

---

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

**B** 1,229,358





PROPERTY OF

The  
University of  
Michigan  
Libraries

1817

ARTES SCIENTIA VERITAS

LB

17<sup>50</sup>





et monseigneur Charles Laforest, avec une haute respectueuse  
et respectueuse des sentiments de la plus cordiale affection de l'auteur

Le Guis

Orthographe exacte du nom  
de la Province chinoise de Tschuen

Votre observation est très juste : le  
nom exact est donné dans les atlas  
modernes

Je ne l'ai pas adopté cependant, pour  
conserver l'orthographe française au lieu  
(qui est celle des Portugais) et qui est  
conforme à la prononciation.

Or l'allemand elle adopte par la  
langue des Missionnaires français (voir  
les annales de la Propagation de la Foi etc)

Elle est donc plus connue du public et je  
crois que si l'on adopte, mon titre  
n'aurait qu'un caractère scholastique  
accidentel

Cette bonne lettre qui a corrigé les erreurs

de gros volumes à guillemets  
patience n'est-elle pas de volume. mais  
elle est très précieuse, surtout vivante,  
comme elle l'est.

à l'adresse

L. J. J. J.

Votre dévoué et orthographe exacte

Chinois — Sé-tchoân

et monseigneur Charles Laforest, avec vous. Veuillez agréer  
l'expression des sentiments de la plus cordiale affection de l'auteur

L. Guioy

le 1<sup>er</sup> février 1892

3



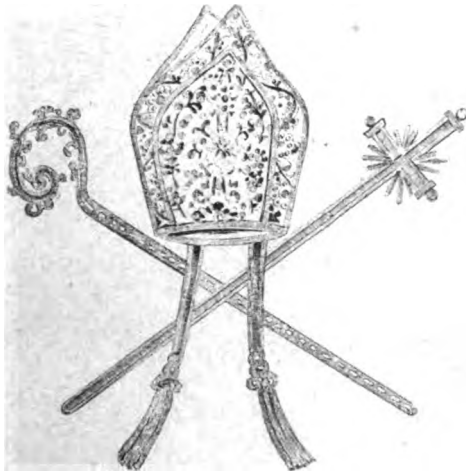
# LA MISSION DU SU-TCHUEN

AU XVIII<sup>VE</sup> SIÈCLE

---

**Vie et Apostolat de Mgr POTTIER**

*Son fondateur*



---

Paris. — Imp. Téqui, 92 rue de Vaugirard.

---





**Monseigneur POTTIER**

D'après son portrait fait en 1787 à Tching-tou, capitale du Su-tchuen, par un artiste chinois. (voir page 379).



*Léonide GUIOT*  
Ancien Conservateur des Forêts

---

LA MISSION  
DU SU-TCHUEN

AU XVIII<sup>ME</sup> SIECLE

---

**Vie et Apostolat de Mgr POTTIER**

*Son fondateur*

EVÊQUE D'AGATHOPOLIS

VICAIRE APOSTOLIQUE EN CHINE

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉTRANGÈRES DE PARIS.



PARIS  
TÉQUI, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
85, RUE DE RENNES, 85.

—  
1892

Tous droits réservés.

4  
3917  
1815

13-391155

## PROTESTATION DE L'AUTEUR

---

Pour se conformer aux décrets du pape Urbain VIII des 13 mars 1625 et 5 juillet 1634, l'auteur déclare que si, dans le cours de ce livre, il a appliqué au personnage dont il raconte l'apostolat, ou à ceux dont il a occasion de parler, les qualifications de *saint*, de *vénéérable*, il n'a employé ces termes que pour exprimer l'innocence de la vie et l'excellence des vertus. De même il proteste qu'en racontant des faits qui paraissent miraculeux, son intention a été de les donner comme certifiés par des témoignages privés, et non comme approuvés par la Sainte Eglise Romaine dont il attend le Jugement avec respect et une entière soumission d'esprit et de cœur ainsi qu'il convient à un fils très obéissant.

---



## PRÉFACE

Le titre de cet ouvrage désigne Mgr Pottier comme le fondateur des missions du Su-tehuen; cette qualification ne saurait lui être contestée bien qu'il n'ait pas été le premier à prêcher l'Évangile dans la vaste province du Céleste Empire qui porte ce nom. Les missions de Chine sont aujourd'hui connues de tous ceux qui portent intérêt à la propagation du Christianisme dans les lointaines et populeuses régions de l'Extrême-Orient. Il n'en a pas été toujours ainsi, et jusqu'à notre siècle, ce qui les concerne était entouré d'obscurités et de mystères. Les premiers qui sont allés y arborer le drapeau de la Foi sont donc dignes de toute notre admiration, car ils eurent à surmonter des difficultés et des dangers sans nombre. Un chapitre spécial est consacré aux travaux des missionnaires qui ont précédé Mgr Pottier au Su-tehuen, et nous nous efforcerons de leur rendre les hommages auxquels ils ont droit. Mais on verra que ces nobles tentatives, reprises et abandonnées plusieurs fois, avaient produit peu de résultats et qu'à la suite de persécutions incessantes et de l'expulsion systématique des missionnaires européens, l'œuvre commencée allait périr dans l'abandon et le découragement.

C'est à ce moment que Mgr Pottier parvint à pénétrer au Su-tehuen, où il resta sans interruption depuis 1756 jusqu'en 1792 année de sa mort. Après y avoir

travaillé seul d'européen pendant dix ans, il reçut à dater de 1766 du Séminaire des Missions-Etrangères de Paris, une série de collaborateurs aussi éminents par leur intelligence que par leur zèle et leurs vertus. Sacré en 1769 évêque d'Agathopolis et vicaire apostolique du Su-tchuen et chargé de deux provinces voisines (Kouy-tchéou et Yun-nan), il fit l'étonnement et l'admiration de ses collaborateurs, ainsi que de ses contemporains par l'immensité de ses travaux ; il obtint un nombre considérable de conversions, et enfin il fonda ou ranima toutes les œuvres et institutions qui font vivre et prospérer la religion chrétienne dans cette partie si importante de la Chine. On est donc en droit de dire que tout remonte à lui. Cette opinion ne nous est pas personnelle ; dans une lettre en date du 28 mars 1886, insérée ci-après (1) et que son vénérable successeur, Mgr Pinchon a daigné nous écrire, nous lisons cette phrase : « Mgr Pottier est en quelque sorte notre pierre fondamentale, la base première sur laquelle les églises du Su-tchuen ont été bâties. Cet homme de Dieu a laissé les plus grands souvenirs dans nos missions par son zèle, son intelligence hors ligne et les dures souffrances qu'il eut à supporter dans les prisons chinoises... » M. l'abbé Marchal (aujourd'hui, archevêque de Bourges) qui, dans son beau livre intitulé : *vie de M l'abbé Moye*, (2) est amené sans le connaître, à parler constamment de Mgr Pottier et à louer toutes ses vertus, résume ainsi son œuvre « Mgr Pottier mourut le 28

(1) *Pièces justificatives*, Note H.

(2) *Vie de M. Moye* par M. l'abbé J. Marchal, Paris, Bray et Rétaux, 1872.

septembre 1792. Il avait passé trente-cinq ans dans la mission du Su-tchuen, dont il fut le restaurateur et l'apôtre ». M. A. Launay en parlant de la mission du Su-tchuen s'exprime à son tour dans les termes suivants : « C'est à partir de 1755 et du sacre de Mgr Pottier que date véritablement l'existence de cette mission. » (1) Le rôle rempli par le vénérable prélat n'est donc ni contestable ni contesté.

D'ailleurs malgré sa modestie et son humilité, il confirme lui-même, sans le vouloir, cette appréciation. Nous verrons plus loin qu'au moment de son départ pour le Su-tchuen, on jugeait à Macao, dans le monde religieux, la mission de cette province comme irrémédiablement perdue. Aussi quand parvenu au but, il reçut un an après sa nomination de Provicair, il s'empressa de protester dans les termes suivants : « Pour gouverner une mission telle que celle-ci ; ou *plutôt pour la commencer*, il faut de la prudence, des lumières et autres qualités que vous savez bien que je n'ai pas. » (Lettre à M. Le Bon, procureur, du 13 octobre 1757.)

Nommé évêque et vicaire apostolique, il écrit en 1769 à M. Romain successeur de M. Le Bon, dans la procure de Macao : « Si vous me voyiez marcher en costume d'évêque, vous seriez forcé de rire et vous ne seriez pas le seul. C'est bien avec raison qu'on m'appellera le *petit évêque* du Su-tchuen, car peut-être que Zachée était encore plus haut que moi. Si MM. les Cardinaux m'avaient vu, ils n'auraient jamais pensé à *établir l'Eglise du Su-tchuen sur une colonne de mon espèce...* »

(1) *Nos Missionnaires*, par M. A. Launay, Paris : Retaux et Bray, 1886.

Certes en tenant ce langage, Mgr Pottier ne songeait pas à sa glorification, loin de là... mais ces paroles sont pour nous une preuve complète; il fallait les citer.

En considérant Mgr Pottier comme le fondateur des missions du Su-tchuen, nous avons déjà dit que nous ne voulions en rien diminuer le mérite de ses prédécesseurs; nous ne voulons pas davantage amoindrir celui de ses collaborateurs qui furent pour la plupart, des hommes absolument hors pair par leur piété, leur zèle et leur intelligence. De même il est bien loin de notre pensée de songer à diminuer la part glorieuse qui revient à chacun de ses vénérables successeurs, dont le dévouement a été parfois jusqu'au martyre. En cherchant à faire ressortir le rôle rempli par Mgr Pottier, notre but, après lui avoir rendu la justice qui lui est due, est de glorifier cette incomparable mission du Su-tchuen recrutée tout entière aux Missions-Etrangères de Paris, et de glorifier ainsi cette institution elle-même qui n'en est plus à compter les confesseurs et les martyrs. qu'elle trouve le secret de répandre sans cesse dans toutes les parties du monde.

Mgr Pottier est aussi une gloire pour le clergé de la Touraine, province à laquelle il appartenait, comme nous le verrons, par sa naissance et sa famille. Ses études ecclésiastiques se firent il est vrai à Paris, mais il fut ordonné prêtre à Tours des mains mêmes de son vénérable archevêque, Mgr Rosset de Fleury, le 22 septembre 1753, et il chanta sa première messe à Loches quelques jours après. De plus nous verrons qu'il fut titulaire pendant 27 ans d'un bénéfice à Montrésor



(Touraine). Enfin il compta dans le clergé de cette province, des contemporains, des amis et des appréciateurs sympathiques qui, dès cette époque, ne parlaient de lui qu'avec une admiration sans bornes et qui lui procurèrent pour sa mission de fructueuses aumônes et des secours importants. On ne peut donc le séparer, ni de ce clergé ni de sa province natale elle-même, dont il fut un des fils les plus méritants. Quoique son apostolat se soit passé en Chine, Mgr Pottier appartient à la Touraine et à la France au même titre qu'il appartient aux Missions et à l'Eglise.

N'oublions pas aussi qu'il avait une famille à laquelle il fut toujours fidèle ; respectueux et reconnaissant pour les parents âgés qui l'avaient élevé ; bienveillant et affable pour les jeunes qui leur succédèrent. C'est grâce à la persistance de ces sentiments, que nous avons la bonne fortune de posséder 123 lettres originales du prélat dont beaucoup ayant une étendue considérable. Ces lettres se suivent sans interruption depuis 1748, année à la fin de laquelle il quitta Loches pour aller faire ses études ecclésiastiques au séminaire du St-Esprit à Paris, jusqu'au 21 septembre 1791, année qui précéda celle de sa mort. On trouvera aux Pièces Justificatives des explications détaillées sur cette correspondance précieuse, qui est une des bases principales sur lesquelles s'appuie le présent travail (1).

Quant à la correspondance recueillie dans les archives du Séminaire des Missions-Etrangères de Paris,

(1) Pièces Justificatives. — Note B.

elle est encore plus volumineuse et plus importante. Les faits relatifs à la gestion du Prélat y sont présentés avec un caractère plus officiel : ils sont bien plus complets : les questions administratives, religieuses, y occupent une large place et sont traitées avec une autorité et une expérience rares, en même temps qu'avec une modestie et une simplicité incomparables. Aussi dès le début de son apostolat, les Directeurs du Séminaire, frappés des relations de Mgr Pottier, les firent copier avec soin pour l'édification des jeunes prêtres qui s'y préparaient à supporter les épreuves des missions lointaines. Bon nombre de ces lettres se trouvent donc en duplicata dans les archives de cette noble maison, touchant hommage rendu par avance à sa mémoire et à ses vertus et dont il est seul à bénéficier, car la plupart des lettres des autres missionnaires de cette époque, si recommandables qu'ils fussent, ne sont conservées qu'en simples originaux.

Maintenant si l'on veut bien remarquer : 1° que de 1756 à 1792, durée de l'apostolat de Mgr Pottier, il s'est écoulé près de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, 2° que des chapitres spéciaux relatent les faits importants qui se sont passés dans la mission du Sutchuen, pendant la première moitié du dit siècle et pendant la période antérieure, 3° qu'il en est de même pour la période qui suit la mort du prélat arrivée en 1792, on comprendra qu'il ne manque que sa biographie pour remplir le cadre que nous nous sommes imposé par le titre de notre ouvrage. C'est donc cette biographie qu'il nous a fallu entreprendre et ce travail n'a pas été sans présenter bien des difficultés.

En effet notre zèle missionnaire est mort depuis près de cent ans; la majeure partie de sa vie s'est écoulée en Chine à une époque où les communications entre l'Europe et le Céleste Empire étaient aussi rares qu'irrégulières. De plus on peut se demander comment en présence d'une œuvre aussi notoirement connue, la vie de Mgr Pottier n'a pas encore été écrite. C'est à ces observations que nous voulons répondre par avance.

A beaucoup d'égards il y a tout avantage à ce que la vie d'un homme éminent ne soit pas écrite par ses contemporains, car il est bien rare que leur jugement soit confirmé en entier par celui de la postérité. La plupart des notices biographiques faites, soit du vivant même, soit peu après la mort des personnes qui en sont l'objet, ont donc généralement besoin d'être refondues plus tard. Leur principal avantage est de contenir, sur leur vie privée, des détails précis que la tradition peut bien recueillir en faible partie, mais qu'elle est insuffisante à conserver dans la plupart des cas. Les notices biographiques très courtes et très incomplètes qui ont été imprimées, peu après la mort de Mgr Pottier, et que nous reproduisons fidèlement (1), ont laissé d'énormes lacunes sous tous les rapports et ne peuvent être considérées que comme des indices utiles du cas qu'on faisait de ses travaux; mais il est permis d'y suppléer d'abord par l'étude de la correspondance du prélat avec sa famille.

Les 126 lettres précieuses qui la composent permettent d'apprécier la valeur de l'homme privé. Quant à l'apôtre, la correspondance encore plus volumineuse

(1) Pièces Justificatives, note A.

conservée dans les archives du Séminaire des Missions-Etrangères à Paris, donne sur ses travaux au Su-tchuen toutes les explications nécessaires à une reconstitution complète de son œuvre. Ajoutons que la tradition a conservé pieusement, dans la mémoire de ceux qui ont hérité de la correspondance privée de Mgr Pottier, certains souvenirs de famille qui sont reproduits dans notre travail et qui paraissent suffisants, puisqu'en somme c'est là le côté très accessoire de la question.

L'évêque d'Agathopolis est mort en 1792, au moment où la tempête révolutionnaire dispersait les membres de la Société des Missions Etrangères. L'interdiction momentanée du culte catholique, et les luttes qui suivirent son rétablissement, détournèrent pendant longtemps les fidèles de la pensée des chrétiens de l'Extrême-Orient. Mais dès que le calme fut revenu, l'Œuvre de la Propagation de la Foi ne tarda pas à se constituer, sur les bases puissantes où nous la voyons assise de nos jours.

Un peu avant sa fondation, les *Nouvelles-Lettres-Edifiantes* (1) furent publiées pour réchauffer le zèle des catholiques. Leurs premiers volumes sont consacrés exclusivement aux Missions de Chine et surtout à celles du Su-tchuen, sur lesquelles on entre dans les plus grands détails. Des relations, des lettres de Mgr Pottier et de la plupart de ses collaborateurs, donnent un aperçu très intéressant quoique encore bien incomplet, de ses travaux et des progrès de sa mission. Pourtant, quoique son nom soit prononcé presque à chaque page,

(1) *Nouvelles Lettres-Edifiantes*. — Paris, 1818, Adrien Le Clère imprimeur. — 8 vol. in-12

ce n'est pas là une biographie; mais on y trouve la preuve que l'oubli ne s'était fait ni, sur l'évêque ni sur son œuvre. Un autre ouvrage pieux intitulé : *Choix des Lettres-Edifiantes* (1) parle également avec détails de l'un et de l'autre.

Pour établir une véritable vie de Mgr Pottier, il fallait pouvoir puiser en même temps, et dans sa correspondance intime avec sa famille et dans sa correspondance officielle avec la Société des Missions Etrangères.

Des circonstances favorables nous ont permis de concilier ces deux exigences dans des conditions d'heure et de temps qu'il n'a pas dépendu de nous de hâter davantage. C'est le fruit des travaux entrepris depuis plusieurs années, dans cette double condition, que nous présentons au public chrétien et aux membres du clergé qui ont particulièrement à cœur le succès de nos missions non seulement en Chine, mais dans le monde entier.

Le retard apporté dans la confection de la biographie de Mgr Pottier, s'il offre peu d'inconvénients, offre un grand avantage. Plus on s'éloigne des événements, plus il est facile de les juger avec certitude et impartialité parce que, en tant que fondation d'un nouvel ordre de choses et que création d'œuvres chrétiennes, ils ont reçu la consécration du temps, et ont traversé les épreuves des persécutions et des luttes. On peut distinguer dès lors entre les mérites, toujours très grands, mais fort différents, des divers ouvriers qui ont

(1) *Choix des Lettres-Edifiantes*. — Paris, 1825, Grimbart, éditeur. — 3 vol. in-8.

cultivé la vigne du Seigneur. Les uns et les autres ont tous obtenu un premier résultat, leur sanctification propre; ils ont ouvert les portes du ciel à eux-mêmes et aussi à un certain nombre d'âmes. Mais après eux, qu'est-il advenu de leur œuvre? Devait-elle vivre? Avaient-ils fondé quelque chose de stable, de solide, de résistant? L'avenir seul peut répondre. Or il a répondu en ce qui concerne le Su-tchuen. Malgré des persécutions formidables, et bien que son second successeur ait scellé de son sang son attachement inébranlable à la Foi, l'œuvre de Mgr Pottier n'a cessé de grandir et de prospérer. Aujourd'hui son ancien vicariat apostolique forme cinq des diocèses les plus importants de la Chine. Le nombre des chrétiens qui était à peine de 3000 en 1756, au moment de son arrivée, et qui dépassait déjà 25000 au moment de sa mort en 1792, se chiffre aujourd'hui par plus de cent mille. Donc sans entrer dans des détails qui seraient prématurés, on peut dire que la consécration du temps est acquise à l'œuvre de Mgr Pottier. Nous trouvons dans ce fait indiscutable la première et la plus solide base pour élever le modeste édifice biographique que nous avons consacré, avec l'aide de Dieu, à sa glorieuse mémoire. Nous espérons aussi que ces explications suffiront à dissiper les doutes que nous avons soulevés nous-mêmes en commençant cette préface.

La très grande majorité des lettres de Mgr Pottier n'ayant pas été imprimée, on peut dire que notre travail est basé sur des documents généralement inédits et comme à notre avis, il doit servir de base, de point de départ, pour tout ce qui sera écrit ultérieurement sur le Su-

tchuen, nous avons tenu à ce que le récit qui va suivre fût complété et justifié par de nombreux extraits de ces lettres et par de fréquentes citations textuelles qui y sont intercalées. L'unité du style y perd assurément, mais cette considération nous a paru accessoire; le principal pour nous, a été de bien établir les faits, dont beaucoup ont une grande importance et ne sont pas encore bien connus. Il nous a semblé que tout devait être sacrifié pour atteindre ce but, c'est-à-dire pour arriver à une certitude absolue. Quant à l'impression de la correspondance complète du Prêlat, ses proportions considérables ne permettent pas d'y songer; il faut se borner à en choisir des extraits et c'est ce que nous avons cru devoir faire.

Nous ne saurions terminer cette préface sans rappeler les sentiments de reconnaissance respectueuse, que nous a inspirés la haute bienveillance de M. le Supérieur des Missions-Etrangères, qui a consenti à autoriser et à favoriser nos longues recherches, dans les archives de sa maison, et sans adresser aussi à M. le Directeur Cottin et à M. l'archiviste A. Launay, missionnaires apostoliques, le tribut de notre profonde gratitude pour les avis judicieux, les conseils autorisés et la gracieuse hospitalité dont ils ont bien voulu nous honorer, malgré le dérangement forcé que nos patientes études n'ont pas manqué de leur imposer. Sans leur concours si dévoué, si amical et si généreux, notre travail n'aurait pu aboutir; nous nous plaignons à leur rendre cette justice.

Nous nous empressons aussi de proclamer hautement qu'ils nous ont laissé une indépendance absolue

dans nos appréciations, lesquelles sont uniquement l'expression de notre opinion personnelle et qui dès lors ne peuvent engager d'autre responsabilité que la nôtre. Il est peut-être bon de faire connaître que, tout en portant une date récente, ce livre est fait depuis deux ans. Or pendant ces deux années, il s'est passé, tant à Rome qu'en Chine, des événements importants qui concernent la Mission du Su-tchuen, dans le présent et dans le passé. Peut-être eut-il été préférable pour nous d'aborder certaines discussions d'une manière moins précise et plus voilée, en un mot de laisser deviner sans le dire, ce que nous croyons être rigoureusement exact? — Cette refonte de notre travail était au-dessus de nos forces..... Nous le regrettons tout en protestant que nous n'avons cherché que la gloire de Dieu et la vérité.

*Paris, le 28 septembre 1891.*

(99<sup>m<sup>e</sup></sup> anniversaire de la mort de Mgr Pottier).





**PREMIERE PARTIE**

---

**LE CHRISTIANISME EN CHINE ET AU SU-TCHUEN  
AVANT 1756.**



LA  
MISSION DU SU-TCHUEN  
AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

---

PREMIÈRE PARTIE

LE CHRISTIANISME EN CHINE ET AU SU-TCHUEN  
AVANT 1756

---

CHAPITRE PREMIER

NOTIONS GÉNÉRALES

Aperçu historique et géographique sur la Chine. — Coup d'œil sur les mœurs, la religion et la civilisation des Chinois. — Morale de Confucius. — Religion des Lettrés.

Il n'entre pas dans notre plan de traiter, même brièvement, la question de l'histoire générale de la Chine; cependant quelques mots sont indispensables pour éviter à ceux qui voudront bien nous lire l'obligation de se reporter à des ouvrages spéciaux. Sans remonter à une époque trop reculée, on sait que les Tartares qui habitaient les vastes régions situées au nord de la Chine propre, fondèrent en 1260, la première dynastie mongole qui régna dans cet empire (1). Cette dynastie, qui établit la capitale à Péking, ne dura guère qu'un siècle. C'est sous le règne

(1) *L'Inde et la Chine*, par A. Ott — Germer-Baillièrre, et C<sup>ie</sup>. Paris, 1878.

d'un de ses princes que le célèbre vénitien Marco Polo effectua ses fameux voyages. Une insurrection populaire, conduite par le fils d'un paysan, parvint à triompher des Mongols. Houg-Wou fonda en 1368 la dernière dynastie nationale celle des Ming.

Cette dynastie ne tarda pas à dégénérer à son tour, et bientôt une autre race guerrière de Tartares, celle des Mantchoux, devint menaçante pour l'empire. Dans la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, les révoltes furent fréquentes et un des généraux de l'Empereur eut l'imprudence de solliciter le secours des Mantchoux contre un chef rebelle qui venait de s'emparer de la capitale. Cette intervention amena une nouvelle invasion de ces barbares. Un de leurs chefs, Amavang, devint bientôt maître de toute la Chine et y établit définitivement sa puissance en 1644. Depuis 1616 déjà, ces chefs n'avaient pas craint de porter le titre d'empereur du Céleste-Empire. Pourtant ce fut Kang-hi, parvenu au trône en 1662, qui consolida réellement leur pouvoir.

Les Tartares mantchoux, rendant ainsi hommage à la supériorité relative de la civilisation chinoise, acceptèrent complètement les mœurs et les coutumes des vaincus, et tout en maintenant leur prééminence militaire, ils réussirent à s'assimiler, autant que possible, aux Chinois. Kang-hi, dont le règne fut très prospère et dura de 1662 à 1722, acquit une grande célébrité par la protection qu'il accorda aux missionnaires chrétiens, dont les efforts furent couronnés, à cette époque, des plus grands succès.

Au temps de la puissance des Portugais dans l'Orient, un service signalé par eux rendu aux Chinois, par la destruction des flottilles de pirates qui ravageaient leurs côtes, avait déterminé l'empereur régnant à leur concéder, en 1537, la petite île de Macao, près de l'embouchure du large fleuve qui conduit à Canton. Ce fut dans cette dernière ville seule, que durent se concentrer les relations de l'Europe avec la Chine, mais Macao devint et resta jusqu'à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, le point de ralliement de toutes les missions catholiques. Diverses corporations religieuses et particulièrement les Jésuites, puis après eux les Dominicains, les Franciscains, et la société des

Missions-Etrangères de Paris, avaient repris dans ce vaste empire, l'œuvre de la propagation de la foi chrétienne, prêchée jadis, et dont les anciennes traces avaient disparu. Aidées d'abord par la tolérance de la dynastie des Ming, puis par la sympathique bienveillance des Tartares Mantchoux, les missions firent de rapides progrès. Malheureusement à la suite de dissentiments entre les diverses sociétés religieuses qui se partageaient l'apostolat de la Chine, et de Brefs restrictifs du Saint-Siège, la protection des empereurs fut retirée aux missionnaires européens dès la fin du règne de Kang-hi.

Son successeur Young-tching, qui régna de 1723 à 1736, fut un zélé bouddhiste et persécuta les chrétiens; les missionnaires furent expulsés, les églises détruites, enfin il n'y eut qu'un petit nombre de Chinois qui purent conserver leur foi. Le règne de son successeur, Kien-long dura 60 ans, 1736-1796. L'apostolat de Mgr Pottier, qui s'étend de 1755 à 1792, eut donc lieu tout entier pendant ce même règne. Kien-long marcha en partie sur les traces de son aïeul; pourtant les lois d'expulsion contre les anciens missionnaires en exercice dans l'empire, et celles qui interdisaient l'introduction des nouveaux, furent rigoureusement maintenues et appliquées; enfin l'exercice du culte catholique, loin d'être toléré publiquement, ne put avoir lieu que dans les conditions les plus secrètes. Pourtant cet empereur ne fut pas sanguinaire et modéra souvent les persécutions locales suscitées par les mandarins au détriment des chrétiens, toutes les fois qu'il sut qu'aucune conspiration n'était tramée contre son gouvernement.

Son successeur Kia-king régna de 1796 à 1820. Cette période fut signalée par les complots des sociétés secrètes qui ne cessèrent de conspirer en vue de renverser la dynastie des Mantchoux. Elle fut très défavorable aux chrétiens, sur lesquels retomba injustement une partie de la responsabilité d'événements auxquels ils ne prenaient aucune part. Les règnes de Tao-Kouang (1820-1830), de Hien-foung (1850-1861) de Tong-tche (1861-1875), et enfin de Kouang-su, appartiennent à l'époque actuelle, aussi les événements qui les ont remplis (guerres avec l'Angleterre seule, puis avec la France et l'Angleterre réunies, traits, ouverture d'un certain nombre

de ports chinois au commerce européen, protection des missionnaires) etc..., sont trop récents et trop connus, pour que nous ayons besoin de faire autre chose que de les mentionner. Dans les quelques mots qui précèdent l'historique du christianisme en Chine est à peine indiqué; on trouvera plus loin un chapitre entier consacré à l'étude de cette question, qui a pour nous une importance capitale, et qui sera le point de départ de tout notre travail.

Ayant à raconter des faits d'évangélisation qui se sont passés, pendant un demi-siècle, dans plusieurs des provinces de la Chine, un rapide aperçu de la géographie de ce pays nous semble nécessaire pour la facile compréhension du récit. Il faut distinguer entre l'Empire chinois et la Chine proprement dite, qui en est la partie la plus importante, la plus riche et la plus peuplée, et qui est aussi celle dont nous voulons nous occuper plus particulièrement. Au point de vue physique, l'Empire chinois fait partie du versant asiatique du grand Océan. Des puissants massifs de l'Asie centrale, notamment du Kouh-kounor et du Kien-Loun, se détachent des chaînes qui font du Tibet oriental et de la Chine occidentale un des pays les plus élevés du monde. Elles séparent, sous le nom de monts Nan-Ling, les deux grands bassins hydrographiques du Yang-tsé-kiang et du Hoang-ho, et jettent entre ces deux fleuves, sous le nom de Pi-ling, des masses montagneuses si considérables, qu'elles les forcent à couler d'abord à 4.600 kilomètres l'un de l'autre, l'un au nord, l'autre au sud. Elles s'abaissent ensuite et finissent vers le Pacifique en coteaux et plaines. Il résulte de cette disposition topographique une grande variété de climats, selon les latitudes et les altitudes, de telle sorte que le froid règne au nord, tandis que la chaleur est tempérée dans les plaines du centre ou de l'est et devient tropicale au sud des monts Nan-Ling (1).

« Les bassins de Yang-sé-kiang et du Hoang-ho comprennent presque toute la Chine proprement dite. Le premier de ces cours d'eau est celui que nous appelons aussi, mais à

(1) De Fondpertuis. *Economiste français*, 1880, Paris. — C'est à cet écrivain que nous empruntons les renseignements géographiques qui suivent.

tort, le fleuve Bleu, ce qui ferait croire qu'il roule des eaux bleues, tandis que ses eaux sont tantôt d'un vert magnifique, tantôt jaunâtres. Le Yang-tsé-kiang est un fleuve immense dont le parcours n'est pas moins de 3.000 kilomètres. Sorti du Tibet, et formé de deux puissants torrents qui descendent du pied des monts Kouen-lou, il arrose depuis son entrée au Hou-pé, une plaine magnifique, d'une fertilité rare, (même en Chine) où le mûrier croit en forêt, et que couvrent partout des rizières et des plantations de coton, des champs de tabac, et d'autres plantations de thé et de cannes à sucre.

« C'est pourtant un fleuve destructeur, dont les inondations sont presque aussi terribles que celles du Hoang-ho ou fleuve Jaune. Ce fleuve, qui sort des monts de Kouh-kounor, après avoir franchi deux fois la grande muraille, pénètre dans la vaste plaine de la Chine, et allait finir, il y a quelques années, dans la mer Jaune ou de Corée. Mais la grande irruption du fleuve Jaune, en 1837, en a rejeté le lit vers le nord, et aujourd'hui c'est dans le golfe de Pe-tchi-li qu'il débouche. Cette catastrophe coûta la vie à plusieurs millions d'hommes, dit-on et chassa de la Chine de nombreuses familles qui sont allées coloniser les plaines de la Mantchourie.

« L'empire chinois embrasse une superficie d'environ 13.674.000 kilomètres carrés, si l'on y rattache les contrées qui en sont tributaires ou dépendantes; telles que la Mantchourie nord-orientale, la Mongolie nord-occidentale, le Tibet et le Turkestan, ou du moins ce que les conquêtes des Russes en ont laissé à la Chine. On sait encore que cette superficie se réduit à 5.160.000 kilomètres carrés, si l'on ne considère que la Chine proprement dite, en d'autres termes les Sche-Pa-Sen, ou les dix-huit provinces des Chinois que délimitent : la Mongolie au nord; le Turkestan, la région du lac Kouk-kounor, le Tibet et le Barmâ à l'ouest; le Barmâ, la Cochinchine et la mer de Chine au sud; la mer de Chine, la mer Jaune, le golfe de Pé-tchi-li et la Corée à l'est (1) ».

Quelle est la population de ces immenses territoires ? C'est

(1) De Fondpertuis, déjà cité.

ce qu'il est difficile de déterminer (1). Elle était évaluée en 1743 à 150 millions; en 1761 à 198 millions; en 1794 à 275 millions; en 1821 à 355; en 1849 à 412; et enfin en 1887 à 380 millions d'âmes. On est fort embarrassé pour apprécier la valeur des modes de dénombrements employés; pourtant il est probable que les chiffres ci-dessus s'écartent peu de la vérité. On doit reconnaître que bien souvent des calamités terribles (guerres, famines, tremblements de terre) ont amené une diminution extraordinaire dans le nombre des habitants des principales provinces; mais la population se reproduit si rapidement en Chine par suite des mariages précoces, du nombre des enfants et des faibles exigences de la vie, que ces pertes énormes sont réparées avec une rapidité surprenante. Aujourd'hui qu'une certaine prospérité est à peu près générale en Chine, l'émigration est devenue une nécessité. L'excès de la population chinoise déborde sur des régions limitrophes de l'Empire à peu près désertes jusqu'à ce jour et sur les archipels circonvoisins.

« Le nom que porte actuellement ce pays n'est pas d'origine indigène; c'est le mot Tchina ou China, que les Malais lui donnèrent au troisième siècle avant notre ère, parce que ses habitants s'appelaient alors eux-mêmes les Tsin-jin ou hommes des Tsin, du nom de la dynastie régnante qui était celle des Tsin. C'est, en effet, une coutume que les Chinois ont toujours eue, et c'est pourquoi ils se qualifient aujourd'hui d'hommes de Thsing, la dénomination de Thsing ayant été adoptée par les souverains manchoux. En dehors de ces appellations particulières et variables, ils désignent leur empire sous divers vocables, dont l'Empire-Céleste, (Tchong-Hoa) et surtout l'Empire du Milieu, (Tchoung-Koue) sont les plus usités. Ce dernier passe assez généralement en Europe comme une preuve manifeste de l'ignorance géographique ou de l'orgueil démesuré des Chinois; mais la vérité paraît être que, vers la fin du douzième siècle avant Jésus-Christ, alors que l'empire était divisé en principautés, qui toutes prenaient le nom de

(1) Les évaluations ci-après sont empruntées au *Chinese-Times* (avril 1888).



royaume, on donna le nom de royaume du Milieu au plus central, dont s'est formée plus tard la province de Ho-nan et que, par extension, cette qualification s'est toujours appliquée tant à la portion de l'empire directement gouvernée par les empereurs qu'à sa totalité (1).

Ce fut le célèbre voyageur Marco-Polo qui révéla la Chine à l'Europe, laquelle pendant longtemps porta très peu son attention de ce côté; mais dès le commencement du seizième siècle, les Portugais atterrirent à Canton et depuis lors l'Extrême-Orient commença réellement à nous être connu; pourtant il fallut encore bien des années avant que l'intérieur du pays eût été l'objet des investigations des Européens.

La Chine proprement dite se partage depuis fort longtemps en dix-huit provinces dont beaucoup sont aussi grandes et aussi peuplées que bien des royaumes. Ce sont en commençant par le nord : le Kan-sou, le Chen-si, le Chan-si, le Pé-tchi-li, le Chan-toung, le Kiang-sou, le Ngan-hoei, le Ho-nan, le Hou-pé, le Tché-kiang, le Kiang-si, le Fo-kien, le Kouang-toung, le Kouang-si, le Hou-nan, le Kouy-tchéou, le Yun-nan, et enfin le Su-tchuen. Deux autres provinces ont une origine plus récente, ce sont, le Chin-king formé d'une partie de l'ancienne Mantchourie colonisée depuis peu de temps par l'émigration chinoise et le Han-su composé des districts du Turkestan chinois; mais cette dernière n'est pas contiguë à la Chine proprement dite.

« L'Agriculture en Chine, sans avoir atteint à la perfection, ne laisse pas de présenter un ensemble considérable et un aspect très varié, car l'étendue du pays est si vaste que les climats sont fort divers. Tandis que dans les provinces du nord le froment, l'orge, les fèves et les pois constituent les récoltes principales, le riz domine dans celles du sud, où il fournit facilement deux moissons par an. Malgré cette production puissante et les facilités de communication que donne dans l'intérieur de la Chine, le nombre des lacs et des rivières, qu'on y rencontre partout, des famines terribles ont occasionné souvent les plus grands ravages. Pourtant le

(1) De Fondpertuis — Déjà cité.

gouvernement impérial ne se contentait pas jadis d'honorer l'agriculture, il la secondait par des créations fécondes. Le canal impérial est une œuvre qui ne le cède pas à la grande muraille, ce travail si célèbre. Ce canal long de 5,000 kilomètres et large de 60 à 300 mètres, a été construit pour relier Canton à Péking, c'est-à-dire le sud avec le nord de l'empire. Aujourd'hui cette voie magnifique, mal entretenue pendant les dernières révoltes, ne porte plus que par intervalles ces milliers de jonques et de canots qui la vivaient jadis. Il serait possible de rétablir ce canal, mais on ne paraît pas y songer sérieusement (1).

Disons quelques mots de la civilisation et des mœurs des Chinois, sans vouloir remonter aux plus anciennes origines<sup>s</sup> et sans en séparer la Religion, ce qui serait impossible pour les Chinois comme pour tous les peuples orientaux.

« Les principes sur lesquels cette civilisation repose sont ceux de toutes les sociétés primitives. L'adoration des esprits, cette religion qui, à côté d'un Esprit Universel pénétrant toute la nature et dont le symbole visible, chez les Chinois, est le ciel, admet une foule d'esprits particuliers animant tous les êtres sensibles, (les fleuves, les arbres, les montagnes); l'art augural, qui cherche des pronostics et des signes dans divers phénomènes naturels; l'origine divine, attribuée aux rois et aux princes; le culte des ancêtres, la puissance paternelle et le respect dû aux parents comme base de la morale individuelle; enfin le despotisme d'un chef, que tout le monde honore comme son père, et comme le principe des institutions sociales; ce sont là des idées et des coutumes qu'on retrouve au début de toutes les sociétés. Mais ces idées se sont perpétuées dans la Chine et y ont reçu une forme particulière.

« L'exagération de l'autorité paternelle, du pouvoir impérial comme représentant social de cette autorité, et du culte des ancêtres, paraît être la source du caractère tout spécial qui distingue la civilisation chinoise. Le respect et l'obéissance que les enfants doivent à leurs parents, constituent le principe fondamental de la morale chinoise. L'autorité du père sur

(1) De Fontpertuis. — Déjà cité.

ses enfants dure pendant toute sa vie, et se trouve sanctionnée par les lois pénales les plus sévères. Le frère cadet doit en outre le respect et l'obéissance au frère aîné.

« Dans d'autres peuples, la vie publique a fait contrepoids à la compression de la vie domestique. En Chine, le pouvoir social a été calqué sur la puissance paternelle. Ce caractère patriarcal du pouvoir apparaît dans les plus anciens monuments écrits de la Chine, et il subsiste de nos jours comme le fondement essentiel de l'ordre social. L'empereur est le fils du Ciel et le père de tous les Chinois. Dans le code pénal, un parallèle minutieux est tracé entre la position de chacun vis-à-vis de ses parents et de l'empereur. Les délits semblables commis à l'égard de l'un et des autres sont punis des mêmes châtimens. Or, si on remonte aux origines du Céleste-Empire, on se rend compte de l'influence que ces principes ont exercée.

« Dès lors l'autorité régla et dirigea tout, les actes de la vie civile comme la vie publique, le mariage comme les funérailles, la culture des terres comme l'industrie. Rien absolument ne fut laissé à la liberté individuelle. Les conséquences sont faciles à prévoir. Pour surveiller et diriger tous les actes du peuple et pour représenter le pouvoir central, il fallait de nombreux employés hiérarchiquement organisés. Ainsi fut constitué le corps des fonctionnaires publics, appelés mandarins par les Européens, quoique ce terme d'origine portugaise soit étranger à la langue chinoise (1).

Il ne faudrait pas croire pourtant que les fonctionnaires sont aussi nombreux, eu égard à la population, en Chine qu'en France. Quand on pénètre dans l'intérieur du pays, on constate au contraire avec étonnement, combien leurs attributions sont étendues; un seul mandarin, quelle que soit sa classe, remplace plusieurs employés européens. Nul pays n'a donc moins de fonctionnaires en proportion des administrés. Mais la Chine est si peuplée que par cela même le nombre des mandarins est encore considérable. Le système des castes n'est jamais entré dans les mœurs du pays; le

(1) A. Ott. — Déjà cité.

recrutement des fonctionnaires se fait dans un corps de lettrés qui, tout en sortant du peuple, se séparent définitivement de lui en entrant dans les fonctions publiques, et forment une véritable classe gouvernante, complètement indépendante des gouvernés. Ce système, a tué toute la vie politique au sein du peuple chinois et a réduit le mouvement social à une simple affaire d'administration.

Pour empêcher l'arbitraire des employés, il a été nécessaire de leur tracer d'avance une ligne de conduite précise et bien déterminée; de même il a été jugé indispensable de régler dans les moindres détails les opérations, les plus ordinaires de la vie des simples sujets. Telle est l'origine de cette foule d'usages tyranniques qui ne laissent l'individu libre dans aucun de ses mouvements, de ce cérémonial compliqué, de ces rites de toutes sortes enfin, qui régissent la vie du Chinois depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Le culte des ancêtres, les honneurs presque divins rendus aux aïeux, forment la consécration définitive de ce système. Toute cette organisation si antique est entourée d'une telle considération dans l'esprit public que, lorsqu'il y a eu des révolutionnaires en Chine, leur but n'a pas été de réaliser des idées nouvelles; ils ont simplement voulu remettre en honneur les institutions anciennes altérées dans le cours des siècles. Ces considérations expliquent le caractère des Chinois et leur histoire, l'immobilité de ce peuple, la passivité des individus, leur routine imperturbable et leur répugnance contre toutes les idées progressives (1). »

Nous en aurions beaucoup trop long à dire et si nous voulions aborder les questions spéciales qui dans la société chinoise ont le plus d'importance, telles que les mariages prématurés, l'infanticide, la condition des femmes, la sépulture, l'usure, etc... Nous préférons les exposer au fur et à mesure qu'il y aura lieu de nous en occuper par suite de leurs rapports intimes avec l'introduction du christianisme, qui a pour mission de corriger les mœurs des Chinois dans ce qu'elles ont de contraire avec la foi. Les pages qui précèdent suffiraient à la

(1) A. Ott. — Déjà cité.

rigueur pour faire comprendre quelle est en fait la religion du peuple, c'est-à-dire celle de l'immense majorité des Chinois, cette religion se réduit en effet à des pratiques déterminées et à la stricte observation des rites. Pour les classes élevées, pour les lettrés, les connaissances religieuses sont plus étendues et les croyances plus élevées à certains égards.

« L'opinion ancienne que Confucius était athée est une erreur aujourd'hui reconnue. Il en est de même de l'idée que la propagation du bouddhisme en Chine est la cause de l'introduction du sentiment religieux dans ce pays. Confucius, le plus célèbre moraliste de ces vastes régions, appartenait à une école qui diffère singulièrement de toutes les écoles philosophiques de l'Occident. Il était pénétré de cette opinion que l'homme tend à dégénérer bien loin de tendre à progresser. Il jugeait que l'imitation de l'antiquité était le *desideratum* par excellence. Il se donna donc pour mission d'explorer l'amas des traditions séculaires, d'en tirer les extraits les plus substantiels, les plus éloquents, les plus instructifs et d'en faire un catéchisme sacré de politique et de morale, à l'usage des gouvernants et des gouvernés, en même temps qu'un modèle de style qui assurât également l'invariabilité de la langue écrite. Il sut atteindre ce double but, puisque les monuments légués par lui, sont devenus la Bible de la nation chinoise, et puisque les formules idéographiques qu'ils ont immobilisées forment toujours, en quelque sorte, la grammaire littéraire du style élevé (1).

« Avant Confucius les croyances de la vieille Chine n'avaient pas encore subi l'influence des éléments étrangers. De son vivant même apparut le fondateur de la secte du *Tao*, le philosophe Lao-tse, spiritualiste absolu qui prêcha l'oubli du monde matériel, l'inaction, la vie contemplative, l'aspiration de l'âme à rompre l'attache corporelle, pour reconquérir son indépendance momentanément perdue. Ensuite vient le Bouddhisme importé de l'Inde, un peu avant notre ère avec des modifications sensibles, tout au moins en ce qui regarde le *nirvana*, s'il faut entendre par ces mots l'anéantissement de l'être

(1) Marquis d'Hervey de St-Denis. *Mémoire lu à la séance annuelle de l'Institut*, le 25 octobre 1886.

individuel, car cette idée n'a jamais pénétré dans l'esprit chinois, ainsi que l'atteste une infinité de contes et de légendes bouddhiques écrites par des auteurs chinois pratiquant le culte de Fo. Les nouvelles doctrines se greffèrent aisément sur le déisme antique, qui, n'ayant dans sa simplicité native, ni dogmes précis, ni mystères, ni sacerdoce, acceptait volontiers les habits variés dont on lui proposait de se revêtir.

« Du mélange de ces croyances diverses sont nées des combinaisons et des rêveries d'un polythéisme extraordinaire. Cependant on n'a jamais abandonné les rites sacrés remontant aux premiers ancêtres, dans un pays où le principal culte est celui de la tradition, et l'on a vu depuis vingt siècles en Chine ce curieux spectacle d'empereurs, de mandarins et de lettrés professant à la fois une religion fondamentale et des croyances privées, sacrifiant au Chang-ti et aux esprits dans les cérémonies officielles, sauf à porter sous leurs habits des amulettes consacrées par quelque bonze taoïste, ou par quelque prêtre de Bouddha. On est arrivé ainsi à proclamer cet axiome : « Les trois religions n'en font qu'une », adopté par tous les Chinois modernes qui ne sont ni chrétiens, ni mahométans. Ceci équivalait à dire qu'on peut adopter de nouvelles croyances, mais à la condition de ne point se séparer des croyances primitives. Que l'on ne s'imagine pas, écrivait le P. Visdelou, au siècle dernier, que la religion présente des Chinois soit différente de l'ancienne. On innove bien de temps en temps, quelques petites choses, mais les principales se pratiquent toujours selon le rite ancien.

« En résumé, le peuple chinois a professé dès la haute antiquité la croyance en un Dieu unique et en l'immortalité de l'âme, et Confucius fut pénétré de l'amour et du respect de l'antiquité. Si on cherche à s'expliquer comment ont pu se produire, à l'égard du célèbre philosophe et de son école des imputations d'athéisme aussi mal fondées, on trouvera peut-être que l'unique cause en est dans l'impression rapportée par les voyageurs qui voient partout en Chine des pagodes et des couvents bouddhistes et taoïstes, sans rencontrer aucun monument consacré au culte des lettrés. En effet, les sacrifices au Chang-ti n'ont d'autre temple que la voûte du

ciel et les tablettes des ancêtres (hormis celles des empereurs défunts) n'ont d'autre sanctuaire qu'une salle réservée à l'intérieur des maisons ; mais la question des croyances et la question des cérémonies sont deux questions qu'il ne faut pas confondre, sous peine de tomber dans de graves erreurs. Qui fouille les livres chinois n'y saurait découvrir une profession de foi matérialiste et, pour rendre les mots : *athée, athéisme*, il n'existe pas de caractères chinois (1).

Faisons observer en terminant, que si le savant membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, auquel nous empruntons les appréciations ci-dessus, estime que le bouddhisme a été introduit en Chine *un peu avant* l'ère chrétienne, des missionnaires autorisés, qui ont vécu longtemps dans cet empire, pensent que l'époque de cette introduction doit être fixée au *premier siècle de la dite ère* (2). Faute de renseignements précis, nous nous contentons de signaler cette différence d'opinions.

(1) Marquis d'Hervey de St-Denis. — Déjà cité.

(2) *Sic.* — Le R. P. Cottin, Directeur au Séminaire des Missions-Etrangères de Paris.

## CHAPITRE II

### LES ORIGINES DU CHRISTIANISME EN CHINE

Premières prédications de l'Évangile; les Nestoriens, le Moyen Age. — Les Portugais en Orient: les Jésuites et les autres corporations religieuses; leurs travaux apostoliques. — La Société des Missions Étrangères de Paris; ses débuts dans l'Extrême-Orient. — Clergé indigène. — Jésuites français à Péking. — Question des Rites; mission du cardinal de Tournon; sa mort. — Mission du cardinal Mezzabarba. — La Bulle « *ex quo singulari*. » — Nouvelle phase dans le mode de propagation de l'Évangile en Chine; elle comprend tout le xviii<sup>e</sup> siècle et s'étend jusqu'à nos jours. — L'ancien système conserve encore des partisans, article de la *Revue des Deux-Mondes*. — Réponse de l'auteur et exposé de l'état actuel du christianisme en Chine. — Énumération des divers ordres religieux qui y travaillent. — Les missions protestantes, troubles qu'elles occasionnent au Su-tchuen en 1835. — Les Musulmans. — Obstacles que rencontre, de la part des Chinois, la propagation de la foi en Chine.

Le Christianisme semble avoir pénétré en Chine dès les premiers, sinon dans le premier siècle de notre ère. On sait que saint Thomas évangélisa l'Orient, mais il est impossible de rien préciser au sujet de ses travaux, en ce qui concerne l'Empire du Milieu, s'il a pu toutefois pénétrer jusque là. Il est à remarquer qu'au v<sup>e</sup> et au vi<sup>e</sup> siècles, la condamnation de Nestorius et la dispersion des disciples de ce célèbre hérésiarque, eurent de graves conséquences, dont l'effet fut ressenti à travers l'Asie centrale jusqu'en Chine. Les Nestoriens laissèrent de nombreux adhérents en Chaldée, en Perse et dans certaines parties de l'Inde, et ils pénétrèrent dans la



Chine même, sous la dynastie des Tang. Plusieurs monuments font foi de ce que nous avançons, particulièrement la célèbre inscription du vii<sup>e</sup> siècle, en chinois et en caractères estranghelo, trouvée à Si-ngan-fou, capitale du Chen-si en 1625. On a découvert tout récemment, sur les bords du lac Isikoul, des tombes revêtues d'inscriptions, où furent ensevelis au viii<sup>e</sup> siècle, les premiers apôtres nestoriens qui se soient fixés dans cette partie du Turkestan. Des sièges métropolitains de l'Eglise nestorienne avaient été établis à Balkh, à Merv, à Almalik, à Samarcande. Toute la partie sud-ouest des côtes de la mer Caspienne fut ainsi évangélisée. Mais on voit aussi que d'autres disciples de Nestorius, avaient déjà précédé en Chine ceux qui avaient pénétré au Turkestan et y avaient fait avant eux, un certain nombre de conversions.

Les partisans de leur doctrine se maintinrent pendant longtemps dans le Céleste-Empire. Ils laissèrent également au Tibet des traces profondes, qui donnent à la religion de ce pays, pour certaines pratiques et certains usages, une si grande ressemblance extérieure avec le christianisme. Outre le célibat des prêtres et la confession, le Lamaïsme a de commun avec le Catholicisme, le chapelet, les retraites spirituelles, les jeûnes, les processions, les litanies, l'eau bénite, la psalmodie, l'office à deux chœurs, la crosse, la mitre, la bénédiction épiscopale, etc..... Pour en revenir à la Chine même, on y retrouve pendant longtemps la trace des Nestoriens, que l'on voit mentionnés parmi les membres des nombreuses communautés religieuses bouddhistes, taoïstes, confucianistes, mahométans, catholiques romains, etc., qui figurent à la cour des khans mongols. Mais représentant un principe faux, une hérésie, ils ne pouvaient que végéter; tout développement réel leur était interdit; c'est là le propre des missions non orthodoxes.

Des essais répétés de propagande chrétienne furent faits aux treizième et quatorzième siècles par les papes ou les rois de France, qui cherchèrent à nouer des relations avec les souverains mongols par l'intermédiaire soit de légats, soit d'envoyés; de là les missions en Tartarie (1245-1247) de Jean du Plan de Carpin, de l'ordre des Frères mineurs, plus tard

archevêque d'Antivari; des dominicains Ascelin, Albéric, Alexandre et Simon de Saint-Quentin, vers Batchou-Khan; d'André de Lonjumel, en 1249; du cordelier Guillaume de Rubrouck, envoyé en ambassade par saint Louis en 1253. Des missions furent d'ailleurs effectivement établies; elles étaient assez nombreuses, ainsi que le témoigne la relation du franciscain Odoric de Pordenone; des sièges épiscopaux furent même créés; nous avons les noms de plusieurs de leurs titulaires, entre autres Giovanni da Monte Corvino, mort en 1333 archevêque du Khan-balikh (Péking), et André de Pérouse, évêque de Zeitoun, dans la province du Fo-kien. Mais ces entreprises ne devaient pas être de longue durée, le succès ne répondait pas à la difficulté de l'effort et les missions qui en étaient résultées n'eurent qu'une existence éphémère (1).

Les Mongols qui avaient conquis l'empire, et qui professaient en partie le bouddhisme tibétain, subirent bientôt l'influence chinoise et perdirent peu à peu les qualités religieuses et militaires qui distinguent leur race. Leur dynastie, ainsi que nous l'avons dit dans le chapitre précédent, fut remplacée par la dynastie nationale des Ming; les anciens vestiges du christianisme disparurent durant les longues luttes qui furent les causes et les conséquences du nouvel état de choses. Les missions catholiques de l'Extrême-Orient ne furent rétablies qu'au xvi<sup>e</sup> siècle, sous la protection du Portugal, alors tout-puissant dans ces régions, par les membres de la Société de Jésus, dont le plus célèbre, saint François-Xavier, après avoir évangélisé les Indes et le Japon, se préparait à poursuivre son apostolat en Chine, lorsqu'il fut surpris par la mort aux portes mêmes de ce grand empire, dans la petite île de Sancian, près de Macao, le 2 décembre 1552. Ses disciples immédiats ne purent pénétrer que sur le littoral. Le vrai fondateur des missions modernes de Chine est le père Matteo Ricci, jésuite arrivé à Macao en 1583. Sa connaissance profonde des mathématiques, la souplesse de son intelligence et de son caractère, son esprit de tolérance religieuse, favorisèrent ses efforts; enfin la conversion d'un mandarin d'un rang élevé,

(1) Henri Cordier. *Les Missions Catholiques en Chine*. Paris, 1886.

lui donna accès auprès des principales familles de l'Empire.

Le père Ricci, par suite de ces circonstances heureuses, put s'installer à Péking où il mourut en 1610, après y avoir fondé sur des bases solides, la mission qui fut si célèbre au xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. Les premiers empereurs tartares témoignèrent de la bienveillance aux chrétiens; l'œuvre de la conversion des infidèles put donc faire des progrès. Il est à remarquer que pendant longtemps les Jésuites de la mission de Péking furent principalement italiens ou portugais. Les autres corporations religieuses qui vinrent après eux opérer en Chine, les Dominicains, les Franciscains, etc..., comptaient également dans leur rangs peu de Français. Cette cause d'infériorité pour notre nation, n'échappa point à l'œil clairvoyant de Louis XIV, qui chercha à y remédier par un ensemble de combinaisons dont le but principal fut cependant, de développer dans l'Extrême-Orient, l'extension de la foi chrétienne. Le séminaire des Missions-Etrangères, fondé en 1663, fut établi dans des terrains situés rue du Bac qui appartenaient à dom Bernard de Sainte-Thérèse, vicaire apostolique en Perse, évêque de Babylone, qui en fit la concession gratuite. Il fut placé sous la haute protection du Roi. Les jeunes prêtres, que cet établissement devait former, étaient destinés à prêcher la parole du Christ dans les pays lointains. Enfin en 1664, sous l'impulsion de Colbert, la Compagnie des Indes-Orientales se constitua à la condition, disent les lettres patentes, que les intérêts religieux devaient marcher parallèlement avec les intérêts commerciaux, les uns et les autres devant être l'objet de la sollicitude du gouvernement du Roi et de la Compagnie.

La Société des Missions-Etrangères fut chargée par le Saint-Siège d'évangéliser une partie des provinces de la Chine. Vu le grand rôle que cette Société a rempli déjà et celui plus grand encore qu'elle remplit aujourd'hui en Orient, nous croyons ne pas nous écarter de notre sujet en exposant rapidement ses premiers travaux.

Le contrat intervenu entre l'évêque de Babylone et les procureurs des vicaires apostoliques membres de la Société des Missions Etrangères, avait permis de fonder le Séminaire en 1663, mais les choses étaient préparées d'avance. En 1652 un

célèbre missionnaire étranger, le P. de Rhodes, qui avait évangélisé pendant longtemps avec succès la Cochinchine et le Tong-king, fut expulsé de ces régions ainsi que les autres prêtres européens. Pendant son exil et en proie à de sombres inquiétudes pour l'avenir, il mûrit cette pensée que les chrétiens nouvelles étaient exposées à périr sans retour, sous le poids de persécutions prolongées, si l'expulsion des prêtres européens laissait les nouveaux convertis complètement privés de secours spirituels. Le seul remède à ses yeux était pour chaque mission, la création d'un clergé national. Les prêtres indigènes peuvent en effet échapper plus facilement à la persécution; rien ne les trahit, ni leur langage, ni leur physionomie; enfants du pays, ils en connaissent tous les sentiers, ils peuvent, sans guide et sans secours, passer d'une chrétienté dans une autre, porter à tous, presque sans péril pour aucun, des paroles de foi et d'espérance; aussitôt que le calme se fait, ils sont là, prêts à réparer les ruines, ou à soutenir une ferveur excitée par les combats (1).

Depuis longtemps les Papes avaient donné la solution des difficultés qui agitaient l'âme du P. de Rhodes; à plusieurs reprises, ils avaient ordonné la création d'un clergé indigène. Les récents désastres de la mission du Japon prouvaient à tous l'opportunité de ces instructions et la nécessité de les mettre à exécution sur une large échelle. Mais pour établir ce clergé indigène, pour l'instruire, le diriger, organiser ses travaux, en un mot, pour fonder une Eglise, il fallait des évêques; l'évêque est le centre de la vie surnaturelle d'un pays, il est la paternité féconde du Sacerdoce; sans évêque, point de prêtres, sans prêtres, point de sacrements; sans sacrements, point de christianisme. Or c'était, à de rares exceptions près, et toujours avec regret, que les ordres religieux acceptaient cet honneur, même pour ceux de leurs membres qui travaillaient dans les missions; il fallait donc trouver un autre mode de recrutement, et c'est à remplir cette noble tâche que le P. de Rhodes employa ses loisirs forcés (2).

Il revint en Europe, avec l'assentiment de ses supérieurs, en

(1-2) *Nos Missionnaires*, par M. A. Launay. — Déjà cité.

1649. Le pape Innocent X lui donna les pouvoirs nécessaires, il parcourut l'Italie, le Piémont, la Suisse et ne trouva personne. Il fut plus heureux en France, et la Providence lui fit rencontrer sur son chemin, des hommes jeunes encore, profondément chrétiens et qui acceptèrent avec enthousiasme l'œuvre de se dévouer au salut des missions en danger. En même temps que ces hommes formaient librement entre eux une sorte d'association volontaire pour atteindre leur but, de nobles et ferventes chrétiennes se firent les premières bienfaitrices de l'œuvre naissante. Tout était donc prêt, on avait des hommes et des ressources; le pape venait de charger son nonce à Paris de faire les choix. Et pourtant des difficultés se présentèrent (1).

Dès que le gouvernement portugais apprit que Rome songeait à envoyer des évêques français en Extrême-Orient, il réclama avec force au nom du droit de patronage qu'il prétendait avoir sur toutes les Eglises de ces contrées lointaines. On connaît la grandeur du rôle que ce pays avait joué pendant longtemps en Afrique et en Asie, il avait été alors le bras droit de l'Eglise dans ces régions; mais à une foi vive et à un courage chevaleresque avaient succédé les convoitises de l'or et des biens de la terre. Il voyait déjà des commerçants et des soldats de la France suivre ses missionnaires et lui enlever les derniers restes d'une influence presque perdue (2). La Propagande fut longtemps avant de prendre un parti. Enfin elle fut convaincue, et le 8 juin, 1658 le pape Alexandre VII reçut en audience solennelle, MM. Pallu et de Lamothé-Lambert, arrivés de Paris, et leur annonça qu'il nommait le premier, vicaire apostolique au Tong-king, avec l'administration de cinq provinces chinoises, sous le titre d'évêque d'Héliopolis et le second, vicaire apostolique de la Cochinchine, avec l'administration de cinq autres provinces de la Chine et du Japon. Quelques mois plus tard, M. Cotelendi, curé d'Aix, en Provence, fut nommé évêque de Métellopolis, avec le soin de cinq provinces septentrionales de la Chine, de la Tartarie et de la Corée.

(1-2) *Nos Missionnaires*, par M. A. Launay. — Déjà cité.

Tels furent les trois premiers évêques sortis du sein de la société à peine naissante des Missions-Etrangères de Paris, et telle est la base du partage qui a réparti depuis, et qui répartit encore, entre les diverses sociétés ou ordres religieux, les terres à évangéliser dans l'Extrême-Orient. Ainsi que nous l'avons vu, la fondation du Séminaire suivit de près; les lettres patentes de Louis XIV, portant dotation d'une rente annuelle de 15,000 livres, sont en date du 27 juillet 1663. L'œuvre se trouva ainsi complétée. Plusieurs prêtres accompagnèrent les nouveaux évêques et devant la fermeté du Pape, en présence du haut appui du roi de France les résistances du Portugal disparurent au moins en apparence et le service des missions, malgré bien des tracasseries à Macao, put fonctionner.

Les débuts furent pénibles; il s'agissait pour la nouvelle société, de marcher sur les traces des Franciscains, des Dominicains et enfin des Jésuites qui, tous avec courage, continuaient l'œuvre de saint François-Xavier et de ses prédécesseurs orthodoxes. Mais le temps des persécutions locales n'était pas fini et il était difficile de pénétrer dans l'intérieur de ces vastes régions. On prit pied à Siam, où la protection française ne fit pas défaut. Mgr Pallu put enfin partir pour la Chine; pourtant il dut borner ses travaux à la province du Fo-kien, où il décéda le 29 octobre 1664, emportant les regrets et la considération de tous, car non seulement il mourut au champ d'honneur, mais encore il doit être classé au premier rang entre tous les fondateurs de l'illustre corporation dont il fut une des gloires les plus pures.

Pendant ce temps, sur le conseil du père de La Chaise son confesseur et pour compléter le rétablissement de l'influence française à la cour de Péking, Louis XIV prenait la décision d'y envoyer six jésuites français, choisis parmi les plus savants et les plus distingués. Ils arrivèrent en 1687 et devinrent les fondateurs d'une mission spéciale de jésuites français, dont le premier supérieur fut le père de Fontaney. Sous cette impulsion multiple, les progrès du christianisme furent rapides, surtout là où s'étendait l'action des jésuites français ou autres: Habiles à ne froisser que le moins possible les croyances et les pratiques des peuples, ils avaient toléré certains

des usages les plus chers à tous les Chinois, comme les cérémonies en l'honneur des ancêtres. Ils avaient admis, en outre qu'on pouvait être chrétien, tout en prenant part aux hommages officiels rendus à la mémoire de Confucius. Ils ne voyaient non plus aucun inconvénient à désigner le Dieu des chrétiens, par les termes mêmes dont on se sert en Chine pour désigner l'Être suprême. Ces concessions, inspirées sans doute par des considérations d'ordre pratique plus que par une rigoureuse théologie, permettaient de poursuivre l'œuvre de propagation du christianisme sans heurter ni les Lettrés, ni la Cour.

Au commencement du xviii<sup>m</sup> siècle, des chrétientés florissantes avaient été ainsi fondées dans la plupart des provinces et les conversions s'étaient multipliées chaque jour. Il ne nous appartient pas de rechercher dans quelles circonstances les tolérances des Jésuites furent signalées à la Propagande, comme contraires au Dogme; les missionnaires d'origines diverses qui évangélisaient la Chine, se trouvèrent divisés sur cette interprétation délicate. Le pape Clément XI envoya donc, à titre de légat, pour rétablir l'accord et donner ses ordres, Mgr de Tournon, patriarche d'Antioche, homme vertueux, savant et profond théologien, mais qui, à en juger par l'insuccès de sa mission, n'avait pas sans doute les qualités diplomatiques nécessaires. Reçu plusieurs fois en 1703 par l'empereur de Chine, le célèbre Kang-hi, il ne réussit pas à le convaincre. La bulle que le prélat était chargé de faire accepter et qui était à la date du 4 novembre 1704, portait condamnation des tolérances que nous avons résumées dans le paragraphe précédent. L'Empereur trouva que Mgr de Tournon n'avait point qualité pour s'immiscer dans de semblables questions, et s'érigeant lui-même en théologien infallible, il décréta que les Rites de la Chine n'étaient pas incompatibles avec le christianisme. Le même Edit ordonna l'expulsion de tous les missionnaires qui ne se soumettraient pas à ces dispositions.

Après des incidents des plus pénibles pour Mgr de Tournon, et les plus regrettables pour les missionnaires, le légat fut en quelque sorte exilé par l'empereur à Macao, où son autorité

fut méconnue par les autorités ecclésiastiques portugaises. En proie aux plus tristes préoccupations, gardé à vue dans sa demeure, attendant la réponse du pape qui devait lui être apportée par deux jésuites, partis pour Rome dans ce but, il ne tarda pas à subir l'influence du climat dangereux de Macao et à tomber gravement malade. L'annonce que le chapeau de cardinal lui était octroyé ne suffit pas pour relever son moral et il succomba promptement le 8 juin 1710. L'insuccès du voyage du cardinal de Tournon fut un malheur pour les missions de la Chine. L'empereur avait compris tout l'avantage que lui donnait la division des missionnaires et, peu familier avec le dogme catholique, il ne saisissait pas que, du moment où le Pape se serait prononcé définitivement, toutes les dissensions entre missionnaires cesseraient de suite. A ses yeux ces dissensions annonçaient une instabilité manifeste dans les principes de la religion catholique elle-même et dès lors cette religion ne lui inspira plus confiance.

La Cour de Rome comprit le danger et décida en 1719 l'envoi d'un nouveau légat. Son choix porta sur Mgr Mezzabarba, patriarche d'Alexandrie. Celui-ci eut soin de passer par Lisbonne afin d'éviter les difficultés dont nous avons parlé. Au fond ses instructions étaient les mêmes et les prohibitions portées dans la bulle précédente, étaient confirmées. Le Légat obtint, non sans difficultés, d'être reçu par l'empereur, mais ce dernier ayant eu connaissance des termes mêmes de la bulle, fit défense formelle de publier ce document dans toute la Chine. Quelques pourparlers postérieurs eurent lieu ; la mort de l'Empereur qui arriva bientôt, mit un terme à cette tentative. Les jésuites n'en restèrent pas moins attachés à la Cour à titre d'ingénieurs, de savants, d'astronomes, etc..., mais quant aux missionnaires proprement dits, leur situation devint extrêmement difficile. La période de tolérance qui leur avait permis de s'introduire dans le pays et d'y former de nombreuses chrétientés, cessa complètement. Des ordonnances sévères furent promulguées contre les chrétiens, et il ne fut bientôt plus possible aux missionnaires européens de pénétrer ouvertement, dans l'intérieur de l'empire.

La question des Rites fut réglée d'une façon définitive le 11



juillet 1742 par la bulle du pape Benoît XIV « *Ex quo singulari.* » En pratique il en résultait ceci : que tous les missionnaires qui allaient en Chine, à quelque congrégation qu'ils appartenissent, devraient prêter le serment de regarder comme idolâtrique tout hommage rendu à Confucius et aux ancêtres, et de n'employer qu'un seul terme, celui de *Tien-Tchou*, pour désigner l'Être suprême. Ce fut le temps d'arrêt momentané des progrès du christianisme en Chine; pourtant les diverses corporations et sociétés religieuses continuèrent courageusement leurs efforts, mais avec une prudence, une discrétion absolues. Ce fut comme un travail souterrain; les missionnaires européens introduits secrètement dans les provinces ne pouvaient y remplir leur ministère qu'à l'insu des autorités chinoises. Sans doute, dans quelques localités ces autorités fermaient les yeux, mais le plus souvent les mandarins réprimaient avec énergie les tentatives de conversions; les nouveaux néophytes étaient persécutés et les traitements barbares ne leur étaient pas épargnés, non plus qu'aux missionnaires eux-mêmes, qu'on reconduisait d'ailleurs hors des frontières de la Chine, avec défense formelle d'y rentrer, sous des peines encore plus sévères.

Cet état de choses dura pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, nous en connaissons les causes; nous en étudierons les effets, non pas dans ce chapitre, mais dans le récit qui va suivre de l'apostolat de Mgr Pottier (1756-1792). Les résultats obtenus par le prélat et par ses successeurs immédiats, opérant dans les mêmes conditions, permettront de comparer les deux systèmes adoptés ou tolérés par la Cour de Rome, pour l'introduction du christianisme en Chine, savoir : 1<sup>o</sup> *Avant* la solution de la question des rites : tentatives de conversions auprès des personnages influents, en élargissant ensuite le cercle de l'action des missionnaires, en allant des grands au peuple facile à influencer par l'exemple de ceux placés au-dessus de lui, surtout dans un pays hiérarchisé comme la Chine. 2<sup>o</sup> *Après* la solution de la même question : se borner à convertir les hommes de bonne volonté, parce qu'ils étaient malheureux, souffrants, pauvres, et qu'ils avaient besoin des consolations de l'Évangile, que leur condition misérable leur faisait

accepter avec bonheur et pratiquer avec une fidélité souvent héroïque.

Sans anticiper sur les événements qui nous restent à raconter, nous pouvons dire dès à présent que le premier système a conservé des partisans ardents et qui paraissent convaincus. Dans un important article d'une revue célèbre publié en 1886 (1), l'auteur dont le nom ne figure pas, ce qui indique sans doute qu'il est, revêtu du caractère sacré, de même que la lecture de son travail donne la mesure de sa grande capacité, paraît attacher au moins autant d'importance au mode d'introduction du christianisme à employer pour le Céleste-Empire, qu'à l'incident survenu à cette époque, entre le Saint-Siège et la France, incident vidé aujourd'hui et qui a été l'occasion du très remarqué article ci-dessus. Pour son auteur, depuis la bulle de Benoît XIV (1742), le catholicisme semble avoir disparu de la Chine entière, voici d'ailleurs comment il s'exprime :

« Sous le premier successeur de Kang-hi, Young-tching, puis sous Kien-long, qui régna jusqu'au temps de la révolution française, des ordonnances sévères furent promulguées contre les chrétiens. Il n'y eut guère d'exception que pour les missionnaires attachés à la Cour, Jésuites d'abord, puis Lazaristes après la dissolution de la Compagnie. La mission de Péking, bien déchue depuis cette transformation, s'est maintenue néanmoins jusqu'au commencement de notre siècle, grâce aux services qu'elle rendait au gouvernement chinois. Jusqu'en 1814, les fonctions de président du tribunal des mathématiques étaient remplies par un religieux européen, d'ordinaire un Français. A cette époque, les missionnaires de Péking eux-mêmes sont dispersés et il ne reste plus en Chine que quelques religieux obligés de se cacher pour échapper aux poursuites des mandarins, au bout desquelles pouvait être le martyre. En effet, des peines draconiennes avaient été prononcées par le code pénal de 1814, sous l'empereur Kia-king, contre les chrétiens étrangers et indigènes, contre ceux

(1) *Les Missions Catholiques en Chine et le Protectorat de la France*, par X... *Revue des Deux Mondes*; n° du 15 décembre 1886, Paris.

qui voudraient se convertir à leurs doctrines, et contre les magistrats qui ne sauraient s'opposer à ces conversions. »

Après avoir rappelé les nouveaux efforts tentés depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, surtout depuis que le Céleste-Empire n'est plus fermé aux Européens, et que des traités spéciaux protègent les missionnaires, l'auteur de l'article en question, signale la nécessité de frapper de nouveau les esprits en Chine par la supériorité de nos connaissances physiques et mathématiques, supériorité que les hautes classes de la société de ce pays sont en état de comprendre. « L'ère des grands progrès, dit-il, ne commencera pour le christianisme, que du jour où il comptera parmi ses adhérents quelques membres de cette aristocratie intellectuelle, recrutée au concours, à qui sont confiées les destinées de l'immense démocratie chinoise. Ce jour-là, il appartient, croyons-nous, au Saint-Siège de le hâter, en apportant des tempéraments au régime de la bulle de 1742, qui établit une si déplorable incompatibilité entre les devoirs des mandarins et les exigences de la doctrine chrétienne. »

Sans doute un pape peut annuler ses propres bulles et celles de ses prédécesseurs; témoin les décrets contradictoires d'Innocent X, d'Alexandre VII, de Clément IX, d'Innocent XII, de Clément XI, de Clément XII, et de Benoît XIV, sur cette même question des rites. Pourtant tout en reconnaissant avec la soumission la plus complète et le respect le plus absolu, l'infaillibilité du Saint-Siège, ce que tout catholique est obligé de faire, il est permis d'observer que, eu égard à la difficulté des relations entre l'Europe et la Chine, à l'ignorance où l'on se trouvait généralement de l'histoire et des mœurs de ce pays, et enfin à la difficulté très grande pour les Pontifes romains, d'être renseignés avec une exactitude rigoureuse sur les faits et les circonstances, plusieurs de leurs décrets ont pu être rendus ou rapportés jadis sans préjuger le fond même des choses. La bulle de Benoît XIV « *Ex quo singulari* » en date du 11 Juillet 1742, n'a au contraire jamais été modifiée depuis lors. Or, ce pape était doué d'une intelligence remarquable; c'était un théologien éminent, un esprit aussi large qu'élevé. Sans doute il ne connaissait pas personnellement la Chine

mais, indépendamment de la lumière d'en haut qui n'a pu lui manquer, les travaux de ses prédécesseurs étaient faits pour l'éclairer. Si donc il a pris la grave décision dont nous venons de parler, c'est que le bien de l'Eglise et les besoins de l'introduction du catholicisme en Chine la rendaient nécessaire. Il fallait, en effet, essayer aussi cette introduction en s'adressant non pas seulement aux grands, mais aux petits de la terre, en employant, outre des savants, des mathématiciens, etc. d'humbles missionnaires animés uniquement de l'amour de Dieu, travaillant dans l'obscurité et, entre les principales vertus apostoliques, pratiquant avant tout, la pauvreté, l'humilité et le renoncement à eux-mêmes.

Cette sorte d'apostolat a été pratiqué en Chine pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle, avant et après la bulle de 1742. Il eût été intéressant de connaître l'avis de l'auteur de l'article de la *Revue des Deux Mondes* sur ce point capital. Nous aurions préféré voir rappeler par lui, plutôt que par nous-même, en prenant comme exemple celle des provinces de la Chine dont nous devons nous occuper et sans vouloir porter préjudice aux résultats obtenus sur d'autres points, qu'en 1756 il ne restait plus que trois ou quatre mille chrétiens au Su-tchuen; qu'en 1792, à la mort de Mgr Pottier vicaire apostolique de cette province, il y en avait déjà au moins 25.000; qu'en 1801, au décès de Mgr de Saint-Martin, son ancien coadjuteur et son successeur immédiat, on en comptait 40.000; qu'enfin en 1813 lorsque Mgr Dufresse périt dans la grande persécution, leur nombre ne s'élevait pas à moins de 60.000. Tous ces chrétiens appartenaient aux classes modestes, ou même tout à fait inférieures de la société chinoise, et tandis que la plupart des anciennes chrétientés fondées dans d'autres provinces de Chine, sur l'exemple des grands, avaient disparu devant les persécutions, sans laisser de traces, de même que la neige disparaît sous l'action d'un soleil ardent, tout au contraire les chrétientés du Su-tchuen ont été et sont encore la gloire et l'honneur des missions de Chine. Elles ont résisté à tous les efforts des Lettrés et du gouvernement chinois. Elles subsistent encore plus nombreuses et plus puissantes, sur les lieux mêmes où elles ont été fondées, il y a environ 150 ans...

Cette appréciation n'est pas de nous, elle est empruntée aux relations de voyage de M. l'abbé A. David, de la compagnie de Saint-Lazare, membre de l'Institut de France, un des plus zélés missionnaires de notre époque et l'un des plus savants. Il a parcouru lui-même les lieux dont il parle, son opinion a donc la double valeur du chrétien et du touriste qui a vu de ses yeux.

L'exemple des grandes missions du Su-tchuen serait-il gênant pour les partisans de la réforme de la Bulle du 11 Juillet 1742 et l'aurait-on passé volontairement sous silence? Une pareille preuve eût été difficile à contester. Quoi qu'il en soit tout progresse, tout se transforme, les conditions dans lesquelles nous nous trouvons vis-à-vis du Céleste-Empire en 1890, sont bien différentes de ce qu'elles étaient en 1742. Le Saint-Siège adoptera peut-être dans sa sagesse, d'autres règles que celles encore en vigueur, pour l'administration spirituelle des Missions de Chine. Quoi qu'il arrive nous tenons à avoir bien établi que l'ancien régime, celui de la bulle de Benoit XIV, n'a pas produit des effets aussi désastreux que l'on veut bien dire, et que la situation présente est loin d'être défavorable en Chine pour l'ensemble des chrétientés qui y sont établies, sans répondre cependant à toutes les espérances, à toutes les aspirations.

Dans ce qui précède nous n'avons parlé que du Su-tchuen, parce que c'est de l'évangélisation de cette province que nous devons nous occuper spécialement; mais il n'entre pas dans notre intention, en gardant le silence sur les travaux évangéliques semblables qui ont eu lieu depuis 1742 dans d'autres parties de la Chine, de vouloir diminuer en rien les mérites des divers ordres religieux qui y ont pris part.

Les dix-huit provinces de cet immense empire sont ainsi réparties entre les diverses sociétés chargées de les évangéliser : Le Kiang-sou et le Ngan-hœi, réunis sous le nom de Kiang-nan et le Pé-tché-ly oriental sont confiés à la compagnie de Jésus; le Chan-tong septentrional, le Chan-si, le Chensi septentrional et le Chen-si méridional sont administrés par les RR. PP. Mineurs-Observantins; le Chang-tong méridional par les Missions Etrangères de Stéyl; le Kan-sou

par la mission belge de Scheut; le Hou-nam méridional par les PP. Augustiniens de Manille; le septentrional, le Hou-pé oriental, occidental et méridional, par les RR. PP. Mineurs-Réformés; le Pé-tché-ly septentrional et méridional, par les Lazaristes, ainsi que le Kiang-si septentrional, oriental et méridional et le Tché-kiang. Une mission espagnole a deux évêques à Fou-tchéou et à Amoy, pour le Fo-kien et l'île de Formose. La Société des Missions-Etrangères de Paris est chargée du Kouang-tong, du Kouang-si, du Su-tchuen occidental, méridional et oriental, du Yun-nan et du Kouy-tchéou. N'oublions pas la Mission de la Congrégation de Milan, qui dirige le Honan septentrional et méridional et Hong-kong.

A chacune de ces provinces ou divisions de provinces correspond un vicaire apostolique qui est à la tête d'un certain nombre de missionnaires européens et de prêtres indigènes. On voit par là quelle est la puissance des moyens d'action actuels du catholicisme en Chine, et les espérances qu'il est permis de concevoir. La prédication de l'Évangile n'ayant été libre en réalité que depuis 1860, les résultats immédiats à signaler ne peuvent encore être bien considérables, puisqu'on se trouve en présence d'une population de trois à quatre cent millions d'habitants. Pourtant il y a en Chine au moins cinq cent mille chrétiens zélés, fervents et solides. C'est là un noyau précieux qui doit préparer pour un moment donné, que Dieu seul connaît, le triomphe de son Église et de la civilisation.

Il y a pourtant quelques ombres à ce tableau, par suite de circonstances trop longues à raconter ici, et glorieuses pour notre pays, la France est actuellement protectrice de toutes les missions catholiques de Chine, à quelque nationalité qu'elles appartiennent. Ce rôle si honorable est difficile à remplir et nous avons eu il y a peu d'années avec le Céleste-Empire une guerre profondément regrettable à tous égards, dont les conséquences auraient pu être désastreuses pour ces missions. Les difficultés politiques auxquelles nous sommes en proie, peuvent nous amener à renoncer à notre situation si enviée de protecteurs du catholicisme dans l'Extrême-Orient, t alors le gouvernement chinois en profiterait pour retirer

des concessions arrachées par la force. L'avenir n'est donc pas complètement assuré. Quand même il le serait sous le rapport précédent, il existe en Chine même d'autres causes d'appréhension, de retard, et de difficultés qui méritent d'être signalées.

Depuis que son territoire n'est plus fermé aux étrangers, un certain nombre de missions protestantes se sont établies dans le Céleste-Empire, et ont choisi les mêmes centres d'action que les catholiques. Elles ont commencé à fonctionner à dater de 1842, c'est-à-dire après le traité de Nanking et seulement dans les cinq ports ouverts en vertu de ce traité. Depuis 1860, elles se sont répandues un peu partout, excepté au Tibet et dans le Turkestan chinois. Le nombre des missionnaires protestants est d'environ 250, presque tous anglais ou américains; ils sont assistés de 600 aides indigènes et ont fondé une vingtaine d'hôpitaux et plus de trois cents écoles fréquentées par 7 à 8,000 enfants. Les ressources considérables dont disposent les missions protestantes expliquent ces nombreuses fondations; malgré cela, le nombre des Chinois convertis au protestantisme est relativement faible, on l'évalue à environ 50,000, résidant surtout dans le Fo-kien.

La différence de l'enseignement catholique et de l'enseignement protestant ne saurait échapper à la finesse des Chinois, et malheureusement elle est entre leurs mains une arme regrettable, car elle ébranle leur confiance dans l'unité de la religion chrétienne et dans sa vérité même. Outre ce préjudice purement moral, la présence des ministres protestants près des missionnaires français a été l'occasion, pour ces derniers, de préjudices matériels très graves et très nuisibles à la prospérité des missions mêmes.

Arrivés au Su-tchuen depuis quelques années seulement, ils ont cru pouvoir impunément braver l'opinion sans céder devant les préjugés, ni tenir aucun compte des usages du pays. Pour occuper leurs loisirs, il leur fallait à eux et à leurs familles, (car ils amènent leurs femmes et leurs enfants,) des installations complètes d'hiver et d'été, des villas agréables. A quelques lieues de Tchong-king, trouvant une pagode à leur convenance, ils s'y établirent. Les Chinois, indignés de voir des

étrangers, surtout des femmes, occuper cette pagode, leur suscitèrent mille avanies, et finirent par les en chasser. Cette leçon ne leur profita point; ils achetèrent en 1885 pour s'y établir des terrains situés à proximité de la ville, et que les Chinois regardaient comme des lieux de bonheur pour la cité. Au commencement de juin 1886, le peuple, exaspéré, se porta en masse vers une de ces maisons, en brisa la porte d'entrée et proféra des menaces contre ses habitants. Dès lors, les esprits s'aigrirent, et les placards contre ces audacieux étrangers se multiplièrent à l'infini.

Jusque-là, les missionnaires catholiques n'étaient point en cause, mais le premier juillet, la populace, s'étant ruée sur les établissements qui lui faisaient ombre, ne connut plus de frein. Encouragée par ce premier exploit, elle se porta en masse sur la mission catholique qu'elle mit au pillage... Il a fallu du temps avant de pouvoir relever les ruines faites en quelques jours; l'effet moral produit a été encore plus désastreux que les dégâts matériels (1).

Il est certain que la compétition des missions catholiques et protestantes est pour les Chinois des hautes classes l'argument décisif contre le christianisme; toutefois, il est bon de ne point s'alarmer outre mesure de cette compétition et de l'accepter telle quelle, comme une condition du développement même du catholicisme. Dans l'Inde, gouvernée par une nation protestante, les missions catholiques font la même concurrence et avec des succès décisifs, aux missions protestantes. L'essentiel, c'est la liberté, la sécurité, le droit pour tous de propager la pensée chrétienne sous quelque forme qu'elle se manifeste.

Un autre grand obstacle au développement de la religion chrétienne, en Chine comme dans tout l'Orient, est l'influence de l'Islam; cependant en Chine, les musulmans et les chrétiens sont moins séparés que dans l'Inde ou en Tartarie. M. l'abbé David considère même qu'en cas de persécution, l'alliance des musulmans et des chrétiens suffirait à tenir le gouvernement

(1) *Compte rendu de la Société des Missions-Etrangères de Paris, pour 1886.*



chinois et les Chinois eux-mêmes en respect. Cette opinion est peut-être empreinte d'un optimisme exagéré, mais on doit se rappeler que les Tchang-mao (rebelles aux longs cheveux) dont la révolte a tant inquiété le gouvernement impérial, étaient surtout des musulmans.

Les obstacles provenant des mœurs, des habitudes des Chinois eux-mêmes, méritent un plus complet examen. Un indifférentisme profond, radical en matière de religion est selon M. Huc, dont les importants travaux sont si connus, l'obstacle principal qui arrête la Chine dans la voie du christianisme. Absorbé par l'idée du lucre, le Chinois, dit-il, a une vie toute de matérialisme, et n'a pas le temps de s'occuper de l'âme, de la vie future et de Dieu. Cette appréciation sévère remonte déjà à plus de trente ans; elle est combattue par celle bien plus récente d'un missionnaire et voyageur non moins célèbre, M. l'abbé David, que nous avons déjà cité et suivant lequel les Chinois seraient au contraire très religieux, économes, laborieux et dociles. D'après lui, la Chine offre partout le spectacle d'une agglomération immense d'hommes, (c'est la plus grande qui ait jamais existé; M. David la porte à 400 millions d'habitants au moins) sans unité de patrie, de religion, de civilisation, obéissant par tradition à un gouvernement qui ne suffit à sa tâche qu'avec peine et qui la limite absolument dans le maintien de l'ordre matériel et de la perception des impôts. Tout le reste va comme il peut, au gré des mandarins.

Il y a évidemment du vrai dans les deux appréciations; nous croyons pourtant que la seconde se rapproche plus de la vérité. Aussi au lieu de se laisser saisir par une sorte d'effroi et de découragement, quand on compare ce qui a été fait en Chine, avec ce qui reste à faire, il nous semble qu'il faut au contraire attendre avec patience et espérer. Cette immense machine administrative, qui dure depuis des milliers d'années et qui se résume dans le Mandarinat, est-elle assurée de bien longs jours, maintenant que le Céleste-Empire est ouvert aux idées modernes? Nous ne le croyons pas; tout indique au contraire qu'elle peut, et qu'elle doit se détraquer très rapidement. Quel est l'ordre de choses qui lui succèdera? Nous

l'ignorons; mais il n'est pas impossible que cette nouvelle situation soit plus favorable que l'ancienne, à la propagation du christianisme, c'est même très probable. Dès lors pourquoi se presser de réformer la législation spirituelle qui règle depuis un siècle et demi, le mode d'organisation des missions de Chine et de donner par là une sorte de consécration et de vie nouvelle à un pouvoir odieux qui s'éteint, à un édifice fatal qui s'écroule? La situation présente paraît sauvegarder les résultats obtenus. Il semble que cela suffit. Les proverbes sont la sagesse des nations; et n'y en a-t-il pas un ainsi conçu : « Tout vient à point à qui sait attendre? » Or l'Eglise est éternelle comme son divin époux et maître; il est permis de dire d'Elle comme de Lui : « *Patiens quia æterna...* » Tel est le langage que l'on peut tenir en se plaçant sur le terrain de la décomposition prochaine de l'Empire Chinois. Nous reconnaissons volontiers que cette manière de voir a de nombreux contradicteurs. Aux yeux de bien des personnes la puissance chinoise est plus redoutable qu'on ne le pense dans le présent, et même pour l'avenir ne laisse pas d'être un danger des plus menaçants pour l'Europe elle-même.

Des circonstances malheureuses, disent-elles, (révolte des Taïpings, infériorité de l'armement, ignorance de l'art moderne de la guerre etc...,) ont permis à la France et à l'Angleterre d'imposer à la Chine le traité de Tien-tsin, après s'être emparées de la capitale au moyen d'une expédition peu considérable. De même la Russie a pu se faire céder de vastes territoires à peu près stériles au nord du fleuve Jaune et établir son protectorat dans une partie du Turkestan chinois. Mais en ce qui regarde la Russie, ce protectorat a dû être déjà abandonné, sous certaines conditions, et une nouvelle province chinoise a été définitivement établie dans le Turkestan. De plus la frontière de la Sibérie Russe est immense et peu protégée; tandis qu'en regard, la frontière chinoise est très forte. Enfin l'influence russe, qui voudrait s'implanter dans la Corée, petit royaume voisin et vassal de la Chine, est combattue avec énergie, et non sans succès, par celle de ses anciens suzerains. En ce qui concerne les autres nations européennes, il faut bien reconnaître que l'armement des Chinois a fait d'immenses

progrès et que les forces mises en avant en 1858 seraient tout à fait insuffisantes aujourd'hui pour obtenir des résultats semblables. Beaucoup de ceux qui connaissent la Chine, qui calculent dans quelle proportion rapide se multiplie incessamment son innombrable population, craignent qu'à un moment donné, en présence de l'insuffisance future du territoire chinois pour nourrir ses habitants, l'Europe ne se trouve exposée à des invasions formidables rappelant celles des Barbares qui détruisirent l'empire Romain.

En résumé le point de savoir si l'Empire chinois est ou n'est pas à son déclin, constitue une de ces questions difficiles sur la discussion de laquelle il ne nous est pas permis, dans un ouvrage de la nature de celui qui nous occupe, d'entrer dans des développements suffisants; nous nous bornons donc à la signaler, à cause de l'influence très grande que sa solution est destinée à exercer sur les décisions futures de la Cour de Rome et par conséquent sur l'avenir du christianisme dans le Céleste-Empire.

## CHAPITRE III

### APERÇU HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE SUR LE SU-TCHUEN

**Aperçu historique, description géographique. Renseignements officiels fournis en 1886 par les agents consulaires français. — Quelques mots sur le Yun-nan et le Kouy-tchéou.**

Le Su-tchuen ayant été le principal théâtre de l'apostolat de Mgr Pottier, quelques notions sur la géographie de cette province et sur les mœurs de ses habitants nous paraissent indispensables afin de faire connaître, au moins par aperçu, la physionomie d'une des régions les plus importantes de la Chine, dans ce qui lui est le plus particulièrement propre. Le Su-tchuen fut entièrement dévasté dans le courant du xvii<sup>e</sup> siècle, lorsque les Tartares firent la conquête du Céleste-Empire. Ses courageux habitants leur résistèrent très longtemps, et les Tartares n'en devinrent entièrement maîtres qu'en 1680. Aussi, à cette époque, et pendant un certain temps après, les villes devinrent presque désertes et une grande partie des terres resta inculte. Ces désastres se réparèrent vite, grâce à la multiplication si rapide de la population en Chine, à la grande fertilité du sol et aux bienfaits de la paix. Aussi en 1756, époque à laquelle Mgr Pottier parvint à s'y introduire, le Su-tchuen avait déjà reconquis son ancienne prospérité.

De même que cette province est une des plus belles de la Chine entière, sinon la plus belle, dit M. Huc, de même Tch'ing-tou-fou sa capitale, est une des plus belles villes de

l'Empire chinois. Elle est située au milieu d'une plaine d'une admirable fécondité, arrosée par de belles eaux et bornée à l'horizon par des collines aux formes variées et gracieuses. Ses principales rues sont assez larges, pavées en entier avec des grandes dalles, et d'une telle propreté qu'on serait tenté de se demander, en les parcourant, s'il est bien vrai qu'on est dans une ville chinoise. Les magasins, avec leurs longues et brillantes enseignes, l'ordre exquis qui règne dans l'arrangement des marchandises qu'on y étale, le grand nombre et la beauté des tribunaux, des pagodes et des établissements de la classe des lettrés, tout contribue à faire de Tching-tou-fou, une ville en quelque sorte exceptionnelle, c'est du moins l'impression qui nous est restée, même après avoir visité, dans la suite, les cités les plus renommées des autres provinces (1).

Les habitants de Tching-tou-fou, dit-il encore, sont parfaitement à la hauteur de la célébrité de leur ville. La classe supérieure, qui est très nombreuse, se fait remarquer par une grande élégance dans les manières et dans les vêtements. La classe moyenne rivalise avec la première de politesse et de courtoisie et paraît vivre dans l'aisance. Les pauvres sont, sans contredit, très nombreux à Tching-tou, comme en Chine dans tous les grands centres de population, mais on peut dire que les habitants de cette ville paraissent, en général, jouir de plus de bien-être que partout ailleurs. La richesse et la beauté de Su-tchuen semblent avoir exercé une grande influence sur sa population. Elle a généralement les manières plus distinguées que celles des habitants des autres provinces. On remarque dans les grandes villes, à un degré moindre toutefois que dans la capitale, de l'ordre et une certaine propreté relative. L'aspect des villages même et des fermes témoigne de l'aisance de ceux qui les habitent. On ne trouve pas dans le Su-tchuen ces patois presque inintelligibles qu'on rencontre si fréquemment dans les autres provinces. A peu de choses près le langage qu'on y parle a la même pureté que celui de Péking.

(1) M. Huc, *l'Empire Chinois*, tome I, page 80.

Les habitants du Su-tchuen ont le caractère ferme et énergique, parfois batailleur ce qui les fait redouter et leur donne beaucoup de considération dans les autres provinces. Ils ont bien plus de penchants et d'aptitudes pour l'agriculture et l'industrie que pour le commerce proprement dit; il est à remarquer que l'industrie de la soie y est très prospère. C'est ce caractère énergique qui les a soutenus dans les luttes entreprises par les mandarins pour extirper de leur cœur la religion chrétienne, à laquelle bon nombre d'entre eux se sont convertis. On pourrait citer d'innombrables exemples de la force et du courage avec lesquels ils ont supporté les persécutions et les tortures. Leur constance inébranlable a fini par triompher de la cruauté de leurs bourreaux (1).

La richesse et l'importance du Su-tchuen ont appelé de nos jours l'attention, en vue des nouvelles relations commerciales qui tendent à se multiplier entre la Chine et l'Europe. C'est dans ce but que les agents diplomatiques de la France à l'étranger ont été invités, à fournir des renseignements sur l'état actuel de cette province. Nous puisons dans leurs rapports les détails ci-après qui exposent non seulement la situation présente, mais qui éclairent d'un jour nouveau l'état ancien, en expliquant les sources permanentes de la prospérité de cette province.

Le Su-tchuen (les quatre rivières), est la plus grande et aussi la plus riche des dix-huit provinces du Céleste-Empire. située entre les 26° 10' et 33° de latitude nord et 98° 20' et 108° de longitude est, cette province mesure environ du nord au sud 3.200 ly (1814 kilomètres) et de l'est à l'ouest 700 ly (396 kilomètres). Elle touche le Kan-sou et le Chen-si au Nord; à l'est, le Hou-pé; sa limite occidentale est le Thibet; le Kouy-tchéou et le Yun-nan sont ses voisins au midi. Le nombre de ses habitants est évalué à plus de 35 millions. Elle contient douze *fou* ou cités de premier ordre; neuf *tin* et dix-neuf *tchéou*, villes de deuxième ordre; cent douze *hien*, villes de

(1) Ces renseignements nous ont été donnés ou confirmés par M. le Directeur Cottin, du Séminaire des Missions-Etrangères, qui a passé plus de onze ans au Su-tchuen et dont les appréciations nous ont été d'un grand secours.

troisième ordre, sans compter une quantité innombrable de villes non classées dans ces trois degrés, de bourgs, de bourgades et de villages. A l'exception de la plaine de Tchong-tou-fou, qui est un immense cirque de 1.200 milles carrés à une altitude de 1.800 pieds environ au centre de laquelle se trouve la florissante capitale de la province, le Su-tchuen est un enchevêtrement de montagnes et de collines.

Une ligne presque droite partant de Long-ngan-fou au nord et aboutissant à Ping-chan-hien sur le Kin-cha-kiang, divise la province entière en quatre districts, savoir : le Su-tchuen oriental, méridional, occidental et septentrional. C'est dans la partie orientale, que l'activité commerciale et industrielle se concentre plus particulièrement, et Tchong-king-fou, situé au confluent du Yant-sé et du Kia-ling-ho, est le point central sur lequel se dirige une grande portion des riches produits de la province. Le Su-tchuen occidental dans sa partie nord-ouest est moins habité, moins connu et encore très inaccessible. C'est dans les hautes montagnes de ces régions que se trouvent les Si-fan à l'ouest de Long-ngan-fou. Le chef de cette tribu réside à Tsou-ta-ti, sur la rivière de Ta-tou. Les *Mantsse*, qui occupaient autrefois les grandes cités de Ya-tcheou-fou, *Kia-ting* et Su-tcheou-fou, se sont retirés aujourd'hui au nord-est de Kouan-hien; on en trouve encore cependant sur le Ya-ho dans la partie située entre Ya-tcheou-fou et Kia-ting-fou, sur le Min. Les Lolos, une des tribus les plus indépendantes et qui reste en lutte constante avec les Chinois, ont le commencement de leur territoire au Sud de Ya-tcheou-fou et s'étendent dans les montagnes qui longent le Kin-cha-kiang. Ils occupent toute la région comprise entre le Su-tcheou-fou et le Ning-juen-fou. Ces *Ye-jen* (sauvages) interrompent les communications, pillent parfois les villes, ravagent les campagnes et trop souvent enfin les villages.

Le climat du Su-tchuen, quoique chaud et humide, est sain. A l'inverse de la plupart des autres provinces de la Chine, les pluies sont parfois fréquentes en hiver. Aussi les brouillards se dissipent difficilement dans ces successions de vallées étroites et profondes.

Cette belle province est admirablement arrosée et servie

par plusieurs cours d'eau qui viennent se perdre dans le Yang-tse-kiang, ou fleuve Bleu. Ce grand fleuve traverse le Su-tchuen et est navigable jusqu'à Ping-chan-shien pour les jonques de commerce. A Tchong-king-fou il reçoit les eaux du Kia-ling qui descend des montagnes de Han-tchong dans le Chen-si. Plusieurs autres affluents complètent, sur la rive gauche du fleuve Bleu, les voies de communication et la fertilisation de la province. Le fleuve Bleu n'a au contraire sur sa rive droite qu'un seul affluent navigable, le Ou-kiang, qui prend sa source dans la province du Kouy-tcheou et débouche à Fou-tcheou.

Les communications par voie de terre sont aujourd'hui très nombreuses, mais quoique plus sûres, elles sont moins fréquentées que celles par eau qui étaient seules en usages, il y a un siècle, malgré les rapides que l'on rencontre dans les rivières du Su-tchuen et qui rendent la navigation difficile et périlleuse.

Les produits de cette province, sauf le sel et la houille, sont essentiellement agricoles. L'industrie séricicole y est très répandue. Les soies jaunes s'exportent, mais les blanches sont presque entièrement consommées dans le pays, dont les habitants en usent une quantité considérable. La culture du pavot est également très répandue dans tout le Su-tchuen. Elle tend à s'y développer dans des proportions très considérables, ce qui constitue pour cette province une grande source de richesses nouvelles. Les décrets qui interdisent cette culture en Chine, restent lettres mortes. L'opium chinois est préféré par les femmes, celui de l'Inde a conservé la faveur des hommes. La consommation en est si grande que l'importation de l'opium indien n'a pas diminué en quantité, seulement son prix a baissé. Le prix de l'opium indigène est moins élevé quoique sa préparation ait fait beaucoup de progrès, il échappe souvent à l'impôt, et cette industrie est des plus lucratives pour la province. La cire blanche, produite par un arbre vert à larges feuilles pointues, donne, un produit considérable. La canne à sucre se cultive partout. Les huiles végétales s'obtiennent en grande quantité, enfin le tabac et le chanvre croissent en abondance. Si nous ajoutons que le Su-tchuen produit du thé et du riz en quantité suffisante, pour les



besoins d'une population de plus de 40 millions d'habitants, on pourra juger à quel point cette province est bien partagée. Pourtant, même encore à notre époque, et avec le perfectionnement relatif actuel des voies de communication, on peut redouter la famine dans le cas où la récolte du riz viendrait à manquer complètement. Le cas s'est présenté en 1871 et 1872 et ces désastres étaient bien autrement graves au dix-huitième siècle. La grande difficulté des approvisionnements porte alors les habitants à émigrer dans les provinces voisines, notamment dans celle du Kouy-tcheou où les céréales sont à meilleur marché.

N'oublions pas de signaler la présence de la houille et de l'antracite qui abondent au Su-tchuen. Jusqu'à ce jour les mines ont été exploitées avec des moyens très primitifs au détriment de la qualité et de la quantité. De nombreux puits salants, dont les produits ne sont pas inférieurs au sel marin, sont une ressource précieuse pour une région si éloignée de l'Océan et pour les provinces voisines. Les produits médicaux les plus variés et de la meilleure qualité abondent au Su-tchuen, notamment la rhubarbe, le safran etc... Enfin les gisements de métaux, s'ils sont moins nombreux que dans le Yun-nan, n'en constituent pas moins une ressource précieuse.

Aujourd'hui le Su-tchuen exporte dans le reste de l'Empire pour 30 à 40 millions de taëls, ce qui procure aux habitants une aisance d'autant plus grande, qu'à part les temps de famine, cette province ne demande à ses voisins qu'un seul article d'importation, le coton et encore pour une somme assez faible. Les détails ci-dessus puisés à des sources officielles, comme nous l'avons dit précédemment, complètent et confirment les appréciations et les renseignements contenus dans divers ouvrages publiés pendant le cours de ce siècle sur le Céleste-Empire, tels que ceux bien connus de MM. Huc et de Courcy, sans omettre les récits des missionnaires eux-mêmes (1).

(1) *Bulletin consulaire français*, tome XII, 1886. Extraits du rapport de M. de Bézaure complétés et rectifiés sur les lieux-mêmes.

Quelques mots seulement sur le Yun-nan et le Kouy-tcheou, provinces limitrophes du Su-tchuen, qui firent partie du vicariat apostolique de Mgr Pottier, pendant tout le temps de son séjour en Chine. Le Yun-nan est très montagneux; l'air y est en beaucoup d'endroits très malsain, mais la population est loin d'être aussi dense qu'au Su-tchuen et se compose en grande partie de peuplades presque indépendantes de la Chine. La richesse et la prospérité de cette province sont bien inférieures à celles de la précédente. Le Kouy-tcheou est également très montagneux et ses habitants sont plus grossiers que le reste des Chinois. Malgré son étendue, les ressources propres du Kouy-tcheou et sa population sont bien inférieures à celles du Su-tchuen. Il est permis pourtant de prévoir dans un avenir assez peu éloigné, le développement industriel et commercial de ces deux dernières provinces qui se trouvent, par leur situation topographique, devoir profiter amplement de l'extension future et forcée des relations entre l'Inde et l'Indo-Chine d'une part, et d'autre part la Chine, qui ne pourra toujours rester presque fermée aux peuples voisins du côté de ses frontières continentales, pas plus qu'elle n'a pu interdire aux flottes étrangères l'accès de ses ports maritimes.

## CHAPITRE IV

### LE CHRISTIANISME AU SU-TCHUEN DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'EN 1756.

**Exposé des tentatives d'évangélisation faites jusqu'en 1756, époque de l'arrivée de M. Pottier dans la province. — Premiers travaux de la Société des Missions-Etrangères de Paris. — Persécution générale dans l'Empire Chinois au commencement du dix-huitième siècle et expulsion successive de la plupart des missionnaires européens. — Efforts infructueux pour en faire parvenir de nouveaux. — Découragement des Vicaires apostoliques. — La situation était désespérée quand M. Pottier parvint à s'introduire au Su-tchuen en 1756. — Il y reste 37 ans, comme chef de la mission : 1756-1792. — L'histoire de ses travaux qui va suivre est celui de la mission elle-même.**

Les origines du christianisme au Su-tchuen, sont entourées d'obscurités et d'incertitude; les documents qu'il est permis de consulter sont rares et incomplets. On peut admettre par induction que dès le septième siècle la Foi y a été prêchée, puisqu'elle l'a été à cette époque dans la province voisine du Chen-si, comme le démontre la célèbre inscription de Si-ngan-fou. Mais il n'est resté aucune trace de ces tentatives probables. Longtemps après, au seizième et au dix-septième siècle, les Jésuites et d'autres corps religieux, marchant sur les traces de saint François-Xavier, évangélisèrent une partie des provinces de la Chine au nombre desquelles fut certainement le Su-tchuen, où le nombre des prosélytes dut être considérable. A l'appui de cette assertion, nous citerons le fait suivant relaté dans

une lettre du 30 septembre 1768 écrite par M. Pottier à MM. Hody et Darragon. — Il parle d'un temple, situé dans une partie éloignée du Su-tchuen, qu'il n'a pas vu lui-même, mais dont l'existence a été constatée par d'autres missionnaires, et dans lequel il existerait une pyramide sur laquelle sont gravés les préceptes de la religion chrétienne. D'après son architecture ce monument aurait eu à cette date, environ deux siècles d'existence, et aurait été construit par conséquent entre le milieu et la fin du seizième siècle, époque à laquelle il y avait dans cette province de nombreux chrétiens convertis, dit-il, par les Jésuites, chrétiens qui auraient été massacrés postérieurement dans les grandes guerres qui ont accompagné l'invasion et la dernière conquête Tartares.

Dans une autre lettre du 17 novembre 1781 le même prélat écrivant au directeur du séminaire à Paris, rappelle de nouveau que l'avènement de la dynastie nouvelle a été marqué par le massacre de la population indigène presque entière du Su-tchuen. Les anciennes chrétientés fondées par les Jésuites ont donc complètement disparu alors.

Observons que Mgr Pottier est allé à Si-ngan-fou, capitale du Chen-si, pour son sacre en 1769, c'est-à-dire un an après la date de la première des deux lettres ci-dessus et qu'il a vu de ses yeux la célèbre inscription remontant à plus de dix siècles découverte dans cette ville en 1625. Il n'y a donc aucune confusion possible entre ce dernier fait et le premier.

Nous avons dit que le 17 août 1638 le pape Alexandre VII avait confirmé un décret de la Propagande nommant Mgr Pal-lu, évêque d'Héliopolis, Vicaire Apostolique du Tong-King, avec l'administration de cinq provinces chinoises, parmi lesquelles étaient le Su-tchuen et les circonvoisines. Pourtant le Prélat n'eut pas le temps d'évangéliser cette première province; il mourut en 1684, dans le Fo-kien. M. Artus de Lyonne, membre de la Société des Missions-Etrangères de Paris, fut le premier vicaire apostolique du Su-tchuen. Sacré à Canton, évêque de Rosalie, le 30 novembre 1699, il se disposait à aller défricher cette terre inculte, pour y planter de nouveau l'étendard de la Foi, mais les affaires des missions

de Chine l'ayant obligé de repasser en Europe, il envoya au Su-tchuen, à sa place, MM. Basset et de la Balluère, missionnaires français du Séminaire des Missions-Etrangères, auxquels furent adjoint, MM. Appiani et Müllener, missionnaires italiens de la Congrégation de Saint-Vincent de Paul, dite des Lazaristes (1).

Ces missionnaires arrivèrent dans la province au commencement de 1702, et n'y trouvèrent que quelques nouveaux chrétiens qui avaient été baptisés par des missionnaires Jésuites dans le Hou-quang (ou Kan-sou), et étaient venus depuis peu s'établir dans le Su-tchuen. Après de nombreuses difficultés ils commençaient à obtenir un certain nombre de conversions, quand ils furent expulsés de Chine en 1707, sur l'ordre de l'empereur Kang-hi, excepté M. Appiani qui fut retenu dans les fers, d'abord à Tching-tou et ensuite à Canton où il mourut en 1728. M. Basset était décédé dès 1707; quant à M. de la Balluère il revint au Su-tchuen en 1715; mais la mort l'enleva la même année. M. Müllener y était rentré dès 1712 en 1717, il fut sacré à Canton évêque de Myriopolis, nommé vicaire apostolique du Su-tchuen et chargé de l'administration provisoire du Hou-quang.

Ce prélat travailla avec beaucoup de zèle, il eut pour coopérateurs, quelques prêtres français du Séminaire des Missions-Etrangères, quelques Lazaristes, Dominicains et prêtres séculiers italiens, et quelques prêtres chinois, mais toujours en très petit nombre. Ce fut en 1743 qu'il termina sa carrière apostolique. Le R. P. Magi, religieux Dominicain, évêque de Barianée, qui était son coadjuteur, lui succéda, mais il mourut l'année suivante.

L'administration des chrétiens du Su-tchuen fut alors confiée au vicaire apostolique du Yun-nan, Mgr Enjobert de Martillat, évêque d'Ecrinée qui avait passé lui-même plusieurs années dans cette province. Il appartenait à la Société des Missions-Etrangères de Paris et, à dater de cette époque le vicariat

(1) *Nouvelles Lettres Edifiantes* — tome I. — Disons une fois pour toutes que nous puiserons si souvent dans cette utile publication, qu'il ne nous sera pas possible de citer à chaque fois, cette source si précieuse de renseignements de toutes sortes.

apostolique du Su-tchuen, eut pour titulaires exclusivement des membres de cette société. Les exceptions que nous avons signalées précédemment, tenaient à un cas de force majeure et à des nécessités de service; on sait d'ailleurs qu'en ce moment les missions de Chine, étaient toutes dans la situation la plus difficile, et la plus précaire. Mgr de Martillat dut quitter la Chine en 1746, par suite de sa mauvaise santé, avant d'avoir pu rentrer dans ses provinces; il mourut à Rome en 1755.

Une persécution plus violente que celles qui avaient affligé les chrétientés de Chine depuis le commencement du siècle, s'éleva en 1746, et amena l'expulsion des trois missionnaires qui travaillaient encore au Su-tchuen, où il ne resta plus que trois, puis deux prêtres chinois. Dès que les communications purent étre rétablies entre cette province et la Procure de Macao, le Séminaire des Missions-Etrangères s'empessa de faire parvenir, tous les secours possibles à ces dignes prêtres indigènes qui cherchaient par des efforts héroïques, à soutenir le zèle défaillant des nouveaux convertis. Le Séminaire les traita comme s'ils eussent été des missionnaires appartenant à sa propre société. Il continua donc à leur faire passer non seulement les objets nécessaires au culte, mais encore un viatique presque égal à celui accordé aux prêtres européens, c'est-à-dire 80 piastres par an, soit environ 400 livres, au lieu de 100 piastres qui constituaient le traitement annuel des simples missionnaires. C'était un sacrifice assez important car, en règle générale, les catholiques indigènes des missions devaient subvenir aux besoins de leurs prêtres indigènes. Ceux du Su-tchuen se montrèrent dignes de cet encouragement; sans eux le christianisme aurait sans doute disparu dans la tourmente. En outre ils tinrent le Séminaire au courant de la situation par des rapports à peu près annuels écrits, non en français, mais en latin, langue qu'on leur avait apprise avec beaucoup de soins.

Cependant les efforts continuaient dans le but de faire entrer des missionnaires français au Su-tchuen. En 1754, M. Lefebvre parvint à s'y introduire. Il appartenait à la société des Missions-Etrangères de Paris et sa famille habitait la Touraine comme celle de M. Pottier.

M. Lefebvre avait un frère plus jeune que lui qui, en 1753 se trouvait à Tours, et se préparait comme son aîné, à l'état ecclésiastique. Par un singulier rapprochement ce jeune homme assista M. Pottier, en faisant fonction de diacre, pendant la seule grand'messe que celui-ci ait jamais chantée dans cette ville, en l'église Saint-Pierre-du-Boile, le dimanche 30 septembre 1753.

M. Lefebvre ne fut pas heureux dans sa tentative ; à peine arrivé à Tching-tou-fou il fut reconnu et jeté dans les prisons locales. C'est de là qu' il écrivit la relation de ses malheurs. Au bout d'un certain temps il fut transféré dans celles de Canton, où les autorités chinoises finirent par accorder son élargissement. M. Pottier venait de partir à son tour pour tenter la fortune, quand M. Lefebvre arriva à la Procure de Macao. Son signalement était connu, un nouvel insuccès eût été pour lui l'équivalent d'une mort certaine ; dans ces conditions il dut s'embarquer au plus tôt pour Pondichéry, où il reçut des instructions qui lui permirent de continuer pendant un temps son apostolat sur un autre théâtre.

Ainsi que nous le verrons, la mission du Su-tchuen, était au moment de disparaître ; le nombre des chrétiens qui avait atteint neuf mille, était descendu à trois ou quatre mille tout au plus. « La piété, la science, le zèle et la constance de M. Pottier sauvèrent l'Eglise du Su-tchuen d'une ruine complète (1) ». Pendant dix ans il fut le seul prêtre européen en fonctions dans cette province.

Pourtant on avait pourvu aux vacances des chefs du vicariat apostolique quand elles s'étaient présentées. C'est ainsi qu'à la mort de Mgr Enjobert de Martillat, (24 août 1755). M. Lacerre fut nommé évêque de Zéla et vicaire apostolique du Su-tchuen, mais il quitta Macao et même la société des Missions-Etrangères avant d'être sacré. Il eut pour successeur Mgr Raymond, qui ne pénétra jamais en Chine et qui mourut en 1756. On comprend que l'action de ces vicaires apostoliques *in partibus*, non seulement quant aux titres de leurs évêchés, mais quant à leurs missions elles-mêmes, fut bien faible pour ne pas

(1) *Vie de M. Moye*, par M. l'abbé J. Marchal, déjà citée.

dire nulle. Cependant on doit à Mgr de Martillat les premiers règlements concernant l'institution d'une œuvre précieuse, les Vierges chrétiennes.

Malgré cela la situation de la mission du Su-tchuen était considérée à Macao, comme désespérée; on savait que le nombre des chrétiens y était devenu insignifiant, et on ne croyait pas à la possibilité de rétablir les choses, (voir la lettre du 20 octobre 1757, de M. Pottier à M. Lalanne Directeur à Paris).

De courtes explications paraissent nécessaires pour faire comprendre la situation de Mgr Müllener. Ce prélat, avons-nous dit, appartenait à la congrégation de la Mission ou de Saint-Lazare qui, en 1773, après la suppression de la compagnie de Jésus, fut chargé par le Saint-Siège de la remplacer dans les missions de Chine. Mgr Müllener y était venu en 1712, à titre non de Lazariste, mais de missionnaire de la Propaganda laquelle, tout en dirigeant l'ensemble des missions, se réservait d'y prendre parfois une part active, et sans l'intermédiaire des diverses corporations auxquelles ces missionnaires pouvaient appartenir. Le cas de Mgr Magi, son successeur, était le même, quoi qu'il appartint à une autre congrégation, celle des Dominicains. La Congrégation de la Mission opéra pour la première fois en Chine, à son titre propre, à dater de l'année 1783 quand elle succéda aux Jésuites, supprimés par les décrets de 1773.

Quelques mots seulement sur la situation du christianisme au Kouy-tchéou et au Yun-nan vers le milieu du dix-huitième siècle.

Le Yun-nan fut évangélisé tout d'abord par M. Le Blanc, de la Société des Missions-Etrangères de Paris, qui y pénétra en 1702, à titre de vicaire apostolique, avec M. Danry. Ils y trouvèrent quatre chrétiens, venus des provinces voisines, et ils commençaient à recueillir les fruits de leur apostolat quand ils furent bannis. M. Le Blanc fut longtemps avant de pouvoir y rentrer; il y avait enfin réussi et le titre d'évêque de Troade avait récompensé ses efforts quand il mourut en 1720. Après un intervalle d'environ vingt ans, Mgr de Martillat, dont nous avons mentionné les travaux, lui succéda comme titulaire du



vicariat apostolique du Yun-nan et fut chargé aussi du Su-tchuen. A sa mort arrivée en 1755, le Saint-Siège, par une mesure inverse, mais analogue, chargea le vicaire apostolique de cette dernière province, de l'administration du Yun-nan. Nous y verrons les nouveaux progrès de la foi en suivant le développement des travaux de M. Pottier.

Le Kouy-tchéou fut visité au commencement du dix-huitième siècle par un missionnaire Jésuite qui opéra quelques conversions. Le Père Visdelou, de la même société fut sacré en 1707 évêque de Claudiapolis par le cardinal de Tournon et nommé vicaire apostolique du Kouy-tchéou; mais il ne revint pas en Chine et finit ses jours à Pondichéry en 1737. Depuis lors, l'administration de cette province fut confiée également au vicaire apostolique du Su-tchuen. Cette réunion des trois provinces en une seule, au point de vue ecclésiastique existait donc de fait, quand Mgr Pottier devint à son tour vicaire apostolique du Su-tchuen en 1769; elle fut confirmée pendant son administration, et l'état de choses se prolongea jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. En 1756, époque à laquelle nous établissons la situation, le nombre des chrétiens, très réduit au Su-tchuen, était tout à fait minime au Yun-nan et presque insignifiant au Kouy-tchéou.

En ce qui concerne Mgr Pottier, disons dès à présent qu'en 1762, le Séminaire des Missions-Etrangères, frappé de ses vertus, de son courage et de ses succès, le proposa à la Propagande pour le poste de vicaire apostolique du Su-tchuen qu'il remplissait de fait depuis six ans. La Cour de Rome, pour des motifs que nous exposerons, préféra M. Ker-Hervé, un des membres de la mission de Siam; mais il mourut en 1766 avant d'avoir été sacré et installé. Mgr Pottier fut nommé en 1767 et, subissant à son tour le contre-temps des persécutions et de la difficulté des temps, il ne parvint à se faire sacrer qu'en 1769. Il avait été nommé pro-vicaire apostolique vers le commencement de 1756 par Mgr Raymond, lequel se conforma en cela aux prescriptions récentes du pape Benoît XIV, qui voulait assurer ainsi à chaque mission le bienfait d'une direction stable; car en cas de mort ou d'empêchement, le pro-vicaire devait remplacer de droit la vicaire .

apostolique. En fait de missionnaires qui aient été revêtus de cette charge au Su-tchuen, pendant l'apostolat de Mgr Pottier, nous citerons : M. Alary, désigné en 1769, au moment du sacre du prélat, et M. Moije, nommé en 1773, après le départ du précédent, M. Moije quitta la Chine en 1783, et en 1784 M. de Saint-Martin fut sacré coadjuteur de l'évêque d'Agathopolis. Depuis cette époque jusqu'à sa mort (septembre 1792) nous n'avons pas retrouvé de traces d'autres nominations de pro-vicaires.

Nous verrons se développer successivement, en même temps que le récit des événements, les progrès du christianisme au Su-tchuen pendant l'apostolat de Mgr Pottier. Il est permis de rappeler, sans anticiper sur ce qui va suivre, qu'en 1756, année de son arrivée, on comptait à peine de trois à quatre mille chrétiens dispersés dans la province. En 1769, il y en avait déjà de dix à douze mille. Enfin en 1792, l'année de sa mort, ce chiffre ne s'élevait pas à moins de vingt-cinq mille. On calcule qu'en 1887, au moment où nous avons commencé à écrire ce livre, le nombre des chrétiens du Su-tchuen était peu inférieur à 90,000, sans compter plus de 25,000 dans les provinces voisines du Yun-nan et du Kouy-tchéou qui dépendaient, comme on sait, du Vicariat apostolique du prélat. Ces chiffres permettent d'apprécier d'une manière générale combien sa mission a été heureuse pour le salut des âmes. Ses succès le furent également dans l'intérêt même de la Société des Missions-Etrangères, à laquelle ils créèrent un nouveau titre de gloire.

Ils stimulèrent le zèle de cette Société pour l'envoi en Chine de missionnaires aussi nombreux que possible. L'habile installation de Mgr Pottier au Su-tchuen, l'énergie avec laquelle il s'y maintint, rendirent cette tâche possible et assurèrent la réussite. A dater de ce moment, la mission du Su-tchuen redevint complètement française, et quand plus tard, l'humilité de Mgr Pottier le fit hésiter à accepter le fardeau de l'épiscopat, la considération principale qui le décida, fut le sentiment du préjudice que son refus pourrait occasionner à la Société dont il était membre, et à laquelle il avait voué le dévouement le plus absolu et le plus durable.

De 1756, année de l'introduction de Mgr Pottier dans la province, à 1792, année de la mort du prélat, on peut dire que la mission du Su-tchuen et lui-même ne font qu'un, et que l'historique de la première pendant cette période, et la biographie du second se confondent et restent unis par des liens tellement forts que rien ne peut désormais les séparer. Aussi, pour faire cet historique, nous allons raconter la vie de Mgr Pottier en commençant par l'examen des faits et des circonstances le concernant, qui ont précédé son arrivée en Chine. Cette tâche une fois remplie, il ne nous restera plus qu'à parler du Su-tchuen pendant les huit dernières années du dix-huitième siècle sans omettre de jeter en terminant un rapide coup d'œil sur les événements qui s'y sont passés depuis cette époque jusqu'à nos jours.



DEUXIÈME PARTIE

---

**FAMILLE, JEUNESSE ET VOCATION DE F. POTTIER**  
**(1726-1755)**



## DEUXIÈME PARTIE

### FAMILLE, JEUNESSE ET VOCATION DE F. POTTIER 1726-1755

---

#### CHAPITRE PREMIER

##### FAMILLE DE F. POTTIER; SON ENFANCE; SON ÉDUCATION AU COLLÈGE DE LOCHES 1726-1748

La ville de Loches et ses environs. — Enfance de François Pottier, sa famille; il est orphelin de père et de mère dès l'âge de huit ans. — Son éducation par une de ses tantes. — Sa vocation religieuse. — Ses études au collège de Loches. — La société bourgeoise dans cette ville au xviii<sup>e</sup> siècle. — Départ de François Pottier pour Paris, où il va faire son éducation religieuse au Séminaire du saint-Esprit.

La partie méridionale de la Touraine a pour ornements principaux, la forêt et la ville de Loches. L'une et l'autre sont situées sur les coteaux opposés qui délimitent la belle vallée de l'Indre. « Quand on se rend à Loches par la route de Montrésor, après avoir traversé de magnifiques massifs de chênes séculaires, on aperçoit au débouché de la forêt, la cité qui se montre en face, déployant tous ses monuments dans un panorama d'une beauté exceptionnelle. La ville s'étage en terrasses depuis la prairie jusqu'au sommet du coteau, dominée successivement par trois monuments, le château de Louis XII avec ses tourelles, la collégiale de Notre-Dame avec ses quatre

pyramides aiguës, et le vieux donjon encore imposant de Foulques Nerra. Ce fond du tableau est d'une grandeur étonnante. Au pied du château, la belle tour de Saint-Antoine, dont on devine de loin les formes gracieuses, s'élance du milieu des maisons, comme pour rivaliser avec Notre-Dame. Tout à gauche, l'abbaye de Beaulieu élève sa flèche romane. Entre les deux villes un délicieux tapis de verdure, une charmante rivière, des canaux, des jardins complètent la perspective en mêlant la grâce à la grandeur. C'est une des vues les plus merveilleuses de la Touraine, si riche pourtant en ce genre.

« En suivant cette même route on entre à Loches par la porte des Cordeliers, petit monument vraiment digne de la ville, avec son passage voûté, les traces de son pont-levis, ses machicoulis, son toit aigu, et les quatre tourelles en encorbellement cantonnées aux angles de l'édifice. En franchissant le passage étroit, on croit entrer dans une cité du moyen âge, et l'on est tout étonné de ne pas entendre la voix du guetteur du haut de sa tourelle. L'intérieur de la ville répond à cette entrée, on y trouve un nombre exceptionnel de monuments intéressants qui ont été pour la plupart édifiés ou reconstruits à l'époque de la Renaissance. Ce sont d'autres portes élégantes, l'hôtel de ville, la chancellerie etc... Les maisons bourgeoises sont relativement nombreuses, enfin la ville offre dans son ensemble un aspect d'aisance et de prospérité calme, qui témoigne de la protection spéciale dont elle fut honorée par nos anciens rois et des sages habitudes de sa population (1). »

Loches était avant la révolution de 1789, le chef-lieu d'une Election contenant 76 paroisses et possédait un Bailliage et Siège royal. Au point de vue du spirituel, Loches dépendait alors du Grand Archidiaconé du diocèse de Tours et était le siège d'un Doyenné. C'est dans une des paroisses voisines, la Chapelle Saint-Hippolyte, distante seulement de trois lieues de pays, que François Pottier naquit le 9 mars 1726. Le prénom de

(1) *Promenades pittoresques en Touraine*, par l'abbé C. Chevalier. — Tours, A. Mame, 1869.



François qu'il reçut de ses parrains, était celui de son père; ainsi qu'on peut le voir en se reportant à son acte de naissance (1). Pourtant ce prénom fait songer involontairement à de bien grands saints...

Les parents de François Pottier, dont la situation de fortune était très modeste, dirigeaient eux-mêmes l'exploitation de leur propriété rurale. Le séjour de François à la campagne ne fut pas de longue durée, car devenu orphelin de père et de mère dès l'âge de huit ans, lui et son frère aîné furent recueillis par des oncles, frères de leur mère, qui habitaient Loches, où ils exerçaient l'un et l'autre l'office de procureur devant le Bailliage et Siège royal. Ils étaient mariés, sans enfants et sans espoir d'en avoir. L'adoption de leurs jeunes neveux combla donc un grand vide dans leur intérieur, et ils s'occupèrent, avec un dévouement qui ne se ralentit jamais, de l'éducation et de l'instruction des deux enfants qui devinrent comme leurs fils. Le plus âgé, suivant l'usage, entra dans la maison de son oncle Maupou l'aîné, et le second, François fut admis chez son oncle Maupou le jeune. C'est ainsi qu'on qualifiait alors dans la bourgeoisie, de préférence à l'emploi des prénoms, et pour les distinguer, les frères vivants dans une même localité; et par suite d'une coutume bizarre ces noms ainsi complétés passaient intégralement des maris à leurs femmes, quoique ce fut en contradiction avec la grammaire et souvent aussi avec l'âge de ces dames.

François quitta la Chapelle Saint-Hippolyte sans aucun regret; sans doute il donna à la mémoire de ses parents la somme de larmes qu'un enfant de son âge est susceptible de répandre, mais il n'avait aucun goût pour la campagne. Le plus souvent les enfants habitués à la liberté et au grand air se font très difficilement à la vie des villes; pour lui ce fut tout le contraire, il devint citadin avec bonheur et même, grâce à la mobilité des impressions du jeune âge, le souvenir de ses premières années s'effaça promptement de son esprit, et il se considéra dès lors, de très bonne foi, comme né à Loches. C'est qu'en effet la vie réelle ne s'était révélée pour

(1) *Pièces Justificatives*, note A.

lui qu'à dater de son arrivée dans cette ville, au moment où il avait commencé à y apprendre les premiers éléments de l'éducation civile et religieuse. François Pottier suivit avec application les petits cours plus qu'élémentaires des pensions locales, en attendant que, s'élevant en âge et en intelligence, il pût être admis au collège de Loches, dont nous parlerons un peu plus loin. Cet amour des cités lui était évidemment inspiré, sans qu'il s'en doutât, par le désir de s'instruire, en vue d'une vocation future qui semble s'être révélée chez lui dès le début de sa vie. Soumis, appliqué, régulier dans ses habitudes, d'une gaité enjouée, très intelligent et par cela même réussissant très bien dans ses travaux scolaires, il donna une complète satisfaction à ses parents adoptifs, dont l'affection et même la tendresse ne cessèrent de s'accroître, ce qui les porta à ne reculer devant aucun sacrifice pour les frais de son éducation.

Bien qu'ils n'eussent pas d'enfants, les Maupou étaient une forte race d'hommes de loi. L'ainé, Germain, ne resta pas moins de 53 ans en charge ; (1721-1774). Il vécut jusqu'en 1789, ne précédant son neveu François dans la tombe que de trois ans seulement ; c'était un homme d'affaires hors ligne, il possédait la confiance des plus grands propriétaires du pays qui étaient : l'abbé de Villeloin, l'archevêque de Tours, le duc de Saint-Aignan etc. Enfin sa situation de chef de famille était fondée autant sur l'âge que sur la capacité. Le second des frères Maupou exerça pendant 51 ans (1728-1779) un autre office de procureur lequel, auprès des anciens bailliages royaux, était équivalent à ce que sont aujourd'hui les offices d'avoués auprès des tribunaux de première instance. Les procureurs avaient pour les aider un greffier et des clerks, donc quand l'éducation du plus âgé des jeunes Pottier, qui s'appelait René, fut suffisamment avancée, il trouva chez son oncle Maupou l'ainé, toutes les facilités pour faire un bon stage et pour se perfectionner dans l'art de la procédure, vers lequel ses penchants le portaient. Par la protection désintéressée de ses oncles, il ne tarda pas à acquérir lui aussi, un troisième office de procureur devant le même Siège royal de Loches, et peu après il se maria dans de bonnes conditions.

Quant à François, il n'avait pas plus de goût pour le palais que pour l'agriculture ; son instruction se complétait et son éducation était l'objet de toute la sollicitude de M. Maupou le jeune, dont le prénom était Etienne, et de sa femme qui s'appelait Marthe. Nous donnons ces prénoms à dessein, car ils ont été chers à leur neveu. Sa tante Marthe l'élevait donc avec le plus grand soin, on peut même dire avec sévérité (car la discipline de ce temps déjà éloigné de nous était rude), elle était douée d'un grand bon sens, d'une grande énergie, elle sut briser les petits défauts dont le jeune François avait sa part, comme tout autre, en un mot, elle sut faire de lui un homme. Le mot n'est point de nous, il est de son neveu lui-même qui, devenu Evêque, et ayant eu le bonheur de conserver sa seconde mère jusqu'à un âge très avancé, n'a jamais manqué dans toutes les circonstances de lui adresser de bien loin, il est vrai, mais du fond du cœur, les témoignages les plus touchants de dévouement, de reconnaissance et d'amour filial, lui attribuant, non sans quelque raison, une grande part dans ce qu'il pouvait y avoir de bon en lui.

Comme preuve de ses sentiments, l'extrait suivant d'une lettre à Mme Maupou, en date du premier octobre 1773, écrite par le prélat, quatre ans après son sacre, est intéressante à citer : « Ordinairement, dit-il, les pères et les mères ne châtient leurs enfants que parce qu'ils les aiment, afin d'en faire des hommes de bien et de probité. Lorsque j'étais, ma chère tante, sous votre discipline, j'avais mes petits défauts, mon petit orgueil ; pour lors vous me frappiez, vous me châtiez ; d'où partaient ces coups et ces sévères réprimandes ? Si ce n'est de votre amour pour moi et du désir de me rendre un homme de bien. Je sentais pour lors ces coups bien amers, j'en murmurais, je m'en fâchais ; mais aujourd'hui, devenu homme au lieu d'enfant que j'étais, je pense, je réfléchis, je parle et agis en homme, et je sens maintenant combien ces coups ont été doux et nécessaires pour moi, puisque ce sont eux qui m'ont rendu ce que je suis aujourd'hui et sans eux quel personnage aurais-je tenu... ? »

A quelle époque la vocation religieuse du jeune François se révéla-t-elle ? Il est difficile de le préciser, car on peut affir-

mer qu'elle exista toujours et qu'elle était naturelle chez lui. Il nous a été impossible de découvrir, dans la fréquente et volumineuse correspondance de sa première jeunesse, aucune trace de doute ou d'incertitude au sujet de cette vocation. Non seulement il songea toujours à l'état ecclésiastique, mais il est certain qu'il ne pensa jamais à une autre carrière. Nous lisons en effet dans une de ses lettres on date du 14 décembre 1749, écrite du Séminaire du Saint-Esprit, le passage suivant : « Depuis l'âge de huit ans j'ai pu remarquer de jour en jour les vues de Dieu sur moi, mais depuis quelques années surtout ses faveurs se sont fait sentir de plus en plus... » Rien n'est plus significatif pour ceux qui connaissent l'excessive humilité, qui fut pendant toute sa vie, une des principales vertus du futur missionnaire. Le fait devait être et était d'ailleurs notoire dans le pays. Aussi lorsque M. Tessier de Sainte-Marie, curé de Genillé près Loches, fit imprimer la lettre si importante que l'évêque d'Agathopolis lui écrivit du fond de la Chine, le 18 octobre 1782, il traduisit la pensée générale, dans son discours préliminaire, en parlant du courageux missionnaire, dans les termes suivants : « Dieu qui le destina *dès l'enfance* à une fonction si sublime et si avantageuse pour le christianisme, répand les bénédictions les plus abondantes sur ses travaux (1)... »

Son penchant était d'ailleurs favorisé par les usages du temps. Dans les familles bourgeoises, les aînés suivaient généralement la même carrière que leurs parents, et les cadets embrassaient souvent l'état ecclésiastique. La vocation du jeune François dut par conséquent paraître toute naturelle à sa famille, qui avait des habitudes de dévotion très régulières, ce qu'il est bon de dire, quoique le cas fût général à cette époque. Pourtant à la suite de la lutte des Parlements contre l'Eglise de France, l'influence pernicieuse du Jansénisme commençait déjà à se faire sentir parmi les hommes de robe et d'affaire, de même que les théories des philosophes du dix-huitième siècle, se répandaient chaque jour davantage au sein de la bourgeoisie. En parlant du penchant naturel du jeune François

(1) *Pièces Justificatives*, note F.

pour l'état ecclésiastique, nous n'avons pas fait allusion à sa vocation pour les missions lointaines, nouvelle vocation, conséquence de la première, qui se révéla plus tard, et au sujet de laquelle il eut à soutenir des luttes terribles, contre les personnes auxquelles il devait le plus et qui lui étaient les plus chères.

Les habitudes et la conduite de François étaient en rapport avec ses goûts et avec ses projets futurs. Il avait choisi des amis aussi raisonnables que lui, parmi lesquels les plus intimes, les jeunes Catrou, Couratin et autres, embrassèrent également l'état ecclésiastique et y parcoururent aussi chacun, une carrière des plus honorables. Le premier devint curé de St-Ours, qui était la paroisse la plus importante de Loches et de la contrée; le second fut admis chez les Lazaristes et s'associa aux travaux apostoliques de cette célèbre compagnie. François aimait aussi beaucoup la société des personnes pieuses et notables du pays, qui l'accueillaient avec une bienveillance particulière, malgré sa grande jeunesse, en partie à cause de sa famille, mais aussi en considération des rares qualités dont on voyait le germe se développer en lui.

Au point de vue des intérêts temporels, la situation des ecclésiastiques était alors très favorable en Touraine. Les paroisses, les vicariats, les chapitres, les canonicats, etc..., étaient bien plus nombreux et mieux rétribués, relativement, qu'aujourd'hui. Sans compter de riches et célèbres abbayes, il existait dans un grand nombre de localités, des chapelles et des bénéfices à la portée des situations modestes, et auxquels il était permis à tout le monde d'aspirer. Les frères Maupou pouvaient disposer de puissantes influences, ils durent par conséquent voir avec plaisir la vocation de leur plus jeune neveu, et ils conçurent l'espoir de le placer promptement auprès d'eux dans une position à la fois honorable et avantageuse.

La ville de Loches quoique peu importante, en comparaison d'autres cités voisines, sous le rapport de la richesse et de la population, n'en a pas moins toujours été un centre, un véritable foyer intellectuel. Nombre d'hommes de mérite sont nés dans ses murs; la littérature, les arts y ont été cons-

tamment cultivés et pendant longtemps l'étude du Droit (Romain ou Coutumier) ainsi que celle du Droit Canon, a été le but des efforts d'une jeunesse studieuse. On peut dire que Loches est l'Athènes de la Touraine. Le Siège Présidial de cette ville ressortissait directement au Parlement de Paris. Toutes les affaires se traitaient donc entre Loches et la Capitale. L'existence à Loches même d'un Bailliage de Justice Royale entraînait le fonctionnement d'une série d'officiers, magistrats, avocats, notaires, procureurs, etc..., Les titulaires assez nombreux de ces charges et de bien d'autres, telles que l'Election, la Maîtrise des Eaux et Forêts etc., formaient le noyau d'une société bourgeoise d'autant moins dénuée de mérite, qu'indépendamment du travail professionnel de chaque jour, la culture intellectuelle y était très grande, pour le temps.

Afin de suivre les cours de droit ci-dessus, les jeunes gens se rendaient principalement à Paris où ils trouvaient, alors comme aujourd'hui, les plus célèbres professeurs. Ceux qui se destinaient à l'étude de la théologie allaient ordinairement au grand Séminaire du diocèse à Tours, mais souvent on les rencontrait dans les établissements similaires de Paris; le bien ne suffisait pas, on cherchait volontiers le mieux. Aussi les administrateurs civils et religieux de Loches avaient-ils compris depuis longtemps la nécessité d'organiser dans leur ville même, un enseignement d'un ordre suffisamment élevé, pour que la jeunesse intelligente du pays y pût faire ses études préparatoires. Ils ne reculèrent devant aucun sacrifice pour l'installation d'un collège. La fondation de cet établissement remonte à l'année 1575 et est due à l'initiative intelligente d'Antoine Isoré, prieur de l'Eglise collégiale de Loches, secondé par son chapitre. Il affecta à cette fondation des sommes importantes.

Par acte passé le 20 novembre 1655, entre les Barnabites, de la Congrégation de Saint-Paul, et le duc de Saint-Aignan, gouverneur de la ville pour le Roi et fondé de pouvoir des habitants, il fut décidé que l'administration du collège serait confiée à des religieux de cet ordre. Ceux-ci s'engagèrent à faire faire les trois classes, à enseigner eux-mêmes les huma-

nités et à faire un cours de philosophie. Le maximum des pensionnaires qu'ils pourraient avoir était fixé à soixante. Le traité fut approuvé par des lettres-patentes du mois d'août 1666. Trois ans après un arrêt du Conseil attribua au collège la somme de 300 livres à prendre sur le revenu du péage de Loches (1).

Tel est l'établissement dans lequel le jeune Pottier fit avec succès, non seulement ses humanités, mais encore sa philosophie. Tout en conservant un excellent souvenir de ses anciens maîtres, il constata, non sans surprise, lorsqu'il arriva plus tard à Paris, que malgré le temps consacré par lui à ces études, celles qu'on faisait dans la capitale étaient bien plus fortes, ce qui lui imposa, au début surtout, un redoublement d'efforts. Néanmoins les cours du collège de Loches étaient très suffisants dans la plupart des cas, et cette institution rendit les plus grands services à la jeunesse du pays jusqu'à la Révolution.

Au dix-huitième siècle, la société des villes de province et celle de Loches en particulier, n'était pas organisée comme on le suppose de nos jours, où l'on est trop porté à dépeindre l'ancien régime sous les couleurs les plus sombres et les moins exactes. Les trois Ordres, qui se partageaient alors la société française, y étaient assurément représentés, mais la différence des castes n'était pas aussi tranchée qu'on veut bien le dire. Quelques familles appartenant à la bonne noblesse du pays passaient une grande partie de l'année à Loches, où habitait aussi un clergé très considéré, à la tête duquel était l'ancien et important chapitre de la Collégiale du Château royal ; nous avons déjà dit que la bourgeoisie était nombreuse. Les relations sociales entre les membres de ces diverses classes étaient fréquentes et cordiales, bien que chacun sût se tenir à sa place, mais on avait besoin les uns des autres et, grâce aux traditions d'urbanité, qu'a laissées dans la Touraine le long séjour de la Cour de France, les choses se passaient à la satisfaction commune.

(1) X. de Busserolle, *Dictionnaire géographique de Touraine*, tome IV, page 101.

Quelques grands personnages très influents auprès du Roi Louis XV, possédaient de vastes domaines dans le voisinage de Loches, notamment le duc de Saint-Aignan, propriétaire du comté de Montrésor; pourtant il s'en fallait bien que la contrée ne renfermât que des terres féodales; tout au contraire le sol y était fort divisé, là où la densité de la population permettait la petite culture, et le Tiers-Etat avait déjà sa large part de « *Biens au soleil* » comme on disait alors. La bourgeoisie menait donc dès cette époque, surtout dans la Touraine, à laquelle de temps immémorial la douceur de son climat et celle de ses mœurs a valu le surnom de jardin de la France, une existence relativement heureuse, bien qu'un labeur incessant en fût la condition indispensable. Les offices, les charges, avaient leurs exigences; mais comme compensation, outre le revenu qu'ils donnaient, leurs titulaires ressentaient la satisfaction de se savoir quelque chose dans leur propre pays.

En règle générale chaque famille bourgeoise possédait sa maison d'habitation; les moins riches eux-mêmes évitaient de se mettre à louer. On redoutait alors les déménagements et le vieux proverbe « Deux déménagements valent un incendie » est l'expression énergique de ce sentiment. L'économie la plus grande présidait aux dépenses ordinaires de la vie. Si les vêtements étaient chers d'achat, ils duraient fort longtemps. Le pain et le vin constituaient la base principale de l'alimentation, mais on les récoltait généralement sur ses propriétés. Le système du métayage usité alors dans la région, fournissait à chaque ménage le blé nécessaire. Le vin était l'objet des soins les plus grands; chaque bourgeois possédait dans la banlieue de la ville sa *closerie*, terme local; qui veut dire en Touraine, une certaine étendue de vignes, avec une petite maison contenant le logement du vigneron, une chambre pour recevoir le propriétaire pendant la durée des vendanges, plus un cellier un pressoir et des caves, pour fabriquer et garder le vin. Le temps des vendanges était une fête pour tout le monde, il coïncidait avec l'époque des vacances du Parlement et des Etablissements Universitaires. C'était une occasion de réunion, de plaisirs innocents dont le souvenir resta gravé dans le cœur de François Pottier. Nous retrouvons la trace de ce sentiment



dans sa correspondance et, soit de Paris, soit du fond de la Chine, il s'informait parfois avec complaisance de la quantité et de la qualité du vin récolté dans les vignes de sa famille. Réduit, par suite de ses travaux apostoliques, à ne plus guère boire, sauf en quantité infinitésimale pour le vin de Messe, que le vin de riz des Chinois, lui qui fut toujours la sobriété même, mais qui savait apprécier à sa juste valeur un des dons les plus précieux du Créateur, il ne put se défendre parfois de quelques regrets, mais il dut se consoler aisément, par l'espoir de boire un jour de nouveau le jus du fruit de la vigne dans le Royaume du ciel...

Il existait dans les environs de Loches d'importants domaines ecclésiastiques; il nous suffira de dire qu'une des plus célèbres abbayes de la province, celle de Villeloin, dont les dépendances étaient considérables, se trouvait dans le voisinage, et que l'archevêché de Tours, l'ancien siège de Saint-Martin, et par conséquent l'un des plus glorieux de la France et de la chrétienté, possédait de vastes propriétés dans un rayon très rapproché. Il fallait pour la gestion de ces importants domaines, qui formaient le patrimoine de la haute noblesse et de l'Eglise non seulement des régisseurs, mais aussi des hommes d'affaires entendus et éprouvés. Or les frères Maupou possédaient la confiance du duc de Saint-Aignan, de l'abbé de Villeloin et de l'archevêque de Tours, qu'ils connaissaient personnellement. Il est donc aisé de comprendre que par ces protections, ils purent obtenir une bourse en faveur du jeune François, quand pour faire sa théologie, ses parents se décidèrent à l'envoyer à Paris.

C'était au mois de septembre 1748, François Pottier, quant au physique, avait acquis à peu près tout son développement, il était dans sa vingt-troisième année, son tempérament était excellent; petit et maigre, sa santé n'avait jamais été altérée. Quant au moral il était doux, humble, modeste, économe, pieux, simple, mais doué de beaucoup de bon sens et de goût pour le travail, de plus il était aussi consciencieux qu'exact et intelligent. Ces rares qualités étaient complétées par une énergie calme et une tenacité indomptable. Elles caractérisèrent non seulement sa jeunesse, mais encore toute sa vie, et c'est

à leur ensemble remarquable, qu'avec l'aide de Dieu, il a dû, d'avoir pu faire ce qu'il fit, d'avoir été ce qu'il fut. Sans doute ses parents et ses maîtres ne pouvaient se rendre encore un compte exacte de sa vraie valeur, mais ils avaient raison de fonder sur lui de grandes espérances, dans lesquelles ils ne furent pas déçus.

Il fut pénible pour François de quitter ses parents, ses amis, les lieux où sa jeunesse s'était écoulée. Il ne prévoyait pourtant pas que cet adieu était presque définitif et que, à l'exception de six jours qu'il passa cinq ans plus tard à Loches, immédiatement après son ordination, il ne reverrait jamais ni patrie, ni famille, ni amis. Le souvenir n'en resta pas moins toujours gravé dans le plus profond de son cœur, et trente-six ans après il exprimait cette pensée dans les termes suivants : (Lettre du 22 septembre 1784) « Je suis rempli de reconnaissance pour tous ces chers compatriotes qui conservent toujours quelque ressouvenir de moi. Il est dit dans le 44<sup>e</sup> psaume, *Obliviscere populum tuum et domum patris tui*; le sens de ces paroles paraît être selon mon interprétation particulière, qu'on doit être toujours prêt à abandonner tout, si Dieu le commande et si sa gloire l'exige, selon l'exemple d'Abraham, mais le sens n'est pas qu'on doive tellement oublier *et populum suum et domum patris sui*, qu'on n'y pense jamais ni qu'on ne ressente aucune affection; ce serait bien un acte héroïque, mais il faudrait faire une terrible violence à la nature pour le produire. Or, moi n'étant pas un homme assez fort pour exercer une si grande vertu, je n'ai jamais pu réprimer dans mon cœur une attache et une tendresse pour le pays où Dieu m'a donné l'être, aussi ai-je toujours un plaisir sensible toutes les fois que vous me donnez quelques nouvelles de ma patrie, et je ne cesse de prier pour elle et pour toutes les bonnes âmes qui l'habitent. »

## CHAPITRE II

### LE SÉMINAIRE DU SAINT-ESPRIT. (1748-1753)

Par quels motifs F. Pottier est envoyé au Séminaire du Saint-Esprit. — Premier sermon de retraite prêché à la rentrée des élèves ; impression profonde qu'il produit sur lui. — Les cours du collège d'Harcourt. — F. Pottier redouble sa philosophie déjà faite à Loches d'après le principes de Descartes son illustre compatriote. — Ordre des études et régime intérieur du Séminaire du Saint-Esprit en 1748. — Nombreuses bourses ; gêne du Séminaire ; trousseaux ; entretien ; économie — Assiduité de F. Pottier au travail ; il est nommé Réglementaire, sa soumission absolue à la règle du Séminaire. — Sa soumission et sa reconnaissance envers ses parents. — Le Carnaval au Saint-Esprit. — Mgr. de Fleury nommé archevêque de Tours en remplacement de Mgr de Chapt de Restignac. — F. Pottier obtient en 1749, le bénéfice de la chapelle de Montrésor, qui lui est conféré par l'abbé de Villeloin. — Il est promu au sous-diaconat le 23 septembre 1752 ; il quitte le séminaire du Saint-Esprit en mai 1753, à l'insu de ses camarades et de la plupart de ses maîtres.

Par quels motifs François Pottier fut-il envoyé, pour faire ses études ecclésiastiques, plutôt au séminaire du Saint-Esprit à Paris, qu'à celui du diocèse de Tours ? Ses oncles, qui avaient avec l'archevêque de cette ville, des relations suivies, auraient facilement obtenu pour lui une bourse dans ce dernier établissement. Mais à cette époque les études étaient bien plus fortes dans les séminaires de Paris que dans ceux de province. Nous verrons un peu plus loin, l'excellente organisation des cours à celui du Saint-Esprit ; aussi du moment qu'il fut possible d'y faire admettre leur neveu, comme boursier, ses parents n'hésitèrent pas. Cette faveur fut obtenue d'ailleurs par l'interven-

tion de l'archevêque de Tours lui-même. Le Supérieur de l'établissement était alors Bouic, homme aussi recommandable par ses vertus que par sa capacité. Le séminaire était tenu par les Eudistes, depuis 1727. Ces religieux s'étaient établis à Paris en 1661. Leur ordre avait été fondé à Caen en 1653 par Eude, frère du célèbre historien Mézeray, et prêtre de l'Oratoire.

Il n'entrait dans les vues de sa famille aucune arrière-pensée de faire admettre François Pottier dans le clergé colonial, qui se recrutait alors en partie au Saint-Esprit; bien loin de là ses parents désiraient vivement le voir revenir un jour auprès d'eux. Mais ayant reconnu chez lui de grandes aptitudes, l'amour du travail et une piété profonde, ils ne doutaient pas qu'il ne devint un ecclésiastique distingué et susceptible de répondre à leur ambition pour lui. Quelle était cette ambition? Elle était fondée sur l'espoir de le voir parvenir un jour à quelque important bénéfice. Or pour acquérir ces situations si recherchées et si lucratives, les grades de la Sorbonne étaient indispensables, et pour conquérir ces derniers, de brillantes études à Paris étaient le moyen le plus sûr. Les motifs d'économie étaient donc étrangers au départ de François Pottier pour la capitale, tout au contraire sa présence devait y être plus dispendieuse qu'au séminaire du diocèse.

Ce séjour ne l'éloignait pas de ses protecteurs ecclésiastiques de Touraine; l'archevêque habitait Paris une grande partie de l'année, aussi son jeune compatriote, sûr d'un accueil bienveillant et même paternel, ne manqua pas d'aller lui présenter de temps en temps ses humbles hommages; il rencontra même parfois chez sa Grandeur, le Supérieur du séminaire de Tours. C'est ainsi qu'il ne devint pas pour eux un étranger. Le séjour de la capitale lui offrit de suite des relations faciles, et il ne s'y trouva pas isolé. Le Baillage et Siège royal de Loches ressortissait au Parlement de Paris. Les hommes d'affaires de la petite ville tourangelle, étaient dès lors en relations suivies avec ceux de Paris, dont beaucoup même étaient leurs compatriotes ou leurs parents. Le jeune séminariste fut donc accueilli cordialement dans plusieurs maisons sûres, et ses sorties purent avoir lieu dans de bonnes conditions. Il en

profita pour faire les démarches nécessaires au succès de sa carrière et même pour rendre à l'occasion quelques services à sa famille, à propos de questions d'intérêt.

Quant à lui-même, F. Pottier ne songeait ni au clergé colonial ni aux futurs bénéfiques; son unique pensée était d'acquérir les connaissances nécessaires pour faire un bon ecclésiastique selon le cœur de Dieu, entre les mains duquel il se remettait pour tout ce qui concernait sa destination future. Il ne faisait point de plans de campagne à l'avance; l'ambition lui était inconnue. Mais naturellement pieux, soumis par instinct et par raisonnement, studieux par goût et par caractère, doué d'une intelligence sérieuse et par-dessus tout d'un rare bon sens, il se confiait à la Providence pour lui indiquer clairement la voie qu'il devait suivre un jour. En attendant, et quelle que fût cette voie, il se prépara à s'en rendre digne. Il ne tarda pas d'ailleurs à entendre résonner bientôt dans le plus profond de lui-même, l'appel qui lui vint d'en haut et auquel il n'hésita pas à répondre.

On sait que le séminaire du Saint-Esprit prêtait son concours au recrutement du clergé colonial, carrière qui convenait particulièrement aux jeunes gens dépourvus de fortune personnelle. Outre la grande considération dont les ecclésiastiques jouissaient dans nos colonies, ils y avaient l'avantage de bénéficier, soit en nature soit en argent, d'émoluments bien supérieurs à ceux auxquels ils auraient pu prétendre dans les cures similaires de la mère-patrie, quelque privilégiée qu'y fût alors la situation de l'Ordre du Clergé. Pourtant beaucoup des élèves du Saint-Esprit restaient en France, mais le recrutement partiel du clergé colonial suffit pour faire comprendre comment, dans une retraite qui fut prêchée aux nouveaux séminaristes, dès leur arrivée dans la maison, le prédicateur prit pour sujet d'un de ses sermons, les services rendus par les missionnaires, leur dévouement au salut des âmes et enfin le grand rôle rempli par eux dans les pays où l'Évangile n'avait pas encore été prêché.

L'orateur leur parla spécialement, avec les plus grands éloges, de la détermination récente du père Duplessis, qui venait de repartir pour les Indes. Il n'y avait là rien d'extra-

ordinaire ; pourtant le jeune Pottier eut l'esprit tellement frappé de ce sermon, qu'il écrivit immédiatement à ses parents dans des termes remplis d'enthousiasme et dont l'exaltation leur inspira les plus vives inquiétudes, en leur donnant à penser qu'une vocation nouvelle et dangereuse, à leurs yeux, venait de se révéler chez leur neveu. Ils avaient vu clair, c'était bien la grâce qui l'avait touché et touché à jamais.

La première des lettres qu'il écrivit de Paris à sa famille porte la date du 8 octobre 1748. Parti de Loches le 21 septembre précédent, il n'était donc arrivé que depuis quelques jours, et il s'empressait de rassurer les siens au sujet de son voyage et de ses nouvelles habitudes. La retraite dont nous avons parlé eut lieu peu après, et ce fut à son occasion qu'il écrivit une seconde lettre, dans laquelle il rendait compte de l'incident relatif au père Duplessis. Cette pièce n'a malheureusement pas été conservée, elle a toujours manqué au dossier des lettres recueillies avec tant de soin et conservées si précieusement depuis par sa famille. Mais si nous n'en pouvons donner le texte précis, la série des lettres postérieures nous permet d'en donner le sens, et voici d'après la lettre de François Pottier du 31 décembre 1748, la réponse qu'il s'empressa de faire aux observations de ses parents.

« La satisfaction que j'ai éprouvée en apprenant le rétablissement de ma tante, a été troublée lorsque j'ai remarqué, que ce que je vous ai dit du père Duplessis vous a fait concevoir de moi des idées qui n'ont fait qu'affermir le dessein opposé que j'ai formé... de vous donner des marques de ma reconnaissance pour les bienfaits dont vos mains libérales m'ont toujours comblé. Il me semble que vous avez pensé que je me proposais d'imiter le père Duplessis, en allant comme lui aux Missions-Étrangères, mais non, je ne demande pas à Dieu qu'il m'inspire une telle chose, je lui demande seulement qu'il m'accorde la grâce d'être un bon ecclésiastique et qu'il me donne les lumières et les talents nécessaires pour être en état d'instruire ceux qui me seront confiés, en cas que je parvienne jusqu'à cet état ; ainsi comme ce que je vous déclare, part du plus profond de mon cœur, je me flatte que ces idées, qui

seraient capables de ralentir l'amitié que vous avez pour moi, s'évanouiront. »

Le jeune séminariste était de bonne foi en écrivant ces lignes. Il ignorait à quel point il avait été touché; il se regardait comme indigne d'une telle faveur du ciel, et ce ne fut que plus tard, au bout de plusieurs années, en présence d'un sentiment persistant, qu'il s'avoua à lui-même sa propre vocation, à laquelle il n'obéit pourtant qu'après les épreuves les plus sérieuses et les conseils les plus autorisés. Nous verrons se développer successivement les phases de cette vocation qui a valu à l'Eglise un de ses plus courageux missionnaires, mais nous avons voulu dès le début déterminer avec précision le point de départ de ce sentiment irrésistible qui devait pousser bientôt François Pottier, de la capitale du royaume de France, vers les provinces les plus reculées du Céleste-Empire.

Pour ne pas anticiper sur les événements, revenons à ses débuts au Saint-Esprit. Après ses visites d'arrivée à l'Archevêque de Tours, il n'oublia pas le Supérieur du collège d'Harcourt, collège tenu alors par les Jésuites, et dont il devait, pendant près de cinq ans, suivre les cours. Le séminaire du Saint-Esprit n'était pas assez richement doté pour pouvoir payer de savants professeurs. La charge très lourde que lui imposait l'entretien de nombreux élèves boursiers, absorbait une trop grande partie de ses ressources. Les plus avancés suivaient donc les cours des Pères et le jeune Pottier allait deux fois par jour à leur collège avec dix-neuf autres de ses camarades du Séminaire, dont la plupart étaient aussi âgés que lui et quelques-uns même un peu plus.

Né le 9 mars 1726 François Pottier avait alors vingt-deux ans et demi; quoique pourvu dès le début d'une bourse spéciale, il n'avait été admis définitivement qu'après un sérieux examen, car on ne voulait au Saint-Esprit que des élèves offrant toutes les garanties. D'ailleurs les études ecclésiastiques se faisaient généralement à cette époque, avec une sage lenteur, au moins à Paris. Nous avons déjà dit que dans les établissements scolaires de la capitale, les études étaient bien plus fortes qu'au petit collège de Loches. On lui fit donc redoubler très sagement sa classe de philosophie, ainsi qu'à

plusieurs des jeunes gens entrés au séminaire du Saint-Esprit en même temps que lui. Il y avait en outre, en ce qui le concerne, une raison spéciale qu'il explique avec une naïveté parfaite dans ses premières lettres. Le supérieur lui dit que « la philosophie qu'il avait étudiée, étant fondée sur les principes de M. Descartes, qui est inconnu à Paris et par conséquent rejeté, il ne pouvait s'empêcher de le remettre en logique. »

Ce peu de cas fait des principes de l'illustre Descartes, surprit beaucoup son jeune compatriote et l'humilia beaucoup. Ce célèbre philosophe était né près de Loches ; ses descendants y occupaient une situation des plus honorables, et même François Pottier avait été admis dans l'intimité d'une des familles les plus distinguées du pays, dont le chef n'était rien moins qu'un des petits-neveux du grand homme. On comprend donc, qu'abstraction faite du mérite, la méthode de Descartes était alors en grand honneur au petit collège de Loches, soit auprès des maîtres, soit auprès des élèves.

Descartes étant une des gloires de la Touraine et en particulier de l'arrondissement de Loches, nous croyons devoir interrompre un instant notre récit pour consacrer quelques mots à sa mémoire, puisque par un singulier hasard son nom se trouve doublement mêlé à la biographie que nous avons entreprise.

« L'influence extraordinaire que Descartes a exercée sur les progrès de l'esprit humain a été bien souvent appréciée. Chacun sait combien en particulier les mathématiques et la physique lui sont redevables. Cependant, jusque dans ces derniers temps, on n'a pas rendu un assez complet hommage à ce puissant génie.

« Il avait reconnu le rôle capital rempli par la chaleur dans la formation du globe terrestre. C'est lui qui, le premier, considéra la terre et les autres planètes comme des astres refroidis à leur surface et enveloppés d'une croûte solide, comme des soleils éteints.

« Malgré les découvertes de Copernic, de Kepler et de Galilée, antérieures à l'époque où il vivait, la conception de Descartes était singulièrement hardie. Quarante ans plus tard, l'idée



d'une fluidité originelle était adoptée par Newton et lui servait à déduire, au moyen du calcul, l'aplatissement que devait présenter le sphéroïde terrestre, à raison de la vitesse de rotation dont il est animé.

« Poursuivant avec méthode et rigueur la pensée qui l'avait guidé dans la conception de l'univers et dans celle de l'origine de notre planète, Descartes voulut aussi considérer, au point de vue de la mécanique, l'histoire du globe : ainsi que l'arrangement et les déplacements de ses différentes parties. Il rattacha les dislocations que présente de toutes parts la « voûte terrestre » au refroidissement et à la contraction de la masse qui la supporte. Cette belle théorie fut longtemps méconnue même par Leibniz.

« Continuant à transporter les mathématiques dans des régions entièrement nouvelles, Descartes osa le premier considérer tous les phénomènes célestes comme de simples déductions de la mécanique. « Je montre, dit-il, comment la plus grande partie de ce chaos devait, en vertu de ces lois, se disposer et s'arranger d'une certaine façon qui le rendait semblable à nos cioux, comment quelques-unes de ses parties devaient composer une terre, et quelques-unes des comètes, et quelques autres un soleil et des étoiles fixes. » Ainsi que l'a dit Laplace, c'était substituer aux qualités occultes des péripatéticiens les idées intelligibles de mouvement, d'impulsion et de force centrifuge.

« Une des plus hautes conceptions dues au génie de Descartes touche particulièrement au sujet qui nous occupe : c'est que tous les corps de l'univers sont de semblable nature. « Il n'est pas mal aisé, dit-il, d'inférer de tout ceci que la terre et les cioux sont faits d'une même matière. » Cette dernière pensée, dont nous pouvons apprécier la profondeur, en nous reportant aux notions superficielles qui régnaient de son temps, a trouvé une confirmation aussi complète que possible dans les découvertes modernes. L'analyse spectrale appliquée au soleil et aux étoiles, a révélé dans ces astres les caractères de divers corps semblables à ceux que nous connaissons dans notre globe.

« Aujourd'hui resplendit de plus en plus clairement l'unité

qui règne dans la constitution matérielle des Mondes. Quel hommage ne mérite pas l'homme qui, parmi nous, il y a plus de deux siècles, a ouvert un tel horizon ! Ses vues intuitives illustrent en quelque sorte l'histoire même des progrès de la pensée humaine, en même temps qu'elles font ressortir la vigueur d'esprit de ce spéculatif audacieux. Comme s'il n'était pas assez de tant d'autres titres qui le recommandent aux siècles futurs, et malgré des erreurs qui sont de son temps et de l'humanité, Descartes nous apparaît comme un initiateur de ces sciences que nous nommons aujourd'hui cosmologie et géologie. Dans nos jours d'activité fiévreuse, où chacun poursuit ses recherches sans s'inquiéter toujours de ceux qui ont frayé les voies, il paraît équitable et opportun d'exercer une sorte de revendication, en signalant à la reconnaissance de tous l'homme qui sut pénétrer d'un même regard le monde de la matière et celui de l'esprit. »

Tel est le savant et le philosophe, que nous a dépeint un des membres les plus considérables de l'Académie des sciences M. Daubrée dans un remarquable article sur les météorites et la constitution du globe terrestre, publié récemment (1).

Il est difficile de rendre à Descartes un plus éclatant hommage et nous nous y associons en reproduisant quelques-uns des principaux passages, mais en ayant soin aussi de dire que pour former des jeunes prêtres, il n'était pas plus opportun en 1748, qu'il ne le serait de nos jours, de prendre comme base d'un enseignement théologique, des principes de philosophie émanant de l'esprit purement humain, quelque prodigieux que fût cet esprit chez le grand génie qui a fixé un instant notre attention.

François Pottier, malgré sa déconvenue, se soumit à cette décision, avec cette obéissance intelligente qui le caractérisait et, sans se permettre de critiquer les bons Pères, qui s'étaient occupés en Touraine d'instruire sa première jeunesse, il recommanda toujours, une fois devenu évêque, et lorsqu'il eut pour lui l'autorité acquise par ses fonctions et son long apostolat, les établissements de Paris comme étant bien supérieurs

(1) *Revue des Deux-Mondes*. — N° du 15 décembre 1885.

à ceux de la Province, en ce qui concerne l'éducation et l'instruction des jeunes gens se destinant à l'état ecclésiastique.

Après avoir suivi les classes du collège d'Harcourt, les élèves rentrés au Séminaire conféraient entre eux deux fois par jour, sous la direction des prêtres de la maison sur les sujets des leçons données par les pères Jésuites. De plus ils soutenaient tous les dimanches chacun une petite thèse, sur un point déterminé et ils n'avançaient jamais dans leurs cours, sans avoir répété les leçons précédentes. Même pendant les récréations, ils devaient s'interroger les uns les autres sur leurs études. Ce système, combiné avec des examens spéciaux passés à Noël, à Pâques et à la fin de l'année scolaire, produisait d'excellents résultats. « Il entre au Séminaire, lui dit un jour le sous-prieur, peu de jeunes gens qui ne recommencent leur philosophie. Lorsque vous sortirez de la maison, vous ne serez pas docteur de la Sorbonne, mais vous serez peut-être tout aussi capable de l'être que ceux qui obtiennent ce diplôme. Tous nos sujets sont estimés partout, et souvent même on nous en demande pour professer la philosophie ou la théologie, sans qu'on les examine auparavant, car on sait bien d'où ils sortent... »

Le jeune Pottier, très désireux de s'instruire, consacrait au travail le plus de temps possible, aussi ses progrès étaient-ils très satisfaisants et il se faisait aimer et apprécier de ses supérieurs. Il écrivait à la date du 1<sup>er</sup> avril 1749. « Nous sommes quittes de nos examens de Pâques depuis vendredi dernier et je m'en suis tiré le mieux que j'ai pu; je crois avoir contenté mes examinateurs, car ils m'ont dit que je n'avais qu'à continuer à bien étudier et à m'exercer. De 18 logiciens que nous sommes, il n'y en a pas un seul de renvoyé. Cela est consolant pour nous, (car il est visible que nous contentons nos supérieurs,) et pour notre répétiteur qui voit sa semence fructifier. » N'oublions pas que les professeurs, qui étaient les RR. PP. du collège d'Harcourt, se bornaient à leurs leçons. « Tout le Séminaire a été examiné, ajoute F. Pottier, il a fallu une semaine pour tout. La durée de l'épreuve, pour chacun de nous, a été d'une heure et demie. Nous voilà tranquilles jusqu'à la fin de l'année scolaire courante. »

« Au commencement de la prochaine année je ne puis vous dire si on me mettra en théologie. M. le Supérieur n'accorde pas ordinairement cette faveur à ceux qui ne savent pas la physique, cette science n'est pourtant pas, à ses yeux, le fondement de la théologie, mais elle développe beaucoup plus l'esprit et donne une plus grande facilité, pour comprendre et s'énoncer, que la logique et la morale. Depuis le carême jusqu'à la fin de l'année, les Jésuites du collège d'Harcourt font des expériences deux fois par semaine. Outre cela, on fait à la fin de la logique, au séminaire du St-Esprit, une partie des mathématiques la plus nécessaire pour pouvoir étudier la physique. » Après ces détails, le jeune Pottier exprimait le vœu de pouvoir profiter des facilités exceptionnelles de s'instruire qu'il avait à Paris, dût l'époque de son ordination en être reculée dans une certaine mesure.

On peut juger de son ardeur au travail par le passage suivant : « Nous nous rassemblons les jours de congé, quelques amis et moi, pour faire entre nous une conférence spirituelle, parler de Dieu et de la dignité de l'état ecclésiastique du mieux que nous pouvons. Cette conférence est ordinairement d'un quart d'heure, elle se fait à Gentilly. Là nous nous cachons dans une chambre afin de n'être pas troublés par les autres séminaristes. Notre conduite a été approuvée par le supérieur à qui on a demandé son consentement. »

« Je sais les quatre opérations de l'arithmétique et nous apprendrons l'algèbre l'année scolaire prochaine... » (lettre du 8 septembre 1749). F. Pottier avait alors 23 ans et demi. Ceci prouve combien on s'occupait peu de sciences exactes dans l'ancienne éducation. Remarquons que cette légère teinture de sciences mathématiques était due aux exigences imposées par les cours de physique professés au collège d'Harcourt, comme il est dit plus haut. D'ailleurs dans l'état ecclésiastique il faut reconnaître que les mathématiques sont vraiment un accessoire. La science fait, il est vrai, des ponts et des canaux, des tunnels, des chemins de fer, etc., mais la foi seule transporte les montagnes.

Quelques détails sur le régime intérieur du séminaire du Saint-Esprit en 1748, ne seront pas dénués d'intérêt. Ils don-

neront un aperçu de la manière d'être des établissements religieux à cette époque. Tout est extrait des lettres de François l'ottier. Le lever avait lieu à 5 heures, avec une demi-heure pour s'habiller; ensuite la prière jusqu'à 6 heures. Après cela l'étude jusqu'à 7 heures trois quarts. L'étude faite, le déjeuner jusqu'à 8 heures. Le quart d'heure suivant était libre. A 8 heures un quart, départ pour le collège d'Harcourt jusqu'à 11 heures. Retour au Séminaire et chant jusqu'à 11 heures et demie; ensuite le *bénédicté*, et à 11 heures trois quarts, le diner. Après le diner, récréation jusqu'à 1 heure et demie, ensuite on faisait une conférence jusqu'à 2 heures et demie; après quoi, retour au collège jusqu'à 4 heures et demie. En allant et revenant, récitation du chapelet. Au retour, étude jusqu'à 5 heures trois quarts, ensuite conférence jusqu'à 6 heures et demie; après cela *bénédicté* et petite exhortation durant un quart d'heure. Ensuite souper et récréation jusqu'à 8 heures et demie, prière durant un quart d'heure et coucher.

Chaque jeudi, (c'était le jour de congé) le Séminaire se transportait à sa maison de campagne de Gentilly, peu éloignée de Paris, ce qui procurait aux jeunes gens un repos nécessaire, car leurs études n'étaient pas interrompues les dimanches et jours de fête, seulement ils n'allaient pas ces jours-là au collège d'Harcourt et les offices leur prenaient un temps notable. Les lundis et mercredis il y avait cours d'Écriture sainte; le samedi on reprenait l'explication de ce qui avait été vu pendant la semaine.

Comme régime, il n'y avait, outre les jeûnes ordinaires, de jeûne extraordinaire au Séminaire, que la veille de la Conception. Les jours de jeûne, le diner se composait de deux plats outre la soupe; c'était, soit du potiron accommodé avec du lait, soit des lentilles, d'autre fois, des cardons au beurre ou des navets ou du céleri, quelquefois c'était du riz avec des œufs. A la collation on recevait un morceau de pain suffisant, avec du fromage et deux pommes. N'oublions pas à chaque repas, une *chopine* de bière à laquelle il fallait s'habituer faute de vin. Pour le reste du temps on était bien nourri. On jeûnait pendant la Carême entier, mais pendant la sainte quarantaine

le régime du séminaire était plus fortifiant que celui des jeûnes isolés, sans cela les séminaristes n'auraient pu aller jusqu'au bout. Le dîner se composait toujours de deux plats, outre le potage, mais deux fois par semaine on servait du saumon ou d'autre poisson et pour la collation, les confitures, les noix et les prunes cuites alternaient avec le fromage. François Pottier, dont la santé était parfaite, jeûna donc pendant tout le carême, se préparant ainsi au jeûne perpétuel que devait lui réserver bientôt la cuisine chinoise.

« Je me rase moi-même, dit-il, dans une de ses lettres, et ceux qui savent raser rendent ce service aux autres; je m'en suis dispensé en m'excusant sur le peu d'usage que j'ai sur cela; je fais seulement la tonsure à un camarade et il me la fait à son tour. Il n'y a point de barbier à la maison et c'est un séminariste qui rase MM. les Supérieurs. » Le séminaire du Saint-Esprit était très pauvre à cette époque. Les jeunes gens assez nombreux qu'il recevait et qui se destinaient à suivre la carrière du clergé colonial, ne la choisissaient qu'à cause des grands avantages pécuniaires qui y étaient attachés; c'est dire que presque tous appartenaient à des familles peu aisées; aussi le nombre des bourses était considérable et même hors de proportion avec les revenus du Saint-Esprit. On n'y faisait point d'économies sous le rapport de la nourriture, comme nous venons de le voir, mais l'entretien du mobilier laissait à désirer. « Nous sommes couchés, écrivait, F. Pottier, le 1<sup>er</sup> avril 1749, sur un matelas, je serai obligé l'été de mettre mon lit par terre, à cause des punaises. Nous avons eu cet hiver un chauffoir commun, mais je n'y suis pas entré pour me chauffer car les chaussons de molleton qu'a eu la bonté de m'envoyer ma tante, m'ont préservé du froid aux pieds. »

Chaque élève donnait à la rentrée une somme de 12 francs, une fois payée pour l'année, et destinée à pourvoir aux frais éventuels de médecin et de maladie. Habituellement, les élèves se portaient fort bien et l'infirmerie était le plus souvent vide. Il y eut pourtant en 1750, 14 élèves atteints par une sorte d'épidémie qui régnait à Paris. Deux furent même en danger de mort. Moyennant cette cotisation de 12 francs, ils furent soignés et eurent le médecin, le chirurgien, de la viande, le *bois*,

*la chandelle*, (textuel) et certaines drogues sans rien payer. On ne laissa à leur charge que quelques médecines. Cette manière de faire était très louable, car il était, paraît-il, d'usage dans les autres séminaires de la Capitale, de renvoyer les malades en ville, ce qui était fort coûteux pour eux, quand ils n'avaient pas leurs familles à Paris. Le prix était, en effet, dans les maisons de santé, de 5 livres par jour, sans compter les visites du médecin et du chirurgien, et la dépense des médicaments. Dans le cas où les jeunes gens n'avaient pas les ressources suffisantes, on les envoyait à l'hôpital... et on sait ce qu'étaient les hôpitaux à cette époque!

De plus tous les élèves, même les boursiers, étaient obligés en entrant de se fournir d'un trousseau à leurs frais, et de l'entretenir également à leurs frais, pendant toute la durée de leur séjour au séminaire. François Pottier avait donc apporté de Loches un équipement à peu près complet, pourtant dès le premier hiver, il lui fallut se procurer un manteau, vêtement dont il avait pu se passer jusqu'alors, grâce au doux climat de la Touraine, et qui à Paris était indispensable. Il en trouva un d'occasion, presque neuf, d'une très belle étamine, proportionné à sa taille, qui fut estimé 15 livres par le frère du séminaire, lequel était tailleur de son état. François put l'obtenir pour 12, ce qu'il regarda comme une occasion merveilleuse. Néanmoins le marché ne fut conclu, pour le manteau et pour une ceinture du prix de 45 sous, qu'après une correspondance régulière et une autorisation formelle de ses parents. Conformément aux prescriptions, cette ceinture était de laine, à grains d'orge, et large de 5 doigts; la soie était sévèrement interdite.

« Ma soutane, dit-il, dans une de ses lettres, est d'une bonne étoffe, mais fort mal teinte, car elle devient comme la robe d'un capucin; c'est pour cette raison que je suis obligé de prendre celle d'étamine lorsque je vais en ville; la première n'est bonne que pour la maison et pour aller au collège. » Ceci donne à penser que l'art de la teinture n'était pas alors en honneur à Loches, en voici une nouvelle preuve. « Les bas de laine, que ma tante a eu la bonté de me faire, ne sont plus noirs, ils ont maintenant une très belle couleur bleue. Je ne porte

mon chapeau neuf que lorsque je sors pour faire quelques visites. J'ai sacrifié pour l'année trois paires de souliers que je ne crois pas user; par exemple, j'en prends une paire un jour et je la laisse sécher deux jours et ainsi de suite des deux autres paires. J'ai pris ce moyen, comme étant le meilleur pour les conserver.

« Je ne sais si je vous ai mandé qu'il m'en coûte un sol pour faire blanchir mes rabats; ils ont une couleur bleue. On m'a fait présent d'une paire de manchettes que je prends lorsque je suis en habit de cérémonie. Je porte de temps en temps mes autres souliers et mes bas neufs.

« Les manchettes que vous avez la bonté de me faire, doivent être comme celles de M. le curé de Loches, elles se mettent sur la veste sans plis, ni replis. Je ménage mes effets le plus qu'il m'est possible. Je n'ai encore pour ainsi dire, porté de l'année que mes deux plus anciennes paires de bas; je les porte alternativement, c'est-à-dire que lorsqu'une est trouée, je reprends l'autre afin de pouvoir raccommoder la première à mes moments disponibles. J'ai grand besoin de ménager mes souliers, car ils coûtent cent sous à Paris et encore ils ne valent rien!

« Mon ancienne soutane touche à sa fin, je l'ai portée tout l'été sans la quitter, sauf pour la raccommoder moi-même. »

(Lettre du 28 septembre 1749). « J'ai reçu les 6 paires de manchettes, le morceau de drap et surtout la paire de chaussons de molleton, ce qui m'a bien fait du plaisir, et vous m'avez surpris en cela, car je ne m'attendais pas à cet article. Toutes mes nippes sont en bon état, excepté mes rabats parmi lesquels il y en a quelques-uns qui commencent à s'user. Je n'en avais que huit comme vous le savez. On en porte continuellement au séminaire, c'est pourquoi, je vous prie, s'il vous plaît, de m'en envoyer quelques-uns par M. Chambellan. J'en achèterais bien ici à 6 francs la douzaine, mais je ne me connais point à la toile et je ne sais si cela est trop cher ou non. Tout le reste de mon linge est encore sain et sauf. Il y a très longtemps que j'ai mis mes petits collets hors de l'amidon, aussi bien que mon rochet qui m'est inutile. Je mets mon camail à l'air de temps en temps. »



« En fait de vêtements, écrit-il à ses parents le 12 octobre 1750, il ne me faut rien du tout; excepté quelques paires de chaussons, les miens commencent à être mûrs; la blanchisseuse m'en a perdu trois paires qu'elle m'a payées dix sols. Il ne me faudra point non plus de soutane l'année prochaine ni la suivante; je crois que l'expédient dont je me suis servi vous exemptera de cette dépense. J'ai fait teindre mon habit l'an passé et je l'ai porté, à l'exemple de plusieurs autres, pendant tout l'hiver sur ma mauvaise soutane; c'est ce que j'espère encore faire dans la suite, dès que la soutane d'étamine dont je me couvre maintenant, ne me pourra plus servir; autrement je pense que vous approuverez ma conduite, je ne savais que faire de mon habit parce qu'on n'en porte point de couleur au séminaire, et pour 24 sous que m'a coûté la teinture, je vous ai épargné 24 ou 30 livres. Par ce moyen, ma soutane est encore toute neuve, et j'en fais mes beaux dimanches pendant l'hiver, quoiqu'elle soit assez mal teinte. Il ne me faut ni souliers, ni bas, ni culottes, ni chemises, ni collets, ni mouchoirs, ni chapeau, tout est en bon état... »

Ces détails, un peu minutieux, presque puérils en apparence, nous ont semblé au contraire avoir un caractère sérieux et mériter d'être signalés. François Pottier avait alors deux objectifs, tous les deux en vue de la confirmation probable par la Volonté divine, de la vocation pour les Missions qu'il sentait naître et se développer, sans oser trop se l'avouer à lui-même. Il voulait se préparer à ce rude labeur, en pratiquant par avance les vertus de pauvreté et d'humilité, dont il poussa si loin l'exercice pendant toute la durée de son apostolat. La garde-robe de l'Evêque d'Agathopolis, dont son successeur Mgr de Saint-Martin fit l'inventaire à sa mort, était aussi modeste que celle du séminariste du Saint-Esprit, et n'était pas en meilleur état. Sa bourse, dans laquelle furent versés pendant 37 ans, tant de subsides envoyés par les Missions-Etrangères et tant d'abondantes aumônes, sans compter la majeure partie de sa fortune personnelle, contenait 18 livres, qui furent distribuées aux pauvres!.. Tel était le séminariste, tel devait être le vicaire apostolique.

L'autre sentiment bien naturel qui inspirait F. Pottier, était

le désir de n'imposer à ses parents que le moins de dépenses possible. Non pas qu'ils fussent dans le besoin, loin de là. Aussi avait-il accepté avec reconnaissance et sans réserves, les sacrifices qu'ils avaient bien voulu faire pour lui, depuis son enfance. Mais les choses avaient changé d'aspect. Il s'agissait dans un avenir prochain de faire agréer par sa famille, la résolution probable de partir pour longtemps, peut-être même de l'abandonner à jamais, elle qui avait tant fait pour lui. Ses idées d'économie étaient donc inspirées par des motifs aussi justes que délicats.

Son zèle, son application ne laissaient rien à désirer. Aussi fut-il promptement investi d'un honneur, ou pour parler plus exactement d'une charge, dont il se serait bien passé, celle de réglementaire. Le séminariste ainsi désigné devait se lever une demi-heure plus tôt que les autres, afin de sonner et de réveiller la communauté. « Il est vrai, dit-il, dans une de ses lettres, que j'ai dans ma chambre un réveille-matin, ce qui est une grande facilité; ensuite dans la journée il faut être attentif à sonner tous les exercices à l'heure marquée, et faire bien d'autres choses encore plus mortifiantes. Ainsi vous jugez qu'il n'y a pas d'agrémens à être réglementaire, et que les inconvénients qu'il y a dans cette charge, ôtent tout le plaisir qu'il y aurait d'y être élevé et d'en faire part, si elle était plus supportable. Je fais ce que je puis pour ne point m'attirer d'inimitié de la part des sujets, ni des réprimandes de la part des Supérieurs. Jusqu'à présent j'y ai, Dieu merci, assez bien réussi, et j'espère que l'envie de m'acquitter de mon devoir, d'une manière à contenter tout le monde, me mettra à couvert de tout. »

L'extrait suivant d'une autre lettre à ses parents donne une parfaite idée de l'esprit de soumission avec lequel François Pottier se pliait au joug de la discipline ecclésiastique :

« Je sors fort rarement du séminaire, aussi M. le Supérieur ne me le refuse-t-il jamais lorsque je le lui demande... Je n'oublie pas les règles de mon séminaire, je ne les commente ni les interprète, cela ne convient qu'à des personnes qui ont l'esprit tout opposé à ce qu'on exige d'elles; une obéissance et une soumission aveugles, sont tout ce qu'on désire dans un

séminaire et dans toute autre communauté. Il faut regarder les règles de la maison comme des commandements de Dieu, et, en observant ces règles, on exécute par conséquent ces commandements. En violant ces règles, on offense Dieu, quelque peu de chose que soit une règle; aussi il est rare que quiconque la viole dans les plus petits points ne la viole plus souvent dans de plus grands, et ne vienne à la fin à la mépriser. Un jeune séminariste qui observe sa règle exactement est tranquille, et ne craint point qu'on vienne lui faire de la peine, il vit content et sert Dieu d'une manière à attirer sur lui, la bénédiction du ciel; au contraire, celui qui la viole a toujours dans la conscience comme un ver qui le ronge. Il se dit continuellement à lui-même qu'il a péché et qu'il est exposé à être renvoyé. Ce sont là autant de vérités que l'expérience nous prouve tous les jours. Pour ne point me reprocher à moi-même la violation de ma règle, je l'observe de point en point; les avis charitables et paternels que vous voulez bien me donner m'excitent encore davantage à me contenir dans mon devoir. Comme ces avis sont toujours nécessaires et utiles aux jeunes gens, j'espère que vous voudrez bien continuer à m'en donner... »

Il avait toujours la même soumission en présence des observations que ses parents croyaient parfois devoir lui faire. En réponse à l'une d'elles : « je ne crois trop, dit-il, vous en témoigner ma reconnaissance; je la considère comme une preuve de votre désir de me faire marcher dans le droit chemin et de me retenir dans les bornes de mon devoir. C'est pourquoi bien loin de m'en choquer, au contraire j'ose vous supplier instamment de ne me rien céler, toutes les fois que vous trouverez à redire tant sur ma conduite que sur d'autres choses... »

La reconnaissance pour les bienfaits reçus était égale à sa soumission et à son humilité. « Ces bienfaits, écrivait-il à ses parents, le 1 juillet 1749, sont tellement gravés dans mon cœur que je ne les oublierai jamais. Lorsque je me rappelle l'éducation que vous m'avez donnée, votre complaisance à me satisfaire dans ce que j'ai osé vous demander, tout ce dont vous vous êtes privés et dont vous vous privez encore pour

moi, enfin votre désir sincère de m'être utile en toutes choses, je me regarderais comme un monstre d'ingratitude si je ne cherchais tous les moyens de vous en marquer ma reconnaissance, si je ne priais tous les jours Dieu de vous en récompenser dans cette vie et dans l'autre, et enfin si je ne faisais en sorte de vous donner un jour, non pas autant de satisfaction que vous m'avez fait de bien, car je ne le pourrais, mais autant qu'il sera en mon pouvoir, de sorte que vous n'ayez pas lieu de regretter tout ce que vous aurez fait pour moi. »

Les études marchaient avec une sage lenteur au Saint-Esprit, cela retardait l'époque à laquelle le jeune Pottier aurait pu recevoir les Ordres. Il avait bien soin de l'expliquer à sa famille pour ne pas lui laisser supposer que ce retard provenait de son fait. « Je travaille le plus possible, dit-il dans une de ses lettres, mais je vois que le but ne sera pas atteint sitôt que je le désirerais, et qu'il me faudra étudier encore plusieurs années à Paris. Si j'avais été au séminaire de Tours, j'aurais été prêtre plus tôt que je ne le serai, mais aussi je n'aurais pas eu l'avantage d'avoir fait un bon cours de philosophie, sans lequel on ne peut pas faire facilement une bonne théologie. Je sais que vous désirerez ardemment voir le fruit de vos travaux, cependant il faudra un temps encore assez long... »

Quelque sérieuses qu'y fussent les études, les distractions étaient pourtant permises au séminaire du Saint-Esprit. Les élèves, nous l'avons vu, faisaient chaque jeudi la promenade hygiénique et fortifiante à la maison de campagne de Gentilly; quand ils avaient besoin de voir à Paris leurs parents ou leurs connaissances, c'était ce jour-là qu'ils pouvaient en obtenir l'autorisation. D'autres distractions leur étaient permises, certains jours, dans l'intérieur même du séminaire, et le moment du carnaval était signalé par de petites fêtes bouffonnes qui amusaient énormément les anciens élèves et qui permettaient de discerner le caractère des nouveaux entrants. Un des camarades d'enfance de François Pottier, le jeune Catrou, comme lui venant du collège de Loches, fut admis à la fin de 1749. La lettre suivante du 24 mars 1750, que nous repro-

duisons textuellement rend compte de ce qui se passa au carnaval de ladite année. Comme compatriote du nouveau venu, et peut-être ainsi comme réglementaire, F. Pottier fut chargé d'organiser la fête.

« Il me paraît que vous avez été surpris de la manière dont j'ai tâché de tromper M. Catrou au Carnaval, pour le faire archevêque de Tours. On se divertit, tous les ans, à donner des charges éminentes à tous les nouveaux, et afin de mieux réussir à les en persuader, on use de stratagèmes à peu près semblables à celui dont je me suis servi. Pour les persuader, il est nécessaire de leur troubler l'esprit et de le mettre hors de son assiette, parce que si on leur disait, de sang-froid, au commencement de la lettre, qu'ils sont pape, évêque, empereur, reine de Hongrie, premier moutardier du Pape, légat du Pape, ambassadeur du Roi, général d'armée, etc... il ne serait pas possible d'en prendre un seul, au lieu qu'en les abattant tout d'un coup de cette manière avec des Lettres patentes, presque aussi bien arrangées que celles que donne le Roi, il est pour ainsi dire impossible de ne les pas prendre. et M. le Supérieur dit qu'il n'a jamais vu que des bêtes et des stupides qui ne le fussent pas. Afin que tout le monde jouisse de ce plaisir innocent, tout le monde se mêle de cela, les supérieurs, qui avouent l'avoir été eux aussi, étant sujets, sont à la tête; enfin si vous aviez vu la manière dont on s'y prend vous diriez qu'il est moralement impossible de n'être pris. On connaît les caractères et la vocation par la manière dont on se comporte lorsqu'on est pris. Il n'y a rien de plus beau et de plus divertissant que de voir le Pape. Si je ne vous en avais pas parlé, c'était afin de pouvoir surprendre M. Catrou, ce que je n'aurais pu faire efficacement s'il eût été averti. Ceux qui, après avoir été détrompés, prennent bien la chose, sont infiniment estimés tant des supérieurs que des sujets, parce qu'on connaît par là leur bon caractère, il en est tout le contraire de ceux qui se fâchent. »

Bien que cette lettre ne soit pas le récit précis de ce qui se passait au séminaire du Saint-Esprit en pareilles circonstances, elle en dit assez pour le faire comprendre, malgré les défauts du style qui laissait alors fort à désirer, mais

qui alla toujours en se perfectionnant et atteignit plus tard, chez le prélat, la grandeur en conservant la simplicité.

Lorsque le jeune Pottier entra au Saint-Esprit, l'archevêque de Tours était alors, Mgr de Chapt de Restignac. Le vénérable prélat, qui habitait aussi souvent son hôtel de Paris que son palais archiépiscopal, l'avait reçu avec une bienveillance toute particulière et avait daigné exprimer son vif désir de lui être utile de nouveau si le cas s'en présentait. Nous disons de nouveau avec intention, car il faut se rappeler que la bourse de F. Pottier avait été obtenue par l'intervention toute puissante du prélat.

Son successeur, Mgr Rosset de Coilles de Fleury, qui occupa le siège de Saint-Martin depuis le 22 décembre 1730 jusqu'en 1774, continua à F. Pottier la même bienveillance. Il rend compte dans les termes suivants de la première audience que le prélat daigna lui accorder. On y remarquera une certaine pointe d'esprit gaulois et de gaieté, qui faisait partie du caractère du futur missionnaire et qui perce, non seulement dans cette lettre, mais encore dans la plupart de celles que nous avons eu et que nous aurons occasion, d'analyser dans le cours du récit. « M. Catrou et moi nous fûmes tirer notre révérence, le 22 Janvier 1731, à Mgr de Fleury, qui avait été prévenu de cette visite par M. Caris notre supérieur. C'est pourquoi nous ne lui fûmes pas inconnus, d'autant plus qu'il nous avait marqué l'heure et le jour où nous pourrions le voir. Nous fûmes admis comme des gens de conséquence; il nous fit asseoir auprès de son feu et après nous avoir interrogés sur nos études, il nous exhorta fort à bien étudier et surtout à bien servir Dieu, afin de devenir de dignes ecclésiastiques. Sur ce discours il entra un bénédictin qui mit fin à notre visite, et nous saluâmes sa Grandeur. C'est un saint homme très charitable, et très zélé. Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage. » Dans une autre lettre du 22 décembre 1752, F. Pottier s'exprime ainsi : « Le 19 de ce mois, j'eus l'occasion de voir Mgr l'archevêque de Tours, chez qui M. Caris m'envoya pour savoir de sa Grandeur, le temps où il pourrait lui présenter ses respects. Ce digne prélat m'embrassa à deux ou trois différentes fois, et m'excita à faire en

sorte que la sainteté de ma vie répondit à celle du caractère dont j'étais sur le point d'être revêtu... » On voit donc que, s'il était devenu étranger au diocèse de Tours, (au moins pour un certain temps) il ne l'était aucunement à ses illustres chefs.

Une circonstance récente avait d'ailleurs rattaché F. Pottier au clergé de la Touraine, par des liens que son départ pour les régions de l'Etrême-Orient ne rompirent pas, liens qui existèrent tout à l'avantage de la mission qu'il fut chargé spécialement d'évangéliser, en lui procurant des facilités particulières pour recueillir d'abondantes aumônes. Il s'agit de sa nomination au bénéfice de la Chapelle de Montrésor.

Nous savons que la terre de Montrésor, l'une des plus considérables de Touraine, était possédée à cette époque par les de Beauvilliers, ducs de Saint-Aignan, Pairs de France, et par suite de cette possession, comtes de Montrésor. Un château considérable en était l'ornement. Dans la cour de ce château se trouvait une chapelle dédiée à Notre-Dame, et qui constituait un bénéfice dont la collation appartenait à l'abbé de Villeloin. Le revenu de cette chapelle était de 200 livres en 1728, et il était encore à peu près égal en 1749, époque à laquelle il devint vacant. L'aîné des oncles de F. Pottier s'empressa d'écrire à l'abbé de Villeloin, pour lui demander en faveur de son neveu, sa nomination à ce bénéfice. On sait quelles étaient leurs relations. M. Justin de Lée, le quarante-troisième titulaire de cette importante charge, jouissait à ce titre, d'un revenu évalué alors à 18.000 livres. Il y avait été appelé le 24 décembre 1709 et il mourut en 1754. A l'instar de son archevêque, il résidait rarement en Touraine et habitait alors Saint-Germain, près Paris. C'est là qu'il reçut la lettre de M. Maupou, à laquelle il s'empressa de répondre, le 2 décembre 1749, dans les termes suivants :

« Dans le moment, monsieur, que j'ai été informé de la vacance de la Chapelle de Montrésor, j'ai écrit par un exprès à M. l'abbé Bouic, supérieur du séminaire du Saint-Esprit, pour savoir de lui en sa conscience, ce qu'il pensait de votre neveu. Le témoignage que ce digne supérieur m'en a rendu, m'a déterminé sur-le-champ en sa faveur, et tout de suite je lui ai

expédié, de ma propre main, mes provisions que vous trouverez ci-incluses :

« Vous devez lui recommander d'être bien reconnaissant envers son supérieur, et de continuer à mériter ses bontés de plus en plus, ce sera le moyen assuré pour lui de se conserver ma bonne volonté dont, si Dieu me conserve encore quelques années, il pourra ressentir les effets, par l'estime que le témoignage de M. l'abbé Bouic m'a fait concevoir de lui. Ce qui doit flatter sa famille, plus que le bénéfice, est qu'il le doit à son propre mérite bien certifié, autant qu'au désir que j'ai de vous obliger. Comme mes provisions sont, ainsi que mes présentations aux cures et nominations de prieurés, sous-seing privé, il ne faut pas perdre de temps à les faire insinuer, au Greffe des Insinuations de Tours, pour constater la date. Je ne doute pas que, par courrier de ce jour, vous ne pensiez à réclamer à votre neveu la procuration qu'il vous faudra pour agir en son nom; etc... »

M. l'abbé de Villeloin ne se contenta pas de cette décision et de ces conseils si bienveillants, il alla voir le jeune Pottier à son séminaire et lui témoigna l'intérêt le plus affectueux; il lui remit en outre, à titre de don gracieux et d'encouragement, une somme très ronde pour le temps (48 livres) qui fut employée peu après, sur l'avis de ses chefs et de ses parents, à l'achat des ouvrages de théologie les plus utiles à un futur ecclésiastique. Enfin l'abbé de Lée lui continua ses bontés jusqu'à sa mort.

F. Pottier fut enchanté de ces heureux événements; il ne se faisait pourtant pas d'illusions sur le revenu très modeste de son bénéfice, revenu qui devait être à peu près nul pendant plusieurs années, à cause des nombreuses réparations que le décès du dernier titulaire laissait à la charge du nouveau. Il pria ses oncles d'administrer cette sorte de propriété, que des circonstances favorables lui avaient permis d'acquérir, sans bourse délier; ils le firent avec une entente et une économie qui permirent, grâce à l'accumulation de petites sommes épargnées annuellement, de pourvoir aux frais du culte, de distribuer de larges aumônes aux malheureux de Montrésor, de secourir quelques parents pauvres, et enfin de faire passer



plus tard en Chine, par l'intermédiaire du séminaire des Missions-Etrangères, des subsides importants qui furent utilisés pour la propagation de l'Évangile au Su-tchuen. Mgr Pottier était évêque d'Agathopolis depuis 8 ans, quand il se démit en 1777 de son bénéfice en faveur d'un de ses neveux.

Ses parents furent encore plus heureux que lui ; c'était pour eux un acheminement vers la réalisation des espérances qu'ils avaient conçues à son sujet. Assurément la Chapelle de Montrésor était un bénéfice bien modeste, mais il y a un commencement à tout, et puis leur neveu n'était séminariste que depuis quinze mois!... Il était donc, à leurs yeux, lancé dans la bonne voie... mais la Providence avait décidé qu'il en suivrait une autre...

Après l'effusion de ses remerciements à sa famille et à ses bienfaiteurs, F. Pottier n'oublia pas de reporter jusqu'à la Providence même, sa part d'humble gratitude. « Depuis l'âge de huit ans, écrivait-il à ses parents le 14 décembre 1749, j'ai pu remarquer de jour en jour les vues de Dieu sur moi, mais depuis quelques années surtout ses faveurs se sont fait sentir de plus en plus, par toutes les ressources avantageuses qu'il m'a suscitées. Les bons principes qu'il m'a fait puiser chez vous pendant quatorze à quinze ans, les bonnes intentions qu'il vous a données pour moi ; les moyens qu'il vous a suggérés pour seconder mes désirs ; les véritables amis qu'il vous a conciliés et par conséquent à moi-même, pour suppléer au défaut de la fortune, sont autant de marques toutes spéciales de son amour pour moi. Me voilà, par tous ces moyens, prêt à entrer, pour ainsi dire, dans le saint ministère, au sujet duquel, je regarde ma vocation comme le plus grand bien et la plus grande faveur que j'aie encore reçue du ciel. Mais comme on rapporte ordinairement les effets à leurs causes, il faut que j'attribue tous ces avantages aux bontés, aux peines, aux soins que vous avez pris pour moi... c'est donc aussi à vous que j'en dois témoigner la plus vive reconnaissance. Vous m'exhortez à prier Dieu pour vous, il y a longtemps qu'il ne se passe point de jour que je ne m'acquitte de ce devoir, et, tant que Dieu me conservera la vie je n'y manquerai pas. » Faisons observer que nous avons déjà cité la première

phrase de cette lettre dans le chapitre précédent, quand nous avons recherché l'époque de la vocation de F. Pottier.

Selon l'usage établi alors dans le diocèse de Paris, et qui exigeait au moins deux années de théologie avant de recevoir les ordres mineurs, F. Pottier ne put être promu au sous-diaconat que le 23 septembre 1752. Il lui fallait donc encore un an avant d'être ordonné prêtre. Sa famille avait quelque peine à comprendre ces délais fort sages, car elle était impatiente de le voir revenir le plus tôt possible à Loches. Pourtant elle eût consenti à la prolongation de son séjour dans la capitale, si cette prolongation avait eu pour objet l'obtention des grades décernés par la Sorbonne, en commençant par celui de bachelier, pour arriver jusqu'à celui de docteur. Sans ces grades, en effet, un ecclésiastique ne pouvait pas prétendre à des bénéfices d'un revenu élevé, notamment à ceux des villes. Or les oncles de François avaient, nous le savons, le désir bien arrêté de ne pas s'en tenir à la petite chapelle de Monttrésor. Lui voyait les choses à un tout autre point de vue; son but principal était de faire des études aussi bonnes que possible et de profiter pour cela des délais imposés par l'archevêque de Paris; puis, une fois ordonné prêtre ou au moment de l'être, de se recueillir, de consulter des personnes autorisées, et enfin d'apprécier, avec la grâce de Dieu, si sa vocation pour les Missions était un sentiment assez fort pour que tout dû céder à cette expression de la volonté Divine.

Malgré son goût et sa facilité pour le travail et, bien que les examens ci-dessus ne lui fissent point peur, il n'avait pas une liberté d'esprit suffisante pour s'y préparer. Aussi pour rassurer ses parents, il leur donna l'explication assez étrange qui suit : (Lettre du 5 mars 1752) explication qui révèle sans doute un de ces anciens abus aujourd'hui oubliés.

« La raison pour laquelle je prendrais le bonnet de bachelier, serait de pouvoir posséder quelque bénéfice de ville. Je n'en ai pas besoin pour cela; si l'occasion se présente, je n'aurai qu'à écrire à Bourges et pour douze ou quinze francs, j'aurai sur-le-champ des Lettres de Maître-ès-arts, qui me mettront en état de le posséder légitimement. Les Lettres qui

m'en mettront en possession seront aussi honorables que le bonnet de Bachelier en droit canon. »

Les choses en restèrent là, et F. Pottier continua ses cours, avec le zèle, la régularité, et l'intelligence qu'il avait l'habitude d'y mettre. L'année 1753 s'avancait, on était arrivé au mois de mai, quand un jour ses camarades, et ses professeurs s'aperçurent avec le plus grand étonnement qu'il venait de quitter le Séminaire. Quelle était la cause de cette détermination subite en apparence, et dans quelle autre maison avait-il pu entrer? C'est ce que l'on sut bientôt et ce que nous allons raconter.

En attendant résumons en quelques mots les résultats du séjour de F. Pottier dans l'établissement respectable qu'il venait de quitter si brusquement. Ses études avaient été excellentes; instruit par les meilleurs théologiens. (Les RR. PP. Jésuites du Collège d'Harcourt) dirigé par les Eudistes, si dévoués à la formation du jeune clergé, il avait acquis une somme de connaissances qui, jointe à ses aptitudes naturelles, devait lui permettre d'entrer dans le difficile service des Missions, non seulement avec distinction, mais avec une supériorité que les circonstances mirent promptement en relief. Perdu, on peut le dire, au fond de la Chine, où il passa à ses débuts plus de dix ans sans voir un seul prêtre européen, devenu dès son entrée sur le sol du Céleste-Empire, et son chef et celui des prêtres Chinois restés fidèles à l'Évangile, privé de communications suivies avec le monde civilisé et avec l'Église, car les courriers qui allaient chaque année à Macao chercher les subsides en argent et en nature que lui adressaient la Société des Missions-Etrangères, ne réussissaient pas toujours dans leurs voyages; ne possédant qu'un nombre très restreint de livres de théologie pour se guider et guider les autres, quand sa Mission, dont il resta toujours le supérieur, prit entre ses mains les merveilleux accroissements que nous verrons, il put toujours pourvoir aux éventualités les plus difficiles, trouver des solutions pour les problèmes les plus ardues, enfin remplir son rôle de chef et ensuite d'évêque, grâce, nous le répétons, à l'instruction intellectuelle et morale si solide qu'il reçut pendant son séjour au séminaire du Saint-Esprit de

1748 à 1753. Il le reconnaissait et se plaisait à rendre souvent justice complète à ce noble établissement.

Nous ne doutons pas que le Divin patron du Séminaire, ne l'ait honoré, à cause des vertus qu'il montra dans la maison, qui avait et qui a encore l'honneur insigne de porter son nom. de faveurs et de grâces spéciales, et n'ait daigné lui faciliter une tâche qui, sans cela, eût été au-dessus des forces humaines.

### CHAPITRE III

VOCATION — SÉMINAIRE DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES.

ORDINATION — ADIEUX A SA FAMILLE — DÉPART (1753).

Déclaration de la vocation de F. Pottier pour les travaux apostoliques. — Mécontentement profond de sa famille. — Il entre au Séminaire des Missions-Etrangères et s'associe à cette Société. — Régime intérieur du Séminaire des Missions-Etrangères en 1753. — Les parents de F. Pottier se calment. — Il est ordonné prêtre à Tours le 22 septembre 1753; son dernier voyage dans sa famille à Loches; son départ subit pour Paris et quelques jours après pour Lorient, à destination de Macao.

On aura pu remarquer que, pendant le séjour de plus de quatre ans de François Pottier au séminaire du Saint-Esprit, nous n'avons pas dit un mot de la question des vacances. Il y en avait pourtant dans cet établissement comme dans tous les autres similaires, au moins à cette époque, et elles étaient accordées pendant la saison ordinaire. Sans doute pour les élèves qui avaient à faire un trajet aussi long que celui de Loches à Paris, la dépense était assez forte et le temps assez long pour l'aller et le retour. Le *coche*, c'était le nom des voitures qui ont précédé les diligences, mettait une semaine à peu près pour faire le trajet, et en tenant compte des repas à prendre dans les auberges, des couchers, du prix enfin de la voiture, la dépense ne laissait pas, nous le répétons, d'être assez élevée. Pourtant bon nombre de Lochois, installés à Paris pour leurs affaires ou qui y occupaient des offices, rendaient annuellement une visite de quelques mois au pays

natal, où ils étaient heureux de retrouver parents et amis, de faire leurs vendanges et de régler leurs comptes d'intérêt.

D'autres moyens de transport plus économiques étaient pratiqués par les jeunes étudiants dont la bourse se trouvait peu garnie, ou qui avaient dépensé par avance dans les plaisirs, l'argent que la tendre sollicitude de leurs parents leur avait envoyé, pour leur permettre de revenir momentanément sous le toit paternel. On partait gaiement de Paris à pied au point du jour, avec quelques légères provisions et un bagage encore plus léger. Le soir on soupait et on couchait à Etampes. Cette première étape était de 15 lieues; la seconde exactement semblable, conduisait la bande joyeuse à Orléans, où l'on arrivait très fatigué et très tard, ce qui n'empêchait pas de courir immédiatement au port, afin de s'informer du départ des bateaux pour la Basse-Loire. A cette époque, Orléans, était le grand entrepôt des denrées coloniales consommées à Paris. Quand le vent était favorable, les bateaux remontaient la Loire depuis Nantes, ville où ils prenaient leur chargement, jusqu'à Orléans où ils le déposaient; mais beaucoup ne trouvaient pas de fret pour le retour et redescendaient la Loire presque à vide et sans efforts. C'était le bon temps pour les marinières; un seul restait au gouvernail tandis que les autres dormaient ou préparaient le repas. Nos jeunes Lochois couchés sur le pont se reposaient aussi de leurs marches forcées et se réveillaient bientôt à Amboise, où ils prenaient congé de leurs bateliers qui se contentaient du pourboire le plus modeste. Quelques heures après on faisait son entrée à Loches, l'estomac et la bourse vides, tout prêts à faire honneur au diner de famille et à répondre avec une tendresse respectueuse à l'effusion des larmes maternelles.

François Pottier aurait pu trouver des compagnons de voyage sérieux et raisonnables comme lui; en outre il était intrépide marcheur, qualité dont il devait un jour faire un prodigieux usage; il lui aurait donc été facile de procurer de la sorte à sa famille la satisfaction de le voir, sans lui imposer une trop forte dépense. Examinons pourquoi il n'en fit rien.

A la fin de la première année, la question des vacances se posa et fut éludée sous le prétexte de l'exigence des études.

Mais sans attendre la fin de la nouvelle période qui était commencée, la famille de François Pottier lui proposa de venir à Loches, au printemps de 1750, pour remercier l'abbé de Villeloin son protecteur. Le supérieur du Saint-Esprit fut consulté, et son avis, que les cours ne pouvaient être suspendus à cette époque de l'année pour ses élèves, qu'au détriment très grand de leur instruction, dut encore être accepté à Loches. Le mois d'août arriva, c'était le moment de prendre un parti. En réponse à la nouvelle demande de ses parents, François Pottier leur dit qu'il comptait passer ses vacances au Séminaire même ou à Gentilly et non à Loches. « Je ne suis désireux, écrivait-il le 2 août 1750, de ne retourner dans cette ville que pour y rester..... »

Evidemment il ne disait pas toute sa pensée, et il se passait en lui-même des combats qui troublaient son appréciation. Il aurait voulu satisfaire sa famille, à laquelle il devait tant, néanmoins il eût été prématuré de lui faire l'aveu d'une vocation naissante, dont il ne pouvait encore apprécier lui-même toute l'intensité. Mais il savait qu'en allant en vacances, il serait obligé de s'expliquer sur ce point délicat, que la clairvoyance des siens avait découvert et déjà signalé. Dans une situation aussi embarrassante il préférerait éviter de pénibles entretiens, chagrin que n'eût point compensé la joie de revoir ceux qu'il aimait.

En 1751 il tint exactement le même langage, quand les mêmes circonstances se représentèrent. En 1752 il fut enfin reçu sous-diacre le 23 septembre de la dite année, et les examens préparatoires ainsi que les cérémonies du culte furent encore une explication suffisante. Pourtant sa famille était de plus en plus préoccupée. Le temps marchait; les études de François Pottier approchaient de leur fin; il fallait prendre un parti et dans ses lettres du commencement de 1753, il commença à préparer les siens à la grande nouvelle; d'abord par des allusions discrètes, puis par des aveux presque complets. Pour agir ainsi, il avait avec sa prudence habituelle consulté les personnes les plus autorisées. Ayant mûri ses déterminations pendant longtemps, il n'en parla pourtant pas tout d'abord à son directeur de conscience. Celui-ci, après avoir été mis dans

la confiance, refusa de l'écouter pendant plus de six mois, il l'engagea à bien examiner si cette pensée et ce désir venaient de Dieu même. La persistance de ses sentiments en fut la preuve. Aucune pression ne fut exercée sur le jeune missionnaire. A part son confesseur, les directeurs du Saint-Esprit ne connaissaient même pas son secret désir, ses camarades encore moins. Les directeurs du Séminaire des Missions-Etrangères ne furent prévenus que huit jours avant son entrée dans leur établissement. Ce qui détermina la vocation de François Pottier fut donc un véritable mouvement de la grâce suscité dans son cœur, d'abord par le fameux sermon relatif au père Duplessis, puis entretenu par la lecture des relations des missionnaires et des persécutions qu'ils avaient à subir pour la propagation de la foi; il l'expliqua lui-même dans des lettres postérieures.

Ses parents furent atterrés de cette attitude aussi nette. Bien qu'ils eussent beaucoup de religion, ils l'entendaient à leur manière; influencés par certains préjugés trop en faveur au dix-huitième siècle, ils avaient autant d'aversion pour l'état monacal que de respect pour le clergé paroissial et, fort peu au courant du service des Missions, ils s'imaginaient que François voulait se faire moine. Il eut beaucoup de mal à les détromper, et dans plusieurs lettres il s'efforça de leur démontrer les mérites qu'ils s'étaient acquis par leurs peines et leurs sacrifices, pour élever un prêtre; mais à la condition que ce prêtre pût suivre la voie que Dieu lui indiquait. Ce raisonnement très juste, reproduit sous toutes les formes, ne pouvait parvenir à les convaincre, il y renonça donc et prit ses mesures en conséquence, c'est-à-dire qu'il se fit admettre vers le mois de mai 1753 (la date précise n'a pu être retrouvée) au Séminaire des Missions-Etrangères.

Le Séminaire des Missions-Etrangères de Paris, dans lequel François Pottier venait d'entrer était, en 1753 comme de nos jours, la maison-mère et le noviciat des Missions-Etrangères. Aujourd'hui c'est le lieu où les jeunes ecclésiastiques qui aspirent à la vie apostolique, sont réunis, sous la direction d'anciens missionnaires, pour faire ou terminer leurs études théologiques, éprouver leur vocation, se perfectionner dans



l'esprit de dévouement et de sacrifice, en un mot, pour se préparer par l'étude, la retraite et la prière à l'œuvre difficile de la conversion des infidèles (1). Il en était bien de même en 1753, pourtant une nuance importante doit être signalée. Les futurs missionnaires, qui y entraient alors, étaient principalement, ou des ecclésiastiques déjà revêtus de leur caractère sacré et ayant souvent dirigé des paroisses, ou bien des jeunes gens qui, à la fin de leurs études ecclésiastiques se trouvaient au moment de recevoir les ordres et venaient y passer un ou deux ans pour éprouver leur vocation et se préparer au service des Missions.

La maison des Missions-Etrangères servait aussi de retraite aux ecclésiastiques que des infirmités ou autres raisons légitimes obligeaient de rentrer en France. Ils étaient libres d'ailleurs de quitter les Missions dès qu'ils le jugeaient à propos, car ils ne faisaient point de vœux. Il fut question au commencement de ce siècle, quand le Premier Consul voulut rétablir la religion, de réunir à la société des Missions-Etrangères, celle des Lazaristes. Les deux sociétés avaient toujours eu l'une pour l'autre la plus profonde sympathie ; pourtant leur réunion était impossible. Les Lazaristes font des vœux, ils ont un Supérieur général, toutes choses qui n'existent point aux Missions-Etrangères.

Il n'entre pas dans notre plan de donner des détails sur la société des Missions-Etrangères de Paris. Nous renvoyons ceux qui seraient désireux d'en avoir, aux savants ouvrages de M. Adrien Launay, missionnaire apostolique, membre de cette société. Nous ne voulons dire que ce qui est strictement nécessaire pour l'intelligence du sujet.

Le Séminaire était alors gouverné par des prêtres portant le nom de Directeurs. Leurs travaux consistaient surtout dans la direction et l'enseignement des séminaristes qui se destinaient à l'apostolat, dans la gestion des biens du séminaire, dans l'étude et la conduite des affaires que les Missions avaient à traiter, tantôt à Rome, avec les Congrégations ou avec le

(1) *Le Séminaire des Missions-Etrangères pendant la Révolution*, par M. A. Launay ; E. Lafolye, Vannes, 1888.

Souverain Pontife, tantôt en France avec le Gouvernement, enfin dans l'envoi en Extrême-Orient des missionnaires et des secours offerts par la charité des fidèles.

Les revenus affectés à l'Œuvre par la générosité intelligente de l'ancienne monarchie, et ceux provenant des donations particulières permettaient au Séminaire de subventionner largement, eu égard au temps et aux circonstances, ses propres missions et de vivre lui-même dans des conditions beaucoup plus larges que celui du Saint-Esprit, dont nous avons relaté précédemment les embarras financiers. Accueilli dans sa nouvelle demeure avec la bienveillance que sa vocation courageuse lui méritait, F. Pottier fut dès ce moment à l'abri des besoins d'argent auxquels il avait été assujéti, quoique boursier, pendant son séjour au Saint-Esprit. Sa petite fortune personnelle et les revenus de son bénéfice de Montrésor étaient entre les mains de son oncle, auquel il ne fit aucun appel de fonds, et il prépara avec le recueillement nécessaire, ses combinaisons pour faire accepter à ses parents sa détermination, à laquelle ils paraissaient vouloir opposer une résistance invincible.

Le règlement du séminaire des Missions-Etrangères était moins pénible que celui du Saint-Esprit, dont nous avons dit quelques mots. Ce règlement était conçu avec une grande sagesse, il fallait à la fois préparer les futurs missionnaires à la vie si pénible de l'apostolat et ne pas perdre de vue cependant que, pour résister à de semblables épreuves, les forces physiques doivent être entretenues et ménagées avec soin, car la force morale ne suffit pas. D'un autre côté, une véritable vocation doit s'affirmer par une résolution calme et énergique. Un penchant fondé sur une exaltation morale, que de grandes austérités peuvent surexciter, doit inspirer une certaine défiance.

Nous croyons bien faire en donnant textuellement, d'après M. A. Launay, le résumé du règlement du séminaire des Missions-Etrangères, ce qui permettra de le comparer avec celui du Saint-Esprit.

« En été et en hiver, le lever était fixé à 5 heures. A 5 heures 1/2, directeurs et aspirants se réunissaient dans une chapelle

interne, pour vaquer, pendant  $3/4$  d'heure, à l'oraison mentale. Après l'oraison, ils récitait en commun Prime et Tierce, puis ils célébraient la sainte messe ou y assistaient... Ils déjeunaient d'un morceau de pain et d'un verre de vin et d'eau. Le reste du temps, jusqu'à la conférence, devait être employé à l'étude; à 10 heures  $3/4$  commençait une conférence sur la théologie morale; le professeur se servait principalement des ouvrages du P. Antoine, et expliquait aux élèves les décrets de la Propagande ou du Saint-Office relatifs aux missions. A onze heures  $3/4$  avait lieu l'examen particulier. A midi le dîner, qui consistait en une soupe, un bouilli, une entrée et un fruit, ou un morceau de fromage. Après le dîner, l'adoration du Saint-Sacrement pendant quelques minutes, et la récréation au jardin. Les vêpres et les complies se récitait en commun à 1 heure  $3/4$ .

De trois heures à quatre heures, une conférence sur l'Écriture sainte, particulièrement touchant les points dont la connaissance était le plus nécessaire aux missionnaires. A 5 heures  $3/4$ , une seconde oraison qui durait une demi-heure, après laquelle on récitait « posément » Matines et Laudes. A 7 heures, le souper, où l'on servait « une portion de viande et un fruit », ceux qui ne voulaient pas de viande le soir, et c'était le plus grand nombre, recevaient cette portion en légumes, il n'y avait de la salade que deux fois la semaine. Le souper était suivi d'une récréation pendant laquelle « plusieurs se réunissaient pour réciter le chapelet ». Après la prière du soir, qui se faisait à 8 heures  $3/4$ , chacun se retirait dans sa chambre en silence. Le mercredi, qui était jour de congé, les séminaristes étaient dans l'usage d'aller ensemble à la promenade hors de la Ville, depuis la fin de la récréation, après dîner, jusqu'à l'oraison du soir qui, ces jours-là, n'était que d'un quart d'heure.

Chaque année, au mois de novembre, les directeurs faisaient une retraite de huit jours. Tel était le règlement du séminaire : l'ordre, la prière, l'étude en étaient les éléments principaux; la mortification corporelle était réduite aux limites prescrites par les lois de l'Église. On jeûnait et on faisait maigre pendant le Carême, pendant l'Avent et aux vigiles des fêtes désignées.

Les Directeurs avaient aussi eu la pensée d'initier les aspirants des missions à quelques œuvres spéciales de zèle et de charité. Les séminaristes faisaient la prière et les lectures spirituelles, même des sermons aux domestiques de la maison. Le dimanche, ils enseignaient le catéchisme aux enfants abandonnés. Chaque année, également pendant la quatrième semaine de carême et la première semaine de novembre, ils donnaient des exercices spirituels aux ouvriers du quartier.

Aucun moyen, on le voit, n'était négligé pour former aux vertus sacerdotales les futurs apôtres de l'Extrême-Orient. Le petit nombre des séminaristes, leur âge déjà avancé, leur caractère éprouvé par quelques années de ministère, permettaient de leur donner cette éducation exempte de surveillance et de contrainte, d'autant plus forte qu'elle contenait un plus grand nombre d'enseignements pratiques (1). »

C'est dans cet asile que F. Pottier trouva, après la tempête, le calme dont il avait besoin. Il y trouva aussi l'indépendance, car à partir de ce moment il fut dispensé de tout appel de fonds à sa famille, vu que l'Etablissement fournit à ses besoins. Il laissa donc à son oncle M. Maupou le jeune, la gestion de sa chapelle de Montrésor et le recouvrement des sommes qui lui étaient dues, comme prix de vente de ses petites propriétés patrimoniales. Tout cela était peu de chose, mais il fut heureux de pouvoir éviter de soulever des questions d'argent qui, dans l'état d'esprit de ses parents, eussent pu créer des difficultés nouvelles.

Il n'était pas entré aux Missions-Etrangères sans expliquer sa situation personnelle et de famille et sans dire comment sa vocation se trouvait combattue, par la difficulté pour lui d'abandonner des parents auxquels il devait une reconnaissance presque infinie. « On a commencé, raconte-t-il lui-même, par me demander s'ils étaient dans la nécessité, s'ils peuvent vivre honnêtement sans moi, sur la réponse que j'ai donnée, on m'a décidé que je pouvais me séparer d'eux de corps; que la reconnaissance m'obligeait seulement à ne m'en

(1) A. Launay. — *Le Séminaire des Missions-Etrangères pendant la Révolution*. — Déjà cité.

point séparer d'esprit, de prier toujours le Seigneur pour eux et à ne jamais manquer à les lui présenter quelque part que ce soit, dans les sacrifices que je lui offrirai, dès que je serai revêtu du sacré sacerdoce. Voilà ce à quoi on m'a dit que j'étais obligé, sous peine d'être un monstre d'ingratitude, mais que cette obligation pouvait être remplie partout où il plairait à la Providence de me conduire... »

Tout en continuant ses travaux en vue de sa prochaine ordination, F. Pottier voyant que ses lettres à ses parents restaient sans réponse et sachant que leur irritation contre lui n'avait pas diminué, chargea un respectable ecclésiastique d'être son intermédiaire entre eux et lui. C'était M. Delacour, curé de Saint-Ours, la principale paroisse de Loches, et celle habitée par sa famille. M. Delacour était arrivé très jeune, grâce à ses vertus et à ses mérites supérieurs, à cette situation importante, il avait connu F. Pottier avant son départ pour le Saint-Esprit et l'avait toujours apprécié et appuyé de tout son possible. Leur amitié, on peut le dire, dura autant que leur vie. La première lettre de François Pottier, une fois entré aux Missions-Etrangères, fut pour M. Delacour (29 juin 1753) la dernière des lettres de l'évêque d'Agathopolis, qui arriva à Loches, lettre écrite au mois de septembre 1791, un an avant sa mort, fut pour le même ecclésiastique, devenu chanoine de la collégiale de cette ville. Ces deux hommes, qui avaient suivi chacun une voie si différente, n'en restèrent pas moins unis pendant près de quarante ans, par un sentiment commun et profond, l'amour de Dieu et le dévouement à l'Eglise.

L'intervention du digne curé de Saint-Ours finit par apporter une certaine détente; les parents de François, sans renoncer toutefois à l'espoir de le conserver près d'eux, comprirent que pour cela il fallait changer de système et, qu'au lieu d'employer la violence, il était préférable de tenter les voies de la douceur, ce qui leur était d'autant plus facile, qu'ils avaient pour leur neveu un sentiment profond de tendresse qui, pour être trop personnel, n'en était pas moins vrai. Cette épreuve nouvelle devait être la plus difficile. Il fut donc convenu entre F. Pottier et ses parents qu'il viendrait à Tours

au mois de septembre pour son ordination, et qu'ensuite il passerait quelque temps chez eux, à Loches même, pour leur faire ses adieux avant le départ, lequel devait avoir lieu à la fin d'octobre suivant. Il était expressément stipulé qu'aucune allusion ne serait faite à ce départ et que rien ne troublerait la sérénité de leur séparation.

Son frère, qui était marié depuis peu d'années, et qui occupait, nous l'avons vu, un office de procureur à Loches même, ne s'était pas prononcé aussi énergiquement contre les projets de François, que ses deux oncles et la plupart de ses autres parents; il fut facilement ramené à des sentiments de sacrifice, quelque durs qu'ils fussent pour lui, car une tendre affection les unissait.

L'archevêque de Tours, Mgr de Fleury, se prêta, avec sa bienveillance habituelle, à la combinaison dont nous venons de parler; on sait comment, pendant son séjour à Paris, F. Pottier n'avait pas cessé d'être considéré par sa Grandeur, comme appartenant à son diocèse. Le prélat se rendit à Tours pour présider à l'ordination générale, et le futur missionnaire fut au nombre des séminaristes ordonnés prêtres, le samedi de quatre temps 22 septembre 1753. La cérémonie eut lieu à la cathédrale de Saint-Gatien, en présence de son oncle, M. Maupou le jeune, et de son frère, venus exprès de Loches la veille. F. Pottier arrivé à Tours un peu avant eux, était descendu chez un ami de sa famille, M. Chesnon, curé d'une des paroisses de la ville, dénommée alors Saint-Pierre du Boile et l'un des hommes les plus considérés du clergé de Touraine. Il resta plus tard en relations suivies avec lui. Dès le lendemain matin on repartit par les voies les plus rapides, c'est-à-dire à cheval, et à midi les voyageurs avaient franchi les dix lieues qui séparent Loches de la capitale de la Touraine. Pourtant c'était un dimanche... on peut juger par là de l'impatience avec laquelle le jeune prêtre était attendu par ses parents et ses amis.

Il importait d'affirmer à Loches même que François Pottier était revêtu désormais du caractère sacré, aussi une messe solennelle, la première qu'il chanta, fut-elle organisée pour lui en l'église de Saint-Ours, son ancienne paroisse, pour le

jeudi 27 septembre 1753. On peut s'en rapporter à M. le curé Delacour, pour avoir donné à cette cérémonie toute la solennité possible. La famille, les amis, les personnes notables du pays qui avaient honoré François Pottier de leur bienveillant intérêt, y assistèrent en grand nombre, croyant pour la plupart qu'il ne persisterait pas dans des projets attribués à l'exaltation momentanée d'une louable pensée religieuse, et qu'il reviendrait bientôt au pays natal, pour y faire le bien au milieu de l'estime et de l'affection de tous, sentiments dont il était assuré d'avance. Il fut invité à prêcher un sermon dans la chapelle des dames Ursulines de Loches et y obtint un grand succès. Pendant son court séjour dans cette ville, lequel ne dura que 6 jours, il n'eut pas le temps de retourner à la Chapelle Saint-Hippolyte lieu de sa naissance ; les parents qu'il y avait laissés vinrent le voir à Loches. Mais ils ne dissimulèrent pas l'énergie de l'opposition qu'ils faisaient aux projets du futur missionnaire, dont ils froissèrent d'autant plus les sentiments, que rien ne leur donnait le droit de tenir un pareil langage. Il se transporta à Beaulieu, où son petit neveu, l'ainé des enfants de son frère et le seul né alors, était en nourrice, fait qu'il rappela plus tard dans sa correspondance. Les réunions de famille, les visites aux ecclésiastiques, celles à ses anciens professeurs, (les pères Barnabites) lui prirent à peu près tout son temps.

Pendant ce fut à son oncle, M. Maupou le jeune, à son frère et surtout à sa tante Marthe, qu'il consacra le plus de ses instants disponibles. Son cœur saignait à la pensée de les quitter à jamais. D'ailleurs ils étaient habiles pour livrer ce dernier assaut, car ils ne le tentaient qu'avec des caresses et des larmes ; aussi sans s'en rendre compte François Pottier se sentait ébranlé. A la suite d'une de ces effusions de tendresse, quelques explications définitives ayant eu lieu le vendredi soir, son oncle ne put cacher sa tristesse et sa tante son désespoir ; toute l'amertume dont son cœur était rempli finit par déborder. En présence de l'explosion de sentiments aussi vifs, François Pottier ne se sentant plus de force à lutter, prit son parti avec cette décision calme et cette énergie indomptable, qui caractérisèrent désormais toutes ses actions. Sous prétexte de consulter, sur un point de droit canon, le vicaire de

Chambourg, village situé à deux petites lieues de Loches, il sortit le samedi matin de très bonne heure avant le lever de ses parents, et se dirigea vers cette localité. On l'attendit pour le diner; l'heure se passa, il ne revint pas. On courut à Chambourg, le vicaire l'avait vu, lui avait bien donné la consultation annoncée, mais ne savait ce qu'il était devenu.

Chambourg était sur la route de Loches à Tours, et au lieu de reprendre le chemin de la première ville, François Pottier avait pris celui de la seconde, afin de pouvoir rentrer rapidement à Paris. On comprit enfin que sa résolution était inébranlable et que tout espoir était perdu. Au bonheur de posséder ce neveu, ce frère, dont ils étaient fiers à juste titre, succédèrent le deuil et l'abattement. Cet événement eut un retentissement considérable dans toute la contrée, il fut blâmé par quelques-uns; mais en général il fut considéré comme un acte héroïque et comme un sacrifice sublime. Plus d'un siècle après nous avons rencontré des vieillards, étrangers à sa famille qui ne parlaient qu'avec émotion de ce fait, dont ils n'avaient pas pu être témoins eux-mêmes, mais qui leur avait été raconté dans leur jeunesse, comme un des effets merveilleux de la Foi et de la Grâce.

F. Pottier franchit rapidement la distance assez grande qui le séparait de Tours, mais il y arriva brisé par l'émotion plus que par la fatigue. Il dit lui-même, dans une de ses lettres postérieures, qu'il ne fit que sangloter tout le long du chemin. Il demanda l'hospitalité à M. le curé Chesnon, et le lendemain dimanche, il chanta la grand'messe à l'église de Saint-Pierre du Boile. C'était le 30 septembre; le soir même il put être reçu par Mgr de Fleury, qui lui donna des conseils, et dès le lendemain il repartit pour Paris, où il arriva le samedi suivant 6 octobre 1753. Ce furent les subsides fournis par le Séminaire des Missions-Etrangères qui lui permirent de pourvoir à toutes ses dépenses et qui contribuèrent ainsi indirectement à la liberté d'action dont il avait besoin.

Il ne tarda pas à donner à Loches de ses nouvelles et aussi des explications. « Je vous avoue, dit-il dans une de ses lettres ultérieures, que j'aurais succombé chez vous à l'assaut



que me donnèrent votre tendresse, vos larmes et vos prières, si je n'avais eu recours chaque jour à la divine Providence qui m'avait tracé ma voie. Ne croyez pas, dit-il encore dans une autre, avoir fait un ingrat. Je vous serai toujours reconnaissant des bontés et des sacrifices que vous avez eus pour moi, mais je devais suivre la voie que Dieu n'avait montrée. La tendresse et l'affection que vous m'avez témoignées, pendant les quelques jours que je demeurai chez vous, ne firent que rendre mon sacrifice plus sensible, sans affaiblir ma résolution de le faire. »

F. Pottier eut soin, pour rassurer, dans une certaine mesure, des parents auxquels il devait tant, de leur expliquer la situation pécuniaire faite aux membres de la société des Missions-Etrangères, selon les cas qui pouvaient se présenter. Un séjour d'une durée indéfinie aux Indes n'était pas imposé ; si après quelques années de travail, une santé compromise ou des infirmités ne permettaient pas à un missionnaire de rester plus longtemps en Orient, il pouvait revenir en France et choisir à son retour entre une retraite au Séminaire même à Paris, ou une pension avec laquelle il pouvait aller vivre dans sa famille. Ces conditions étaient rassurantes à certains égards, car il ajoutait qu'en ce moment même trois de ses confrères se trouvaient à Paris dans le premier cas. Ces précautions prises, il ne songea plus qu'à employer les derniers moments disponibles aux préparatifs de départ et à bien se pénétrer des exigences imposées à ceux qui suivent la difficile carrière à laquelle il s'était consacré.

« En effet ceux que Dieu appelle à travailler au salut des âmes dans les régions lointaines, doivent bien se pénétrer que si ce ministère est glorieux il est également pénible. Une grande science et de grands talents sont très utiles sans doute aux missionnaires ; mais ces deux choses ne leur sont point absolument nécessaires. Le degré de science convenable à tout bon prêtre et des talents ordinaires leur suffisent, pourvu qu'ils y joignent un esprit docile, une piété fondée sur l'humilité et animée de l'esprit d'oraison, un zèle actif et prudent, un caractère sociable, ferme, sans entêtement. Un homme attaché à ses idées, qui les préférerait aux avis et à la volonté

de ses supérieurs, qui refuserait de se conformer aux règlements et aux usages d'une mission, y serait très dangereux, quelque talent et quelque science qu'il pût avoir (1). » Ces principes étaient bien connus de François Pottier qui, à peine arrivé en Chine écrivait à M. le curé Chesnon, dont nous avons parlé plus haut.

« Je me recommande à vos prières et à celles de toutes les bonnes religieuses dont vous êtes le père spirituel; quoique je sois au bout du monde, je n'ai pas moins besoin de prières; l'humilité surtout, la douceur, une grande foi, l'amour de Dieu, une grande confiance dans sa miséricorde, et une grande patience dans les souffrances, étant les vertus essentielles à un missionnaire habitant parmi les idolâtres et les barbares, je vous prie de les demander pour moi... »

Il faut convenir qu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'état de missionnaire exigeait une somme de courage et de dévouement supérieure en quelque sorte aux forces humaines. Quelques-uns rentraient bien, il est vrai, en Europe, par suite du délabrement de leur santé, ou des besoins des corporations auxquelles ils appartenaient; mais c'était une rare exception. Les voyages, faits au moyen de la navigation à voile, étaient si longs et si dispendieux, qu'on n'en pouvait user qu'avec réserve. D'ailleurs l'esprit de sacrifice, sans vouloir diminuer en rien le mérite des missionnaires actuels, avait besoin d'être plus grand autrefois qu'aujourd'hui. Les dangers du parcours étaient alors bien plus redoutables; de plus on se condamnait volontairement à ne recevoir des nouvelles de ses parents et de ses intérêts, qu'au bout de plusieurs années. Nous possédons des lettres écrites par François Pottier à son frère, lequel était mort depuis longtemps. Quand celui-ci perdit sa première femme et que les lettres de condoléance du missionnaires arrivèrent à Loches, son frère était déjà remarié... et ainsi de suite du reste...

Aujourd'hui on franchit en quelques semaines des espaces immenses au moyen de la vapeur, et on se trouve transporté aux extrémités de l'univers; en cas d'inquiétude sur la santé

(1) *Nouvelles Lettres Edifiantes*, (déjà citées).

de ceux qui vous sont chers, l'électricité rassure en peu d'heures les esprits alarmés; les correspondances sont faciles et régulières; les succès et les souffrances des missionnaires sont publiés de suite et leur valent l'admiration et la sympathie universelles; on les encourage, on les soutient. Autrefois on était perdu pour les siens au fond de la plupart des missions et réciproquement. Il fallait donc travailler pour Dieu seul. Cela ne veut pas dire que les martyrs ne sont pas aussi nombreux aujourd'hui que jadis, et que les vocations sont moins ardentes, mais elles avaient alors un cachet de résolution et de renoncement à tout, qui est pour nous l'expression suprême de ce que l'homme peut rendre à son Créateur, en ce bas monde. Le passage suivant, dans lequel il est question précisément du successeur de F. Pottier, de celui qui après avoir été son zélé collaborateur, fut le continuateur de son œuvre, répond à notre pensée : « Tous ses écrits (relations, lettres, mémoires etc.) révèlent la science, la vertu, le zèle et la prudence de leur auteur, et donnent la plus haute idée de cet évêque missionnaire, digne d'occuper l'un des plus grands sièges de France, et qui mourut connu de Dieu seul et de quelques rares coopérateurs, au fond d'une province reculée de la Chine... (1) »

Le moment solennel approchait, et le 27 octobre 1753, après les touchantes cérémonies d'usage, le Séminaire fit partir, à titre désormais de membres de la Société des Missions-Etrangères, sept des siens pour le port de Lorient. Les vaisseaux de la Compagnie des Indes, qui faisaient annuellement le service des communications avec la Chine, quittaient généralement cette ville vers la fin de l'année, dès que les vents étaient favorables. Les futurs missionnaires firent à Lorient un très court séjour, pendant lequel ils mirent en ordre leurs affaires spirituelles et temporelles. F. Pottier en profita pour adresser à sa famille les dernières lettres qu'il devait écrire sur la terre de France. Dès le 29 novembre, il était embarqué sur un vaisseau de la Compagnie, commandé par M. Chantoiseau. Nous aurions préféré connaître le nom du navire plutôt que celui du capitaine, mais ce nom n'a pu être retrouvé. Dans tous les cas ce vaisseau devait être placé sans doute sous le

(1) *Vie de M. Moye*, par l'abbé J. Marchal, (déjà citée).

patronage de l'*Etoile de la mer*. Retardé par des vents contraires le capitaine ne put lever l'ancre que le 30 décembre, mais à partir de ce moment le navire marcha dans les meilleures conditions, en compagnie de plusieurs autres suivant la même direction. Les sept missionnaires avaient été répartis sur deux d'entre eux et se retrouvèrent plus tard, comme nous le verrons, pour la dernière partie du trajet.

Ne laissons point partir la flotte de la Compagnie des Indes et les courageux passagers qu'elle emportait aux extrémités du monde, sans rappeler que, depuis quelque temps, les missionnaires du Séminaire trouvaient à Lorient même, où parfois leur séjour provisoire devait se prolonger, une hospitalité précieuse dont ils conservaient le plus reconnaissant souvenir. Une personne pieuse de la ville, madame Cordier de Kervallan, les logeait, sans nourrir à l'occasion, et finit même par les munir des effets d'habillement dont ils pouvaient avoir besoin. On connaissait mieux dans les ports de mer qu'à Paris, ce qu'il était indispensable d'emporter avec soi pour une longue navigation. Cette excellente chrétienne leur servait aussi d'intermédiaire dans leurs relations futures avec leurs familles, auxquelles elle se chargeait de faire passer les souvenirs et les envois qui arrivaient de leur part à cette destination. On peut dire qu'elle a deviné et commencé l'*Œuvre des partants*, qui de nos jours a pris un si grand développement et s'est mise en mesure de répondre aux exigences créées par les nombreux et incessants départs de nouveaux missionnaires. C'est donc justice que de lui consacrer les quelques lignes ci-dessus.

Nous vous saluons aussi, Vierge Marie, étoile de la mer, qui brillez sur les flots pour calmer leur fureur et pour venir en aide à ceux qui vous implorent dans la tempête. Vous vous êtes toujours montrée favorable, à ceux qui vont dans les régions lointaines répandre les vérités de l'Évangile; aussi nous verrons par la suite de ce récit, que vous avez honoré d'une protection toute particulière, l'humble missionnaire dont nous écrivons la vie, lequel allait consacrer à l'*Apostolat* tout ce qui lui restait de jours à passer sur cette terre et qui ne devait cesser qu'à sa mort de glorifier ici-bas son divin Créateur, votre Père céleste, votre royal Epoux, votre divin Fils...

Avant de raconter les incidents qui signalèrent le voyage, jetons un dernier coup d'œil sur l'important Etablissement qui servait de maison-mère à ces hardis pionniers de la civilisation du Christ en Orient. Le séminaire des Missions-Etrangères avait reçu F. Pottier à bras ouverts, d'abord et avant tout parce qu'il avait la vocation, puis un peu parce qu'il était Tourangeau. On y conservait pieusement la mémoire d'un de ses compatriotes, Mgr Pallu évêque d'Héliopolis, ancien chanoine de Saint-Martin de Tours, qui avait été un des plus illustres fondateurs de la Société, au siècle précédent et qui lui avait rendu d'incomparables services. Sans nous arrêter davantage sur ce détail, disons que, jusqu'à la fin de sa longue carrière, F. Pottier fut profondément reconnaissant au Séminaire des Missions-Etrangères de ce qu'on y avait fait pour lui. Dévoué avant tout à Dieu et à l'Eglise, il garda une bonne part de ce sentiment à la maison qui lui avait donné les moyens, les facilités de suivre sa vocation, laquelle sans cela eût peut-être échoué à la dernière heure, devant des difficultés de famille, d'argent ou autres... Il lui fut toujours fidèle, s'intéressa constamment du fond de la Chine aux épreuves que le Séminaire eut à traverser ; s'associa à ses succès, et aussi à ses malheurs, dont l'approche de la tempête révolutionnaire, lui donna l'intuition à l'époque de sa mort.

De son côté et dès ses débuts au Su-tchuen, la Société fut frappée du mérite, de l'énergie et du dévouement sans bornes de son missionnaire. Elle comprit toute la valeur de celui qu'elle s'était associé. Eclairée sur ses rares qualités, non seulement par sa correspondance, mais encore par le témoignage d'hommes de grande valeur (MM. Alary, Florens...) qui rentrèrent au séminaire par suite des exigences du service, et qui l'avaient vu à l'œuvre, elle le considéra bientôt comme le modèle de toutes les vertus apostoliques. Ses lettres copiées chaque année avec soin, pour ménager les précieux originaux, servirent comme de spécimens incomparables aux jeunes missionnaires, et le nom de l'évêque d'Agathopolis y est resté entouré d'une auréole particulière de gloire et de succès, en même temps que d'humilité, de modestie et de dévouement apostoliques.

## CHAPITRE IV

### DE LORIENT A MACAO. — SÉJOUR DANS CETTE DERNIÈRE VILLE (1754 et 1755)

Départ de Lorient. — Arrêt à Gorée. — Séjour à l'île de France et à Bourbon. — Fêtes du Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur dans ces îles. — Arrivée à Macao. — La procure du séminaire des Missions-Etrangères. — Nouvelles des diverses missions de l'Extrême-Orient. — Envoi de souvenirs du pays à sa famille. — Etude de la langue chinoise. — Préparatifs de départ pour le Su-tchuen (Chine) qui est la destination assignée à M. Pottier.

Parti de Lorient le 30 décembre 1753, F. Pottier arriva à Macao lieu de sa destination le 14 septembre 1754, après la plus heureuse navigation. Il ignorait absolument dans quelle mission particulière il serait envoyé, aussi disait-il en parlant de cette ville, c'est là que je devrai apprendre le chinois ou le cochinchinois, le tonkinois ou le siamois, selon, qu'il plaira aux évêques qui disposent de nous; ensuite, on m'enverra dans un de ces Etats, où, une fois arrivé, je dirai avec le prophète : *hæc requies mea in sæculum sæculi, hic habitabo, quoniam elegi eam*. On ne pouvait pousser plus loin et par anticipation, la soumission et le dévouement.

« Dans quelque lieu que l'on m'envoie, écrit-il, je ne commencerai pas la moisson et je ne ferai que secourir les ouvriers qui travaillent déjà depuis longtemps pour la recueillir, plaise au Seigneur que mes efforts, quelque faibles qu'ils puissent être, ne soient pas tout à fait inutiles! Mais après tout

e tâcherai de prendre mon parti, si le Dieu tout-puissant, dont il faut adorer les décisions suprêmes, refusait à mes peines le fruit que je désire : conquérir les âmes et procurer à mes frères le bonheur et le ciel que j'espère pour moi-même. C'est là l'unique motif de ma manière d'agir; aussi, bien loin de rien perdre si je succombe, la mort me fera acquérir la vie éternelle. Ces sentiments n'ont commencé à prendre naissance dans mon cœur, que lorsqu'en étant vous-mêmes bien pénétrés les premiers, vous avez commencé à me les inspirer; fasse le ciel qu'ils ne s'effacent jamais de moi! » (Lettre à ses parents du 12 juin 1754, écrite de Maurice).

Le vaisseau de la Compagnie des Indes arriva vers la fin de janvier 1754 au Sénégal, et fit relâche à l'île de Gorée pendant une douzaine de jours. Cet espace de temps permit aux jeunes missionnaires qu'il transportait de descendre à terre et de célébrer le saint sacrifice. Ils eurent la consolation d'administrer de nombreux malades provenant des équipages des vaisseaux en rade. L'île de Gorée dépendait alors au spirituel, de l'archevêque de Paris; le service y était assuré par un curé, lequel était mort depuis quelque temps. On ignorait cette circonstance à Paris au moment du départ de F. Pottier, aussi on n'avait point songé à prendre les mesures nécessaires et à se munir de pouvoirs en règle. Une quantité de personnes bien portantes, tant parmi les habitants de l'île que parmi les hommes des équipages, demandèrent à s'approcher des sacrements. Le cas était difficile et il y avait urgence; c'était un soldat de la garnison, sans doute sacristain volontaire, qui ondoyait les enfants; enfin les malades de l'île sortaient de ce monde sans autre formalité que de demander pardon à Dieu, dans le fond de leur cœur, avant de rendre l'âme. Les jeunes missionnaires se concertèrent pour résoudre d'un commun accord la première des difficultés dont leur carrière allait être hérissée. On décida, en ce qui concernait les habitants de l'île, que les malades seraient seuls administrés. Cette décision ne parut pas à l'abri de tout appel à F. Pottier, qui aurait sans doute désiré aller plus loin; aussi termine-t-il son récit par ces mots : « voici un cas à décider. »

Le vaisseau reprit la mer et sans s'arrêter au Cap de Bonne-Espérance, arriva à l'île de France ou Maurice le 18 mai suivant. Dès qu'on eut jeté l'ancre, les jeunes ecclésiastiques débarquèrent et descendirent chez les Lazaristes, qui étaient chargés de pourvoir au culte de cette colonie. La beauté de l'île, l'aisance générale des habitants frappèrent F. Pottier qui, se trouvant à terre le jour de la fête du Saint-Sacrement, assista en surpris à la procession générale, qui fut saluée par quantité de coups de canon tirés par les vaisseaux en rade et à laquelle furent présentes toutes les autorités et les troupes de la garnison. Le séjour à Maurice dura près d'un mois, et le départ pour Bourbon n'eut lieu que le 16 juin. Mais ce n'était plus le même vaisseau. Afin d'éviter le retard qu'imposait à celui commandé par M. Chantoiseau, l'obligation de passer par Pondichéry, on chercha si dans la flotte réunie à Port-Louis, il n'y en aurait pas un devant faire voile directement pour la Chine. On trouva le vaisseau le *Dauphin*, commandé par un brave capitaine, dont tout à l'inverse du premier, le nom est resté inconnu. Le *Dauphin* emmena donc les sept jeunes gens provenant du séminaire des Missions-Etrangères, lesquels étaient tous réunis depuis un mois chez les Lazaristes.

La traversée fut prompte et le séjour à Bourbon plus court qu'à Maurice, car dès le 25 juin on repartit pour Macao. Ce rapide passage ne fut pourtant pas perdu. C'étaient également les Lazaristes qui étaient chargés du culte à Bourbon, où l'on comptait alors neuf paroisses, tandis qu'il n'y en avait que trois à Maurice, bien que cette dernière fût aussi peuplée. F. Pottier descendit à terre avec ses collègues, pour saluer les membres du clergé et leur remettre la correspondance dont leurs confrères de Maurice les avaient chargés. « En approchant du presbytère, dit-il dans sa lettre du 1<sup>er</sup> janvier 1753, nous nous aperçûmes qu'on faisait l'office, quoique ce ne fût point un jour de fête gardée; nous entrâmes dans l'église où on chantait une grand'messe. Le premier coup d'œil que nous jetâmes sur le peuple, commença par nous prévenir en faveur des brebis et des pasteurs. La religion, la modestie et l'attention que nous remarquâmes dans les uns et dans les autres, nous fit d'abord voir la différence qu'il y a



entre les Français de cette île et entre la plus grande partie de ceux de France. Nous fûmes encore plus touchés quand nous vîmes quantité de personnes, hommes et femmes, jeunes et autres, s'approcher de la sainte table pour y recevoir le corps de leur Sauveur, qu'ils adoraient avec tant de respect. Le Saint-Sacrement était exposé à cause de la fête du *Sacré-Cœur de Jésus* qu'on célébrait. La grand'messe finie, nous passâmes à la sacristie pour prier ces messieurs de nous permettre d'offrir le saint sacrifice. Il n'y eut aucune difficulté, dès que nous eûmes déclaré que nous étions des prêtres du séminaire des Missions-Etrangères de Paris qui allions à la Mission de Chine. »

C'est avec bonheur qu'il nous est permis de constater qu'en 1754, la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus était déjà en honneur à l'île Bourbon et que cette fête y était célébrée avec une solennité et une ferveur toute particulières.

Après le plus cordial accueil et la plus gracieuse hospitalité de la part des Lazaristes, témoignage des sentiments sympathiques qui ont toujours uni la Société de Saint-Lazare et celle des Missions-Etrangères, on repartit directement pour Macao le 25 juin, comme nous l'avons dit, et le 14 septembre 1754, le *Dauphin* arriva en vue de cette ville. Ce fut une grande joie pour les jeunes missionnaires, ils espéraient descendre à terre dès le lendemain, mais des courants contraires les retinrent plusieurs jours à bord. Bientôt pourtant, deux d'entre eux parvinrent à se faire transporter à Macao, par des barques chinoises qui étaient venues leur offrir des rafraîchissements. Le procureur de la Mission dûment avisé, alla au-devant des autres et le débarquement put enfin avoir lieu. Ce ne fut pas sans émotion que les missionnaires firent leurs adieux au vaisseau hospitalier qui les avait si heureusement conduit depuis Maurice, et qui portait si bien un nom cher alors à la France, outre que ce nom était le symbole d'une navigation habile et heureuse.

Le procureur de Macao donnait asile à plusieurs missionnaires, qui se trouvaient en ce moment exilés de leurs provinces respectives. Chez lui se trouvaient notamment l'évêque de la Cochinchine et l'un de ses prêtres; les nouvelles ne

manquèrent donc pas aux nouveaux arrivés. Ils visitèrent avec intérêt la ville de Macao, qui était déjà bien déchu de son ancienne splendeur. On sait qu'elle appartenait aux Portugais, malgré cela, la bonne moitié de la population était chinoise, l'autre moitié, qui était portugaise; vivait presque dans la misère, laissant tomber en ruines les hôtels et les maisons élevés du temps de la prospérité commerciale. Pourtant, les fonctionnaires et les établissements religieux ne manquaient pas. On y trouvait un gouverneur, un évêque portugais et une cathédrale, trois paroisses; des couvents de Franciscains, de Dominicains, d'Augustins, de Filles de Sainte-Claire, deux maisons de Jésuites, le tout sans compter les procures. La ville était défendue par trois forteresses; mais comme le territoire de sa banlieue ne comprenait que des rochers stériles, les Portugais étaient obligés de faire venir de Chine tous les objets nécessaires à la vie. Ils se trouvaient donc en fait prisonniers des Chinois.

Malgré cette décadence commerciale, due à bien des causes inutiles à rechercher dans ce livre, (fermeture des ports du Japon, difficultés du commerce entre les Européens et la Chine, abaissement de la puissance portugaise dans les Indes, etc.) Macao n'en était pas moins alors une des plus précieuses ressources du christianisme dans ces contrées, parce que cette ville servait d'entrepôt aux ouvriers évangéliques qui, de là, s'introduisaient secrètement en Chine et dans les royaumes voisins. Les différentes corporations qui y entretenaient des missionnaires, avaient donc chacune à Macao un procureur chargé de la correspondance et des affaires. Il en était ainsi pour la Société des Missions-Etrangères de Paris. C'est par l'intermédiaire de ce procureur, membre lui-même de la Société, qu'elle faisait parvenir et distribuer dans ses missions de Chine et autres de l'Extrême-Orient, les subsides et les objets nécessaires à l'entretien des missionnaires et à l'exercice du culte.

C'était d'abord de l'argent. Le vicaire apostolique, chef d'une mission recevait annuellement 200 piastres, sous le nom de viatique, (la valeur de la piastre était alors d'environ cinq livres et celle du taël, étalon monétaire le plus usité en Chine

d'un peu plus de sept livres) et la même somme, une fois payée, pour ses frais d'établissement. Chaque missionnaire européen recevait 100 piastres par an et une somme égale pour frais d'établissement. En outre chaque mission recevait annuellement 200 piastres pour les frais généraux. Les frais de voyage des missionnaires étaient à la charge du Séminaire, et atteignaient un chiffre fort élevé. Les prêtres indigènes n'étaient pas payés par lui, sauf dans le cas où une mission était absolument dépourvue de prêtres européens. On fournissait à tous les missionnaires sans exception, européens ou indigènes, ce qui était nécessaire pour la célébration du saint sacrifice et pour l'administration des sacrements. En outre, chaque évêque recevait tous les ornements propres à sa dignité. Sans doute ces ornements étaient simples, mais ils étaient conformes à ce qu'exige la décence du culte. Si l'on ajoute à ces dépenses les frais de la procure de Macao, ceux d'achat de livres et d'entretien des catéchistes, les secours aux chrétiens persécutés, les sommes payées pour procurer le baptême aux enfants païens en danger de mort, les frais d'entretien des collèges ou séminaires locaux, enfin les subventions aux colonies de chrétiens destinés à fonder de nouveaux centres religieux, on reconnaîtra que le séminaire des Missions-Etrangères avait alors (comme aujourd'hui d'ailleurs) à pourvoir à des dépenses considérables, et l'on est étonné, si en matière de charité il était permis de s'étonner de quelque chose, qu'il pût faire face à de pareilles exigences, car n'oublions pas que la maison-mère devait commencer par vivre elle-même.

En ce qui concerne la Chine et les missions voisines, il existait une autre cause de dépenses curieuses à signaler. Ces contrées ne produisent point de vin; on avait bien songé à y suppléer par le vin de riz, provenant de la fermentation de ce grain qui sert de base, comme on sait, à l'alimentation de la plupart des habitants du Céleste-Empire. Il fut reconnu de suite que rien ne pouvait remplacer le produit de la vigne. Il fallut donc s'en procurer qui pût résister aux traversées, supporter les chaleurs, les transports par terre etc. sans s'altérer. Les meilleurs vins d'Espagne rentrent dans ces

conditions, mais ils coûtent fort cher, et la quantité expédiée dut être réduite au minimum des besoins.

Le service de la procure de Macao était alors dirigé par M. Le Bon, qui occupait depuis un certain temps ce poste de confiance, et qui était initié aux difficultés et à l'historique de chaque mission. Les nouveaux venus trouvèrent donc une occasion nouvelle de se mettre au courant de l'état des choses. Les malheurs du Japon, royaume où la religion chrétienne avait été jadis si florissante, leur démontrèrent la nécessité de créer partout un clergé indigène qui, s'il eût existé au Japon, y aurait conservé des semences de foi susceptibles de germer un jour malgré les persécutions. F. Pottier fut particulièrement frappé de ce fait; il venait d'apprendre, ainsi que nous l'expliquerons plus loin, quelle était sa destination définitive; c'était en Chine et particulièrement dans la vaste province du Su-tchuen, qu'il devait aller porter la parole de l'Evangile, dès qu'il saurait suffisamment la langue chinoise.

Or, précisément le vicaire apostolique et les missionnaires français en avaient été expulsés depuis bien des années; il n'y était resté que deux prêtres chinois qui avaient pu se dérober aux investigations des autorités, et qui avaient réussi à y conserver le flambeau de la foi, presque complètement éteint par les persécutions. C'est grâce à ces courageux ecclésiastiques que les nouvelles de la mission parvenaient annuellement à la Procure, qui leur fournissait les modestes subsides indispensables à l'exercice du culte si rétreint qu'il fut devenu.

Tout ce qu'il entendit raconter des missions de Siam, de Cochinchine etc... fut très utile à former son jugement; aussi quand il quitta Macao, après quinze mois de séjour dans cette ville, il se trouva instruit et mûri par l'expérience des autres et, loin de tout conseil, livré à lui-même et, au lieu d'avoir des ordres à recevoir, n'ayant qu'à en donner, il put dès le début de son apostolat, marcher d'un pas assuré dans la voie glorieuse de la conversion des infidèles. Une de ses lettres, datée de Macao le 9 décembre 1775, contient à ce sujet une étrange réflexion. « Partout, dit-il, où sont les Européens (il voulait parler des négociants, des marins, etc.) on ne récolte, presque point de fruits. Le Tonkin où il ne va jamais aucune

vaisseau, où il n'y a aucun Européen d'établi, fleurit pour la religion. » Il en devait être de même un jour pour le Su-tchuen, mais on reconnaîtra que l'observation était peu flatteuse pour les catholiques d'Europe, qui pourtant alors pratiquaient leur religion beaucoup plus régulièrement qu'aujourd'hui.

Au milieu de ces travaux F. Pottier n'oublia pas ses parents, es occasions de correspondance étaient assez fréquentes avec la France, il en usa largement pour le temps. Outre des détails sur sa situation et celle des pays voisins, pouvant intéresser les habitants de la bonne ville de Loches, et qu'il savait d'avance devoir être colportés de maison en maison, avec la considération la plus sympathique pour celui qui les écrivait, et un peu pour ceux qui les recevaient, il n'épargna pas les protestations les plus vives de gratitude et d'amour. Pourtant nous croyons devoir ne pas passer sous silence le fait suivant. Parmi ses parents les plus proches, il y en avait auxquels il devait à peu près tout, c'étaient ceux qui l'avaient recueilli, élevé, et qui avaient pourvu aux frais de son éducation; mais il s'en trouvait d'autres vis-à-vis desquels les mêmes devoirs de reconnaissance n'existaient pas. Tous par des motifs différents, (car pour les premiers c'était surtout la tendresse, tandis que pour les autres, l'intérêt personnel semble avoir été seul en jeu) avaient été unanimes pour combattre énergiquement sa vocation pour les Missions. Il pardonna à tous, et sa conduite vis-à-vis de tous fut correcte jusqu'à la fin, mais il ne rendit sa tendresse et son amour complets qu'à ceux auxquels il reconnut des droits à sa reconnaissance. Nous verrons par la suite qu'il ne manqua pas d'écrire à tous ses parents les plus proches et que plusieurs de ceux-ci ne lui répondirent jamais, ce qui le mit dans la nécessité de ne pas continuer. C'est ce qui explique comment sa correspondance avec ses parents, qui a été religieusement conservée, sauf par quelques-uns, est moins étendue qu'on ne le pourrait croire, non pas en égard au nombre des lettres, qui est très considérable, mais eu égard au nombre des destinataires, lesquels furent exclusivement (à part quelques amis, pour la plupart ecclésiastiques) ses deux oncles et ses deux tantes, son frère et sa belle-sœur, enfin les deux neveux nés de ce mariage.

Il ne se contenta pas de lettres. Il expédia à l'adresse de M. Maupou le jeune une boîte renfermant des échantillons de l'industrie du pays et des produits naturels du sol. Cette boîte contenait 2 flambeaux de porcelaine, 10 foulards de soie, 3 tabatières émaillées, 3 tabatières d'écaille, 6 éventails, une petite boîte de reliques, un petit crucifix de nacre avec son pied en marbre, etc..., ces derniers objets ainsi que plusieurs autres lui avaient été donnés par l'évêque de Noëlène, vicaire apostolique de Cochinchine, expulsé alors de sa mission ainsi que tous ses coopérateurs, et résidant momentanément à Macao comme nous l'avons vu. D'autres objets, se rapportant surtout à l'histoire naturelle, étaient un témoignage d'amitié de M. Lacerre procureur à Macao avant M. Le Bon, et qui venait d'être appelé au vicariat apostolique du Su-tchuen, alors vacant, M. Lacerre n'était encore, ni installé ni sacré, et il attendait les événements à Macao même. Ces attentions envers François Pottier, témoignent de l'estime affectueuse qu'il avait pour celui qu'il considérait comme son futur collaborateur et qui plus heureux que lui, put parvenir au Su-tchuen et y rester. Malgré toutes les précautions possibles, la précieuse boîte ne parvint pas à destination ; les réclamations furent inutiles ; elle fut sans doute dérobée pendant la traversée. Nous l'avons toujours regretté, car une fois installé au fond de la Chine, François Pottier ne fut plus à même de recommencer de semblables envois, et sauf son portrait et ses lettres, dont le prix, il est vrai, est infiniment supérieur, sa famille n'a pu conserver aucun de ces petits souvenirs qui sont toujours précieux, quand ils viennent d'un homme tel que lui. Ces regrets sont augmentés par les circonstances suivantes.

Lorsque les autorités chinoises arrêterent Mgr Dufresse en 1815, elles saisirent 17 caisses qui renfermaient les vases sacrés, les ornements, l'argent, les livres et les papiers de la Mission du Su-tchuen. Tout fut dispersé et perdu, ainsi que ce qui était déposé dans le collège dirigé par M. Hamel. La Mission se trouva donc complètement dépourvue et dut se procurer tout à nouveau. Tous les papiers laissés par François Pottier ou le concernant, ainsi que tous les objets rappelant son souvenir et qui avaient pu être conservés jusque là en

Chine, ont donc disparu aussi à cette époque fatale, et cette perte n'a pu être réparée.

Il employa ses loisirs à étudier la langue chinoise, espérant qu'une occasion favorable lui permettrait de pénétrer dans l'intérieur du pays. Cette langue est assurément la plus ancienne et la plus répandue qui existe; la plus ancienne, car elle a été constituée dans les œuvres classiques rédigées il y a trente siècles par les anciens sages de la Chine, et la plus répandue car elle est parlée actuellement par quatre cent millions d'hommes habitant la partie orientale de l'immense continent asiatique. La langue chinoise se divise en deux langues bien distinctes, l'une écrite et l'autre parlée. La première ne se compose pas, comme les langues de l'occident de l'Europe, d'un alphabet comprenant un nombre restreint de caractères, dont les combinaisons multiples parviennent à reproduire tous les sons articulés par la voix humaine. La langue écrite est la réunion d'une prodigieuse quantité de caractères distincts, les uns simples, les autres composés, dont chacun exprime un mot, une idée ou un objet déterminé. Le nombre de ces caractères atteint le chiffre de trente à quarante mille, dont les deux tiers à peine sont usités, on peut même comprendre et écrire très bien la langue, en en possédant seulement quatre ou cinq mille (1).

La langue parlée présente des obstacles plus grands encore pour les missionnaires européens, à cause de la prononciation. Tous les mots s'énoncent par une seule émission de voix et sont par conséquent monosyllabiques. Outre leur prononciation propre, il faut tenir compte de l'intonation à laquelle les Chinois semblent attacher une importance capitale. Aussi le ton joue-t-il un rôle prépondérant dans l'énonciation de la phrase. A Péking, il existe quatre tons : le ton égal-haut, le ton égal-bas, le ton ascendant et le ton descendant. Ces tons se sont dans la suite multipliés, surtout vers le sud de l'empire chinois. A Canton, par exemple, on en compte huit. On voit par là, la difficulté énorme sinon l'impossibilité pour les étrangers, d'arriver à retenir tous ces tons qui varient d'ail-

(1) M. Huc, *L'Empire Chinois* (déjà cité).

leurs d'espèce et de nombre, suivant les provinces que l'on traverse (1). Heureusement pour François Pottier que la difficulté était un peu moindre, puisqu'il savait déjà qu'on parlait au Su-tchuen un langage aussi pur qu'à Péking même et aussi simplifié que possible. Malgré cela, l'étude du chinois l'occupa beaucoup à Macao, et une fois rendu sur les lieux de ses travaux apostoliques, il dut encore consacrer de longs mois à se perfectionner dans cette langue, avant d'entreprendre ses fructueuses pérégrinations

Enfin le moment si ardemment désiré finit par arriver. Les courriers de la mission du Su-tchuen parvinrent à Macao au mois de décembre 1755. L'introduction d'un Européen dans l'intérieur de l'empire présentait toujours les plus grands dangers. Les courriers consentirent pourtant, en considération de sa petite taille, à conduire avec eux François Pottier, et le départ fut fixé au mois de janvier 1756. Le missionnaire profita de ces quelques jours disponibles pour mettre en règle sa correspondance avec sa famille et pour bien expliquer les retards éventuels qui pourraient se présenter. Il expliqua que l'expédition de ses lettres, écrites désormais du Su-tchuen, ne se ferait qu'une fois par an et qu'à l'incertitude des communications maritimes, il y aurait à ajouter celles non moins grandes des communications par terre, à travers la Chine entière. Enfin tous les préparatifs étant terminés, le jeune missionnaire put monter dans la barque qui devait le conduire à sa nouvelle destination et le déposer sur cette terre du Su-tchuen que la Providence lui avait assignée comme sa principale et sa dernière demeure en ce monde.

(1) Jametel, *Communication à la Société d'Ethnographie*, Paris, 1888.



**TROISIÈME PARTIE**

---

**LA MISSION DU SU-TCHUEN  
DEPUIS L'APOSTOLAT DE M. POTTIER  
JUSQU'A SON SACRE  
(1756-1769)**



# TROISIÈME PARTIE

## LA MISSION DU SU-TCHUEN DEPUIS L'APOSTOLAT DE M. POTTIER JUSQU'A SON SACRE

1756 - 1769

---

### CHAPITRE PREMIER

DE MACAO AU SU-TCHUEN. — VOYAGE; INSTALLATION. (1756.)

M. Pottier effectue heureusement le voyage de Macao au Su-tchuen. — Incidents divers durant ce long trajet. — Fêtes de la nouvelle année chinoise. — M. Pottier tombe malade dans une auberge; il est en proie au découragement, à des tentations et au mal du pays. — Son arrivée à Van-hien, la première ville du Su-tchuen; puis à San-tung où il rencontre M. André Ly, prêtre Chinois. — Installation à Tao-pa à étude de la langue chinoise. — Sagesse des premières appréciations de M. Pottier. — Il commence sa correspondance annuelle avec ses supérieurs et avec sa famille. — Ses relations délicates avec les anciens prêtres chinois; il maintient avec douceur, mais avec fermeté son droit à la direction de la mission, à titre de prêtre européen. — Situation des chrétientés du Su-tchuen en 1756. — Obstacles que rencontrait alors la propagation du christianisme dans cette province.

Le départ de M. Pottier de Macao pour le Su-tchuen eut lieu le 23 janvier 1756. Comme les missionnaires qui tentaient de pénétrer en Chine agissaient contrairement aux lois alors en vigueur dans le Céleste-Empire, les plus grandes précautions

furent prises, en vue de détourner l'attention des autorités locales. Le voyage devait se faire presque entièrement par eau ; le bateau était conduit par un des chrétiens venus du Sutchuen, Pierre Sun, qui connaissait bien la route et réussit à éviter les dangers résultant de la visite fréquente des douanes chinoises, situées non seulement dans les ports maritimes, mais encore, dans la plupart des centres commerciaux de l'intérieur du pays. La physionomie européenne du jeune missionnaire n'avait pu subir pendant un séjour de seize mois à Macao, une transformation suffisante pour tromper un œil un peu exercé ; aussi sur le conseil de Pierre Sun, M. Pottier se montra le moins possible, même aux gens de l'équipage du bateau. Il restait presque toujours dans la cabine et lors des visites des douaniers, il avait la précaution de se tenir couché et de garder le silence. Pierre Sun répondait pour lui, tantôt qu'il était malade, d'autrefois qu'il était sourd ; et quand ces moyens ne suffisaient pas, on le dissimulait sous des vêtements ou sous des linges. Cette manière de voyager ne ressemble guère à celle des touristes de nos jours ; les superbes points de vue des abords de Canton, les villes considérables qu'on traversa après cette cité immense, l'aspect des riches campagnes, tout cela fut perdu pour notre voyageur, malgré le désir qu'il aurait eu de satisfaire une curiosité bien légitime.

M. Pottier dut mettre pied à terre et abandonner la barque de Macao, pour la traversée des monts Meiling, et en, sa qualité de malade supposé, il voyagea pendant quelques jours en chaise à porteurs, mode de transport fort usité alors en Chine, par la classe aisée, et auquel il renonça dès qu'il eut commencé ses travaux apostoliques, parce qu'il le considéra comme trop luxueux et qu'à l'instar des premiers apôtres, il voulut toujours marcher à pied, le bâton à la main, ainsi que les gens de la classe la plus humble. Cette traversée exigea quelques jours d'arrêt dans les auberges du pays. Dans l'une d'elles il fut reconnu comme européen par ceux qui la tenaient, à cause de la manière gauche et empruntée avec laquelle il rendait les saluts dont on voulait bien l'honorer. Mais il avait à faire à de braves gens qui, pour ne point le compromettre, et surtout pour sauvegarder leur responsabilité, s'empres-

sèrent de le cacher dans une chambre séparée, où il resta quelque peu, attendant l'arrivée des bagages qui étaient en retard.

Une fois les montagnes franchies, M. Pottier monta avec Pierre Sun, sur une autre barque dont le patron était païen; aussi quand arriva l'époque de la Nouvelle Année chinoise, cette fête religieuse fut célébrée aussi convenablement que possible par ce dernier et par son équipage. M. Pottier toujours censé malade et comme tel sans cesse couché dans l'unique cabine du bateau, fut témoin de tout ce cérémonial et en fut très surpris. L'idole protectrice du bateau fut placée avec respect, sur une petite table servant d'autel; des petits papiers furent répandus ou exposés en son honneur; des hommages et des mets lui furent offerts, sans compter les prières etc... Enfin tout se passa dans les règles... chinoises. Ces témoignages d'idolâtrie manifeste atterrèrent le nouveau missionnaire; pourtant s'il avait eu à ce moment une expérience et une prévision de l'avenir qu'il ne pouvait posséder encore, il aurait compris qu'un peuple qui observe un culte quelconque régulièrement et avec une foi relative, est plus susceptible de se convertir au christianisme, dont il est facile de lui prouver la supériorité, que tout autre peuple ayant perdu, par suite de circonstances malheureuses, l'habitude de pratiquer une religion déterminée, si défectueuse qu'elle pût être en réalité.

Bien plus, le jeune missionnaire ne voyait sur sa barque qu'un pâle reflet de ce qui se passait à terre, où la Nouvelle Année chinoise était célébrée partout dans des conditions beaucoup plus solennelles. « Ces fêtes, dit M. de Courcy (1), durent jusqu'à quinze jours, dont tous les instants sont remplis par les visites, les félicitations mutuelles, les superstitions et les festins. La veille de cette grande solennité populaire, les rues, les maisons, les magasins sont lavés et nettoyés avec soin; on ferme toutes les boutiques, et toute affaire demeure suspendue; chacun se munit de petites pancartes rouges et dorées, où sont inscrits les vœux qui conviennent à sa profes-

(1) *L'Empire du Milieu.* — page 268

sion, et les colle à tous les objets sur lesquels il veut appeler la protection divine. Après avoir employé la plus grande partie de la nuit à tirer un nombre prodigieux de pétards pour épouvanter les démons, on va pieusement, dès l'aurore, déposer ces offrandes dans la salle des ancêtres; puis on se met en marche revêtus de costumes d'apparat, pour rendre ses devoirs à ses supérieurs, à ses parents, à ses amis. Les passants, mis avec une élégante recherche, échangent entre eux des politesses. Vers le soir, chacun prend place pour plusieurs heures, à une table amie, puis, sur le seuil de toutes les maisons, de formidables explosions de pétards retentissent jusqu'au matin. Les visites, les échanges de félicitations, recommencent le lendemain et le jour suivant, et les gens riches continuent souvent plusieurs semaines ces plaisirs monotones qui ne durent en général que trois jours pour les artisans. »

Le voyage n'était pas sans présenter des difficultés et des ennuis au point de vue matériel. L'équipage du bateau, même les courriers qui accompagnaient Pierre Sun et M. Pottier, s'enivraient souvent. Pendant une station dans le port d'une de ces villes innombrables bâties au bord des fleuves ou des lacs que l'on traversait sans cesse, un vol de 62 piastres en argent et d'une provision de poisson salé, ayant une valeur au moins égale, le tout appartenant à la mission du Su-tchuen, fut commis par l'équipage d'une barque voisine, qui eut soin de disparaître de suite. Tous ces faits donnaient à M. Pottier une opinion défavorable sur le compte des Chinois. La Providence lui réservait des épreuves plus sérieuses.

Par suite de retards dans le transport d'une partie des bagages, qu'il fallait attendre avant d'aller plus loin, il dut passer quinze jours dans une auberge, caché au fond d'une petite chambre. Son état de santé peu à peu ébranlé par le changement radical de régime, par le manque d'exercice et par la difficulté avec laquelle son estomac supportait une partie de la nourriture chinoise, s'altéra tout à fait, et il fut pris par la fièvre. Affaibli momentanément par la maladie, il eut à subir des tentations et un découragement, dont il rend compte lui-même dans les lettres où il parle de son voyage. En présence de cette multitude immense qui s'agitait pour la satisfaction

de ses intérêts matériels; en songeant à ces étendues incom-  
mensurables de terres fertiles habitées par un peuple innom-  
brable, professant depuis plus de vingt siècles une religion  
déterminée et constante; il se demanda ce que lui, pauvre  
séminariste à peine revêtu du caractère sacerdotal, allait faire  
dans une pareille occurrence, et si ce n'était point un acte de  
folie de sa part, que de vouloir pénétrer au cœur de ce colos-  
sal empire, pour y réformer la religion et les mœurs.

Certes, au point de vue purement humain, cette entreprise  
était en effet absolument insensée. Les traces d'évangélisation  
avaient en grande partie disparu dans la province où il tentait  
de se rendre. En supposant qu'il pût réussir à y pénétrer,  
aucun chef ne l'y attendait pour l'aider de ses conseils et pour  
diriger son inexpérience; il ne connaissait même pas la langue  
du pays. Mais ce découragement dura peu; quand la santé  
reparut, (ce qui ne tarda pas, car son tempérament était au  
fond des plus robustes), l'esprit redevint libre chez lui et, se  
souvenant des fameuses paroles de saint Paul « *Soyons insensés  
pour Jésus-Christ* » (*stulti per Christum*) il reprit énergique-  
ment sa marche vers le but inconnu que la Providence lui  
avait assigné.

Il fut également hanté par d'autres pensées, par des scru-  
pules, par des regrets. L'idée du pays natal lui revint avec  
persistance. Lui qui pendant les cinq années de son séjour à  
Paris, avait triomphé avec tant de courage de cette même  
idée et qui avait fait si complètement à Dieu le sacrifice de sa  
famille et de sa province, il éprouva presque des remords au  
sujet de l'abandon dans lequel il avait laissé les siens. Sous  
l'influence de la fièvre, il vit passer et repasser devant lui des  
parents pauvres qu'il connaissait à peine, qui jamais n'avaient  
rien fait en sa faveur, et auxquels il regrettait pourtant, à  
l'heure présente, de ne pas avoir cherché à rendre service,  
en acquérant en Touraine quelques riches bénéfices. Il vit  
aussi dans sa pensée les parents relativement riches qui  
avaient pourvu, dès son enfance, aux frais de son éducation et  
qui l'avaient entouré de si tendres soins; la blessure que son  
départ avait faite dans leurs cœurs lui parut plus profonde  
que jamais.....

Il en fut de cette seconde épreuve comme de la première, dès que le calme se fut fait dans son cerveau affaibli par la fièvre, il apprécia comme autrefois les choses à un plus juste point de vue. Il ne devait absolument rien à ces parents pauvres, plus ou moins éloignés, à l'existence desquels il n'avait point charge de subvenir; il n'aurait pu leur accorder des secours, en supposant qu'il fût resté au milieu d'eux, qu'au détriment des indigents et des institutions charitables, auxquels l'excédent de ses revenus ecclésiastiques aurait appartenu de droit, et enfin, en ce qui concerne les parents très aisés auxquels il devait tant et pour lesquels sa tendresse égalait sa reconnaissance, il avait dû faire son choix entre eux et Dieu même. Dès lors, toute hésitation lui était interdite; il reprit donc possession de lui-même et, la santé aidant, il ne reperdit plus sa liberté d'esprit.

Nous avons cru devoir insister sur les circonstances qui précèdent, bien qu'à nos yeux elles aient été le résultat d'un sentiment fort naturel. Quel est l'homme qui n'a pas eu quelques moments de défaillance dans sa vie? Nous savons par l'incomparable exemple de ce qui se passa au jardin des Oliviers, que notre nature humaine est soumise à ces épreuves, même quand Dieu a daigné l'unir à sa nature divine; le point capital, c'est qu'il n'en reste pas de traces durables. Si donc nous en avons parlé à cette occasion, c'est pour faire ressortir que M. Pottier ne fut point exempt des misères auxquelles nous sommes tous soumis, et puis parce que dans la si longue carrière apostolique de notre missionnaire, il serait impossible de découvrir les traces de sentiments semblables; cette épreuve fut à la fois la première et la dernière, et dès lors il appartient à Dieu sans partage. Pourtant, le souvenir en resta gravé douloureusement dans son esprit, et trois ans après, en écrivant à M. Le Bon (lettre du 10 octobre 1759), il lui demandait instamment de prier pour lui la sainte Vierge, (pour laquelle M. Pottier avait une dévotion particulière) afin d'obtenir par l'intercession de la Mère de Dieu le don de persévérance et celui d'être préservé désormais du mal du pays...

Arrivé à Cha-chi, le 22 mars 1736, il trouva dans cette ville



un prêtre chinois appartenant à la société de Jésus, le Père Xavier Nan, qui lui fit le plus cordial accueil, et il eut la bonne fortune de pouvoir y dire la messe le jour de l'Annonciation. Le 7 avril suivant, il aperçut enfin les premières collines du Su-tchuen. La vue de cette terre qu'il devait arroser de ses sueurs, lui fit ressentir la joie la plus vive ; la confiance reprit possession de son cœur, encore un peu ébranlé par les épreuves précédentes, et l'espérance même y reconquit la place à laquelle elle avait droit. Pourtant, en passant à Kouy-fou, un triste souvenir se présenta à son esprit. C'était dans cette ville que M. Lefèvre avait été arrêté deux ans avant. Sa maladresse dans la boutique d'un barbier où il ne sut point se conformer aux usages des Chinois et où il commit la faute grave de s'asseoir sur les bancs à rebours de la manière des indigènes qui attendaient leur tour, le fit reconnaître pour un Européen. Incarcéré de suite et reconduit à Canton, on sait qu'il fut expulsé définitivement de l'empire chinois.

Continuant à remonter le Yang-tsé-kiang, M. Pottier s'arrêta quelques instants à Van-hien (où Ouan-hien) sur le même fleuve, où il constata avec intérêt l'existence d'une famille chrétienne dénommée Ouang et composée d'au moins vingt personnes. Cette petite chrétienté située presque à l'extrémité du Su-tchuen oriental, devait jouer un grand rôle dans son apostolat. C'est en effet à Van-hien que, plusieurs années après, il passa prisonnier et expulsé lui-même du territoire chinois et qu'il dut à un ensemble de faits providentiels une délivrance miraculeuse que nous raconterons plus tard. Ce furent les fidèles chrétiens de cette petite ville qui lui procurèrent les moyens de transport nécessaires pour retourner au centre de la province et y reprendre le cours de ses travaux.

Le 17 avril 1756, veille de Pâques, il arriva à Tchang-chéou-hien, ville située sur le même fleuve, à peu de distance à l'est de Tchong-king-fou, et il y trouva en tournée un des deux prêtres chinois restés en fonctions au Su-tchuen, M. André Ly, lequel lui prêta ses ornements sacerdotaux, ce qui lui permit de célébrer le saint sacrifice le jour de la Résurrection du Sauveur. Il en fut rempli de joie et pourtant cette cérémonie

dut se faire en secret au milieu d'un petit nombre de chrétiens, de façon à ne point divulguer la présence d'un missionnaire et surtout celle d'un Européen. Le chef de la famille chrétienne chez laquelle il logea pendant quelque temps se nommait Simon Kiao.

M. Pottier, après un court séjour dans cette localité, se rendit à San-tung, petit village où se trouvait M. André Ly, qui y administrait un certain nombre de chrétiens. Tous tremblaient par suite d'une persécution récente; mais ils reprirent courage et accueillirent bien le nouveau missionnaire qui, peu après, revint à son premier gîte où il passa encore trois semaines. Il se sépara alors de M. André Ly et après un trajet de deux jours arriva à Tchong-king-fou. Cette belle ville était et est encore la capitale du Su-tchuen Oriental, partie du vicariat apostolique dont M. Pottier avait mission de s'occuper plus particulièrement. Les deux prêtres chinois restaient attachés au Su-tchuen Occidental, plus vaste et plus peuplé; ils habitaient Tchong-tou-fou, capitale à la fois du district occidental et de toute la province elle-même.

Il ne resta que très peu de temps à Tchong-king-fou. Ce séjour n'était pas favorable au recueillement et à la sécurité qui lui étaient nécessaires pour l'étude approfondie de la langue chinoise parlée. Il chercha donc une retraite à la campagne, dans quelque chrétienté du voisinage et, après avoir reçu des renseignements satisfaisants, il partit pour Taopa, localité située dans la direction du midi et au milieu des premières montagnes. Il y arriva le troisième jour de son départ. Ce court trajet accompli à pied, en compagnie d'un catéchiste nommé Lucius et d'un porteur de bagages, à travers un pays très accidenté, lui fit faire connaissance avec les grandes routes chinoises, dont il put constater les tracés défectueux et l'entretien déplorable. Quoiqu'excellent marcheur, il eut tellement à souffrir qu'il n'aurait pu, dit-il, continuer son voyage s'il avait fallu pénétrer plus loin.

Les choses ont bien changé en Chine depuis plus d'un siècle, au moins sous le rapport de la rapidité des communications. Actuellement, quelques semaines suffisent aux missionnaires pour atteindre les ports les plus éloignés de leur

patrie. Quant à pénétrer dans l'intérieur des terres, la vapeur rend aujourd'hui des services alors inconnus. Au lieu de ces barques marchant avec peine, soit à voile, soit à rames, et ne s'ébranlant parfois que grâce à un halage des plus pénibles, on peut naviguer maintenant sur les fleuves de Chine comme sur ceux d'Europe. C'est ainsi que nous lisons dans un ouvrage récent, qui est le journal d'un jeune missionnaire se rendant au Su-tchuen, le passage suivant : « Demain à neuf heures du soir, je monte à bord du *Tong-sin*, charmant vapeur anglais qui me conduira sur le fleuve Bleu jusqu'à Han-kéou. Le capitaine du bâtiment est Irlandais. Sur ce vapeur, comme à l'ordinaire, il y a la place des Européens et celle des Chinois, places complètement distinctes (1). » On le voit, les temps ne sont plus les mêmes, mais il est inutile d'insister et reprenons notre récit.

Tao-pa était autrefois le siège d'une chrétienté de quelque importance, qui était bien déchue à la suite des nombreuses apostasies causées par les dernières persécutions. M. Pottier put y trouver néanmoins une hospitalité relative, c'est-à-dire rétribuée, mais dans des conditions fort médiocres et peu salubres, par suite de l'humidité excessive de l'habitation qu'il occupa longtemps. La famille chrétienne au milieu de laquelle il vivait, avait pour chef un catéchiste dont nous avons déjà parlé, nommé Lucius, qui avait été attaché comme écolier à feu Mgr Müllener. Les instructions données par M. Lacerre, pendant son court passage à la tête du vicariat apostolique, recommandaient à chaque missionnaire d'avoir chacun auprès de soi trois ou quatre écoliers très jeunes, dont ils feraient l'éducation en vue de les envoyer plus tard au séminaire de Siam. M. Pottier reconnut promptement, avec ce coup d'œil et ce jugement qui ne lui firent jamais défaut, que l'idée, excellente en elle-même et applicable dans bien des cas, n'était point praticable dans un poste isolé comme le sien. Qu'aurait-il fait de ces jeunes enfants pendant les fréquentes et longues tournées qu'il prévoyait? A quelles mains les confier? les

(1) *Deux ans au Su-tchuen*, par l'abbé L. Vigneron. — Paris 1881 — Bray et Réteaux.

emmener était impossible, car les fatigues du voyage étaient au-dessus de leurs forces, et leur présence eût d'ailleurs imposé une charge trop lourde aux familles chrétiennes qui consentaient habituellement à donner l'hospitalité aux missionnaires en tournée, ainsi qu'à leur modeste suite. De plus dans un pays et à une époque où tout ce qui concernait l'exercice public de la religion chrétienne était rigoureusement prohibé, il y aurait eu danger à circuler en bandes un peu nombreuses, ce qui n'eût pas manqué d'éveiller l'attention des autorités locales, si craintives et si ombrageuses. Aussi M. Pottier ne prit-il avec lui qu'un seul jeune homme âgé de vingt-quatre ans, lequel avait déjà passé trois ans avec M. Luc Ly, le second des prêtres chinois restés en fonction au Su-tchuen. Ce jeune homme était pieux, doux, docile et humble; le nouveau missionnaire lui fit continuer ses études et, en compensation, il lui demanda des leçons pratiques de la langue parlée de la province, langue qui se rapproche, nous l'avons dit, sensiblement par sa pureté de celle en usage à la Cour de Pékin.

M. Pottier frappé de l'importance du rôle des catéchistes pour la propagation de la Foi, comprit immédiatement le besoin d'améliorer cette si utile institution. Au milieu de l'abandon désastreux dans lequel la mission du Su-tchuen se débattait depuis tant d'années, et en présence du manque de prêtres ayant une autorité suffisante, les catéchistes étaient devenus ignorants et peu zélés. Pour les ramener au bien il fallait, outre une direction plus ferme, des moyens d'instruction plus complets, c'est-à-dire de bons livres écrits en langue chinoise, ce qui était rare. Nous verrons ultérieurement comment cette difficulté fut heureusement résolue. M. Pottier avec sa prudence habituelle reconnut également de suite combien il était sage de recommander aux chrétiens de donner les premiers, l'exemple de la soumission la plus absolue aux lois et au gouvernement, afin de prouver en toute circonstance, qu'ils n'étaient point gens de désordre et qu'ils répudiaient toute solidarité avec ceux portés à la rébellion.

C'est de Tao-pa que M. Pottier écrivit ses premières lettres soit à ses chefs supposés, soit à ses parents. Quand il avait

quitté Macao, on avait de sérieux motifs de croire que M. Lacerre renoncerait au vicariat apostolique du Su-tchuen et, dans ce cas, M. Raymond était son successeur désigné. Il écrivit donc à l'un et à l'autre des lettres qui ne leur parvinrent pas ; le premier était en effet reparti pour l'Europe et le second était décédé avant la fin de la même année 1756. Dans ces lettres il priait instamment M. Lacerre de venir au Su-tchuen ; Dieu lui donnerait les forces et la santé nécessaires, et il eût été heureux d'apprendre de lui, à se conduire et à diriger les chrétiens ; il avait peur de la responsabilité que lui faisait encourir son inexpérience. Quant à M. Raymond qu'il connaissait personnellement, pour l'avoir fréquenté à Macao et dont il n'ignorait pas les infirmités, ainsi que l'état maladif, il lui parlait de ses projets de tournées nombreuses et du bien qu'il attendait d'une combinaison ingénieuse consistant à se faire précéder dans chaque chrétienté, un peu de temps à l'avance, par quelque catéchiste instruit chargé de préparer habilement le terrain.

On peut voir dans ce qui précède l'indice des préoccupations bien légitimes du jeune missionnaire. Il examinait, dans le calme d'une retraite silencieuse, la situation difficile dans laquelle il se trouvait et il cherchait non sans anxiété les moyens les plus pratiques pour en sortir. Pendant un mois il avait pu avoir de fréquents entretiens avec le vénérable prêtre chinois qui l'avait accueilli à son arrivée. C'était au moyen de la langue latine seule qu'ils avaient pu échanger leurs pensées. En effet le clergé indigène n'était pas initié à la langue française ; mais les prêtres chinois possédaient assez bien le latin pour pouvoir l'écrire et le parler facilement. La situation de ces ecclésiastiques était digne d'intérêt car, depuis la grande persécution qui avait amené l'expulsion de tous les missionnaires européens, ils étaient restés seuls sur la brèche et ils avaient réussi en somme, à soutenir le zèle chancelant d'une partie des rares chrétiens qui restaient dispersés dans le Su-tchuen. En 1756 ces prêtres, nous l'avons dit, n'étaient plus que deux ; ils s'étaient maintenus en communication, comme il a été déjà expliqué, avec la procure de Macao qui recevait annuellement leurs rapports, par les

courriers et qu'ils renvoyait par la même voie, leurs viatiques et les objets nécessaires au culte. Cette situation, si précaire qu'elle, fût leur présentait des avantages matériels notables, car ces viatiques les plaçaient dans une position financière fort supérieure à leur condition; le pays, malgré ses immenses ressources naturelles, était pauvre à cette époque. En outre ils avaient joui jusque là d'une très grande indépendance.

L'arrivée de M. Pottier modifia cet état de choses, et il ne tarda pas à constater, même chez M. André Ly, si respectable à tous égards, que ce dernier était peu flatté de l'article du règlement de la Mission prescrivant la préséance des prêtres européens, si jeunes qu'ils puissent être, sur tous les prêtres chinois, quel que fut leur âge. Le nouveau missionnaire y mit toute la douceur possible, mais il maintint ses droits qui d'ailleurs ne furent pas contestés. On voit qu'avant de recevoir sa nomination au grade de pro-vicaire qui arriva en 1757, il était déjà le chef de la mission. Le second prêtre chinois M. Luc Ly était encore moins sympathique que M. Andréaux missionnaires européens; M. Pottier fit pourtant tout son possible pour le ramener à lui. Il est bon de rappeler que le viatique des prêtres chinois au Su-tchuen était alors de 80 piastres seulement par an, soit 400 francs environ, tandis que celui des prêtres européens était de 100 piastres. Quelques réclamations faites par les premiers au sujet de l'emploi d'une partie de ce viatique, que M. Pottier aurait désiré appliquer aux besoins généraux de la Mission, lui démontrèrent, dès la fin de 1756, la nécessité de mettre le plus tôt possible en commun tous les viatiques; c'est ce qui finit par se faire, au bout de peu d'années, et nous devons constater dans cette mesure, une des causes de la prospérité future de toute la Mission.

Quelle était la situation des chrétientés du Su-tchuen en 1756, par suite des circonstances que nous savons? Une lettre de M. Pottier du 20 septembre de cette année nous l'explique avec détails. « Nous ne sommes pour le présent que trois missionnaires ici (deux Chinois et moi. Il y a des chrétiens qui n'ont pas vu de prêtre depuis 18, 15, 14, 11 et 10 ans. Un

de nous a visité cette année un endroit assez éloigné, où il existait, il y a environ 10 ou 12 ans, une nombreuse chrétienté, et il l'a trouvée presque perdue; la plus grande partie sont apostats, ou morts sans aucun sacrement, ni prières, etc. Comment cela pourrait-il être autrement? ces pauvres gens sont abandonnés et délaissés depuis dix-sept ans qu'aucun prêtre n'a pu y mettre le pied, parce qu'il n'y en avait point, et pendant ce temps il y a eu des persécutions, des questions, des tortures, des prisons, des confiscations de biens, et n'ayant eu personne qui les ait encouragés et soutenus dans la foi, comment auraient-ils pu résister à de si violentes épreuves? Il y en a cependant qui se sont conservés jusqu'à présent, la grâce de Dieu ne manque pas quand on veut y correspondre. Il y a un autre endroit qui n'a pas été visité depuis quatorze ans, où il y a cependant de fervents chrétiens, mais aussi il y en a qui ont abandonné la foi. Les chrétiens ont écrit cette année à l'un de nous et l'ont comme supplié de les aller secourir, mais on ne sait auquel courir. L'endroit où je suis, n'avait pas vu de missionnaires depuis dix ans, et cependant les chrétiens chez lesquels je loge ont dit, non pas à moi, mais à un de mes confrères, qu'ils se feraient plutôt mettre en pièces que de m'abandonner et de me laisser tomber entre les mains des idolâtres... »

Il ne suffisait pas, pour se préparer aux labeurs de l'apostolat, de se familiariser avec le langage usuel, il fallait aussi se faire au climat, s'habituer à la nourriture, aux vêtements même, car en dehors du service divin, les missionnaires, pour dissimuler leur présence, étaient obligés de porter le costume des gens du pays, et plus particulièrement de ceux du commun, afin de moins éveiller les soupçons. La santé de M. Pottier était restée satisfaisante, malgré le profond changement du milieu où il se trouvait transporté, par comparaison avec ses précédentes habitudes européennes.

« Je m'accoutume au mieux de la cuisine des Chinois, dit-il dans une autre lettre du même jour, quoiqu'elle soit entièrement différente de celle des Français, elle n'a point la délicatesse, ni la sensualité de celle de mon pays, elle ne me représente que cette simplicité de nos anciens pères, qui ne

mangeaient pas pour manger, mais pour vivre et se soutenir, et pour cela les mets des Chinois sont plus que suffisants. Cette nation ne sait ce que c'est que de manger la soupe; la plus grande partie ne boit point de vin et, je suis du nombre: leur vin est fait de riz et par conséquent inepte pour le saint sacrifice, et chaque mission est obligée d'en faire venir d'Europe chaque année; ni les pauvres, ni les riches ne mangent point de la viande tous les jours et je n'en mange que trois fois la semaine à diner seulement. Où je suis, il n'y a point de poisson, les herbes seulement tiennent la place d'autre chose, et le riz supplée au pain; vous voyez par là que si en prenant le parti où je me suis volontairement engagé, j'avais agi par légèreté, ou par quelqu'autre motif qui ne fût pas pur, je serais bien puni dès ce monde de ma témérité... »

Quant au costume, celui des gens du commun ne comportait pas de soie, bien que par son abondance et son bon marché relatifs, cette étoffe ne fût pas à proprement parler un objet de luxe au Su-tchuen. Aussi M. Pottier ne se la permit jamais en dehors des cérémonies du culte, et il conserva cette règle, par esprit de pauvreté, même une fois devenu évêque. Ses mis ionnaires firent comme leur chef; cet usage s'établit désormais parmi eux et se conserva longtemps en mémoire de ses vertus parmi lesquelles cet esprit de pauvreté fut une des plus éclatantes.

A peine arrivé au Su-tchuen, M. Pottier put apprécier les principaux obstacles qu'il aurait à surmonter pour l'introduction de la religion chrétienne. C'était d'abord : l'opposition intéressée des bonzes, religieux bouddhistes; puis l'orgueil des lettrés chinois. L'humilité prêchée dans l'Évangile est incompatible avec leur manière d'être. Les mandarins arrivent par des concours à acquérir leurs situations officielles, lesquelles imposent l'exercice de la religion d'État, etc... La plupart des chrétiens étaient donc dans une condition sociale des plus médiocres et le prestige de notre sainte religion avait certainement à en souffrir. Il en était de même dans l'empire des Césars aux débuts du christianisme, qui finit pourtant par rompre ces digues artificielles et par déborder jusque dans les régions de la plus haute société romaine, ainsi qu'au sein



de la famille impériale elle-même. Pourquoi n'en serait-il pas de même en Chine, le jour où il plaira à la Providence? Pourtant comme il s'agissait de moyens pratiques, et qu'en attendant on devait vivre au jour le jour; comme la tolérance du chef suprême de l'État ne pouvait plus être présumée et qu'il fallait se livrer à un travail caché, M. Pottier sans se décourager rechercha de quel côté se présentaient quelques circonstances favorables et, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur la somme immense de misères humaines, de dégradations et de douleurs qui incombaient à la masse de la population chinoise, il prit son parti de commencer son apostolat en s'adressant aux humbles, aux faibles, aux pauvres, en un mot à ceux qui souffraient. Plein d'espoir dans la protection divine, il écrivait le 20 septembre 1736, au digne curé de Saint-Pierre du Boile, à Tours, dont il n'avait point oublié le bienveillant accueil, trois ans auparavant, lors de son ordination:

« Me voilà donc enfin arrivé au terme où j'aspirais de parvenir depuis tant d'années! Dieu veuille m'y conserver, ou plutôt que sa sainte volonté s'accomplisse sur moi. Il sait qu'en prenant le parti des missions, je n'ai jamais en vue que ma propre sanctification, le salut de tant d'âmes qui périssent faute de ministres, et avant tout sa sainte Gloire; c'est pourquoi, quelque-chose qui arrive, je tâcherai toujours de soumettre ma volonté à la sienne. Dans cette résolution, je ne crains ni la mort, ni les persécutions, ni les prisons, ni les tourments, ni l'exil; je ne crains autre chose sinon que de ne pas soutenir ma vocation par mes bonnes œuvres, et d'éloigner de moi les secours et les grâces que Dieu destine et attache à un pareil état; cependant ma crainte n'est point sans l'espérance que Dieu connaissant ma faiblesse, ne permettra pas que je le trahisse, ni que je vive en pécheur, au lieu de vivre en prêtre et en apôtre... »

## CHAPITRE II

### PREMIERS TRAVAUX APOSTOLIQUES DE M. POTTIER

#### AU SU-TCHUEN (1756-1760)

**Progrès de M. Pottier dans la langue chinoise. — Intérêts matériels de la Mission. — Les viatiques des prêtres indigènes. — Nomination de M. Pottier comme pro-vicaire; son émotion; craintes que sa responsabilité lui inspire. — Sa première tournée dure d'octobre 1757 à octobre 1758. — Il visite des chrétientés abandonnées et ranime partout la foi près de s'éteindre. — Il baptise 180 adultes, entend plus de 600 confessions etc. — Fatigues excessives que lui imposent ces longues courses faites à pied. — Il ressent de douleurs aux jambes et dans les pieds. — M. Pottier visite Tching-tou-fou et rentre à Tao-pa. — Ses rapports avec le procureur de Macao. — Qualités et défauts des courriers, — Précautions à prendre pour l'introduction en Chine des missionnaires européens. — M. Thomas Nien prêtre chinois, arrive au Su-tchuen en 1759. — Suite des tournées de M. Pottier, dangers auxquels il se trouve exposé. — Sa première visite aux chrétiens du Kouy-tchéou. — Il a le pressentiment des grandes épreuves qu'il aura bientôt à subir.**

M. Pottier consacra à l'étude de la langue chinoise toute l'année 1756, à dater du mois de mai, époque de son installation à Tao-pa, et la majeure partie de l'année suivante. Dans une de ses lettres à M. Le Bon, du 13 octobre 1757, il dit qu'il habite toujours Tao-pa et que les chrétiens de cette localité s'améliorent chaque jour et reviennent à Dieu. Ses progrès dans la langue chinoise lui ont permis d'entendre les confessions à Pâques et de faire des exhortations les dimanches. Il annonce qu'il va bientôt commencer une tournée

générale et que la tranquillité règne, depuis la malheureuse affaire Lefebvre. Pour le moment il n'a avec lui que Pierre Sun, dont il est satisfait. Il parle dans la même lettre de M. Etienne Siu, prêtre chinois qui a reçu sa confession à Noël de l'année 1756. Cet ecclésiastique n'appartenait pas à la mission du Su-tchuen, il devait être, ou de passage dans la province ou en visite dans sa famille. A défaut de prêtres européens M. Pottier réclamait des missionnaires indigènes, venant du collège de Siam dirigé par M. Kerhervé et surtout un vicaire apostolique pour diriger l'ensemble du service.

On avait bien l'intention à Macao de ne point le laisser seul, et le procureur avait jeté les yeux sur un missionnaire récemment arrivé, M. Sirou. Mais ce dernier, renseignements pris, ne pouvait se décider à partir. Il était très scrupuleux et l'isolement complet dans lequel les prêtres devaient vivre au Su-tchuen l'effrayait; il n'admettait pas qu'on fût exposé à être plus d'une année entière sans se confesser. C'était pourtant le cas dans lequel se trouvait M. Pottier qui, à la date du 13 octobre, disait qu'il n'avait pu recevoir depuis Noël le sacrement de la Pénitence et qu'il ne savait quand il pourrait le recevoir de nouveau. D'ailleurs M. Sérour tomba malade et reçut ensuite une autre destination.

Le Séminaire de Paris, dont les revenus étaient limités aurait désiré profiter de l'installation de M. Pottier au Su-tchuen, pour supprimer les viatiques des deux prêtres indigènes. En règle générale et dans toutes les missions, le Séminaire ne payait que les prêtres européens; le clergé indigène était partout à la charge des chrétiens. On avait fait exception, nous le savons, en faveur du Su-tchuen parce qu'il n'y avait plus depuis longtemps de missionnaires européens dans cette province et que la suppression des viatiques des deux prêtres chinois aurait été l'équivalent d'un abandon complet de la Mission. Dans sa lettre du 20 octobre 1757 à M. Lalanne, directeur au Séminaire de Paris, M. Pottier observa que pour le moment une semblable mesure serait désastreuse. On peut agir ainsi au Ton-King, disait-il, où les chrétiens sont nombreux, concentrés et parfois riches; mais en Chine au contraire, la population en immense majorité, surtout les chré-

tiens, est très pauvre. Les Chinois, même ceux convertis, sont plus disposés à recevoir qu'à donner, car ils sont naturellement avares et parcimonieux.

La question des intérêts matériels de la Mission, dans ses rapports avec la procure de Macao, mérite une certaine attention. La première année de la gestion (1756) fut très lourde à supporter, parce que la charge des dépenses du voyage de M. Pottier, y compris les pertes subies en route, fut mise à son compte. Il ne resta que 150 piastres à partager en trois. Tous calculs faits, le vol commis au préjudice des courriers représentait une perte de 148 piastres, dont 62 en argent et 86 en marchandises. En outre, il fallait payer sur les viatiques les frais annuels de ces courriers et les domestiques de la Mission. Enfin en vue des circonstances difficiles qu'on devait toujours prévoir, il était bon de constituer une réserve, afin d'éviter la nécessité des emprunts. Dans des conditions financières aussi peu favorables, M. Pottier songea bientôt à se créer des ressources propres. La mission possédait à Tching-tou-fou une maison d'une certaine valeur, qu'il était possible de vendre pour un prix avantageux et dont le rôle utile se bornait alors à loger un prêtre chinois. Mais avant de prendre un parti, il voulut aller la visiter lui-même. En résumé, dans sa correspondance avec le procureur de Macao, M. Pottier est toujours plein de bon sens, de gaieté; il donne des détails intéressants et circonstanciés. Il défend avec énergie les intérêts de la Mission et ceux de ses collaborateurs; quant aux siens propres il est toujours prêt à en faire le sacrifice.

Ce fut au printemps de 1757, à la suite du retour des courriers envoyés l'automne précédent à Macao, qu'il reçut l'avis de sa nomination comme pro-vicaire de la mission du Sutchen. M. Raymond nommé vicaire apostolique de cette province, sentant que l'affaiblissement de ses forces ne lui permettrait, ni de quitter Macao, ni même de prolonger longtemps son existence, avait donné à M. Pottier les pouvoirs nécessaires en vue de la direction provisoire de son vicariat. Il connaissait les qualités du jeune missionnaire et agissait dans le but unique de parer à toute éventualité. Pourtant cette nomination exerça sur l'avenir de la Mission une influence

prédominante comme on le verra plus tard. En apprenant la nouvelle de la mort de M. Raymond, qui lui arriva en même temps que la nomination ci-dessus, M. Pottier exprima dans une lettre à M. Le Bon (13 octobre 1757) et ses regrets en l'espoir que Dieu récompenserait les mérites du défunt.

«... Je ne crois pas pourtant, ajoute-t-il, qu'il ait une grande récompense dans le ciel pour m'avoir chargé du gouvernement de la mission de cette province; il a bien fait de mourir, car s'il était encore à Macao, je lui aurais renvoyé sa patente. En vérité suis-je capable, moi, d'être à la tête d'une mission? Vous me connaissez, mon cher monsieur Le Bon, pour le plus faible sujet parmi les sept missionnaires qui arrivèrent, il y a trois ans; et pour gouverner une mission telle que celle-ci, ou plutôt pour la commencer, il faut la prudence, les lumières et autres qualités que vous savez bien que je n'ai pas. Encore s'il y avait ici quelque missionnaire européen avec lequel je puisse agir de concert et conférer ensemble sur les besoins de la Mission et la manière de la conduire, le fardeau serait un peu plus tolérable; ou bien, s'il y avait apparence qu'il dût bientôt venir un vicaire apostolique, je ne serais pas exposé à errer pendant un si long espace de temps; mais comme je ne vois pas d'espérance qu'il arrive bientôt un vicaire apostolique, je suis encore seul et abandonné pour plusieurs années, car selon les lettres de Paris, il ne faut pas attendre de sitôt de nouveaux missionnaires. Aidez-moi, mon cher confrère; la qualité de pro-vicaire ne me rend ni plus capable ni plus éclairé; au contraire, elle ne me rend que plus timide et plus inquiet pour moi-même.... »

Néanmoins M. Pottier ne se laissa point aller au découragement, par suite du fardeau imprévu, aussi lourd qu'honorable, dont il venait d'être chargé et, faisant appel à tout son dévouement, « que Dieu, s'écria-t-il en terminant, me fasse la grâce de persévérer dans les sentiments où je suis maintenant, de ne quitter l'OEuvre qu'à la mort!... » Le sacrifice était complet, sans réserve; ce n'était pas la première fois qu'il faisait à la divine Providence l'offre de toutes ses forces et de toute son âme; cette offre partant d'un cœur pur et humble fut acceptée, et l'OEuvre devint dès ce moment, non

plus celle d'un homme, quelque méritant qu'il pût être, mais celle de Dieu même.

La grande tournée commencée à la fin de l'automne de 1757 ne fut interrompue qu'au mois d'octobre 1758, par suite des nécessités de la correspondance avec Macao et l'Europe, M. Pottier put se convaincre que, par suite de l'extrême éloignement des chrétientés les unes des autres, et de l'état déplorable dans lequel le manque de secours spirituels les avait plongées, il aurait besoin d'un temps considérable, environ deux ans, pour faire l'inspection complète du district dont il avait la gestion spéciale; il prit donc ses mesures en conséquence. Sa première impression ne fut pas favorable, le pays lui sembla abandonné de Dieu et des hommes. Parmi les chrétiens initiés autrefois aux principes de la foi, il raconte avoir rencontré des jeunes gens de vingt-trois ans qui ne savaient pas faire le signe de la croix, d'autres âgés de soixante à soixante dix ans avaient entièrement oublié quel est le Créateur du ciel et de la terre. Ces chrétiens autrefois convertis n'avaient plus entendu parler depuis plus de vingt-deux ans, ni de Dieu, ni des Saints, ni de la Religion, et ils s'étaient laissé entraîner à des crimes et à des superstitions sans nombre, sans qu'aucune pensée de l'enfer vint changer leur cœur et imprimer dans leur esprit une crainte salutaire. Pourtant la foi n'était pas morte chez eux; quand le missionnaire leur rappelait ce qu'ils avaient si facilement oublié, ils ouvraient les yeux à la lumière et sortaient assez promptement des ténèbres épaisses, dans les quelles ils étaient tombés, soit par suite de la timidité extrême qui est naturelle aux Chinois, soit à cause de leur faiblesse à repousser les tentations du démon.

M. Pottier cite comme un exemple du bien que procuraient ces visites des missionnaires, le cas d'une famille très nombreuse composée de 70 à 80 personnes, laquelle n'avait pas depuis bien des années goûté de la manne céleste et qui fut tellement touchée, grâce à Dieu, par ses exhortations, que tous ses membres sans exception, se réconcilièrent avec l'Eglise et professèrent désormais hautement la religion chrétienne. Il relate ensuite un autre fait des plus extraordinaires :  
« J'ai visité, écrit-il le 1<sup>er</sup> octobre 1758, dans le mois de mars

de cette année, quelques chrétiens habitant sur une montagne excessivement haute et escarpée, jusque-là, il y avait quinze ans qu'ils n'avaient vu de prêtres, ni pu approcher des sacrements. Grâce au Seigneur, après s'être tous réconciliés par le sacrement de pénitence, ils ont reçu la sainte Eucharistie et peu de temps après, dans mon absence, s'étant trouvés atteints d'une maladie pestilentielle, ils ont rendu leur âme à leur Créateur. N'est-ce pas une grâce bien spéciale que, peu de temps auparavant leur mort inopinée, ils aient eu l'heureuse occasion, qu'ils n'avaient pu trouver depuis 15 ans, de se munir de tout ce qu'il y a de plus précieux au moment de la mort? Ne serai-je venu en Chine que pour rendre un service pareil à ces pauvres misérables, c'en serait assez pour obtenir la rémission de mes péchés, si d'ailleurs je n'y mets pas obstacle. Si un prêtre, dit un grand Saint, savait qu'au bout de la terre il n'y eût qu'une âme à sauver et qui ne pût l'être qu'en recevant le baptême de ses mains, il devrait aussitôt non pas y aller, mais y voler. Grâce au Seigneur, dans ma première visite de cette année, qui ne s'est étendue que presque dans un tiers de la partie que j'administre, j'ai eu le bonheur de conférer le baptême à 180 personnes, ou environ, et de faire plusieurs catéchumènes. J'ai entendu six cents et plus de confessions, administré plusieurs extrêmes-onctions et béni plusieurs mariages. Mais pour vaquer à toutes ces œuvres, par quelles sueurs et par quels travaux ne faut-il pas passer?... »

Si nous voulons rendre compte du tableau que présentait l'humble séminariste du Saint-Esprit voyageant sur les grandes routes de Chine, pour l'exercice de son ministère, laissons parler M. Falconnet, le premier missionnaire français qui vint quelques années après lui apporter son concours, et qui s'exprime ainsi à ce sujet : « Il est continuellement en courses; en route, il porte un chapeau de paille, une pipe et un éventail... ses voyages se font toujours à pied, un bâton à la main... C'est le seul cheval et carrosse dont nous nous servons ici. » Un seul catéchiste chinois accompagnait M. Pottier, portant sans peine les plus modestes bagages, y compris la literie, qui se composait d'une natte légère roulée sur elle-même et qu'on

dépliait pour le sommeil, souvent au pied d'un arbre ou d'un rocher, quand les habitations des chrétiens étaient trop éloignées, ou que par prudence on craignait de les compromettre, en leur demandant l'hospitalité. Devenu évêque, il ne changea rien à ce genre de vie, qui ne dura pas moins de 37 ans, à l'étonnement et à l'admiration de tous ceux qui en furent témoins.

Cette vie apostolique lui occasionnait pourtant des fatigues excessives et, malgré sa bonne constitution, il ne tarda pas à s'en ressentir. Il raconte lui-même, dans une lettre à M Lalanne du 1<sup>er</sup> octobre 1758, que dans la tournée dont nous venons de parler et qui dura une grande partie de l'année, il avait marché un nombre de jours qui représente la valeur de trois mois et cela par des chemins affreux. « Aussi vers Pâques de 1758, ajoute-t-il, il a senti des douleurs dans les pieds, dans les jambes et dans tout le corps, causées, tant par l'excès de ses marches que par l'humidité du pays... Comme traitement, il se sent un peu mieux par suite de l'emploi de l'acupuncture et de médecines extrêmement amères... pourtant il ressent encore une douleur dans la partie droite du pied gauche, au-dessous de la cheville; de plus ses yeux deviennent rouges après deux ou trois jours de marche... » Dans une autre lettre à M. Le Bon, du 20 octobre de la même année, il dit que la chambre de l'habitation qu'il a occupée à Tao-pa pendant dix-huit mois, était très humide, ce qui a été la cause première de sa maladie des jambes et des pieds. Malgré cela comme depuis près de deux ans il n'avait pu se confesser, et que les prêtres chinois du Su-tchuen Occidental résidaient à 100 lieues de Tao-pa, il dut aller les trouver dans ce but, après sa tournée générale. Cette excursion était en outre particulièrement intéressante pour le provincial, puisqu'elle lui permettait de connaître la partie la plus riche de la province, ainsi que sa capitale Tching-tou-fou. De plus M. Pottier se rendit compte de la valeur de la maison qu'il était question de vendre. Enfin, dans l'intérêt moral de la Mission, il était bon que son chef vit de près ses collaborateurs indigènes et leur centre d'action. Néanmoins ces résultats avantageux ne furent obtenus qu'au prix de marches



longues et pénibles, car le trajet ne dura pas moins de onze jours pour l'aller et autant pour le retour.

La grande tournée, dont nous venons de parler fut suivie de plusieurs autres semblables, ou pour mieux dire, elle ne fut plus interrompue que par les nécessités administratives du service de la Mission, au premier rang desquelles était la correspondance qui comprenait non seulement les lettres particulières, mais encore les rapports ou relations. M. Pottier devait, chaque année, exposer ses besoins et ses demandes de secours, de toute sorte au procureur des Missions-Etrangères et aussi à la Propagande même, à Rome, mais par son intermédiaire. Des courriers spéciaux portaient chaque année du Su-tchuen vers la fin d'octobre, pour porter à Macao les lettres et les pièces officielles, et en outre avec la charge de ramener dans leurs barques tous les objets fournis par la procure, ainsi que ceux nécessaires, qu'on pouvait acquérir par la voie du commerce à Canton, et qui manquaient dans l'intérieur de la Chine. Ces courriers étaient des hommes de confiance par les mains desquels passaient et repassaient, non seulement des sommes importantes, mais encore des relations secrètes et des rapports confidentiels sur les questions les plus difficiles, dont la solution exigeait les instructions du séminaire de Paris et souvent aussi les décisions de la Propagande. On peut dire que le sort des missions elles-mêmes était entre leurs mains, aussi fallait-il apporter dans leur désignation les soins les plus scrupuleux. Les choix furent d'ailleurs généralement heureux, car bien qu'ils aient été trahis quelquefois, nous n'avons pas connaissance, au moins pour le Su-tchuen, qu'ils aient jamais trahi eux-mêmes la confiance qu'on leur avait accordée. Ce fait est particulièrement honorable pour les chrétiens chinois dont nous aurons bien des fois occasion, dans ce récit, d'admirer les sentiments de foi, de constance et de fidélité.

Pourtant les périls étaient grands sur cette route si longue dont le parcours, toujours en bateau, durait en moyenne trois mois pour l'aller et trois mois pour le retour. Outre les douanes du littoral, dont la sévérité était excessive, nous avons vu qu'il y avait dans l'intérieur de l'Empire, à l'entrée

et à la sortie de chaque province, ainsi qu'à l'entrée et à la sortie de presque toutes les villes, un réseau des douanes intérieures qui semblait inextricable. Il était vraiment miraculeux de voir circuler de la sorte, le plus souvent, sans dommages et sans retards, des objets qui, par leur nature même, étaient prédestinés à stimuler les investigations hostiles des autorités chinoises de tout rang. Nous voulons parler des ornements d'église, des objets de piété, du vin de messe, des habits ecclésiastiques, etc... Parfois pourtant il arrivait malheur, mais au moment d'être découverts, on se décidait à faire le sacrifice des choses les plus compromettantes, et en somme les pertes matérielles étaient rares et limitées.

Le plus difficile, dans ces voyages, était l'introduction secrète de quelque missionnaire européen. Les courriers devaient alors redoubler de précautions. L'aspect des Européens diffère essentiellement de celui des Chinois, il importait donc de leur donner celui des gens du pays tant au physique que sous le rapport des allures et des habitudes. Deux lettres fort curieuses de M. Pottier nous fournissent sur ce point des explications complètes. Par la première, écrite le 8 octobre 1759, il demandait avec instance à l'un des directeurs du Séminaire l'envoi de plusieurs missionnaires Européens au Su-tchuen, affirmant qu'il y avait de quoi en occuper au moins trois « Une petite taille, ajoutait-il, convient mieux, il faut une barbe et une chevelure noire et des yeux de même couleur ; une couleur rousse est extraordinaire en ce pays, un visage un peu pâle est un trésor, s'il se trouve donc quelques missionnaires de cette forme, je les retiens pour notre mission du Su-tchuen qui, grâce au Seigneur, commence un peu à revenir de l'assoupissement où elle croupit depuis tant d'années. Mais si vous envoyez de tels missionnaires, je les prie de ne pas oublier d'apporter avec eux beaucoup de patience, d'amour pour le bon Dieu, un grand abandon d'eux-mêmes, une grande indifférence pour ce qui regarde la nourriture, enfin, une grande soumission à la volonté du Seigneur. »

Dans une autre lettre du 16 septembre 1772 que nous pouvons citer sans inconvénients par avance, il disait : « Il faut munir le missionnaire qui part de Macao pour le Su-

tchuen, d'environ 20 piastres pour s'en servir dans la nécessité, comme il arriva à feu M. Falconnet. Il faut que les missionnaires destinés pour la Chine, dès en entrant à Macao, laissent croître leur barbe pour être plus facilement introduits, et qu'ils apprennent la manière de *manger le riz et les cérémonies...* »

Ce fut en 1759 qu'un premier renfort lui arriva en la personne de M. Thomas Nien, prêtre chinois âgé de 28 ans. Il s'envoya passer une année auprès du vénérable M. André Ly, pour se mettre bien au courant. Le nouvel ecclésiastique, ancien élève du collège de Siam, était d'une santé fort délicate. Tout en étant très satisfait de son arrivée, M. Pottier ne manqua pas de faire observer qu'avec quelques prêtres de plus, il pourrait faire visiter tous les deux ans les chrétiens de la province et s'occuper un peu du Yun-nan et du Kouy-tchéou, qui étaient forcément abandonnés. M. Pottier ne jugea pas à propos de faire prêter à M. Thomas un nouveau serment sur la Constitution *Ex quo singulari...* parce qu'il l'avait déjà prêté à son passage à Macao devant le procureur de la mission.

La vie errante qu'il menait au Su-tchuen, les voyages incessants, les fatigues physiques, ne décourageaient pas M. Pottier de l'accomplissement de ses devoirs apostoliques, les satisfactions que lui donnaient les conversions nouvelles, compensaient à ses yeux les épreuves les plus pénibles; il ressentait même de cette situation un sentiment de contentement profond, à en juger par l'extrait suivant de sa lettre du 8 octobre 1759 : « Je ne sais si un chanoine au milieu du chœur, et un curé au milieu de sa paroisse sont aussi contents que je le suis, au milieu de la vaste province dont on m'a confié le régime. Je ne puis avoir d'autre conversation qu'avec Dieu et mes simples chrétiens, d'ailleurs c'en serait bien assez, si je n'étais comme tout autre le fils d'Eve et d'Adam, et quoique, comme isolé et seul de prêtre, dans la plus grande partie de cette province, on ne pourrait néanmoins m'accuser de m'y être ennuyé un seul moment depuis près de quatre ans que je me suis adroitement glissé dans le sein de ce grand Empire... Le froid, le chaud, la faim, la soif, le défaut de presque toutes

les commodités et autres peines attachées au ministère, bien loin de m'abattre, ne font au contraire que ranimer mes vœux de me sacrifier totalement au service du Seigneur et des âmes, c'est le sort qu'ont eu presque tous les hommes apostoliques... Plaise à mon doux Jésus et à ma bonne mère la sainte Vierge de m'obtenir, outre le don de persévérance, une pleine rémission des péchés que ma conscience me reproche continuellement devant Dieu, car que sert-il à un prêtre de procurer le salut des autres s'il vient à se perdre lui-même?»

Au milieu de tous ces incidents, la vie de M. Pottier était constamment en danger, les faits suivants qu'il raconte lui-même dans sa correspondance nous en donnent une preuve manifeste : « Le jour de la Saint-Charles, (4 novembre) de l'année 1738, un ancien chrétien vint me trouver pour la confession ; mais ayant dans sa maison quelques objets superstitieux, qu'il ne réservait que par la crainte des gouverneurs idolâtres, je ne lui permis le sacrement de Pénitence qu'après qu'il ne renonçât et lacérât ses écrits superstitieux ; il était déjà parvenu à un assez grand âge, et la crainte d'une mort funeste le fit se rendre docile à mes exhortations ; il ôta en effet ces superstitions de sa maison. Mais son fils aîné, encore Gentil et au service d'un gouverneur idolâtre, s'étant aperçu du fait, irrité contre moi d'avoir obligé son père à lacérer et détruire ces superstitions, assembla la nuit suivante 30 ou 40 païens comme lui, qui formèrent tous le dessein de venir me prendre secrètement et de nuit, dans la maison chrétienne où j'administras, et ensuite me conduire lié et garrotté devant le gouverneur du lieu. Mais le père, que ce fils furieux ne craignait pas d'offenser, nous ayant envoyé aussi secrètement, et un demi-quart d'heure auparavant, son fils le plus jeune âgé de 13 ans, pour me donner avis de ce qui se passait, je suis sorti aussitôt de la maison par une porte de derrière, pour me soustraire à la malice de ces ministres diaboliques, et me tins caché au milieu de petits arbrisseaux. Quand ce jeune enfant arriva, la plus grande partie de mes néophytes étaient déjà couchés et moi sur le point de le faire.

« A peine étais-je donc entré dans ce petit bosquet, que j'aperçus de loin une multitude d'hommes armés de bâtons et

marchant à la faveur de sept ou huit flambeaux. Le maître de la maison chrétienne où je résidais, vit avec peine ses portes rompues et ces misérables pénétrer avec violence dans les lieux les plus secrets de la maison pour me chercher. Grâce au Seigneur, ce fut en vain, et ils furent obligés de s'en retourner, confus et dans l'appréhension que le maître de la maison ne les accusât auprès du gouverneur. Sept à huit chrétiens que j'avais de jour, disposés à recevoir la sainte Eucharistie, et qui se tenaient cachés avec moi, jugeant qu'il était plus à propos de me transporter ailleurs, nous partîmes de nuit et au milieu des ténèbres. Il fallait marcher deux lieues de chemin et nous n'avions pas encore fait une demi-lieue de chemin, lorsqu'il survint une tempête; un vent rapide, des éclairs, le tonnerre et une pluie abondante. Nous marchions dans une si grande obscurité que nous ne pouvions même apercevoir le chemin, aussi je finis par tomber dans une fosse, sans cependant en recevoir aucune blessure. Un chrétien tomba sur une racine d'arbre qui lui blessa dangereusement un œil. Enfin, après avoir peu à peu franchi une haute et rapide montagne, dans un chemin rempli d'eau et de boue, nous arrivâmes tout mouillés vers la moitié de la nuit, chez une famille chrétienne. »

Terminons ce qui concerne l'année 1759. La santé de M. Pottier se soutenait; ses pieds et ses jambes, sans lui refuser le service, n'étaient pourtant pas guéris; les fatigues le vieillissaient promptement et les Chinois l'appelaient « un vieux de cinquante ans » bien qu'il n'en eût que trente-trois. L'arrivée au Su-tchuen de deux prêtres indigènes lui causa une certaine préoccupation. Ces messieurs étaient frères et portaient non seulement le même nom, mais encore le même pronom; aussi, pour les distinguer, on disait : Liéou Pio major et Liéou Pio minor. Ils avaient fait leur éducation à Naples, au collège de la Propagande et ils venaient voir leurs parents au Su-tchuen, province dont ils étaient originaires. Ils repartirent, exprimant de vifs regrets de n'avoir pas reçu une destination pour le Su-tchuen même, pays qu'ils auraient préféré à cause de leurs relations de famille.

Cependant, M. Pottier regrettait toujours la mort de

M. Raymond, et ne se consolait pas de rester par suite de ce malheur à la tête de la mission. Bien que par suite de l'arrivée de M. Thomas Nien, il lui fût possible de mieux répartir les districts entre ses collaborateurs chinois, il n'en conserva pas moins l'administration du Su-tchuen Oriental. Cet important district commençait, dit-il, à se réveiller; il était allé partout et lors de son voyage à Tching-tou-fou, il avait constaté avec satisfaction que la foi y faisait aussi quelques progrès.

Ses relations avec les prêtres chinois étaient l'objet de certaines préoccupations de sa part. M. Thomas Nien, le nouveau venu, était attaqué de la poitrine, et cet état de santé exigeait beaucoup de ménagements. Ces messieurs, après le départ de Mgr de Martillat s'étaient beaucoup relâchés, non seulement dans la surveillance des catéchistes, comme nous l'avons dit précédemment, mais dans celle des personnes qui leur tenaient de plus près, comme les courriers, les domestiques, etc..... Cette faute devait être réparée. Mais la bienveillance de M. Pottier pour ses collaborateurs n'en était pas diminuée. Dans une lettre du 15 septembre 1760 à M. Darragon, directeur au Séminaire, il a soin d'expliquer de nouveau la nécessité de conserver le viatique aux prêtres chinois, à cause des fortes dépenses, dans lesquelles leurs longues tournées les entraînent. A la même époque, réglant ses comptes avec la Procure et ayant à subir une perte d'argent, il recommandait expressément de la porter à sa charge personnelle, afin que les viatiques de ses collaborateurs indigènes ne fussent l'objet d'aucune réduction.

Les travaux apostoliques de M. Pottier continuaient avec succès. Il put aller pour la première fois en 1759 au Kouytchéou et visiter non loin des limites extrêmes du Su-tchuen, une ancienne chrétienté assez importante, dans laquelle il forma le projet de revenir le plus tôt possible. Pendant ce voyage on lui signala d'autres petites chrétientés encore vivaces, mais situées à une distance plus considérable. Les populations avaient des mœurs simples et montraient des dispositions marquées à se convertir. Elles avaient été évidemment évangélisées à une époque assez peu reculée, car elles

connaissaient l'usage de mettre une croix sur leurs vêtements pour se préserver des attaques du démon. On voit par là que les prédications des Jésuites, des Dominicains, des Franciscains et d'autres ordres religieux avaient dû se répandre dans la majeure partie du Céleste Empire, à l'époque où leurs missionnaires pouvaient y circuler librement et que malgré les guerres, les désastres, les invasions, les massacres, il était resté encore quelques traces de leur utile passage. Tout au contraire les populations du Yun-nan étaient plus corrompues et se montraient plus rebelles à l'action du christianisme.

Quant à M. Pottier lui-même, il approchait du moment des épreuves et il en avait comme une sorte de pressentiment. Il lui était venu des scrupules sur ses péchés, sur ses concessions si rares, sur le manque de secours spirituels... Toutes ces considérations l'affligeaient. Aussi, écrivait-il le 13 septembre 1760 à M. Darragon, qu'il demandait à Dieu d'abréger ses jours pour lui éviter de pécher davantage. Il ajoutait qu'à la suite des marches excessives de sa dernière tournée, ses pieds avaient été atteints d'une telle blessure qu'il avait fallu pour les guérir en tirer du sang avec abondance. Cette lettre n'est pas terminée, ni signée. M. Pottier comptait l'achever et la faire partir avec le surplus de sa correspondance, mais il dut se livrer le soir même aux autorités chinoises, ainsi que nous le verrons dans le chapitre suivant. Contentons-nous de dire ici que, depuis un certain temps, les nombreuses conversions opérées par le nouveau missionnaire européen avaient éveillé l'attention des autorités chinoises et qu'une occasion se présentant, elles en profitèrent pour s'assurer de sa personne, dans le but de le faire expulser du pays.

Une autre circonstance contribuait à affecter, dans une certaine mesure, l'esprit du jeune missionnaire. On se souvient de l'opposition violente que sa vocation suscita de la part, non seulement de ceux de ses parents qui avaient le droit de lui faire des observations, mais encore de ceux qui ne l'avaient pas. M. Pottier en comptait, et des plus proches, dont il n'avait jamais reçu le moindre bienfait, ni le moindre témoignage d'intérêt. C'étaient ceux-là qui avaient élevé le plus haut la voix, car ils auraient voulu bénéficier de la situation ecclé-

siastique avantageuse, à laquelle il lui était permis de prétendre dans sa province. Malgré l'affliction qu'il en dut ressentir, M. Pottier s'était mis en règle avec eux et leur avait écrit régulièrement chaque année depuis son arrivée en Chine. Mais ces parents inflexibles ne « purent jamais déposer l'amertume qu'ils nourrissaient dans leurs cœurs contre lui et ses lettres restèrent sans réponse » (Extrait d'une lettre de M. Pottier à madame Maupou en date du 8 octobre 1759), ce qui amena la cessation de toutes relations avec eux.

Ce fait, peu important en lui-même, n'en eut pas moins des conséquences. Le missionnaire se détacha peu à peu, et forcément, d'une partie de sa famille et concentra son affection sur son frère, puis sur les enfants de ce dernier qui mourut bientôt. C'est ainsi que l'héritage du Prélat sortit de sa famille directe (1) et qu'il nous a été permis, plus d'un siècle après d'entreprendre le présent travail et de faire sa biographie. Quand nous disons héritage, nous voulons parler seulement du portrait, de la correspondance et de la mémoire du Prélat ; car de son vivant il partagea entre les divers membres de sa famille, dans un esprit de miséricorde absolue, la partie de sa fortune qu'il ne consacra pas à ses œuvres du Su-tchuen.

(1) Voir Pièces Justificatives ; Note B.



### CHAPITRE III

#### PERSÉCUTION SUBIE PAR M. POTTIER EN 1760 ; SES TORTURES ; IL EST EXPULSÉ DU SU-TCHUEN ET Y RENTRE EN 1761

Persécution dont M. Pottier est victime, en septembre 1760 dans le Su-tchuen Oriental. — Révolte des Pé-Lien-kiao ; recherche par les autorités chinoises de ceux qui ne professent pas la religion d'Etat. — M. Pottier se livre lui-même afin de sauver ses chrétiens. — Son interrogatoire ; torture atroce qu'il subit aux pieds ; sa longue détention ; il est éprouvé par des maux cruels qui lui viennent aux pieds et aux jambes. — Condamné à la relégation hors de l'Empire, il est transféré jusqu'à Van-hien. — Sa délivrance miraculeuse ; il rentre au Su-tchuen et reprend ses fonctions. — Emotion causée par ces événements, tant dans le pays même qu'à Paris et à Rome. — Guérison miraculeuse des pieds et des jambes de M. Pottier. — Mention des témoignages de respect et de dévouement que ses futurs collaborateurs européens lui témoigneront bientôt au récit de ses souffrances. — Leur souvenir est gravé dans le cœur des chrétiens du Su-tchuen. — M. Pottier attribue à l'intervention de la Bienheureuse Vierge Marie, sa guérison et sa délivrance.

M. Pottier n'aimait pas à parler de lui-même et il ne le faisait que contraint et forcé. Pourtant à cause de l'importance exceptionnelle des événements où il joua un rôle héroïque, à dater du 14 septembre 1760, il dut, après avoir recouvré sa liberté, adresser un compte exact et détaillé, tant à Paris qu'à Rome, de la persécution dont il venait d'être la glorieuse victime. Son récit est écrit en latin et il a été rédigé après les Pâques de l'année 1761 (1). C'est à Tao-pa qu'il résidait en septembre 1760, après sa grande tournée annuelle.

(1) Tome 436 (pages 851 à 858) des *Archives du Séminaire des Missions-Etrangères*, à Paris.

Pour éviter des répétitions continuelles, rappelons que toutes les lettres de M. Pottier, ayant un caractère administratif, et citées par nous, sont extraites des dites archives ; les autres proviennent de sa correspondance privée.

C'est dans cette localité qu'il revint après sa libération miraculeuse. Il y resta peu de temps, à cause des exigences de la situation, mais assez pour écrire la relation ci-dessus. Quant à celle dont nous nous sommes servi et dont nous donnons des extraits, elle a été rédigée en français, par le courageux missionnaire, en l'année 1765, pour satisfaire aux demandes des parents, des amis, et des catholiques de France, qui désiraient être édifiés sur les douloureuses épreuves subies par lui. Cette relation est en réalité le résumé très exact de la version officielle.

Il préparait sa correspondance annuelle, en vue du départ prochain des courriers, quand eut lieu son arrestation. Les papiers purent être sauvés du pillage et parvinrent à leur destination. On remarquera dans le récit qui va suivre, que le lieu où M. Pottier subit la torture et un long emprisonnement, n'est pas désigné. Tao-pa, où il résidait était, nous le savons, une petite localité située à deux journées de marche de Tchong-king-fou, siège de la préfecture du Su-tchuen Oriental. D'après les usages chinois M. Pottier aurait dû être traduit devant le tribunal siégeant à la sous-préfecture la plus voisine, laquelle serait Pichan-hien, qui relève de Tchong-king. Il est pourtant probable qu'il fut conduit à la préfecture même, non pas devant le tribunal supérieur, mais devant celui du sous-préfet qui sans doute, vu la proximité, résidait dans la capitale du district Oriental. M. Pottier dit dans son récit que, parti de Tao-pa le 11 septembre, il marcha deux jours enchaîné; ce qui correspond exactement à la distance connue pour se rendre à Tchong-king. Cette hypothèse est encore confirmée à notre avis par le récit d'une autre persécution arrivée aux chrétiens de Tao-pa, du temps de M. Moye, c'est-à-dire d'environ 20 ans après. Le mandarin qui arrêta ces chrétiens résidait à Tchong-king-fou, mais il n'avait de juridiction que sur les villes de second et troisième ordre de cette préfecture. Pourtant les prisonniers furent retenus dans les fers à Tchong king. Il nous semble, à en juger par le grand nombre de personnes et de criminels de toutes sortes qui s'y trouvaient, d'après le récit de M. Pottier, incarcérés en même

temps que lui, il devait être renfermé dans les prisons d'une très grande ville, et non dans celles d'une cité de second ou de troisième ordre. Si nous ajoutons qu'après sa condamnation à l'exil, il arriva à Tchang-tchéou au bout de deux jours de marche, il faut encore admettre qu'il a dû partir de Tchongking pour ce long voyage, dont la première étape notable fut Tchang-tchéou.

Au fond, peu importe que les événements qui suivent se soient passés dans telle ou telle localité, mais ils sont assez glorieux pour que nous ayons fait tous nos efforts afin de découvrir la vérité. Le Su-tchuen fut une des provinces de Chine qui eut le plus à souffrir des révoltes suscitées par la secte dite : du Nénuphar blanc (Pé-lien-kiao); et malheureusement pour les chrétiens, un certain nombre d'individus poursuivis à ce sujet avaient prétendu jadis se couvrir du manteau de notre religion, à l'époque où elle n'était pas encore persécutée, afin de se soustraire aux poursuites dirigées contre eux. Aussi les autorités chinoises étaient restées toujours en défiance depuis lors.

Au mois d'août 1760 une nouvelle révolte ayant eu lieu, les gouverneurs rendirent aussitôt des arrêts par lesquels il était prescrit de rechercher activement, non seulement les membres de cette secte, mais aussi ceux de toute autre religion. « J'étais en ce moment, dit M. Pottier, auprès d'une famille chrétienne dans la campagne. Les satellites ayant secrètement pénétré dans son habitation, alors que j'étais presque seul, ils me jetèrent une chaîne au cou et se saisirent de mes ornements et de quelques-uns de mes livres européens, et aussitôt entreprirent de me conduire au prétoire; mais les chrétiens revenus de leurs champs, où ils étaient pour lors à recueillir leur moisson, poursuivirent ces prétoires qu'ils maltraitèrent. Ce fut précisément dans la dispute, que je trouvai l'occasion de m'évader et de recouvrer les ornements et les livres dont ils s'étaient emparés. Ils se transportèrent aussitôt au Prétoire et annoncèrent qu'ils avaient été maltraités par les affiliés de la secte rebelle, quoiqu'ils sussent fort bien que c'étaient les chrétiens. Le Préteur effrayé de cette accusation envoya aussitôt une troupe de

soldats pour me prendre de rechef, ainsi que les chrétiens coupables. Quant à moi qui m'attendais fort bien à ceci, n'osant pas fuir, pour ne pas nuire aux chrétiens qui seraient peut-être tenus de répondre pour moi sous peine de tourments, je me retirai dans les montagnes voisines pour attendre les événements, me tenant prêt à me présenter moi-même si le Préteur l'exigeait. »

M. Pottier passa quatre ou cinq jours dans ces lieux retirés où les chrétiens lui apportaient sa nourriture, il reçut bientôt l'avis qu'en effet le Préteur exigeait sa comparution immédiate devant son tribunal, dont les séances se tenaient provisoirement dans le temple même des Idoles; il y transporta aussitôt, c'était le 8 septembre, jour de la Nativité. Le temple était rempli de soldats, d'infidèles et de chrétiens qui l'encombraient, attendant avec anxiété la suite de cette affaire. Il fut immédiatement enchaîné et, faute d'un peu d'argent, dont il n'avait pas eu le temps de se munir, il ne put se faire dispenser de l'application des menottes. Il fut frappé de coups de pieds et de coups de poings, traité avec dérision et enfin traîné devant le prétoire, le 10 septembre, après avoir été renfermé deux jours dans le temple, toujours chargé de sa chaîne et de ses menottes. Les interrogatoires, accompagnés de tortures, commencèrent. Un chrétien qui avait maltraité les prétoriens pour délivrer le missionnaire, subit cinq fois la torture aux pieds, et fut frappé sur les chevilles; un autre chrétien frère du premier, fut aussi soumis à la torture, mais plus légèrement. Les autres furent renvoyés dans la prison, après cependant avoir tous confessé qu'ils étaient chrétiens et nullement de la secte rebelle dont ils n'avaient même aucune connaissance.

Le jugement de M. Pottier fut retardé, jusqu'au 14 septembre à la fin du jour. Le Préteur l'interrogea sur son état, sa nationalité, les dogmes de la religion chrétienne, etc... ses réponses aussi simples que véridiques ne convainquirent point le magistrat chinois, qui ordonna de lui appliquer la torture des pieds. On sait qu'en Chine cette torture consiste à étendre les chevilles du pied du patient entre deux pièces de bois que l'on serre, en rapprochant leurs extrémités,

jusqu'à aplatir les os, et sur lesquelles le bourreau frappe ensuite un certain nombre de coups. Après une première pression exercée par les bourreaux, le Préteur l'interrogea de nouveau au sujet du crucifix. Malgré ses souffrances, M. Pottier exposa de nouveau avec une lucidité parfaite, les principes de la religion chrétienne et les motifs absolument désintéressés qui l'avaient amené en Chine. « Comment se peut-il faire, s'écria le magistrat, tu vis à tes dépens et tu viens ici pour le service des autres ! Je ne crois nullement à tes paroles. » Il ordonna aussitôt de le frapper de dix coups de bâton sur les chevilles des pieds et lui fit de nouvelles questions auxquelles, malgré ses souffrances cruelles M. Pottier répondit avec autant de calme que de courage. Sur ce il fut encore frappé de dix coups sur les chevilles et le Préteur ordonna de retirer ses pieds de l'instrument de torture, dont il avait subi trois fois (sans compter les vingt coups de bâton sur les chevilles), l'horrible pression. La douleur causée au zélé missionnaire, par le déplacement de ses jambes et de ses pieds à demi-écrasés, fut si violente, qu'il lui fut impossible de retenir ses plaintes.

Aussitôt après, les chrétiens qui n'avaient pas encore subi de tourments furent frappés chacun de trente coups de bâton sur le dos et renvoyés chez eux. Quant à ceux chez lesquels M. Pottier était logé au moment de ces événements, ils furent incarcérés avec lui, dans la nuit du 14 au 15 septembre ; seulement, comme il lui était impossible de marcher jusqu'à la prison, il dut se faire porter par quelques personnes de bonne volonté. Cette première nuit dans les hideuses geôles chinoises fut signalée par des douleurs excessives ; dès le second jour, ses pieds enflèrent tellement qu'il ne pouvait faire aucun mouvement sans éprouver des souffrances intolérables à l'intérieur ; de plus à l'extérieur, il sentait ses pieds sans chaleur et comme morts.

« Quand donc, dit-il dans sa relation, j'étais forcé de marcher à l'occasion de quelques nécessités naturelles, il me fallait louer quelque prisonnier qui me portât sur son dos. Après environ douze jours, croyant mes pieds revenus à leur force primitive, j'entrepris, aidé d'un bâton à la main, de

marcher moi-même; mais à peine s'était-il écoulé un jour, qu'il se forma dans chacun des pieds un ulcère dont une humeur corrompue ne cessait de couler jour et nuit. Je ressentis donc par-là une nouvelle douleur qui me privait absolument du sommeil. Outre cela, il y avait dans la prison une si grande multitude de brigands dévorés de vermine, que nous ne tardâmes pas nous-mêmes d'en être molestés sur tout le corps, pendant tout le temps de notre captivité, incommodité d'autant plus grande qu'ayant les menottes aux mains, nous ne pouvions absolument nous soulager nous-mêmes... J'ai reçu une lettre en latin d'un bon prêtre, chinois de nation, qui me consolait et m'encourageait à souffrir patiemment pour le saint nom de Jésus-Christ... (M. André Ly)

« Ayant enfin recouvré la santé aux pieds et la liberté des mains, j'ai senti aussitôt naître une nouvelle douleur intérieure. La coutume des Chinois est de reléguer hors de l'empire les Européens qu'ils peuvent prendre dans leurs Etats; c'était là précisément ce qui faisait mon inquiétude, augmentée de beaucoup par le chagrin et la vive douleur que j'avais d'abandonner mes pauvres fidèles, déstitués par-là de secours spirituels. En effet, le 29 novembre 1760, après 75 jours d'emprisonnement, le Préteur composa la lettre de ma relégation: on me retira donc de prison... avec une chaîne au cou... Me sentant dans l'impossibilité de marcher, je présentai à ce magistrat un écrit de supplication, où je demandai; qu'il me fût permis de me servir d'une chaise à porteurs l'ayant donc obtenue, je partis accompagné de deux prétoriens qui m'escortaient de ville en ville. Quatre chrétiens emprisonnés avec moi, après avoir reçu chacun trente coups de bâton, furent renvoyés chez eux, non cependant sans nous être salués et séparés les larmes aux yeux...

« Le second jour de mon départ, je parvins dans une petite ville, Tchang-tchéou, où je fus obligé de comparaître devant le Préteur, qui me connaissait pour être prédicateur de la religion chrétienne qu'il avait en haine, il ordonna de me charger d'une nouvelle chaîne extrêmement pesante. Enfin, après trente jours de marche et après avoir traversé quatre villes, je parvins dans une autre, sur le bord d'un grand

fleuve; (la ville de Van-hien, sur les bords du Yan-tsé-kiang, à environ 300 kilomètres E. de Tching-tou-fou.) Au moment de mon arrivée, le Préteur de cette dernière ville venait d'être destitué de sa dignité et son remplaçant n'était pas encore arrivé. Le gouvernement se trouvait par là entre les mains d'un petit mandarin. Je profitai de cette occasion pour obtenir ma délivrance. La nouvelle année chinoise était assez proche, c'était une occasion favorable; je fis donc part de mon dessein à deux des principaux prétoriens, lesquels, après avoir été instruits par moi du sujet de ma relégation, et concevant que cette faute prétendue était de peu de conséquence, consentirent à ce que je demandais, moyennant une somme assez modique d'argent que je leur offris, et eux, m'ayant rendu la lettre de relégation, je la brûlai aussitôt et recouvrai par là ma première liberté. Ensuite, sans aucun retard, je louai une petite barque pour me reconduire aussitôt parmi mes brebis, et, après sept jours de voyage de jour et de nuit, je parvins dans la ville où j'ai dit ci-dessus que le Préteur avait ordonné de me charger d'une chaîne encore plus pesante que la première, et demeurai parmi les chrétiens de ce même lieu, qui avaient tant pleuré lorsqu'un mois auparavant, j'avais passé parmi eux lié et garrotté.

« Je demeurai vingt jours parmi ces fidèles et retournai ensuite chez la famille chrétienne où j'avais été enchaîné et pris quelques mois auparavant, et, après y avoir célébré la fête de Pâques, les avoir fortifiés des sacrements et consolés de toutes leurs souffrances pour le saint nom de Dieu, je me rendis dans une autre chrétienté éloignée, (à Tching-tou-fou, capitale de la province, résidence de M. André Ly,) auprès du bon prêtre chinois qui m'avait écrit une lettre de consolation dans ma prison, et fis auprès de lui ma confession, et, depuis ce temps, je n'ai cessé d'être occupé à nourrir mes brebis des pâturages spirituels. Dieu me fera la grâce dans la suite de parvenir avec elles où nous tendons tous, je veux dire à la gloire éternelle. »

Nous n'avons pas voulu changer les termes de la fin de la relation écrite, on le voit, par M. Pottier avec autant de simplicité que de véracité. Il nous a fallu abrégé le début et

les interrogatoires; mais le texte complet de cette relation en français se trouve aux pièces justificatives et mérite d'être lu avec respect et attendrissement.

Le courage héroïque avec lequel F. Pottier subit l'épreuve de la torture, et celle plus cruelle encore peut-être du séjour dans les prisons chinoises, sa constance à confesser hautement le but de sa mission apostolique et les dogmes de la religion chrétienne, causèrent une grande émotion, non seulement dans le pays et en particulier au sein des chrétientés, mais aussi à Paris et à Rome, où la nouvelle de ces événements fut transmise par les prêtres chinois qui avaient pu se dérober à la persécution. Ce sentiment ne tarda pas à se compléter par des actions de grâces adressées au Ciel, quand on apprit la façon vraiment miraculeuse dont le zèle missionnaire, qu'on croyait à jamais perdu pour l'apostolat, au moins en ce qui concernait la Chine, avait été délivré de ses chaînes et était rentré dans sa chère province. En comparaison de ce qui était arrivé depuis tant d'années, dans des cas semblables, à d'autres missionnaires, chacun comprit, non seulement avec admiration, mais avec respect, que l'homme qui avait été si manifestement l'objet de la protection divine, ne pouvait être que l'instrument choisi par la Providence pour l'accomplissement de ses desseins sur ce point de la terre asiatique.

L'humilité et la modestie de M. Pottier n'en devinrent que plus grandes, il sembla ignorer que la Société des Missions-Etrangères, fière de ses vertus et de ses mérites, l'avait proposé dès 1762 pour les hautes fonctions de vicaire apostolique et d'évêque, auxquelles y eut été appelé par la Cour de Rome, qui appréciait tout autant ses rares qualités, si l'on n'eût jugé improbables son évasion et son retour au Su-tchuen, dont on le croyait banni à tout jamais. En fait, nous l'avons dit, cela ne changea point sa situation, car M. Kerhervé, nommé à ce moment titulaire du vicariat apostolique, ne put jamais pénétrer en Chine et ne fut point sacré. D'ailleurs, si le succès eût couronné ses efforts, nul n'en aurait été plus heureux que M. Pottier, qui se serait empressé de déposer avec bonheur à ses pieds, avec son titre de chef de mission, la promesse du concours le plus humble et le plus absolument dévoué. La



Providence en disposa autrement, et celui qui n'avait jamais demandé qu'à obéir fut toujours appelé à commander.

Les collaborateurs qui, quelques années après, lui parvinrent d'Europe, partagèrent tous le sentiment général. M. Falconnet le premier arrivé, écrivait en 1766 : « Il y a encore les marques de la torture qu'il a soufferte, aux pieds, elles dureront longtemps. Je les lui ai baisés en votre nom et au mien, mais il a fallu le surprendre. C'est un vrai modèle de toutes les vertus apostoliques, heureux ceux qui ont le bonheur de travailler sous lui!... » M. Gleyo dans une lettre du 13 août 1767, s'exprime à son tour dans les termes suivants, qu'il est intéressant de reproduire à cause de certains détails qui manquent dans la relation elle-même :

«..... Quinze jours après notre arrivée, M. Pottier, prêtre du diocèse de Tours, supérieur de cette mission, vint nous trouver; nous eûmes la consolation de passer quelques jours avec lui et de voir en sa personne jusqu'où un homme apostolique, doit porter la pauvreté, l'humilité, la simplicité, l'affabilité le zèle et la gloire de Dieu, etc... Ce digne supérieur est aussi confesseur de la foi. Il fut pris il y a quelques années (en 1760), on lui appliqua la torture aux pieds, où il en porte encore les marques. Cette torture consiste en ce qu'on prend les pieds à l'endroit de la cheville, entre deux barres de fer qui s'ouvrent à peu près comme des pinces, on serre violemment ces deux barres jusqu'à les joindre, ou même les croiser La douleur de cette question est excessive, surtout quand on relâche la machine. M. Pottier fut serré à deux reprises, la seconde plus fortement que la première et la machine étant ainsi appliquée on frappa à un des pieds vingt coups de bâton sur les barres, dix de chaque côté de la cheville. A la suite de cette torture, on le jeta en prison où il lui vint des ulcères aux pieds. Au bout de deux mois on le remit entre les mains de quelques soldats, pour le ramener à Canton. Ils passèrent par une petite ville, dont le mandarin allait être incessamment révoqué pour quelque affaire qui lui avait été intentée. Il y avait dans cette ville quelques chrétiens qui crurent que ce mandarin, dans le mauvais état de sa fortune, se laisserait tenter, si on lui offrait de l'argent. Ils se cotisèrent entre eux, et firent une somme

qu'ils lui offrirent. A ce prix, ce mandarin laissa aller le missionnaire, qui se sauva dans une province voisine, d'où il revint peu après dans cette mission, où il travaille infatigablement. Sa patience dans les tourments ne fut pas sans récompense; il avait été sujet précédemment à une enflure aux jambes, qui lui était très incommode, et lui rendait bien pénibles les voyages presque continuels (que nous faisons ici toujours à pied). La torture qu'il souffrit dissipa toutes ces humeurs, et depuis ce temps-là, il marche avec une grande facilité... »

M. Alary, plus tard directeur aux Missions-Etrangères, parle de lui comme d'un saint. Quand M. Moye arriva au Su-tchuen, il parvint à grand-peine à obtenir de l'humble et saint prêtre le récit incomplet des travaux et des tortures qu'il avait supportés pour le nom de Jésus-Christ. Ce fut des fidèles qu'il apprit que leur pasteur avait été trainé devant les tribunaux et qu'il y avait glorieusement confessé la foi dans les plus affreux supplices. M. Pottier avait enduré l'horrible torture des entraves .. Au grand étonnement des chrétiens qui crurent à un miracle, après cette douloureuse torture, M. Pottier marcha sans difficultés comme s'il n'eût rien souffert... (1) »

Nous avons cru devoir donner ces extraits relatifs à un événement, dont le souvenir est resté gravé dans le cœur des chrétiens du Su-tchuen, et fait partie de leurs traditions religieuses, et nous y ajoutons l'extrait suivant d'une lettre écrite à l'auteur, le 28 mars 1886, par Mgr Pinchon l'un des dignes successeurs de l'évêque d'Agathopolis, et qui après avoir raconté les événements que nous connaissons, confirme dans les termes ci-après l'opinion des contemporains et celle de la postérité (2).

« Mais la divine Providence avait ses vues sur ce grand serviteur de Dieu. Elle lui accorda deux grâces signalées, vraiment miraculeuses. La première fut la guérison de ses pieds. Mgr Pottier éprouvait depuis plusieurs années des douleurs dans les jambes qui lui rendaient difficiles les voyages conti-

(1) *Vie de M. Moye* par l'abbé Marchal, page 175.

(2) *Pièces Justificatives*, Note II.

nuels des missionnaires. Dieu permit, qu'après la torture des pieds qu'il eut à subir, il pût recouvrer non seulement l'état ordinaire de sa santé, mais il se vit complètement délivré de ses anciennes infirmités des jambes. La seconde faveur providentielle accordée à Mgr Pottier fut sa délivrance de prison. Les chrétiens se cotisèrent, ramassèrent un peu d'argent, l'offrirent au mandarin persécuteur et purent en obtenir la délivrance de son prisonnier. Le saint missionnaire profita des dons célestes pour travailler avec une nouvelle ardeur à la gloire de Dieu... »

Terminons par quelques explications. Nous avons vu que c'est à Van-hien, à l'extrême limite du Su-tchuen, qu'eut lieu sa libération vraiment miraculeuse. Rappelons la petite chrétienté qu'il y avait rencontrée cinq ans auparavant et qu'il avait pu saluer à son arrivée au Su-tchuen. Le temps d'arrêt qui se fit momentanément dans sa marche vers l'exil, était commandé par l'observation de la loi chinoise, qui interdit le transport des rebelles à travers l'Empire, pendant la onzième lune, c'est à-dire avant la nouvelle année. Au lieu d'être incarcéré dans la prison de Van-hien, M. Pottier obtint d'être placé, sous caution, chez les chrétiens que nous savons (la famille Ouang) qui lui offrirent non seulement l'hospitalité, mais qui contribuèrent généreusement au paiement de la caution et de la somme de 15 taëls, moyennant laquelle il put racheter son ordre d'exil à Macao, avec expulsion ultérieure de tout le territoire chinois. C'est également avec le concours pécuniaire des mêmes chrétiens, dont on ne saurait trop louer la générosité, qu'il réussit à louer un bateau, grâce auquel il put en 8 jours, gagner Tchang-tchéou, d'où il entra aisément à son ancienne résidence.

M. Pottier, nous l'avons dit, avait une dévotion particulière pour la sainte Vierge, sous la protection spéciale de laquelle il s'était mis dès le début de son apostolat. Fut-il favorisé de quelques révélations? Reconnut-il à quelques signes certains d'où lui venait la faveur exceptionnelle dont il venait d'être manifestement l'objet? C'est ce que sa modestie ne permettra jamais de savoir. Pourtant dans sa relation de ces événements adressée le 3 août 1762 à la Sacrée Congrégation de la Pro-

pagande, il n'hésite pas à dire qu'il doit sa délivrance au protectorat de la bienheureuse Vierge Marie. Une pareille déclaration de sa part devait être nécessairement appuyée sur des preuves, seulement son humilité l'a empêché de les faire connaître.

## CHAPITRE IV

### TRAVAUX APOSTOLIQUES DE M. POTTIER AU SU-TCHUEN ET AU CHEN-SI, DE 1761 à 1765

M. Pottier transporte sa résidence en 1761 dans le Su-tchuen occidental. Progrès de la foi dans la mission malgré les persécutions. — Arrestation en 1762 des courriers de Macao. Perte des subsides et de la correspondance. — La présence de M. Pottier révélée aux autorités chinoises. — Il est recherché pendant une année et obligé de se retirer en 1763, d'abord dans le nord de sa province, puis dans celle voisine du Chen-si. — Ses travaux apostoliques pendant huit mois au Chen-si — Il rentre au Su-tchuen en 1766. — Tableau des baptêmes des enfants en 1763 et 1764. — M. Paul Tsen prêtre chinois est relégué au Fo-kien, après une persécution locale très cruelle. — Nouvelles favorables du Kouy-tchéou, les pouvoirs de M. Pottier confirmés par la Propagande, pour cette province, comme pour celle du Yun-nan. — Le vicariat apostolique du Su-tchuen comprendra désormais la province entière de ce nom. — Question des modifications dans la formule chinoise des baptêmes. Dénonciation. — Vente par M. Pottier de la maison de résidence à Tching-tou. M. André Ly retire à la campagne avec quelques écoliers; origine première du petit collège de la Mission.

Nous avons vu que M. Pottier resta seulement quelques jours à Tao-pa, après son heureux retour au Su-tchuen. La prudence exigeait même davantage, dans l'intérêt des chrétiens qui avaient souffert avec lui. Aussi pour ne pas provoquer de nouvelles persécutions ni de nouvelles recherches de sa personne, dans le cas très probable où sa présence serait signalée aux autorités chinoises, il transporta son centre d'action sur un autre point de la province. Il alla donc s'installer à

Tching-tou-fou, auprès du digne prêtre chinois qui avait su lui faire parvenir au fond de sa prison des consolations et des subsides. Il est, en effet, à remarquer que M. Pottier, qui, surpris par les événements, n'avait pas pu prendre ses précautions au début de la persécution et n'avait pas de quoi payer au moment de son arrestation la faible somme due aux prétoriens pour lui éviter les menottes, se trouvait assez bien muni d'argent à sa sortie de prison pour payer pendant un trajet de plus de trente jours les porteurs de sa chaise, mode de transport qu'il avait été autorisé à employer, mais à ses frais, parce qu'alors ses pieds lui refusaient encore toute espèce de service.

Ce changement de résidence apporta un grand trouble dans sa correspondance dont les traces deviennent rares de 1761 à 1762. Pourtant il donna à la date du 23 août de cette dernière année des renseignements circonstanciés sur l'état moral et matériel de sa mission à ce moment. Nous y relevons ce fait que ses collaborateurs chinois étaient alors au nombre de quatre. Tous avaient fait leurs études au collège de Siam, et recevaient encore leur viatique du séminaire des Missions-Étrangères. Le doyen M. André Ly, originaire du Chen-si, avait 70 ans; les trois autres, M. Lucas Ly âgé de 45, M. Thomas Nien âgé de 32 et M. Paul Tsen âgé de 31 ans étaient nés dans la province du Fo-kien. « Leurs mœurs sont bonnes, disait M. Pottier, mais ils font le métier surtout pour les avantages qu'ils en retirent. » Cette appréciation un peu sévère n'était pas, dans la pensée de M. Pottier, applicable à la totalité de ses collaborateurs indigènes, car il reconnaissait M. André Ly, comme digne de tous les respects. Sans bien s'en rendre compte, il comparait sans doute son abnégation et son désintéressement absolus, avec ceux très relatifs de ces messieurs, comparaison qui ne pouvait leur être avantageuse. Nous devons pourtant constater qu'ils étaient susceptibles d'un grand dévouement et d'une grande fidélité à notre sainte religion.

Pendant que M. Pottier subissait la longue persécution dont nous venons de rendre compte, il se passait parmi les chrétiens du Su-tchuen quelques faits méritant d'être cités.

Ainsi plusieurs conversions avaient eu lieu dans un certain nombre de familles païennes, à la suite de prières efficaces faites dans le but de délivrer un de leurs membres de l'obsession du démon. Cet homme touché de la grâce avait jeté ses idoles dans le fleuve, et avait embrassé la religion chrétienne, son exemple avait été suivi. Dans une autre localité un païen s'était fait au pied une blessure grave avec une épine qui avait pénétré dans les chairs; de là enflure considérable et impossibilité de marcher. Il eut recours aux opérations des magiciens, mais inutilement; la douleur ne faisait qu'augmenter quand ils cherchaient à le guérir. Enfin il proposa à quelques chrétiens de prier pour lui, ce à quoi ils consentirent, sans toutefois lui promettre sa guérison. Pourtant ils ne prirent cet engagement qu'à la condition pour lui d'embrasser le christianisme et de renoncer absolument aux idoles si son état s'améliorait. Cet homme en prit l'engagement avec une bonne foi parfaite; les chrétiens se mirent en prière et dès le lendemain le malade put marcher sans douleur avec toute facilité. Non seulement il tint parole, mais plusieurs autres personnes de sa famille furent comme lui touchées de la grâce.

M. Pottier fut heureux d'apprendre à son retour d'aussi bonnes nouvelles et tout l'encouragea à poursuivre énergiquement ses travaux. Dans une lettre qu'il écrivait le 22 septembre 1761, il signale encore des faits fréquents de possession démoniaque. Supposant que le récit de ses souffrances serait parvenu aux oreilles de ses parents, il écrivait à cette date à son frère les quelques lignes suivantes dans le but de les rassurer.

« L'an passé nous souffrimes ici une persécution vers le commencement de septembre. J'ai eu la consolation d'y souffrir quelque chose pour le saint nom de Jésus-Christ : la torture aux pieds, redoublée à trois fois, et vingt coups de bâton sur les chevilles des pieds, et deux mois de prison ont été ma portion, et ensuite j'ai été relâché, et je suis maintenant occupé comme auparavant à travailler pour la gloire de Dieu, pour le salut des âmes et de la mienne en particulier. Sachez donc que si vous avez à souffrir à l'occasion de la guerre, nous ne

sommes pas ici plus exempts de souffrir que vous; ayons seulement soin de recourir chacun dans nos peines, à notre crucifix. Je me porte, grâce au Seigneur, assez bien; mes pieds après la torture sont devenus encore plus fermes qu'auparavant. Dieu veuille me les conserver, car dans ce pays ne croyez pas qu'il en soit comme à Loches, que pour faire deux à trois lieues, il faille monter un cheval, ou un carrosse; nous sommes obligés de marcher de suite de quatre à cinq jours de chemin sans reposer que la nuit, montant et descendant des montagnes escarpées, dans des chemins déserts remplis de bourbe et de voleurs; enfin nos travaux ont quelque chose de semblable à ceux des Apôtres, plutôt à Dieu qu'une sainte vie pût aussi répondre à la leur. Je ressens que l'homme est ici faible comme ailleurs... »

En 1762 un incident aussi rare que fâcheux se présenta dans la mission du Su-tchuen. Le courrier porteur des lettres d'Europe et des subsides envoyés par la procure de Macao fut arrêté, en revenant de cette ville, dans une des douanes intérieures de l'Empire, par suite de la découverte dans ses bagages de quelques ornements ecclésiastiques dont il était chargé. Les lettres interceptées furent examinées et leur origine européenne constatée, de plus ont reconnu les inscriptions chinoises inscrites sur chacune d'elles à côté des noms des destinataires. M. Pottier fut recherché par les autorités pendant une année entière; mais instruit de cette nouvelle tempête suscitée contre lui, il se retira dans une chrétienté éloignée de douze jours de chemin. Sur les limites de la province voisine du Chen-si. Le trajet se fit à raison de neuf à dix lieues par jour et en compagnie de deux chrétiens. On ne se reposait que la nuit dans les auberges et même, quand elles n'étaient pas sûres, on préférait des cavernes au sein des montagnes. A peine fut-il arrivé dans cette chrétienté que les païens en eurent connaissance et ils menacèrent de se saisir de sa personne. Pour éviter un semblable danger et ses conséquences redoutables, tant pour lui-même que pour les chrétiens qui lui avaient donné asile, il prit le parti très sage de porter plus loin ses pas.

« Mes deux conducteurs et moi, dit-il, sortimes secrètement



de la maison et nous nous cachâmes dix jours et dix nuits dans une ancienne forêt au pied d'un vaste rocher où nous étions à l'abri de la pluie. Nous entretenmes un grand feu, qui ne s'éteignait ni jour ni nuit, tant pour nous garantir du froid, pour lors glaçant, que pour effrayer les ours, les tigres, les léopards, et autres animaux féroces que nous entendions gronder presque chaque nuit, qui nous effrayaient cependant peu, mettant notre confiance dans le signe de la croix et en la sainte Vierge. Les chrétiens éloignés de nous de près de deux quarts de lieue, nous apportaient de jour notre nourriture corporelle et je leur rendais une nourriture spirituelle, dont ils n'avaient point été nourris depuis 12 à 13 ans. Au pied de ce rocher, je construisis un autel, où je célébrais la sainte messe, baptisais et prêchais. Enfin, après le cours de dix jours; voyant que les idolâtres avaient abandonné leur dessein malicieux, je rentrai dans la maison chrétienne et j'y demurai, jusqu'à ce que j'eusse été instruit que les gouverneurs palens avaient désisté de me rechercher. Jusqu'à présent, j'ai demeuré dans la tranquillité et une paix assez profonde, qui me donne l'occasion et le loisir de faire ce qui dépend de moi pour gagner à Jésus-Christ quelques pauvres âmes qui lui ont tant coûté de sang et de tourments. »

Il est permis d'apprécier par là le genre de vie que M. Pottier menait alors au Su-tchuen; pourtant, ces précautions ne suffisaient pas pour lui assurer la sécurité nécessaire à ses travaux. Il jugea qu'une retraite momentanée dans la province du Chen-si serait le seul moyen de se soustraire aux investigations des autorités chinoises. On se rappelle la catastrophe récente dont les courriers avaient été victimes, pour en éviter une semblable, la combinaison jugée la meilleure, fut d'anticiper l'époque habituelle de leur voyage, qui était l'automne, et de la fixer à la fin du printemps. Ce stratagème réussit, il n'eut besoin d'être employé qu'une fois et dès lors, les relations avec l'extérieur purent reprendre une certaine régularité. Presque toute la correspondance de M. Pottier pendant son séjour en Chine, est datée du mois de septembre, la lettre dans laquelle nous puisons les renseignements qui

vont suivre est écrite au contraire le 4 mai 1763 ; nous venons d'expliquer pourquoi.

« Pour moi, dit-il, je continue à être le même, sans jamais aucune maladie, plus robuste même que lors de mon départ ; je suis toujours occupé à la conversion des gentils dans le même lieu de la Chine que je vous ai déjà annoncé. Vous auriez peut-être peine à croire, si je ne vous en assurais, que je puis faire dix ou douze jours de marche à pied, sans être presque fatigué. Dieu me donne les forces qui sont nécessaires dans ce pays... Grâce au Seigneur, nous avons chaque année la consolation de voir plusieurs idolâtres embrasser la foi ; les obsessions du diable ne laissent pas d'y contribuer beaucoup, mais aussi le démon à qui, avec la grâce et le secours de Dieu, nous enlevons la proie, nous porte-t-il envie autant qu'il le peut. Les gouverneurs Gentils nous suscitent de temps en temps quelques persécutions, et il y a toujours quelques chrétiens qui ont un peu à souffrir de leur part. Ces idolâtres ne peuvent revenir de l'idée où ils sont, que la religion chrétienne médite la révolte, et en conséquence ils mettent, autant qu'ils le peuvent, obstacle à sa propagation ; mais jusqu'à présent, n'ayant pu avoir une preuve de leur injuste persuasion, ils n'osent pas mettre à mort, ni condamner à l'exil les sectateurs de la foi, il s'en trouve même parmi eux qui, instruits de ses dogmes et de ses pratiques, ne peuvent s'empêcher de donner à cette religion quelques louanges dans les édits qu'ils rendent pour la défendre. »

Toutes les mesures étant prises pour assurer le service de la mission pendant l'absence momentanée de son chef, M. Pottier franchit la frontière et pénétra au Chen-si. Cette province était évangélisée alors par des missionnaires italiens, dont nous aurons occasion de reparler à l'occasion de son sacre, qui eut lieu quelques années plus tard à la résidence même de leur vicaire apostolique. Pour le moment, il nous suffit de dire qu'ils avaient aussi pour auxiliaires quelques prêtres indigènes élevés en Europe. Les besoins de cette mission étaient si grands que le concours momentané de M. Pottier fut accepté avec bonheur.

La persécution au Su-tchuen ne finit qu'en 1764 ; pendant

le temps qu'il avait dû s'en éloigner, M. Pottier passa huit mois entiers au Chen-si. Les chemins qu'il avait parcourus étaient affreux, les chrétientés étaient séparées par de véritables déserts où chacun s'égarait; les distances étaient immenses; mais la mémoire locale était si vive chez lui, que nous le verrons cinq ans après, quand il dut traverser de nouveau cette province pour se rendre à Si-ngan-fou, être seul à pouvoir reconnaître sa route, où les guides du pays même ne savaient se retrouver. Pendant ces mois, il entendit plus de 1,200 confessions, sur la réquisition d'un missionnaire du Chen-si, natif du Su-tchuen qui, heureux de cette bonne fortune, lui procura les pouvoirs nécessaires.

Le souvenir des travaux évangéliques entrepris à cette époque dans cette province par M. Pottier, sous l'empire des circonstances qui précèdent, resta longtemps gravé dans le cœur des fidèles qui l'habitaient et au moment de sa mort, près de trente ans plus tard, M. de Saint-Martin nous apprend que sa mémoire était restée l'objet de la plus grande vénération dans le pays.

En 1764, M. Pottier confirma dans ses correspondances les progrès accomplis au Su-tchuen malgré des circonstances aussi critiques. Une de ses lettres, en date du 21 septembre 1763, rappelle qu'il n'avait trouvé à son arrivée que trois à quatre mille chrétiens tout au plus; que depuis lors il n'avait pas eu d'autres auxiliaires que quelques prêtres chinois, car aucun missionnaire européen n'avait pu venir à son secours. « Malgré cela, il y a ici, dit-il, sept mille chrétiens, sans compter les nouvelles conversions qui se font chaque jour. Ce nombre de fidèles, s'ils étaient tous ramassés ensemble et constituaient une paroisse telle qu'en France, ne paraît pas excéder ni surpasser absolument les forces de deux à trois missionnaires, mais à raison de leur dispersion dans les quatre parties de cette province, peut-être encore plus vaste que tout le royaume de France, les missionnaires sont obligés depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin, de parcourir sans repos et quelquefois jour et nuit, obligés souvent de dormir dans des cavernes ou sur la cime des montagnes, ou de souffrir du froid et une chaleur excessive, et pour cela

rompre le pain sacré à ces pauvres âmes, qui ne peuvent obtenir cette grâce qu'une fois dans trois et quatre ans, eu égard à la multitude et à la distance des lieux, que les missionnaires ne peuvent visiter chacun en particulier que rarement. Sans doute que si les prêtres se trouvaient en plus grand nombre, les fidèles seraient nourris plus souvent du pain de l'Évangile et ne se trouveraient pas dans la déplorable nécessité, comme il arrive chaque jour, de mourir pour la plupart sans aucun sacrement; mais ici, *massis multa, operarii autem pauci*, la moisson est abondante, dit Notre-Seigneur Jésus-Christ, et les ouvriers qui pourraient la recueillir sont en très petit nombre. Outre les travaux continuels, surviennent les inquiétudes et les précautions journalières qu'il faut apporter à cause des idolâtres, qui ne défendent la sainte religion que parce qu'ils craignent que les Européens ne se servent de ce motif pour porter les peuples à la révolte. »

Malgré les persécutions précédentes les résultats des années 1763 et 1764 témoignent pour le Su-tchuen un progrès soutenu; on peut s'en convaincre en se reportant au tableau qui le résume. Les résultats des années 1756 à 1762, ne nous sont pas connus, sauf en partie pour 1758; aussi nous n'avons pu en parler précédemment. En ce qui concerne 1763 et 1764 et en totalisant les chiffres de ces deux exercices, nous trouvons : 73 catéchumènes formés; 114 adultes baptisés; 647 enfants de chrétiens baptisés; plus 1150 confessions annuelles. (Se reporter aux *Pièces Justificatives*, note E.) Ce fut à ce moment que M. Pottier apprit la nomination comme vicaire apostolique du Su-tchuen, de M. Kerhervé, directeur du collège de Siam. Nous avons vu que cette nomination n'avait eu lieu que par suite de la conviction, où l'on était à Paris et à Rome que M. Pottier ne pourrait éviter son expulsion définitive de la Chine. Sans cela c'était à lui qu'on avait pensé pour ce poste élevé. Mais son humilité était si grande qu'il fut ravi de cette nouvelle. « Je remercie du plus profond du cœur le Seigneur, (écrivait-il le 13 septembre 1764 à M. Hody à Paris) de nous avoir donné pour vicaire apostolique, M. Kerhervé; je fais toutes mes diligences pour le faire introduire au plus tôt

au milieu de son troupeau. » Le même jour il écrivait à M. Mathon. « Je désire ardemment l'arrivée de M. Kerhervé »; et à M. Le Bon : « J'ai passé deux ans au Saint-Esprit avec M. Kerhervé et j'ai pu apprécier ses mérites. Je lui écris et l'exhorte de mon mieux à venir nous secourir au plus tôt. »

Pourtant ce dernier ne devait point venir; le vicariat apostolique du Su-tchuen était destiné par la Providence à celui qu'elle avait choisi pour relever dans ces régions lointaines le drapeau de notre sainte religion, et non à un autre.

Nous avons parlé quelquefois de la situation délicate du clergé indigène vis-à-vis des prêtres européens. L'extrait de la lettre suivante écrite le 5 mai 1763 par M. Pottier du fond de sa retraite du Chen-si, province où il s'était trouvé en contact intime avec quelques-uns de ces messieurs qui avaient sollicité, nous l'avons dit, son concours temporaire, nous donne la mesure du tact et de la fermeté que le chef de la mission du Su-tchuen apportait dans l'accomplissement de sa lourde tâche. « Les prêtres chinois écrivent volontiers que les missionnaires français les traitent durement et sévèrement; aussi en arrivant au Su-tchuen, je commençai comme j'ai fait jusqu'à ce jour, à traiter ces messieurs avec douceur, et même comme mes frères, sans cependant leur céder dans mes différentes lettres, ce que je trouve à redire dans leur conduite, et par ce moyen j'ai obtenu qu'ils me soient affectionnés et attachés. Ces messieurs sont persuadés que, promu à la dignité sacerdotale, ils doivent être traités avec le même égard que les prêtres français, et s'ils s'aperçoivent du contraire, ils crient partout que les prêtres français les regardent comme leurs domestiques et non pas comme leurs consorts dans le saint ministère. »

Il fut privé à ce moment du concours de M. Paul Tsen, le dernier arrivé au Su-tchuen, lequel fut relégué au Fo-kien par les autorités chinoises dans les circonstances suivantes que M. Pottier raconte familièrement dans les termes ci-après. « En l'année 1763 un missionnaire qui travaillait avec moi, s'étant transporté dans de vastes montagnes pour y chercher quelques brebis errantes, y fut pris à cette occasion. Reçu auprès d'un chrétien pour administrer tous les sacrements à

la mère de celui-ci, âgée de 80 ans, il y rencontra un apostat. Ce méchant homme offrant au missionnaire quelques livres de cire, le même missionnaire ne voulut recevoir ce présent qu'à condition que celui qui offrait la cire consentit absolument à déchirer les superstitions et même à ôter une idole qu'il avait dans sa maison. L'apostat fut irrité de cette proposition, et fut aussitôt en secret accuser le missionnaire de prêcher la religion chrétienne. Véritablement vers le milieu de la nuit les satellites étant venus à l'imprévu du missionnaire, ils se saisirent d'abord de tout son autel et ensuite lièrent et garrotèrent le prêtre, son écolier âgé de 17 ans, et le maître de la famille chrétienne, et conduisirent ces trois captifs et tous les ornements au gouverneur du lieu. Celui-ci ordonna aussitôt d'apporter une idole et leur enjoignit de l'adorer sous peine des tourments. Le missionnaire pour avoir refusé souffrit 40 ou 50 coups de verges sur le dos et autant de soufflets. Le chrétien pour le même refus reçut trente coups de verges et ensuite tous les deux furent jetés dans la prison. Le jeune écolier souffrit au moins deux cents coups de verges, et fut renfermé dans une différente prison. Ce pauvre enfant se trouvant seul et séparé des deux autres, sans aucun secours ni consolation, ayant le dos tout déchiré sans avoir aucun remède à y porter, soit de chagrin, soit à l'occasion des tourments, est mort dans sa prison après six mois de clôture. Le missionnaire après un an de prison a été relégué dans une autre province éloignée de trois mois de chemin, et le chrétien renvoyé chez lui, après cependant trente autres coups de bastonnade, est venu peu après me trouver, et me raconter cette triste histoire... »

A son grand regret et par suite des circonstances de force majeure que nous connaissons, M. Pottier n'avait pas pu retourner au Kouy-tchéou depuis l'année 1759. Il ne négligea pourtant pas cette chrétienté intéressante et à défaut de prêtres il y envoya de bons catéchistes pour visiter les familles converties et entretenir leur zèle. Une résidence fixe lui étant impossible au milieu de toutes ces épreuves et les besoins d'argent de la Mission ne faisant qu'augmenter, il se décida à vendre la maison de Tching-tou, pour 360 taëls ou

environ 500 piastres, somme relativement importante qui lui permit de pourvoir au plus pressé.

Cependant M. Paul Tsen n'avait point été remplacé; aussi dans sa correspondance de 1765, M. Pottier se plaignit vivement à Paris et demanda instamment l'envoi de nouveaux missionnaires. Les nouvelles du Kouy-tchéou étaient bonnes mais il y avait urgence de visiter le Yun-nan. Quant à cette dernière province, il était certain de la régularité de ses pouvoirs, en ce qui concernait l'administration des chrétientés qui pouvaient y exister encore; mais il avait conçu quelques doutes à ce sujet relativement au Kouy-tchéou. La Propagande consultée par lui, confirma purement et simplement ces pouvoirs. Il reçut aussi par l'intermédiaire du procureur de Macao la notification du décret rendu par la Propagande contre les Dominicains et les Jésuites en faveur de sa mission. Il s'agissait de certains districts, du Su-tchuen que ces corporations auraient voulu rattacher aux territoires de leurs missions voisines. Ces districts restèrent dans sa juridiction comme faisant partie intégrale de la province et du vicariat apostolique.

M. Pottier, vers cette époque, apprit avec surprise qu'il avait été accusé devant la Sacré-Congrégation d'avoir changé la formule des baptêmes en langue chinoise, autorisée pour le Su-tchuen. Il s'empressa d'écrire à ce sujet le 21 septembre 1765 au Préfet de la Propagande pour expliquer l'affaire, qui était fort simple. Mgr Müllener, évêque de Myriopolis et Mgr Enjobert de Martillat, évêque d'Ecrinée, avaient reconnu la nécessité de faire une simple correction de mots dans la formule, pour exprimer le nom du Saint-Esprit. Le dernier prélat était très versé dans la langue chinoise et sa compétence n'était pas discutable. M. Pottier avait donc agi pour le mieux, en continuant l'emploi de la formule ainsi rectifiée. Aussi les choses n'eurent aucune suite. Pourtant il rechercha quel pouvait être l'auteur de cette accusation, et il eut tout lieu de croire qu'elle était partie de l'un des frères Liéou Pio, dont nous avons déjà parlé. Ces messieurs regrettaient amèrement, ainsi que d'autres missionnaires, de ne plus pouvoir

occuper une partie des postes du Su-tchuen, où ils avaient leurs familles et tous leurs intérêts.

Après la vente de la maison de Tching-tou, le respectable M. André Ly, qui l'habitait, se retira sur une montagne déserte, dans une cabane couverte en paille. Cet endroit solitaire, peu éloigné d'ailleurs de la capitale, était favorable à l'éducation, aussi il emmena avec lui neuf jeunes enfants pour les instruire dans cette retraite. Telle est l'origine du petit collège du Su-tchuen dont nous verrons les développements successifs. M. Pottier réclama une subvention en faveur de cette œuvre naissante, car il ne fallait pas se contenter d'instruire ces enfants dans ce désert, on devait avant tout songer à les nourrir. Or, par suite d'une disette, le riz était très cher pour le moment; un subside était donc indispensable, au moins pour leur alimentation. Pour le reste, notamment pour leur habillement, on paraissait s'en préoccuper fort peu; et sans doute, il ne coûtait cher ni à la Mission ni aux parents.





## CHAPITRE V

APOSTOLAT DE M. POTTIER DEPUIS 1766 JUSQU'A 1769,  
ANNÉE DE SON SACRE. — ARRIVÉE AU SU-TCHUEN DE MM. FALCONNET,  
ALARY ET GLEYO.

M. Falconnet pénètre au Su-tchuen en 1766; sa première entrevue avec M. Pottier. — M. Kerhervé renonce au vicariat apostolique du Su-tchuen. — M. Pottier réclame sans cesse de nouveaux collaborateurs. — Sa dévotion spéciale pour la sainte Vierge. — Arrivée de MM. Alary et Gleyo en 1767. — Relation de leur voyage depuis Macao jusqu'au Su-tchuen. — M. Mathieu Kou les rejoint; ils sont reçus par MM. André Ly et Falconnet. — Rares vertus de M. A. Ly. — Difficulté pour M. Pottier de se refaire au langage français. — Mort de M. Kerhervé; M. Pottier prie instamment qu'on ne pense pas à lui pour le remplacer; sa lettre se croise avec les Bulles qui lui confèrent, outre le titre de vicaire apostolique, celui d'évêque d'Agathopolis; elles sont en date du 24 janvier 1767. — Les lettres de M. Pottier confirment la guérison miraculeuse de ses pieds. — Il visite le Yun-nan. — Résultats des baptêmes, confessions, etc., pour les années 1765 à 1767. — Mise en commun des viatiques des prêtres européens. — M. Pottier demande des collaborateurs à prendre parmi les sujets les plus distingués et les plus méritants. — L'arrivée de MM. Falconnet, Alary et Gleyo établit la Mission sur un bon pied. — Les chrétiens doivent contribuer à l'entretien des prêtres indigènes. — Les lettres et rapports de M. Pottier sont copiés au Séminaire de Paris pour l'éducation des jeunes missionnaires.

Les vœux de M. Pottier furent enfin exaucés, il vit arriver en 1766 un jeune missionnaire M. Falconnet qui fut le premier anneau de cette chaîne brillante de collaborateurs français qui ne devait plus se rompre, jusqu'à l'accomplissement de

son apostolat. M. Falconnet, du diocèse de Lyon, était élève distingué du fameux séminaire de Saint-Sulpice. Ses qualités morales et intellectuelles étaient à la hauteur des lourdes exigences de la situation. Sa santé malheureusement n'y répondait pas, aussi le trahit-elle souvent. Malgré cela, il fit le plus grand bien, obtint beaucoup de conversions et laissa les plus aimables souvenirs. Il mourut le 26 juin 1772 après six ans à peine de travaux apostoliques.

La première entrevue entre M. Pottier et M. Falconnet fut caractéristique; laissons le premier la raconter lui-même, (lettre du 10 septembre 1766) « Mon associé d'Europe ne vient que d'arriver et est pour le présent tout adonné à la langue du pays. A son premier abord j'ai voulu converser avec lui en notre langue française, mais n'en ayant pu faire usage que par écrit seulement depuis plus de dix ans, je me suis trouvé si emprunté et même si barbare dans les expressions, qui ne me reviennent que très lentement, que j'ai été absolument obligé de quitter l'entreprise et de recourir peu après au latin; il est étonnant combien j'ai oublié de ma langue naturelle ! »

De son côté M. Falconnet s'exprimait ainsi à la même époque et sur le même sujet : « J'ai voulu parler français; faute d'habitude il n'a point su me répondre. Nos conversations ordinaires sont en latin et je me confesse en latin. Pendant plus de quatre mois, je n'ai pu le voir que l'espace de 8 à 10 jours en différentes fois, il est continuellement en courses. »

M. Kerhervé écrivit à ce moment à M. Pottier qu'il renonçait absolument au vicariat apostolique du Su-tchuen et qu'il en avait informé lui-même la Propagande. Toujours humble, M. Pottier s'empressa d'écrire aux directeurs du séminaire à Paris que M. Gleyo, qui venait de remplacer à la procure de Macao M. Le Bon nommé vicaire apostolique à Siam, remplirait parfaitement les hautes fonctions auxquelles M. Kerhervé avait été appelé. Quoique très satisfait de l'arrivée de M. Falconnet, il signala avec persistance l'insuffisance de son personnel. « Il faudrait au Su-tchuen, disait-il, quatre prêtres européens au moins, sans compter les indigènes. Les travaux apostoliques sont excessifs; la famine et la peste règnent dans la province, (partiellement il est vrai) mais ces fléaux imposent de nom-

breuses courses et de grandes fatigues aux missionnaires par suite des soins à donner aux malades. » Quant à sa santé, il est à remarquer que les lettres adressées à sa famille sont en opposition apparente avec celles qu'il envoyait au séminaire. Dans les premières il était toujours optimiste, avec intention évidemment, et pour ne pas inquiéter ses parents, si prompts à s'alarmer. Dans les secondes, les choses étaient habituellement présentées sous un jour assez sombre, ses pieds le faisaient souffrir, ses jambes le portaient avec peine, etc... On savait pourtant qu'il était toujours en courses et que son zèle ne se ralentissait pas; mais il espérait par là, obtenir l'envoi d'un certain nombre de collaborateurs, dont il avait d'ailleurs le plus grand besoin. Sans être par trop inquiets sur ce point à Paris, on finit par répondre à ses vœux les plus ardents.

Nous remarquons que dans sa correspondance de cette époque, M. Pottier invoque encore spécialement la protection de la Sainte Vierge, envers laquelle sa dévotion s'affirme chaque jour davantage. Il se félicite d'avoir été autorisé, (sur sa demande bien entendu) à introduire dans sa mission, la Congrégation du Saint-Rosaire. Assurément l'épouse du grand Saint, protecteur des missions de Chine, voyait d'un œil favorable les efforts si courageux et si persévérants tentés par le zélé et si dévoué missionnaire pour introduire au Su-tchuen la religion de son divin Fils.

M. Falconnet n'était que l'avant-garde des vaillants soldats que le Séminaire se proposait d'envoyer au Su-tchuen; deux autres en effet parvinrent à y pénétrer bientôt, ce furent MM. Alary et Gleyo qui arrivèrent en 1767, ainsi qu'un prêtre indigène, M. Mathieu Kou, venant du collège spécial aux Missions-Etrangères, situé dans le royaume de Siam. Ce renfort porta à huit le nombre des collaborateurs de M. Pottier, savoir quatre européens et quatre indigènes.

M. Alary, du diocèse d'Alby était parti de Paris avant M. Gleyo, il avait été affecté d'abord à un district de la mission de Siam où il fut pris et emmené captif par des peuplades du Pégu. Ayant obtenu son élargissement après des traitements très cruels, il rentra par le Bengale à Pondichéry et de là à

Macao. Les épreuves passées n'avaient fait qu'augmenter chez lui le désir d'en subir de nouvelles, aussi avait-il consenti de grand cœur à faire partie de la mission du Su-tchuen.

M. Gleyo, dont le nom reviendra souvent dans ce récit, arriva en même temps que lui. Il était du diocèse de St-Brieuc, avait le grade de licencié en Sorbonne et avait exercé les fonctions de supérieur de la petite communauté de St-Sulpice. Parti en 1764, il remplaça, comme procureur à Macao, M. Le Bon nommé vicaire apostolique à Siam. Mais il se sentait plus de goût pour l'apostolat que pour l'administration; le Su-tchuen l'attirait; il s'en ouvrit à M. Falconnet qui l'encouragea de son mieux à réaliser ce projet. « J'ai fait grand plaisir à M. Pottier, lui répondit-il, en lui apprenant votre désir de venir travailler dans cette mission, il ne manquera pas de vous en écrire. Venez, mon très cher confrère, vous aurez le bonheur d'avoir un saint pour supérieur et pour modèle, qui vous respectera et aimera tendrement... »

Le voyage des deux missionnaire fut marqué par une série d'incidents qu'il est bon de comparer avec ceux qui signalèrent l'arrivée de M. Pottier, douze ans auparavant. Ils en firent une relation que nous reproduisons textuellement.

« Le départ de Macao eut lieu dans la nuit du 27 au 28 janvier 1767. « Dès ce moment, dit dans sa narration M. Gleyo auquel nous voulons laisser la parole, M. Alary et moi nous eûmes besoin de nous abandonner à la Providence; car nous fûmes fort exposés à être aperçus et connus, par les gens d'une douane de cette ville que nous cherchions à éviter; mais Dieu nous préserva de cet accident. Nous courûmes encore un plus grand danger en passant la douane de Canton qui est à Fou-xan, endroit considérable situé à environ sept lieues au-dessus de Canton. Nos conducteurs avaient pris les devants, et s'étaient rendus là avec un prêtre chinois nommé M. Mathieu Kou, pour nous retenir une barque, et mettre les effets de la mission en sûreté. Notre batelier qui savait le rendez-vous, alla avertir nos gens, et nous laissa sur la rivière.

« Vers midi, un bateau plein de soldats aborda brusquement le nôtre pour le visiter. Un soldat leva une des nattes qui nous couvraient, et me vit en face. Nous crûmes être perdus : comme

ils étaient venus à nous tout d'un coup, je n'eus pas le temps de paraître déconcerté. Ils demandèrent qui nous étions. Le fils du batelier répondit par un mensonge. Les soldats entrèrent et fouillèrent dans un des bouts du bateau, ensuite dans l'autre, où était un vieux Chinois qui tremblait comme la feuille, ce qui pouvait leur faire soupçonner quelque chose. D'ailleurs nous étions renfermés presque hermétiquement dans un espace très étroit, sous une chaleur considérable. Cela était encore propre à nous rendre suspects, mais Dieu ne permit pas qu'ils entrassent pour fouiller dans l'endroit où nous étions, auquel cas nous eussions été certainement pris. Ils s'en allèrent sans plus ample information. Cependant il passait et repassait une foule de barques; on regardait notre bateau avec attention, selon la curiosité naturelle aux Chinois.

« Lorsque le batelier vint nous rejoindre, on lui raconta le danger que nous avions couru. Il retourna sur-le-champ porter à nos conducteurs cette nouvelle, qui ne les mit pas peu en peine. Un d'entre eux se résolut à tenter un coup de désespoir. Il vint nous trouver, nous fit sortir du bateau, nous conduisit dans la campagne pour faire une fausse route, et tromper les personnes qui nous avaient vus sortir; ensuite il nous fit passer par des routes étroites remplies de monde, où nous étions fort exposés à être reconnus, et nous fit entrer dans un autre bateau qui, après plusieurs détours, nous amena à celui que nous avions quitté.

« Le pays des environs de Canton et de Fou-xan me parut très beau et très fertile. Le peuple y est innombrable. En Chine, au moins dans la partie que nous avons vue, on ne voyage guère qu'en bateau. Les rivières y sont en grand nombre, et quoiqu'en quelques endroits elles soient peu navigables, on ne laisse pas d'y faire route assez facilement. En augmentant le nombre des hommes, on tire les barques à force de bras, et on vient ainsi à bout de franchir des passages qui, dans nos pays, seraient regardés comme impraticables.

« Nous partîmes de Fou-xan, le 1<sup>er</sup> février, et douze jours après nous arrivâmes à Tchao-tchéou, où sont le comptoir et

la douane générale de toute la province de Canton. Cette ville est située sur la gauche du fleuve. Elle est murée, à un quart de lieue de circuit en carré, à la façon de nos vieilles villes de France. Les dehors de la ville sont habités à quelque distance. On ne pouvait guère ignorer là qu'un jésuite avait été pris à Fou-xan peu de jours avant que nous y passassions, et que pour se tirer des mains des soldats et des douaniers, il avait donné quatre mille piastres. C'était une puissante amorce pour exciter la vigilance et la sévérité des douaniers, possédés, comme tous les Chinois, de l'amour de l'argent.

« Pour obtenir le secours de Dieu, nos conducteurs nous proposèrent de jeûner la veille de notre arrivée à cet endroit. Nous le fîmes bien volontiers. Dieu bénit la foi et la confiance de ces conducteurs. L'un d'eux alla voir le lendemain un vieux chrétien qui a un de ses fils douanier (profession critique pour un chrétien); le conducteur fit un petit présent à ce vieillard, qui donna ordre à son fils de nous aider et favoriser. Néanmoins, dès le matin, nous descendîmes à terre de l'autre côté du fleuve, et nous nous promenâmes jusqu'au soir, en attendant que la visite de notre bateau fût faite. Cette précaution était pour faciliter cette visite par notre absence, et non pour nous échapper; car si nos conducteurs eussent été arrêtés, on les aurait mis à la question pour leur faire dire ce que nous étions devenus : et d'ailleurs nous ne pouvions fuir; mais Dieu nous tira encore d'un pas si dangereux, et tout réussit au-delà de nos espérances.

« Trois jours après avoir passé la ville et la douane de Tchao-tchéou, nous changeâmes de bateau, et nous entrâmes dans des gorges de montagnes. Le froid devint si considérable, que pendant quatre jours et quatre nuits nos bateliers ne purent travailler. Nos bateaux étant ouverts presque de toutes parts, nous y étions environnés de neige et de glace, et ressentions toute la rigueur du froid. Après ces quatre jours, le temps s'adoucit un peu; nous avançâmes et parvinmes à un endroit d'où nous fîmes trois journées à pied. Le chemin est pavé de pierres de marbre brut, jetées çà et là au hasard. Ces pierres sont usées. Le dégel les rendait fort glissantes.

« Ce chemin n'a que trois pieds de large; il me fatigua beaucoup à cause des efforts continuels qu'il me fallait faire pour ne pas tomber, et de l'embarras occasionné par une multitude de porte-faix chargés qu'on rencontrait à chaque pas. Un de nos conducteurs fut si effrayé qu'il perdit la tête, et nous fit entrer dans une auberge pleine de monde, circonstance fort désagréable, parce que les Chinois sont extrêmement familiers et importuns par leurs questions. Par bonheur nous en sortîmes très promptement. A peine en étions-nous sortis, que le mandarin gouverneur de ce lieu-là y entra : quand nous fûmes rembarqués, nous entrâmes dans la province de Hou-quang, nous en traversâmes une partie, et au bout d'environ trois semaines nous parvinmes à celle de Su-tchuen. A la douane de cette dernière province, nous fûmes à peu près comme à celle de Canton. Le Seigneur nous y protégea également.

« Nos conducteurs craignaient beaucoup en cet endroit, parce qu'il n'y a guère plus de trois ans qu'un diacre de notre mission y fut pris. (Nous avons relaté cet événement dans le chapitre précédent).

Enfin, un mois après notre entrée dans le Su-tchuen, nous arrivâmes au lieu où nous avons ordre de nous rendre, ce lieu est dans la partie supérieure de la province. Nous y débarquâmes le premier jour de mai, trois mois et trois jours depuis notre départ de Macao. M. André Ly, un de nos anciens prêtres chinois, nous envoya prendre, et nous fit conduire dans un autre village. Notre joie fut grande d'y trouver le cher M. Falconnet, qui s'y était rendu pour nous recevoir. Ce cher confrère nous salua, partie en latin, partie en chinois, car le français ne lui était plus familier. Quand il voulait le parler, il y mettait du latin ou du chinois. Après quelques jours il reprit avec nous l'usage de sa langue naturelle, dont l'application à une langue difficile, comme celle de ce pays, déshabituée ordinairement ».

M. Gleyo et M. Alary firent connaissance avec le doyen des prêtres chinois du Su-tchuen. Ce vénérable vieillard, âgé alors de près de soixante-dix ans, avait eu comme une sorte de révélation de l'heureuse arrivée des deux nouveaux mission-

naires. On avait pour lui une considération toute particulière à cause de ses vertus et de ses travaux. Nous avons vu dans quels termes M. Pottier parlait de lui. Quatre fois il avait eu l'honneur de confesser la foi de Jésus-Christ. Dans une de ces glorieuses circonstances, il fut si longtemps et si étroitement enchaîné, qu'une de ses mains s'écorcha; et les nerfs ayant été considérablement offensés, ses doigts se raccourcirent et se recourbèrent entièrement, de façon qu'il est resté estropié de cette main. Il lui est arrivé en sa vie des traits qui tiennent du miracle. Entre autres, une fois ayant rencontré une troupe de païens qui adoraient une idole, et faisaient en son honneur beaucoup de cérémonies superstitieuses, il fut touché de voir des gens livrés à de si grossières et si pernicieuses erreurs; et gémissant sur eux, dans la grandeur de sa foi, il pria Dieu ardemment de ne plus permettre que le démon séduisit les hommes en cet endroit là. Il fit ensuite le signe de la croix. Le lendemain l'idole ne parut plus, elle fut transportée, à l'insu de tout le monde, par-delà une montagne voisine (1).

MM. Gleyo, Alary et Mathieu Kou, reçurent ensuite chacun une destination spéciale; mais avant de s'y rendre, les premiers s'appliquèrent à l'étude de la langue chinoise, avec l'espoir de pouvoir commencer l'année suivante leurs travaux apostoliques.

Dans une lettre du 16 septembre 1767 à sa famille, M. Pottier après l'arrivée de ses collaborateurs, confirme ce qu'il avait dit lui-même un an plus tôt et ce que nous avons relaté déjà au commencement de ce chapitre, à savoir sa difficulté à écrire le français et celle encore plus grande à le parler. Citons textuellement.

« Je ne doute pas que vous ne vous aperceviez chaque année de mon peu d'exactitude dans mon style. J'avoue que si je puis encore écrire en langue française, ce n'est qu'avec un peu de difficulté, car les expressions ne me reviennent plus. Vous seriez encore bien plus surpris si vous pouviez m'entendre parler de voix. Quand nos nouveaux missionnaires

(1) *Nouvelles Lettres Edifiantes*, (déjà citées).



sont arrivés ici, j'ai voulu m'entretenir avec eux dans notre langue, mais à peine avais-je prononcé quelques mots, que je suis devenu muet, et si la langue latine n'était venue aussitôt à mon secours, j'aurais été obligé de garder le silence. Nos Messieurs parlent quelquefois français entre eux et j'ai beaucoup de peine à les entendre. Ainsi pardonnez-moi, je vous prie le style si emprunté que vous voyez dans mes lettres. Je ne suis point moi-même étonné de ce changement, puisque j'ai passé ici dix ans entiers sans pouvoir faire une seule fois usage de la langue française.... »

Cette difficulté à parler et à écrire le français dura peu de temps; de nouveaux missionnaires arrivèrent bientôt et leur contact rendit au vétéran de la terre de Chine, l'usage familier de la langue du pays natal. Quant au style épistolaire, M. Pottier devenu évêque peu après et obligé de faire des relations et rapports de plus en plus importants, sut se mettre de suite à la hauteur de ses nouvelles fonctions et ses lettres furent désormais empreintes, sans rien perdre de leur simplicité, d'un cachet d'ampleur et de dignité qui ne fit que se caractériser de plus en plus au fur et à mesure qu'il avança en âge. Circonstance étrange, ses dernières lettres sont les plus remarquables au point de vue du style et de la calligraphie.

M. Gleyo s'empressa d'annoncer à Paris qu'il avait remis le service de la procure de Macao à M. Romain et qu'il était arrivé heureusement au Su-tchuen. Quant à M. Pottier, apprenant que M. Kerhervé était mort depuis le mois de janvier 1766, il fut saisi de crainte en pensant qu'on pourrait bien songer à lui de nouveau pour la charge de vicaire apostolique, dont en fait pourtant, il exerçait les fonctions avec tant de dignité et de courage depuis plus de dix ans, sous le nom de *pro-vicaire*. Mais il trouvait cette dernière charge déjà trop lourde pour lui. Cette opinion, il était de bonne foi en l'énonçant, pourtant sur ce point il était seul de son avis. D'ailleurs quand sa lettre du 1<sup>er</sup> septembre 1767, dans laquelle il priait instamment qu'on ne songeât point à lui pour l'épiscopat et qu'on fit plutôt le choix de M. Gleyo, partit pour l'Europe, elle se croisa en chemin avec les Bulles pontificales du 24 janvier de la même année qui l'élevaient, sous le titre d'évêque

d'Agathopolis, à la direction spirituelle suprême de la province, où il avait su si heureusement rallumer le flambeau de la Foi.

En attendant, M. Pottier ne cessait de demander au Séminaire l'envoi de nouveaux missionnaires. Nous sommes huit, il est vrai, écrivait-il à M. Davoust, dont quatre chinois et quatre français, mais, parmi les premiers, M. André Ly a 77 ans et s'occupe seulement de quelques petits enfants ; M. Luc Ly est très chargé ; M. Thomas Nien est éprouvé par des infirmités précoces ; le dernier arrivé M. Mathieu Kou, rend de bons services parce qu'il est déjà habitué au travail des missions. Quant aux Français, M. Falconnet connaît la langue du pays, mais il crache déjà le sang ; M. Gleyo est valide quoique un peu faible ; M. Alary est au contraire aussi robuste qu'actif. Quant à lui-même, il se disait très fatigué, ce qui s'explique en songeant à ses tournées prodigieuses ; mais s'il cherchait à impressionner les directeurs du Séminaire afin d'obtenir quelques missionnaires de plus, en dépeignant sous de sombres couleurs l'état sanitaire de ses collaborateurs et le sien propre, il tenait, nous l'avons dit, un autre langage à sa famille à laquelle il écrivait le 16 du même mois « Il s'en faut bien que tant de sueurs, que des chemins bourbeux, des froids glaçants, et d'autres misères inséparables du ministère dans ce pays, il s'en faut bien, dis-je, que j'en ressente quelque détriment pour ma santé, je vous assure au contraire que je suis encore aussi robuste que je l'étais lors de mon départ. C'est une bénédiction visible du ciel, dont je vous prie de demander à Dieu pour moi la continuation..... »

Il confirmait également dans la même lettre ce que nous savons déjà au sujet de de la guérison de ses pieds. « La torture aux pieds, dit-il, et vingt coups de bâton sur les chevilles, ont été pour moi un onguent des plus efficaces qui m'a guéri d'une humidité contractée dans les pieds, qui me rendait la marche extrêmement difficile et douloureuse, de sorte qu'aujourd'hui je puis marcher dix jours et plus de chemin de suite, sans ressentir aucune douleur ni beaucoup de fatigues. »

Cette même année 1767, M. Pottier visita le Yun-nan malgré une guerre que les Chinois soutenaient contre quelques

tribus révoltées, dans une partie de cette province. En considération de cette circonstance, il écrivit à M. Romain qu'il n'était pas permis de songer, pour le moment, à envoyer des missionnaires nouveaux dans cette direction. Les progrès de la religion se soutenaient malgré les difficultés de la situation. D'ailleurs les persécutions avaient cessé momentanément. En 1767 il y eut 2.053 confessions, 103 baptêmes d'adultes et 340 baptêmes d'enfants de chrétiens, plus 65 catéchumènes formés. Eu égard aux circonstances, ces chiffres étaient très satisfaisants. Quant aux années 1765 et 1766, dont nous n'avons pas encore donné les résultats, disons qu'en les réunissant, on trouve les chiffres suivants, savoir : catéchumènes 18 ; adultes baptisés 566 ; enfants de chrétiens baptisés 1,112 ; et confessions pascales 1314, pour 1765 seulement. (voir aux *Pièces Justificatives* la note E.)

En 1768, M. Pottier se décida à mettre en commun tous les viatiques des prêtres européens, et à payer sur cette masse, ceux des prêtres chinois que le séminaire de Paris paraissait peu disposé à fournir plus longtemps. Une nouvelle répartition des districts entre les missionnaires alors en fonctions, fut pour lui une occasion de signaler l'utilité d'un nouveau prêtre qui serait spécialement chargé du Yun-nan (où la crise était calmée) et des chrétientés voisines dépendantes du Su-tchuen. Les païens paraissaient disposés à se convertir et il était possible d'obtenir de grands progrès de ce côté. Au contraire le Kouy-tchéou ne justifiait pas les espérances conçues au début. M. Alary en fut provisoirement chargé en sus de son district ordinaire. D'après les calculs de M. Pottier le nombre des chrétiens dépassait alors *notablement* le chiffre de 7.000 dont il avait parlé peu d'années avant. Il se louait beaucoup de l'infatigable activité de M. Alary, ainsi que de la piété et du zèle de M. Gleyo. Il n'avait point encore reçu avis officiel de sa nomination quand, espérant toujours qu'il était temps encore d'agir, il renouvela le 7 septembre 1768 sa prière aux Directeurs du séminaire de ne point le proposer, et si on voulait absolument un vicaire apostolique au Su-tchuen, de penser, soit à M. Gleyo, dont il avait déjà parlé, soit à M. Alary qui ne lui cédait pas en prudence et en sagesse. Il

profitait de la circonstance pour expliquer d'une façon catégorique les qualités nécessaires pour assurer un bon recrutement des missionnaires du Su-tchuen. Il jugeait avec raison qu'il lui fallait des sujets hors ligne, choisis parmi les meilleurs élèves (si faire se pouvait) des premiers établissements religieux de Paris. Cet appel fut compris et nous verrons par la suite, l'heureuse influence qu'exerça sur les progrès du christianisme dans cette partie de la Chine, le choix judicieux d'hommes distingués qui devinrent successivement les collaborateurs du futur évêque d'Agathopolis.

M. Gleyo avait appris pendant le temps de sa gestion comme procureur à Macao, les bruits que faisaient courir quelques missionnaires de passage dans cette ville. D'après ces ecclésiastiques qui appartenaient à d'autres corporations que celle des Missions-Etrangères, la Sacrée Congrégation de la Propagande aurait eu alors le projet de reprendre la direction immédiate du vicariat apostolique du Su-tchuen. Ces messieurs n'exprimaient rien de plus que leurs désirs propres ; d'ailleurs ils n'étaient point autorisés à tenir ce langage. Quoiqu'il en soit, il est incontestable que certains prêtres chinois originaires du Su-tchuen cherchaient à deservir à Rome les missionnaires français. Le 30 septembre 1768, M. Pottier écrivait à M. Davoust, directeur au séminaire, lequel était chargé spécialement des relations avec la Cour de Rome. « Le prêtre chinois dénonciateur à la Propagande (dans la formule des baptêmes) est M. Liéou Pio major. Il a été inspiré par le regret de ne pas opérer au Su-tchuen même, où habite sa famille. » En avisant les directeurs il ajouta : « Voyez ce que produisent la jalousie et le peu de charité dans les ministres de Jésus-Christ ! »

Les bruits dont nous avons parlé n'avaient pas été sans exercer de l'influence sur la décision de M. Gleyo et sur sa prompte arrivée au Su-tchuen en compagnie de M. Alary et de M. Matthieu Kou. Pour mettre un terme à ces rumeurs, M. Pottier s'empessa d'informer la Sacrée-Congrégation de l'heureuse arrivée de ces trois messieurs. Il fit connaître en outre la situation aux directeurs du Séminaire et les pria de s'arranger pour conserver aux Missions-Etrangères de Paris

le Su-tchuen tout entier, en leur indiquant le meilleur moyen à employer, lequel consistait dans l'envoi le plus prompt possible de nouveaux missionnaires français dans cette province.

Il ne suffisait pas de mettre en commun les viatiques des prêtres européens pour faire vivre les prêtres chinois; il fallait demander aussi aux fidèles de contribuer à leur entretien, surtout par le moyen des messes. Or depuis la fondation de la Mission, chaque prêtre était tenu de dire par semaine une messe gratuite pour le séminaire. Ce chiffre annuel de 52 messes gratuites devenait préjudiciable à l'entretien de ces messieurs; aussi M. Pottier demanda qu'il fût réduit au minimum possible, soit une douzaine environ. Leurs intérêts matériels n'étaient pas seuls l'objet de ses préoccupations et bien qu'il ne fût encore que pro-vicaire, (il le croyait du moins) il savait allier à la bienveillance, l'énergie dans le commandement. Un des prêtres chinois ayant réclamé contre une destination nouvelle qu'il lui avait donnée, M. Pottier répondit au procureur qui leur avait servi d'intermédiaire, que sa décision était irrévocable « *Quod scripsi, scripsi.....* » Il est bon de ne pas oublier cette réponse, car parfois la manière de faire de M. Pottier a été qualifiée d'hésitation, alors que selon nous on aurait dû dire : Temporalisation. Tout au contraire nul n'était plus net et plus précis dans ses instructions et dans ses ordres de service, quand il avait les éléments d'appréciation suffisants. Notre opinion est entièrement conforme à celle de M. de Saint-Martin, son coadjuteur et successeur (1).

En analysant dans les archives du séminaire des Missions Etrangères, à Paris la volumineuse correspondance de M. Pottier qui y a été recueillie, nous avons remarqué qu'outre les originaux, il existait des duplicata de la plupart de ses lettres; on trouve même parfois jusqu'à deux copies des plus importantes; le tout est d'une écriture notoirement contemporaine des pièces elles-mêmes. Au contraire la plupart des lettres des autres missionnaires de ce temps, ne se trouvent dans les mêmes archives qu'en simples originaux. La raison de ces faits en apparence contradictoires, nous avait tout d'abord

(1) *Pièces Justificatives.* — Note D.

apparu ; une lettre du 30 septembre 1768, de M. Pottier lui-même, fait connaître que ces copies étaient destinées à l'éducation des nouveaux missionnaires encore au Séminaire. M. Darragon l'en avait avisé plusieurs fois ; aussi eut-il soin dès lors d'écrire à part les communications par trop confidentielles. Ce fait donne la mesure du cas que l'on faisait à Paris des travaux apostoliques de l'évêque d'Agathopolis.

Le recrutement du collège de Siam rencontrait de grandes difficultés, on était sûr, au départ du Su-tchuen, de la moralité des jeunes écoliers qu'on y envoyait. Mais le voyage était si long et la surveillance si difficile à ce moment, qu'ils étaient exposés fréquemment à être corrompus en chemin. En outre par suite des fatigues du voyage, il leur arrivait de tomber malades, on était obligé de les laisser en arrière et plusieurs étaient morts dans ces tristes conditions. Cette question difficile devait appeler bientôt l'attention du futur vicaire apostolique.

Mentionnons en terminant un souvenir de France qui fut agréable aux cœurs des missionnaires ; il s'agissait d'une certaine quantité de vin rouge et d'eau-de-vie destinée à soutenir leurs forces et à les remettre de leurs fatigues excessives. Ce cadeau fut donc le bienvenu, et on but à la santé du généreux donateur.

## CHAPITRE VI

NOUVELLES PERSÉCUTIONS EN 1769. — RETRAITE DE M.  
POTTIER AU CHEN-SI OU IL SE FAIT SACRER. — SON RETOUR AU SU-  
TCHUEN. — CAPTIVITÉ DE M. GLEYO. — 1769.

**M. Pottier** est avisé le 10 mai 1769 de sa promotion à l'épiscopat. — Motifs qui le déterminèrent à accepter un honneur que son humilité l'aurait porté à refuser; préparatifs en vue de son sacre. — La persécution éclate de nouveau au Su-tchuen dès le mois de juin suivant; arrestation de M. Gleyo. — M. Pottier et M. Alary cherchent un refuge dans une caverne; dangers qu'ils courent. — Leur retraite au Chen-si les met à l'abri des recherches et permet à M. Pottier de se faire sacrer. Leur arrivée à Si-ngau-fou; la célèbre inscription. — Hospitalité des missionnaires italiens. — L'évêque du Chen-si donne la consécration à M. Pottier le 10 septembre 1769. — Ce dernier repart le 18 du même mois dans le modeste appareil avec lequel il est venu. — Avant son départ, il informe la Propagande, le Séminaire et sa famille. — Mgr Pottier et M. Alary rentrent à l'automne au Su-tchen et trouvent le calme rétabli, mais M. Gleyo est encore en prison. — Détails sur sa persécution. — Installation de Mgr Pottier à la tête du Vicariat apostolique du Su-tchuen. — Coup d'œil rétrospectif.

Les courriers de Macao, arrivés le 10 mai 1769 à Tching-tou, apportèrent à M. Pottier ses bulles de nomination comme évêque d'Agathopolis et comme vicaire apostolique du Su-tchuen. Elles étaient, nous l'avons dit, datées du 24 janvier 1767 et signées par S. S. le pape Clément XIII. Par suite de la lenteur des communications, elles n'étaient parvenues à Macao qu'à la fin de 1768. La cour de Rome avait élevé M. Pottier l'épiscopat aussitôt qu'elle avait eu connaissance

du décès de M. Kerhervé et cela sans attendre de nouvelles propositions du Séminaire de Paris. Elle se contenta de se reporter aux premières faites le 20 avril 1762 ; de nouveaux retards purent ainsi être évités. M. Pottier fut très ému à cette nouvelle ; il aurait été tenté de faire comme M. Kerhervé, écrivit-il de suite à M. Romain, car on s'est trompé, disait-il, en le nommant. Il ajoutait en terminant que, s'il acceptait, c'était pour se conformer à la volonté des supérieurs des différentes missions, pour suivre les conseils de ses chers confrères et enfin pour ne pas décourager la Sacrée-Congrégation par une série de refus successifs provenant tous de membres de la Société des Missions-Étrangères. Il envoya immédiatement un courrier à l'évêque du Chen-si, auprès duquel il devait se rendre afin de recevoir de ses mains la consécration indispensable.

Ses ornements pontificaux étaient déjà parvenus à Tching-tou ; il en accusa réception au procureur en y joignant quelques observations remplies de cette vieille gaieté gauloise que l'on retrouvait si souvent chez lui. On sait qu'il était de fort petite taille, aussi la soutane était trop longue, la mitre ensevelissait sa tête, etc... En outre, il ne connaissait, dit-il, aucune fonction épiscopale, car il n'avait jamais accompagné de prélat, « si vous me voyiez marcher avec les habits d'évêque, vous seriez forcé de rire, et vous ne seriez pas le seul. C'est avec bien de la raison qu'on m'appellera le petit évêque du Su-tchuen ; car peut-être que Zachée était encore plus haut que moi. Si Messieurs les cardinaux m'avaient vu, ils n'auraient jamais pensé à établir l'Eglise du Su-tchuen sur une colonne de mon espèce..... »

M. Pottier remercie dans la même lettre le procureur, M. Romain, des autres objets envoyés pour la Mission. C'était, d'abord pour les messes de l'année courante, 108 bouteilles de vin de Xérès (environ 13 bouteilles par prêtre) ; puis 24 bouteilles de vin rouge ; 15 bouteilles d'eau-de-vie de France et 15 de bière. En fait d'objets religieux et autres, citons deux crucifix et une sainte Vierge en ivoire, 6 mains et 6 cahiers de papier d'Europe ; 6 bâtons de cire à cacheter ; 2,000 fèves de Saint-Ignace, de la Thériaque, etc, ... enfin un fer à hosties



et des missels in-folio, peu portatifs, et dès lors peu convenables. A propos de ces lourds missels, M. Pottier émettait l'avis que, pendant les grandes marches, les missionnaires pourraient bien être autorisés à s'abstenir de lire leur bréviaire. Les cardinaux de la Sacrée-Congrégation le recommanderaient eux-mêmes, disait-il, s'ils étaient au Su-tchuen et s'ils faisaient les mêmes courses que nous.

Les détails relatés depuis le commencement de ce chapitre sont extraits d'une lettre non terminée et non signée, écrite de la main même de M. Pottier à M. Romain après le 10 mai 1769. Sa rédaction a été interrompue par la persécution qui s'éleva dès le 10 juin suivant et devant laquelle M. Pottier dut se retirer, laissant inachevée sa correspondance, qu'il compléta à l'automne suivant et qui n'en parvint pas moins à destination. C'est au moment où les conversions devenaient de plus en plus nombreuses (il n'y en avait pas eu moins de 1,000 depuis un an) que cette persécution éclata dans des conditions que nous relatons ci-après. M. Gleyo fut pris; M. Pottier perdit ses ornements sacerdotaux et, après avoir laissé M. Falconnet en lieu sûr, partit pour le Chen-si dans le double but, d'abord de mettre une grande distance entre les persécuteurs et lui, et puis de profiter de ce voyage forcé pour se faire sacrer par l'évêque italien de la province qui, en réponse à sa missive, s'était mis à sa disposition pour les premiers jours de septembre suivant.

Il prit ses mesures d'urgence avant son départ et nomma pro-vicaire M. Alary, qu'il emmena avec lui, sans compter quatre domestiques. Après avoir marché neuf jours, ils arrivèrent le 23 juin dans une chrétienté située aux limites du Su-tchuen et du Chen-si. Ils en repartirent le 17 juillet et arrivèrent au mois d'août dans une autre chrétienté du Chen-si dirigée par un missionnaire italien, le Père Magloire qui leur offrit pendant dix jours la plus gracieuse hospitalité. De là, ils atteignirent Si-ngan fou, la capitale de la province, qui était le but de leur voyage, lequel donna lieu à une série d'incidents intéressants qui méritent d'être rapportés.

Commençons par la violente persécution que nous venons de signaler. M. Alary en rend compte dans les termes sui-

vants auxquels nous ne nous permettrons d'autres changement que quelques abréviations. « Je me rendis, vers le mois de mai, aux environs de la capitale du Su-tchuen pour célébrer la solennité de la Pentecôte avec M. Pottier, nommé évêque d'Agathopolis et nos autres confrères, et pour conférer ensemble sur quelques affaires qui concernaient nos missions. Nous attendîmes M. Gleyo inutilement pendant vingt jours, mais comme la suite va le montrer, il lui était bien impossible de se rendre à nos vœux. Le 11 du mois de juin, pendant que j'instruisais un catéchumène qui devait recevoir le baptême le lendemain, une personne de ma connaissance entra dans la salle d'assemblée pour me dire que le premier mandarin de la ville de King-thang, dans le district de laquelle nous demeurions, venait d'arriver de l'autre côté de la rivière, accompagné de ses officiers et de beaucoup de soldats, qu'il se disposait à la passer pour venir de notre côté, et qu'on ignorait son dessein.

« Il n'y avait rien qui donnât lieu de croire que ce mandarin en voulait à la religion, cependant, pour suivre les règles de la prudence ordinaire, j'interrompis l'instruction pour ramasser tous les ornements qui servaient à l'autel et les autres effets qui pouvaient indiquer un étranger. Je fis tout serrer dans l'appartement des femmes, qui est rarement visité, même dans les recherches les plus sévères. Après cela je repris l'instruction de mon catéchumène, qu'il me fallut encore discontinuer quelques moments après. A peine avais-je recommencé à parler, qu'un domestique de Mgr Pottier, évêque d'Agathopolis, arriva pour m'annoncer que trois mandarins, précédés de soixante soldats, avaient déjà passé la rivière et commencé à arrêter des chrétiens, et qu'ils faisaient des perquisitions dans toutes les maisons où ils en soupçonnaient.

« A cette nouvelle, je congédiai les chrétiens, en les exhortant à mettre leur confiance en Dieu. Puis je me rendis, par un chemin détourné, dans une famille chrétienne où logeait M. Falconnet, afin de conférer ensemble sur les précautions à prendre dans une affaire qui commençait à devenir sérieuse. Mgr l'évêque d'Agathopolis y arriva peu de temps après moi. Il fuyait devant les archers, dont plusieurs investissaient déjà

la maison qu'il venait de quitter. Le saint prélat, sans perdre sa tranquillité ordinaire, nous rapporta ce qui se passait au bas de la montagne, et ajouta qu'il n'y avait pas un moment à perdre, qu'il fallait promptement se retirer ailleurs, pour ne point exposer les chrétiens chez qui nous étions logés. Il fallut donc déloger au plus vite, et en nous abandonnant à la divine Providence, nous tenir au dehors sur les montagnes, au moins pendant que les soldats feraient la visite des maisons de ceux qui pouvaient être soupçonnés de nous avoir cachés.

Nous sortîmes donc par une porte de derrière, lorsque les soldats étaient sur le point d'entrer dans la maison où nous étions assemblés.

« M. Falconnet prit les devants, et s'évada sans courir aucun danger. Il n'en fut pas de même de Mgr ni de moi. Dans la crainte qu'un peu trop de précipitation ne nous fit remarquer, nous allions assez lentement sans prévoir le péril dans lequel nous allions nous jeter. A peine avions-nous fait environ deux cents pas, que les soldats qui environnaient déjà la maison, nous fermèrent le chemin. Nous en fûmes avertis par un homme qui s'était placé sur un endroit de la montagne un peu plus élevé, et qui, voyant le péril où nous étions, nous fit signe de ne point avancer. Aussitôt nous nous détournâmes du chemin que nous avions pris et allâmes nous cacher dans des ronces que nous trouvâmes fort à propos. Les soldats passèrent sans nous apercevoir, et entrèrent dans les maisons de ceux qu'ils savaient faire profession de la religion chrétienne. Ils enchaînèrent seulement le chef de chaque famille, et le conduisirent au palais du mandarin, sans faire d'autres recherches qui eussent rapport à la religion. Cela nous fit penser qu'il s'agissait peut-être de quelque affaire étrangère à la religion chrétienne. C'est pourquoi, lorsque les soldats furent retirés, nous entrâmes dans la maison la plus voisine pour y passer la nuit, résolus d'envoyer le lendemain un de nos chrétiens au prétoire, pour tâcher de découvrir s'il s'agissait de la religion chrétienne et des missionnaires européens.

« Nous avons un autre sujet de sollicitude : la nuit était déjà avancée, et M. Falconnet ne paraissait pas. Ce confrère, qui nous avait vus sortir de la maison avec lui, ne nous voyant

plus marcher à sa suite, crut que nous avions été pris, et qu'il serait infailliblement arrêté lui-même. Ne sachant quel parti prendre, lorsque la nuit fut venue, il se retira dans le creux d'un rocher, où il fut enfin trouvé par un de ceux que nous avions envoyés en plusieurs endroits pour le chercher. Nous trouvant donc réunis une seconde fois, nous envoyâmes un exprès au gouvernement, pour tâcher de savoir ce qui s'y passait, et porter à nos prisonniers un petit secours que nous nous étions procuré. Comme nous craignions qu'ils ne donnassent par surprise un écrit d'apostasie, qu'on a coutume d'extorquer aux chrétiens qui sont prisonniers pour la foi, nous leur envoyâmes la formule de la déclaration qu'ils devaient faire de leur foi, supposé qu'ils en fussent requis. Nous recommandâmes au porteur de s'informer secrètement de ce qui avait donné lieu à cette persécution, et de revenir aussitôt nous en donner avis.

« A peine cet envoyé fut-il parti pour King-thang, que nous reçûmes une lettre des chrétiens de la partie boréale. Cette lettre rapportait que, le premier jour de juin, M. Gleyo avait été arrêté, et enchaîné avec son domestique et six autres chrétiens, que le domestique, appliqué deux fois à la question, avait confessé qu'il existait dans la proviace d'autres missionnaires européens, et quel était le lieu de leur résidence. C'était justement celui où nous étions pour lors. Cette lettre vint très à propos pour nous avertir de prendre promptement nos mesures; un peu plus tard nous aurions été pris tous les trois. Il nous fallut donc quitter au plus tôt cet endroit. Mais où aller? Les prêtres chinois, moins exposés que nous, s'étaient déjà dispersés chez les chrétiens des environs: mais les trois étrangers ne trouvaient aucun lieu où se réfugier. Chaque famille chrétienne craignait pour elle-même, et leur crainte était assez bien fondée. Dans cette extrémité, nous fûmes réduits à nous retirer dans une caverne qu'on nous trouva sur la pente fort rapide d'une montagne, où on devait trouver le moyen de nous faire subsister, en attendant qu'on pût nous trouver autre part un meilleur gîte.

« Nous eûmes beaucoup de peine à escalader ce rocher: la pluie, qui tombait depuis plusieurs jours, rendait le chemin

extrêmement difficile. L'incommodité de cette tanière, que nous disputâmes à un renard qui s'y trouvait logé le premier, nous fournit l'occasion de faire quelques actes de résignation à la volonté de Dieu. Nous jouissions en même temps d'une tranquillité dont nous ne voyions pas la cause. La sûreté que nous croyions voir dans ce lieu presqu'inaccessible, nous en faisait aussi oublier l'incommodité : mais cette consolation ne fut pas de longue durée. Comme notre retraite dans ce trou de rocher s'était faite en plein jour, nous fûmes aperçus de quelques païens qui travaillaient dans les champs. C'en fut assez pour donner un juste sujet de crainte aux chrétiens qui nous y venaient visiter. Ils vinrent donc vers minuit nous avertir qu'il n'y avait plus de sûreté à demeurer dans cette caverne; qu'il fallait en sortir au plus tôt pour aller nous réfugier dans la maison d'une veuve chrétienne, qu'on avait prévenue, et qui s'offrait de nous garder jusqu'au lendemain.

« Quelque difficulté qu'il y eût à descendre de nuit d'un lieu où nous avions eu tant de peine à monter pendant le jour, il fallut pourtant se résoudre à en sortir tout de suite. M. Falconnet trouva moyen de descendre sans faire de chute : je suivis à peu près son exemple. Il n'en fut pas de même de Mgr l'évêque d'Agathopolis. Ce prélat, dès le premier pas, en sortant de la caverne, péça mal son pied; le terrain, qui était mouvant, s'éboula sous ses pieds : il tomba et roula dans des ronces et sur des rochers; jusqu'à environ deux cents pas, où, s'étant trouvé sur un terrain labouré, il fut arrêté dans la boue. Il ne reçut dans cette chute aucune fracture, mais seulement quelques contusions, que sa mortification, qui est exemplaire, lui fit endurer sans se plaindre. Le reste du voyage fut presqu'aussi incommode que le commencement; en fin, après avoir marché environ deux heures, nous arrivâmes à la maison où nous étions attendus.

« Il serait difficile d'exprimer la consternation où étaient ces pauvres néophytes, en voyant leurs pasteurs réduits à une telle extrémité : ils nous offraient leurs maisons; il nous priaient de rester chez eux, disant que dans la dernière persécution, la police n'avait fait aucune visite dans le lieu où ils étaient, qu'ils pensaient que nous y serions en sûreté. Mais

voyant que ces braves gens suivaient plus leur affection que les règles de la prudence ordinaire en ces sortes d'occasions, nous refusâmes de nous rendre à leurs instances. Un orage qui s'éleva au point du jour, accompagné d'une forte pluie, qui fit déborder les rivières, nous obligea de passer la journée entière en cet endroit. Le lendemain, qui était le 13 de juin, après nous être procuré un cheval pour M. Falconnet, qui était malade, nous partîmes, sans trop savoir encore de quel côté tourner nos pas. Nous nous souvenions seulement de ces paroles de Notre-Seigneur : Lorsqu'on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre (Matth. ch. x, v. 23).

« Après avoir marché jusqu'au soir, nous nous retirâmes dans une famille chrétienne, qui nous reçut avec d'autant plus de joie, qu'elle était hors du district où se faisait la persécution. Cet éloignement nous fit penser que nous pouvions y rester au moins quelques jours, pour laisser un peu reposer M. Falconnet. Mais Dieu, pour nous éprouver, permit que cet asile nous fût enlevé dès le premier jour. A peine étions-nous arrivés dans cette maison, qu'un chrétien de King-thang arriva pour nous dire qu'un de nos domestiques, instruit du chemin que nous avions pris, venait d'être arrêté, et qu'on allait lui faire subir la question, sans doute pour découvrir le lieu où nous étions retirés. Quoique ce domestique nous fût très attaché, nous n'étions pas assurés qu'il serait assez fort pour soutenir la torture sans dénoncer les missionnaires (1). »

On voit par là à quelles épreuves continuelles étaient soumis les missionnaires qui avaient entrepris la prédication de la foi dans l'intérieur de l'Empire chinois, leur situation était des plus précaires ; ils pouvaient à chaque instant être expulsés, et vu le petit nombre de prêtres indigènes qui étaient restés en fonctions depuis les grandes persécutions, le sort de la mission du Su-tchuen pouvait être remis en question d'un moment à l'autre. C'était l'objet des préoccupations constantes de M. Pottier, et malheureusement il ne pouvait y porter remède, sauf en se faisant sacrer le plus tôt possible. La mission italienne du Chen-si avait pour chef un vicaire apostolique,

(1) *Nouvelles Lettres Edifiantes*, (déjà citées).

Mgr François Magi (du diocèse de Milan) évêque de Mélitopolis, sacré en 1766. Il fut arrêté et conduit dans les prisons de Péking en 1784 au moment de la grande persécution, et il y mourut dans le cours de l'année suivante par suite des fatigues, des misères et des privations qu'il eut à supporter.

Le trajet pour se rendre du Su-tchuen à la résidence de ce digne évêque était immense; il ne s'agissait pas moins de 250 lieues à faire à pied, pour aller et autant pour revenir. La santé de M. Falconn et était trop faible pour entreprendre un pareil voyage, il fut donc laissé chez des chrétiens, dans une maison isolée où il demeura caché pendant trois mois, jusqu'au retour du vicaire apostolique, qui partit seul avec M. Alary, auquel nous laissons encore la parole pour raconter les incidents du voyage, incidents qui sont confirmés par diverses lettres de M. Pottier écrites à la même époque, lettres que par conséquent nous ne reproduisons pas :

« Nous eûmes donc la douleur de nous séparer de ce cher confrère, et continuâmes notre route, à pied, dans une grande plaine, avec deux catéchistes qui voulurent toujours nous accompagner. Nous marchions à grandes journées, et par des chemins détournés, dans la crainte d'être poursuivis. Il nous restait vingt-cinq jours de chemin, qu'il fallait faire dans les chaleurs des mois de juin et de juillet qui, dans cette province sont beaucoup plus fortes qu'en France. Cet inconvénient ne méritait aucune attention de la part des missionnaires, qui doivent être accoutumés à la fatigue, mais il s'en présenta un autre qui nous plongea, pour quelques moments, dans les mêmes embarras où nous avions été la veille de notre départ.

« Plusieurs des chrétiens qui étaient en prison avaient oui dire que Mgr d'Agathopolis devait aller à Si-ngan-fou pour se faire sacrer. Il était à craindre que toutes leurs réponses ne donnassent occasion de faire des recherches dans la province de Chen-si. C'est pourquoi, en y allant, nous nous exposions non seulement à nous faire prendre, mais encore à faire naître des troubles dans un lieu où la religion était en paix. Dans cette perplexité, nous étions assis sur le bord du chemin, fort irrésolus, lorsque Mgr d'Agathopolis se rappela qu'il y avait,

à environ huit journées de là, dans une épaisse forêt, une maison de chrétiens, qui, ayant souffert, plusieurs années auparavant, la persécution avec courage (1), étaient assez aguerris pour consentir à nous recevoir chez eux, en attendant l'arrivée d'un catéchiste, que nous nous propositions d'envoyer dans le lieu de la persécution, pour savoir si nous pourrions continuer notre voyage au Chen-si. Ayant donc changé notre route, nous arrivâmes très fatigués dans ce lieu désert, appelé Kouang-yuên, où l'on nous reçut avec beaucoup d'affection, parce qu'on ignorait le motif de notre voyage. Nous n'en fîmes part qu'au chef de famille, et nous envoyâmes sur-le-champ un de nos catéchistes à la ville de King-thang, s'informer bien exactement si dans l'interrogatoire fait au prisonniers, il avait été question de notre voyage à la province de Chen-si, et nous promîmes au père de famille de sortir de chez lui, aussitôt après le retour du catéchiste.

« Il fit diligence, et fut de retour au bout de quinze jours. Sa réponse ayant dissipé nos craintes, nous nous disposâmes à continuer notre voyage. Nous partîmes de Kouang-Yuên, le 14 juillet 1769, et arrivâmes à Si-ngan, la veille de l'Assomption. Nous aurions dû y arriver vers la fin de juillet; mais un accident imprévu nous retarda considérablement. Ayant un jour voulu me laver les pieds dans un ruisseau bordé de gazon, un serpent très venimeux, qui y était caché, me mordit à la jambe. J'en fus malade environ vingt jours : ce qui obligea Mgr d'Agathopolis de s'arrêter aussi. Il avait, d'ailleurs, besoin de moi pour assister à son sacre. Enfin, Dieu m'ayant rendu la santé, nous arrivâmes chez l'évêque italien, qui attendait Mgr d'Agathopolis, pour faire la cérémonie de son sacre. Après nous être reposés chez lui environ un mois, nous reprîmes la route de King-thang (2) ».

Après cette intéressante relation de M. Alary, revenons à certains faits importants qui n'y sont pas mentionnés et reprenons le récit des événements. Arrivés à Si-ngan-fou le 14 août

(1) Se reporter au récit de son premier voyage (1762-1763) sur les limites du Chen-si où il dut se cacher plusieurs mois. *Chapitre IV* précédent.

(2) *Nouvelles Lettres Edifiantes*, (déjà citées).



1769, M. Pottier et lui reçurent dans cette ville l'hospitalité de l'évêque laquelle se prolongea plus d'un mois. Par des raisons de service qui ne nous sont pas connues, ce dernier ne put consacrer son nouveau collègue que le dimanche dans l'Octave de la Nativité, qui était cette année là le 10 septembre. M. Pottier fut heureux de trouver sur place les objets nécessaires à son sacre, car par suite de son départ précipité et à cause de la persécution, il n'avait rien pu apporter avec lui. Il profita de ses loisirs pour mettre sa correspondance en ordre et pour faire au procureur de Macao la commande de tous les objets et vêtements nécessaires à l'exercice de l'épiscopat, qui n'étaient pas compris dans le premier envoi. Il expliqua qu'il tenait à ce que tout fût simple, mais propre et conforme à sa dignité nouvelle. Si la dépense est trop forte, disait-il, il paiera en deux fois. Ce séjour prolongé avait été assez onéreux pour les Pères de la mission italienne qui avaient reçu très convenablement, non seulement M. Pottier et M. Alary, mais encore leur suite. Le nouveau prélat pria donc le procureur de leur envoyer, par les courriers de Macao au Chen-si, de leur part, mais à sa charge personnelle exclusivement, deux encensoirs de bon cuivre blanc (textuel) et douze bouteilles de vin de Xérès. Par l'expression : cuivre blanc, il voulait évidemment parler de ces beaux ornements d'église en argent plaqué, comme on savait les faire si bien à cette époque.

M. Alary moins préoccupé et remis de sa morsure venimeuse, fit des excursions dans les environs et se livra à quelques études archéologiques qui étaient dans ses goûts. Il visita hors des murailles de la ville, le temple d'idoles où l'on avait trouvé plus d'un siècle auparavant, la colonne célèbre par son inscription qui relate la doctrine de la Création, celle de l'Incarnation, etc..., en un mot le résumé des vérités chrétiennes. Il prit copie de cette inscription, qui remontait à plus de mille ans, et sur laquelle nous avons donné des explications suffisantes dans le chapitre de cet ouvrage relatif aux origines du christianisme en Chine. Cette copie paraît être restée à la Mission après le départ de M. Alary pour l'Europe en 1772, et nous constaterons plus tard qu'en 1777 Mgr Pottier la fit enlever pour éviter les commentaires auxquels elle donnait lieu de la

part des ignorants, soit païens, soit nouvellement convertis. Nous n'en retrouverons plus trace ensuite, mais il n'est pas impossible qu'elle ait été envoyée en France, à la demande de M. Alary, quand par suite de sa correspondance intime et fréquente avec l'évêque, il fut informé de cette dernière circonstance.

Le sacre de Mgr Pottier se fit dans les conditions les plus modestes. Sans compter les prélats, trois prêtres seulement purent y assister : M. Alary et deux italiens ; la chapelle où la cérémonie eut lieu était fort petite et ne devait subsister que peu d'années, car elle fut détruite dans la grande persécution de 1784. Quelques jours après, il repartit pour le Su-tchuen dans le même équipage qu'il était venu, c'est-à-dire le bâton à la main, avec M. Alary, suivis tous les deux par les quatre domestiques chrétiens, marchant à pied comme leurs maîtres et portant les légers bagages. Quant aux gros bagages, on les chargea sur le dos d'un animal qui les avait déjà amenés : c'était un âne acheté pour cette circonstance exceptionnelle, et qui fut revendu dès que ses services ne furent plus indispensables. On avait fait ainsi pour venir 250 lieues à travers des pays en grande partie escarpés et parfois déserts, on en fit autant pour le retour dans les mêmes conditions. Le récit de ce retour est la simple expression de la vérité, il est extrait des lettres et relations de Mgr Pottier et de M. de Saint-Martin son coadjuteur ; aussi nous n'ajoutons aucune réflexion pour ne pas affaiblir l'impression qu'il produira sur tous ceux auxquels les travaux apostoliques de nos missionnaires inspirent autant d'intérêt que d'admiration.

La veille de son départ de Si-ngan, Mgr Pottier informa la Sacrée-Congrégation de ce qui venait de se passer ; il accusa réception des deux Décrets et des deux Brefs qui le nommaient évêque d'Agathopolis et vicaire apostolique du Su-tchuen ; enfin il lui rendit compte de son sacre. Le même jour il avisa des mêmes circonstances les directeurs du Séminaire et leur répéta que, si malgré ses faibles mérites, il avait accepté la dignité épiscopale, c'était pour éviter, qu'en présence de ces refus réitérés, la Propagande ne fût conduite à y nommer un évêque étranger à leur société comme le cas s'était déjà

présenté du temps de Mgr Mullener, ce qui eût pu entraîner pour le Séminaire la perte ou le partage de la mission du Sutchuen. Par son acceptation on évitait aussi les divisions possibles entre des missionnaires d'origine différente, état de choses qui aurait été très préjudiciable aux progrès de la religion, pour lesquels l'unité de direction est indispensable dans toute mission.

Mgr Pottier n'oublia pas sa famille et le même jour (17 septembre 1769) il l'informa de sa nouvelle situation dans les termes suivant : « Depuis peu, un missionnaire français et moi, venons de faire sans aucune fatigue, un voyage de 250 lieues à pied, pour le bien nécessaire de *ma Mission*, la moitié du chemin n'est que des montagnes escarpées; en les montant c'est comme monter au ciel. Lorsque nous étions en France aurions-nous pu en faire autant? Nous sommes encore dans la mission et province confiée à MM. les missionnaires italiens. Nous y demeurons depuis un mois auprès de Mgr l'évêque et vicaire apostolique de cette même mission. Après quelques jours, nous allons nous en retourner pour faire paître *nos propres brebis* qui nous attendent, il faut de rechef que nous fassions les 250 lieues le bâton à la main, c'est le seul cheval et carrosse dont nous nous servons ici... Les idolâtres se convertissent chaque jour dans la province spécialement confiée à *mes soins* par le Saint-Siège même.. » Signé : Fr. Pottier, missionnaire apostolique.

Ma mission... mes propres brebis... la province confiée à mes soins par le Saint-Siège même... cela voulait dire que depuis le 24 Janvier 1767, il était revêtu de la juridiction épiscopale, et que le 17 septembre 1769, il avait reçu la consécration nécessaire. On ne pouvait annoncer avec plus de modestie une nomination, d'autant plus glorieuse pour lui et pour les siens, qu'elle était la récompense du sang et des sueurs répandus pour la Foi par l'humble et courageux prélat.

Nous avons peu de choses à dire sur le titre épiscopal de Mgr Pottier. La ville d'Agathopolis (celle des hommes bons et courageux) était une des cités de la province de Theraca. La Foi s'étant éteinte dans ces régions, cet ancien évêché était devenu du nombre de ceux, (trop nombreux hélas!) connus

sous le nom d'évêchés *in partibus infidelium*... Les vicaires apostoliques étaient et sont encore pourvus de titres semblables, qui témoignent des regrets du passé et des espérances de l'avenir.

Les circonstances critiques dans lesquelles se trouva la mission du Su-tchuen en 1769, ne permirent pas d'envoyer le compte rendu de l'administration de l'année courante, mais dans sa lettre du 17 septembre aux directeurs du Séminaire, le vicaire apostolique leur affirma que malgré tous les obstacles les progrès étaient sensibles. Il signala en particulier une grande tournée que M. Alary avait pu faire avant la persécution dans le Kouy-tchéou; les habitants de cette province qui s'étaient montrés jusque là si rebelles à l'expansion du christianisme, avaient fini par être, en partie du moins, touchés de la grâce, et la ferveur des anciens chrétiens s'était ranimée. M. Alary avait donc obtenu le plus grand bien sur un point de la mission resté jusqu'alors rebelle à tous les efforts.

A son retour au Su-tchuen, Mgr Pottier trouva le calme revenu, mais M. Gleyo était toujours dans les fers; nous avons dit déjà quel était le sentiment d'amour divin qui l'avait poussé vers le service actif de l'apostolat et à quel entraînement légitime il avait cédé en sollicitant l'honneur de travailler sous les ordres de Mgr Pottier, alors simple chef de la mission du Su-tchuen. Il reçut bientôt sa récompense.

Le Su-tchuen oriental était le théâtre de ses travaux apostoliques, et il se trouvait à la fin de mai depuis quelques jours dans une famille chrétienne pour baptiser des nouveaux convertis, C'est là que par suite d'une trahison, il fut arrêté le 1<sup>er</sup> juin 1769. Depuis ce jour jusqu'au 27 juin 1777, il resta incarcéré dans les prisons chinoises, malgré toutes les tentatives qui furent faites pour le délivrer. Cette longue détention se passa presque entièrement à Yuintcheang-hien, ville de trois-cu à quatre journées de marche de Tchong-king-fou dans la direction du nord-ouest. Les épreuves par lesquelles passa M. Gleyo furent aussi cruelles que longues. Après avoir recouvré sa liberté il écrivit lui-même la relation de tout ce qui lui était arrivé. Ce récit fit une grande sensation et reçut une grande publicité; les *Nouvelles Lettres Edifiantes* et d'au-

tres recueils religieux du commencement de notre siècle, le reproduisirent en tout ou en partie. Il ne saurait entrer dans notre cadre de faire de même, mais comme nous aurons à rendre compte chaque année des tentatives que faisait Mgr Pottier pour délivrer le prisonnier, auquel il portait le plus tendre attachement et le plus vif intérêt, nous croyons devoir reproduire le texte même d'un compte rendu très court dans lequel le vicaire apostolique donne des renseignements et sur l'emprisonnement de M. Gleyo et sur les événements qui en furent la conséquence immédiate.

« Cette capture, dit le prélat, a excité une persécution dans laquelle ont été impliqués plusieurs chrétiens assez pauvres et dénués de ressources temporelles. Il y en a eu quelques-uns qui, par raison de cette pauvreté ne pouvant suffire à leur entretien dans la prison, ni nous, faute d'argent suffisant pour les soulager autant que nous aurions désiré, ont succombé à la tentation et ont, au moins de bouche, promis de renoncer à la religion. D'autres au nombre de neuf, quoique aussi très pauvres, (les Chinois pris en général le sont presque tous), ont soutenu la foi et confessé Jésus-Christ avec une constance héroïque, et qui ne cède en rien à la foi des martyrs des premiers siècles de l'Eglise. Plus on les frappait, plus ils étaient fermes. De quelque manière qu'on les ait tentés pour les faire apostasier, ils ont toujours protesté que rien ne serait capable de les ébranler, ni de les séparer de l'amour du vrai Dieu. En effet pendant trois mois qu'on les a retenus dans les chaînes et les prisons, ils ont toujours persisté dans la sainte résolution, de plutôt mourir que de céder aux cruels tourments qu'on leur a fait souffrir à plusieurs reprises. Enfin les juges vaincus ont été obligés de les renvoyer triomphants en louant même leur fermeté et la religion qu'ils professent.

« Le Missionnaire (M. Gleyo) a souffert la torture et quelques autres vifs tourments, et ensuite a été chargé de chaînes et jeté dans une prison, où on le laisse languir comme dans un purgatoire.... Nous ne pouvons point encore savoir si on lui laissera la vie, ou si on lui portera le coup de la mort. La persécution qu'il souffre a fait connaître la religion, beaucoup plus que jamais, et occasionne la conversion d'un grand nombre

d'idolâtres, dont plusieurs font trois ou quatre jours de chemin pour venir trouver les missionnaires occupés ailleurs, afin de recevoir le baptême. On vient nous inviter de toutes parts pour les sacrements..... Nous voyons chaque jour des magiciens, des sorciers, des devins, des prêtres des idoles et autres gens de cette espèce venir reconnaître et adorer le vrai Dieu.

« L'écolier de l'âge de dix-huit ans, qu'avait avec lui le missionnaire prisonnier et pris avec lui, n'a pas mieux été traité que son maître. Outre vingt coups de bâton sur les chevilles des pieds il a encore été frappé de cinquante soufflets pour lui faire avouer ce que la fausseté de ce qu'on lui demandait, ne lui permettait pas de reconnaître comme vrai, et ce qu'il n'a véritablement jamais reconnu. Pour donner ces soufflets on se sert d'un morceau de cuir de bœuf de la largeur de la main, avec lequel on frappe sur le visage avec tant de violence que le sang coule bientôt par la bouche et le nez et même souvent les dents sont brisées. Ce tourment est violent et tout le visage enfle aussitôt. Nonobstant ces tourments il n'a jamais voulu renoncer à la sainte Religion quoiqu'il en fût requis par le juge, et à cause de sa constance, on l'a retenu deux mois de plus dans la prison. Enfin voyant qu'il n'y avait rien à gagner de lui, on l'a renvoyé dans sa famille le mois de février dernier..... »

En résumé la troisième partie de cet ouvrage s'étend des années 1756 à 1769. Remarquons que, jusqu'en 1766, M. Pottier fut le seul missionnaire européen en fonction au Su-tchuen. Sa correspondance pendant cette période est d'autant plus précieuse qu'elle est la seule à consulter pour connaître les événements. Mais par suite des persécutions dont il fut victime en 1760, 1761 et même aussi en 1762 et 1763, ses lettres sont assez rares pendant ces quatre années.

A dater de 1766, on peut se reporter à la correspondance de MM. Alary, Gleyo et Falconnet; aussi les recherches deviennent plus faciles.

Il est à remarquer aussi que les difficultés inouïes rencontrées par Mgr Pottier pour aller se faire sacrer au Chen-si en 1769, n'ont pas été étrangères à l'organisation des vicariats

apostoliques telle qu'elle existe encore de nos jours. L'expérience démontra que la combinaison du pape Benoit XIV, d'instituer auprès de chaque évêque chef de mission, un pro-vicaire, pour pourvoir aux éventualités du service en cas de mort ou de maladie du titulaire, était insuffisante surtout au point de vue du recrutement du clergé indigène. Aussi à dater de Mgr Pottier, nous voyons l'institution des coadjuteurs devenir en quelque sorte de règle au Su-tchuen. En effet outre Mgr de Saint-Martin qui fut coadjuteur de Mgr Pottier, Mgr Dufresse fut celui de Mgr de Saint-Martin, Mgr Florens celui de Mgr Dufresse, etc., etc. Il ne tarda pas à en être de même dans les autres missions.







**QUATRIÈME PARTIE**

---

**APOSTOLAT DE MGR POTTIER  
DEPUIS SON SACRE JUSQU'À LA NOMINATION  
DE SON COADJUTEUR (1769-1784)**



## QUATRIÈME PARTIE

---

### CHAPITRE PREMIER

TRAVAUX APOSTOLIQUES DE MGR POTTIER AU SU-TCHUEN  
DEPUIS SON SACRE JUSQU'À LA FIN DE 1772.

Mgr Pottier envoie des secours à Mgr Gleyo. Il fonde l'Œuvre Angélique au Su-tchuen en 1770. — Il réclame instamment l'envoi de nouveaux missionnaires. Nouvelle persécution en 1770. — Conversions très nombreuses. — Lettre à la comtesse de Lusignan, dans laquelle le prélat résume son œuvre de 1756 à 1770. — Mise en commun des Viatiques. — Achat, d'une nouvelle maison de résidence à Tching-tou. — Mort de M. Falconnet. — Départ de M. Alary. — Persécution au Kouy-tchéou — Guerre entre la Chine et le Tibet.

Mgr Pottier à son retour du Chen-si eut connaissance complète des diverses phases de la persécution dont M. Gleyo venait d'être et était encore victime. Il prit ses mesures pour lui faire passer les secours nécessaires et notamment de l'argent, en vue de l'éventualité de sa rélégalion, soit dans une province éloignée, soit en dehors de l'Empire, dans le cas où la nationalité du courageux missionnaire viendrait à être reconnue. M. Gleyo ne reçut pas moins de 110 taëls pris sur les viatiques de ses confrères, surtout sur celui de l'évêque; deux hommes en outre étaient payés spécialement pour lui donner leurs soins dans sa prison.

Malgré la prolongation de sa captivité, cette persécution fut cependant fort utile aux progrès du christianisme; elle fit connaître la religion; le courage des confesseurs de la foi brilla d'un vif éclat, et enfin elle effraya les mandarins qui, après avoir certifié pendant longtemps, qu'il n'existait aucun prêtre

européen dans le pays, craignaient que le contraire ne fût bientôt démontré au gouvernement. Aussi les conversions furent-elles nombreuses et on en compta en 1770 plus de 500 nouvelles. Les résultats de l'administration de cet exercice furent très favorables, et Mgr Pottier, put écrire le 10 octobre 1770 aux Directeurs du Séminaire que, s'il y avait au Su-tchuen des prêtres en quantité suffisante, cette province de Chine deviendrait bientôt un second Tonkin, pays où comme on sait, la religion chrétienne était alors des plus florissantes.

L'année 1770, dont nous nous occupons, est à signaler spécialement sous le rapport de la fondation de l'Œuvre angélique au Su-tchuen. Cette œuvre n'y avait pas encore pu être organisée faute de ressources suffisantes, par le zélé missionnaire dont le titre d'évêque d'Agathopolis, venait de récompenser les éminents services; mais elle n'avait jamais été perdue de vue par lui, et il avait fait appel dans ce but à la charité de personnes notables qu'il connaissait en France. Dans le compte rendu des résultats obtenus en 1770, lesquels sont fort brillants, car ils se chiffrent par 400 catéchumènes formés; 356 adultes baptisés; 522 enfants de chrétiens baptisés; 2996 confessions annuelles et 1981 confessions pascales, nous remarquons l'article suivant, qui ne figure pas dans les années précédentes et qui est l'indice d'une situation nouvelle :

« *Infantes, tam fidelium quam infidelium, à Christianis baptisati et mortui. . . . 68. . .* ». Ceci exige quelques explications.

Dans sa lettre du 10 octobre 1770 à M. Romain procureur à Macao, le prélat accuse réception d'une somme de 100 piastres à lui envoyée d'Europe et expédiée de Macao en décembre 1768. Cette somme qui parvint au Su-tchuen en 1769, au moment de la persécution qui jeta Mgr Pottier vers le Chensi, ne put être complètement employée qu'en 1770. « Nous en avons fait usage, dit-il, comme on peut le voir dans le catalogue des baptêmes et dans ce but, nous avons constitué deux personnes qui s'occupent actuellement de cette œuvre ». Une partie des 100 piastres fut pourtant dépensée dès 1769, et le chiffre de 320 petits enfants baptisés pendant cet exercice comprend bien certainement, en partie, des enfants d'idolâtres;

mais sans insister, nous ne prenons notre point de départ qu'à la date de la première mention faite par Mgr Pottier lui-même.

Parmi les bienfaiteurs d'Europe en faveur des petits enfants chinois, nous pouvons citer : une dame Geslain (de Mortagne), la comtesse de Lafayette et sa sœur, M<sup>me</sup> de Lusignan, qui possédaient de vastes propriétés près de Loches. Ces aumônes ne suffisaient pas, comme on peut le voir par l'extrait suivant d'une lettre de remerciements, adressée le 10 octobre 1770, à la comtesse de Lusignan elle-même, par Mgr Pottier. « Nous nous privons de notre nécessaire, dit-il, pour constituer ici et là des gens qui cherchent et baptisent les enfants mourants des idolâtres, et pour entretenir ceux qu'on nous donne, et qui après le baptême ne meurent pas.. ». Les résultats des exercices suivants ne sont pas tous connus, mais nous trouvons 77 baptêmes conférés dans les mêmes conditions en 1771 et 71 en 1773.

L'œuvre était donc fondée et, si elle n'avait pu prendre alors les grands développements dont elle devint susceptible quelques années plus tard, par suite des fléaux, (notamment de la famine), qui éprouvèrent si cruellement le Su-tchuen, elle n'en existait pas moins. Nous tenons à bien rétablir l'exactitude des choses, car dans une étude intéressante sur l'infanticide en Chine, due à la plume autorisée du R. P. Largent de l'Oratoire, étude qui a paru récemment dans les *Annales de l'Œuvre de la Sainte-Enfance*, l'auteur attribue à M. Moye, et fixe aux années 1778 et 1779, le commencement de cette œuvre au Su-tchuen, ce qui en réalité a eu lieu en 1769 et 1770, grâce à l'initiative du Vicaire apostolique, lequel était en fonctions dans la province, dix-huit ans avant l'arrivée de son éminent collaborateur M. Moye.

Cette rectification nous conduit à une autre ; le même auteur indique que, dans les vicariats apostoliques du Su-tchuen, du Yun-nan et du Kouy-tchéou, depuis 1771 jusqu'à 1800, la Société des Missions-Etrangères a procuré le baptême à 71,914 enfants d'infidèles. Or ce chiffre s'élève à 78,907, pour les années comprises entre 1770 et 1792, c'est-à-dire pour la durée de la mission de Mgr Pottier, en tant qu'évêque, et

sur ces 23 années les résultats de 7, ne sont pas connus et augmenteraient beaucoup le chiffre ci-dessus. Quant aux années 1793 à 1800, elles comportent tout l'épiscopat de Mgr de Saint-Martin et donneraient aussi un contingent considérable. Nous sommes donc bien loin des chiffres mis en avant par le R. P. Largent, chiffres qui ont été puisés sans doute dans les tableaux par trop incomplets des *Nouvelles Lettres Edifiantes*, tandis que les nôtres proviennent des Relations et Lettres elles-mêmes de Mgr Pottier (1). — Nous revenons avec détails au Chapitre vi de la présente partie sur cette question importante.

La question des émoluments du clergé indigène était toujours l'objet des préoccupations du vicaire apostolique. Le Séminaire, représenté par son procureur, cherchait, à se soulager de ce fardeau. Mgr Pottier, après avoir épuisé tous les raisonnements et exposé en vain les motifs les plus probants, vit qu'il fallait se résigner à ce sacrifice et, adressa à tous ses fidèles, à la date du 12 octobre 1770, un mandement en latin, pour les préparer à rétribuer désormais eux-mêmes leurs pasteurs. Il fut convenu avec la Procure que chaque prêtre chinois recevrait encore pendant la somme annuelle de 20 taëls; même le vénérable M. André, qui était incapable de faire aucun service, conserva son viatique entier. Mais il fut stipulé que l'on n'enverrait plus de fonds aux prêtres indigènes, dès qu'ils recevraient des chrétiens chinois un traitement suffisant.

Dans une lettre de la même date, Mgr Pottier se plaint vivement qu'on eût l'intention de rappeler à Paris M. Alary qui, disait le prélat, « à d'autres qualités nombreuses, joint celle d'être très actif et qui, à lui seul fait autant de besogne que deux missionnaires valides. M. Falconnet est très malade de la poitrine. M. André Ly est octogénaire. M. Mathieu Kou crache le sang; M. Thomas Nien ne se soutient que par des médecines fréquentes; M. Luc Ly devient aveugle: enfin M. Gleyo est en prison. On parle bien de l'envoi de missionnaires, mais on ne les aperçoit pas. M. Tensorer, qui est

(1) Pièces Justificatives.— Note E.

arrivé jusqu'à Canton, en est reparti de suite pour l'Europe, avec un certificat délivré par le médecin d'un vaisseau français qui y était à l'ancre. Il a donné pour cause ou pour prétexte, un prétendu refus des courriers de le prendre dans leur barque. M. Viard est annoncé depuis longtemps, une partie même de ses effets est déjà rendue; mais lui on ne le voit pas...

« Cette situation est dangereuse, ajoute-t-il, non seulement au point de vue de la mission, qui est menacée de retomber dans son ancien état, mais au point de vue de la situation du Séminaire lui-même..... »

On devrait se rappeler, disait en terminant le prélat, que la société des Missions Etrangères est exposée à perdre la direction spirituelle du Su-tchuen, si on n'y envoie pas de Paris des missionnaires en nombre suffisant. Cette province a toujours excité les convoitises des corporations religieuses, qui évangélisent les provinces voisines. Il serait profondément regrettable que l'abandon par le Séminaire et le partage des districts entre ces corporations, amenât des difficultés de gestion semblables à celles qui se produisirent déjà dans des circonstances analogues, du temps où Mgr Müllener, évêque de Myriopolis, était à la tête du vicariat apostolique.

Après ces sages conseils envoyés de nouveau à Paris. Mgr Pottier traita avec la procure de Macao de diverses questions d'administration intimes. Maintenant que sa résidence habituelle était Tching-tou, il aurait eu besoin pour lui et ses collaborateurs d'y posséder comme jadis une demeure permanente, mais l'argent faisait défaut; outre les dépenses déjà signalées, le voyage du sacre avait coûté plus de cent taëls. Il fallait donc attendre. Petit détail à signaler : au dernier envoi de la procure était joint, à titre gracieux celui d'un panier de bouteilles de très bon vin, ainsi que quelques liqueurs de choix. On savait bien que l'évêque et les missionnaires du Su-tchuen n'en abuseraient pas, et on supposait avec raison, qu'ils trouveraient là le moyen de réparer, dans une certaine mesure, leurs forces épuisées par les fatigues excessives de l'apostolat. Mgr Pottier fut très sensible à cette attention, et rappelant à-propos le proverbe latin si connu « *bonum vinum*

*lætificat cor hominis* », il remercia vivement le Procureur, lui annonçant qu'il avait envoyé de suite quelques bouteilles au vénérable M. André pour le réconforter. La généreuse initiative d'un bienfaiteur inconnu, dont nous avons parlé précédemment dans une circonstance semblable, avait invité l'administration du Séminaire à se montrer elle-même tout aussi soucieuse du bien-être de ses missionnaires, et nous verrons qu'elle ne manqua pas à cette obligation.

On se souvient des écoliers, que ce digne prêtre avait élevés pendant un certain temps, dans une petite maison de campagne, qu'on avait fait construire pour lui sur une montagne, située hors des murs de Tching-tou, à l'époque peu éloignée où le vicaire apostolique avait dû vendre, par prudence, la maison qu'y possédait la Mission dans l'intérieur de la ville même. Or pendant la persécution nouvelle, dont nous allons parler, le vénérable vieillard fut dénoncé au gouverneur qui força le maître du terrain, sur lequel était bâtie cette petite maison, à la détruire, et fit donner l'ordre à M. André, accablé par le poids des années et des infirmités, d'avoir à se transporter dans une autre demeure. Dans ces conditions Mgr Pottier dut renoncer momentanément à entretenir ces écoliers et les envoya au procureur de Macao, avec prière de les faire passer le plus tôt possible au petit collège. Outre le défaut de local et de personnel pour diriger ces enfants, les fonds manquaient par suite de la gêne où se trouvait alors la mission du Su-tchuen.

La persécution nouvelle, commença le 9 octobre 1770, suivant de bien près, comme on voit, celle dont M. Gleyo avait été victime l'année précédente. Mgr Pottier en rend compte dans les termes suivants : « En 1770 une chrétienté nouvelle et récente fut persécutée d'une manière assez cruelle. Il y eut environ trente nouveaux chrétiens soumis à des épreuves très dures. Ils tinrent ferme jusqu'à la fin et convainquirent le mandarin de son injustice et de sa cruauté. Cette persécution n'empêcha pas plusieurs nouvelles conversions. Elle n'a été qu'une semence qui a fructifié au centuple, et bien loin que les progrès de la foi aient été aucunement retardés, il n'y en a eu que de plus grands. Nous venons d'apprendre, il y a peu de



jours, que dans ce même quartier, il y a un village considérable dont la moitié vient de reconnaître le vrai Dieu. Cette rage du démon n'a fait que ranimer et exciter davantage les plus persécutés, à en convertir de nouveaux, jusque là même que Dieu s'est servi d'eux et s'en sert encore aujourd'hui pour l'opération sinon de miracles, au moins d'événements qui paraissent à tous surpasser l'ordinaire. Il y a cinq à six ans que cette chrétienté a commencé. On ignorait précédemment jusqu'au nom de chrétien et peut-être qu'aujourd'hui on y pourrait compter mille et quelques centaines de chrétiens. Les auteurs des conversions journalières sont recherchés par les idolâtres pour être instruits par eux de notre sainte religion. On les invite ici et là, de sorte qu'à peine peuvent-ils suffire pour satisfaire à tous ceux qui les désirent. M. Falconnet, missionnaire français, élève de Saint-Sulpice à Paris, qui les visita l'an passé, qui les a baptisés et plusieurs fois éprouvés, m'a assuré qu'ils sont d'une vertu qu'on ne trouve pas partout.

« Ce qu'il y a de plus admirable, parmi ceux qu'ils ont convertis, il y en a un très grand nombre qui étaient précédemment les plus grands scélérats, des magiciens et autres de cette trempe et qui ont été les plus constants et les plus fermes dans la dernière persécution. Pour ne pas parler des autres, eux-mêmes ne sont que des loups changés en brebis, et n'étaient auparavant que de misérables coquins connus pour tels de tout le monde. Les idolâtres qui les redoutaient extrêmement, les voyant tous transformés sont touchés d'un tel changement et n'en sont que beaucoup plus convaincus de la vérité de la religion chrétienne. Outre les conversions qu'ils ont, par la grâce de Dieu, opérées dans leur district, au nombre dont j'ai parlé ci-dessus, il en ont encore fait trois ou quatre cents dans différents endroits. Ils sont tous du district de M. Falconnet. »

Arrêtons-nous un instant sur une lettre très importante de Mgr Pottier adressée à la comtesse de Lusignan, lettre que nous avons déjà citée à l'occasion du baptême des enfants infidèles. Voulant remercier cette bienfaitrice et provoquer aussi chez elle de nouveaux élans de générosité, le prélat lui fit, sur sa demande, une analyse, fort remarquable de l'état des choses dans sa mission en 1770 et lui exposa les nécessités,

pécuniaires avec lesquels il était obligé de lutter pour l'entretien des œuvres chrétiennes dont dépendait l'existence même de la Mission. C'est en quelque sorte le résumé des travaux apostoliques du zélé missionnaire, pendant la longue période écoulée de 1756 à 1770, avant l'arrivée de la plupart de ses collaborateurs.

« Au mois de mars dernier à mon retour des hautes et rapides montagnes que j'avais été obligé de franchir pour aller paître quelques-unes de mes brebis qui habitent dans ces déserts, on m'a remis la lettre dont vous m'avez honoré. Puisque vous désirez, madame, savoir l'état de la religion en ce pays infidèle, mon devoir est sans doute de ne rien omettre pour vous donner cette pieuse consolation. Quarante ans auparavant il était permis de prêcher ici le saint Evangile : mais ensuite le changement d'empereurs, et différentes révolutions qui arrivèrent, donnant des soupçons mal fondés, à ces idolâtres, ils refusèrent ensuite la liberté qu'ils avaient donnée, et on fit défense aux missionnaires venus de l'Europe de pénétrer dorénavant dans l'empire. En conséquence de cet édit, on fut donc obligé d'entrer secrètement et de prêcher de même, et cela s'est observé et s'observe encore jusqu'à présent.

« L'empire de Chine est composé de quinze vastes provinces, dont chacune a ses missionnaires cachés qui confirment dans la foi les chrétiens anciens, sans rien négliger pour en faire de nouveaux. Les missionnaires de chaque province ne sont pas tous d'un même corps, et chaque corps à sa mission particulière à cultiver. Nous, qui sommes envoyé par le séminaire des Missions-Etrangères, situé dans la rue du Bac à Paris, avons ici trois provinces à défricher. La religion est persécutée de temps en temps, et quoique les persécutions ne soient pas si violentes qu'autrefois en Europe, cependant on y a toujours à souffrir quelque chose pour le saint nom de Dieu. Comme la distance infinie d'une mission à une autre ne nous permet pas de savoir ce qui regarde les autres provinces, je ne puis parler ici que de celles qui nous regardent en particulier.

« Grâce à Dieu cette mission ne va toujours qu'en augmentant. Le nombre des baptêmes n'est pas toujours le même

chaque année, tantôt plus, tantôt moins. Mais pour cette année, il y en a au moins cinq ou six cents, et environ deux cents autres qui se disposent à être régénérés par les eaux du baptême. Le nombre des missionnaires ne peut pas excéder, parce que plus il y a d'ouvriers plus la moisson devient grande. Nous sommes pour le présent ici sept, un peu en état de travailler, et un autre de quatre-vingts ans qui ne peut plus remuer. De ces sept, nous sommes quatre Français, et trois autres du pays. Un de nous quatre, arrivé de Paris il y a trois ans, fut pris l'an passé par les Gentils, chez une famille nouvellement chrétienne qui l'avait reçu chez elle pour recevoir le baptême. Il a souffert la torture et quelques autres vifs tourments, et ensuite chargé de chaînes jeté dans la prison où il est depuis quinze mois. Nous ne savons pour le présent autre chose pour son compte, sinon qu'on menace de le faire mourir. Il nous a écrit plusieurs lettres du fond de sa prison, par lesquelles il donne les marques les plus sincères d'une résignation entière à la sainte volonté du Seigneur, et il n'aspire à autre chose qu'à verser son sang pour le nom de Jésus-Christ...

« J'ai déjà eu l'honneur de vous dire, madame que, eu égard au nombre des chrétiens qui augmente chaque jour, il s'en faut bien que le peu de missionnaires qu'il y a ici puisse suffire à l'ouvrage. Nous en demandons chaque année de nouveaux au Séminaire de Paris, mais ce séminaire étant obligé pour l'envoi des missionnaires, de se régler sur ses fonds qui sont modiques, ne peut pas en envoyer suffisamment. Cela nous jette ici dans de grandes difficultés. Les chrétiens sont extrêmement dispersés. Il y en a qui sont éloignés des autres jusqu'à dix jours de chemin, d'autres à huit, ceux-ci à quatre, ceux-là à trois. Nous ne nous servons ni de chaise à porteurs, ni de carrosse, ni de cheval, nous sommes obligés de marcher tous à pied, un bâton à la main, pour les aller trouver. La distance des lieux nous fait perdre bien du temps et parce qu'il n'y a pas un nombre suffisant de missionnaires qui puissent suppléer, il se trouve plusieurs endroits, que nous ne pouvons administrer qu'une fois dans deux ans, et pendant un si long temps, il faut que ces pauvres néophytes soient

privés des sacrements, du pain de la parole de Dieu, et de tout autre secours spirituel.

« Cette disette d'ouvriers nous fait ardemment désirer de pouvoir constituer quelques bons et zélés catéchistes qui, dans l'absence des missionnaires fussent envoyés ici et là, pour prêcher et convertir les idolâtres. Mais nous ne sommes pas en état de fournir à tant de dépenses. Chacun de nous a du Séminaire un viatique annuel qui, eu égard à nous seuls, peut être suffisant, mais si on a égard aux dépenses extérieures et aux autres qu'on pourrait faire pour étendre la religion, ce n'est rien en comparaison de ce qui serait nécessaire. Nous nous privons maintenant de notre nécessaire pour constituer ici et là des gens qui cherchent et baptisent les enfants mourants des idolâtres et pour entretenir ceux qu'on nous donne, et qui après le baptême ne meurent pas. Chacun de nous vient depuis peu contribuer à former une somme d'argent pour faire imprimer des livres propres à convertir les Gentils, et d'autres pour le bien des chrétiens. Nous entretenons ici à nos dépens plusieurs écoliers, afin peu à peu de les former aux sciences et tâcher d'en faire des prêtres qui puissent soutenir la Mission. Personne ne nous aide parce que les Chinois pris en général sont presque tous pauvres et plus prêts à recevoir des aumônes que d'en faire. Et nous sommes ainsi obligés, malgré nous de laisser en divers endroits beaucoup de bien qui reste à faire, faute de secours temporels qu'il nous est impossible de nous procurer. Voilà, madame, tout ce que j'ai cru devoir répondre aux articles de votre lettre, sur lesquels vous désirez être instruite. J'ai l'honneur d'être avec respect etc. »

Les résultats de l'année 1771 furent favorables aux progrès de la foi. Les chiffres ci-après en témoignent éloquentement : 448 catéchumènes formés; 232 adultes baptisés; 340 enfants de chrétiens baptisés; 77 enfants de païens baptisés; 2,564 confessions annuelles; 1710 communions pascales. (Pièces justificatives, note E.) Cette année-là, les courriers de Macao arrivèrent fort en retard, juin au lieu d'avril, par suite du manque d'eau dans une des rivières. Ils apportèrent 1,236 piastres. Les viatiques furent mis en commun, suivant la règle adoptée par

le vicaire apostolique l'année précédente. Tout nouveau missionnaire destiné au Su-tchuen dut, à dater de cette époque, signer l'engagement de se conformer à cette règle, dont copie fut laissée à la procure. Au moyen de ces ressources, Mgr Pottier put faire l'achat à Tching-tou d'une nouvelle maison. Elle était assez grande pour loger les missionnaires et leur permettre d'y tenir leurs réunions. Le fait resta ignoré des autorités chinoises. Diverses persécutions locales eurent lieu pendant ladite année, mais elles furent peu importantes.

L'année 1772 fut signalée par une grande perte qu'éprouva le personnel de la Mission du Su-tchuen. M. Falconnet, dont la santé était gravement compromise depuis plusieurs années, expira le 26 juin à la suite d'un crachement de sang. Ce jeune missionnaire, arrivé au Su-tchuen en 1766 y laissa le plus sympathique souvenir par suite de son zèle, de l'amabilité de son caractère et des nombreuses conversions qu'il put obtenir. « Il est bien regrettable, dit Mgr Pottier, qu'il ait terminé si promptement sa carrière, car il eût pu cultiver encore pendant quelques années cette vigne naissante. Il a laissé orphelins tous ses pauvres néophytes, qui ne cessent de le pleurer avec nous. » M. Falconnet fut soutenu, pendant son agonie, par trois de ses confrères qui accoururent à son chevet, mais son évêque, pour lequel il professait le plus tendre attachement, ne put arriver à temps. Ce jeune missionnaire appartenait au diocèse de Lyon ; il avait fait ses études avec succès au célèbre séminaire de Saint-Sulpice à Paris.

Mgr Pottier dut néanmoins se résoudre à laisser partir M. Alary dont la collaboration lui était si précieuse, mais dont on avait besoin à Paris pour occuper une des places de directeur au Séminaire. M. Gleyo était toujours en prison, il fallait donc absolument de nouveaux missionnaires pour le Su-tchuen ; aussi nous les verrons arriver à partir de l'année 1773. Une lettre de Mgr Pottier au procureur de Macao nous révèle, au sujet de M. Gleyo, des détails fort curieux. On lui faisait passer son viatique dans sa prison et, à cette époque où sa santé n'était pas encore altérée, ce traitement lui suffisait pour vivre. On sait quel est le régime abominable des prisons chinoises, mais à titre de prisonnier d'Etat, M. Gleyo

recevait de l'empereur, outre le riz, 160 deniers par mois pour acheter des légumes. Le vin, la viande, les œufs et les vêtements étaient seuls payés sur son viatique.

Vers les mois de mai et de juin 1772, il s'éleva une cruelle persécution dans la province du Kouy-tchéou et le contre-coup s'en fit sentir dans une chrétienté de la partie orientale du Su-tchuen. Les mandarins trouvèrent dans les maisons de quelques néophytes plusieurs livres qui traitaient de la religion chrétienne, un crucifix, des médailles et plusieurs autres choses de ce genre. Il s'en suivit des interrogatoires, des arrestations, des traitements barbares et même l'exil prononcé contre un certain nombre de chrétiens. Des rescrits sévères de l'Empereur ordonnèrent d'examiner avec soin leur doctrine. Il est intéressant de lire le récit de ces événements dans la relation écrite le 1<sup>er</sup> octobre 1773 par Mgr Pottier lui-même et qui est insérée dans le tome 1<sup>er</sup>, page 167 des *Nouvelles Lettres Edifiantes*, auquel on peut se reporter. Il en résulte que, malgré quelques faits douloureux, les progrès de la religion chrétienne n'eurent pas à souffrir de trop grands dommages. Même le zèle intempestif des mandarins du Kouy-tchéou fut réprimé sévèrement.

Malgré des préoccupations aussi sérieuses, Mgr Pottier n'oubliait pas les devoirs que lui imposait la reconnaissance. Il avait écrit plusieurs fois, sans obtenir de réponse, au séminaire du Saint-Esprit; il reçut enfin, à la date du 1<sup>er</sup> février 1771, une lettre de M. Bequet, supérieur. Toutes les lettres du prélat n'étaient sans doute pas parvenues; on lui avait pourtant annoncé, il y a quelques années, la mort de son ancien et vénéré supérieur, M. Bouic. « Je n'oublierai jamais, dit Mgr Pottier dans sa réponse, écrite le 16 septembre 1772, les biens inestimables que j'ai reçus du Séminaire. Cette sainte maison m'est toujours présente, tant dans mes prières qu'au saint sacrifice, car c'est elle qui m'a permis de remplir les fonctions où Dieu m'a placé... »

Quoique la persécution récente du Kouy-tchéou eût laissé peu de traces, cependant, la situation générale resta troublée au Su-tchuen par suite de la proximité de cette vaste province avec le Tibet, dont les habitants étaient en guerre depuis

plusieurs années avec les Chinois. Loin de se calmer, cette guerre venait de reprendre avec vivacité; Mgr Pottier raconte dans les termes suivants ce qui se passa de ce côté en 1772.

« On vient d'apprendre que le 6 de la sixième lune, plusieurs milliers de Tibétains étant descendus subitement des montagnes qui séparent les deux Etats, dans le temps que l'armée chinoise ne pensait à rien moins, et ayant été secondés par une inondation terrible, survenue tout à coup, avaient massacré le général chinois avec sept ou huit des principaux capitaines, et fait périr plus de cent mille hommes, tant soldats que marchands et autres. On ajoute que les ennemis ont repris le petit Tibet, et qu'ils y rétablissent leurs anciennes forteresses, détruites par les Chinois. Ils ont actuellement des canons, de la poudre, du riz, de l'argent et autres munitions, qu'ils ont enlevées aux Chinois. Ceux-ci, réduits à un très-petit nombre, et dépourvus de tout, sont encore exposés au feu de leur artillerie. On est occupé, dit-on, à composer une nouvelle armée, pour faire face aux vainqueurs. Je crains bien qu'étant aussi voisins que nous le sommes du théâtre de tant de troubles, nous ne puissions pas visiter tranquillement nos pauvres néophytes. Que la volonté de Dieu soit faite. Il ne permettra rien que pour sa plus grande gloire. L'empereur vient de canoniser le général d'armée que les Tibétains ont coupé par morceaux. Par ordre de ce prince, on travaille à bâtir, en l'honneur du nouveau martyr, un temple sous le titre de *Tchoung-tching-miao* (le temple du mandarin fidèle). Seriez-vous tenté d'invoquer un pareil saint?... Le mauvais succès de cette guerre a aussi été funeste au vice-roi du Su-tchuen qui a emprisonné M. Gleyo. Comme ce mandarin avait attiré cette guerre par la cruauté avec laquelle il s'était comporté envers quelques habitants du Tibet, et que l'empereur l'avait rendu responsable de ses suites, il a été forcé, par ce prince, de s'étrangler lui-même. »

Faisons remarquer en terminant que les résultats de l'administration des sacrements au Su-tchuen pour l'année 1772, ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Mais nous savons que les progrès de la Foi n'en furent pas moins très satisfaisants dans le vicariat apostolique de Mgr Pottier.

## CHAPITRE II

### LA MISSION DU SU-TCHUEN PENDANT LES ANNÉES 1773-1774

Arrivée de M. Moye; Mgr Pottier le nomme son pro-vicaire. — M. Moye très mécontent des courriers de Macao. — Entretiens confidentiels de Mgr Pottier et de M. Moye. — Dangers courus par le premier, par suite de la guerre entre la Chine et le Tibet. — Efforts de Mgr Pottier pour délivrer M. Gleyo. — Le Su-tchuen oriental confié à M. Moye. — Arrivée de M. de Saint-Martin. — Sentiments que lui inspire Mgr Pottier. — Mort de M. André Ly. — Clergé indigène. — Progrès de la foi. — Persécution subie par M. Moye. — Les contrats usuraires. — La santé de Mgr Pottier compromise par suite des fatigues de son apostolat.

Le commencement de l'année 1773 fut signalé par l'heureuse introduction au Su-tchuen de M. Moye qui y pénétra le 30 mars. « Ce cher confrère, dit Mgr Pottier, est venu bien à propos. Il a essuyé une partie des larmes que je versais chaque jour en voyant ici tant de brebis sans pasteur, et moi sans pro-vicaire. Enfin mes vœux sont accomplis, mais non encore tous! Il est occupé depuis son arrivée à apprendre la langue et les caractères de ce pays. Quoiqu'il ne puisse encore entendre parfaitement, ni être entendu, cependant son zèle ardent, qui ne peut plus se contenir davantage, le porte à solliciter d'être envoyé au plus tôt dans le district que je lui ai destiné, et qui est celui dont M. Alary était chargé. plaise au Seigneur qu'il y fasse autant de bien qu'en a fait M. Alary dans l'espace de trois ans! Il y trouvera plus d'ouvrage qu'il n'en pourra faire, quelque laborieux qu'il soit. »

L'arrivée de M. Moye fut un véritable événement pour la mission du Su-tchuen, où, pendant 10 ans, il se dévoua avec ardeur à la propagation de la Foi et à la fondation, ou pour mieux dire à l'extension de plusieurs œuvres importantes. Né



dans le diocèse de Metz, le 27 janvier 1730, il avait 43 ans, accomplis et exerçait déjà depuis quelques années les fonctions ecclésiastiques, quand il pénétra en Chine, où il apporta de suite le bénéfice de son expérience et de ses talents naturels. Esprit entreprenant, ingénieux, fécond, se consacrant tout entier à certaines œuvres ou à certaines pratiques, il eut le talent, malgré son manque de fortune personnelle, de leur donner une impulsion très vive, que favorisèrent l'habileté et le succès avec lesquels il sut faire venir d'Europe des subsides importants fréquemment renouvelés. Comme il se trouvait à son arrivée seul prêtre européen dans la Mission avec son évêque, ce dernier dut en vertu des bulles du pape Benoît XIV du 8 août 1755, le nommer son pro-vicaire, titre qui équivalait à celui de vicaire général en France. Il est vrai que M. Gleyo vivait encore, mais il était en prison et ne pouvait compter dans le rang ; aussi quand un certain nombre de missionnaires français vinrent renforcer la mission du Su-tchuen, M. Moye conserva, outre la supériorité de ses talents, celle du titre et de l'ancienneté. En résumé il fut pendant 10 ans la personnalité la plus saillante de la mission, après l'évêque bien entendu qui avait sur M. Moye la même prééminence que celui-ci sur ses collègues, sinon une plus grande encore.

Une collaboration aussi remarquable fut dès le début d'un grand secours pour le vicaire apostolique, mais aussi créa de suite certaines difficultés et amena quelque tension dans les rapports entre l'évêque et son pro-vicaire, tension que l'esprit conciliant et large du premier chercha toujours à éviter ou à amoindrir. Le premier cas qui se présenta, fut le mécontentement profond inspiré à M. Moye, par la conduite à son égard des courriers qui l'introduisirent en Chine, depuis Macao jusqu'au Su-tchuen. On peut lire le récit de ce long et intéressant voyage dans le beau livre que M. l'abbé J. Marchal (aujourd'hui Mgr de Bourges) a consacré à la mémoire de M. Moye. Ce dernier en arrivant était exaspéré contre les courriers, notamment contre Ly ; il demandait avec instance leur révocation. Mgr Pottier fut très embarrassé pour discerner l'exacte vérité. M. Moye n'entendait pas alors la langue chinoise, il ne pouvait donc avoir surpris les propos méprisants

que l'on aurait tenus, croyait-il, sur son compte. Assurément les courriers étaient grossiers, orgueilleux, mais ils étaient fidèles. On ne pouvait pas en trouver de parfaits; leur dangereux métier faisait encourir à chacun d'eux la peine d'un exil perpétuel, il fallait donc les garder, malgré leurs défauts.

Un point assez délicat avait d'ailleurs échappé à l'esprit de M. Moye, malgré sa perspicacité. Pénétré du sentiment de sa supériorité comme français et comme prêtre; sachant aussi de quelle considération les missionnaires européens jouissaient au Su-tchuen, il aurait voulu dès le début être l'objet de démonstrations de respect et d'obéissance. Or les courriers voyaient les choses à tout autre point de vue; pour eux, ce missionnaire, devant lequel ils devaient se prosterner humblement dès qu'il serait installé dans leurs chrétientés, n'était pendant la durée du voyage, qu'un colis embarrassant et dangereux qui encombrait leurs barques et augmentait les périls de toutes sortes d'une si longue navigation. Si l'on ajoute que ces missionnaires ne connaissaient point encore les usages du pays, ne pouvaient être d'aucun secours pendant les manœuvres, étaient en un mot pour l'équipage de véritables non valeurs, on comprend que l'orgueil chinois se réveillait chez les courriers et que, une petite pointe de malice aidant, ils pouvaient bien faire subir parfois à leurs voyageurs étrangers quelques humiliations et même quelques vexations, qu'ils rachetaient plus tard par une soumission et un dévouement sans bornes. Mgr Pottier, lors de son arrivée au Su-tchuen en 1756, avait eu à subir les mêmes épreuves. Il le mentionne expressément, mais son bon sens naturel lui avait fait discerner la vérité et il ne s'en était pas ému.

Malgré sa grande intelligence, M. Moye ne s'était pas rendu compte immédiatement du caractère des Chinois, qu'il devait si bien connaître avant peu. Il s'exprimait sur leurs défauts d'une manière si peu prudente, qu'une plus grande réserve dut lui être recommandée expressément, dans l'intérêt de la mission. (Lettre de Mgr Pottier à M. Alary du..... 1773, reçue le 7 juin 1774 à Paris.) Ces légers nuages n'empêchèrent pas deux hommes comme Mgr Pottier et M. Moye de s'entendre et de se comprendre. Ils n'avaient en vue que le bien de la

religion, l'accord fut donc facile et dès leurs premières relations, une confiance réciproque les unit. Ce fut Mgr Pottier qui alla trouver lui-même M. Moye dans la retraite où il étudiait la langue du pays. Cette première entrevue est racontée par Mgr Marchal, d'après M. Moye lui-même, dans des termes trop bien sentis pour que nous nous permettions d'y rien changer.

«..... M. Moye fut touché et ravi de tout ce qu'il apprit de ce vénérable apôtre en qui il était heureux de voir son modèle et son chef... C'est un véritable évêque d'or, écrivait-il, quoiqu'on puisse dire qu'il porte une crosse de bois. Il mène une vie apostolique : il pratique la pauvreté, l'humilité, la patience, le charité et il essuie des travaux immenses. Il a parcouru et administré cette année, toute la partie occidentale où nous sommes. Il a baptisé plus de cent adultes, confessé et confirmé des milliers de chrétiens. Il fait encore douze lieues par jour à pied et couche sur la dure, ce qui est ordinaire dans ce pays. C'est un homme unique je n'en ai jamais vu qui lui soit comparable. Voilà dix-huit ans qu'il mène cette vie là. Il a souffert des tourments pour la religion, il a été exposé et après avoir été conduit par des soldats à cent lieues jusqu'à la dernière ville de la province, les chrétiens, par une providence divine, le rencontrèrent et le délivrèrent. Il retourna sur ses pas et Dieu l'a conservé miraculeusement ; car depuis un certain temps les mandarins connaissent les chrétiens, entre autre mon hôte, et ils savent qu'ils ont un évêque et comment il se nomme. Aussi Mgr Pottier a-t-il pour maxime de ne se troubler jamais, quoi qu'il puisse arriver. »

« Le vénérable prélat passa plusieurs jours avec le nouveau missionnaire. Les heures s'écoulaient rapidement dans des entretiens qui encourageaient M. Moye en lui révélant des preuves irréfragables de la protection dont la Providence se plait à couvrir les prédicateurs de l'Évangile, et ranimaient son zèle par le récit des merveilles opérées par la grâce dans les âmes qu'elle a touchées et qui se montrent dociles. Il recevait en même temps une direction précieuse pour le noviciat apostolique, qu'il devait faire dans sa retraite, jusqu'à ce qu'il connût assez la langue du Pays pour commencer les travaux de

son nouveau ministère. De son côté Mgr Pottier reconnaissait dans son coopérateur une science solide et étendue, une grande expérience dans la direction des âmes, un zèle vraiment apostolique et toutes les qualités qui font le missionnaire, l'ouvrier digne d'être employé dans la vigne du Père céleste. Aussi le traita-t-il avec respect, comme l'aide envoyé du ciel qu'il avait si longtemps appelé de tous ses vœux, il voulut même malgré la confusion de M. Moye, lui témoigner sa joie en le servant de ses propres mains..... »

« Un vif sentiment d'estime et de confiance porta dès lors M. Moye à s'ouvrir à son évêque sur ses pensées, ses projets et ce qui lui paraissait le plus opportun pour le bien des âmes et le progrès de la mission. M. Moye était d'une activité d'esprit qui ne connaissait pas de repos, et nous verrons tout à l'heure comment, dès son arrivée au Su-tchuen, il s'était appliqué à l'étude attentive du caractère des habitants, de leurs dispositions et de leurs besoins. D'ailleurs, parvenu à la maturité de l'âge, il entra dans la voie nouvelle ouverte devant lui avec les principes et les impressions qui avaient jusqu'alors réglé son ministère, déterminé et dirigé ses entreprises. Il était naturel que, même sans s'en rendre compte, il cherchât moins à modifier des allures qui résultaient de son caractère, de ses convictions les plus intimes, qu'à les suivre avec ardeur, en s'efforçant avec sincérité de les faire aboutir au plus grand bien. Mgr Pottier l'écouta avec intérêt, admira son zèle et conçut pour lui une plus grande estime ; mais il lui répondit : « *Dans cinq ans d'ici vos projets s'exécuteront.* » J'ai toujours été persuadé, ajoute M. Moye, que ces paroles étaient prophétiques. L'évènement les a confirmées, car c'est environ cinq ans après que sont arrivées les choses les plus essentielles, pour lesquelles Dieu m'appelait en Chine : le baptême des enfants durant la famine et l'établissement des écoles... (1) »

Les conversions étaient toujours nombreuses, et pour 1773 on comptait : 197 adultes baptisés ; 236 enfants de chrétiens et 71 enfants de païens baptisés, sans omettre 2.153 confessions

(1) Vie de M. Moye, par M. l'abbé J. Marchal (déjà citée).

annuelles et 1384 communions pascales (1); pourtant les persécutions ne l'étaient pas moins, surtout dans les chrétientés nouvelles. De même la situation était toujours tendue par suite de la guerre entre la Chine et le Tibet. Après une grande victoire remportée sur les Chinois, les Tibétains envoyèrent des coureurs jusque dans la capitale de la province et cherchèrent à y allumer des incendies. Malgré les dangers auxquels lui et ses prêtres étaient exposés, l'intrépide prélat rentra cependant à Tching-tou et y procéda au baptême des adultes, ainsi qu'à toutes les fonctions de son ministère, avec le calme et le courage apostolique qui ne l'abandonnaient jamais. La situation de M. Gleyo était l'objet de sa préoccupation constante. Sa délivrance lui tenait au cœur par-dessus tout. Il avait cru un moment pouvoir obtenir ce résultat moyennant argent, et il avait emprunté en 1772, 150 taëls dans ce but. Malheureusement cet espoir fut déçu par suite du déplacement d'un mandarin dont on avait gagné le secrétaire. Au moyen de son emprunt et des ressources de la Mission, Mgr Pottier avait réuni à grande peine une somme équivalente à 2.000 livres. « Si elle ne suffit pas, écrivait-il le 1<sup>er</sup> octobre 1773 à M. Alary, on vendra la nouvelle maison et jusqu'aux habits des missionnaires ! » M. Gleyo était cependant moins gêné dans sa prison que l'année précédente. M. Luc Ly, un des prêtres chinois, avait pu aller le voir au mois de février 1773 et avait trouvé le moyen d'entendre sa confession et de converser avec lui le reste de la journée.

La question des funérailles préoccupait vivement le vicaire apostolique, car par suite des usages si anciennement établis en Chine, et eu égard à ce que toutes les familles chrétiennes avaient de nombreux parents païens, il était difficile que des superstitions ne se mêlassent point à ces tristes cérémonies. Il avait commencé, en attendant les instructions de la Propagande, par s'entendre avec son collègue du Chen-si sur ce point délicat; mais une fois le décret arrivé, il l'appliqua strictement, notamment en ce qui concerne l'interdiction de toutes salutations au mort avant l'inhumation. L'application

(1) Pièces Justificatives. — Note E.

du nouveau règlement fut faite dans toute sa rigueur en 1772 à l'occasion des funérailles solennelles du regretté M. Falconnet.

Terminons en ce qui concerne l'année 1777 par l'analyse de quelques faits rapportés dans sa relation du 18 octobre 1777 par M. Moye, qui les tenait de Mgr Pottier lui-même.

Une famille chrétienne devait loger l'évêque en tournée (c'était lui-même) et ne possédait absolument rien pour subvenir aux frais de la réception. Le chef de la famille l'invite cependant et prend jour, dans l'espoir de gagner d'ici là quelque argent par son travail. Le fils aîné alla bravement à la chasse au tigre, et en prit un beau au lacet; la peau de l'animal fut vendue 7 taëls, (environ 2 louis) somme relativement considérable, qui permit de faire face à toutes les dépenses et dont l'emploi répandit la joie dans la maison entière.

A l'instigation d'un magicien, un père de famille brûla sa tablette chrétienne, dans l'espoir d'obtenir la guérison de sa fille atteinte d'un mal d'yeux assez grave pour menacer sa vue. La fille guérit, mais le magicien subit à son tour le contre-coup de son opération diabolique, et fut affecté de la même maladie. On pourrait citer des conversions de bandits et de gens furieux; mais d'un autre côté l'action du démon se faisait constamment sentir par des actes extérieurs. Pour montrer sa puissance il tourmentait et battait les païens et même parfois les faisait périr.

Ces faits et bien d'autres semblables, qu'on pourrait citer, nous ont paru susceptibles de jeter une certaine lumière sur l'état des esprits et des choses dans le vicariat apostolique du Su-tchuen à cette époque, et dès lors n'être pas dénués d'intérêt.

Au mois de septembre 1773, Mgr Pottier, reconnaissant que M. Moye avait fait très rapidement des progrès merveilleux dans la langue chinoise, lui confia le district dont était chargé précédemment l'habile et actif M. Alary, c'est-à-dire le Su-tchuen oriental et la partie voisine de Kouy-tchéou, où il existait quelques chrétientés, dont MM. Pottier et Alary avaient réchauffé le zèle et la vitalité. M. Moye se rendit immédiatement à son poste pour y commencer ses remarquables travaux apostoliques.

Dans les premiers jours de mai 1774, la mission reçut un nouveau et précieux renfort. M. de Saint-Martin, débarqué à Macao le 1<sup>er</sup> septembre, 1773, put effectuer sans encombre le long trajet de cette ville à Tching-tou. En arrivant, il ne se plaignit point des courriers comme M. Moye, et se mit immédiatement à l'étude de la langue chinoise. Mgr Pottier, dans ses lettres fréquentes au Séminaire de Paris, avait insisté sur deux points essentiels. Le premier c'est qu'il lui fallait à tout prix des prêtres européens, le second c'est que les missionnaires destinés au Su-tchuen devaient être choisis parmi les sujets les plus distingués et les plus capables, entre ceux qui se destinaient à l'apostolat. A son avis, (et son expérience personnelle lui donnait en cela une autorité toute particulière), la situation de ses missionnaires les obligeant d'agir dans beaucoup de cas, sans pouvoir prendre avis ni d'un supérieur ni même d'un collègue, ils devaient être en état, au bout de peu de temps, de trancher la plupart des difficultés ordinaires. Il lui fallait donc des hommes très instruits, très intelligents, ayant beaucoup de jugement et une manière large de voir les choses, entièrement opposée à ce qu'on est convenu d'appeler « *le scrupule*. » On doit convenir qu'il fut bien servi. Nous avons parlé de M. Moye, disons quelques mots de son nouveau collègue.

M. Jean Didier de Saint-Martin, né à Paris en 1743, fut élevé dans cette capitale. Issu d'une famille pieuse et distinguée, lui et son frère aîné se consacrèrent au service de Dieu par suite d'une double et touchante vocation. L'un devint membre de l'ordre de Saint-Benoit et resta en France; l'autre après les plus brillantes études obtint en Sorbonne, le grade de docteur en théologie et se dévoua au service des missions.

M. et M<sup>me</sup> de Saint-Martin n'avaient que ces deux enfants... ils les aimaient tendrement et ces sentiments étaient réciproques. Pourtant dès son arrivée au Su-tchuen, le nouveau missionnaire manifesta hautement sa ferme intention d'y vivre et d'y mourir. Il suivait en cela l'exemple de son digne évêque; et Dieu devait accorder cette grâce à l'un et à l'autre de ces deux hommes, dont il daigna agréer le profond esprit de renoncement et de sacrifice. L'impression que produisit sur

M. de Saint-Martin la vue de son nouveau pasteur ne peut être traduite exactement que par ses propres paroles. Voici en quels termes il s'exprime à son arrivée de Macao au Su-tchuen, dans une lettre à un respectable ecclésiastique de ses amis, M. Berlios : (mai 1773).

« ..... J'ai été quatre mois à faire ce voyage! L'accueil que j'ai reçu de l'évêque de la Mission m'a dédommagé bien amplement de ces fatigues. Pour le coup j'ai vu un évêque! Je n'ai jamais rencontré dans un seul homme tant de simplicité et tant de grandeur, il est vêtu comme le commun du peuple, il est toujours en courses pour les missions, il fera quelquefois trois journées de chemin pour un seul malade; il lui est arrivé de s'égarer et d'être obligé de passer la nuit sous un arbre, sans avoir rien à manger; il a souffert un nombre considérable de persécutions, dans l'une on l'a cherché pendant un an pour le prendre; dans un autre il a été pris et il a souffert les tortures les plus cruelles, qui répondent à la question des brodequins en France; il avait dans ce temps-là mal aux jambes et depuis son supplice le mal a disparu; après cela on l'a chassé et il est revenu secrètement rejoindre son troupeau, comme si de rien n'était. Je suis certain que la vue d'un pareil évêque ferait sur vous une impression bien douce et que sa présence vous ferait bientôt oublier vos peines... »

Dans une autre lettre du 29 août 1774, adressée à M. Steiner, procureur à Macao, M. de Saint-Martin dit :

« ..... Me voici donc arrivé à Tching-tou, lieu de la résidence de l'évêque. — Il était pour lors éloigné de 5 lieues, on l'avertit et il vint quatre ou cinq jours après, et je puis vous assurer que nous nous sommes embrassés tous les deux de bon cœur. C'est un homme admirable pour tout : il est d'une simplicité et d'une humilité qui me couvrent de confusion toutes les fois que je le vois; il laisse la liberté de tout dire, et il croit être le plus ignorant de tous les missionnaires. Certainement, je changerais bien quatre têtes comme la mienne contre la moitié de la sienne, toute fatiguée qu'elle est. Il travaille toujours avec un zèle infatigable, il prêchera trois fois par jour, cela ne lui coûte rien. Les chaleurs de ce pays, qui sont extrêmes, lui ont blanchi la barbe et les



cheveux, cela ne l'empêche pas de courir, et, au mois d'octobre prochain, il doit faire 10 jours de chemin pour aller chercher des chrétiens qui n'ont pas entendu parler de la doctrine depuis deux ans »...

Enfin, dans une lettre du 1<sup>er</sup> septembre de la même année, M. de Saint-Martin dit encore : « L'évêque de cette grande mission est un saint homme qui a souffert cruellement pour la foi, il y a une quinzaine d'années et qui toujours depuis ce temps n'a cessé de prêcher, de catéchiser et de courir partout pour augmenter le nombre des chrétiens et arracher au démon le plus de victimes qu'il lui est possible. Cet homme respectable regarde ses missionnaires comme ses premiers enfants. Il partage avec eux ce qu'il possède. Par cette délicatesse, tous jouissent d'une honnête suffisance »...

On voit par ces dernières lignes que Mgr Pottier ne se contentait pas de faire mettre en commun les viatiques de ses missionnaires, il y mettait aussi le sien propre; qui était beaucoup plus considérable et, sans réduire à la gêne ses collaborateurs européens, il trouvait le moyen de donner aux prêtres chinois les 20 taëls convenus. Pourtant les chrétiens commençaient à les payer; aussi MM. Luc Ly et Thomas Nien avaient-ils refusé cette somme pour l'année courante, se disant suffisamment rémunérés.

M. Gleyo était toujours en prison; les mandarins auraient été désireux d'être débarrassés de lui; à leur instigation, des tentatives d'empoisonnement eurent lieu, heureusement sans succès. Mais le fait fut connu et on obtint la promesse de ne plus attenter à ses jours en menaçant de faire savoir la vérité à l'Empereur lui-même. Toujours préoccupé de la pensée de sa délivrance, et voulant se ménager les ressources nécessaires, Mgr Pottier vendit en 1774 la maison de Tching-tou pour le prix de 300 taëls, mais il s'y réserva néanmoins des locaux suffisants pour les besoins de la Mission.

Dans sa correspondance pour la dite année avec le Séminaire, le prélat annonça la mort du vénérable André Ly, arrivée le 23 janvier 1774. Ce noble vieillard n'avait pas moins de 84 ans; pendant la grande persécution du Su-tchuen il avait courageusement lutté pour la foi. Sa fidélité n'avait

pas été ébranlée un instant, son activité avait été infatigable et il lui revient certainement la meilleure part dans ces efforts pénibles et couronnés de succès, qui eurent pour résultat le maintien de quelques chrétientés au Su-tchuen, ce qui permit à Mgr Pottier de rallumer plus tard le flambeau de la foi dans toute la province. M. André était entouré du respect de tous les missionnaires, il succomba sous le poids des années et des infirmités contractées au service de Dieu. Une lettre de M. Gleyo du 13 août 1767 nous donne quelques détails intéressants sur M. André Ly : « Il avait eu quatre fois l'honneur de confesser la foi de Jésus-Christ. Dans une de ces glorieuses circonstances, il fut si longtemps et si étroitement enchaîné, qu'une de ses mains s'écorcha, et les nerfs ayant été considérablement offensés, ses doigt<sup>s</sup> se raccourcirent et se recourbèrent entièrement, de façon qu'il est resté estropié de cette main. Il lui est arrivé en sa vie des traits qui tiennent du miracle. Entre autres, une fois, ayant rencontré une troupe de païens qui adoraient une idole, et faisaient en son honneur beaucoup de cérémonies superstitieuses il fut touché de voir des gens livrés à de si grossières et si pernicieuses erreurs, et gémissant sur eux, dans la grandeur de sa foi, il pria Dieu ardemment de ne plus permettre que le démon séduisit les hommes en cet endroit là. Il y fit ensuite le signe de croix. Le lendemain, l'idole ne parut plus; elle fut transportée, à l'insu de tout le monde, par delà une montagne voisine. »

Par la mort de ce vénérable confesseur, le nombre des prêtres chinois en fonctions au Su-tchuen fut réduit à trois, savoir : M. Luc Ly, M. Mathieu Kou et M. Thomas Nien. La santé de plusieurs d'entre eux était gravement compromise et faisait craindre de leur part qu'ils ne dussent abandonner le ministère dans un avenir peu éloigné. Aussi Mgr Pottier, préoccupé de cette solution, obtint-il peu d'années après de la Propagande l'autorisation d'ordonner jusqu'à six prêtres indigènes *non latins* (1). Cela ne voulait pas dire qu'ils

(1) Bref de la Propagande au vicaire apostolique du Su-tchuen en date du 1<sup>er</sup> février 1779.

pussent être tout à fait ignorants de la langue de l'Eglise, Seulement, ils devaient suppléer, par leur foi, leur zèle et même par les épreuves qu'ils auraient déjà subies, à l'insuffisance de leurs connaissances dans les diverses branches de la théologie. Cette solution devait avoir les plus heureux résultats pour l'avenir de la mission qui put dès lors recruter ses auxiliaires indigènes avec des garanties toutes spéciales et des facilités plus grandes.

Mgr Pottier ne manqua pas d'exprimer au Séminaire toute la satisfaction que lui faisait éprouver l'arrivée de M. de Saint-Martin. Ce fut à cette époque qu'il apprit la mort récente d'un digne ecclésiastique qui évangélisait le Chen-Si, le Père Magloire, chez lequel M. Alary et lui, avaient reçu une si cordiale hospitalité, pendant le long voyage du Sacre en 1769. La question du collège de Pondichéry préoccupait vivement le vicaire apostolique.

C'était encore à ce moment la seule ressource de la Mission pour la formation du clergé indigène, malheureusement les jeunes sujets chinois qu'on y envoyait ne pouvaient être surveillés convenablement pendant un trajet aussi long, durant lequel ils contractaient trop souvent les habitudes les plus vicieuses, que le séjour de Pondichéry était loin de leur faire perdre.

Les progrès de la Mission étaient toujours rapides et bien que les résultats de 1774 ne soient pas connus, les conversions se multipliaient, on le sait, malgré les persécutions locales. M. Moye avait commencé avec ardeur ses travaux apostoliques et obtenu tant au Su-tchuen qu'au Kouy-tchéou de rapides et heureux résultats. On peut lire, dans l'ouvrage de Mgr Marchal, les détails de ses premiers travaux et de la persécution qu'il eut à subir lui-même devant le tribunal de Outehouan-hièn. Ce fut pour lui un beau titre de gloire; pourtant il était disposé à le passer sous silence; mais Mgr Pottier lui donna l'ordre d'écrire une relation exacte et circonstanciée de ce qu'il avait eu à souffrir pour le nom de Jésus-Christ, au prétoire et dans les prisons de cette ville. Le vénérable prélat transcrivit de sa propre main cette relation, et l'envoya à Rome où elle fut lue avec le plus vif intérêt.

Le cardinal Antonelli préfet de la Propagande écrivit à Mgr Pottier que l'action de Dieu avait été manifeste dans cet événement et que la délivrance M. Moye avait été l'œuvre de la Providence. A peine sorti de sa prison M. Moye reprit le cours de ses actifs travaux avec un zèle que rien ne pouvait ralentir.

Ce fut en 1774, que fut soulevée pour la première fois la question des contrats usuraires dits *d'oppignoration*, qui étaient très en usage au Su-tchuen, ainsi que dans la majeure partie de l'Empire chinois. M. Moye expose dans les termes suivants en quoi ils consistent.

«... Lorsqu'un propriétaire veut se procurer de l'argent, soit pour une opération commerciale, soit pour un autre motif, il s'adresse à un capitaliste qui lui prête une somme proportionnée à la valeur en revenu de son immeuble, et cet immeuble passe, à titre de gage, au prêteur, jusqu'à ce qu'il soit remboursé. Dans l'intervalle, le créancier jouit complètement de la propriété ainsi engagée, et en perçoit tous les fruits, tandis que le propriétaire emprunteur, en paye les contributions et en supporte toutes les charges publiques. Alors même que les revenus de l'immeuble engagé surpassent les frais d'exploitation, le prix rémunérateur du travail dont il est l'objet, et les intérêts à garantir, ils restent au capitaliste, et l'emprunteur, pour se libérer, doit rendre intégralement la somme qu'il a reçue. S'il devient insolvable, ou s'il refuse de se libérer, son immeuble reste au prêteur, bien que sa valeur soit deux ou trois fois supérieure à celle du capital en garantie duquel il a été engagé.... (1) »

Malgré les abus auxquels ces contrats pouvaient entraîner dans bien des cas, Mgr Pottier et M. Alary (quand il était en fonction au Su-tchuen) ne les avaient pas considérés comme absolument usuraires, d'ailleurs l'auraient-ils été dans une certaine mesure, qu'il y avait alors nécessité de tenir compte des exigences de la situation et d'agir avec prudence. Malgré cela dès que MM. Moye et de Saint-Martin eurent étudié la question, le caractère usuraire de ces contrats leur parut dé-

(1) *Vie de M. Moye* par M. l'abbé J. Marchal, (déjà citée).

montré, et ils en demandèrent énergiquement la suppression. Ces messieurs étaient des théologiens distingués, aussi la conformité de leurs avis impressionna vivement leur évêque, qui ne tarda pas à demander des instructions à la Sacrée-Congrégation. En attendant, comme il fallait une règle, Mgr Pottier déclara qu'il acceptait le *Contrat de Constitution*, tel qu'il était alors en usage en France (*census realis*), et il recommanda d'agir avec prudence. Malgré cela l'ardeur de M. Moye l'entraîna à interdire d'une façon absolue les contrats d'oppression dans le Su-tchuen oriental, son district, qui avait été celui de M. Alary. Mgr Pottier écrivit à M. Moye d'avoir à adoucir l'énergie de ses instructions aux fidèles, mais celui-ci se refusa à toute concession. M. Alary fut donc également consulté par le vicaire apostolique, à cause de sa compétence particulière, en attendant la réponse de Rome.

Nous avons relaté plusieurs fois les épreuves auxquelles fut soumis Mgr Pottier dans le cours de son apostolat, nous savons qu'obligé de fuir devant la persécution et de traverser la nuit des forêts et des précipices, il avait fait plusieurs chutes graves. Les mouvements violents du corps, sans occasionner de fracture, furent cause d'une hernie qui resta longtemps à l'état latent. Une lettre de M. de Saint-Martin à M. Steiner, du 29 août 1774, nous apprend qu'un an auparavant la maladie s'était révélée par une douleur très aiguë dans le bas-ventre pendant que le prélat s'habillait pour dire la messe. Durant vingt-quatre heures il souffrit cruellement, puis une grosseur externe se manifesta, indiquant le déplacement de quelque organe intérieur. Quand il était couché le mal diminuait notablement; mais debout, les douleurs revenaient très fortes et assez fréquentes. Mgr Pottier n'aurait pas voulu entretenir lui-même le Procureur de semblables misères, du moment qu'elles lui étaient personnelles, mais M. de Saint-Martin prit sur lui de signaler le fait avec instance, et M. Steiner put envoyer par les plus prochains courriers, un bandage qui soulagea complètement le prélat et lui permit de recommencer ses tournées avec son activité ordinaire. Ce bandage après de longues années de service fut remplacé par un autre et, fait qui prouve quel était le dénuement des missionnaires

du Su-tchuen, quand Mgr Pottier mourut en 1792, loin de mettre cet instrument au rebut, on le retrouva avec empressement pour soulager d'une semblable infirmité, dont venait d'être affligé à son tour un de leurs collègues. En admettant que les vertus des collaborateurs de Mgr Pottier et de lui-même soient jamais contestées, ce qui est peu probable, on leur reconnaitra toujours celles de la pauvreté et de l'humilité.

Le prélat, déjà très éprouvé, quelques années auparavant, dans ses plus chères affections par la mort de son frère, avait reporté sur ses deux neveux devenus orphelins, la tendresse qui l'unissait à leur père. Mais il avait eu beaucoup de peine à surmonter l'amertume de cette perte prématurée. Les sentiments qui l'unissaient à sa famille furent soumis à une nouvelle et douloureuse épreuve; il apprit par les courriers de 1773, que sa tante Marthe, celle qui l'avait élevé avec tant de sollicitude, celle qu'il considérait comme sa seconde mère, était tombée dans un état déplorable de santé, état qui ne laissait aucun espoir de rétablissement et qui ne pouvait aboutir qu'à une issue fatale. La bonne dame avait conscience de cette triste situation et s'était flattée d'obtenir, par la présence de son neveu chéri, sinon sa guérison, du moins un adoucissement moral à ses souffrances. Elle lui écrivit donc des lettres suppliantes pour le déterminer à rentrer en France.

Mgr Pottier lui adressa, avec une touchante condescendance, les consolations les plus affectueuses, mais ne lui laissa aucun espoir en ce qui concernait la question du retour. « Le Saint-Siège m'a lié ici, dit-il dans sa lettre du 1<sup>er</sup> octobre 1773, en me confiant l'administration de trois vastes provinces, et il ne dépend plus de moi de m'en retourner. Je me trouve par là absolument privé de vous voir, si ce n'est au Jugement dernier.... Vous souffrez, ma chère tante, suivez Notre-Seigneur jusqu'au Calvaire, aidez-le à porter sa pesante croix, partagez avec lui une portion du fiel qu'on lui donna à boire, et souffrant généreusement avec lui, vous ressusciterez avec lui et le suivrez enfin jusqu'au lieu désiré. C'est la grâce que la reconnaissance m'oblige de demander pour vous..... »

Certes, le prélat ne pouvait tenir un autre langage, mais ces consolations envoyées de si loin ne suffisaient pas aux aspira-

tions de la malade; c'était son neveu lui-même, son cher petit François qu'il lui fallait; c'était lui qu'elle aurait voulu serrer une dernière fois contre son cœur, remplie d'amour pour celui dans lequel elle voyait bien moins l'évêque que l'enfant qu'elle avait adopté jadis avec toute l'énergie de sa maternité inféconde. Sans doute cet amour était borné à des horizons bien restreints, mais il était en rapport avec la somme d'intelligence que la divine Providence lui avait départie. Quoi qu'il en soit, madame Maupou, dont la mort, très chrétienne cependant, eut lieu quelques années après, fut douloureusement affectée par l'abandon forcé de cette dernière espérance; elle languit plutôt qu'elle ne vécut sans pouvoir surmonter son chagrin, et comme Rachel, pleurant sans cesse l'enfant qu'elle avait perdu, elle ne voulut point être consolée.

## CHAPITRE III

LA MISSION DU SU-TCHUEN ET LES TRAVAUX APOSTOLIQUES DE MGR POTTIER  
EN 1775 ET EN 1776.

Traduction et impression des livres de piété en langue chinoise vulgaire. — Prolongation de la captivité de M. Gleyo. — Mgr Pottier procède à l'exorcisme d'une jeune fille païenne. — Objections faites au récit du prélat. — Sa réponse et ses explications détaillées. — Profonde sensation causée au Su-tchuen par ce fait miraculeux. — La tradition s'en est conservée. — Persécutions locales. — Dangers courus par l'évêque. — Progrès du christianisme. — Arrivée de M. Devaut. — Suppression des missions des Jésuites en Chine; regrets de l'évêque d'Agathopolis.

Une lettre du 14 septembre 1775 de Mgr Pottier à M. Alay nous fait connaître les détails de la gestion de la Mission du Su-tchuen pendant cet exercice. « M. Moye, dit-il, obtient beaucoup de résultats, mais il s'épuise et on attend avec impatience l'arrivée de M. Devaut, afin de le lui adjoindre dans le district si vaste du Su-tchuen oriental. M. de Saint-Martin en est encore à l'étude de la langue chinoise, il ne peut prêcher, mais déjà il confesse. Il est chargé de la chrétienté de Tchong-kin-tchéou, ce qui lui permet de rester à la même résidence que l'évêque, lequel s'est déchargé sur lui de l'administration de la maison et du temporel. » M. de Saint-Martin occupa ses loisirs à faire un traité sur le *Purgatoire* qu'un prêtre chinois M. Mathien Kou se chargea de traduire et qui fut imprimé pour les besoins de la mission. Il écrivit aussi un traité sur le *Décatalogue*, qui eut le même traducteur, mais on ne put l'imprimer que plus tard, parce que le nombre des volumes nécessaires étant considérable, la dépense devait monter à 200 taëls, somme dont il n'était pas possible de disposer pour le moment.



On voit que M. Mathieu Kou n'était pas sans valeur au point de vue littéraire ; il apportait également à la mission un concours intelligent et dévoué. Malheureusement le mauvais état de sa santé le contraignit à quitter bientôt le Su-tchuen ; il emporta les regrets de tous ceux qui avaient pu l'apprécier et notamment de son évêque. Celui-ci toujours préoccupé des meilleures combinaisons à organiser pour multiplier les conversions, et persuadé par suite de sa grande expérience, que la distribution des bons livres imprimés en langue vulgaire, était un des plus puissants moyens d'action, demanda à M. Alary de lui envoyer, après approbation de la Propagande, le traité qui avait été composé sur les Catéchistes, par son ancien collaborateur, avec lequel il était uni par une communauté d'opinion sur la plupart des questions soulevées par le mode d'évangélisation du Su-tchuen.

La santé du digne prélat, déjà éprouvée à la fin de 1773 par une hernie douloureuse, le fut encore à l'automne de 1774 par une sciatique non moins pénible. Cette maladie fut causée par une suite de refroidissements et par les excès de marche de Mgr Pottier qui ne pouvait rester en repos, à la pensée que telle ou telle chrétienté, dont il s'était réservé l'administration spéciale, était privée de sa visite depuis un certain temps. Les médecins chinois qui savaient traiter ce genre de maladie (nous avons vu qu'ils connaissaient le système de l'acupuncture) le guérèrent facilement, mais il fut pendant quelques mois obligé de prendre des précautions et même réduit, quand il recommença ses courses, à se faire porter en chaise, pour la première fois depuis son apostolat. Il s'empressa d'ailleurs d'abandonner ce mode de locomotion dès que sa santé fut complètement rétablie.

La situation de M. Gleyo était toujours la même, les portes de sa prison ne voulaient pas s'ouvrir, malgré tous les efforts tentés dans ce but. Il le savait, et peiné de voir qu'on s'occupait tant de lui sans succès, il écrivit le 8 juin 1775, à Mgr Pottier la lettre suivante :

« Monseigneur et vénérable père..... Je demande instamment que vous ne fassiez aucune poursuite à l'effet de me délivrer d'ici : selon tout ce que je connais, tout cela serait inu-

tile. Abandonnez-moi à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et à sa très digne Mère. Ils m'ont sauvé de la mort, dont l'arrêt était venu ici; ne peuvent-ils pas me délivrer à leur volonté? *Calicem quem dedit mihi Pater, non bibam illum?* Kieou-ull-ko vous fera le détail de mes dépenses, dont je suis assez honteux, ne méritant pas la nourriture que je prends. Mais que faire? Mon pauvre estomac me donne parfois bien des tracasseries il n'y a guère que le vin qui me soulage. Je pense que l'argent qu'avait laissé ici M. Luc Ly doit être dépensé, ou à peu près. J'ai bien de la joie de ce que vous m'avez dit de M. Moye notre confrère. Je pense avoir connu à Paris M. de Saint-Martin. Il m'a, dit-on, écrit une fois, je n'ai pas reçu sa lettre. M. Moye m'en a écrit deux, que j'ai reçues: pour cette fois-ci, je les prie de m'excuser si je ne leur écris pas nommément. Au défaut de lettres, communiquez-leur mes sentiments: mon cœur leur est bien dévoué en Notre-Seigneur, aussi bien qu'à tous nos autres confrères... J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, le plus tendre, le plus sincère attachement et reconnaissance, Monseigneur et vénérable père, votre très humble, etc., J. F. Gleyo, *vinculus utinam Christi-Jesu.* » Ces sentiments de tendresse respectueuse pour son évêque attestent à quel point M. Gleyo lui était reconnaissant des efforts incessants, des dépenses et des sacrifices de toute sorte que Mgr Pottier n'avait pas hésité à faire depuis tant d'années pour obtenir la libération du saint prisonnier.

L'année 1775 est à signaler dans les annales de la mission du Su-tchuen par l'exorcisme d'une jeune fille païenne possédée du démon, qui eut lieu dans les conditions les plus extraordinaires. Le fait frappa tellement M. de Saint-Martin qu'il se permit d'engager son évêque à en donner le récit complet. Cette relation, qui porte la date du 14 septembre 1775, a été écrite en latin et en français. Le texte latin est même en duplicata. L'importance de l'affaire fut donc immédiatement comprise; d'ailleurs l'événement avait fait une si grande sensation dans le pays qu'il était nécessaire d'en rendre compte. Voici le texte même d'une lettre de Mgr Pottier qui résume mieux qu'on ne saurait le faire cet étrange récit :

« Je viens d'être témoin d'un fait aussi singulier qu'il est

rare et surtout en Europe (1). Le 16 de juillet dernier, on m'a amené une petite fille gentille âgée de 14 ans, possédée du démon depuis près de cinq mois. Le démon criait à son côté et la voix paraissait être au dehors, jamais on ne l'a aperçu se servir de la bouche de la fille pour crier ou pour parler, et cette fille, chez les chrétiens, excepté vers la fin, a toujours paru aussi tranquille que toute autre. La voix de ce démon se faisait entendre fort loin, et paraissait semblable à celle d'un petit chien qui crie lorsqu'on le frappe. Non seulement il criait, mais aussi fort souvent il parlait, assez clairement pour faire distinguer ses tons et ses accents et se faire comprendre, et moi-même, je l'ai fait parler pour avoir de lui des connaissances nécessaires.

« Cette fille étant chez ses parents gentils, a souffert de lui toutes sortes de vexations. Il mettait le feu, mais un feu noir, tantôt aux lits, tantôt ailleurs et brisait plusieurs choses. Il volait des deniers, des habits et autres choses qu'il donnait à cette fille. Des centaines de gentils, et de la première distinction, venaient chaque jour pour être témoins de ce phénomène. Il maudissait ceux-ci et ceux-là, leur déclarait leurs vices et même les appelait de leurs noms. Il proférait chaque jour des obscénités, ce qu'il n'a jamais osé faire dans la suite en ma présence. Ces gentils parents de cette fille beaucoup molestés à cette occasion, ont invité tout ce qu'ils ont pu trouver de gens les plus célèbres dans la magie et la superstition, pour chasser ce démon; mais le tout a été inutile. Il se moquait d'eux, jetait des pierres ou autre chose, dispersait en différents endroits cachés leurs effets superstitieux, et même les a quelquefois frappés. La petite fille interim devenait mourante, il jetait chaque jour des ordures dans la nourriture qu'elle prenait et la frappait fort souvent. C'est ainsi qu'on m'amena donc cette pauvre fille le jour ci-dessus mentionné.

« Le 17 juillet, j'ai commencé l'exorcisme, ordonné un jeûne général et des prières publiques dans toute la chrétienté que j'administrais pour lors. J'ai confié cette fille à une famille

(1) Ce fait se passa à Sin-tien-tss, localité peu éloignée et dans la direction du N. E. de Tching-tou-fou.

chrétienne pour lui enseigner ce qu'il y a de plus nécessaire et essentiel dans notre sainte religion. Pendant cet intervalle, le démon a mis le feu trois fois sans cependant causer beaucoup de dommage, a brisé deux vases, dont l'un est une lanterne de verre, et l'autre est une espèce de plat de terre ou d'argile. Il volait tantôt ceci, tantôt cela, et quand on lui ordonnait au nom de Dieu de le rendre, il jetait la chose devant la personne, c'est ce dont j'ai été témoin plusieurs fois. Il a déchiré trois fois les habits de cette fille sur son corps même. Cette fille arrivée chez les chrétiens, le démon a cessé de la molester et de la tourmenter, aussi vivement qu'il le faisait chez les gentils, sans cependant cesser de crier et de parler. Il lui criait toujours de ne rien apprendre de ce qu'on lui enseignait, de ne point prier, de ne se point mettre à genoux, et lui disait qu'il ferait en sorte qu'elle ne pût se ressouvenir de ce qu'on tâchait de lui apprendre; il la pressait aussi presque chaque jour de s'en retourner chez elle. Quand elle n'était point occupée à prier ou à apprendre la doctrine il la laissait assez tranquille, mais vaquait-elle à ces exercices, il la mordait, ou la pincail ou soufflait sur son visage. Les impressions étaient sensibles et marquées sur l'endroit où il l'avait molestée; j'ai tout vu par moi-même et bien distingué et entendu les souffles envoyés sur le visage de la fille. Outre les exorcismes qui n'ont été interrompus que sept à huit jours, on ne cessait pas de lui enseigner le catéchisme.

« Quand le démon a vu qu'elle apprenait assez facilement, la chose est devenue plus sérieuse, il a entrepris de la vouloir étrangler trois fois avec des cordes qu'on lui a ôtées aussitôt, ou comme avec des mains qui lui pressaient la gorge, et il ne lui permettait pas de manger. Cela a duré près de deux jours. Ensuite il a changé, et précisément dans le temps de la prière ou de l'étude du catéchisme et des prières, il la jetait par terre, et la traînait ou voulait la trainer ici et là. Une fois que la fille était sur le lit à reposer, le démon l'en a tirée à l'instant qu'il n'y avait personne présent au moment et, aux cris de cette fille, ceux qui sont accourus l'ont vue jeter à bas et traîner sous le lit, d'où quatre ou cinq personnes ont assez fatigué pour l'en tirer. Le même jour, 4 d'août, il l'a enlevée

en l'air plus de la hauteur d'un homme, et trois personnes présentes ont beaucoup sué et travaillé pour la lui arracher. Ce n'a été que lorsque toute la famille s'est mise à prier et à l'asperger d'eau bénite, que le démon l'a enfin relâchée. Cela est arrivé en plein jour, et je n'ai pu être témoin de ces deux événements, le besoin public m'ayant obligé à me rendre ailleurs, quoi qu'assez proche. Le 6<sup>m</sup> jour d'août, fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur, le démon a de nouveau changé. Il prenait cette fille par les bras (cela est arrivé trois fois le jour en mon absence) et la faisait sauter dans la salle ou autre endroit où elle pouvait se trouver, mais avec des efforts très-violents, de sorte qu'elle-même et ceux qui tâchaient de la retenir n'en pouvaient plus.

« Vers la nuit je me suis rendu comme, je le faisais depuis quatre jours pour l'exorcisme ; on m'a fait part de ce nouveau stratagème. Précisément ce même jour j'avais offert le saint Sacrifice à cette seule intention. A peine étais-je arrivé que le démon a voulu de rechef la faire sauter, mais à l'instant j'ai commandé qu'on liât bien les pieds et les mains de la fille, pour voir enfin quel parti le démon prendrait. Cette fille bien liée n'a pu sauter, mais elle s'est mise à crier comme une possédée qu'elle était, (ou le démon par sa bouche), et comme si on lui eût arraché la peau, et elle disoit en criant, vous voilà tant de monde pour me nuire à moi seule. Délivrée de ses liens, elle est entrée dans une chambre, et s'est jetée sur le lit, et moi, peu après, voulant vaquer à l'exorcisme sur elle, elle n'a jamais voulu consentir à venir, quelque exhortation qu'on lui en fit ; il m'a fallu entrer moi-même dans la chambre ou tous les chrétiens étaient assemblés pour l'engager à venir ; je l'ai arrachée par la main de dessus le lit. Descendue, j'ai ordonné qu'on lui liât de rechef les pieds et les mains, à cause de l'opiniâtreté où elle persistait encore à ne vouloir pas sortir et aller devant l'autel, mais entendant qu'on voulait encore la lier, elle a pour lors préféré y aller d'elle-même plutôt que d'y être portée. Je l'ai fait mettre à genoux, à quoi elle n'a nullement résisté. J'ai donc récité fort tranquillement les prières de l'exorcisme, et dès ce temps elle s'est mieux trouvée et jusqu'à présent sans être aucunement molestée, elle

continue en paix d'apprendre le catéchisme et les prières pour se disposer au baptême qu'elle n'a pas encore reçu. Il y a déjà des familles gentilles converties à Dieu à l'occasion de cette guérison et plusieurs autres demandent à être instruites. Je suis prêt d'attester ce que je viens d'écrire sur ce fait. Je ne sais comment nos matérialistes et autres impies d'Europe pourraient expliquer cet événement, et ses circonstances »...

Pour ne pas scinder le récit, nous allons en donner la suite, en anticipant sur l'histoire générale de la mission du Sutchen. « Je vous fis part l'an passé, dit Mgr Pottier dans une lettre du 1<sup>er</sup> octobre 1776, d'une histoire, non moins curieuse que frappante, excitée par le Démon, chose même qui m'a passé par mes propres mains, je ne vous en ferai pas un second récit, mais je vous dirai seulement que la personne affligée n'a jamais été depuis ce temps-là en aucune manière attaquée et se trouve très bien maintenant. Cet événement effrayant a confirmé grand nombre de néophytes dans la foi et a donné occasion à la conversion de bien d'autres gentils cette année même »...

Le récit ci-dessus parut si extraordinaire à Loches, que les personnes qui étaient en correspondance avec l'évêque d'Agathopolis ne lui dissimulèrent pas les doutes et les objections qu'elles avaient entendu émettre. Le prélat répondit dans les termes suivants par une lettre en date du 8 octobre 1778 : « ... J'ai été extrêmement surpris que plusieurs personnes aient regardé le récit de l'obsession comme une fable. Je m'y attendais d'autant moins que j'ai rapporté les faits dont j'ai été le propre témoin, non seulement moi, mais encore plusieurs centaines de personnes. Cette obsession a duré six mois ; cinq chez les gentils et le dernier mois chez les chrétiens où je me trouvais pour lors qu'on y amena la petite fille obsédée. Tout ce que j'ai vu et entendu de moi-même, j'en ai fait la remarque ; tout ce qui s'est passé en mon absence, j'ai déclaré que je ne le tenais que des chrétiens témoins. Si j'avais voulu en imposer, pourquoi faire remarquer que lorsque la fille fut suspendue en l'air sans souliers, je n'y fus pas présent ? il n'y a pas de raison de prétendre que les faits rapportés sont absolument impossibles ; on lit

dans l'Évangile des faits encore plus extraordinaires, pourquoi ce qui est arrivé autrefois ne pourrait-il pas encore arriver aujourd'hui, surtout dans un pays idolâtre ? D'ailleurs l'Église qui n'établit point de règles pour se conduire dans des cas impossibles, en a fixées touchant les obsessions. On ne peut tout au plus que douter de la réalité des faits rapportés, n'en ayant d'autre preuve que le rapport de celui qui les écrit, et qu'on peut supposer vouloir en imposer, ou s'être laissé imprudemment séduire. Je pardonne volontiers à ceux qui me regarderont comme un imposteur, certainement je ne le suis pas. J'ai envoyé le même écrit à Paris et à Rome la même année, or il faudrait que j'eusse un cœur bien fourbe pour vouloir en imposer à toute la France, même aux Cardinaux et au Pape. Que me servirait donc d'être venu ici souffrir les fers et les tortures, et me damner moi-même en voulant en imposer aux autres ? Qu'on juge de moi ce qu'on voudra, mais ce que j'ai rapporté et dont j'ai été le témoin est vrai et je suis prêt à l'attester de mon sang. Si on croit que je me suis laissé séduire en regardant comme une opération du Démon ce qui n'en était pas, je demande une explication naturelle et raisonnable des faits contenus dans la relation »...

Sans attendre la réponse ci-dessus, un ecclésiastique du diocèse de Tours, vicaire à Loches même, se chargea de formuler les doutes des incrédules dans une longue lettre dont nous possédons l'original, lettre qui fut adressée en Chine à Mgr Pottier et renvoyée par lui-même en Touraine, avec la réponse développée qu'il adressa le 15 octobre 1781, à M. Nabon son auteur. Disons d'abord que la jeune fille appartenait à une famille dans laquelle les sentiments chrétiens étaient peu développés. Nous verrons dans des documents postérieurs émanant de Mgr Pottier et relatifs à une autre affaire, que la chrétienté dans laquelle les événements se passèrent, était complètement déchue de son ancienne ferveur et que, par suite de circonstances défavorables, le culte des intérêts matériels s'y était substitué peu à peu à celui de Dieu. La jeune fille possédée avait été fiancée dès son enfance, selon l'usage du pays ; quand ses parents la virent en danger de mort, par suite des obsessions diaboliques, ils s'adressèrent à leurs

voisins chrétiens, qui se portèrent forts de la guérison, à la condition que la jeune fille se fit chrétienne. Les parents le promirent et s'engagèrent aussi pour leur compte à faire de même ; cette famille ne comptait pas moins de 52 personnes. Après sa délivrance ils ne s'opposèrent point à ce que la jeune fille fut instruite et admise dans la religion chrétienne, ce qui eut lieu ; et en 1778, Mgr Pottier annonçait qu'elle avait été baptisée et qu'elle était fort tranquille. Si la grâce avait tardé, ajoutait-il, elle avait cependant fini par venir. La seule chose fâcheuse, ajoute le prélat, en 1779, c'est que l'année d'après, ses parents, qui n'avaient plus songé à se faire chrétiens depuis sa guérison, la marièrent à son fiancé qui refusa de se convertir.

On devine quelles étaient les objections formulées par M. l'abbé Nabon ; il admettait notamment que les voix entendues, et qui paraissent sortir de la bouche de la jeune fille, étaient produites par les procédés en usages chez les ventriloques, procédés aussi connus en Chine qu'en Europe. L'évêque dans sa réponse expliqua d'abord que le fait était entièrement différent. Mais, dit-il, « ce fait n'est pas le seul dont j'aie été témoin et qui autorise clairement le jugement que j'ai porté dans ma relation sur l'obsession de cette fille. J'ai vu, disais-je, cette fille au milieu de la prière, ou des instructions, ce qui ne lui arrivait pas en d'autre temps, tomber souvent le visage en terre ; dans cet état je voyais son corps s'allonger avec violence, se raidir, ramper assez loin en sens contraire, sans se servir de ses pieds, ni de ses mains. J'ai vu les chrétiens employer de grands efforts pour la retenir, moi-même j'y ai employé les miens. J'ai vu plusieurs fois, excité par les plaintes de cette fille qui se disait mordue en plein jour dans l'assemblée des chrétiens où elle était depuis longtemps, l'impression toute récente de quatre dents comme d'animaux, faite tantôt sur un bras, tantôt sur un autre, accompagnée d'une salive noire assez abondante. J'ai entendu plusieurs fois le sifflement d'un souffle qui la renversait sur-le-champ, ou qui l'étourdisait considérablement. Je l'ai vue assise sur un banc, seule ayant son rosaire à côté d'elle, en un moment ce rosaire disparaissait sans qu'on pût le trouver, quelques recherches



exactes qu'on en fit, la fille accusait le démon de le lui avoir pris. J'ordonnais au démon par le nom de Jésus-Christ de le rendre sur-le-champ ; tous les yeux étaient tournés vers l'endroit où cette fille était assise, et le rosaire se trouvait dans l'instant placé sur le même banc, et cela dans le lieu le plus évident. Je lui ai ordonné pour d'autres effets qui ne paraissaient plus et qui étaient rendus précisément au même moment que je finissais de parler. Quelquefois c'était le bruit que faisait dans ce moment l'effet demandé en tombant devant tout le monde qui avertissait où il était.

« Voilà ce que j'ai vu et bien vu avec beaucoup d'autres choses de ce genre. J'ai ajouté encore un fait bien important; cette fille, disais-je, a été enlevée à la hauteur de cinq à six pieds malgré les efforts de trois personnes qui tâchaient de la retenir, et ce n'est que lorsque les autres chrétiens présents ont eu recours à la prière et à l'usage de l'eau bénite que cette fille a été remise en son état naturel. Je convenais que je n'avais pas vu le fait, mais déclarais en même temps l'avoir appris de témoins oculaires, gens pieux, véridiques et en bon nombre »...

Il nous est impossible de suivre Mgr Pottier dans sa longue réfutation des arguments et objections soulevés par M. l'abbé Nabon, car le mémoire du prélat formerait, s'il était imprimé, une grosse brochure. Nous ferons seulement observer que la force de son argumentation nous a semblé péremptoire et que, si l'on jugeait à propos de se livrer à une discussion complète sur ce point spécial, on aurait, outre les relations officielles envoyées à Paris et à Rome, la lettre du vicaire de Loches qui représente bien les objections de la philosophie du dernier siècle et la réponse complète du vicaire apostolique du Sutchen lui-même.

La tradition de cet étrange événement ne se perdit point dans la province et les missionnaires qui en avaient été témoins, comme ceux qui l'apprirent indirectement, ne conçurent jamais le moindre doute sur son absolue véracité. Quinze ans après, M. Dufresse, qui devait être le second successeur de Mgr Pottier, écrivait à M. Alary le 30 août 1789 la lettre dont l'extrait suit : « ... Sin-tien-tss est le nom d'un endroit éloigné

de six lieux de la capitale de la province, dans lequel, en 1775, une fille païenne âgée de quatorze ans fut possédée du démon, et délivrée par les exorcismes et les prières que Mgr l'évêque d'Agathopolis récita sur elle. Le démon rendait des sons semblables aux cris perçants d'un petit chien lorsqu'il est frappé, mais qui articulait si bien la langue chinoise, que Mgr d'Agathopolis et les chrétiens présents comprenaient ce qu'il disait. Ces sons semblaient partir, non de la bouche, mais des côtés de cette jeune fille. Mgr d'Agathopolis envoya dans le temps, à Rome et en France, la relation détaillée de cette possession et de la délivrance de cette fille »...

M. Moye lorsqu'il était à Tching-tou en 1777, fut appelé près d'un malade à une journée de cette ville. On lui fit voir la jeune fille, en ce moment parfaitement saine de corps et d'esprit, qui avait été possédée du démon. Cette possession avait été connue de tout le monde, des mandarins eux-mêmes, et nul ne la mettait en doute. Les circonstances de l'exorcisme impressionnèrent beaucoup M. Moye, et dans l'ouvrage que lui a consacré M. l'abbé Marchal, un compte rendu spécial de cet événement a été jugé nécessaire, parce qu'il fut unanimement considéré alors comme un des plus extraordinaires de ceux accomplis dans la mission de Chine, pendant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cet exemple était une preuve de la puissance extraordinaire du démon dans ces contrées où règne encore l'idolâtrie, et de la puissance encore plus grande de la prière et des autres moyens que les chrétiens lui opposent. Aussi M. Moye, d'accord en cela avec son évêque, rassurait-il les fidèles contre ces vexations du démon, et leur rappelait, avec saint François-Xavier, que « l'ennemi du salut est moins dangereux quand il s'attaque ainsi aux biens extérieurs, et même à notre vie, que lorsqu'il agit sur les cœurs, pour les éloigner de Dieu, par la crainte de la souffrance et des privations, par l'amour des richesses et des plaisirs, par la dissipation et la vaine joie, par les illusions et les entraînements de nos passions... La ruse la plus dangereuse du démon, c'est de persuader aux chrétiens de nos jours qu'il n'existe pas, afin qu'ils ne se défient point des pièges qu'il leur tend. Peu importe à cet ennemi frauduleux par quel moyen il séduit les

âmes, pourvu qu'il les trompe et les entraîne dans le précipice (1) »...

En résumé, l'exorcisme de la jeune fille eut un immense retentissement dans tout le Su-tchuen, et détermina un grand nombre de conversions; mais, chose étrange, ce ne fut pas dans les lieux qui en avaient été le théâtre qu'elles furent les plus nombreuses. Mgr Pottier attribua cette contradiction, en apparence peu explicable, à l'état de décadence où se trouvait depuis longtemps la chrétienté de Sin-tien-tss. A son avis quand le flambeau de la foi commençait à s'éteindre en Chine dans une chrétienté déterminée, il était beaucoup plus difficile de l'y rallumer, que de faire ailleurs de nouvelles et nombreuses recrues. Cet événement fit aussi beaucoup de bruit en France, particulièrement en Touraine, où un certain nombre de personnes notables ainsi que beaucoup d'ecclésiastiques, prêtaient à l'œuvre de l'évangélisation du Su-tchuen, le concours le plus dévoué, et se montrèrent bien moins incrédules que le vicaire de Loches dont nous avons parlé.

De nouvelles persécutions éprouvèrent les chrétientés du Su-tchuen pendant les années 1775 et 1776; elles eurent un caractère local et, si douloureuses qu'elles fussent pour les victimes, elles n'arrêtèrent point les progrès du christianisme; tout au contraire ce fut pour un grand nombre de nouveaux convertis l'occasion d'affirmer hautement leur foi. Mgr Pottier qui ne recherchait jamais les périls, mais qui ne les redoutait pas davantage, fut très exposé et courut de grands dangers, auxquels il échappa cependant. Il eut la vive satisfaction de voir arriver un nouveau renfort à la mission du Su-tchuen. M. Devant son compatriote, précédemment vicaire à Loches même, était entré au séminaire des Missions-Etrangères, et en était parti pour le Su-tchuen, où il arriva au printemps de 1776. Vu l'urgence le prélat lui donna l'ordre de s'arrêter dans la partie orientale de la province, afin de porter secours à M. Moye débordé par les exigences de son ardent apostolat. M. Devant était dans la force de l'âge et originaire du diocèse de Tours, il avait en 1776 l'âge de 32 ans. Poussé par son zèle il entreprit dès la première année de son séjour, de longues

(1) M. l'abbé J. Marchal — Vie de M. Moye (déjà citée.)

courses à pied pendant la saison des plus fortes chaleurs; il ne put se procurer aucun soulagement sur sa route, et sa santé en fut bientôt compromise. Nous le retrouverons en 1777 à la réunion générale des missionnaires du Su-tchuen qui fut tenue à Tching-tou par le vicaire apostolique.

Les comptes rendus annuels attestent les progrès de la Mission; ceux de 1776 sont malheureusement perdus, mais nous relevons pour 1775 : 346 catéchumènes formés; 346 adultes baptisés; 664 enfants de chrétiens et 454 enfants de païens baptisés; 3.647 confessions annuelles et 2.697 communions pascales. Mgr Pottier donne l'explication de ces progrès dans les termes suivants : «... Si nous avons nous-mêmes ici à souffrir nous nous sentons bien déjà dédommagés, non seulement par l'espérance des biens futurs qui nous sont promis par Dieu même et Notre-Seigneur dans les saintes Écritures, mais encore par la satisfaction que nous donne la conversion d'une multitude d'idolâtres, dont plusieurs s'offrent et se présentent d'eux-mêmes pour reconnaître le vrai Dieu et le servir le reste de leur vie. Dans l'espace des huit mois derniers nous avons administré le sacrement de baptême à plus de dix-huit cents personnes, grands et petits, il y a encore pour le présent environ cinq cents adultes qui se préparent à recevoir la même grâce, mais cela n'arrive pas sans beaucoup de fatigues et de sollicitude, pour les ministres chargés du salut de ces âmes, et cela uniquement à cause de leur nombre trop médiocre. »

Le manque de missionnaires était en effet l'objet des préoccupations constantes du prélat, pourtant l'espoir lui était donné de voir arriver bientôt au Su-tchuen le directeur même du collège de Pondichéry, M. Hamel qui en effet quitta l'Inde en 1776 et parvint à Macao à la fin de la même année. Nous verrons bientôt que lui et M. Dufresse (ce dernier parti directement de Paris,) purent arriver heureusement à destination en 1777. Quelques mots seulement sur certains détails intimes. Tous comptes réglés Mgr Pottier avait droit à un reliquat de 300 piastres, (environ 1500 livres de France,) comme solde des dépenses relatives à son sacre. Il annonça au procureur de Macao qu'il emploierait cette somme considérable pour le

pays et pour le temps, à l'impression de la traduction de *l'Imitation de N.-S. J.-C.*, dont M. de Saint-Martin, maintenant initié à la langue chinoise, s'occupait avec autant d'activité que d'intelligence. Enfin Mgr Pottier accusa réception de la croix pectorale en vermeil qui lui était spécialement destinée. Cette croix est celle qu'il portait quand on fit son portrait, circonstance que nous relaterons dans quelques années. Elle devait être fort belle. Quant à celle dont il s'était servi jusque là, il proposa de la garder provisoirement en la réservant au futur coadjuteur dont lui et surtout la Mission auraient besoin un jour. Il savait prévoir l'avenir...

Ce fut en 1775 que Mgr Pottier apprit la détermination probable du Pape Clément XIV, à l'égard de la Compagnie de Jésus. On sait que le Pontife l'avait supprimée en 1773. Mais au Su-tchuen les nouvelles arrivaient fort en retard et on n'en était encore qu'aux suppositions. Cette suppression devait avoir un contre-coup fâcheux en Chine à cause des missions. Certes les temps étaient bien éloignés où les membres de la célèbre Compagnie prêchaient l'Évangile en toute liberté dans la plupart des provinces du Céleste Empire et y obtenaient de nombreuses conversions. Les Jésuites au moment de leur suppression, n'étaient pas mieux partagés, en fait, que les autres missionnaires. C'est ce qu'explique une lettre de Mgr Pottier en date du 20 septembre 1774, dont extrait est donné ci-après. Pourtant ils y rendaient encore de grands services dont la cessation fut considérée comme un véritable malheur par l'évêque d'Agathopolis. Il est bon d'observer que la lettre du 20 septembre était adressée à sa famille qui, sans doute, partageait les préjugés trop répandus alors contre la société de Jésus, dans la bourgeoisie française.

« ... Vous croyez la Chine obscurcie de Jésuites, il s'en faut bien, car leurs missions de Chine sont plus vacantes que jamais de prédicateurs. Il n'y a qu'à Pékin, ville impériale, où ils sont assez nombreux. Ils ne sont pas là en qualité de missionnaires, quoiqu'ils en fassent secrètement comme nous ici les fonctions, mais en qualité de mathématiciens, d'horlogers, de peintres, etc... Le Saint-Siège ne leur a permis ceci que pour les mettre à portée de soutenir la religion autant

qu'ils le peuvent. Et ne pensez pas qu'ils soient là à ouvrir boutiques et faire le commerce, ce que l'Eglise défend expressément aux ecclésiastiques sous peine d'excommunication. On nous écrit de Paris que le Pape paraît être sur le point de détruire absolument cette Société ; nous saurons l'année prochaine ce qui en résultera. Si cela arrive, voilà la mission de Chine assez déserte de Missionnaires. Notre séminaire de Paris n'a pas assez de fonds, ni de revenus, pour en faire passer un grand nombre... »

On sait que la Compagnie de Jésus fut remplacée en Chine par celle de Saint-Lazare ; nous avons donné au chapitre III de la 2<sup>m</sup>e Partie les éclaircissements nécessaires sur cette substitution qui ne laissa pas d'inspirer, et dans l'intérêt des Missions, et pour son compte personnel, de vifs regrets à l'Evêque d'Agathopolis. Le Prélat n'avait point oublié en effet les savantes leçons dont il avait si bien profité au Collège d'Harcourt et les légers froissements, pouvant résulter des tendances peu conciliantes de quelques-uns des missionnaires Jésuites, ne lui avaient point enlevé les sentiments de respect, de reconnaissance et de considération toujours gravés dans son cœur.

---

## CHAPITRE IV.

### LA MISSION DU SU-TCHUEN EN 1777.

Arrivée de MM. Hamel et Dufresse. — Délivrance de M. Gleyo; récits de M. de Saint-Martin et de Mgr Pottier. — M. Gleyo reste au Su-tchuen. — Maison de ville et maison de campagne. Palais épiscopaux de l'Evêque. — Hôpital des lépreux. — L'ancien cimetière des Chrétiens près de Tching-tou. — Réunion générale des missionnaires. — Mgr Pottier proscriit les contrats usuraires, mais attend les instructions de la Propagande avant d'exiger la restitution. — Résistance de M. Moye qui insiste pour une solution. — Réponse de la Propagande; le vicaire apostolique se met immédiatement en règle. — Ordination de M. Sun; il est envoyé au Kouy-tchéou. — L'inscription de Si-ngan-fou. — Les missions de Xao-tchuen et du Fo-kien. — Persécutions locales; progrès constants du christianisme.

L'année 1777 vit se développer successivement une série d'événements d'un grand intérêt pour la mission du Su-tchuen. Ce fut d'abord l'heureuse arrivée, au printemps, de MM. Hamel et Dufresse. Le premier, prêtre du diocèse de Bayeux, avait appris déjà le chinois pendant deux ans passés au collège de Pondichéry qu'il dirigeait précédemment. Aussi dès son arrivée, il put commencer la visite des chrétientés. Mgr Pottier l'adjoignit à M. Moye dont la santé déclinait déjà. Mais l'extérieur de M. Hamel trahissait son origine européenne et ses succès dans l'apostolat furent médiocres, malgré son zèle. Il devait réussir bien davantage dans l'administration du petit collège de la Mission, qui fut fondé postérieurement au Yunnan et dont il fut le chef pendant plus de 30 ans. Il y mourut le

13 décembre 1812, après avoir rendu pendant cette longue période, des services incomparables au point de vue du recrutement du clergé indigène. Ces services lui donnent des titres exceptionnels à la reconnaissance de tous ceux qui portent intérêt à nos missions, à celle du Su-tchuen en particulier.

M. Taurin Dufresse (Gabriel), était né en 1751, à Ville-de-Lézoux, paroisse du diocèse de Clermont, située dans le Bourbonnais. Il entra au séminaire des Missions-Etrangères le 2 juillet 1774, déjà pourvu du grade de bachelier de Sorbonne. Embarqué à Lorient au commencement de 1776 il arriva au Su-tchuen dès le printemps de 1777, après avoir à peine touché barre à Macao. Son zèle, son activité, son intelligence, sa jeunesse, le placèrent bientôt au premier rang parmi les remarquables missionnaires qui évangélsaient alors cette partie de la Chine; aussi nous aurons occasion de prononcer souvent son nom, en continuant à rendre compte de l'œuvre de Mgr Pottier dont il devait être le second successeur. Le prélat l'attacha provisoirement au district de M. de Saint-Martin qui, depuis quelques mois, souffrait beaucoup d'une maladie de l'estomac due aux exigences de l'acclimatation, et il se félicita hautement d'une acquisition aussi précieuse à tous égards.

Nous avons relaté les efforts incessants tentés par Mgr Pottier pour obtenir la délivrance de M. Gleyo. Ces efforts furent enfin couronnés de succès, et le 2 juillet les portes de sa prison s'ouvrirent au généreux confesseur de la foi qui, depuis huit ans était retenu dans les fers. En 1776, M. Steiner procureur des Missions-Etrangères à Macao, auquel la douloureuse situation du captif était signalée avec persistance par Mgr Pottier, et qui lui servait d'intermédiaire pour les secours envoyés directement d'Europe dans le but de sa délivrance, eut la pensée de recourir à l'intervention d'un ancien Jésuite portugais, M. Da Rocha, qui était resté à Peking en qualité de membre du tribunal des mathématiques, et qui était revêtu de la dignité de grand Mandarin. M. Da Rocha n'hésita pas à user de son grand crédit en faveur du prisonnier, et il en écrivit au Vice-roi du Su-tchuen, qui était son ami. Malheureusement le mandarin local assura au Vice-roi que M. Gleyo était fou; c'était là le système adopté par ses gardiens à l'égard de leur prisonnier,



depuis que leurs tentatives d'empoisonnement avaient été déjouées. Cette première démarche ne réussit donc pas. Mais au mois de mars 1777, l'Empereur délégua le même personnage pour lever la carte d'une portion du petit Tibet, dont ses généraux avaient fini par s'emparer à la suite de la guerre que nous avons relatée. M. Da Rocha passa par Tching-tou, où il arriva le 13 avril, et descendit chez le Vice-roi. On obtint d'abord par son intervention l'élargissement d'un certain nombre de chrétiens retenus par suite de persécutions locales. Quant à M. Gleyo la chose fut plus difficile.

Mgr Pottier écrivit pourtant de suite au Jésuite portugais, dès qu'il le sut arrivé, et celui-ci ne négligea rien auprès du Vice-roi pour obtenir la délivrance. Malheureusement le prétexte de folie fut encore mis en avant, et M. Da Rocha dut partir pour le Tibet, en exigeant toutefois que l'état de santé de M. Gleyo fût constaté par une enquête sérieuse. Pendant le voyage de M. Da Rocha, les autorités chinoises s'assurèrent que M. Gleyo était parfaitement sain d'esprit; on lui fit part des intentions bienveillantes du Vice-roi, mais on aurait voulu en profiter pour le faire consentir à son renvoi de Chine. Il résista jusqu'au retour du Portugais qui se fit remettre M. Gleyo sans aucune condition.

« Il passa à son hôtel, raconte M. de Saint-Martin, cinq à six jours, mangeant tous les jours avec lui. Après ce temps, il fit dire à l'évêque qu'étant accablé de visites et d'espions, il ne pouvait garder plus longtemps M. Gleyo chez lui. Mgr l'envoya chercher pendant la nuit en chaise couverte. Au moment qu'il allait sortir de l'hôtel, gardé par nombre de soldats et de mandarins, il s'éleva un vent impétueux, accompagné d'une grosse pluie, comme je n'en ai pas vu en Chine. Je pensai d'abord qu'il ne pourrait pas venir. Toutes réflexions faites, nous conçûmes que ce pourrait être un trait de la Providence, qui voulait cacher sa retraite aux espions. Tous se retirèrent en effet. M. Gleyo, à l'aide d'un manteau de toile cirée que lui avait prêtée le Portugais, s'emiqueta dans sa chaise et fut conduit à notre maison, où nous réçûmes de bon cœur le Te Deum.

« On a fait, depuis, bien des recherches et des interrogations

pour savoir où il était. Le vice-roi, craignant quelques mauvaises suites, si l'empereur venait à apprendre ce fait, sollicita vivement M. Da Rocha pour le mettre en lieu de sûreté. M. Da Rocha, plein de confiance dans la Providence, le tranquillisa en l'assurant qu'il n'y avait rien à craindre. Cet événement s'est passé le 2 juillet 1777, jour de la Visitation de la très sainte Vierge, pour qui, M. Gleyo a toujours eu une dévotion bien tendre. Aussi en a-t-il toujours reçu les consolations les plus abondantes. Au milieu des horreurs d'une prison si longue et si amère, cette mère de miséricorde ne l'a jamais abandonné. Il lui avait demandé de n'être plus chassé de sa mission, il en a été exaucé. Sa liberté est l'effet d'une promesse formelle et claire qu'elle lui fit dès les premières années de sa prison (1) »...

Mgr Pottier rendit compte de l'heureuse délivrance de M. Gleyo dans des termes touchants, auxquels nous ne voulons rien changer, pour ne pas en affaiblir la portée. (Lettre du 15 septembre 1777).

« J'eus donc ce même jour (2 juillet 1777) la véritable consolation de revoir ce cher confrère, qui s'était séparé de moi depuis huit ans. Mais ce qui me fit de la peine, ce fut d'apercevoir le visage d'un homme mort, des mains tremblantes, une maigreur et une faiblesse extrêmes, et la voix d'un homme expirant. En vérité, à ce spectacle si touchant, M. de Saint-Martin et moi eûmes peine à retenir nos larmes. Au moment de son entrée, ce ne fut qu'avec des soupirs partant bien du cœur, que toute la maison récita le *Te Deum* en actions de grâces pour cette délivrance, en quelque sorte miraculeuse.

« Quoique M. Da Rocha eût bien souhaité (laissant cependant le tout à ma discrétion) que M. Gleyo se fût retiré aussitôt, pour être soustrait à quelque événement fâcheux et imprévu, je n'ai pu me résoudre, eu égard à un tel état de faiblesse et même de maladie, à le faire partir si vite. Au moins fallait-il lui donner quelque temps pour se remettre, et prendre pour nous celui de jouir un peu plus longtemps de sa présence.

(1) Relation du Su-tchuen pour 1777, par M. de Saint-Martin.

Nous l'avons donc retenu jusqu'au départ de nos courriers, avec lesquels il descend pour se rendre dans une chrétienté de la province du Yun-nan, contiguë à celle de Sui-fou, dans la province du Su-tchuen. Notre mission était demeurée en paix jusqu'à cette époque, c'est ce qui m'avait engagé à retenir ici M. Gleyo, pour passer le temps des grandes chaleurs. Peu de jours après que ce cher confesseur nous eut été restitué, M. Moye, qui ignorait cet heureux événement, arriva, et fut tout transporté de joie, lorsqu'il vit M. Gleyo sortir de sa chambre pour le saluer, et afin que chacun de nous pût avoir la consolation de voir ce cher confrère avant qu'il se rendit à sa destination, nous envoyâmes chercher M. Dufresse, qui était à la campagne, occupé à apprendre la langue du pays. Peu de jours après, M. Devaut, qui était allé visiter un malade éloigné, revint à la maison, et c'est ainsi que la Providence nous a tous réunis, excepté M. Hamel »...

Il serait difficile, à la lecture de ces lignes, de ne pas éprouver une partie de l'émotion que ressentirent les missionnaires du Su-tchuen à cet heureux moment. Que cette émotion ne nous fasse pourtant pas oublier les bienfaiteurs qui pendant si longtemps s'étaient associés à l'œuvre de la délivrance de M. Gleyo. Depuis huit ans, Mgr Pottier, tant aux frais de la mission elle-même, qu'avec le concours de généreux donateurs européens, avait pu répandre l'or à pleines mains, soit pour subvenir aux exigences de la santé du malheureux prisonnier, compromise par une si dure détention, soit pour adoucir et même au besoin pour séduire ses geôliers. Pour l'exercice 1777 seul, une somme de 1,600 livres était arrivée dans ce but et tout n'était point dépensé. Le reliquat était important et cet argent paraissait en quelque sorte sacré. M. de Saint-Martin, qui était chargé par son évêque du règlement des comptes de la Mission, pria le procureur de consulter les bienfaiteurs afin de connaître leurs intentions définitives, auxquelles on se conformerait scrupuleusement. Les noms de ces personnes charitables sont restés inconnus des hommes; assurément elles ont reçu de Dieu la récompense méritée, mais ce n'en est pas moins remplir un devoir que de signaler à la connaissance et à l'admiration de la postérité

leur généreuse participation à l'événement que nous venons de raconter.

Bien que la maison de Tching-tou eût été vendue en 1774, précisément pour subvenir aux frais de la captivité du digne confesseur, on se rappelle que des locaux suffisants y avaient été réservés pour loger l'évêque et au besoin les prêtres du Vicariat. C'est là que M. Gleyo passa quelque temps après sa délivrance et que se tint au commencement de l'été la réunion générale des missionnaires du Su-tchuen dont nous parlerons bientôt. Le vicaire apostolique décida que M. Devaut irait passer un an auprès de M. Gleyo, afin de lui permettre de rétablir sa santé par un repos convenable et que le jeune et zélé missionnaire se transporterait ensuite dans le district de M. Luc Ly, prêtre Chinois, dont l'âge et les infirmités commençaient à lui rendre le service très pénible.

Ce qui restait de la maison de ville était suffisant, nous venons de le voir, pour les réunions des missionnaires et pour la résidence éventuelle de l'évêque quand il n'était pas en tournée. Pourtant cette installation ne présentait pas des garanties suffisantes en cas de persécution. Aussi Mgr Pottier, favorisé par une heureuse circonstance, avait acheté en 1776, moyennant 46 taëls, une petite maison de campagne avec un jardin entouré de murs, le tout situé hors des murailles et dans le quartier des pauvres. Les réparations n'exigèrent pas plus de 20 taëls, par conséquent la dépense totale excéda de peu 400 livres de France. Les motifs de cette acquisition étaient fondés d'abord sur le besoin de déposer en lieu sûr les livres de religion et de piété que la Mission faisait imprimer en attendant leur distribution; puis sur la sécurité relative que pouvaient y trouver les missionnaires en cas de danger.

Le vicaire apostolique dans des sentiments d'inépuisable charité espérait encore obtenir par cet achat, une notable amélioration pour une partie de ses pauvres. Il existait au Su-tchuen un certain nombre de malheureux atteints de cette maladie hideuse et redoutable qui s'appelle la lèpre. Les païens en avaient peur à cause de la contagion, et pour s'en débarrasser ils les faisaient souvent tuer secrètement. Dès 1773, Mgr Pottier affligé de cette situation, inspira aux chré-

tiens la pieuse pensée de les soigner et de les convertir. Il remplissait d'ailleurs ainsi le vœu du généreux chrétien, resté inconnu, qui avait donné spontanément la somme nécessaire à l'acquisition de la maison de campagne. Lui-même baptisa quelques lépreux. Il songea donc à les réunir dans cette petite maison de campagne, et le 13 septembre 1777, il écrivait :

« Il y a maintenant dans cette maison sept lépreux : un autre y est mort depuis peu. Ces pauvres lépreux, rebut du genre humain, et autres pauvres malades qu'on y reçoit, sont obligés d'aller mendier, tant qu'ils peuvent se remuer, la Mission n'étant pas en état de les nourrir; on ne leur donne que le logement : mais quand ils sont devenus si impuissants qu'ils ne peuvent plus marcher, ce qui est signe d'une mort prochaine, il faut bien alors, par charité, leur donner les aliments nécessaires. On n'y reçoit que ceux qui se font chrétiens, et mènent ensuite une vie vraiment chrétienne. On y a placé un fervent et fidèle vieillard, pour avoir soin de la maison, et instruire ces pauvres infirmes. Pour lui, il est nourri et entretenu par la Mission »...

Pendant plusieurs années l'établissement rendit de grands services ; non seulement les lépreux, mais encore divers autres malades y furent recueillis et baptisés en grand nombre à l'article de la mort. Malgré les très lourdes charges pécuniaires qui en résultaient pour la Mission, l'évêque aurait continué à y faire face, mais il dut renoncer dès 1780 à cette pieuse fondation. Les indigents très nombreux à Tching-tou préférèrent peu à peu conserver leur liberté d'action, pour mendier plus facilement dans les quartiers de cette grande ville auxquels ils étaient le plus habitués. Pourtant la foi chrétienne ne s'éteignit pas chez eux; ils conservèrent le souvenir de la bonté avec laquelle le prélat avait daigné les initier, souvent lui-même, à notre sainte religion, qui ne cessa dès lors de faire des progrès, dans toutes les classes de la société, mais particulièrement parmi les pauvres de la capitale du Sutchuen. Aussi quand douze ans après la fermeture de l'hospice le prélat rendit son âme à Dieu, nous verrons les pauvres de Tching-tou accourir en foule à ses funérailles, contribuer spontanément pour une grosse somme aux frais de ses obsèques

et lui donner jusqu'à la fin les témoignages les plus ardents d'amour et de regrets.

Nous avons dit que cette humble maison de campagne était destinée à servir de refuge à l'évêque en cas de persécution. Il lui fallut parfois se contenter d'une demeure encore plus modeste. Un de ses oncles Maupou lui ayant témoigné, du fond de la Touraine, la crainte que ces épreuves et ces fatigues de toutes sortes ne compromissent sa santé et lui ayant paru ne pas discerner d'une façon très claire, la différence du *modus vivendi* entre les évêques de France et ceux de Chine, il lui répondit le 8 octobre 1778, la lettre ci-après; aussi instructive qu'amusante.

« ... Vous m'exhortez, mon cher oncle, à rester dans mon palais épiscopal et y prendre un peu de repos... J'ai actuellement deux palais au lieu d'un; un dans la capitale de la province couvert de tuiles, suffisant pour loger quelques missionnaires, l'autre hors des murailles de la ville fait de bambous et couvert de paille; acheté il y a deux ans d'un petit don d'argent fait à la Mission par un chrétien, pour y recevoir les pauvres lépreux, le rebut de tout le monde. Dans ce dernier je m'y suis réservé une petite place pour célébrer, et une autre pour coucher. Il y a deux mois qu'au retour de mon administration je m'étais retiré dans celui de la ville pour y passer le temps des chaleurs et laisser le loisir aux chrétiens de vaquer à leur agriculture, et intérim, écrire mes lettres pour l'Europe et autres lieux. Peu après mon retour, il est survenu une petite persécution dans laquelle on a pris le chrétien que j'avais préposé pour garder le palais de paille, dans mon absence, et instruire les lépreux; il est actuellement dans la prison sans savoir, ni lui ni nous, quel pourra être son sort. J'ai été obligé, avec un autre missionnaire, notre docteur de Sorbonne, M. de Saint-Martin, de me retirer dans la campagne, chez une famille chrétienne que nous avons placée dans le cimetière acheté autrefois par les missionnaires pour y ensevelir les chrétiens défunts, afin de le garder et empêcher les idolâtres d'y enterrer leur morts. C'est précisément là où nous sommes, dans une cabane de paille, à l'instant que j'ai l'honneur de vous

écrire au milieu des tombeaux d'évêques, de prêtres, de catéchistes, de chrétiens (1) »...

Mgr Pottier, s'il avait connu l'avenir aurait pu ajouter, c'est là aussi que je reposerai un jour; mais au milieu des persécutions dont il était toujours menacé, il ne pouvait savoir où, il plairait à Dieu que sa vie prit fin. Pourtant en 1791, un an avant sa mort, jugeant que selon les probabilités humaines ce serait près de Tching-tou qu'il terminerait sa carrière, il désigna lui-même dans ce cimetière à Mgr de Saint-Martin alors son coadjuteur, la place où il désirait être inhumé. C'était à côté de la tombe de Mgr Mullener, ancien vicaire apostolique de la province. M. de Saint-Martin, son compagnon dans la cabane du cimetière et plus tard son successeur, devait de même un jour choisir une tombe à côté de celle de son ancien évêque et y reposer aussi, après l'accomplissement de son apostolat.

Nous avons vu précédemment que Mgr Pottier était extrêmement préoccupé de la question des contrats usuraires et nous avons expliqué en quoi consiste celui d'opignoration, qui était le plus susceptible d'être interprété contre les principes du christianisme. Il importe de savoir que dès l'année 1776 il avait consulté la Propagande sur ce point difficile. Une lettre écrite par lui-même à M. Alary en date du 13 septembre 1777, nous en fournit la preuve; mais la réponse pouvait se faire attendre (elle n'arriva en effet qu'en 1781); il fallait jusqu'à ce moment, trouver pour la mission une solution provisoire acceptable. Mgr Pottier et tous ses collaborateurs étaient en somme, et même avant d'en avoir conféré entre eux, d'accord sur le fond de la question; les seules difficultés consistaient dans l'application des mesures à prendre pour arriver à la suppression des contrats usuraires; il ne suffisait pas en effet de les interdire, il fallait pour entrer dans l'esprit complet de la loi chrétienne que le mal produit fût réparé; en un mot que ceux qui avaient fait des bénéfices illicites au moyen de ces contrats fussent obligés de restituer. La solution pratique

(1) Ce cimetière distant d'environ six kilomètres des murailles de Tching-tou, est situé dans la localité nommée Tung-hoang-xan.

était très embarrassante. Le vicaire apostolique consulta les chefs des missions voisines du Fo-kien, de Nang-king et du Chien-si. Les deux derniers répondirent que les contrats d'oppignoration étaient fréquents dans leurs provinces, mais qu'on ne les avait pas considérés jusqu'à présent comme usuraires, et qu'enfin les bénéfices dont ils étaient la source, étaient modiques eu égard au taux légal de l'argent en Chine, car il y avait bien des risques à courir. L'évêque de la dernière province n'hésita pas à repousser le principe de ces contrats, qui étaient plus rares d'ailleurs au Fo-kien que dans le reste de l'Empire.

Dans ces conditions, Mgr Pottier se décida à interdire les contrats d'oppignoration dans tout le Su-tchuen, mais en prescrivant de ne pas exiger les restitutions avant la décision de la Cour de Rome. Nous avons vu au commencement de ce chapitre que la plupart des missionnaires français, se trouvaient réunis à Tching-tou, au commencement de l'été de 1777. Les difficultés ci-dessus avaient été l'objet principal de leur convocation, elles furent évidemment aussi l'objet de leurs conférences. M. Moye était d'une ardeur extrême et, malgré les conseils de prudence donnés par son évêque, il avait, dès le début, non seulement supprimé de sa propre autorité, les contrats en question dans son district, mais encore il avait forcé de restituer des sommes considérables, en refusant les sacrements à ses chrétiens. Le but paraissait dépassé, car l'estimation des bénéfices illicites était portée par lui à 50 pour 100 l'an, ce qui était une erreur manifeste. Le résultat de cette sévérité fut d'éloigner des conversions, et même de faire un certain nombre d'apostats. (Lettre de Mgr Pottier à M. Alary du 6 octobre 1779.)

La même lettre nous révèle un fait intéressant. Mgr Pottier, nous le savons, avait consulté la Sacrée-Congrégation dès 1776, sur les contrats usuraires, ainsi que le prouve sa correspondance avec M. Alary, citée ci-dessus, et il est peu probable qu'il l'ait fait de nouveau en 1777, après la réunion de ses missionnaires, avec lesquels il n'avait qu'à s'entendre pour établir une ligne de conduite provisoire. Or, à ce moment, M. Moye obtint une copie du mémoire de son évêque et trou-



vant sans doute que les choses n'avaient pas été présentées assez énergiquement, il rédigea lui-même un autre mémoire qu'il envoya directement à Rome, sans en adresser un duplicata au vicaire apostolique. Mgr Pottier ne fit aucune observation au sujet d'un mode de procéder, qui était opposé aux règles de la hiérarchie. Il n'y vit, et nous n'y voulons voir comme lui, que l'expression exagérée d'un trop grand zèle; mais il importe cependant de garder bonne note de ce fait. Il paraît en effet, ainsi que nous le verrons plus tard à propos de l'Institution des Vierges chrétiennes au Su-tchuen, que M. Moye fut péniblement affecté en apprenant alors l'envoi par le vicaire apostolique d'un rapport peu favorable, rédigé sur ce sujet, sans que M. Moye eût reçu communication du contenu. Sans insister outre mesure, il est permis de faire remarquer que, dans cette circonstance et sans nous occuper du fond, la manière de faire de l'évêque était absolument correcte et que, sa très grande condescendance pour ses collaborateurs, le respect qu'il avait pour leurs personnes ainsi que pour leurs avis, enfin la liberté d'action qu'il leur laissait le plus possible, avaient pourtant des bornes qu'il ne pouvait leur laisser dépasser.

On le voit, Mgr. Pottier et M. Moye n'étaient pas toujours d'accord; outre que c'était deux natures absolument différentes, leur manière d'arriver au même but ne pouvait être la même. D'abord en règle générale un évêque, par cela même qu'il est évêque, voit les choses à un point de vue autre que ses prêtres et commence, en abordant l'épiscopat, par abandonner bon nombre de ses idées personnelles. Outre cela pour bien comprendre la manière d'agir de Mgr. Pottier, à laquelle le terme d'hésitation a été rarement, mais parfois appliqué, il faut se rappeler ses débuts au Su-tchuen et les difficultés contre lesquelles il s'était trouvé avoir à lutter. Ne perdons pas de vue qu'en 1756 quand il y pénétra, la Mission, abandonnée depuis longtemps était dans une situation tellement grave, qu'on la considérait à Macao comme irrémédiablement perdue, et pour les Missions-Etrangères et pour l'Eglise elle-même. Cette Mission, il l'avait relevée à force de persévérance, de patience, et de douceur et il l'avait

remise sur le pied déjà florissant où M. Moye l'avait trouvée 48 ans après. Pour nous borner au district de M. Moye, c'est-à-dire au Su-tchuen Oriental, n'oublions pas qu'il avait été évangélisé spécialement par Mgr. Poitier de 1756 à 1760 et que s'il avait dû le quitter après la grande persécution dont il avait été victime lui-même pendant cette dernière année, il n'avait pas perdu de vue ce district qui lui tenait au cœur, enfin que de 1767 à 1772, M. Alary, qui avait toutes les qualités du missionnaire complet, y avait fait merveille. Le terrain était donc bien préparé. Aussi le zèle infatigable de M. Moye obtint de suite des résultats considérables qui l'entraînèrent à marcher peut-être trop vite, eu égard surtout au surplus de la Mission. Tout au contraire le rôle forcé de l'évêque devait être et était celui de modérateur, qui convenait d'ailleurs à son tempérament, ce qui n'excluait point chez lui l'amour le plus ardent pour l'extension du christianisme et le plus intrépide courage évangélique.

Nous voudrions pouvoir entrer dans des explications suffisantes en ce qui concerne l'usure en Chine. C'est une plaie hideuse et générale, une sorte de lèpre qui infecte tout le pays. Les contrats usuraires ne sont qu'un des côtés de cette question. Il serait intéressant de raconter comment, par suite de la manière de vivre des Chinois et d'habitudes invétérées, l'usure a pénétré ainsi jusque dans les entrailles de toute la population. Mais cette étude nous entraînerait trop loin et nous renvoyons ceux qui désireraient être renseignés, aux savants ouvrages de M. M. Huc et Marchal (*L'Empire Chinois et la Vie de M. Moye*) Disons pourtant qu'en Chine, l'Etat lui-même donnait l'exemple en spéculant sur la vente de la partie des impôts qui lui est payée en nature, et que le taux légal de l'intérêt dépassait 30 pour 100 l'an. Cette situation étrange avait appelé de tout temps l'attention des missionnaires, qui dès le début, eurent recours aux Souverains Pontifes. « Le pape Innocent X soumit cette grave question à une Congrégation de Cardinaux, qui réprova, comme usuraire le taux de trente pour cent, autorisé en Chine, indépendamment de toute cessation de gain, ou de tout danger de perte; mais elle reconnut qu'on pouvait tenir compte, dans la fixation de l'intérêt, des diffi-

cultés du recouvrement des fonds prêtés, qui sont si grandes et si communes dans cet empire (1). »

La réponse de la Sacrée-Congrégation, arriva seulement en 1781 au Su-tchuen. Sans attendre le développement des événements jusqu'à cette époque, disons de suite qu'elle condamna d'une manière radicale les contrats qui lui étaient signalés. Mais appréciant avec sa sagesse supérieure qu'aucune règle absolue ne pouvait être posée en ce qui concerne le remboursement et qu'il était impossible de ne pas tenir compte, dans une certaine mesure, des lois et coutumes du pays, ainsi que des risques encourus par les prêteurs, elle laissa aux missionnaires l'appréciation en cette matière. La restitution dut porter, d'une manière générale sur les fruits excédant les dépenses, le travail et l'industrie de l'oppignoration. A ce compte, écrivait Mgr. Pottier le 13 octobre 1781, la plupart de ceux qui ont passé de ces contrats en seront quittes pour la perte d'un tiers ou d'un quart de leurs revenus annuels. La solution, dit-il, sera difficile surtout en ce qui concerne les contrats passés depuis longtemps par les chrétiens, ou pour ceux plus récents passés par des païens qui se sont convertis. Heureusement qu'en 1781, époque à laquelle cette réforme importante fut accomplie, la religion était si bien affermie au Su-tchuen, sous l'impulsion énergique du vicaire apostolique et des zélés missionnaires qui l'évangélisaient, que les progrès du christianisme ne furent point arrêtés, comme ils auraient pu l'être plus tôt par des mesures prématurées.

Malgré l'arrivée des nouveaux missionnaires, venus si à propos d'Europe depuis quelques années, le concours des prêtres indigènes n'en était pas moins indispensable à la prospérité de la Mission. Or, le nombre de ces utiles auxiliaires se trouvait fort restreint. Il était donc opportun de combler les vides produits par diverses circonstances. Nous savons que M. Moye s'était trouvé aux prises avec de grandes difficultés, dans ses tentatives d'apostolat au Kouy-tchéou, et que la prudence lui interdisait pendant longtemps le retour dans cette

(1) Vie de M. Moye par M. l'abbé J. Marchal (Déjà citée.)

province. Il ne fallait pourtant pas la délaisser complètement. Or, M. Hamel, arrivé au printemps même de 1777 et qui, vu sa connaissance de la langue chinoise, avait pu commencer immédiatement la visite des chrétiens, avait dû se retirer de suite du Kouy-tchéou, où son insuccès avait été complet. Dans ces conditions, Mgr Pottier et M. Moye tombèrent d'accord au sujet de l'élevation au sacerdoce du disciple fidèle et courageux qui avait été dans les dangers toujours à côté de ce dernier depuis plusieurs années.

M. Benoit-Sun (ou Sen) fut donc ordonné prêtre le 26 juillet 1777 et fut destiné à soutenir et à relever la Mission du Kouy-tchéou où aucun européen ne pouvait songer à se rendre. L'ordination se fit avec une grande solennité, par suite de la présence de tous les missionnaires, sauf M. Hamel. Aussi Mgr Pottier put-il écrire que les choses se passèrent avec bien plus d'éclat que pour son propre sacre (au Chen-si) auquel trois prêtres seulement assistaient (M. Alary et deux missionnaires italiens).

Si nous passons à quelques détails relatifs à la Mission, nous voyons dans ses correspondances de 1777, Mgr Pottier continuer à se plaindre du collège de Pondichéry, du climat malsain de cette ville, de la mortalité qui régnait parmi les élèves, des dangers moraux auxquels ils étaient exposés, etc... Avec un ou deux missionnaires de plus, disait-il, on pourrait organiser en Chine même l'éducation et l'instruction des jeunes gens qui se destinent à la carrière ecclésiastique. Nous avons ôté, écrit-il à M. Alary, la copie de l'inscription de Si-ngan-fou, pour la remplacer par les tablettes ordinaires auxquelles les chrétiens sont habitués. Il est probable que quelques ignorants parmi eux, avaient cru voir des signes superstitieux dans la partie de cette inscription qui n'était pas en langue vulgaire. Cette copie avait été faite par M. Alary en 1769, lorsqu'il avait accompagné Mgr Pottier pour son sacre. Peut-être M. Alary, apprenant les circonstances qui précèdent, demanda-t-il le renvoi à Paris de son travail qui avait une grande valeur archéologique? Peut-être dans ce cas, cette copie aurait-elle fait partie des archives du Séminaire et aurait-elle été postérieurement déposée à la Bibliothèque

Nationale conformément à l'hypothèse de M. l'abbé Marchal? C'est ce qu'il ne nous est pas permis de décider, car la seule trace que nous ayons retrouvée de cette affaire est celle mentionnée ci-dessus.

La Mission de Xao-tchen, dans la province de Canton, dépendait du Séminaire. Mgr Pottier, consulté à son sujet, avait émis, l'avis quelque temps auparavant, qu'on pouvait en faire la remise sans inconvénients à la Sacrée-Congrégation de la Propagande. Il suffit, dit-il, en renouvelant cette proposition, qu'un bon prêtre chinois y soit installé. C'était un poste situé sur la route des courriers et qui à certains moments pouvait leur être utile. Il attachait beaucoup plus d'importance à ce que les Missions-Etrangères conservassent la partie de la mission du Fo-kien qui leur était confiée. Les jeunes gens de cette province faisaient de fort bons prêtres. Il réclama donc l'envoi à ce poste d'un missionnaire français prudent et capable, ce qui eut lieu un an après.

L'extrait suivant d'une lettre confidentielle du prélat à M. Alary, (15 septembre 1777) contient une appréciation sur la manière de faire de M. Moye qui mérite d'être signalée. Il raconte d'abord qu'il a été obligé de révoquer l'autorisation de réserver le Saint-Sacrement exposé, qu'il avait donnée à M. Moye, lequel s'expose trop aux dangers et ne prend pas les précautions suffisantes, ce qui a failli entraîner les conséquences les plus fâcheuses... Son zèle si vif et si ardent s'était pourtant modéré... « Quoi qu'il en soit, c'est un saint ecclésiastique; il va droit vers le ciel, plutôt à Dieu que chacun de nous ici, puissions ou voulussions l'imiter!... Sa figure seule le dénonce comme un prédestiné; aussi est-il infiniment estimé et respecté de chacun de nous. »

Malgré le calme relatif dont jouissaient à ce moment la plupart des chrétientés, il y en eut plusieurs cruellement éprouvées en 1777 par diverses persécutions locales très dures. Des chrétiens furent injustement emprisonnés, battus de verges, chargés de lourdes chaînes ou de cangues encore plus pesantes. Au mois d'août 1777, quatre districts eurent à subir ces douloureuses épreuves. « Malgré ces persécutions, dit M. de Saint-Martin dans sa relation de fin d'exercice, la

religion continue à faire de très grands progrès, les païens l'embrassent en foule. Le commencement de la persécution en avait arrêté plusieurs, qui, voyant la fermeté des chrétiens, et qu'ils ont recouvré leur liberté à si peu de frais, demandent aujourd'hui à s'instruire. Les derniers prisonniers ont converti vingt païens, compagnons de leur prison. Partout c'est un zèle, une ferveur dont il faut quelquefois réprimer les excès. Cette année, il y a eu plus de huit cents enfants de païens baptisés en maladie; la plupart sont morts. Le nombre des adultes convertis se monte encore bien plus haut; les missionnaires ne suffisent plus au grand nombre. Beaucoup d'infidèles demandent avant de mourir à se faire chrétiens, et périssent faute d'être secourus... »

D'un autre côté Mgr Pottier écrivait le 15 septembre de la dite année. « Si Dieu bénit visiblement cette Mission, il faut avouer aussi que le démon lui porte bien envie. Plus les conversions sont fréquentes plus les persécutions sévissent et deviennent cruelles. Les crimes les plus énormes ne font pas beaucoup de sensation, il n'y a que la Religion chrétienne qui excite la haine et la fureur du monde. On regarde un chrétien avec plus de dédain qu'un voleur et un homicide. Qu'une famille commette des crimes et s'abandonne à des excès honteux, on ne lui veut point de mal, mais qu'elle embrasse la foi, elle trouble aussitôt les esprits; sa parenté, ses amis et ses voisins deviennent tous ses ennemis et furieux contre elle; on l'accuse tout de suite comme professant une secte absolument rebelle, on lui impute tout le mal dont la religion même a horreur, et on ne veut plus souvent lui permettre l'entrée de la maison; voilà précisément ce qu'a prédit Jésus-Christ, *et eritis odio omnibus hominibus propter nomen meum*, c'est-à-dire vous serez en haine à tous les hommes à cause de mon nom, en parlant à ses apôtres et à tous les chrétiens. »

Au milieu de ses travaux et de ses épreuves la santé du vénérable prélat s'était rétablie. Quoiqu'il fût affaibli par des voyages continuels depuis plus de 20 ans, cependant, disait-il, « je puis encore faire assez facilement huit lieues à pied par jour. Mais je suis bien vieilli, au moins en apparence, et jusqu'au point qu'on ne craint pas de me donner 70 ans d'âge, quoique je ne

sois encore parvenu qu'à 51. Si vous pouviez me voir, vous ne pourriez plus connaître qui je suis : une chevelure et une barbe absolument blanchies me rendraient entièrement méconnaissable ; ce qui, peut-être pour moi, est un pronostic que ma vie ne sera pas bien longue. »

N'oublions pas de relater les résultats de l'administration du Su-tchuen pour 1777 ; il y eut cette année là, 1,200 catéchumènes formés ; 502 adultes, 1,020 enfants de chrétiens et 780 enfants de païens baptisés ; 5,010 confession annuelles et 3,100 communions pascales. Des chiffres aussi élevés n'avaient pas encore été atteints.



## CHAPITRE V.

### LA MISSION ET LES PRATIQUES RELIGIEUSES AU SU-TCHUEN EN 1778.

**M.** Chaumont désigné pour le Fo-kien. — La question des prêtres indigènes. — Persécutions locales causées par l'avarice des mandarins. — Sécheresse; Famine; Peste. — Les pratiques chrétiennes au Su-tchuen; en 1778. — Devoirs des Missionnaires; leurs tournées. — Les catéchistes. — Superstitions, écoles, inhumations, comédies. — Apostats. — Messe; dimanches; œuvres serviles; réunions des dimanches; prières; jeûnes. — Administration des Sacrements; la confession chrétiens mourant chez des païens. — Recrutement du clergé Chinois. —

Nous avons dit qu'en 1777, Mgr Pottier avait signalé l'opportunité d'envoyer au Fo-kien un missionnaire capable et zélé pour y maintenir non seulement le drapeau de la foi, qui y était porté aussi par d'autres corporations non françaises, mais encore afin d'y soutenir l'influence du Séminaire de Paris, qui trouvait à y recruter de bons prêtres indigènes pour la grande mission du Su-tchuen. Il s'agissait encore d'y monter une sorte de garde d'honneur auprès du tombeau de Mgr Palu, évêque d'Héliopolis, l'un de ses fondateurs et son premier vicaire apostolique dans ces régions lointaines. Le choix porta sur M. Chaumont qui, parti de Lorient en 1776, était arrivé à Macao en 1778. Il s'installa au Fo-kien le 31 juillet 1778 et en rendit compte à Mgr Pottier, auquel il avait écrit dès le 17 décembre précédent pour l'en informer. Au point de vue spirituel, la partie de cette province confiée au nouveau missionnaire ne relevait pas de ce prélat, qui dirigeait seulement le Su-



tchuen, le Yun-nan et le Kouy-tchéou (tâche déjà immense), mais comme il était alors le seul évêque de Chine, qui appartenait à la société des Missions-Etrangères de Paris, il était considéré en quelque sorte comme le chef suprême et, au point de vue administratif, il donnait au besoin des ordres, comme nous le verrons plus loin à propos de M. Chaumont lui-même. Ce jeune prêtre n'était âgé que de 26 ans; son zèle, son intelligence et son honorabilité devaient le conduire promptement à la position élevée de directeur au Séminaire même.

M. Descourvières procureur à Macao, avait songé par suite de motifs d'un ordre tout intime, à rentrer dans le service actif des missions, et le poste du Fo-kien lui aurait convenu. Dans cette hypothèse il consulta Mgr Pottier et, non seulement lui fit connaître les motifs de sa détermination probable, mais encore lui demanda des renseignements complets sur les pratiques religieuses usitées au Su-tchuen, lesquelles ne devaient pas différer beaucoup de celles à suivre dans la province où il comptait se rendre. Le prélat répondit, comme il savait le faire, à cette double marque de confiance, et lui envoya, à la date du 15 octobre 1778, les très intéressants renseignements dont on trouvera l'analyse à la fin du présent chapitre. Le départ de M. Steiner pour Paris retint contre son gré M. Descourvières à Macao et nous venons de dire que M. Chaumont fut désigné à sa place. Pendant ce temps M. Mathieu Kou avait réalisé son projet de quitter le Su-tchuen et de rentrer dans sa province, pour se reposer des fatigues de l'apostolat. Il avait d'ailleurs besoin de reprendre sa liberté d'action, par suite d'affaires de famille. Les autres prêtres chinois, MM. Luc Ly âgé de 60 ans et Thomas Nien, toujours malade, aspiraient au repos et désiraient ardemment retourner aussi au Fo-kien leur pays natal. Mgr Pottier ne pouvait donc plus compter que sur M. Benoit Sun, le dernier prêtre ordonné en 1777. Il songea dès lors à l'urgente nécessité d'en instituer de nouveaux et il ne cessa de demander au Séminaire l'envoi de missionnaires européens. Il réclama aussi à la procure des fournitures plus abondantes de crucifix, de chapelets, de médailles et d'autres objets de piété dont on avait toujours besoin.

L'impression en chinois des livres de piété, imposait de grands sacrifices à la Mission; en 1776, 120 taëls avaient été dépensés dans ce but; en 1777, on avait été jusqu'à 200 taëls etc... Les viatiques, nous l'avons dit, étaient mis en commun depuis 1770; les prêtres européens recevaient pour leur dépenses personnelles 30 taëls et les prêtres chinois 20; la situation était donc sensiblement la même entre eux, car ces derniers avaient toutes sortes de facilités, par suite de leurs relations intimes dans le pays, pour éviter certaines charges auxquelles les européens ne pouvaient se soustraire. Aussi ne faut-il pas chercher dans cet ordre de choses, les motifs accidentels qui portaient les prêtres chinois désignés plus haut, à souhaiter au sein de leurs familles un repos bien gagné par un long et pénible apostolat.

La relation du Su-tchuen, faite par M. de Saint-Martin en octobre 1778, mentionne un certain nombre de persécutions isolées sur quelques points de la province; c'était généralement le tribut payé généreusement par les nouveaux convertis et la garantie de leur affermissement souvent définitif dans la foi chrétienne, qui faisait des progrès incessants, ainsi qu'en témoignent les chiffres suivants pour 1778 : 1.000 catéchumènes formés; 719 adultes, 821 enfants de chrétiens et 1.013 enfants de païens, baptisés; 4.800 confessions annuelles et 2.965 communions pascales. Ces sévices cruels avaient pour cause la cupidité des petits mandarins, plutôt que la haine contre la religion; on en peut juger par l'extrait suivant d'une lettre de Mgr Pottier, du 15 octobre 1778 : « ... Il s'est élevé une persécution dans une nouvelle chrétienté, à trois jours de distance du lieu où j'écris. On y a pris une vingtaine de chrétiens et beaucoup de livres de religion. Les chrétiens, tant baptisés que catéchumènes, ont souffert cruellement, les uns la torture, les autres les soufflets qui faisaient couler de petits ruisseaux de sang, d'autres enfin des coups de bâton. La grâce du Seigneur les a soutenus, et ils ont toujours protesté qu'ils seraient toujours chrétiens comme ils le sont en effet encore aujourd'hui. Il y en a cependant eu quelques-uns, qui depuis très peu de temps, avaient reconnu Dieu, qui ayant eu peur, des tourments, ont reculé, parmi lesquels il y en a eu qui sont

revenus après la persécution finie, d'autres non. Cette persécution n'est arrivée qu'à cause de la cupidité d'argent du gouverneur, qui ayant beaucoup de dettes et ne sachant de quel côté se tourner pour restituer, s'en est pris aux chrétiens, espérant les réduire à force de tourments, à lui donner de l'argent; mais il s'est trompé, car ils n'ont jamais voulu lui donner un seul denier; aimant mieux souffrir pour la gloire de Dieu que d'accoutumer ces gens là à revenir sur leurs pas toutes les fois qu'ils auraient besoin d'argent... »

A la fin de 1777 une grande sécheresse avait éprouvé le Su-tchuen. Le fléau redoubla d'intensité pendant l'année 1778, il engendra la perte des récoltes qui ne purent arriver à maturité; aussi dès la fin de 1778 la famine éclata dans toute son horreur. Pourtant malgré une meilleure récolte, l'année 1779 fut des plus difficiles à traverser, parce que la misère engendra des maladies, notamment la peste qui occasionna une mortalité prodigieuse. Comme nous rendons compte, année par année, de l'historique des faits qui se sont passés dans la Mission, nous remettons à 1779 l'exposé des circonstances et celui de l'influence que ces fléaux ont eue sur le développement de l'Œuvre Angélique qui depuis près de dix ans fonctionnait au Su-tchuen, où elle avait été organisée dès 1769 par le vicaire apostolique lui-même, dans des proportions restreintes, il est vrai, mais qui avait suffi jusque là aux besoins les plus urgents.

Nous n'aurions pas voulu raconter l'histoire de la mission du Su-tchuen au XVIII<sup>e</sup> siècle, sans donner un court exposé de la manière dont les missionnaires et les nouveaux convertis pratiquaient alors notre sainte religion dans cette partie reculée de la Chine. Il est clair que cette manière différerait notablement de celle en usage au sein de l'Europe catholique, et il est probable que les choses se passaient alors dans le Céleste Empire autrement que de nos jours, car à cette époque, l'exercice du culte catholique était prohibé et ne pouvait se faire qu'en secret, tandis qu'aujourd'hui on le pratique librement. Pourtant, la difficulté de remonter à ces origines de notre culte en Chine, eût été grande. Nous avons donc été heureux de trouver le texte même de la lettre de Mgr Pottier

M. Descourvières, en date du 13 octobre 1778, qui donne à ce sujet toutes les explications possibles. Nous regrettons seulement que les développements très longs dans lesquels l'évêque est entré, ne nous permettent pas de reproduire intégralement cette pièce importante. Il faut nous contenter d'en présenter le résumé en priant de vouloir bien remarquer que nous nous sommes abstenu de toute appréciation personnelle.

*Abrégé de la consultation de Mgr Pottier à M. Descourvières  
au sujet des pratiques chrétiennes au Su-tchuen, en 1778.*

I. — *Le missionnaire.* — Il doit avoir pour but de former des chrétiens selon le désir de Dieu; or, avec une population habituée aux occupations les plus vulgaires de l'existence et au genre de vie le plus commun, on ne peut songer à viser à la perfection; ce serait dépasser le but; il faut donc se contenter dans de semblables conditions d'inspirer la foi et de la soutenir par les pratiques les plus simples. Le missionnaire ne doit pas se livrer à des jeûnes extraordinaires; il doit conserver ses forces pour le bien de l'Eglise et se borner aux jeûnes prescrits. Il faut suivre la grâce sans vouloir la prévenir.

II. — *Rapports avec le clergé.* — Soumission absolue à l'évêque. Cette recommandation n'était point banale, car il y avait au Fo-kien un vicaire apostolique et des missionnaires espagnols avec lesquels des points de contact étaient à prévoir. Traiter les autres missionnaires, soit européens, soit indigènes, avec honneur et déférence. Soumission absolue au Saint-Siège, respect de la bulle « *Uni genitus.* »

III. — *Tournées des missionnaires.* — Se bien renseigner sur les districts, les chrétientés, les apostats, etc... se loger chez les chrétiens pauvres, les payer et les encourager; les chrétiens riches solliciteront ensuite l'honneur de recevoir le missionnaire. Les chinois en général ont bien des défauts parmi lesquels l'avarice et la timidité sont au premier rang.

IV. — *Instruction religieuse.* — Se contenter de discours simples et courts; se borner dans les instructions à un catéchisme renforcé. Prendre pour sujets: le Symbole, les Commandements, les Sacraments, et en particulier ceux de Pénitence et

d'Eucharistie. Parler aux Chinois comme à des chrétiens naissant au Christianisme. Les engager à faire la prière en commun; les exercer aussi à quelques pratiques communes, comme un acte de foi en passant devant une idole, un acte de contrition quand ils voient offenser Dieu. Leur donner le plus possible de chapelets, d'objets de piété, de bons livres, etc.

V. — *Catéchistes.* — Avoir dans chaque chrétienté un bon catéchiste, mais il les faut bons, les mauvais seraient très dangereux. En effet, ils président aux assemblées qui se font les Dimanches et jours de fêtes pour prier en commun, la messe étant rare, puisque les missionnaires ne visitent guère les chrétientés qu'une fois par an, et quelquefois moins. Les catéchistes baptisent d'urgence les enfants. Les hommes et les femmes prient ensemble au Su-tchuen, quoique se tenant chacun d'un côté déterminé. Il sera bon de se conformer aux usages des chrétientés du Fo-kien.

VI. — *Conversion des païens.* — Si l'on ne peut conserver la foi dans les anciennes chrétientés, il est préférable de ne pas s'obstiner outre mesure et, sans les abandonner, de porter ses efforts sur la conversion des païens. Il est très difficile, dit Mgr Pottier, de faire de nouveaux chrétiens dans les endroits où les anciennes chrétientés se sont gâtées. Il cite comme exemple l'exorcisme qu'il pratiqua lui-même en 1775 sur une jeune fille possédée du démon. Sa délivrance eut un immense retentissement dans le pays, et pourtant il s'en suivit moins de conversions qu'on aurait pu le croire. La chrétienté qui en fut le théâtre était très déchue; par divers motifs, la foi y avait beaucoup faibli. La jeune fille elle-même ne se convertit que plusieurs années après.

VII<sup>e</sup> *Superstitions, écoles, inhumations, etc.* (1<sup>er</sup> commandement). — Mgr Pottier résume dans cette section ce qui concerne le premier commandement de Dieu. On doit proscrire les Rites chinois concernant le culte de Confucius et celui des Ancêtres. Les Bulles « *Ex quo singulari* » et « *Ex illa die* » sont formelles. Il faut surveiller les maîtres d'école qui ne doivent pas avoir chez eux de tablettes de Confucius et qui ne doivent pas faire faire aux enfants des salutations à ces tablettes ou à d'autres. Aussi, on ne permet aux maîtres chré-

tiens d'enseigner qu'aux enfants chrétiens ; ils ne peuvent donc le faire que dans les chrétientés importantes. Comme tous les livres païens qui s'impriment en Chine sont suspects, les imprimeurs ou graveurs, s'ils veulent se faire chrétiens, doivent abandonner leur état.

En ce qui concerne les inhumations, les chrétiens ne doivent pas saluer le cercueil. Les nouveaux décrets de la Sacrée-Congrégation sont formels ; ils ne permettent ni les parfums, ni les cierges, ni l'encens que les laïques peuvent offrir aux morts. La tablette des défunts, même corrigée, est défendue, au moins au Su-tchuen. Les tolérances suivantes y sont pourtant admises pour les chrétiens qui assistent aux funérailles de leurs parents restés païens : 1<sup>o</sup> Ils peuvent apporter leur offrande, pourvu que se soit de la monnaie et qu'on ne la dépose pas sur la tablette de l'âme, tablette à laquelle on ne doit pas faire de salutations. 2<sup>o</sup> Ils peuvent assister au repas funéraire qui suit immédiatement la sépulture, quoiqu'on y mange des viandes qui ont été immolées en l'honneur du défunt ; mais il est interdit aux chrétiens d'assister au repas auquel sont invités les Bonzes, qui viennent faire des cérémonies et réciter des prières entachées d'un paganisme complet.

La défense d'assister aux comédies est absolue à cause des impudicités qui s'y commettent. Dans divers cas, les autorités prélèvent des taxes pour payer ces comédies et pour entretenir les temples des idoles. Les chrétiens doivent refuser formellement le paiement de ces taxes, mais ils doivent payer celles ayant un caractère purement civil et destinées à l'entretien des ponts, des routes, des canaux, etc.. Leur refus dans ces derniers cas serait une occasion de persécution et de pillage.

En ce qui concerne les apostats, on suit les règles générales pour leur réconciliation ; il est même bon de les adoucir pour faciliter leur retour au sein de l'Eglise. Les instructions de la Propagande du 10 avril 1777, rappellent que les règles tracées par le pape Benoit XIII, limitent à six mois le temps de l'épreuve à laquelle les apostats doivent être soumis avant d'être admis à la participation des sacrements. On sait que dans la plupart des persécutions suscitées à l'occasion de l'exercice de la religion chrétienne, beaucoup de mandarins exigent de ceux qui

sont traduits devant leurs tribunaux. et qui généralement ont déjà subi de cruelles peines corporelles, des engagements écrits de ne pas continuer l'exercice de la religion chrétienne. Ils doivent s'y refuser absolument; de même ils ne doivent pas promettre de se corriger et de ne plus suivre une religion mauvaise, (même sans désignation du christianisme) ce sont là des sortes d'apostasies. Mgr Pottier engage les fidèles à dire d'abord : qu'ils resteront toujours chrétiens; ils peuvent ajouter ensuite qu'ils ne suivront aucune religion corrompue.

VIII. *Deuxième et troisième commandements.* — Le deuxième commandement s'observe facilement, mais le troisième présente des difficultés particulières, car pour avoir la messe, il faut un prêtre; les Chinois chrétiens l'entendent donc, quand ils peuvent, le dimanche. Les missionnaires suivent les fêtes du calendrier romain. Un décret de la Sacrée-Congrégation, de 1685, dispense les chrétiens chinois de s'abstenir d'œuvres serviles à certaines fêtes; mais la messe reste obligatoire, si faire se peut. Sauf les jours de Noël, de Pâques, de la Pentecôte et de l'Assomption, les chrétiens du Su-tchuen peuvent travailler le dimanche depuis midi jusqu'au soir, dans les cas urgents.

Faute de messe le dimanche, les chrétiens se réunissent et chantent en commun les prières suivantes, le tout en langue chinoise :

1° *Le matin* : les trente-trois Pater de la Couronne de N. S. J. C; les litanies des Saints avec versets et oraisons; le Veni Créateur, le Te Deum, le symbole de saint-Athanase; puis le chef de famille, chez lequel a lieu la réunion, prend un chapitre du catéchisme et l'explique.

2° *Le soir* : la troisième partie du Rosaire; les litanies de la sainte Vierge; enfin le Magnificat.

En tant qu'occupations, le dimanche, la plupart des chrétiens ne font rien; ils fument, ils dorment; quelques-uns vont au marché quand leurs pratiques l'exigent; il est difficile de l'empêcher à cause des ressources qu'ils se procurent ainsi.

Les chrétiens du Su-tchuen sont assujettis seulement à neuf jours de jeûne; le surplus des jeûnes ordinaires de l'Eglise est converti pour eux, en abstinence. Pour éviter toute assimila-

tion dangereuse avec la secte rebelle des Pe-lien-kiao (qui sont des jeûneurs) on permet aux chrétiens l'usage de la viande, les jours défendus, quand ils se trouvent en leur présence. La même permission est accordée aux ouvriers chrétiens employés chez les païens, car le fait de manger de la viande est si rare dans le peuple, que cette interdiction pourrait équivaloir à une privation absolue, ce qui n'entre pas dans les intentions de l'Eglise. La même permission est accordée pour les noces.

*IX. Quatrième commandement.* — Il y a peu de pays où les enfants respectent autant leurs parents qu'en Chine, pourtant la réciproque n'existe pas. Sans parler des abus monstrueux de l'infanticide, auxquels d'ailleurs les chrétiens sont étrangers, il leur arrivait alors trop souvent de mal élever leurs enfants, parce que dès l'âge de sept ou huit ans ils étaient obligés de les mettre en place chez des païens pour les faire vivre. Voilà pour les garçons. Quant aux filles, on les gardait à la maison suivant l'usage, mais il était très difficile d'extirper des familles chrétiennes la pratique déplorable des fiançailles prématurées qui avaient lieu, non seulement avec des chrétiens, mais aussi avec des païens, sous prétexte de faire un sort honnête à leurs filles.

*X. Du cinquième au dixième commandement.* — Rien de particulier à signaler quant au cinquième commandement. Quant au sixième et neuvième le mal est général, profond, immense... A l'observation des septième et dixième commandements, se rapporte l'usure qui, elle aussi, est un vice dont semble atteinte toute la population chinoise. Là encore le mal est incommensurable. Quant au huitième commandement qui prescrit la vérité, un mot de Mgr Pottier résume la situation tout entière « les Chinois sont doubles, dit-il, (c'est-à-dire remplis de duplicité) le meilleur est celui qui l'est le moins. »

*XI. Les Sacrements.* — *1. Le baptême.* L'huile était rare alors; on remplissait donc avec de l'eau bénite les bouteilles destinées au baptême des enfants chrétiens, baptême que l'on exigeait impérieusement. On s'occupait aussi du baptême des enfants païens en danger de mort; nous avons vu l'organisation de cette belle œuvre. Quant aux adultes, nouvelle-



ment convertis. Mgr Pottier estimait qu'il n'y avait pas lieu de précipiter les choses.

2<sup>e</sup> *Confirmation*. — Vu l'immensité des distances et les difficultés du parcours, l'évêque avait délégué ses pouvoirs à tous ses missionnaires.

3<sup>e</sup> *Messes, Eglises*. — Il n'existait alors aucune église au Sutchuen. Le missionnaire dans ses tournées célébrait le saint sacrifice dans les maisons des chrétiens et ordinairement dans leur salle d'entrée qui est plus grande et plus commode que les autres (1). On officiait à une heure très matinale de peur des surprises. Les dimanches et jours de fêtes la messe était gratuite, pourtant les jours ordinaires, l'honoraire était fixé à deux cents sapèques, somme assez élevée (environ une livre de France) mais dont le paiement n'était pas obligatoire. Il est à remarquer que les plus pauvres donnaient le plus. C'est avec cette ressource que l'on put en partie continuer aux prêtres indigènes, les viatiques que le séminaire de Paris cessa de fournir, quand le nombre des missionnaires français au Sutchuen devint plus considérable.

Les chrétiens chantaient pendant la messe des dimanches, plusieurs prières en langue chinoise vulgaire; mais aucune ne fait partie de la messe elle-même. Ils se signalaient par leurs inclinations de tête, les coups dans la poitrine, leurs soupirs, etc... Quand il y avait beaucoup de communions, ils auraient tous désiré approcher de la sainte Table; quand il y en avait peu, ils n'y pensaient même pas. La communion n'était guère permise qu'à partir de 14 ans, on donnait souvent l'absolution sans permettre la communion, et réciproquement beaucoup de chrétiens se contentaient de se confesser, en négligeant de communier, ce qu'ils auraient pourtant pu faire. Aussi remarque-t-on dans les compte-rendus, que le nombre des confessions annuelles est généralement le double de celui des communions pascales. Cette situation a été signalée par le Prélat au Saint-Siège. Comment combattre ce manque

(1) Bref de S. S. le Pape Benoît XIV, du 2 décembre 1754, qui accorde aux Procureurs des Missions-Etrangères à Macao et à tous les prêtres qui passeront chez eux, l'autorisation de célébrer la messe dans un oratoire privé.

d'amour et de tendresse pour l'Eucharistie? Les Chinois communient surtout pour ne pas se faire remarquer entre chrétiens. En réalité ils ne sont ardents que pour l'argent... Telles sont les propres expressions du vicaire apostolique.

*4° La Pénitence.* — Les confessions, dit Mgr Pottier, sont très incomplètes, les pénitences qu'on impose produisent peu d'effet. Dès qu'un chrétien est malade, un missionnaire accourt autant que possible pour le confesser, mais si le malade demeure chez des païens, la difficulté est grande parce que le prêtre ne peut se faire connaître d'eux et entrer dans leur maison. On fait donc faire au mourant un bon acte de contrition, par le moyen d'une personne sûre qui peut pénétrer jusqu'à lui, et le missionnaire donne ensuite l'absolution du dehors, en se tenant aussi près que possible, mais de façon à ne pas être vu... Est-ce valable se demande le vertueux prélat?... (Se reporter au dernier § du présent chapitre)

En Chine point de confessionnaires, on y comprend même peu le secret. On se confesse dans une salle dont toutes les portes sont ouvertes. Le prêtre est en habit long sans surplis et assis au milieu de la chambre, il écoute les pénitents.

*5° Extrême-Onction.* — Rien de particulier pour les hommes; on la donne aux femmes sur le col du pied. On donne aussi le viatique au mourant, mais seulement quand on peut dire la messe, car on ne garde pas le Saint-Sacrement de peur des surprises.

*6° Les Mariages.* — Ils se font généralement sans le prêtre, suivant l'usage du pays. (Il est à remarquer que les décrets du Concile de Trente n'avaient pas été publiés en Chine.) Le missionnaire dans ses tournées, peut bénir les mariages déjà faits en son absence, mais ce n'est pas l'usage. Il en est autrement quand il se trouve sur les lieux mêmes au moment du mariage, pourtant dans ce cas il n'y a point de publications préalables.

*XII. Ecoliers à faire venir du Fo-kien pour le recrutement du clergé national.* — On sait que cette province est celle où les missionnaires trouvaient le plus grand nombre de jeunes gens aptes à former des prêtres indigènes. Une partie des collaborateurs de Mgr Pottier était originaire du Fo-kien. Cette

situation et les déceptions inévitables dans la pratique des choses humaines, ainsi que sa profonde expérience des choses lui avaient inspiré les recommandations suivantes qui ne sont pas étrangères à notre sujet :

1° Choisir les enfants avec le plus grand soin dans des familles de chrétiens éprouvés et ne pas accepter des enfants de rebut;

2° Faire bien attention à ce qu'ils ne soient pas fiancés dès l'enfance, peut-être à leur insu, ce qui dérangerait un jour tout l'édifice de leur vocation;

3° Ne pas les prendre trop jeunes, attendre qu'ils aient environ quatorze ans, s'assurer de leurs bonnes dispositions et d'une certaine éducation préparatoire suffisante, laquelle peut se borner d'ailleurs à bien savoir lire et écrire le chinois.

Tel est l'abrégé le plus exact possible de la consultation de Mgr Pottier à M. Descourvières. Ces instructions sont complétées par le Manuel des missionnaires en Chine, à cette époque dont le texte se trouve au Tome 447 des *Archives du séminaire des Missions-Etrangères*, page 713 à 726, et qui devait être alors entre les mains de tous les intéressés.

Terminons par une observation sur le mode d'après lequel le sacrement de pénitence était administré aux chrétiens qui mouraient chez des païens. L'absolution, telle que nous l'avons décrite, est-elle valable, se demandait alors Mgr Pottier ? Au point de vue purement théologique, il est permis de répondre négativement. Mais au point de vue de la miséricorde divine, on peut admettre, croyons-nous, que si cette miséricorde, qui heureusement pour nous est toujours infinie, ne l'était que dans certains cas particuliers, assurément le cas de ces chrétiens nouveaux se convertissant à la Foi au milieu des plus grands dangers et celui de ces missionnaires si courageux traversant les mers pour venir arracher quelques âmes au démon, serait de ce nombre et mériterait toute la pitié de Dieu.

Quoi qu'il en soit, si Mgr Pottier avait vécu un siècle plus tard il aurait vu de nos jours se soulever une question qui n'est pas sans analogie avec la précédente, celle de la confession au moyen du téléphone. Assurément les conditions ne sont pas identiques, mais il y a des points communs matériels

entre les deux manières de faire, bien que l'une résulte de nécessités absolument impérieuses et l'autre de nécessités ayant un caractère par trop scientifique et par trop progressif. Aussi l'avis des savants théologiens qui considèrent la confession par le téléphone comme insuffisante d'une façon absolue, nous paraît-il fondé sur les plus sérieuses considérations. Tandis que si on admet l'insuffisance de la confession telle qu'on le pratiquait en 1778 au Su-tchuen, dans les conditions ci-dessus, cette insuffisance ne serait que relative, eu égard à la difficulté des circonstances.



## CHAPITRE VI

### LA MISSION DU SU-TCHUEN EN 1779. — LE BAPTÊME DES ENFANTS D'INFIDÈLES.

M. Descourvières procureur à Macao, demande à Mgr Pottier des règles pour sa conduite. — Mort de Mr. Pansut. — Détails sur les ravages causés par la peste et la famine au Su-tchuen. — Mgr. Pottier commence ses démarches en vue de la nomination de M. de St. Martin comme son coadjuteur. — Baptême des enfants infidèles à l'article de la mort. — Nouvelles explications sur la fondation de l'Œuvre Angélique au Su-tchuen en 1770. Sa grande extension à dater de 1778 — Progrès de la foi. lettre à M. Delacour. Mgr Pottier reçoit les encouragements et les éloges de la Cour de Rome. — Il est autorisé par Elle à instituer 6 prêtres non latins.

M. Descourvières resta donc à Macao comme procureur. Le départ de M. Steiner pour Paris lui laissa bientôt tout le poids de cette charge qui, par suite du développement des missions de l'Extrême-Orient, ne laissait pas d'être fort lourde. Préoccupé de sa responsabilité et désireux de remplir ses fonctions le mieux possible, il demanda de nouveau des conseils à Mgr. Pottier. Quoiqu'il n'eût jamais été procureur, et qu'il eût eu bien le soin de récuser sa propre compétence, le prélat consentit à expliquer à M. Descourvières, comment il entendait que les choses devaient se passer, dans le but de sauvegarder au mieux les intérêts divers dont la Procure était chargée. Sa consultation rédigée dans des termes clairs, conçue dans un esprit pratique, annonçant une connaissance approfondie des choses de la Chine, et qui était très développée,

fut tellement appréciée à Macao, qu'après s'en être servi pendant toute la durée de ses fonctions, M. Descourvières la laissa dans ses archives, annotée comme un modèle des meilleures règles à suivre, pour l'édification de ses successeurs.

Un événement étrange et douloureux affligea en 1779 les missionnaires du Su-tchuen. Un nouveau collègue M. Pansut leur était arrivé de France au printemps de la dite année, il n'avait que 28 ans. Quarante jours après son installation il mourut par suite d'une commotion morale violente qu'il avait reçue. Arrêté à une douane chinoise et volé pendant le voyage, sa raison n'avait pu résister à cette épreuve, pourtant très courte et qui ne l'avait pas empêché d'atteindre le but. Il est vrai que sa rançon n'avait pas coûté moins de 850 piastres, mais une perte d'argent si forte qu'elle soit, peut toujours se réparer. Malheureusement pour lui sa santé ne se rétablit pas. Il fut inhumé à côté de M. Falconnet et à la cérémonie de ses funérailles, on observa en grand les derniers décrets du Saint-Siège sur les rites chinois pratiqués dans de semblables circonstances.

Nous savons que les fléaux les plus terribles allaient successivement exercer leurs ravages. Mgr Pottier rend compte dans les termes suivants de ce qui se passa en 1779 à la suite de ces catastrophes, dont nous avons déjà parlé. (Lettre du 6 octobre 1779.)

« Il y a eu cette année une famine considérable presque dans tout cet empire. La plus grande partie de la province confiée à nos soins n'en a pas été exempte. Il est mort de faim une multitude innombrable de peuple, la misère a été si grande qu'il m'a toujours semblé voir une image du siège de Jérusalem; des morts sans nombre, des meurtres, des rapines, des petits enfants ou mis à mort de la main de ceux même qui leur ont donné le jour, ou abandonnés sans ressources dans les places publiques; des parents sur le déclin de l'âge inhumainement abandonnés de leurs propres enfants, des cadavres en nombre étendus le long des chemins sans sépulture, etc. L'Empereur a ordonné d'ouvrir partout les greniers publics pour soustraire à la mort autant de personnes qu'il serait possible, les grains s'y vendaient la moitié

moins que dans les marchés. On a fait cuire du riz, ce qu'on appelle en chinois *hi-fan* (pulmentum) pour empêcher de mourir ceux qui n'avaient pas la faculté d'acheter des grains des greniers. Ces greniers quelque amples qu'ils soient, n'ont pu suffire, et la misère a continué jusqu'à la nouvelle récolte qui, grâce à Dieu, a été abondante. Nous avons profité de cette occasion pour procurer le baptême à près de 30 mille enfants d'idolâtres dont les trois quarts ont dû mourir. Je ne doute pas que les missionnaires des autres provinces n'en aient fait autant. Cela nous a mis si bas dans nos finances que nous avons été obligés d'emprunter une assez bonne somme d'argent pour subvenir au viatique de tous ceux qu'on a employés à cette bonne œuvre. »

Avant d'examiner avec les développements qu'elle comporte cette grave question du baptême des enfants des idolâtres, il importe de rendre compte des démarches que Mgr Pottier commença en 1779, dans le but d'obtenir de la Cour de Rome la nomination d'un coadjuteur. N'oublions pas qu'aux termes du bref du pape Benoît XIV du 8 août 1755, chaque vicaire apostolique avait été mis en demeure de se choisir un pro-vicaire (ou vicaire général) qui pût le remplacer provisoirement en cas de décès, et assurer ainsi le service de la mission. C'est en vertu de ce bref, que Mgr Pottier avait été investi lui-même de ce titre, par Mgr Raymond, dès son arrivée au Su-tchuen. C'est également dans les mêmes conditions qu'il avait choisi M. Alary en 1769, puis M. Moye en 1773.

Or Mgr Pottier trouvait qu'après 24 ans de services passés dans les missions, il avait besoin d'un repos relatif. « La Mission marche très bien, disait-il, depuis l'arrivée des collègues d'Europe » mais il désirait se décharger d'une partie de ses labeurs sur un missionnaire ayant toute sa confiance, partageant ses idées relativement à la marche générale des affaires et tout prêt à lui succéder dans le cas où Dieu le rappellerait à lui. La Mission aurait ainsi le double avantage de ne point avoir d'administrateur intérimaire et son successeur déjà sacré par lui-même, ne serait pas exposé à entreprendre dans ce but comme il avait dû le faire en 1769, un voyage aussi long que dangereux.

Mgr Pottier n'adressa pas à la Cour de Rome une demande officielle, mais il écrivit très confidentiellement à un des membres les plus considérables de la société des Missions-Etrangères, Mgr. Davoust, évêque de Céram, qui avait rempli plusieurs fois auprès du Saint-Siège des missions importantes de la part du Séminaire, et qui s'y était fait de nombreuses et puissantes relations. Mgr Davoust s'interposa et fit connaître la situation qui ne laissait pas d'être délicate. M. Moye en effet se trouvait en première ligne, par son âge et sa position de pro-vicaire, pour prétendre à la succession éventuelle de Mgr Pottier. Or ce dernier commençait à s'inquiéter à s'effrayer même, malgré la sainteté qu'il reconnaissait chez M. Moye, de l'esprit absolu, de l'inflexibilité trop grande dans ses vues et enfin de l'excessive sévérité qu'il apportait dans la direction des chrétientés confiées à ses soins. (Voir la vie de M. Moye par M. l'abbé J. Marchal, page 337.)

Mgr Pottier par la démarche ci-dessus, avait donc pour but d'écarter M. Moye du vicariat apostolique du Su-tchuen. Nous donnerons plus loin une nouvelle preuve de cette assertion. Il lui fallait pourtant faire connaître le choix auquel il s'était arrêté, voici dans quel termes il s'exprima dans sa lettre confidentielle à Mgr de Céram, lettre destinée toutefois à être mise sous les yeux des cardinaux de la Propagande : « Parmi les missionnaires qui travaillent au Su-tchuen, je n'en connais pas de plus saint que M. Moye, mais quant aux talents de gouverner une mission, j'en connais pas de plus capable que M. Jean Didier de Saint-Martin, docteur de Sorbonne, et actuellement de l'âge de 36 ans. Celui-ci a, selon moi, tout ce qu'il faut pour faire un digne évêque et un bon pasteur. Depuis près de 6 ans qu'il travaille ici, j'ai toujours remarqué en lui beaucoup de piété, un vrai zèle, mais sage, prudent et discret, avec une science non ordinaire et une soumission aveugle aux décrets du Saint-Siège. Voici celui que je crois devoir en conscience préférer à tout autre, pour lui faire conférer la dignité d'évêque, et le faire nommer coadjuteur de la mission du Su-tchuen. »

Mgr Pottier annonçait aussi dès lors son intention de se décharger sur son futur coadjuteur d'une partie de l'adminis-



tration du diocèse. Mais il faut tout prévoir, ajoutait le prélat : « Comme M. de Saint-Martin, (ainsi que tous ses collègues) a beaucoup de déférence pour la sainteté consommée et le zèle ardent de M. Moye, que j'ai dû, en vertu de l'ancien bref de Benoît XIV, nommer mon pro-vicaire à son arrivée, vu qu'il était alors seul européen avec moi dans la province, il se pourrait qu'il refusât la dignité en question. Il sera donc indispensable de joindre à la nomination, un bref qui lui donne l'ordre d'accepter... »

Deux ans après, le 15 octobre 1781, Mgr Pottier rappela cette affaire au même personnage dont les négociations avaient été aussi discrètes qu'heureuses, ainsi qu'on le verra plus tard. Pourtant, dans une lettre écrite à la même date par Mgr Pottier à M. Alary, il lui fait savoir que le bruit de ses démarches et de sa proposition en faveur de M. de Saint-Martin s'était répandu au Su-tchuen et que ce dernier, conformément aux prévisions de son évêque s'était écrit : « qu'il n'était pas plus disposé à accepter cette dignité que celle de Directeur du Séminaire. Je ne sais pourquoi on n'a pas pensé à M. Moye ou à M. Gleyo, qui sont deux saints, et encore sont plus anciens que moi... » Il est à peu près certain qu'en apprenant cette nouvelle, ainsi que ses confrères, au printemps de 1781, M. Moye écrivit immédiatement à Rome où il avait des relations particulières, auprès de la Propagande, afin d'être fixé sur la réalité des choses. Sa lettre put arriver à Rome en 1782, vers la saison du printemps et la réponse affirmative, tant au sujet de la première proposition de 1779, que de la nouvelle faite en 1781, lui être connue dès le commencement de 1783. Il dut apprendre en outre que, si la nomination du coadjuteur n'était pas encore signée, elle n'en était pas moins certaine et imminente. En effet, les courriers de Macao l'apportèrent au Su-tchuen dès le printemps de l'année 1784. La nature de M. Moye, quelles que fussent d'ailleurs ses éminentes qualités, et même son humilité chrétienne, ne lui permettait ni de s'effacer lui-même, ni de subir un effacement de la part d'un autre. Les circonstances que nous venons d'exposer sont donc, à notre avis, le véritable motif de la décision prompte et inattendue qu'il prit de quitter la Chine

subitement en apparence, ce qu'il fit en 1783. M. Moye s'en rendit-il un compte exact? Nous ne le pensons pas; mais il dut avoir alors le sentiment intime que son œuvre était finie au Su-tchuen, tandis qu'elle ne l'était sans doute pas ailleurs. Nous venons de raisonner, il est vrai, en vertu de plusieurs hypothèses, mais nous croyons pourtant nous être rapproché de la vérité autant qu'il est possible de le faire. Quant à Mgr Pottier, il s'expliqua très nettement dans sa lettre du 16 octobre 1782 à M. Descourvières. « S'il a demandé, dit-il, dès 1779 et par *lui-même* la nomination d'un coadjuteur, c'était pour que ce poste ne fût pas demandé par *d'autres à son insu.* »

Nous avons vu qu'à la sécheresse avait succédé la famine, et la peste à la famine elle-même. Ces fléaux n'arrivèrent pas avec une rapidité telle que les missionnaires du Su-tchuen fussent pris au dépourvu. Tout au contraire, ils eurent le temps de se préparer, de réunir des ressources et de s'organiser. Aussi nous avons dit que dès l'année 1779, on put conférer le baptême à environ 30 mille enfants de païens, dont plus des trois quarts moururent. L'année suivante, les circonstances étant devenues moins désastreuses, il n'y eut que 14,939 enfants baptisés dans ces conditions, par les missionnaires du Su-tchuen et on ne s'occupait principalement que des enfants réellement malades. En 1781, ce chiffre se releva jusqu'à 21 mille, mais dans les exercices postérieurs et d'après les prescriptions de la cour de Rome elle-même, on dut mettre plus de circonspection dans la manière d'opérer, qui devint la suivante, au dire de Mgr Pottier lui-même :

« ..... Quoiqu'il ne soit pas permis de les baptiser indifféremment, il est certainement du devoir des missionnaires de contribuer autant qu'ils le peuvent, toujours avec prudence, au salut des moribonds, et pour cela, il faut nécessairement les chercher. En conséquence, nous envoyons de tous côtés des chrétiens fidèles, assez entendus dans la médecine, pour les trouver et leur administrer le baptême, sous prétexte de leur donner des remèdes. Il y a des femmes pieuses qui ont parcouru jusqu'à dix journées de chemin pour accomplir cette bonne œuvre. Elles s'introduisent dans les

maisons des particuliers, et surtout des pauvres, se donnent pour médecins, qui exercent la médecine gratis, comme il y en a quelques-uns parmi les païens qui le font par ostentation, et c'est ainsi qu'elles baptisent les enfants, suivant l'exigence des cas. Il faut munir ces espèces de médecins d'une certaine quantité de remèdes, et leur donner un viatique...

« .... Depuis trois ans que cette bonne œuvre a été poussée avec plus de zèle, à l'occasion d'une grande famine et de la peste qui s'en est suivie, il a fallu tout sacrifier pour le baptême des enfants d'infidèles, c'était l'œuvre la plus pressée. Plusieurs missionnaires ont vendu leurs habits; nous avons emprunté des sommes considérables; on nous a fait des aumônes. Aujourd'hui le tout est restitué; mais il nous reste peu de ressources pour l'avenir. Cependant, quoi que nous ne soyons plus frappés d'aucun fléau, il est indubitable que dans les trois provinces il meurt tous les ans plus de cent mille de ces enfants qui n'aimeront et ne verront jamais Dieu. Au moins, si on pouvait en sauver un dixième! Avec quatre ou cinq cents livres par an de plus, on ferait merveille (1). »

Voici le détail, d'après les lettres de Mgr Pottier, des diverses phases que traversa, pendant ces années critiques, l'œuvre du baptême des enfants infidèles au Su-tchuen après l'exercice 1779 (2).

ANNÉE 1780. — Les baptêmes se font encore, dit-il, en grand nombre, surtout dans le district de M. Moye qui n'est point regardant; il les fait faire par des femmes chrétiennes qui baptisent à peu près tous les enfants qu'elles peuvent. Voici ses motifs : I<sup>o</sup> Chacun à droit au baptême suivant la vocation divine, donc on ne doit pas l'empêcher parce que les enfants sont païens. II<sup>o</sup> Si les enfants meurent promptement, on est en règle. S'ils vivent et qu'on ne puisse les recueillir de suite, on avisera plus tard au mieux de leurs intérêts. En attendant, il faut tenir un catalogue aussi exact que possible de ces enfants, afin d'arriver à les instruire quand les circonstances le permettront. III<sup>o</sup> L'autorité paternelle ne

(1) Lettre à M. de Sainte-Marie du 18 octobre 1782.

(2) Pièces Justificatives, note E.

peut être invoquée pour empêcher le baptême, car dans ce cas elle constituerait un droit barbare et impie. La plupart des autres missionnaires sont plus réservés, dit Mgr Pottier ; il ajoute qu'il a adressé à la Sacrée-Congrégation le mémoire dans lequel M. Moye défend les principes ci-dessus. Il ne pense pas que ce mémoire soit approuvé, mais il laisse cependant M. Moye faire à sa volonté. « C'est, dit le prélat en terminant, un homme de Dieu qui agit par les voies surnaturelles... je ne l'empêche pas de suivre son sentiment (Lettre à M. Mary du 15 octobre 1781). »

ANNÉE 1781. — Le nombre des enfants baptisés a diminué par rapport aux années 1779 et 1780, mais il est encore considérable, (21,000) M. Moye a beaucoup prié pour cette œuvre et prend un nouveau parti, c'est de faire baptiser à peu près indifféremment ces sortes d'enfants. Il a composé un mémoire où il prétend justifier sa conduite et m'a prié, répète Mgr Pottier, de l'envoyer à la Sacrée-Congrégation. En attendant la décision du Saint-Siège, je m'en rapporte aux lumières de M. Moye et à sa conscience, ignorant les décrets de la Providence, par les temps que nous courons. (Compte rendu de la mission du Su-tehuen, 17 août 1781).

ANNÉE 1782. — Mgr Pottier annonce qu'il a reçu des instructions de la Propagande destinées à M. Moye et qu'il est chargé de les lui remettre, avec des explications complémentaires au besoin. « Je pense, dit le prélat, que M. Moye a encore cette fois-ci adressé quelques lettres au Saint-Siège : jusqu'à présent il n'en dit rien, et j'ignore s'il a de nouveaux cas à proposer. On allait trop loin en baptisant presque indifféremment les enfants des infidèles depuis la famine. Les représentations déjà faites à ce sujet, comme à celui des pratiques extraordinaires imposées aux chrétiens, ont donné de la mauvaise humeur à quelques missionnaires... » Nous trouvons ici une nouvelle preuve des habitudes de longanimité du vicaire apostolique qui, ne voyant en tout que le bien de l'Église, pratiquait volontiers la maxime de l'abnégation personnelle, à la condition toutefois que les grands intérêts dont il était chargé n'en fussent pas compromis. (Renseignements extraits d'une

lettre à M. Descourvières du 15 août 1782). Les résultats de l'exercice 1782 ne sont pas connus.

ANNÉE 1783. — Mgr Pottier remercie M. Alary des aumônes qu'il lui a fait passer; les instructions de la Propagande ont restreint l'œuvre du baptême des enfants d'infidèles: il faut se modérer.. (Lettre du 2 octobre 1783), aussi le nombre de ces baptême est-il réduit pour 1783 à 878.

ANNÉE 1784. — « ... Cette année, nous voyons ici près de 2.000 nouveaux convertis, outre environ huit cents adultes baptisés, et plus de mille enfants d'infidèles baptisés dans la maladie. Ces dernières années nous avons un bien plus grand nombre de ces enfants, mais un décret du Saint-Siège, que j'avais consulté sur ce cas, a de beaucoup restreint notre zèle, et ne me permet de baptiser que les enfants malades qu'il est moralement certain de voir mourir: ce sont toujours des chrétiens bien instruits qui opèrent cette bonne œuvre... » (Lettre à un de ses neveux du 22 septembre 1784.

« ... M. Moye a reçu cette année de la Sacrée-Congrégation un blâme au sujet du baptême des enfants d'infidèles. Elle lui dit: « ... *annulamini meliora charismata...* » (Lettre à M. Alary du 25 septembre 1784. Observer que M. Moye avait quitté le Su-tchuen en 1783).

Dans ces conditions l'œuvre dut marcher moins vite, mais ses progrès furent plus sûrs. Le nombre des enfants baptisés ainsi qui avait été notablement supérieur à 78.907. (1) pendant la partie de l'apostolat de Mgr Pottier, qui dura de septembre 1768 à septembre 1792, dépassa 22.000, pendant l'épiscopat de son successeur, Mgr de Saint-Martin, décédé en 1801. Mgr Dufresse, qui le remplaça donna à l'œuvre une impulsion nouvelle et de 1801 à 1813, 141,038 enfants furent encore baptisés. Depuis lors et malgré les plus longues et les plus dures persécutions, ces traditions se sont maintenues au Su-tchuen et, en 1838, Mgr Perrocheau, évêque de Maxula et coadjuteur de Mgr Fontana (successeur de Mgr Dufresse) institua la *Société Angélique*, grâce au concours de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, qui, fondée elle-même en

(1) Pièces Justificatives, note E.

1822, lui donna largement des capitaux et son appui moral. De la Société Angélique à l'Œuvre de la Sainte-Enfance il n'y avait plus qu'un pas à franchir et ce progrès a été accompli de nos jours, dans des conditions tellement favorables, que la grande Œuvre de la Propagation de la Foi y a trouvé un complément précieux et un auxiliaire incomparable.

La critique moderne anti-religieuse et quelques soi-disant amis du Céleste-Empire, ont essayé de contester et d'amoindrir les résultats obtenus, au moyen de la négation du mal lui-même. La véracité de faits odieux innombrables, la complicité coupable des autorités chinoises, enfin les tristes traditions et les abus inouïs pratiqués, dans certains cas, par une population tout entière, ont été niés avec une audace et un sans-gêne parfaits, dans des travaux qui ont été accueillis par des revues et des publications d'une importance exceptionnelle. En réponse à ces accusations, trop facilement admises par la partie du public ennemie des œuvres religieuses, le R. P. Largent, de l'Oratoire, a publié une étude remarquable dans laquelle il rétablit les choses sous leur véritable jour, ce qui malheureusement n'est que trop facile; il remonte à l'origine des circonstances qui ont précédé la constitution définitive de l'Œuvre, et signale les travaux ainsi que les succès obtenus par les premières congrégations religieuses qui ont évangélisé autrefois la Chine. (1) Nous y lisons les paragraphes suivants :

« La Société des Missions-Etrangères ne fut pas moins heureuse. Un de ses représentants, M. Moye, dans la relation qu'il adressa à la Propagande, évalue à trente mille le nombre des enfants mourants, baptisés dans son district (le Su-tchuen), pendant les années de peste et de famine 1778 et 1779. Dans un avis aux âmes charitables d'Europe, il sollicita des aumônes qui lui permissent de fonder, à l'état permanent, une œuvre vouée à la recherche et au baptême des enfants moribonds ou abandonnés.

« Un autre membre de la Société des Missions, Mgr Pottier, évêque d'Agathopolis et vicaire apostolique du Su-tchuen, donnait en octobre 1782, sur l'état de cette œuvre les plus

(1) Annales de l'œuvre de la Sainte-Enfance, année 1884; et Pièces Justificatives, notes J et K.

consolants détails. Disons, pour ne pas nous attarder plus longtemps à ce récit, que dans les vicariats apostoliques du Su-tchuen, du Yun-nan et du Kouy-tcheou, depuis 1771 jusqu'à 1800, la Société des Missions a procuré le baptême à 71,914 enfants. »

Ces deux passages donnent lieu aux observations suivantes : d'abord il eût été préférable de présenter les faits dans leur ordre chronologique. Les *Nouvelles-Lettres-Edifiantes*, dans lesquelles ils sont puisés, donnent le nombre des enfants d'infidèles baptisés à l'article de la mort à partir de 1771. Bien que beaucoup d'années manquent à l'énumération, il eût été nécessaire de commencer par la première, et non par les années 1778 et 1779. De plus le district de M. Moye n'étant qu'une partie du vicariat apostolique du Su-tchuen, il eût été plus logique de commencer par les comptes-rendus de la province ecclésiastique entière. Enfin Mgr Pottier étant vicaire apostolique depuis 1769, il était indispensable de commencer par parler de ses travaux avant de faire mention de ceux de ses collaborateurs arrivés après lui en Chine.

Le nombre des enfants mourants baptisés a une très grande importance, mais il correspond à des circonstances accidentelles (peste, famine, etc...) Pour nous, le point capital que nous avons déjà établi au chapitre 1<sup>er</sup> de cette partie, c'est que l'*Œuvre Angélique*, bien que ne portant pas encore ce nom, fonctionnait déjà au Su-tchuen, dès 1770, et que M. Moye, arrivé dans cette province en 1773, y a trouvé les choses toutes préparées par le vénérable évêque d'Agathopolis. Nous en avons déjà donné la preuve en citant les relevés totalisés et qui fournissent des résultats pour l'année 1770 elle-même ; mais comme beaucoup de ces relevés ne sont parvenus en France que d'une manière très incomplète et que même des années entières ne sont pas représentées du tout dans les tableaux, nous avons produit comme preuve plus décisive, la lettre de Mgr Pottier du 10 novembre 1770, adressée par lui à la comtesse de Lusignan, qui lui avait fait passer des subsides importants, lettre précieuse en ce qu'elle résume plusieurs des œuvres déjà en fonction au Su-tchuen et qu'elle indique celles dont l'organisation était préparée. Cette pièce

est relatée au premier chapitre de la première partie auquel nous renvoyons.

Il est donc bien établi, nous le répétons, qu'en 1770, trois ans avant l'arrivée de M. Moye en Chine, Mgr Pottier et les rares collaborateurs européens qui s'étaient associés à son apostolat depuis 1766, non seulement pensaient alors à fonder au Su-tchuen l'œuvre qui est devenue l'*Œuvre Angélique*, puis celle de la *Sainte-Enfance*, mais qu'ils la pratiquaient sur une échelle assez grande pour en être arrivés au point de se priver de leur nécessaire à son profit. Des secours leur furent envoyés d'Europe dès cette époque, et les résultats de leurs travaux commencent à figurer dans les relevés généraux de la mission à partir de 1770. Plus tard, à dater de 1778, surtout, quand la peste et la famine causèrent une immense mortalité, nous reconnaissons avec empressement que M. Moye réussit au-delà de toute espérance à recueillir dans le même but, des sommes énormes pour le temps, ce qui lui permit d'obtenir dans son district des résultats prodigieux comme quantité, mais nous le répétons, il avait trouvé le terrain tout préparé par le vicaire apostolique lui-même.

Nous espérons que ces explications qui complètent celles déjà données sur le même point, dans le premier chapitre de la présente partie de ce travail, ne laisseront subsister aucun doute dans les esprits.

Aujourd'hui, l'*Œuvre de la Sainte-Enfance* est répandue dans tout l'univers et le dernier budget des recettes, dont nous avons pu avoir connaissance, s'élève à environ trois millions et demi. Sur cette somme, près de deux cent mille francs sont affectés aux trois provinces qui étaient jadis placées sous l'autorité spirituelle de Mgr Pottier; le Su-tchuen, à lui seul, en reçoit la moitié. Il est permis, par ce chiffre, d'apprécier l'impulsion considérable qui a été donnée à l'œuvre dont nous parlons, par les dignes successeurs des missionnaires du XVIII<sup>e</sup> siècle, grâce à l'inépuisable charité des catholiques du monde entier.

Au milieu de ces travaux et de ces épreuves, les progrès de la mission du Su-tchuen étaient chaque jour plus rapides. L'extrait de la lettre suivante adressée le 6 octobre 1779, par



l'évêque d'Agathopolis à un de ses amis de jeunesse, M. Delacour, ancien curé de Loches, et alors chanoine de la Collégiale de cette ville, nous permet d'apprécier, en puisant à une source certaine, l'étendue du terrain conquis par la foi au cœur même de la Chine, depuis les débuts de l'apostolat de Mgr Pottier.

« Pour ce qui regarde la Mission, il faudrait un in-folio pour vous rendre compte de tout ce qu'on en peut dire, je n'ai ni le temps ni la capacité de vous faire une si longue description, cependant, ne pouvant me refuser entièrement au désir que vous témoignez, je vais vous faire un précis des circonstances les plus intéressantes. Je travaille ici depuis 24 ans. J'y ai tant sué et fatigué que, quoique mon âge ne soit que de 51 ans, on m'en donne au moins 70. Lorsque je suis arrivé, je me suis trouvé avec deux prêtres chinois, l'un accablé du poids de l'âge, et l'autre très faible de santé; il m'a fallu seul parcourir l'espace de dix ans, les quatre parties de la province, plus ample que tout le royaume de France et infiniment plus peuplée. J'ai trouvé quantité de chrétiens extrêmement dispersés et absolument abandonnés. Ensuite sont arrivés de Paris, les uns après les autres, de braves coopérateurs qui ont divisé avec moi *pondus diei et æstus*. Nous sommes pour le présent sept missionnaires français. Il y a encore trois prêtres chinois, dont un fut ordonné par moi en 1777. J'espère en ordonner un autre l'année future.

« Quand je suis entré dans cette mission, je n'ai trouvé que tout au plus trois mille chrétiens, et aujourd'hui il y en a presque 20 mille; *crescit quotidie numerus credentium*. Si ce n'étaient les persécutions qui ne finissent pas, tantôt ici, tantôt là, cette mission serait plus nombreuse peut-être de la moitié; une infinité d'idolâtres avouent qu'ils auraient bonne envie de se faire chrétiens, mais que la crainte des persécutions les retient. Le nombre des ouvriers évangéliques est trop modique, non pas tant pour le nombre des fidèles, que parce que ces fidèles sont extrêmement dispersés. Les missionnaires sont obligés d'employer une grande partie de leur temps en route pour aller chercher ici et là ces pauvres misérables. Il y a des chrétientés éloignées de dix jours, de sept, de cinq etc.

« A l'égard des persécutions, il y en a de fort cruelles eu

égard à la faiblesse des Orientaux... elles sont plus fréquentes parmi les nouveaux chrétiens que parmi les anciens : il y en a, mais peu, qui renoncent absolument, qu'on appelle proprement apostats : d'autres montrent autant de fermeté et de constance que nos anciens chrétiens de la primitive Eglise, il est vrai que les tourments ne sont pas si cruels : enfin il y en a qui, par la crainte des tourments, renoncent à l'extérieur et de bouche seulement, ou donnent un écrit ambigu qui a deux sens et qui fait entendre suffisamment au magistrat qu'ils se corrigeront ; ceux-ci sont appelés *lapsi*. Au retour de la persécution, ils font les exercices chrétiens comme auparavant, en leur particulier. La pauvreté est une cause qui en fait tomber aussi plusieurs autres. Quant à ces derniers, lorsque nous les voyons pris et retenus dans les prisons, à Dieu ne plaise de les abandonner, nous tâchons, de notre côté, de leur procurer les soulagemens nécessaires, et parce que nos facultés sont trop courtes pour faire le tout, nous avons soin que les autres chrétiens contribuent chacun selon son pouvoir, à l'entretien et la nourriture de ces pauvres affligés et les empêchent par là de tomber dans une faute si grave, le *lapsus*.

« Il serait bien à souhaiter que ces riches de notre Europe voulussent retrancher quelque chose de leur luxe et de leurs vains plaisirs et dépenses inutiles pour subvenir à de si grandes misères ; quel mérite, quelle récompense n'auraient-ils pas lieu d'attendre après la mort ! Tous les missionnaires sont ici : *cor unum et anima una*, le peu de subsides qu'ils peuvent avoir, ou de la part des fidèles ou d'ailleurs, est mis en commun. Après la dépense faite pour les missionnaires, leurs catéchistes, écoliers, domestiques, etc..., le reste, (s'il y en a), est employé à de bonnes œuvres, comme à l'impression de livres qui puissent nourrir la piété des fidèles ou procurer la conversion des païens. On s'en sert aussi ou pour le soulagement des chrétiens pauvres ou prisonniers pour la foi, ou pour d'autres aumônes. Nous sommes habillés déceimment, mais rien en soie ni en aucune autre étoffe précieuse. Nous marchons tous à pied le bâton à la main, nous ne nous servons de chevaux ou de chaises à porteurs que quand on ne peut faire autrement, faudrait-il faire un voyage de dix jours. Il nous ar-

rive souvent de faire un chemin de trois à quatre jours pour administrer un malade; nous fournissons par nous-mêmes aux dépenses si le malade est pauvre et hors d'état de les faire... »

Ces labeurs du vicaire apostolique étaient appréciés à leur valeur non seulement en France, au Séminaire des Missions-Etrangères et dans les établissements religieux qui avaient toujours porté un intérêt particulier aux progrès de la foi, mais à la Cour de Rome qui plusieurs fois, félicita Mgr Pottier de son zèle et de ses succès. Le 29 Janvier 1778, le secrétaire de la Propagande lui écrivait dans les termes suivants : « Rien ne peut être plus agréable à la Sacrée-Congrégation que d'apprendre de votre bouche avec quel zèle les prêtres envoyés pour prêcher la religion dans ces provinces, s'acquittent de leurs charges, et travaillent à répandre dans les âmes la connaissance de la vraie foi. Votre Grandeur en conclura facilement, combien agréables et précieuses ont été pour leurs Eminences, vos lettres du 10 octobre 1776. Je ne puis vous dire quelles actions de grâce nous avons rendues à Dieu, et combien nous avons loué votre sollicitude et votre zèle, en apprenant le grand nombre de conversions, la constance des néophytes dans la foi, et leur courage au milieu des tourments et des persécutions (1). »

Le 1<sup>er</sup> février 1779, après lui avoir accordé l'autorisation qu'il sollicitait d'ordonner (au nombre de 6 seulement) des prêtres indigènes *non latins*, la Sacrée-Congrégation lui faisait écrire : « Les lettres de votre Grandeur à la date du 15 septembre 1777, ont causé une très grande joie à la Sacrée-Congrégation. Elles lui apportaient, en effet le tableau de la religion dans les vastes provinces que vous évangélisez et le témoignage du zèle de vos missionnaires et de leur parfaite obéissance aux décrets du Saint-Siège. C'est pourquoi je ne puis assez louer votre grande application à vous acquitter dignement de votre charge, ni vous exprimer toute l'estime que font de votre ministère, et la Sacrée-Congrégation et le Souverain Pontife Pie VI. » (2)

(1) et (2) Vie de M. Moye par M. l'abbé J. Marchal.

## CHAPITRE VII

### LA MISSION ET LES TRAVAUX APOSTOLIQUES DE MGR POTTIER EN 1780 ET 1781.

Fondation du petit collège de la Mission, il est d'abord placé au Yun-nan. — Les courriers de Macao dévalisés en 1780. — Vente d'une propriété appartenant au Vicariat apostolique. — Persécutions à l'occasion du petit collège et sa translation définitive au Su-tchuen. — Terribles inondations en 1780. — Ordination par Mgr Pottier en 1781 de trois prêtres indigènes non latins, leurs portraits. — Essais de conversions chez les Lolos. — Révolte des musulmans en 1781. — Persécutions locales.

En 1780 Mgr. Pottier mit à exécution un projet auquel il pensait depuis longtemps et qu'il jugeait indispensable à la prospérité de sa mission. Il s'agit de la fondation d'un petit collège spécial destiné dans sa pensée à remplacer un jour celui de Pondichéry, dont nous avons si souvent signalé les inconvénients, en reproduisant les passages des lettres de l'évêque d'Agathopolis relatives à ce sujet. On sait que le collège général de Pondichéry avait été institué par le séminaire des Missions-Etrangères pour former de jeunes prêtres, soit Indiens, soit Chinois, et rendre ainsi possible dans ces régions la création d'un clergé national, sans le concours duquel les efforts des missionnaires européens, vu leur nombre insuffisant et malgré leur supériorité habituelle, étaient souvent condamnés à la stérilité. Dans ces conditions, il ne s'agissait pourtant pas de la substitution immédiate et complète du petit

collège projeté, au grand établissement qui précède et où les élèves acquéraient des connaissances assez étendues en latin et en théologie pour pouvoir être admis dans les rangs du clergé, sous les conditions habituelles d'instruction générale et spéciale.

Mgr Pottier dans ses lettres du 16 octobre 1780 à MM. Alary et Descourvières, explique très nettement que la fondation de son petit collège particulier, n'enlève pas l'intérêt dû au collège général lequel, si il est mal placé à Pondichéry, peut rendre ailleurs de bons services, car les études y seront toujours bien supérieures. Il rappelle qu'il a reçu l'autorisation de la Propagande d'ordonner 6 prêtres ne sachant pas le latin. Il compte bien en user et il propose l'adoption d'un règlement général pour son petit collège à la tête duquel il a placé M. Hamel qui, pour ce genre de fonctions, paraissait avoir et avait en effet des aptitudes beaucoup plus grandes que pour l'apostolat proprement dit. Cet établissement nouveau installé, dans le Yun-nan, près de la frontière du Su-tchuen, coûta des sommes assez fortes pour achat de terrain, constructions, acquisition de meubles et pour la nourriture des 10 écoliers. Aussi le vicaire apostolique demanda au procureur de Macao une avance de 200 piastres, en priant ce dernier de vouloir bien présenter les choses à Paris de façon, que cette avance fût autant que possible une gratification. Dans le cas contraire, Mgr Pottier proposait de la retenir en cinq ans sur les viatiques de la mission, qui étaient comme on sait mis en commun. Quant au recrutement des écoliers, ceux qui étaient déjà rendus à Macao attendant leur embarquement pour l'Inde, furent renvoyés au Su-tchuen où, après vérification de leur état moral amoindri par de si longs voyages on en garda peu, en donnant la préférence à des enfant choisis avec soin dans les meilleures familles chrétiennes.

En attendant les persécutions qui ne devaient pas tarder, le petit collège était déjà une source de difficultés. Avec sa prudence et son coup d'œil habituels, Mgr Pottier avait été frappé de l'extension donnée aux constructions, lesquelles par leur importance devaient appeler fatalement un jour

l'attention soupçonneuse des autorités chinoises (1). De plus, la Mission avait été très péniblement éprouvée en 1780 par le malheur arrivé aux courriers, lesquels arrivèrent de Macao les mains absolument vides, c'est-à-dire, sans les provisions, sans la correspondance d'Europe, et enfin sans les viatiques auxquels était précisément jointe la gratification de 200 piastres demandées pour le collège. Ce malheur parut suspect à Mgr. Pottier qui crut à la trahison et qui sans doute n'avait pas tort; il donna donc des instructions spéciales pour éviter le retour de semblables désastres. Les courriers durent désormais organiser leur convoi à Canton, ville immense où la trace de leurs pas pouvait être perdue, tandis qu'à Macao tout se savait d'avance.

La Providence vint pourtant au secours des missionnaires du Su-tchuen, dont les pertes pécuniaires étaient encore plus grandes qu'il n'a été dit plus haut, car la procure avait envoyé en sus des sommes mentionnées, 200 piastres d'aumônes venant d'Europe, dont 100 à l'adresse de M. Moye. Un chrétien offrit au vicaire apostolique une somme de 700 taëls pour l'achat d'un terrain affecté jadis à la Mission sous le règne de l'empereur Kang-Hi. Ce terrain était situé près de Guan-yo-hien, ville de troisième classe. La mission jouissait peu de cette donation dont elle tirait des fermages très irréguliers. Le plus souvent les locataires ne payaient rien. Les descendants du donateur n'avaient point abandonné leurs prétentions et pour les faire valoir ils venaient à l'époque des moissons, s'emparer par violence du riz et des denrées. Le nouvel acquéreur avait bien plus de facilités pour faire respecter ses droits éventuels, aussi faisait-il une offre avantageuse qui fut acceptée. On put, avec les sommes payées par lui, rembourser les dettes contractées envers d'autres chrétiens pour solder les frais d'établissement du petit collège et en outre racheter dans son voisinage des terrains assez importants, parce qu'au Yun-nan le sol avait bien moins de valeur qu'au Su-tchuen même.

C'était M. Gleyo qui avait dirigé principalement l'installa-

(1) Lettre de Mgr. Pottier à M. Alary, du 16 octobre 1782.

tion du petit collège. Nous savons qu'après sa libération, le district de Long-ki dans le Yun-nan (mais à la limite extrême du Su-tchuen) lui avait été assigné. C'est là qu'il avait été rejoint par M. Hamel, dont le secours lui fut si précieux pendant ses dernières années. M. Gleyo, licencié en Sorbonne et ancien supérieur de la petite communauté de Saint-Sulpice, se remit volontiers à ses anciennes études; il prit soin d'instruire les jeunes prêtres, même après leur ordination, afin de les mettre au niveau des exigences de leur situation. M. Hamel fut chargé des écoliers. La chapelle relativement belle et le surplus de l'établissement, furent placés par M. Gleyo sous la protection de la sainte Vierge. Les persécutions lui paraissaient peu à redouter dans cette partie écartée de la province. Malheureusement ces espérances ne tardèrent pas à être déçues. Une lettre collective des missionnaires du Su-tchuen pour 1782, raconte ainsi qu'il suit, les diverses circonstances des malheureux événements qui se passèrent alors.

« Vers la fin de 1781 quelques chrétiens imprudents, animés d'un faux zèle, s'avisèrent de mutiler d'une manière ridicule, une idole que les païens avaient placée sur un chemin public. Ceux-ci jurèrent alors la destruction du collège et le renversement de la religion chrétienne. Un des chefs de cette conspiration, plus ardent que les autres, avait plusieurs fois porté l'accusation au prétoire, mais le mandarin l'avait constamment rejetée. Enfin, ils la renouvelèrent dans les temps de troubles où les frontières des deux provinces étaient gardées avec les plus grandes précautions par la crainte des bandits qui infestaient le pays.

« Le mandarin parut en prendre de l'inquiétude : il fit appeler le maître du terrain sur lequel le collège était bâti, l'interrogea sur sa religion, le fit frapper de treize coups de bâton, et le chargea d'une cangue fort légère, sans rien lui dire de sa nouvelle maison, que les païens avaient regardée comme un temple de la religion chrétienne; ensuite il donna ordre à un mandarin militaire d'aller examiner cette maison et de lui en faire son rapport. Par un coup de la Providence, ce mandarin en fut détourné par les païens d'un autre canton sous prétexte de la pluie et des mauvais chemins. Il se con-

tenta donc d'y envoyer deux soldats accompagnés de deux païens chefs de districts. Ces soldats allèrent d'abord dans la famille du maître du terrain, où on les arrêta pour déjeuner et, pendant cet intervalle, on fit échapper MM. Hamel et Gleyo, qui se retirèrent chez les chrétiens voisins, en laissant au collège un maître d'école Chinois qui tenait sa classe. (Il est à remarquer qu'à cette époque, la prudence avait inspiré aux missionnaires du Su-tchuen la précaution d'installer des maîtres d'école indigènes, chrétiens ou non, dans la première salle des maisons les plus importantes où l'on se réunissait pour les besoins du culte).

« Fort peu de temps après, les satellites arrivèrent en passant par-dessus les murailles, et entrèrent dans la maison, qu'ils voulurent visiter. Ils ouvrirent un tiroir de la table qui servait d'autel, et mirent la main sur un rituel qu'on y avait laissé par mégarde; un catéchiste présent leur arracha ce livre des mains. Au milieu du débat, il s'en arracha une feuille manuscrite que les soldats ramassèrent, et ils enchainèrent sur-le-champ le dit catéchiste, en redemandant ce livre. Les chrétiens leur en présentèrent un autre, en leur faisant entendre que c'était celui qu'ils avaient pris, les satellites n'en crurent rien, et en voulaient un semblable en caractères au feuillet qu'ils avaient entre les mains.

« Après beaucoup de pourparlers, on en vint à l'argent, qui les radoucit, on leur délivra donc six taëls, c'est-à-dire environ quarante-cinq livres, mais ils ne voulurent point rendre la feuille manuscrite. Ils demandèrent de plus quelques livres de religion, pour prouver au mandarin qu'ils avaient exécuté ses ordres; on leur en donna de chinois, et ils s'en retournèrent fort contents, en déclarant qu'ils n'avaient rien à dire contre la maison. De retour auprès du mandarin, ils lui donnèrent les livres chinois sans montrer la feuille manuscrite. Cet officier, qui ne savait pas lire (1), s'en fit expliquer quelque chose par un maître d'école païen, et trouvant sa doctrine fort pure, il dit que la religion chrétienne était bonne, et

(1) Il s'agit ici d'un mandarin militaire. Les officiers n'étaient pas lettrés comme les mandarins civils.



qu'il n'était pas venu pour inquiéter les chrétiens; qu'on n'avait qu'à leur rendre leurs livres, et la chose finit là. MM. Hamel et Gleyo, instruits de l'événement, ne tardèrent pas à retourner au collège, pour y continuer leurs exercices comme auparavant.

« M. Gleyo et M. Hamel ne furent pas longtemps sans éprouver de nouvelles alarmes, la plupart fausses : c'est pourquoi M. Gleyo résolut, pour plus grande précaution, d'aller dans un autre endroit, et de laisser M. Hamel à ses écoliers. Peu de temps après, plusieurs satellites, amorcés par l'espérance du gain, (car ils n'avaient aucune commission du mandarin) arrivèrent en plein jour auprès du collège, et, ayant passé par-dessus les murailles, ils se trouvèrent au milieu de la maison sans qu'on se doutât de rien. Les écoliers étaient pour lors en récréation, sitôt qu'ils aperçurent les satellites, la peur les saisit, et ils prirent tous la fuite. M. Hamel, resté seul avec un écolier, avait ramassé, dans un petit panier, ce qu'il avait pu de livres, avec sa boîte aux saintes huiles, et se hâtait de sortir. Il n'était pas encore à la porte, qu'il tomba entre les mains des satellites, qui se saisirent du panier. Pendant qu'ils examinaient les livres, M. Hamel se déroba et alla se cacher dans un lieu secret.

« Les satellites, s'étant bientôt aperçus de sa fuite, le cherchèrent par toute la maison, mais les chrétiens du voisinage y envoyèrent leurs femmes et leurs filles, qui s'y assemblèrent en grand nombre, et se jetèrent sur les soldats, leur arrachèrent tout ce qu'ils avaient pris, à l'exception de la boîte aux saintes huiles et d'une grammaire latine, et les mirent en fuite. Dès lors, M. Hamel se retira avec ses écoliers, et descendit au Su-tchuen. Cependant la prise du livre inquiétait beaucoup; ces soldats l'avaient remis à leur mandarin militaire, qu'on trouva très facile à entrer en composition. Il en coûta vingt taëls (qui font cent cinquante francs) et le livre fut rendu, mais la boîte aux saintes huiles n'a jamais pu être retrouvée.

« Cependant le maître du terrain de notre collège était toujours à la cangue. Après environ deux mois, son mandarin l'élargit. Ce chrétien lui représenta qu'ayant été traité

comme un criminel, il n'était pas convenable qu'il continuât, comme auparavant, à faire les fonctions de sa charge de chef de quartier, et qu'ainsi il lui remettait son emploi. Mais le mandarin répondit que, s'il le quittait, il serait encore bien autrement puni, et, pour le consoler, il le fit archi-chef, c'est-à-dire qu'il le chargea de commander dans son département aux chefs des différents quartiers qui s'y trouvaient. Ainsi il retourna chez lui en triomphe; mais l'envie et la haine des païens n'ont point diminué. On a encore dénoncé depuis, cette maison comme une église; de plus, on a ouvert aux environs une mine de fer, ce qui a occasionné un chemin très fréquenté par les gens du prétoire, et d'où on découvre la maison; c'est pourquoi, en attendant un temps plus favorable, Monseigneur l'évêque d'Agathopolis a défendu d'y tenir le collège jusqu'à nouvel ordre.

« Le collège est maintenant dans le Su-tchuen, sur les frontières du Yun-nan, dans une chrétienté nombreuse du district de *Lo-lang-kéou*, dépendant de la ville de Soui-fou. De plus, M. Gleyo, craignant que dans la suite, on n'obligeât les chrétiens à détruire eux-mêmes, en haine de la religion, une espèce de chapelle attenante au bâtiment, et ayant appris assez récemment qu'une persécution s'était élevée à Péking, et paraissait devoir s'étendre aux autres provinces de l'empire, a fait abattre cette chapelle, et a conservé la maison, qui est habitée par un maître d'école et un parent de la famille qui a donné le terrain. »

La translation du Petit Collège eut lieu en 1782; elle fut définitive. Le climat était salubre; la santé délabrée de M. Hamel s'y rétablit facilement et c'est là qu'il put jusqu'en 1812, année de sa mort, se livrer à l'humble et obscur labeur de l'éducation des jeunes gens destinés au recrutement du clergé indigène. C'est ainsi qu'il lui fut possible de former 27 prêtres chinois, grâce au concours desquels les vicaires apostoliques purent, pendant le cours de la Révolution française et des événements postérieurs qui les privèrent de l'aide des missionnaires européens, consolider et asseoir l'œuvre de la conversion du Su-tchuen, sur des bases tellement solides que les plus violentes persécutions ne parvinrent pas à la détruire.

Pourtant en 1814, au plus fort de ces terribles épreuves, le collège devint la proie des flammes, ainsi que tout ce qu'il contenait, c'est-à-dire les dépôts de livres chrétiens, les archives de la Mission, en un mot tous les souvenirs et les objets les plus précieux. Ce qui ne disparut pas dans l'incendie fut l'objet d'un pillage effréné; rien ne put être retrouvé après la tempête.

Pour ne pas continuer à anticiper sur les événements, il faut revenir à notre point de départ qui est l'année 1780. Cette année fut signalée par des inondations effrayantes qui ravagèrent le Su-tchuen. Les eaux firent périr une infinité de personnes, occasionnèrent dans les régions montagneuses des éboulements qui couvrirent une partie des terrains cultivés, renversèrent un grand nombre de maisons isolées et jusqu'à des petites villes. On ne voyait surnager sur les flots que des cadavres, des débris d'habitations, des effets, des arbres entiers, des bœufs et autres animaux. Trop souvent même des personnes vivantes entraînées par le torrent faisaient retentir les airs de leurs appels désespérés.

L'année 1781 fut signalée par l'ordination de trois prêtres chinois, choisis avec soin pour leurs vertus plutôt que pour leur science. La cérémonie eut lieu au mois de juin. Le nombre de ces ecclésiastiques était réduit à trois. c'étaient MM. Luc Ly, Thomas Nien, et Benoît Sun. Les nouveaux admis furent : 1<sup>o</sup> M. André Yang; il avait confessé la foi dès l'âge de 18 ans dans la persécution de M. Gleyo dont il était le disciple, avec un courage et une constance au-dessus de son âge. Il était revenu l'année même du collège de Pondichéry où il avait complété ses études; 2<sup>o</sup> M. Jean-Baptiste Tsiang, originaire du Kouy-tchéou, âgé de 40 ans et disciple de M. Moye; 3<sup>o</sup> M. Augustin Tchou, originaire de la même province, âgé de 35 ans et disciple également de M. Moye. Il se distinguait, au dire de Mgr Pottier, par sa tendre piété et par sa simplicité admirable. Il avait été prétorien au Kouy-tchéou au moment où M. Moye y fut persécuté et emprisonné. Envoyé pour un motif quelconque dans la prison où était le missionnaire, il écouta ses instructions et remarqua sa charité pour les autres prisonniers. Tout cela fixa son attention et commença à lui inspirer

beaucoup de considération pour la religion chrétienne, qu'il était appelé à professer un jour et même à prêcher aux autres.

Coincidence étrange, il avait été chargé, dix ans avant, d'enchaîner M. Jean-Baptiste Tsiang, persécuté alors pour la foi, et condamné à trois ans d'exil. Aujourd'hui, ils étaient unis par les liens d'une même foi, et par la dignité du même sacerdoce, reçu le même jour et par les mains du même évêque !

D'après les révélations dont M. Gleyo continuait à être favorisé, ces prêtres devaient faire honneur au sacerdoce, et deux au moins étaient appelés à subir un jour le martyre.... Mgr Pottier, auprès duquel ils se trouvaient réunis, à propos de leur ordination, n'aurait pas voulu contester ces révélations car il était convaincu de la réalité de plusieurs d'entre elles, néanmoins cette perspective du martyre pour les nouveaux prêtres lui inspira l'idée très anticipée de conserver le souvenir de leurs traits. Il y avait à Tching-tou un peintre chrétien qui passait pour habile dans l'art des portraits; il fit donc faire ceux de MM. Tchou et Yang, sans oublier celui de M. Gleyo. On aurait bien désiré aussi avoir celui de M. Moye, mais son éloignement ne permit pas la réalisation de ce projet. Le digne prélat, une fois le travail terminé, trouva ces peintures fort incomplètement réussies. La question avait pour lui un certain intérêt personnel. Il songeait à l'exécution de son propre portrait que sa famille commençait à lui demander avec instance. M. de Saint-Martin était dans le même cas. Ce dernier se décida de suite, et, dès le mois d'octobre suivant, il expédia le sien en Europe, où sans doute il ne parvint pas. Mgr Pottier ne prit le même parti que quelques années plus tard; il employa très probablement le même artiste. Le portrait du prélat est le seul qui ait été conservé jusqu'à nos jours. Quels que soient ses défauts d'exécution, c'est un précieux souvenir qui fait regretter vivement la perte de tous les autres. (Se reporter au chapitre III de la 5<sup>e</sup> partie).

Les nouveaux prêtres retournèrent au petit collège avec M. Gleyo pour perfectionner, sous sa direction, leur instruction religieuse; mais il partit bientôt avec l'un d'eux, M. Augustin Tchou, pour une tournée d'évangélisation toute

spéciale. Il s'agissait d'une peuplade à peu près indépendante, celle des Lolos qui occupaient la partie du Yun-nan située dans la direction du Pégou. Cette peuplade, sans être d'origine chinoise, et sans avoir adopté les mœurs de ses puissants voisins, n'en était pas moins sous leur dépendance. Ils étaient timides et la parole de l'Évangile avait produit peu d'effets sur eux. Cette situation était l'objet de la préoccupation de M. Gleyo; il se décida donc à y aller lui-même, accompagné de son ancien disciple. Ses tentatives auprès des indigènes furent à peu près infructueuses et il crut que l'envoi au milieu d'eux de quelques familles chrétiennes qui s'y installeraient à demeure, faciliterait le commencement de l'œuvre. M. A. Tchou fut chargé spécialement de surveiller ce difficile essai.

Nous avons déjà parlé des épreuves subies depuis quelque temps par les populations du Su-tchuen, à la suite des guerres entre la Chine et le Thibet. La révolte et la dévastation causées par de nombreux bandits indigènes qui s'étaient organisés et même s'étaient donné une sorte de roi, aggravèrent la situation. Pendant que les troupes chinoises étaient à leur poursuite, les Musulmans, très nombreux dans la province du Kan-siu, se révoltèrent au mois de mars 1781. Ils étaient mécontents de l'oppression dans laquelle les tenaient les mandarins chinois. Mais au fond ils songeaient à leur indépendance. Leurs coreligionnaires étaient très répandus dans les provinces voisines, notamment dans le Yun-nan et même dans le Su-tchuen, dont la capitale, Tching-tou, n'en comptait pas moins de 10,000. Le théâtre de la guerre était fort rapproché, car le Kan-siu faisait partie autrefois du Chen-si, lequel est contigu au Su-tchuen. Les Chinois subirent d'abord plusieurs défaites et perdirent promptement beaucoup de soldats et un certain nombre de villes. Les Musulmans étaient plus courageux et mieux exercés qu'eux. Les Tartares furent à leur tour repoussés ainsi que d'autres troupes auxiliaires. Pourtant la force du nombre finit par l'emporter et la rébellion fut enfin réprimée; mais partout les chrétiens furent en proie aux plus grandes alarmes, car ils redoutaient non sans raison d'être confondus

avec les rebelles. La persécution, en effet, ne les épargna pas.

Disons pour terminer, en ce qui concerne les Musulmans, qu'ils étaient alors répandus dans l'empire Chinois depuis au moins huit siècles. D'après Mgr Pottier, ils y vivaient comme citoyens, ayant part aux dignités de toute espèce, civiles et surtout militaires. Leur révolte, selon lui, avait pour but la fondation d'un état indépendant. Cette perspective était à son avis extrêmement redoutable pour le Christianisme, au moins à cette époque. La question est peut-être envisagée autrement de nos jours, et la révolte des Mahométans au Yun-nan n'a pas inspiré les mêmes inquiétudes. Nous croyons pourtant que l'évêque d'Agathopolis était dans le vrai ; partout où l'Islam triomphe, la Croix est dans le plus grand péril.



## CHAPITRE VIII.

LA MISSION DU SU-TCHUEN EN 1782; LETTRE DE MGR POTTIER

A M. TESSIER DE SAINTE-MARIE.

La révolte des Musulmans est réprimée. — Cruelles persécutions locales. — Secours envoyés de France, et en particulier de la Touraine, à Mgr Pottier. — Sa lettre du 18 octobre 1782 à M. Tessier de Sainte-Marie. — Livres de piété traduits en chinois. — Œuvre des Catéchistes. — Objets de dévotion (crucifix, chapelets, etc.) — Clergé national; Petit Collège. — Résidence épiscopale; hospitalité; pauvreté. — Baptême des enfants d'infidèles. — Secours aux confesseurs de la Foi et aux chrétiens persécutés. — Fiançailles prématurées; triste condition de la femme. — Chapelles des Missionnaires. — Résumé; emploi des aumônes d'Europe; contribution volontaire des Chrétiens de Chine... »

En 1782 les courriers de Macao arrivèrent à bon port, et repartirent à l'époque habituelle, mais avec ordre de passer à leur retour par le Fo-kien, afin de ramener dans le vicariat apostolique du Su-tchuen, M. Florens, missionnaire arrivé de Paris récemment et qui évangélisait cette première province depuis peu de temps. La Relation du Su-tchuen fut faite cette année, sur l'invitation de Mgr Pottier, par M. de Saint-Martin qui, étant à la même résidence que son évêque, avait toutes facilités pour résumer les travaux des autres missionnaires. De plus, quoique le prélat s'entendit à merveille à tenir les comptes et à débattre les intérêts de la mission (quant aux siens, il les sacrifiait toujours) cependant il n'avait aucun goût pour l'administration proprement dite, et il s'en était dé-

chargé, depuis l'arrivée de M. de Saint-Martin, sur ce missionnaire qui était devenu en fait, comme il le dit lui-même, le procureur de la mission du Su-tchuen. On sait d'ailleurs quelles étaient les intentions de Mgr Pottier quant au choix d'un coadjuteur, il voulait sans doute aussi préparer M. de Saint-Martin aux nouvelles fonctions qui lui paraissaient destinées.

La révolte des Musulmans signalée en 1781, fut domptée par le nombre et noyée dans le sang. Hommes, femmes et enfants furent massacrés; tous leurs biens furent confisqués et distribués à des Chinois. Enfin l'Islamisme fut anéanti au Kan-siu; mais comme les Musulmans des autres provinces étaient restés étrangers à la rébellion, leur situation s'y maintint telle qu'elle était auparavant. Les persécutions continuèrent en 1782, comme pendant les années précédentes, avec un caractère de plus en plus cruel. Mgr Pottier signale même des femmes qui en furent victimes contrairement aux traditions et à tous les précédents. Voici dans quels termes, par une lettre du 20 août 1782, il relate les événements qui se passèrent à l'occasion de l'une de ces tristes épreuves. Ce récit, joint à ceux qui précèdent, nous paraît de nature à donner une idée bien exacte des pénibles souffrances, qu'avaient à supporter alors les chrétiens du Su-tchuen dont le nombre ne cessait pourtant de s'accroître rapidement.

« ... Vers le commencement de mars dernier, un chrétien zélé fut invité par d'autres à aller prêcher une famille idolâtre. Dieu aidant, il est venu à bout de la convertir à la foi. L'usage est ici que quand quelque païen se convertit, il faut qu'il brise ou qu'il brûle par lui-même ses idoles et autres superstitions; ce chrétien prédicateur, soit par zèle ou autrement, a entrepris l'opération de lui-même sans attendre que le maître de famille se mit en devoir de le faire. Sept à huit jeunes gens présents indignés contre lui, se sont aussitôt saisis de sa personne et l'ont conduit au mandarin du lieu, l'accusant d'être d'une religion nuisible à l'Etat et superstitieuse. Ce juge sans autres formalités a délégué ce chrétien vers son propre mandarin éloigné de là de deux journées de chemin. Une fois arrivé, il a été jeté dans la prison, et aussitôt un



mandarin inférieur a été député pour aller examiner la famille et la maison du prisonnier. Ses deux frères et leur beau-frère ont été arrêtés, conduits au prétoire et renfermés dans la prison avec le premier. Le mandarin espérant d'eux quelque somme d'argent, a retardé le jugement l'espace de 15 ou 17 jours, ne sachant pas sans doute que ces chrétiens étant fort pauvres, ils n'étaient pas en état de satisfaire à sa cupidité.

« Ennuyé donc et irrité de se voir frustré, il a entrepris de les juger le 26 mars ; il les a fait frapper de la manière la plus cruelle ; ils ont été tous déchirés et mis en sang, quoique selon les lois de l'Empire ils ne fussent pas coupables de crimes graves ; mais dans ce pays-ci la coutume est aujourd'hui que celui qui ne se redime pas par de l'argent est traité comme un criminel de premier ordre. L'état où ils étaient aurait dû paraître bien suffisant pour être renvoyés libres, mais outre qu'ils refusaient de donner un écrit d'apostasie, l'espérance de l'argent qu'on voulait les forcer de donner a tellement aveuglé ce tyran, qu'il n'a pas craint d'enfreindre lui-même les lois qu'il est obligé par état de faire observer à son peuple. Immédiatement après les coups reçus, il les a fait charger chacun d'une cangue de près de 200 livres pesant, au lieu que la disposition de la loi est que les coupables de crimes légers comme par exemple, voleurs, joueurs, etc... doivent d'abord porter la cangue l'espace de trois mois, plus ou moins, et qu'au bout de ce temps ils soient frappés et aussitôt renvoyés de manière qu'ils puissent facilement guérir leurs plaies chez eux.

« Nos chrétiens traités beaucoup plus inhumainement que les voleurs de ce pays, et opprimés sous le poids de leurs cangues ont été placés au milieu de la ville, exposés à la vue de tous le monde, sans pouvoir se remuer ni apporter aucun remède à leurs plaies, où les vers se sont mis peu après, souffrant de vives douleurs au dedans et le froid au dehors. Il leur était difficile sans doute de résister longtemps à des maux si violents ; aussi trois d'entre eux y ont-ils succombé en peu de temps et sont morts sous leurs cangues. Le premier dans l'espace de neuf jours, c'est-à-dire le troisième d'avril. le second le 13, et le troisième le 23. Ils ont fini leur vie dans des sentiments dignes de vrais chrétiens avec toute la résignation et

la patience possibles, entre les mains de leur sœur vierge présente à leur agonie. Il n'en reste donc plus qu'un qui est le prédicateur et l'occasion de cette persécution. La mort de ces trois a effrayé le mandarin, il a craint qu'il ne fût accusé auprès de ses supérieurs, n'ayant point autorité de faire mourir aucun criminel. Il est vrai que beaucoup de gentils indignés d'une telle cruauté, poussaient les chrétiens parents à le faire, mais ceux-ci n'ont pas voulu, préférant la vertu de patience au péché de vengeance. Ce mandarin donc immédiatement après la mort du troisième a ordonné qu'on ôtât la cangue au quatrième; certes il était temps de le faire, et si on eût encore retardé de deux jours, il eut certainement subi le même sort, il ne pouvait plus prendre aucune nourriture, il s'évanouissait fréquemment et tombait en défaillance.

« Lorsqu'on lui ôta la cangue, il a eu encore assez de force pour crier à haute voix : si on prétend me décharger de ce poids à condition que je renonce à ma religion, je préfère le porter et mourir comme mes frères; qu'on m'en décharge si on veut, mais je déclare que si je puis survivre, je serai toujours chrétien. Au moment qu'on lui a ôté ce fardeau il s'est évanoui et est resté presque une demi-journée sans aucune connaissance c'est ainsi que ses parents l'ont remporté chez lui. Ses plaies se sont ensuite changées en ulcères et il a ressenti plusieurs mois des douleurs fort aiguës. Maintenant il se trouve mieux et recommence à prêcher. Il a même depuis peu converti quelques familles à la foi. C'est donc en faveur de ces pauvres gens que j'ai employé une certaine somme d'argent, soit pour leur entretien du temps de leurs souffrances, soit pour acheter des cercueils à ceux qui sont morts dans leurs plaies et sous le poids de la cangue, soit enfin pour soulager leurs veuves et leurs enfants. C'est probablement l'usage qu'auront les 300 livres que vous m'avez envoyées, car ces sortes d'événements ne nous manquent pas ici (1). Nos trois chrétiens morts, la persécution a fini avec eux, le mandarin n'a pas osé molester aucun autre, quoique dans son district il y ait au moins sept

(1) Ces 300 livres envoyées par la famille du prélat étaient le solde des revenus nets de sa chapelle de Montrésor, bénéfice dont il s'était dessaisi, en faveur de son neveu prêtre, en 1777.

à huit cents chrétiens, tant anciens que nouveaux. Depuis ce temps notre mission a été tranquille dans toute la province... »

Ces secours envoyés de France, et en particulier de sa province natale, au vicaire apostolique exigent quelques explications. On ne sera pas surpris d'apprendre que les rares vertus et la constance, dont Mgr Pottier n'avait cessé de donner des preuves depuis bientôt trente ans d'apostolat, avaient causé une profonde impression en Touraine. Plusieurs membres notables du clergé s'étaient fait un devoir de signaler la situation et d'adresser un appel tout particulier, à la charité des compatriotes de l'évêque d'Agathopolis, ainsi qu'au concours moral et matériel de certaines congrégations religieuses. Nous entrerons plus tard dans quelques développements sur ce dernier point. Il suffit aujourd'hui de savoir que parmi les bienfaiteurs de la mission du Su-tchuen, figurait en 1782 le curé du gros bourg de Genillé près Loches, M. Tessier de Sainte-Marie. Ce dernier était disposé à continuer son appui et, pour faciliter sa tâche, il demanda à Mgr Pottier un exposé général, une relation d'ensemble faisant ressortir les œuvres pour lesquelles sa mission avait le plus besoin de secours pécuniaires ou autres. Inspiré par le sentiment du bien qui pourrait en résulter, le prélat se mit à l'œuvre et écrivit à la date du 18 octobre 1782, une lettre très étendue qui ne parvint à la cure de Genillé qu'au mois de janvier 1784. Elle arriva par l'intermédiaire du séminaire des Missions-Etrangères. Mgr Pottier qui attachait à cette lettre, et avec juste raison, une importance manifeste, l'expédia sans la cacheter et recommanda à MM. Descourvières et Steiner alors directeurs, d'en prendre chacun connaissance. On en garda même copie au séminaire. Elle fut imprimée à Loches et répandue dans le pays, où sa lecture causa une profonde sensation, ce qui valut au vicaire apostolique du Su-tchuen de nouvelles et importantes aumônes.

Depuis cette époque la lettre ci-dessus a été imprimée, par extraits plus ou moins étendus, dans diverses publications religieuses de notre siècle; elle est donc très connue et même on peut dire qu'elle résume si bien l'œuvre de la mission du Su-tchuen à ce moment, qu'elle a fait tort à beaucoup d'autres

lettres aussi intéressantes du même prélat, qui méritaient tout autant l'honneur de l'impression. Quoiqu'il en soit les extraits qui vont suivre et l'analyse fidèle du surplus sont à notre avis (conforme en cela à l'opinion publique) le meilleur moyen de suppléer à ce qu'il peut y avoir eu jusqu'à présent d'incomplet ou d'obscur, dans le récit difficile des événements auxquels Mgr Pottier s'est mêlé trouvé pendant le cours de son apostolat en Chine. L'humble prélat, dont la correspondance est pourtant considérable, parlait de lui-même et de ses propres actions le moins possible, il aimait à reporter sur ses collaborateurs le principal mérite du bien qu'il faisait lui-même, il n'a jamais rédigé, faute de temps et par humilité, le récit de ses propres travaux; enfin si nous ajoutons que la volumineuse correspondance qui lui a été adressée en Chine, ainsi que tous les souvenirs qui s'attachent à sa personne ont été détruits pendant la grande persécution, ce qui nous prive d'un moyen de contrôle et d'éclaircissement des plus utiles, on pourra apprécier avec quel empressement nous avons reproduit, comme une bonne fortune, la majeure partie de la lettre ci-dessus à M. Tessier de Sainte-Marie. Le prélat commence dans les termes suivants :

« Je ne puis qu'être très édifié, monsieur, du zèle et de la charité que vous témoignez pour les Missions, et bien loin de trouver mauvais la sainte avidité avec laquelle vous désirez en savoir des nouvelles, j'y applaudis au contraire, ne voyant dans vos motifs que des vues très pieuses et très dignes de la charge de pasteur qui vous honore, et que vous honorez si bien. Ainsi je consens bien volontiers à entrer avec vous dans quelques détails au sujet des Missions, et particulièrement à exposer les différents avantages qu'elles peuvent tirer des aumônes que la charité de plusieurs personnes ferventes leur ont déjà fait ou pensent à leur faire... »

Il continue en donnant, sur son vicariat apostolique, les détails que nous connaissons, il explique la grande dispersion des chrétiens et la difficulté qu'ont les missionnaires à les visiter plus d'une ou deux fois chaque année. On voit donc, dit-il, combien il est pénible de maintenir la Religion et de la développer dans un pays où les Instructions sont si rares,

les sacrements si peu fréquentés et les mœurs de l'immense majorité des habitants si corrompues. Pour triompher dans des conditions aussi mauvaises, voici les moyens, dit Mgr Pottier, qu'on a jugés les plus convenables, mais qui ont le défaut d'être fort dispendieux :

« Le premier est d'ériger des écoles, autant qu'il est possible, dans les différents districts. Les hommes sont chargés d'instruire les jeunes garçons; quelques femmes pieuses, vierges pour la plupart et qui ont fait le vœu, ou au moins veuves et éprouvées, se sont consacrées à cette bonne œuvre en faveur des jeunes filles. On recommande et on presse beaucoup les grandes personnes d'en profiter dans les temps qui leur sont libres. Dans ces écoles, on y enseigne les prières, le catéchisme et d'autres livres de religion et de piété, composés exprès pour les Chinois, et qui leur apprennent la manière de mener une vie chrétienne. On fait cotiser les chrétiens pour l'entretien et la nourriture de ces maîtres ou maîtresses, car communément on n'exige point autre chose; mais il arrive que ces maîtres tous chrétiens et fort en état d'enseigner, ont des familles à nourrir. Il faut donc suppléer à leur défaut et mettre pour le bien commun leurs familles en état de se passer d'eux. D'autres fois les chrétientés sont si pauvres qu'à peine elles ont de quoi se nourrir fort petitement. Pour lors, la Mission se charge de la nourriture et de l'entretien des maîtres. D'autre fois, surtout, quand les enfants sont un peu grands, les parents comptent sur leur travail en partie, et la crainte de manquer les empêche de les envoyer aux écoles. Quand ce n'est point mauvaise volonté, il est encore clair qu'il faut les aider. Ce seul objet coûtera quelquefois à la Mission plus de cent pistoles par an. »

Faisons observer que dans l'extrait qui précède, Mgr Pottier ne fait aucune allusion spéciale aux écoles de filles dirigées par des vierges chrétiennes, telles que les avait déjà organisées M. Moye dans son district; tout au contraire, il évite de s'expliquer au sujet de cette question si importante, sur laquelle nous reviendrons prochainement.

« Le second objet de dépense absolument nécessaire, dit le prélat, pour instruire les chrétiens et propager la Religion,

ce sont les livres. On ne peut enseigner dans les écoles presque aucun livre de païens, la plupart ne sont qu'un assemblage nombreux d'absurdités, de superstitions et de fables. Il nous a donc fallu composer des livres, et en multiplier les exemplaires. L'art de l'imprimerie, en vogue chez les Chinois depuis plusieurs siècles, nous a été d'un grand secours; je puis même dire nécessaire, autrement il aurait fallu s'en rapporter à la fidélité des copistes dans une langue où la formation des caractères est fort compliquée, où il est si facile de changer le sens, et d'introduire des erreurs et même des hérésies que la rareté des instructions des missionnaires dans chaque endroit, aurait pu laisser longtemps sans correction. Nous avons donc fait imprimer un assez bon nombre de livres de religion, tant à l'usage des chrétiens qu'à usage des païens qui voudraient s'en instruire, lesquels livres nous distribuons gratis, par la crainte que l'avarice, qui est un vice dominant des Chinois, ne mette obstacle à leur instruction; comme dans ces dernières années particulièrement, Dieu a répandu sur cette mission des bénédictions bien abondantes, que le nombre des prosélytes s'est beaucoup accru, la dépense des livres a été beaucoup plus considérable, et suivant les apparences, s'augmentera encore plus. Depuis cinq à six ans environ, cette dépense s'est montée à plus de cinq mille livres. Dieu merci, nous n'avons pas à regretter l'emploi d'une pareille somme. Ce que nous regrettons, c'est de n'avoir pu fournir en ce genre, à près de la moitié des besoins. »

Nous avons déjà parlé des travaux de M. de Saint-Martin et des traductions de M. Mathieu Kou. Les principaux ouvrages du premier, (outre le *Traité du Purgatoire* et l'*Imitation de Jésus-Christ* déjà mentionnés), furent la *Traduction du Catéchisme* de Montpellier; des *Passages choisis* de l'*Ecriture Sainte*, des *Prières* en l'honneur de *saint Joseph*, patron des Missions, un *Livre* ou *Recueil* de prières, etc... M. Moye publia aussi des livres de piété en chinois, mais ces livres étaient destinés plutôt à son district qu'au vicariat apostolique entier. Mgr Pottier, qui n'avait pas personnellement le loisir de travailler à ces traductions, portait néanmoins à cette

œuvre le plus grand intérêt et revient très fréquemment dans sa correspondance sur ce point qui lui paraissait capital. La cour de Rome partageait sa sollicitude et le félicita en 1787 des progrès accomplis ainsi que des résultats obtenus.

Continuant le développement de ses idées, le prélat ajoute :

«... Un moyen très propre à instruire et à soutenir la foi parmi les chrétiens, comme aussi à l'étendre parmi les infidèles, c'est la mission des Catéchistes. Or, ces catéchistes sont de deux sortes. Il y en a qui sont fixés constamment dans chaque chrétienté, ce sont communément des chefs de famille zélés, instruits, et d'un âge un peu avancé. C'est chez eux que se tient, les dimanches et fêtes, l'assemblée des chrétiens, ainsi que lors de la visite du missionnaire. Ces sortes de catéchistes sont chargés d'instruire, autant qu'ils peuvent le faire, et surtout de veiller à ce que le bon ordre et la discipline de l'Eglise s'observent parmi les chrétiens. C'est chez eux que se rendent les nouveaux convertis pour s'instruire des préceptes de la religion, des prières, du catéchisme et des vertus du christianisme. Les plus éloignés demeurent quelquefois fort longtemps chez eux, vivent à leurs dépens, s'ils sont pauvres, ce qui constitue ces catéchistes dans des dépenses considérables, surtout quand le nombre des prosélytes est grand. Il faut que la mission les aide, autrement ces nouveaux prosélytes ne trouvant personne pour les instruire, effacent bientôt les premières impressions de la foi qu'ils ont reçues, et retournent à leurs superstitions ainsi que nous le voyons tous les ans, sans pouvoir, faute de secours, prévenir ce malheur.

« Il est une autre espèce de catéchistes qu'on peut appeler ambulants, destinés principalement à la conversion des infidèles. Ce sont assez communément les chrétiens qui se donnent à la mission. Chaque missionnaire en a un certain nombre. Quand il y a quelque espérance de conversion dans quelque endroit, soit que leurs parents ou amis déjà chrétiens servent d'introducteurs, pour lors on y envoie ces sortes de catéchistes ambulants qui leur réfutent en détail les superstitions du pays et leur prêchent la vérité de notre sainte religion. Ordinairement ce sont eux qui risquent le plus. Il ne serait pas communément

prudent aux missionnaires, et surtout aux Européens, qui ont la couleur, la figure et l'accent si différents des Chinois, de paraître ainsi devant les païens, et de leur prêcher la religion.

« Suivant les Loix du pays, ils ont deux crimes capitaux contre eux, l'un d'être étrangers, et l'autre de venir prêcher le christianisme. Il suffirait de rencontrer un seul homme de mauvaise volonté pour exposer la mission aux dernières extrémités, en traduisant le missionnaire, comme il est arrivé autrefois, et en particulier à moi qui, autrefois, ai eu le secret de me faire prendre; mais Dieu m'a délivré de tous ces dangers. Ce sont donc nos catéchistes ambulants qui paraissent ordinairement devant eux, qui éclaircissent les premiers doutes et qui jettent dans leur esprit les premières semences de la foi. Quelquefois, à cette occasion, il s'excite beaucoup de troubles les payens mécontents s'ameuvent, et font violence pour prendre le catéchiste, et l'assomment de coups, ce qui est arrivé plusieurs fois. Le plus souvent, les assemblées sont paisibles; mais comme les chrétiens, surtout les nouveaux, ne se cachent guère; quand ils savent un catéchiste dans le canton, ils rassemblent tous les payens de leur connaissance; ceux-ci y appellent leurs amis, lesquels attirés par la nouveauté du spectacle, y viennent en très grand nombre. Souvent dans une seule séance, il s'en trouve plus de deux cents. Ce catéchiste les prêche; il y a toujours une partie qui se rend; les autres qui restent dans leur aveuglement, ne peuvent pas se plaindre qu'ils ont manqué de moyens; la divine Providence est justifiée; ainsi le tout retourne toujours à la gloire de Dieu. Quand les payens se sont rendus, qu'ils ont adoré Dieu, détruit leurs idoles, et qu'on trouve dans leur conduite des preuves de sincérité, pour lors le missionnaire va les visiter pour les instruire plus particulièrement, en les disposant peu à peu au baptême. Telle est la fonction de nos catéchistes. Pour fournir à tout, comme les districts sont fort multipliés, il en faut un assez bon nombre. La mission se charge de leur entretien et nourriture, comme aussi de les défrayer des dépenses qu'ils sont obligés de faire dans les longs voyages qu'ils entreprennent pour la cause de la religion. Puisse nous doubler et



tripler leur nombre! nous aurions bientôt des milliers de chrétiens de plus... »

Arrêtons-nous un instant sur ces explications si simples et si claires qui ont été déjà imprimées dans la plupart des ouvrages traitant de l'introduction du christianisme en Chine à cette époque. Il sera bon de les comparer aux instructions données par Mgr Pottier à M. Descourvières et résumées par nous dans l'historique de l'année 1779. Cette recommandation est également applicable aux autres passages de la lettre du 18 octobre 1782, que nous allons encore reproduire. Ce sera le meilleur moyen de se rendre compte du mode d'exercice de la religion chrétienne au Su-tchuen, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

« ..... Un quatrième objet de dépenses propre à entretenir la piété parmi les chrétiens, en leur rappelant souvent les objets, c'est de les fournir, dit Mgr Pottier, autant qu'il est possible, de chapelets, de crucifix, médailles et autres images de religion, et particulièrement de Mystères. Le Saint-Siège a regardé cette pratique comme si utile, qu'il a accordé un nombre considérable d'indulgences aux néophytes qui, en récitant quelques prières, ou en s'attachant à d'autres bonnes œuvres indiquées, se trouveraient munis de chapelets, ou de médailles, ou de crucifix bénits à cette fin par les missionnaires qui en ont reçu la faculté; et je puis assurer par des faits constants, que Dieu a opéré parmi nous des miracles pour autoriser cette pratique. J'avoue qu'on peut facilement en abuser, en y bornant, par exemple, toute sa religion; mais aussi il est facile de faire éviter ces abus en ne les distribuant qu'à ceux qu'on peut juger moralement en faire un bon usage, et en les instruisant particulièrement et à plusieurs reprises, de l'usage saint qu'ils en peuvent faire. Aussi est-ce une obligation que nous tâchons de remplir.

« D'ailleurs cette pratique est d'autant plus importante dans ce pays, qu'elle éloigne davantage les chrétiens des coutumes superstitieuses des païens qui portent sur eux beaucoup de leurs dieux, et qui en affichent pour ainsi dire, à chaque coin de leur maison. Nous faisons donc en sorte de procurer aux chrétiens ces sortes d'effets de religion; nous ne nous plaignons

point de la dépense à cet égard; nous en faisons venir tous les ans de Canton, première ville de Chine, voisine de Macao, habitée en grande partie par les Portugais; mais malheureusement nous ne pouvons faire que très peu en ce genre. Ce serait encore un service essentiel à rendre à notre mission, de de lui procurer, autant que la chose serait possible, quelques moules de crucifix de grandeur passable. Nous avons tenté en Chine toutes sortes de moyens pour réussir; les Chinois ne peuvent en venir à bout; il me semble qu'il serait aisé en France d'en faire de fonte, ou autre matière, où l'on pourrait couler des crucifix au moins d'étain ou de plomb métaux qui ne manquent pas ici; par ce moyen, chaque famille en serait pourvue. Ce serait un livre bien édifiant et bien utile pour tous, qui ne contribuerait pas peu à exciter leur foi, et à les animer dans les prières communes très fréquentes ici; car outre les prières des dimanches et fêtes, qui partagent le temps et aussi longuement qu'il s'observe dans la plupart des paroisses de France, les prières journalières, celles du matin et du soir, l'Angelus, et d'autres prières annexées, en tout quatre fois dans la journée, se font toutes en commun dans chaque famille. . . . »

« Le nombre de chrétiens s'augmentant, il était naturel de chercher des moyens pour augmenter le nombre des missionnaires. Nous trouvons, il est vrai, des ressources dans le séminaire des Missions-Etrangères; mais outre que le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes se trouve bien refroidi dans notre pays, et qu'en conséquence on ne peut en espérer qu'un petit nombre, notre séminaire de Paris, à raison de pauvreté, est dans l'impossibilité d'y suffire en tout. Les frais pour le départ des missionnaires sont extrêmement dispendieux, une bonne partie des voyages jusqu'à la mission sont aux charges du corps; il faut fournir chaque missionnaire d'un viatique annuel, ordinairement de cinq cents livres. Il faut le munir d'une chapelle complète; il faut entretenir des bureaux de correspondance particulièrement dans les Indes, à l'effet d'introduire les missionnaires dans leurs missions respectives, il faut supporter quelquefois des pertes qu'on ne peut réparer que par la voie des emprunts; par la suite des temps, ces det-

tes s'accroissent, le séminaire se voit forcé de retrancher le nombre des missionnaires en envoyant un plus petit nombre, afin de satisfaire aux dettes les plus pressées. Il est clair, qu'aujourd'hui, si nous avions des moyens pour acquitter tout, nous aurions au moins vingt missionnaires de plus.

« Ainsi, nous ne pouvons compter sur le Séminaire pour satisfaire entièrement à tous nos besoins. En conséquence nous tâchons de suppléer à ce défaut par la formation d'un Clergé national. Nous choisissons parmi les enfants des chrétiens ceux qui marquent le plus de dispositions, tant pour la piété que pour l'étude. Nous les réunissons dans un petit collège, sous la conduite d'un missionnaire européen, principalement occupé de cet objet, qui les instruit dans la langue latine. Ils sont nourris et entretenus à nos frais. Ceux qui sont encore jeunes et qui donnent de très bonnes espérances, sont envoyés, au bout d'un an ou deux d'épreuves, au Collège général du corps, situé maintenant à la côte de Coromandel. Chaque Mission en fait autant. C'est pour lors le séminaire qui se charge de leur nourriture et les entretient jusqu'à ce qu'ils soient en état d'être ordonnés prêtres. Les plus âgés restent au petit Collège, y apprennent ce qu'il y a d'essentiel dans la théologie positive et morale, comme aussi à lire le latin sans l'entendre; ensuite, quand il ont atteint le degré suffisant pour être légitimement ordonnés, ils le sont en vertu d'une dispense du Saint-Siège. Ceux-ci sont ordinairement des catéchistes qui se sont distingués dans le ministère. Parmi les six prêtres chinois que j'ai dans ma mission, il y en a trois qui ont souffert généreusement les tortures dans les Prétoires, pour cause de religion.

« Un de ces trois, après avoir fini un exil de trois ans auquel il avait été condamné pour la même cause, en est revenu avec plus de courage qu'auparavant, et a mérité l'an passé d'être élevé à l'honneur du sacerdoce. Nous nous attachons d'autant plus à cette partie, qu'elle fait l'objet principal des missions. C'est en premier lieu, pour cela, qu'elles ont été instituées. Le Saint-Siège insiste avec beaucoup de force pour soutenir ces sortes d'établissements, c'est, sans contredit le moyen le plus propre à perpétuer la religion en Chine. Si tous les Eu-

ropéens étaient pris ou dispersés, ce qui est déjà arrivé, les chrétiens se trouveraient sans ressources. Les malheurs du Japon ont fait ouvrir les yeux sur l'importance de cette œuvre; quand on en eut chassé ou mis à mort tous les Européens qui s'y trouvaient, et qu'on leur eut fermé efficacement la porte de ce pays, cette chrétienté si florissante et qui compte tant de martyrs, est tombée, faute d'un clergé national, et depuis deux cents ans, elle n'a pu encore se relever. Notre malheur, ici, c'est que nos fonds ne nous permettent d'en élever qu'un très petit nombre, et quoique leur vie soit très dure, les dépenses en total sont considérables, surtout dans ce pays-ci où les denrées sont plus chères qu'ailleurs. Cependant, en vivant et ménageant beaucoup, la somme de cent vingt livres suffit à peu près pour la vie et l'entretien d'un écolier.

« Lorsque les prêtres du pays sont formés, ils visitent les chrétiens comme missionnaires, ils ne reçoivent pas comme les Européens aucun subside, du Séminaire de Paris; ce sont les chrétiens qui sont obligés de les nourrir, mais il arrive souvent que ces chrétiens, à raison de pauvreté, peuvent à peine fournir à la moitié des dépenses, tant pour les voyages, l'entretien et quelquefois la nourriture; pour lors, nous leur divisons une partie de nos viatiques, car ils sont ordonnés sous le titre de la mission... »

Les passages qui précèdent, complètent ce que nous avons pu déjà dire au sujet du but poursuivi par la fondation du petit Collège du Su-tchuen et la création du clergé indigène. On remarquera, qu'avec sa prudence habituelle, Mgr Pottier ne fait aucune allusion aux critiques qu'il n'épargnait pas dans ses lettres intimes, en parlant du Collège de Pondichéry. En ce qui concerne ses fonctions personnelles, il s'exprime dans les termes suivants :

« L'évêque est obligé, en vertu de l'ordre du Saint-Siège, de se choisir un lieu fixe de résidence, non pas qu'il soit tenu d'y résider habituellement, les besoins de la Mission, et le petit nombre des missionnaires exigent de lui des courses et des visites presque aussi longues et aussi multipliées que celles des autres; mais cette résidence est nécessaire pour donner la facilité aux missionnaires de recourir à l'évêque quand il en

est besoin, ainsi qu'aux chrétiens de la Mission, quand ils ont des affaires où son autorité doit intervenir. Cette maison est située ordinairement au centre de toute la Mission, et dans un endroit où la chrétienté est assez nombreuse. L'évêque y demeure quelques mois de l'année. En son absence, il y laisse un ou deux domestiques instruits des différents endroits où il peut être, et qui y conduisent ou y adressent ceux qui ont des des affaires.

« Or, cette maison, qui en grande partie est l'auberge des chrétiens des différentes provinces, entraîne des dépenses exorbitantes. L'hospitalité est ici nécessaire plus qu'ailleurs, mais je vous avoue que c'est une vertu entièrement difficile pour un évêque missionnaire. Cependant nous ne pouvons faire autrement. Si nos chrétiens étaient à leur aise, ce serait sans doute à eux à fournir à de pareilles dépenses, mais les riches sont assez rares parmi eux. La malédiction que l'Écriture prononce contre les riches se vérifie ici plus qu'ailleurs, où l'amour de l'argent est porté à son comble. Il faut que le faible subside que nous tirons du Séminaire supplée à tout, il est facile de concevoir combien ces dépenses absolument nécessaires empêchent d'autres grands biens qui sauveraient bien des âmes, et que nous ne pouvons faire que très petitement, faute d'argent.

« Certes, je puis le dire avec vérité, nous n'employons pas notre revenu à nous adoucir beaucoup la vie, ni à entretenir aucun luxe. Nous vivons, comme les gens du commun, de riz, herbes, quelquefois de la viande de cochon, de la volaille, quand on nous en donne, du vin de riz, quand il y en a, cela suffit.... Nos habits sont tels, que le dernier des Chinois, qui les porterait, ne se ferait point remarquer avec. Leur nombre ne nous charge pas beaucoup. Je vous avoue, en grande simplicité, que je n'ai que trois chemises à mon usage, encore ont-elles bien près de trois ans chacune (1). Mon lit consiste dans une couverture, une natte et une botte de paille qu'on

(1) Se reporter à l'inventaire fait à la mort du prélat par Mgr de St-Martin son successeur. On verra que son mobilier et ses effets personnels étaient restés dans la même proportion en 1792 qu'en 1782.

met dessous; de sorte qu'en mettant mon lit avec une garde-robe d'été et d'hiver, sur les épaules d'un homme, il en a très à son aise, et se trouve en état de faire quatre-vingts lieues, moi le suivant. Or, mes missionnaires ne sont pas plus riches, ni mieux meublés que moi. S'il y en a qui enchérissent sur leur évêque, je puis le dire en toute vérité, ils enchérissent en mortifications et en pauvreté.

« Notre maison épiscopale ou de résidence n'est point un palais. Il n'y a ni dorures, ni tapisseries, ni glaces. Les murailles sont de boue enduite de chaux. Nous avons un corps de logis passable, couvert en tuiles, qui sert de chapelle; vis-à-vis est une autre maison construite avec des roseaux du pays et couverte de paille, le reste ne vaut pas la peine d'en parler. On a peine à s'y mettre à couvert de la pluie. Nous n'avons ni chevaux, ni équipages pour faire route; sauf maladie nous faisons tous nos voyages à pied. La seule monture que j'ai été obligé d'acheter, a été, il y a douze ans, lors de ma consécration; j'avais au moins 250 lieues à faire, pour aller chercher l'évêque consécrateur, un missionnaire avec moi et deux ou trois autres chrétiens, faisant tous ce voyage à pied, il eût été trop dur de porter chacun son bagage, j'ai acheté un âne qui a porté le tout, et à mon retour, l'animal a été vendu... Un pareil détail paraîtra minutieux aux gens du monde.... Mais quand on demande l'aumône il faut détailler sa misère et ne pas faire le glorieux; d'ailleurs ces prétendues minuties contribuent à la gloire de Dieu et au salut des hommes; or en pareille matière, il n'y a rien de petit... »

« Jusqu'à présent, ajoute le prélat, j'ai eu l'honneur de vous entretenir de l'influence que peuvent avoir les aumônes sur le bien général de ma Mission. Outre cela, il y a encore plusieurs objets particuliers de dépenses bien dignes du zèle et de la charité des personnes qui s'intéressent à notre œuvre, où malheureusement nous pouvons faire très peu, et dont le détail ne me paraît pas inutile. Un des premiers c'est le salut des enfants païens... »

Nous ne reproduisons pas ici l'extrait de la lettre de Mgr Pottier à M. Tessier de Sainte-Marie, parce que nous l'avons déjà donné à l'occasion de l'examen de l'affaire délicate dont

il parle, et à laquelle il portait toujours la plus vive sollicitude. Il continue ainsi :

« Le second objet qui mérite beaucoup d'attention, c'est le soin que nous devons prendre des confesseurs qui souffrent persécution, et sont emprisonnés pour la Foi; l'usage de Chine en pareil cas, est extrêmement odieux. Lorsqu'une famille est accusée d'être chrétienne, si le mandarin, ou juge du lieu, est ennemi de la religion, aussitôt il envoie une troupe de satellites sans frein, et pour l'ordinaire sans humanité, enchaîner les accusés et les conduire à son prétoire. Il n'est point d'excès auxquels ces malheureux ne se livrent, sous prétexte d'examiner la maison et d'y chercher des effets de religion. Ils y volent tout ce qui leur convient, argent, riz, habits, tout est à leur discrétion. Quand ils ont ainsi appauvri la maison, ils conduisent les accusés aux prétoires pour y être jugés. Assez souvent il faut attendre dix à vingt jours avant de paraître devant le mandarin. Pendant cet intervalle ils tiennent les chrétiens attachés dans des auberges attenantes aux prétoires, vivent avec eux, se font servir comme ils veulent, et les forcent par mille mauvais traitements à payer pour eux.

« Quand les chrétiens ont subi leur interrogatoire, et qu'on a employé contre eux toutes sortes de tortures pour les faire renoncer à la religion, et en accuser les chefs, on les met en prison, où le plus souvent on les charge d'une cangue fort pesante, assez ordinairement de cent à deux cents livres. Cette cangue en Chine forme une table d'un bois épais, carrée, large de quatre à cinq pieds, au milieu de laquelle est un trou propre à y insérer le cou. Cette table est divisée en deux parties par le milieu. Lorsqu'on veut mettre un homme à la cangue, on appuie les deux parties sur ses épaules et on les réunit par les deux extrémités, à l'aide de corne ou de fer, de manière que le cou se trouve pris au milieu. Ordinairement ils ne peuvent se servir de leurs mains pour boire ni pour manger ; il faut qu'ils gagent quelqu'un pour les appâter. Cette cangue leur reste jour et nuit. Les uns les font suspendre par le moyen de cordes aux poutres de la prison, pour n'en être pas écrasés, et dorment ainsi. D'autres font appuyer l'extrémité supérieure contre la muraille. posent l'inférieure à terre et dorment ainsi à

genoux, et cela l'espace de trois ou quatre mois. J'en ai vu un la porter jusqu'à onze.

« Ce supplice serait en quelque sorte tolérable, s'il n'avait été précédé de beaucoup d'autres tourments qui affaiblissent considérablement les patients. Il leur a fallu pour l'ordinaire être frappés de beaucoup de soufflets appliqués avec une espèce de fêrule de cuir de bœuf assez épaisse qui leur meurtrit les joues, et leur ébranle toutes les dents, de sorte qu'à peine peuvent-ils manger. D'autres ont les épaules déchirées de verges, et le corps moulu de coups de bâton. D'autres sont obligés d'être plusieurs jours de suite, j'en ai vu jusqu'à douze jours, depuis le matin jusqu'au soir, à genoux nus sur la pierre. Quelquefois de plus ils ont les gras des jambes foulés à l'aide d'un long cylindre sur les deux extrémités duquel il y a deux hommes qui pressent avec toute leur pesanteur. D'autres ont une cheville du pied fortement appuyée contre une grosse pierre, et dans cet état sont fortement frappés de coups de bâton sur la cheville opposée.

« Nous avons actuellement un prêtre chinois qui dans le temps qu'il servait de catéchiste, fut pris avec un missionnaire européen, et reçut 50 coups sur les chevilles. Enfin la question la plus douloureuse qui est la dernière épreuve, c'est un supplice qui répond à la question des brodequins dont on se sert en France contre les plus grands criminels. Voici ce qui est assez fréquent. Cependant comme les questions sont assez ordinaires en Chine, il dépend du mandarin particulier d'inventer de nouveaux genres de supplices, et de les faire subir aux criminels. Nous avons vu des chrétiens suspendus en l'air, le corps à demi nu, et frappés avec des orties. Lorsqu'après des supplices de cette espèce les chrétiens sont encore soumis à la cangue, cette situation devient extrêmement dure, et il faut une foi et un courage bien peu communs pour ne pas être ébranlé. Cependant, grâce à Dieu, j'ai vu peu de chrétiens trahir leur foi ainsi que les chefs de la religion. Or ces sortes de persécutions ne sont pas rares. Je puis dire en toute vérité que depuis vingt-sept ans que je suis en Chine, il ne s'est passé aucune année où il n'y ait eu, soit d'un côté soit d'un autre,



dans la partie confiée à mes soins, plusieurs persécutions de cette espèce...

« Je ne suis entré dans ces différents détails que pour exciter la pitié de ceux qui les liront... En Chine il est d'usage que ces sortes de criminels se nourrissent eux-mêmes dans la prison. S'ils sont hors d'état de le faire, et que personne ne les soutienne, on les laisse volontiers mourir de faim. Or il arrive souvent que la persécution tombe sur les pauvres gens qui ne vivent que de leur travail, lequel manquant, ils se trouvent sans ressources, ainsi que leurs familles qui comptaient sur leur secours. Il faut y suppléer nécessairement, et avec d'autant plus de zèle que j'ai constamment remarqué que la tentation la plus forte qu'ils ont à soutenir au milieu de leurs tribulations, c'est la crainte de manquer du nécessaire, tant pour eux que pour leurs familles. Nous mettons dans ces circonstances tous les chrétiens du lieu à contribution, nous leurs donnons les premiers l'exemple, mais il arrive surtout, quand les persécutés sont en grand nombre que, si ce ne sont pas eux ce sont au moins leurs familles qui souffrent de la faim. Quoique les persécutions se bornent ordinairement à la cangue, cependant lorsque l'affaire est portée aux tribunaux supérieurs et que ceux-ci sont ennemis de la religion, le jugement devient pour lors plus sévère, les chrétiens sont quelquefois punis d'exil. Il y a actuellement un prêtre chinois de nos missions de Chine, dont l'exil dure depuis vingt ans, et deux autres simples chrétiens condamnés à la même peine. D'autres ont souffert un exil moins long, et sont revenus. Ces sortes d'exilés pauvres sont en quelque sorte moins à plaindre en Chine, que partout ailleurs, parce que c'est en grande partie le public qui se charge de leur nourriture, mais il faut qu'ils la demandent et qu'ils vivent en espèce de mendiants, portant toujours sur eux des marques publiques de leur exil, ce qui est une vie bien dure et bien humiliante pour les chrétiens honnêtes qui, n'ont jamais fait le métier de mendiant, aussi on tâche de leur adoucir la vie et de rendre leur exil moins ignominieux.

« Un troisième objet où la charité trouve beaucoup à s'étendre, c'est de pourvoir aux filles des pauvres pour empêcher

qu'elles ne soient livrées aux Gentils. C'est un abus commun en Chine, autorisé par les lois, de faire alliance avec des familles en fiançant leurs enfants dès le plus bas âge, et quelquefois dès l'âge d'un an. Ces prétendues fiançailles ne peuvent presque plus se rompre, et l'autorité civile les maintient avec beaucoup de fermeté. Il y a de plus une coutume fort générale dans l'Empire, qui est de faire passer ces sortes de fiancées, aussi dès la plus tendre enfance, chez les familles avec lesquelles elles sont alliées. Elles habitent sous le même toit que le futur époux; elles sont nourries et élevées de la même manière jusqu'au temps du mariage. L'indigence fait quelquefois commettre aux chrétiens bien des fautes à ces deux égards qui ont les suites les plus fâcheuses.

« Il arrive donc, surtout dans les chrétientés moins nombreuses, qu'une famille chrétienne chargée d'enfants qu'elle a peine à nourrir ne trouvant point d'autres familles chrétiennes avec lesquelles elle puisse s'unir, contracte alliance avec des païens, et leur livre ainsi la fille dès l'enfance et baptisée, pour en faire leur bru. Dans de pareilles circonstances, l'enfant est absolument perdu. Il est nourri et instruit par des païens, et le premier usage qu'il fait de sa raison, et qu'il continue ordinairement jusqu'à la mort, c'est de profaner son baptême en adorant les idoles, et en se livrant à toutes sortes de superstitions lui et ses descendants. Une charité bien ordonnée empêcherait de si grands malheurs. De simples exhortations font ordinairement peu sur des pauvres qui souffrent, quand l'aumône ne les accompagne point. Mais comment pouvoir tout faire si nous ne sommes aidés? Il y a encore un autre bien à faire dans le même genre. Quoique nous défendions aux chrétiens de contracter ainsi des alliances pour leurs enfants en bas âge, cependant il y a beaucoup de nouveaux chrétiens qui en ont contracté de pareilles dans le temps du paganisme, et qui peu après embrassent la Religion, sans avoir pu auparavant, à raison de pauvreté, recevoir chez eux les dites brus pour les élever, comme aussi, par la même raison, sans être en état pour le présent de les recevoir.

« Ces brus sont donc élevées par des païens jusqu'au temps de leur mariage, qu'il est extrêmement difficile d'empêcher à

cause des lois de l'Empire ; de là il arrive que les chrétiens qui persévèrent, se trouvent comme forcés, lors du mariage, d'accepter les païennes pour brus, et de se marier quelquefois sans pouvoir obtenir dispense de l'empêchement de différence de religion qui rend le mariage nul, quand on le contracte sans cette dispense. Ce serait une aumône bien méritoire que de mettre ces nouveaux chrétiens en état de recevoir les dites brus chez eux, longtemps avant le mariage, afin de les instruire dans la Foi, de les faire baptiser, et d'assurer la validité du mariage futur.

« Quoiqu'il y ait du danger dans cette pratique, parce que les deux époux demeurent sous le même toit avant la célébration du mariage, ce qui est contraire aux lois de l'Eglise, cependant le Saint-Siège consulté sur de pareils cas, vu les circonstances, a approuvé cette disposition, en laissant la chasteté des dites personnes sous la garde de la charité... »

On sait combien est déplorable la condition des femmes en Chine. Ceux qui voudraient avoir des détails complets à ce sujet n'ont qu'à se reporter aux savants ouvrages de M. Huc, notamment à celui intitulé : *l'Empire Chinois*, dans lequel sont consignés les renseignements les plus intéressants. Mgr Pottier avait été frappé de cette situation dès le commencement de son apostolat et ses premières lettres en font témoignage. Il résulte pourtant de l'ensemble de ces observations que la religion chrétienne, par l'influence de laquelle la condition des femmes a été si grandement relevée chez tous les peuples qui la pratiquent, a trouvé ainsi un auxiliaire précieux dans cette partie opprimée de la population chinoise qui a tout à gagner à la modification de l'état de choses actuel.

« Un quatrième objet qui nous constitue quelquefois dans des dépenses considérables, dit en terminant le prélat, c'est le besoin où nous sommes de suppléer et de multiplier les chapelles des missionnaires. La Chine, au moins dans les provinces où nous sommes, est partout infestée de brigands qui marchent en troupes bien armées, et s'emparent de tout ce qu'ils rencontrent. Heureux quand ils ne tuent point ceux dont ils volent les effets. Plus d'une chapelle de missionnaires a déjà passé par leur mains. Outre ce danger, il en est un

autre plus fréquent, et dont les suites sont plus à craindre pour la religion, c'est-celui des douanes. Il en est un grand nombre de fixées, que souvent il est impossible d'éviter. Il arrive aussi, au moment où l'on s'y attend le moins, qu'on en établit pour une quinzaine de jours seulement, plus ou moins, dans certains endroits de passages détournés, lorsque par exemple il y a eu quelques vols considérables aux environs, ou que les bandes de voleurs se multiplient.

« Un missionnaire qui vient de loin n'est point instruit de ces précautions. Il serait dangereux de s'en informer quand on est à proximité. On passe donc devant les douanes, où le plus ordinairement les paquets sont ouverts, pour savoir si les effets volés ne s'y trouvent point, ou si on ne porte pas d'armes. Dans ces circonstances, une chapelle mise en évidence donne à ces douaniers de terribles préjugés. Ce sont des habits inconnus, des livres, au moins un Missel et un Rituel écrits en caractères étrangers. Ils veulent en savoir l'usage; j'ai vu des missionnaires au milieu de ces dangers, et sauvés de leurs mains, comme par miracle. Nous tâchons donc de diminuer ces dangers, en multipliant les chapelles et les plaçant à distance convenable dans les différentes chrétientés, de manière que le missionnaire les porte le moins possible avec lui, si ce n'est dans les chrétientés qui ne sont pas beaucoup éloignées les unes des autres, comme d'un demi-jour où d'un jour de chemin. Pour lors s'il y a quelques nouveautés en fait de douanes, ou autrement, on en est instruit à temps. Mais nous ne pouvons faire en ce genre que la moitié des choses.

« Il y a encore des missionnaires qui sont obligés de faire plus de cent lieues avec une seule chapelle. Au reste en fait de chapelles de cette espèce, nous nous bornons au simple nécessaire. Un calice d'argent à pied de cuivre, ou à son défaut un d'étain, dont la coupe soit dorée, une aube, un amict, une ceinture, une pierre sacrée, deux nappes d'autel, dont une se plie en deux, un devant d'autel de toile des quatre couleurs, et le reste de l'ornement de la même étoffe, doublé de noir pour les messes des morts, avec la bourse et ce qu'elle doit contenir, enfin, un petit rituel et un petit missel in-douze. Le missionnaire porte sur lui une custode ou petit ciboire, en

cas de besoin, avec la boîte aux saintes huiles. Ces deux objets ne sont point doublés.

« Tels sont, Monsieur, en général et en particulier, les différents besoins qui regardent spécialement ma Mission, et l'usage que nous pouvons faire des aumônes que la charité des fidèles lui prépare. Vous voyez par le détail que j'ai l'honneur de vous exposer, que ces aumônes contribuent toutes à la gloire de Dieu et au salut des âmes, et cela dans une partie du monde trop peu connue et presque abandonnée. Nous ne demandons pas qu'on enrichisse les missionnaires, ce serait perdre les missions : qu'on nous laisse dans notre pauvreté, mais aussi qu'on nous mette en état de sauver un plus grand nombre d'âmes.

« On dira peut-être : Que les chrétiens de Chine contribuent à la bonne œuvre, après tout c'est leur affaire ! Mais je prierai ceux-ci d'observer qu'ils le font ; il y en a même qui s'y sont appauvris, et cependant il s'en faut bien qu'il y ait la suffisance. La plupart des chrétiens n'ont que le simple nécessaire et beaucoup en manquent. Nous en recevons peu d'aumônes. En fait d'honoraires pour les messes, par exemple, le plus haut degré où j'ai été n'a pas passé cent francs, et ceci est rare. Cette année j'ai reçu un peu plus de soixante francs. Le reste des aumônes ne vaut pas la peine d'être compté. De plus nous avons affaire, pour la plupart du temps, à de nouveaux prosélytes, il est prudent de ménager leur faiblesse ; si on les mettait si rigoureusement à contribution, ils soupçonneraient facilement que nous cherchons leur argent, plutôt que leurs âmes, et il est important qu'ils soient persuadés du contraire afin que nous puissions leur dire en toute assurance, mais sans qu'ils puissent nous reprocher la moindre apparence de mal en ce genre : Vous savez que c'est vous que nous cherchons et non pas vos biens. Dans la suite, ainsi que nous avons tout lieu d'espérer, l'Eglise de Chine se soutiendra, par ses propres fonds, mais pour cela il faut un bien plus grand nombre de chrétiens, et qu'ils soient fortement affermis dans la foi. Qu'on nous mette donc en état de contribuer à l'un et à l'autre bien.

« D'autres enfin pour couvrir leur avarice, s'en prendront même à l'état de missionnaires. Ils les accuseront d'avoir

quitté leur pays où ils pourraient être si utiles, et cela en faveur de barbares qui ne leur sont de rien, et ils ne s'apercevront pas qu'en raisonnant ainsi, ils condamnent ouvertement l'Eglise qui approuve l'état de missionnaire, ils ne verront pas qu'ils manquent de reconnaissance envers Dieu qui leur a procuré le bien de la foi par les mêmes moyens qu'ils condamnent en nous.

« Il est certain nombre d'âmes pieuses qui veulent le bien des missions, et tâchent de le procurer par le secours des aumônes. Les unes consacreront une somme spécialement destinée pour la mission des catéchistes, les autres pour l'entretien du collège, d'autres pour procurer le baptême aux enfants moribonds, nés des païens, ainsi du reste, chacun suivant l'impression qu'il a reçue, et l'idée qu'il s'est faite des besoins respectifs. Or cette conduite a ses inconvénients. Moralement parlant, il peut arriver que l'application soit impraticable dans les circonstances; par exemple, si nous recevions une somme pour le collège, dans le temps où la persécution l'aurait dispersé... De même pendant la grande famine qui a désolé le Su-tchuen il y a trois ans, il fallait faire autre chose que nous borner à envoyer des catéchistes prêcher l'Évangile. Cette année de famine il y a eu 30.000 enfants de baptisés qui sont presque tous morts... On a essayé de prêcher les adultes qu'on jugeait devoir mourir; ils ont presque tous répondu « donnez-moi à manger et je me ferai chrétien ». On supplie donc les personnes charitables de s'en rapporter à la discrétion des missionnaires et de ne pas les exposer à cette triste alternative, ou d'agir contre l'intention déterminée des bienfaiteurs ou d'omettre le plus grand bien... »

Nous n'avons rien à ajouter à cette remarquable lettre dont nous avons dû supprimer un assez grand nombre de passages faute de place, bien qu'ils soient très intéressants, mais ils n'ont pas l'importance capitale de ceux qui précèdent et qui, nous le répétons, comparés avec le résumé des pratiques religieuses au Su-tchuen fait par Mgr Pottier en 1778, pour l'usage particulier de M. Descourvières, constituent l'exposé complet des travaux des missionnaires de cette province à cette époque.

## CHAPITRE IX

### LA MISSION DU SU-TCHUEN EN 1783. — LES PRATIQUES DE M. MOYE. — LES VIERGES CHRÉTIENNES. — RETOUR DE M. MOYE EN EUROPE.

Arrivée de M. Florens. — Progrès de la foi. — Persécution locale à Tao-pa. — M. Moye se retire à Quang-gan; altération de sa santé; il pense à rentrer en Europe; causes multiples de ce projet. — Pratiques spéciales des chrétiens de son district. — L'Institut des Vierges chrétiennes. — Observations critiques du Vicaire apostolique qui consulte la cour de Rome. — Règles tracées par la Propagande sur les points ci-dessus. — Départ de M. Moye; Mgr Pottier le laisse libre. — Retour de M. Moye à Macao et en Europe; sa présence au Séminaire à Paris, il n'est pas nommé Directeur. — Opinion définitive de Mgr Pottier sur le compte de M. Moye. — L'unité spirituelle est rétablie au Su-tchuen.

Des événements très importants eurent leur développement complet ou leur conclusion en 1783 (question des Vierges chrétiennes, pratiques de M. Moye, son départ pour l'Europe, etc...) Avant de passer à leur récit, donnons celui des faits secondaires. Dès le 9 septembre de l'année précédente, M. Florens, ramené du Fo-kien par les courriers de Macao, était arrivé à Tching-tou. C'était une bonne recrue pour le vicariat apostolique; jeune, intelligent, dévoué, il devait fournir une longue et brillante carrière et terminer ses jours en 1814, avec les titres d'évêque de Zéla et de coadjuteur de Mgr Dufresse, le second successeur de Mgr Pottier. M. Florens appartenait au diocèse d'Avignon et avait quitté la France en

1780. Une partie du district de M. de Saint-Martin lui fut attribuée, et comme il ne connaissait pas assez la langue, il fut envoyé dès le 4 janvier 1783, dans une famille chrétienne du voisinage, afin de l'apprendre plus facilement. Le nouveau missionnaire fut enthousiasmé du personnel de la mission, et en particulier de son vénérable chef, auquel il était destiné à rendre pendant l'exil prochain de M. de Saint-Martin et de plusieurs de ses collègues, les plus éminents services. « Je suis actuellement au milieu des saints sans l'être moi-même, écrivait-il le 6 septembre 1783, les infidèles se convertissent en foule et M. Dufresse dit avoir trouvé dans son district cinq cents nouveaux chrétiens, nouvellement convertis. Ne soyez pas surpris de ces conversions, c'est que nous avons des saints et que les prières des saints sont toutes puissantes... »

Les progrès de la mission étaient en effet très grands. Il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter aux tableaux récapitulatifs qui figurent aux Pièces Justificatives, note E. Voici pour 1783 les résultats de l'administration au Su-tchuen : catéchumènes formés 888 ; adultes baptisés 665 ; enfants de païens baptisés à l'article de la mort 878. Les autres chiffres relatifs aux confessions et aux communions ne nous sont pas connus. A Tching-tou même, le nombre des chrétiens avait beaucoup augmenté. D'après une lettre de Mgr Pottier du 2 octobre 1783, il y avait alors dans cette ville 300 confessions pascales et les assemblées étaient si nombreuses, les dimanches et jours de fêtes, que les païens commençaient à se plaindre et à lancer contre les nouveaux convertis des accusations auprès des autorités. Par suite de la réfection des murailles qui entouraient la capitale, la maison de la Mission dut être abattue. Mgr Pottier se procura d'une autre située dans le voisinage et qui coûta 300 taëls. Les persécutions ne cessaient pourtant pas et quoiqu'elles fussent toujours locales, les chrétiens avaient beaucoup à en souffrir. L'une d'elles qui eut lieu à Tao-pa doit être signalée, tant pour elle-même que pour ses conséquences.

On n'a pas oublié que cette petite localité était située, au commencement de la région montagneuse et à une journée et demie de chemin, dans la direction du midi, de Tchong-king,



capitale du Su-tchuen oriental. C'était là que Mgr Pottier avait résidé pendant plusieurs années au début de son apostolat, et c'est là qu'il avait confessé la foi si courageusement en 1760. La chrétienté fondée par lui avait été l'objet des soins de MM. Alary et Moye. Ce dernier notamment y avait résidé pendant l'automne de 1782 et avait obtenu les meilleurs fruits de son séjour, car pendant ce temps il vit venir à lui plus de 100 prosélytes, pour la plupart déjà suffisamment instruits par les catéchistes, et dont une trentaine furent admis immédiatement au baptême. Plusieurs apostats demandèrent également leur réconciliation. Malheureusement ces faits excitèrent la jalousie des païens. Bon nombre d'entre eux avaient à se plaindre de M. Moye, auquel ils ne pardonnaient pas ses allures énergiques. Ils savaient qu'il était installé à Tao-pa avec quelques écoliers du petit collège, qu'il avait amenés récemment avec lui, lors de sa dernière visite à M. Gleyo, et avec M. Tsiang, prêtre chinois nouvellement ordonné.

Les satellites arrivèrent inopinément dans l'espoir de les surprendre; on cacha à la hâte les livres, les ornements et les objets de piété. MM. Moye et Tsiang purent s'échapper; mais un certain nombre de chrétiens furent envoyés en prison et cruellement torturés. En outre, le mandarin, jugeant que la profession du christianisme était un crime capital, envoya au vice-roi de Tching-tou, au nombre de 24, sous l'escorte de 50 soldats, ceux qu'il jugea les plus coupables. Ils arrivèrent bien enchaînés au commencement de décembre. « Le vice-roi plus instruit que le mandarin de la religion chrétienne, dit Mgr Pottier, et indigné de sa conduite, commença par le déposer de sa charge. Les chrétiens furent jugés par le lieutenant criminel seulement pour la forme, ils n'ont eu à souffrir que la dureté d'une prison de deux mois. On a pensé sans doute que les tortures et autres tourments qu'ils avaient souffert devant leur petit mandarin étaient plus que suffisants. C'est à cette occasion que les chrétiens de la capitale ont témoigné leur zèle et leur charité envers leurs frères. Ils se sont colisés et ont ramassé une assez bonne somme d'argent qui a suffi pour subvenir aux nécessités de ces pauvres persécutés pendant l'espace de deux mois. On leur a même donné à

chacun un viatique, lorsqu'ils ont été relâchés et renvoyés chez eux. Non seulement la charité chrétienne mais encore le bon exemple exigeaient que leurs pasteurs fussent à la tête de cette bonne œuvre; nous avons donc contribué pour ces chrétiens comme pour les autres captifs de Jésus-Christ. Ce sont précisément ces sortes de dépenses qui nous épuisent, et sans quelques bonnes âmes de France qui nous ont aidés d'une certaine somme d'argent à l'effet d'être employée à de bonnes œuvres, nous nous trouverions dans un grand embarras, ayant tant de dépenses à faire d'ailleurs (1). »

Pendant ce temps-là, M. Tsiang partait pour le Kouy-tchéou afin de se dérober aux dénonciations. Quant à M. Moye, il se retira à Quang-gan où il passa plusieurs mois. Son état de santé, déjà altéré par les événements qui précèdent, devint tout à fait mauvais et c'est pendant sa maladie qu'il eut deux songes, à la suite desquels il pensa à retourner en Europe, dessein qu'il exécuta le 2 juillet suivant. Deux songes étaient évidemment insuffisants pour lui faire prendre une détermination aussi grave. A notre avis, les causes réelles de ce départ furent multiples et plus sérieuses. Les principales, selon nous, sont les déceptions qu'il éprouva à la suite des pratiques particulières introduites par lui dans l'administration des chrétientés et de l'extension prématurée qu'il donna à l'institution des vierges chrétiennes, car sur ces deux questions capitales, il se trouva en désaccord avec son évêque. En outre le projet de ce dernier de s'adjoindre à titre de coadjuteur M. de Saint-Martin, était comme une sorte de sanction de ce désaccord, au sujet duquel il fallait prévoir pour M. Moye la non approbation de la cour de Rome. La persécution de Taopa, la maladie et les songes ont donc été l'occasion du grand parti auquel il se détermina, mais ils n'en furent pas les causes réelles; c'est cette opinion qu'il nous faut développer et justifier en commençant par l'examen des pratiques ci-dessus. Nous compléterons ainsi les appréciations déjà formulées au chapitre VI de la présente partie.

Nous avons expliqué quelle était la manière d'agir habituelle des missionnaires du Su-tchuen dans leur tournées apostoliques

(1) Lettre de Mgr Pottier du 28 septembre 1783.

et dans l'administration des chrétientés. Quoique des règles leur fussent tracées, Mgr Pottier, nous l'avons déjà dit, laissait cependant à ses collaborateurs une grande indépendance. Voyant les choses à un point de vue très large et très élevé et ne poursuivant qu'un double but, le bien de l'Eglise et le salut des âmes, reconnaissant envers ses missionnaires d'être venus l'aider à défricher le champ du Seigneur, il les accueillait et les traitait avec une considération et une sympathie dont on voit partout les traces, et il leur laissait une liberté d'action tout à fait exceptionnelle, à la condition toutefois de ne pas dépasser certaines bornes. Dans ces conditions, Mgr. Pottier n'avait donc pas mis d'opposition à ce que M. Moye et M. Gleyo imposassent à leurs chrétiens, certaines pratiques qui jusque là, n'étaient point en usage dans le vicariat apostolique du Su-tchuen.

Or M. Moye avait sur le compte des Chinois la plus triste opinion. Il écrivait à M. Mathon directeur au Séminaire, dès 1774 et 1775 : « Vous connaissez le caractère des Chinois, ils sont irrésolus, timides, cherchant des prétextes pour se dispenser de faire le bien, reculant toujours. Leur réponse ordinaire est celle-ci : « Cela ne se peut. » Inspirez donc du courage à vos sujets, de la confiance en Dieu, du zèle pour le salut des âmes et les intérêts de Jésus-Christ. Il faut ici des sujets fervents pour ranimer la timidité, la lâcheté des Chinois qui ne font rien si on ne les presse; leur vie ordinaire, c'est de causer, perdre le temps, s'occuper de riens. Mais la grâce de Dieu peut tout, elle peut faire de ces vases d'ignominie des vases d'élection, utiles à Dieu et au prochain.

« Abandonnés à eux-mêmes, les Chinois n'ont ni zèle pour entreprendre, ni courage pour exécuter, ni prudence pour voir quoi et comment. Tout le temps se passe à causer et à s'amuser. Point de charité pour le prochain, ils n'aiment qu'eux-mêmes. » (1)

M. Moye, d'accord avec M. Gleyo, recommanda donc aux chrétiens des pratiques de mortification et de longues oraisons et montra dans leur conduite la plus vive énergie. Cette ma-

(1) M. L'abbé Marchal — Vie de M. Moye.

nière de faire lui réussit et, dans la relation du Su-tchuen du 16 octobre 1780, M. de Saint-Martin constatait les succès obtenus par lui. « Ses chrétiens sont plus fervents, dit-il, plus énergiques, il les mène à la baguette, cela convient au caractère chinois. » Le même jour Mgr Pottier écrivait : « M. Gleyo a fait merveille dans la partie du Yun-nan qui est sous sa conduite, et qui paraît devoir être bientôt une terre de bénédiction. M. Moye qui a été l'y visiter avec grand danger, y a répandu une semence de foi qui s'y conserve et qui fructifie. Ce sont certainement deux missionnaires conduits par des voies extraordinaires de l'esprit de Dieu. Je ne reprends plus leurs pratiques, qui m'ont paru dans les premiers temps avoir quelque chose de singulier. Dieu les bénit, cela me suffit pour les laisser faire. »

Ces dispositions du vicaire apostolique persistèrent tant que les choses restèrent dans de certaines limites; mais elles en vinrent à ce point que l'intervention de la Cour de Rome elle-même lui parut nécessaire. Cette mission du Su-tchuen qui depuis plus de 25 ans avait traversé avec tant de bonheur, sous sa direction, des crises sans nombre et des persécutions incessantes, en était arrivée à subir la plus redoutable de toutes les épreuves, celle de la prospérité. Elle menaçait de se diviser et de perdre la plus précieuse de ses grâces, l'unité spirituelle. Voici dans quels termes Mgr Pottier s'exprime très confidentiellement à ce sujet. (Lettre à M. Descourvières, 16 octobre 1782) Il importe de remarquer que dans cette pièce le prélat fait allusion également à la grave question des Vierges chrétiennes que nous traiterons un peu plus loin.

« Il y a dans la mission du Su-tchuen, une fermentation considérable pour inventer, soutenir et propager des coutumes ou pratiques bien extraordinaires lesquelles, à juger suivant les lumières communes, ne paraissent pas selon Dieu. C'est M. Moye qui donne le branle, M. Gleyo le suit en tout et M. Devaut s'en approche au plus près. Les autres confrères, pas plus que moi, n'ignorent guère ces sortes de pratiques et ne les suivent point ou bien peu, de sorte que l'Eglise du Su-tchuen est dans une bigarrure qui lui ôte l'uniformité et peut-être y diminue la charité. J'ai pris le parti d'exposer le

tout à la Sacrée-Congrégation, en la priant de contenir dans de justes bornes, le zèle de certains missionnaires que je ne nomme point, mais qui paraissent excéder. »

Les extraits suivants de la même lettre font connaître les points sur lesquels l'évêque appelait la sollicitude de la cour de Rome. « La nuit entière qui précède les doubles de 1<sup>re</sup> classe, on fait veiller les chrétiens, ainsi que la veille des jours de communion. On prie en commun, les bras étendus en forme de croix, pendant 3/4 d'heure le vendredi. Le même jour jeûne, abstinence de la pipe, du vin, du chauffage (en hiver) et du devoir conjugal. On fait un précepte de toutes ces pratiques et on y contraint les récalcitrants par violence. La discipline est en vogue et on en administre parfois jusqu'à cent coups le vendredi. Chaque jour comme prière, il y a la valeur de deux offices à réciter; cela dure deux heures en plusieurs fois. Les dimanches on compte des centaines de prières différentes. Il y a au Su-tchuen un livre de prière imprimé pour les besoins de la Mission, mais on ne trouve bonnes que celles que l'on compose soi-même. Ceci est secret entre nous, je ne veux mortifier personne, que le moins possible... On m'a parlé d'un mémoire de M. Gleyo en 12 cahiers envoyés à vous-même par M. Moye... Je serais bien désireux de le connaître... »

Sans vouloir juger le fond même des observations qui précèdent, nous ferons remarquer que MM. Moye et Gleyo s'étaient encore placés en dehors de l'action de leur évêque, dans leurs rapports avec la Propagande, à laquelle le mémoire ci-dessus paraît avoir été destiné. Ce n'est pas la première fois que nous signalons cette manière d'agir qui, au point de vue de l'administration civile, (la seule que nous connaissons bien) serait peu correcte.

Dans une lettre à M. Steiner du 18 octobre de la même année, Mgr Pottier après avoir reproduit les mêmes renseignements au sujet de la privation du vin, de la pipe etc..., ainsi que sur l'usage de la discipline « annonce qu'il a écrit à M. Moye que ces pratiques, bonnes en elles-mêmes, à cause du but, ne peuvent être considérées comme obligatoires et que cela peut troubler les consciences. M. Moye a répondu qu'il faut viser haut et que si l'on s'en tient à ce qui est toléré

on descend trop bas et l'on s'achemine vers l'enfer. Cela est vrai, mais le trop ne vaut rien. Le Saint-Siège, tout au contraire a beaucoup adouci les obligations des nouveaux chrétiens de Chine, pour ne pas les éloigner. M. Gleyo est calmé, M. Devaut aussi; M. Moye persiste et fait persister ses chrétiens ce qui leur fait beaucoup de bien d'ailleurs, et confirme ceux qui ont la foi. Seulement cela rend les prosélytes rares... ils sont plus multipliés de mon côté. Le principal serait de visiter plus souvent les chrétiens... »

Aux observations adressées par le vicaire apostolique à la Propagande au sujet des pratiques ci-dessus, se joignaient celles relatives à l'Institut des Vierges chrétiennes en Chine. Cette œuvre avait été déjà réglementée vers 1745, par Mgr Enjobert de Martillat, évêque d'Ecrinée et vicaire apostolique du Yun-nan, chargé d'administrer le Su-tchuen à cette époque. Mgr Pottier avec sa profonde expérience s'était borné à maintenir, en le confirmant, le règlement qui précède; il s'en rapportait au progrès naturel des choses pour les améliorations successives à obtenir. La lettre à M. Tessier de Sainte-Marie, que nous avons analysée dans le chapitre précédent indique (à propos des écoles chrétiennes) quels étaient les désirs du prélat à ce sujet; mais le zèle ardent de M. Moye ne connaissait pas les retards et les obstacles, il aurait voulu réaliser de suite toutes les améliorations imaginables. Celle très souhaitable, à laquelle l'institution des Vierges chrétiennes devait conduire, était le relèvement moral de la condition des femmes par l'instruction générale et surtout par l'instruction chrétienne. Les écoles, fort nombreuses en Chine, n'étaient guère fréquentées que par les garçons; en règle ordinaire la jeune fille chinoise ne quittait jamais le foyer domestique, c'est-à-dire qu'elle était presque toujours vouée à l'ignorance la plus complète.

Le compte rendu de la mission du Su-tchuen écrit par Mgr Pottier, le 17 octobre 1781, démontre tout l'intérêt que le prélat portait au succès de cette affaire.

« Ce cher confrère (dit-il en parlant de M. Moye) a institué des écoles de filles enseignées par des veuves chrétiennes ou des vierges assez jeunes. Quoique dans ce procédé, j'aie cru

remarquer des manières extraordinaires, des voies peu communes bien sujettes à l'illusion, cependant la piété et les lumières de M. Moye, l'assurance qu'il donne du grand bien déjà opéré par ces sortes d'établissements, jointe à l'autorité de M. Gleyo et de M. Devaut qui ont établi dans leurs districts ces mêmes écoles, et qui applaudissent au brillant succès dont ils ont été témoins, en conséquence m'ont engagé à laisser aller les choses et pour m'instruire par moi-même de ces succès autant que pour en profiter, j'ai demandé à M. Moye une de ces maîtresses, à l'effet d'établir dans le district que je gouverne spécialement, pour ensuite, en cas de réussite, et d'espérance pour l'avenir, fonder et entretenir cet établissement dans toute ma mission... »

Pourtant les dangers résultant de la trop grande précipitation avec laquelle les choses avaient été organisées, n'échappaient point à l'œil clairvoyant de Mgr Pottier qui, le 16 octobre 1782, en même temps qu'il adressait son rapport à la Sacrée Congrégation, s'exprimait ainsi, parlant confidentiellement à M. Descourvières : « Que pensez-vous de l'établissement de vierges fort jeunes (15, 17, 20 et même 11 ans) de l'âge qui plait au missionnaire, et qui prononcent publiquement le vœu de chasteté? Ces vierges n'ont pas de dot et ne peuvent rien espérer de leurs parents, car les biens vont aux enfants mâles. Le but est de procurer des maîtresses pour enseigner la religion aux jeunes filles chrétiennes, aux néophytes nouvelles et aux femmes chrétiennes qui veulent s'instruire. Pour cela ces vierges vont dans les maisons des chrétiens et y rassemblent les filles et les femmes. Les maisons ne sont pas des couvents. Les missionnaires ne sont pas toujours là pour surveiller ce qui se passe; les parents des deux sexes vont et viennent dans la maison. Les vierges y couchent pourtant et y demeurent. Les pères instruits de cela ont failli enlever une de ces vierges qui a pu s'évader. Ailleurs, un amoureux avait offert sa maison pour y attirer celle qu'il aimait... Dans beaucoup de chrétientés, elles président aux prières communes dans l'assemblée générale (hommes et femmes); elles lisent à haute voix des méditations et prêchent quelquefois comme le missionnaire... « J'ai parlé, j'ai blâmé, j'ai désap-

prouvé nombre de choses dans cet établissement... On se fâche, on s'attriste, on donne des visions en faveur de l'établissement... Ces visions, je ne les crois pas toutes fausses, mais elles n'ont pas toujours tenu ce qu'elles promettaient; aussi j'en conclus qu'il faut suivre les voies communes et, c'est pour les y maintenir que j'en écris au Saint-Siège, parce que je vois que mes raisons ne contenteront pas les intéressés.... »

Le 18 du même mois, le même prélat écrivait à M. Steiner directeur à Paris: « M. Moye veut fonder des écoles de filles, il s'est attaché à former un assez bon nombre de jeunes chrétiennes, auxquelles il fait habituellement faire le vœu de virginité. Il les répand ensuite dans les chrétientés pour y instruire les filles et les femmes chrétiennes, qui s'assemblent quelquefois 20 et plus, quelquefois dans des maisons de particuliers, où elles enseignent publiquement le catéchisme, les prières et autres livres de piété, composés par M. Moye. Ces exercices sont journaliers au moins pour les jeunes filles: il y a aussi des règles; les écolières doivent élever leur cœur à Dieu devant quelque sainte image, au moins 33 fois par jour. Les parents doivent contribuer à leur nourriture. Les dimanches point d'école; mais dans l'absence des missionnaires, les chrétiens s'assemblent dans cet endroit, (hommes et femmes) on y récite force prières et la maîtresse d'école parle dans la dite assemblée. Or ces vierges maîtresses sont pour la plupart très jeunes, les plus âgées n'ont que 30 ans; les autres de 15 à 25 ans. Il y en a même une chez M. Gleyo, (formée par M. Moye) qui n'a que 13 à 14 ans; elle tient une fort grande école, après avoir fait son vœu public de chasteté à 11 ans. Je sais que M. Moye a institué de semblables écoles en Lorraine; vous pouvez en connaître les abus et me fixer sur ce point... Observez la plus grande discrétion pour tout ce que je vous dis au sujet de M. Moye... »

« En attendant comme il y a excès dans tout ceci, je lui ai déclaré sans défense absolue :

1° Que je blâmais l'emploi des filles si jeunes dans des maisons particulières, où les gens du pays peuvent entrer. J'ai renvoyé deux vierges que M. Gleyo m'adressait de la part de M. Moye et qui n'avaient que 16 ans;



2° Que ces vierges ne peuvent prêcher dans l'assemblée des fidèles. C'est contre le précepte de saint Paul et de toute l'Eglise;

3° Je lui ai reproché d'excéder ses pouvoirs en recevant publiquement le vœu de chasteté de ces vierges; ce pouvoir étant réservé à l'évêque. De plus, que c'est un abus intolérable de leur faire prononcer ce vœu avant 25 ans, âge fixé par l'Eglise dans les pays chrétiens où ces vierges sont bien moins exposées et où les lois leur sont favorables;

4° Pourtant je n'ai pas interdit l'école qui donne des fruits, j'en ai même profité, mais autrement. J'ai une de ces filles âgée de trente ans qui va de famille en famille; quand elle y a passé un certain temps pour instruire les femmes et les filles qui s'y trouvent, elle passe dans une autre. Malgré ces précautions il peut y avoir des abus. Néanmoins M. de Saint-Martin se propose de faire de même dans son district... »

Enfin dans une lettre à M. Alary, du 26 septembre 1784, Mgr Pottier expliquait avec précision que personne, sauf son coadjuteur, n'avait eu connaissance du mémoire adressé à la Sacrée-Congrégation, mémoire dans lequel il avait eu soin de faire ressortir les avantages des écoles de filles, telles que les avait conçues M. Moye, mais dans lequel il avait dû également signaler les abus. « Malheureusement, dit-il, sa consultation avait augmenté les préventions de la Sacrée-Congrégation contre son collaborateur. »

La réponse de la Propagande ne pouvait être douteuse. Elle donnait entièrement raison au vicaire apostolique du Su-tchuen, auquel elle ne parvint qu'en 1786. Mgr Pottier ne voulut pas la faire connaître personnellement à M. Moye, parti depuis près de trois ans, et il pria M. Létondal, alors procureur à Macao, de faire à l'ancien missionnaire la notification indispensable, laquelle venant de ce dernier, devait causer moins de peine à M. Moye, pensait Mgr Pottier, que si elle était venue de lui-même. On peut voir dans la *Vie de M. Moye*, par M. l'abbé Marchal, le texte de la décision de la Propagande, ainsi que les détails intéressants donnés par l'auteur sur l'Institut des Vierges chrétiennes, dont il considère M. Moye comme le principal fondateur. En somme, les observations de

**Mgr Pottier**, reproduites sous forme de règles, par la **Sacrée-Congrégation**, ont assuré à cet Institut une régularité et une prospérité, que, sans cela il n'aurait pu acquérir. Les objections ne portaient pas en effet, sur le fond même, il ne s'agissait que d'éviter certaines erreurs et certains dangers ayant pour cause une exécution trop hâtive, une impulsion trop précipitée.

En résumé la Propagande reconnaissait la sagesse des anciennes règles tracées primitivement par l'évêque d'Ecrinée et renouvelées si à propos par celui d'Agathopolis. Elle prescrivait en outre d'observer strictement les nouvelles règles ci-après :

1° Ne permettre jamais aux vierges chrétiennes d'annoncer, en aucune façon, la parole de Dieu ou d'enseigner, dans les assemblées d'hommes;

2° Leur interdire le vœu de virginité avant l'âge de vingt-cinq ans; ne pas les admettre à des vœux perpétuels, mais les leur faire renouveler, s'il y a lieu, tous les trois ans;

3° Ne pas admettre au vœu de chasteté les filles qui, ne pouvant être nourries dans la maison paternelle, sont obligées d'errer de maison en maison, pour obtenir leur entretien;

4° Choisir pour l'enseignement des jeunes filles, les vierges les plus pieuses et les plus âgées, ayant dépassé trente ans s'il est possible;

5° Ne leur permettre d'ouvrir ces écoles que dans leurs maisons ou dans celles désignées par les missionnaires, de telle sorte qu'aucun homme ne puisse y pénétrer;

6° Ces réunions de jeunes filles chez les vierges ou ailleurs ne devront pas être trop fréquentes; tout en donnant une instruction convenable, celles-ci devront éviter toute occasion de dommages pour la religion qui, en ces contrées, est exposée à tant de périls.

La Propagande terminait en disant nettement au vicaire apostolique que si, à raison des temps et des personnes, ces règles ne pouvaient être observées, il vaudrait mieux dissoudre la société des Vierges chrétiennes. Elle ne manquait pas de recommander, à cette occasion aux missionnaires du Su-

tchuen, la plus grande soumission aux ordres du vicaire apostolique, s'ils ne voulaient encourir devant Dieu et devant les hommes le grave reproche de désobéissance (1).

Dans ces conditions nouvelles, l'œuvre naissante devait prospérer et elle prospéra au Su-tchuen. Nous avons vu que dans son district particulier, l'évêque avait donné l'exemple dès le début ; M. de Saint-Martin, qui passait pour lui être peu sympathique, avait fait de même pour son district propre, le tout en prenant par avance les mesures de prudence qui devaient être imposées peu après par la Cour de Rome.

Cette institution si utile des Vierges chrétiennes, qui devait rendre tant de services pour l'évangélisation du Su-tchuen, et dont il serait injuste de ne pas hautement louer M. Moye, son intrépide initiateur, a donc pris à son heure et à son temps, tout le développement dont elle était susceptible. On ne saurait trop louer également le coup d'œil et l'énergie de Mgr Pottier qui, dès les premiers écarts, sut la remettre dans le droit chemin et la lancer dans la voie où elle devait suivre sa brillante et utile carrière. Le départ de M. Moye ne porta aucun préjudice à ses succès. En effet dès la mort du prélat, son successeur, Mgr de Saint-Martin annonçait que les écoles de filles se maintenaient et se multipliaient au grand avantage de la religion et que depuis longtemps les païens ne les inquiétaient plus (Lettre à M. Moye du 19 septembre 1793).

Il nous faut maintenant raconter ce qui se passa au Su-tchuen à l'occasion de la détermination si brusque prise par M. Moye. La sensation et l'étonnement furent profonds chez ses collègues. Mgr Pottier comprit mieux ce qui se passait dans cette âme ardente et impétueuse et, tout en rendant à M. Moye la justice qui lui était due pour ses éminents services, il ne chercha pas à le retenir par suite d'une insistance pressante, et à sa demande de départ, il répondit qu'il le voyait s'en aller avec un grand regret, à cause de la réputation de sainteté et de science qu'il avait acquise dans le corps. Il lui permit donc de se retirer, ou plutôt il le laissa libre d'agir. M. de St-Martin écrivit le 1<sup>er</sup> Juin qu'il ne se permettait pas

(1) M. l'abbé Marchal, *Vie de M. Moye*.

de juger le départ de M. Moye, mais qu'il priaït Dieu de réparer une aussi grande perte pour la mission.

D'après Mgr Pottier la dernière persécution de Tao-pa avait troublé l'esprit de M. Moye. Il s'était dès lors décidé au départ ; sa santé s'était altérée de plus en plus, enfin par suite des songes dont nous avons parlé, de certains projets non dévoilés, etc...., M. Moye paraissait très désireux de partir de suite. Le prélat attesta que la santé de M. Moye imposait absolument son départ... « Le Séminaire lui fera accueil car il s'est épuisé pour les Missions. » (Lettre de Mgr Pottier à M. Steiner du 29 septembre 1783) D'un autre côté, dans une lettre confidentielle à M. Alary du 2 décembre suivant, le prélat disait : « Je ne sais pas de quel œil sera vu le retour de M. Moye en France.... J'espère qu'il remplira au Séminaire une place de directeur.... J'ai donné à ce cher confrère une attestation qui est bien au-dessous de ce qu'il mérite.... tâchez de le retenir. »

Les amis de M. Moye sachant que M. Descourvières passait pour lui être peu sympathique, l'un deux M. Devaut écrivit au procureur le 23 Juin : « Nous sommes tous attristés de ce départ... Monseigneur n'a consenti à la retraite de M. Moye qu'à contre cœur; je désire vous inspirer de l'estime et de la confiance pour ce saint missionnaire dont vous ne connaissez pas assez le mérite et le caractère. J'ai été prévenu aussi, au début, contre lui et j'en suis revenu... faites amitié à ce saint homme, pendant son séjour à Macao. Je le remplace provisoirement e suis consterné de cette charge, auprès des chrétiens qu'il édifiait depuis dix ans et qui le pleurent... » Malgré cette chaude recommandation, il paraissait que M. Moye reçut à Macao un accueil froid; mais son séjour y fut si court que ce fait a une importance secondaire. Parti du Su-tchuen le 2 juillet 1783 il était déjà rendu à Canton le 26 août, après avoir traversé en moins de deux mois, c'est-à-dire avec une rapidité exceptionnelle, tout le centre de la Chine. Ce fut seulement le 26 septembre qu'il parvint à Macao même, et dès le 16 janvier 1784 il fit voile pour la France.

Nous ne voulons pas examiner par quels motifs particuliers M. Moye une fois rendu à Paris ne fut pas admis au nombre

des directeurs du séminaire des Missions-Etrangères. Si l'on considère les services rendus, cette place lui était évidemment due; pourtant il n'avait point été rappelé à Paris, pour les besoins généraux du service, comme MM. Alary, Chaumont, Steiner et autres. Il est vrai qu'il était pourvu de l'attestation de Mgr Pottier, lequel avait recommandé à M. Descourvières, (lettre du 28 septembre 1783), un silence absolu sur leurs communications confidentielles. Malgré cela le prélat était fort anxieux. Quel accueil ferait-on à M. Moye à son retour? Voudra-t-on le garder au Séminaire? Qui sait si on ne cherchera pas à s'en débarrasser? Le caractère autoritaire et réformateur de M. Moye était bien connu, rien n'était donc moins certain que sa nomination comme directeur. En outre une circonstance, ignorée au début par Mgr Pottier, fut évidemment nuisible à ce projet. M. Moye avait des songes fréquents, auxquels il était trop porté à ajouter foi et qui exerçaient sur sa conduite une influence évidemment exagérée. Or il en avait eu un, au sujet du Séminaire lui-même, dont il pensait à réformer l'organisation intérieure, notamment en ce qui concernait le choix d'un supérieur. Cette pensée n'avait rien d'insolite, car depuis un certain temps les membres de la Société des Missions-Etrangères avaient été en droit de se préoccuper de la situation intérieure de l'établissement et des réformes à introduire dans son organisation. Un certain nombre de missionnaires avaient même été consultés à ce sujet. Mais M. Moye se trouvait dans un cas spécial qui lui imposait une grande circonspection.

Arrivé à Macao et devant rentrer immédiatement en France, la prudence exigeait, avec son caractère bien connu, qu'il gardât un silence complet sur ses songes et ses projets. Pourtant il n'en fut rien et le tout parvint à la connaissance de M. Descourvières qui s'empressa d'en écrire à la fois, à Paris et au Su-tchuen dès le commencement de 1784. Les informations à l'adresse du Séminaire y arrivèrent en même temps que M. Moye lui-même, et durent lui faire beaucoup de tort. Quant à Mgr Pottier, il répondit dès le 8 juillet 1784. « J'ai connu M. Moye à peu près comme vous le dépeignez. Malgré cela c'est un saint... L'attestation que je lui ai délivrée était

méritée car il a bien servi le corps pendant 10 ans et il faut lui en savoir gré. J'opine bien volontiers de ne pas le mettre directeur au Séminaire, quoique j'aie insinué dans son attestation et même recommandé qu'il serait bon qu'on le fit; *j'ignorais pour lors bien des circonstances*. Je crains qu'il ne s'applique le songe qu'il a fait, relativement au choix d'un supérieur au Séminaire de Paris. Si cette idée le prend il n'en départira pas, comme pour le baptême des enfants d'infidèles qu'il appuyait sur des inspirations. »

Dans sa lettre à M. Alary du 26 septembre suivant, Mgr Pottier dit qu'il ignorait les projets de M. Moye (concernant le Séminaire). Il ne les a connus que par M. Descourvières et il ajoute : « Je doute fort que vous pensiez à en faire un directeur. Du reste il est très zélé et a fait beaucoup de bien dans cette Mission. Il est en état de persuader les gens de se consacrer à l'œuvre de fournir le Séminaire de sujets et de lui procurer, par sa charité industrieuse, les fonds nécessaires. Voyez si cela suffit pour en faire un directeur. Je ne m'y oppose pas. L'an passé je vous ai même pressé sur l'article. Les doutes qu'on m'a fait naître depuis, en conséquence de son retour, me rendent aujourd'hui moins hardi à presser. Vous verrez le sujet, décidez-vous. Ce que j'ai cru apercevoir dans sa conduite, c'est que quelquefois il donne dans l'excès. Les pratiques qu'il a introduites ici pourraient en servir de preuves. M. Devaut qui dirige maintenant le district de M. Moye se propose de soutenir ces pratiques jusqu'à un certain point. Il avoue pourtant qu'il y a du trop, car il y a peu de communautés religieuses en France où l'on dise autant de prières et où l'on fasse autant de mortifications que dans l'ancien district de M. Moye. En réalité il y a moins de confessions et de communions que ne le calculait M. Moye. Avait-il commis quelques erreurs de chiffres ou plutôt les austérités n'ont-elles pas écarté et rebuté les gens? C'est probable... »

Les changements successifs dans la manière de voir de Mgr Pottier vis-à-vis de M. Moye s'expliquent donc tout naturellement par la série des circonstances qui se suivirent. Le prélat rend partout hommage aux éminentes vertus du missionnaire, vis-à-vis duquel il avait montré une patience et une longani-

mité exemplaires, malgré certains froissements que nous avons signalés dès le début et dont Mgr Pottier voulut effacer jusqu'à la trace, à cause du grand bien que faisait M. Moye. Les causes de froissements s'étaient pourtant renouvelées; à plusieurs reprises la Sacrée-Congrégation avait reçu directement des mémoires (nous en avons donné la preuve) envoyés par l'ardent missionnaire en dehors et à l'insu de son évêque, dans le but manifeste de contre-balancer l'influence de ce dernier. Il nous est donc impossible d'admettre qu'au moment où Mgr Pottier jugea urgent de consulter confidentiellement la Cour de Rome, sur des pratiques et des institutions qui lui paraissaient de nature à mettre en péril l'unité administrative et spirituelle du vicariat apostolique du Su-tchuen, M. Moye ait pu être blessé au cœur d'une façon d'agir absolument correcte chez son évêque, et dont il avait usé lui-même, simple missionnaire, dans des conditions beaucoup moins régulières (1).

Sans doute les instances de Mgr Pottier ne retinrent pas M. Moye au Su-tchuen. Disons plus, le prélat fut soulagé en apprenant sa détermination; son départ permettait de rétablir aisément l'unité dans la Mission. Des partisans ardents des pratiques de M. Moye, il ne restait que M. Gleyo dont l'âge et les infirmités annonçaient une fin prochaine et M. Devaut, jeune encore, mais déjà bien calmé. Aussi Mgr Pottier pouvait-il écrire confidentiellement après le départ de M. Moye : « Malgré tout, c'est un saint; mais il faut l'avouer, il y a des saints qui parfois embarrassent cruellement (2). » Pour nous, l'arrivée de M. Moye en Chine comme son départ, furent manifestement inspirés par la Providence; il arriva au Su-tchuen au moment où, grâce aux prodigieux labeurs de l'évêque d'Agathopolis, la Mission était sur un pied tel, qu'elle pouvait supporter l'épreuve de l'extension, (de la fondation nouvelle si l'on veut) des œuvres si importantes dont M. Moye eut la possibilité de s'occuper. Une fois ces œuvres ranimées par le souffle puissant de l'ardent missionnaire, le rôle de ce dernier était fini, car la Providence, qui l'avait si heureusement doué à tant d'égards, ne lui avait pas départi le sens

(1) *Vie de M. Moye*, par M. l'abbé Marchal (déjà citée).

(2) Lettre à M. Descourvières du 8 juillet 1784.

administratif. Nature exubérante et prépondérante, il étouffait, sans le savoir, de ne pas être au premier rang. Tant que ses idées parurent prévaloir au Su-tchuen, il y resta; mais le jour où elles durent être contenues dans de sages limites, il devait partir. En résumé M. Moye fut poussé vers le Su-tchuen par la Providence pour fonder des œuvres; MM. Pottier, de Saint-Martin, Dufresse et autres y allèrent aussi, en vertu de la même impulsion, mais pour évangéliser et pour y laisser leurs cendres...

Nous savons que M. Moye remit le service de son district à M. Devaut. Deux prêtres chinois MM. Tsiang et Benoit Sun lui furent adjoints. Les pratiques signalées par nous furent continuées avec modération par MM. Gleyo et Devaut, mais pendant peu de temps, car le premier mourut en 1786 et le second en 1785. Les choses extrêmes ne peuvent être de longue durée, quel que soit l'ordre auquel elles appartiennent. En effet leur existence est liée à celle de leurs promoteurs, sans le prestige desquels elles ne sauraient durer. D'ailleurs en Chine, comme partout, le véritable esprit du Christianisme, bien éloigné de la contrainte forcée, ne s'alimente avec fruit que par des adhésions libres et volontaires, c'est ce qu'on ne doit jamais perdre de vue. En résumé, si l'on veut bien se reporter aux premières pages de ce chapitre et relire rapidement les motifs qui, à notre avis, ont déterminé le départ de M. Moye, nous sommes convaincus que notre appréciation sur ce fait si important sera admise comme vraie par le plus grand nombre de nos lecteurs.

Si nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur la 4<sup>e</sup> partie de notre travail, laquelle se termine avec ce chapitre, nous pouvons constater que les matériaux abondent, que les correspondances sont devenues nombreuses; aussi il nous a fallu faire un choix discret et même laisser de côté des détails d'un grand intérêt. Obligés à nous restreindre quant à l'historique complet de la grande mission du Su-tchuen à cette époque qui est sans conteste la principale, il nous incombait de rendre compte, avant tout, du rôle rempli par son illustre chef. En effet, pour tout dire, il aurait fallu faire la biographie spéciale de chacun de ses remarquables collaborateurs. Déjà



celle de M. Moye est faite ; celle de Mgr Dufresse est en préparation et ce n'est pas encore assez, si on a égard aux mérites. Mais pour nous, c'était déjà une tâche immense que de parler de Mgr Pottier ; et nous regrettons d'avoir dû abréger beaucoup, pour tout ce qui ne lui est pas personnel.





CINQUIÈME PARTIE

---

**APOSTOLAT DE MGR POTTIER  
DEPUIS LA NOMINATION DE SON COADJUTEUR  
JUSQU'A SA MORT (1784-1792)**



## CINQUIÈME PARTIE

---

### CHAPITRE I

**M. DE SAINT-MARTIN EST NOMMÉ COADJUTEUR DE L'ÉVÊQUE D'AGATHOPOLIS. — GRANDE PERSÉCUTION ET ARRESTATION DU COADJUTEUR ET DE TROIS MISSIONNAIRES EUROPÉENS. — MGR POTTIER FAIT FACE A TOUTES LES DIFFICULTÉS. — 1784-1785.**

Grand incendie à Tching-tou en 1784, destruction de la maison de résidence de l'évêque. — Arrivée de M. Delpon au printemps de 1784. — Election de M. Chaumont comme délégué de la mission du Su-tchuen auprès du Séminaire. — Nouvelle révolte des musulmans. — M. de Saint-Martin nommé coadjuteur avec le titre d'évêque de Caradre et ordre d'accepter. — Persécution de 1784, ses causes. — Arrestation de Mgr de Saint-Martin et de M. Dufresse. — MM. Devaut et Delpon se livrent eux-mêmes pour sauver leurs chrétiens. — Ils sont tous envoyés à Pékin. — Energie de Mgr Pottier en ces circonstances critiques, dispositions qu'il prend pour assurer en leur absence le service de la mission. Il prédit que cette persécution sera peu de chose. — Nouvelles de Pékin en 1785; les missionnaires européens condamnés à la prison perpétuelle, MM. Devaut et Delpon succombent en juillet 1785, leur éloge. — Proclamation du vice-roi du Su-tchuen du 12 septembre. — Mort de M. Benoit Sun prêtre chinois, confesseur de la foi. — Cette persécution frappe bien plus les missionnaires que les chrétiens, elle est générale dans tout l'Empire. —

« Le 19 du mois de mai 1784, la veille de l'Ascension, écrivait Mgr Pottier à la date du 21 septembre suivant, il s'est élevé au milieu de la capitale du Su-tchuen, qui a quatre lieues de circuit, un incendie qui en a consumé la moitié, sans épargner

notre maison de résidence, ou si vous voulez que je parle plus noblement, le palais épiscopal, où moi et un autre missionnaire revenus depuis sept à huit jours de nos courses apostoliques, étions pour lors à prendre quelque repos.

« Le feu a commencé dans un temple d'idoles à une grande demi-lieue de notre maison. Tous les mandarins de la ville avec tous leurs soldats n'ont jamais pu l'arrêter, quelques efforts qu'ils aient faits, un vent extrêmement impétueux qui poussait les flammes partout, ne permettait à personne d'approcher. Nous, voyant venir le feu de loin, nous avons eu encore le temps, aidés par plusieurs chrétiens, de sauver les ornements d'autel, les livres nécessaires, les habits, couvertures de lits, mais pour ce qui regarde les lits, les tables, les chaises, les bancs et autres quantités d'effets, tout a été réduit en cendres. Nous et nos gens n'ayant donc plus où reposer la tête, avons été obligés de nous transporter chez une famille chrétienne à cinq lieues de la ville, où nous avons demeuré deux mois. Intérim il a fallu faire rebâtir une nouvelle résidence qui nous a beaucoup coûté, et cette dépense nous a extrêmement appauvris... Une centaine de personnes y ont perdu la vie. Cet incendie a commencé vers midi et n'a fini avec le vent, qu'à la lumière du jour suivant. Les maisons de ce pays-ci sont toutes bâties en bois, rarement on en trouve en briques et jamais aucune en pierre, jugez de la prise que le feu rencontre quand il s'y met..... »

Or la maison de résidence achetée l'année précédente n'avait pas coûté, nous le savons, moins de 300 taëls; la reconstruction et le renouvellement du mobilier perdu, exigèrent une dépense aussi forte; ce fut donc une grosse perte pour la caisse de la mission, et en annonçant ce malheur, soit au procureur, soit au Séminaire, Mgr Pottier ne manqua pas de réclamer un secours spécial. Il signala à cette occasion et à l'appui de sa demande, les progrès des conversions à Tching-tou où il y avait plus de 400 chrétiens, sans aucun autre local disponible pour l'administration des sacrements. Le prélat dans sa correspondance entre dans quelques détails intéressants. C'est ainsi qu'il fait connaître le désir de M. Moye d'emmener avec lui deux

jeunes Chinois en Europe. On aurait eu l'espoir de les voir revenir au Su-tchuen, dûment instruits et pouvant sans doute faire des prêtres à la hauteur des exigences de la situation. Il n'en était pas absolument de même des sujets qui avaient été ordonnés dernièrement. MM. Gleyo et Devaut étaient les premiers à reconnaître et à regretter leur insuffisance. Pourtant c'était des hommes sûrs et éprouvés, intègres de mœurs, mais peu capables. (Lettre à M. Descourvières, du 20 septembre 1784)

Dans une autre lettre au même procureur, du 8 juillet précédent, Mgr Pottier parlait des visions de M. Gleyo. « Je suis persuadé, dit-il, qu'il a eu de vraies révélations, mais son imagination qui est des plus ardentes, jointe à une complexion extrêmement faible, doit faire tenir sur les gardes; il est violent dans ses désirs... » Enfin il signale un commencement de persécution à Tching-tou même, par suite de la témérité des chrétiens nouvellement convertis.

Ce fut au printemps de 1784 que M. Delpon arriva au Su-tchuen. Il venait directement du Séminaire de Paris et il fut le bienvenu, car on avait besoin de renfort. Il reçut le district de M. Devaut qui avait pris lui-même la direction de celui laissé par M. Moye. La carrière du nouveau missionnaire devait être bien courte, ainsi que nous le verrons prochainement.

En cette même année 1784, les missionnaires du Su-tchuen furent convoqués pour envoyer un représentant auprès du Séminaire à Paris. Leur choix aurait pu se porter sur M. Moye qui était déjà rendu dans la capitale et qui aurait été un mandataire d'une capacité éprouvée. Pourtant il n'en fut rien, et M. Chaumont obtint leurs suffrages sans les avoir demandés. Il évangélisait alors le Fo-kien, mission isolée à laquelle nous savons que M. Descourvières avait renoncé, il y a peu d'années. Voici dans quels termes M. Chaumont s'exprime lui-même au sujet de cette nomination.

« Malgré le mauvais état de ma santé, je n'avais jamais eu la moindre tentation de revenir en France, j'étais déterminé à mourir sur le champ de bataille, exposé à y être privé du secours des sacrements à ma dernière heure. Telle était ma

disposition, lorsque le vicaire apostolique du Su-tchuen, son coadjuteur, et les autres missionnaires de cette province, me choisirent, d'une voix unanime, pour être leur représentant au Séminaire des Missions-Etrangères à Paris. Je reçus l'acte de ma députation au mois d'octobre 1784. Mgr Pottier, évêque d'Agathopolis, en me l'envoyant, terminait ainsi sa lettre : « Si, pour votre tranquillité vous désirez un ordre, je vous le donne de grand cœur, partez au plus tôt et avec confiance, Dieu vous accompagnera. »

On pouvait croire, après ce que nous avons raconté en 1781, que par suite de la répression barbare de la révolte des Musulmans du Kan-sou, leurs coreligionnaires resteraient tranquilles dans le reste de la Chine. Il n'en fut rien; pourtant les mandarins après avoir fait périr dans les supplices les chefs de l'insurrection, avaient fait fabriquer d'assez grandes cages de bois, dans lesquelles les têtes des chefs avaient été renfermées. « Ces boîtes furent portées, (dit Mgr Pottier dans une lettre du 21 septembre 1784) dans les grandes villes de l'Empire où il y a des gens de cette secte et mises en spectacle l'espace d'un jour à chaque porte. Nonobstant une fin si tragique, ceux qu'on avait laissé tranquilles, n'étant point compris dans la révolution, soit par vengeance, soit pour un autre motif viennent encore de se révolter une seconde fois dans la même province, mais d'une manière bien plus violente que précédemment. Ils ont coupé en morceaux un mandarin de la première distinction et plusieurs autres inférieurs, ils en ont forcé d'autres à se ranger de leur côté sous peine d'être massacrés, et ils ont agi ainsi envers les habitants de toutes les villes qu'ils ont prises, ont ouvert les prisons à tous les criminels qui les ont suivis, se sont saisis des finances et des greniers publics, un grand nombre de soldats chinois se sont joints à eux, de sorte que l'Empereur a été obligé de mettre sur pied un bon nombre de soldats tirés de sept provinces..... »

On se rappelle les démarches faites par Mgr Pottier pour obtenir de la Cour de Rome la nomination de M. de Saint-Martin à titre de coadjuteur. Cette nomination arriva au printemps de 1784. Le nouveau prélat reçut ses bulles d'évêque



sous le titre de Caradre, accompagnées d'un ordre formel de la Sacrée-Congrégation d'accepter. L'obéissance l'emporta sur beaucoup de considérations qui, d'après lui, auraient dû lui faire refuser cette dignité. C'est ce que Mgr Pottier explique dans une lettre du 21 septembre 1784 et c'est ce que M. de Saint-Martin lui aussi affirme dans sa lettre à M. Alary du 2 du dit mois. Il fut sacré cette année même, le 13 juin, qui était le dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu, et il déclara « qu'il se consolait du nouveau fardeau qui lui avait été imposé, par l'espérance plus certaine qu'il lui donnait, de vivre constamment dans la mission du Su-tchuen et d'y mourir sans jamais la quitter. »

Nous avons fait connaître dans diverses circonstances les rares qualités, l'intelligence et les connaissances étendues qui avaient appelé sur M. de Saint-Martin l'attention de son évêque et qui avaient déterminé son choix. La vie du premier successeur de l'évêque d'Agathopolis mériterait d'être l'objet d'un travail spécial, car il continua dans les circonstances les plus difficiles, l'œuvre de l'évangélisation du Su-tchuen, il sut conserver tout le terrain gagné et susciter de nouveaux progrès en faveur de la religion chrétienne. Espérons qu'un jour ce travail sera fait. Les hommes éminents qui pendant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, ont consacré toutes leurs forces, toute leur intelligence, aux labeurs si pénibles et pourtant si fructueux de l'apostolat dans cette partie de la Chine, méritent d'être signalés à la reconnaissance et à l'admiration de la postérité.

Disons en attendant qu'aussitôt après la consécration, Mgr Pottier se déchargea sur son coadjuteur d'une partie de l'administration de son immense vicariat apostolique. En annonçant son installation à M. Descourvières, le nouvel évêque de Caradre, l'informait qu'il continuait comme précédemment, à remplir les fonctions de procureur de la Mission, titre imaginaire qu'il se donnait volontairement et qui rend bien compte de la gestion administrative qui lui incombait, toutefois avec une autorité plus grande que précédemment.

En demandant à la Cour de Rome la nomination d'un coadjuteur, Mgr Pottier avait en vue, avant tout le bien de sa

Mission; il admettait comme possible que les principaux membres en fussent dispersés par les persécutions et c'était autant par prévoyance de l'avenir, que dans un but de soulagement momentané, qu'il jugeait utile la présence de deux évêques au Su-tchuen. Les événements, comme on le verra bientôt, lui donnèrent promptement raison. Quant aux motifs de fatigue invoqués par lui, ils étaient fondés, au moins en partie; ses forces physiques avaient un peu décliné, par suite de ses grands travaux, de ses marches extraordinaires et même de son âge. Il n'avait pourtant alors que 58 ans à peine mais par une étrange erreur, remontant à une époque fort éloignée, il s'était toujours cru 2 ans de plus qu'il n'avait et il se regardait en 1784 comme ayant à supporter le poids de 60 hivers. A en juger d'ailleurs par les apparences, il aurait dû en supporter encore bien d'autres. (Voir ci-après le chapitre relatif à son portrait.)

Il n'en était pas de même sous le rapport de la fatigue intellectuelle. Ses facultés étaient restées intactes et s'il se plaignait parfois de son manque de mémoire, c'était un peu par humilité ou par habitude. La persécution qui se préparait allait fournir au vénérable vicaire apostolique du Su-tchuen, une dernière occasion de donner des preuves complètes de son zèle et de son énergique intelligence. Ce fut lui qui rédigea la relation pour l'année 1783-1784.

La persécution excitée en 1784 et 1785 contre la religion chrétienne dans la province du Su-tchuen fut une des plus grandes épreuves que la Mission si florissante organisée par Mgr Pottier ait eu à traverser. Il est donc essentiel d'entrer à son sujet dans des détails que nous puissions dans les relations mêmes du Prélat. L'entrée de M. Delpon en Chine au printemps de 1784, par Macao et Canton, fut signalée aux autorités chinoises qui s'en montrèrent très émues et ordonnèrent des investigations générales. En outre quatre missionnaires italiens qui voulaient aussi y pénétrer, furent arrêtés par les mandarins qui reçurent alors l'ordre de rechercher, s'il n'y avait pas des Européens dans les provinces, et de poursuivre les chinois soupçonnés de leur être favorables. Mgr Pottier apprit dans le courant d'octobre, que la persécu-

tion avait commencé dans la capitale du Su-tchuen. Pour ne pas compromettre les chrétiens chez lesquels il était descendu au cours de la tournée pastorale qu'il était en train de faire, il se retira dans un endroit presque désert et arriva, après deux jours de chemin, dans une petite chrétienté. Déjà quelques uns de ses membres avaient été appelés devant le tribunal du district et interrogés; aussi, peu rassuré, Mgr Pottier s'avança plus loin dans les montagnes et apprit que M. Benoit Sun, l'un des esprêtres chinois, avait été trahi par un apostat, soumis à une cruelle torture et jeté en prison avec d'autres nouveaux chrétiens qui avaient enduré les mêmes tourments. Ces tristes événements étaient un peu antérieurs à la persécution actuelle, mais à cause de cette dernière circonstance, le gouverneur n'avait pas voulu élargir M. Benoit Sun à moins qu'il ne consentit à apostasier par écrit, et ce à quoi le digne confesseur s'était refusé opiniâtrément.

Ayant su que la persécution s'était ralentie à Tching-tou-fou, le prélat y reprit son administration. Les résultats de 1784 ne sont pas complètement connus, mais on voit dans les relevés, que 809 adultes et 1000 enfants moribonds de païens reçurent le baptême. Les courriers envoyés annuellement au commencement d'octobre à Macao pour le service de la mission furent arrêtés en chemin et obligés de retourner au Su-tchuen. L'un d'eux fut adressé à Mgr de Saint Martin qui attendait sur une montagne voisine, le rétablissement définitif du calme, pour se rendre dans une autre partie de la province. Jusque là les choses n'avaient pas pris une tournure trop inquiétante, les gouverneurs avaient traité les chrétiens avec moins de cruauté que d'ordinaire. Les provinces voisines se trouvaient moins bien partagées, ainsi au Chen-si, les missionnaires italiens avaient été tous incarcérés, y compris l'évêque qui avait fait la consécration de Mgr Pottier en 1769; même la petite église, où avait eu lieu la cérémonie, avait été détruite de fond en comble.

Cette tranquillité relative dura peu; de nouvelles investigations furent faites par les autorités chinoises pour découvrir les missionnaires du Su-tchuen. M. Florens, l'un deux, réussit à se cacher dans une sorte de cave creusée sous le plancher

d'une maison chrétienne. Mgr de Saint Martin fut moins heureux. Soumis à de cruelles tortures, quelques chrétiens firent des aveux sur le lieu de sa retraite et le 8 février 1785, il tomba au pouvoir des soldats. Le vol et le pillage dévastèrent cette partie de la Mission et même les femmes furent frappées d'une manière barbare.

Le chef des mandarins ayant reconnu, par l'examen de papiers saisis, que trois chrétiens étaient chargés des affaires de ce district, ne négligea rien pour s'en emparer. Pendant ce temps, Mgr de Saint-Martin était dirigé sur Pékin. La prise de l'Européen (comme on disait) causait une grande sensation au sein des autorités chinoises. Malgré d'innombrables conversions, la conduite des membres de la Mission dirigée par Mgr Pottier, avait été si prudente et si habile, qu'aucun éclat ne s'était jamais produit et que la série des persécutions survenues durant le cours des années précédentes, avait conservé un caractère local et restreint. Aussi les principaux mandarins s'étaient faits forts d'annoncer récemment à l'Empereur que, selon toutes les apparences, il n'y avait point d'européens au Su-tchuen. Peut être même auraient-ils au besoin favorisé leur expulsion secrète de la province, pour mettre leur responsabilité à couvert; mais les circonstances s'aggravèrent insensiblement et d'autres chrétiens cruellement torturés, dénoncèrent la présence de M. Devaut et de M. Delpon. Les Chinois savaient que ce dernier était au Su-tchuen depuis un an, quant au premier ils ignoraient sa présence.

M. Devaut, dont son évêque faisait le plus grand cas, se jugeait avec une beaucoup trop grande modestie, il rendait des services très réels, mais au fond il y avait chez lui du découragement. Revenu des exagérations auxquelles l'exemple de M. Moye l'avait entraîné, il écrivit à Mgr Pottier la lettre suivante :

« Je ne puis vous dissimuler, Monseigneur, que je désire d'être pris, quoique je ne veuille pas m'exposer imprudemment. Si la chose arrive, ce ne sera pas une perte pour la Mission, et je me verrai, avec un grand plaisir, déchargé du poids du ministère, dont votre Grandeur ne voudrait peut-être pas me débarrasser. Je n'y fais que du mal sans aucun bien. » (Let-

tre du 23 Décembre 1784.) Que d'amertume il y avait dans son cœur ! Au fond il sentait que pour lui, la voie eût été facile; lui aurait suffi de suivre les conseils de son vénérable chef... l'ardeur de la jeunesse, le goût de l'innovation l'avaient emporté, et il le regrettait à ce moment décisif !

MM. Devaut et Delpon durent se livrer eux-mêmes pour éviter à leurs chrétiens les tourments qu'on ne cessait de leur infliger. M. Dufresse fut arrêté un peu avant eux. Les mandarins effrayés de la prise de ces quatre missionnaires français, dont la présence au Su-tchuen donnait un tel démenti à leurs appréciations récentes, n'osèrent plus insister pour en découvrir d'autres, sans cela aucun d'eux n'aurait échappé. Tous furent envoyés à Pékin. Mgr de Saint-Martin et M. Dufresse partirent ensemble le 22 mars, MM. Devaut et Delpon, le 22 avril suivant. Après leur départ les mandarins infligèrent les peines suivantes aux chrétiens compromis : un exil perpétuel aux introducteurs des missionnaires dans la province un exil de trois ans aux chrétiens qui les avaient reçus chez eux, soit pour célébrer les grandes fêtes, soit pour l'administration des sacrements. Ils confisquèrent aussi la nouvelle maison épiscopale au profit du trésor. En attendant la décision définitive de l'Empereur, les chrétiens qui étaient tous réunis dans la capitale, furent envoyés aux petits gouverneurs des différentes villes, dans le ressort desquelles ils avaient leurs habitations, et là on les retint en prison.

Les expulsés firent tous leurs efforts pour tenir, leur évêque au courant de la situation. et le 21 mars 1785 Mgr Pottier reçut de son coadjuteur le billet suivant, (1) sans date, écrit secrètement dans le prétoire du lieutenant-criminel à Tching-tou-fou avant le départ des prisonniers pour Pékin. Il faut se rappeler pour bien le comprendre que, depuis sa préconisation comme évêque de Caradre, Mgr de Saint-Martin avait été chargé par Mgr. Pottier de l'administration des affaires temporelles de son vicariat apostolique.

« Monseigneur, le besoin du Su-tchuen nous parait, à moi et à M. Dufresse, exiger qu'on ordonne des prêtres. On sait au prétoire que notre usage est de recevoir les viatiques dans

(1) *Nouvelles Lettres Edifiantes*. Tome II Page 184.

la quatrième lune, c'est-à-dire, vers le mois de mai, il faut donc le changer, et que les courriers partent dans la cinquième lune, et ils seront de retour dans la dernière. Il est incertain si notre maison de Tching-tou ne sera pas confisquée; si elle ne l'est pas, il faudra la vendre. M. Dufresse et moi partons ensemble pour Pékin. Ignorant ce qui arrivera, priez pour nous, qui sommes fort contents et résignés; ne sortez pas de sitôt.

« Si je puis rentrer au Su-tchuen, il est certain que j'y rentrerai, fallut-il y mourir. MM. Dufresse et Delpon pensent de même. *Usculo in Domino*. Je suis environné d'espions; vous aurez de nos nouvelles à la fin de cette année chinoise, et au commencement de la suivante. »

C'est ainsi que Mgr de S<sup>t</sup>-Martin savait allier, au moment du danger, la préoccupation des intérêts matériels et moraux de la mission, avec le courage et le dévouement les plus complets. Ce souhait de revenir mourir au Su-tchuen, la Providence devait permettre qu'il fut réalisé un jour, au moins pour MM. de S<sup>t</sup>-Martin et Dufresse.

En ce qui concerne M. Devaut, il devait accomplir son martyre dans les prisons de Pékin ! C'était d'ailleurs ce qu'il désirait ardemment, comme nous en avons la preuve par sa lettre précédente. Quand à M. Delpon, il paraît qu'il était mûr pour le ciel, car à peine arrivé, il devait expirer promptement dans les mêmes prisons, bien qu'il fut le simple ouvrier de la onzième heure.

M. Devaut, avant de partir pour Pékin, avait voulu aussi faire ses adieux à son vénéré chef et lui recommander, comme Mgr de Saint Martin de bien prendre garde à lui. « Le bon Dieu, disait-il, vous conservera sans doute. J'ai fait, pour votre Grandeur, un vœu spécial et formel, c'était sans doute l'offre de sa vie, nous partons, je crois, à midi... » Ces lignes furent écrites le 22 avril 1783, qui fut en effet le jour du départ. — On ne peut les lire sans émotion car celui qui les traça ne devait pas revenir. —

Ce vœu qui demandait évidemment la prolongation, indispensable désormais, des jours de Mgr d'Agathopolis, fut pris en considération par la divine Providence. Mgr Pottier et le surplus de ses collaborateurs, ne furent pas inquiétés, et le

prélat put reprendre, malgré le poids des années et de ses immenses labeurs passés, la direction de son vicariat apostolique, dont il n'avait abandonné d'ailleurs que l'administration temporelle, à son coadjuteur, depuis moins d'un an. Cet abandon, il l'avait fait de tout cœur, non pour prendre un repos si légitimement acquis, mais pour se livrer exclusivement à ses occupations les plus chères, c'est-à-dire à la prédication et à la confession, en un mot à la conversion des infidèles. Au fond c'était là sa principale vocation; c'était cet amour immense pour le salut des âmes qui lui avait fait transporter sa tente librement et sans esprit de retour, des bords de la Loire aux rives du Yang-tse-kiang. Mais il était de pays et de race, où l'on ne refusait pas le travail, et à l'exemple de l'illustre patron de la Touraine, il répéta encore une fois la célèbre parole « *non recuso laborem* » parole qu'il ne cessa de mettre en pratique jusqu'à son dernier jour.

Sans ce dévouement, sans cette énergie de Mgr Pottier, que serait devenue la mission du Su-tchuen? Assurément « vieux et cassé par l'âge et les labeurs » (Expression de M. Dufresse) le martyr lui eût été facile. Peut-être en eut-il le secret désir? Jeté dans les prisons de Tching-tou-fou, il n'aurait peut-être même pu partir pour Pé-king, et très probablement, il serait mort avant d'y arriver. La couronne qu'il a su conquérir en ce monde, aurait sans doute reçu un lustre plus brillant en apparence, si le martyr avait terminé sa carrière. Mais avant tout, il s'agissait de la mission du Su-tchuen que lui seul, avec sa grande autorité et sa profonde expérience, pouvait gouverner dans une phase aussi critique. Il y allait du salut du christianisme dans cette partie si importante de la Chine, lui seul pouvait sauver l'œuvre providentielle dont il avait été le premier et le principal instrument. Ceci était beaucoup plus important que sa propre gloire, dont il n'avait guère souci. Dieu avait besoin de lui pour la consommation de ses desseins éternels, et à son appel il répondit comme toujours : « Seigneur me voici. » Sa ligne invariable de conduite fut encore la même quelques années après, ainsi que nous le verrons dans le récit de l'année 1790.

Les choses de l'ordre le plus élevé ont toujours un côté humain. Mgr Pottier s'empressa donc d'écrire au procureur des Missions-Etrangères à Macao, dès le 17 septembre 1783, pour lui demander des secours pécuniaires et le remercier de ceux déjà envoyés (1). « Le courrier Louis Siéou, disait-il, m'a remis fidèlement l'argent que vous lui aviez confié, grâce à Dieu, cet argent est venu bien à propos, car nous étions pour lors dans la dernière indigence; il est vrai que M. Devaut, à son départ pour Pékin, nous avait laissé cent quarante taëls, mais qu'était-ce que cela pour des besoins aussi grands que les nôtres? La Mission était chargée de plus de cent taëls de dettes, et le Collège dans une nécessité pressante, il fallait fournir aux besoins des quatre des nôtres, prisonniers et de quelques autres attachés à la mission.....

« Vous avez su que notre maison de la ville ayant été consumée l'année dernière, nous en avons rebâti une autre sur ses débris : cela nous a coûté trois cents taëls, c'est-à-dire, environ cent louis. Si nous avions pu prévoir ce qui est arrivé, nous n'aurions pas dépensé tant d'argent pour rebâtir une maison qui probablement sera bientôt confisquée.

« Quant au Su-tchuen, on y a molesté fort peu de chrétiens, en comparaison du nombre ; mais on a porté à cette mission le coup le plus violent, en lui enlevant ses missionnaires. L'absence de nos quatre confrères, et surtout de Mgr de Caradre, mon coadjuteur, laisse un grand vide dans tout le vicariat ; et lorsque je pense à l'état actuel de ma mission, je ne puis retenir mes larmes : cependant plus la barque périclité, plus on doit ramer. Que le Seigneur ne permette pas qu'il arrive en Chine ce qui est arrivé au Japon, qu'on ne ferme pas tellement les portes de l'Empire aux ministres de l'Évangile, qu'aucun n'y puisse plus pénétrer, et ces persécutions seront peu de chose, elles serviront même à discerner et à séparer le bon grain d'avec l'ivraie. » Ces dernières paroles ont été véritablement prophétiques; elles méritent de fixer toute notre attention.

Préoccupé des dangers que présenterait pour l'avenir.

(1) Relation de Mgr Pottier du 10 septembre 1783 — *Nouvelle. Lettres Édiçantes*, Tome 1 page 174



l'ancienne route suivie depuis si longtemps par les missionnaires pour leur entrée dans l'intérieur de la Chine, et désireux de faciliter le retour de ses collaborateurs, Mgr Pottier élucida, avec le procureur de Macao, la question de l'arrivée au Su-tchuen par le royaume d'Ava. Toutefois, après un examen réfléchi, il fut reconnu que la chose n'était pas praticable. La grande difficulté était de franchir les frontières du Yun-nan, province immense dépourvue de rivières se dirigeant du royaume d'Ava vers le Su-tchuen. Il eut donc été impossible qu'un missionnaire, qui ne savait point la langue, qui d'ailleurs, par sa blancheur, par les traits de son visage, par ses manières empruntées, et souvent par ses yeux, annonçait qu'il était étranger, eût pu faire une route de plusieurs mois sans être reconnu, surtout étant obligé de se reposer dans les auberges des païens, car il n'y avait alors pas de familles chrétiennes dans cette direction. La possibilité du passage des missionnaires par le Fo-kien, fut aussi examinée, et, malgré ses difficultés, jugée susceptible de mériter une tentative à l'occasion.

Il ne restait donc plus que quatre missionnaires européens au Su-tchuen : Mgr Pottier, M. Gleyo devenu très infirme, M. Hamel qui dirigeait le collège et M. Florens. Ce dernier seul était dans la force de l'âge. Devant cette insuffisance de personnel, le vicaire apostolique s'empessa d'ordonner deux nouveaux prêtres indigènes, qui furent M. Charles Ven et M. Mathias Lo, anciens élèves des collèges de Siam et de Pondichéry et originaires tous les deux de la province du Su-tchuen. Nous reviendrons sur ce point au chapitre suivant.

Le 12 septembre 1785, arriva à Tching-tou-fou une proclamation du gouvernement impérial annonçant : 1<sup>o</sup> que les missionnaires européens conduits à Péking étaient condamnés à une prison perpétuelle; 2<sup>o</sup> que MM. Devant et Delpon étaient morts de maladie; 3<sup>o</sup> qu'on devait chercher le catéchiste Etienne Tang et le courrier Louis Liéou pour les envoyer à Péking. Ce dernier n'en partit pas moins courageusement pour Canton, afin de faire le service annuel de correspondance de la Mission. Les recherches eurent lieu avec lenteur, les autorités chinoises semblaient ne pas désirer de

persécution nouvelle; aussi le calme finit-il par se rétablir momentanément.

N'allons pas plus loin sans accorder à MM. Devaut et Delpon un souvenir suprême. Le dernier, cause involontaire de toutes ces épreuves, était entré au Su-tchuen au printemps seulement de 1784, par la voie de Canton, où son passage avait été malheureusement signalé. Emprisonné de suite, il languit peu de temps dans les prisons de Péking... Le ciel lui fut promptement ouvert. Il avait pour prénom Joseph et était du diocèse de Cahors. Il mourut le 8 juillet 1785, âgé de 31 ans!

M. Devaut Etienne tenait de très près à Mgr Pottier. Il était né en Touraine et se trouvait le compatriote de son évêque; bien plus, il était vicaire à Loches même, la ville où habitait la famille de Mgr Pottier, quand la vocation des missions lointaines lui fut inspirée par les sublimes travaux de ce prélat, qui était dans son pays l'objet de l'admiration générale. C'était donc en quelque sorte son élève. Aussi Mgr Pottier avait été ravi quand il apprit que le jeune missionnaire avait sollicité la faveur de servir Dieu au Su-tchuen. M. Devaut y arriva au printemps de 1776, à l'âge de 33 ans. Il avait déjà l'expérience de l'apostolat et fut promptement apprécié par son chef.

« Le cher M. Devaut, écrivait Mgr Pottier à M. Chesnon, curé à Tours, le 15 septembre 1777, m'a donné de vos nouvelles; quand je n'aurais jamais eu l'honneur de vous connaître, sa présence actuelle dans ma mission serait pour moi une raison plus que suffisante de vous remercier de nous avoir procuré un si digne ouvrier. Avant de parvenir ici, il a demeuré dans l'Inde un an et plus, où il a eu occasion d'apprendre la langue chinoise, d'où il a acquis la facilité de travailler ici aussitôt après y avoir débarqué. J'espère qu'il y fera d'autant plus de bien qu'il est brûlant d'un zèle, qui ne peut que propager beaucoup la connaissance du saint Evangile, et exciter les fideles à la pratique des maximes qui y sont prescrites et conseillées ».

M. Chesnon, curé de Saint-Pierre du Boile, à Tours, était un des prêtres les plus recommandables de ce diocèse; il avait

dirigé les débuts de M. Devaut, dont il pensait le même bien que Mgr Pottier. M. Devaut, tout au contraire, se jugeait lui-même avec une sévérité exagérée, ainsi qu'en témoigne sa lettre citée plus haut. Sa mort fut donc une perte sensible et pour la mission et pour son évêque. Il avait 41 ans; elle eut lieu le 3 juillet 1783.

Donnons aussi un sympathique souvenir aux courageux prêtres chinois si éprouvé dans cette persécution. Parmi eux était M. Benoit Sun, ordonné prêtre au Su-tchuen, en 1777; arrêté dans cette province et jeté, dès le mois de septembre 1784, dans les prisons, où il resta tout le temps de la persécution, et qui mourut saintement le 7 janvier 1786, après avoir subi les tortures les plus cruelles et les plus prolongées. Nous reviendrons sur cette perte au chapitre suivant.

Ce qui distingua cette persécution des précédentes, ainsi que le fait observer Mgr Pottier dans une lettre du 3 septembre 1786, c'est qu'elle fut générale dans tout l'Empire, non pas directement contre la religion chrétienne, mais surtout contre ses ministres. Quant aux missionnaires européens, on en arrêta dix-neuf dans les différentes provinces, y compris les quatre du Su-tchuen. Sur ce nombre sept succombèrent dans les prisons (parmi eux MM. Devaut et Delpon), sous le poids de la misère, de la faim et des mauvais traitements.

Les autres furent pour la plupart reconduits à Macao, avec défense de rentrer dans l'intérieur du pays. Quelques uns pourtant purent rester à Pékin même, où certaines missions étaient encore tolérées, notamment, celle des Lazaristes, qui avaient remplacé les Jésuites, lors de la suppression définitive de cet ordre en 1773. Les missionnaires de Pékin avaient la liberté de circuler dans la ville même, mais point en dehors. Le culte s'y exerçait dans quatre ou cinq églises.

Quelque temps après ces événements on pensa à désigner d'une manière honorable les places où MM. Devaut et Delpon avaient été ensevelis dans le cimetière des chrétiens. M. Raux, Lazariste à Péking fut chargé de prendre les mesures nécessaires et le 17 juin 1789, il en rendit compte à M. Létondal procureur à Macao. Une pierre fut élevée, au prin-

temps de la dite année, devant les tombes des deux missionnaires, et une double épitaphe gravée en grands caractères latins et chinois, rappela leur dévouement à la cause du Christ et la date de leurs décès, qui était le 3 juillet 1785 pour le premier et le 7 du même mois, pour le second. (1)

(1) Pièces Justificatives; Note L.



## CHAPITRE II

### L'APOSTOLAT DE MGR POTTIER PENDANT L'EXIL DE SON COADJUTEUR (1785-1789)

Condammations prononcées contre les chrétiens du Su-tchuen, à l'occasion de la dernière persécution. — Conversions nouvelles et nombreuses. — Mort de M. Gleyo (6 Janvier 1786). — Détails sur la mort de M. Sun. — Mgr Pottier ordonne deux nouveaux prêtres chinois. — M. Descourvières nommé directeur au Séminaire, est remplacé par M. Létondal. — Hostilité dont les Portugais sont animés à l'égard de la Procure de Macao. — Détails intimes sur le mode de vie des missionnaires. — Grande famine en 1785 et 1786. — Progrès de la mission en 1786. — Le Petit Collège dirigé par M. Hamel est transféré en 1788 au Su-tchuen même. — Mgr Pottier exposé aux plus grands dangers en allant administrer des malades. — Nouveaux progrès et conversions nombreuses en 1787 et 1788. — Secours envoyés de France à Mgr Pottier; les Carmélites; lettre écrite au prélat par Mme Louise Marie de France. — Secours spirituels aux chrétiens mourants, activité extraordinaire du vicaire apostolique dans l'administration des sacrements. — Abus dans le service des courriers. — Derniers préparatifs pour ramener au Su-tchuen Mgr de St-Martin et M. Dufresse.

Que devenait la mission du Su-tchuen si florissante il y a peu de temps et privée tout d'un coup des services de quatre de ses prêtres européens? Le décret impérial qui exilait les deux survivants avait été publié. Les chrétiens qui avaient reçu ou logé des missionnaires furent exilés pour trois ans de la province, d'autres, trouvés moins coupables, furent condamnés à porter la cangue pendant deux ou trois mois, après lesquels ils devaient recevoir vingt ou trente coups de verges

et être mis en liberté. Jean-Baptiste Tchang qui avait introduit Mgr de Caradre, et Jean Tchang son frère qui avait introduit M. Dufresse, furent exilés à perpétuité hors de l'Empire dans le pays appelé Y-ly, en Tartarie; ils y trouvèrent des prêtres chinois et des chrétiens relégués pour la même cause.

Jean-Baptiste Tchang et son frère ne partirent pour leur exil que vers la fin de 1785; pendant l'intervalle de temps qui s'écoula depuis leur détention jusqu'à la réponse de Pékin, ils honorèrent leurs chaînes dans les prétoires, dans les prisons, et rendirent témoignage à la religion, ils la prêchaient aux grands et aux petits mandarins, aux satellites et aux prisonniers; Dieu bénit leur zèle. Deux criminels furent baptisés la veille de leur exécution, plusieurs prisonniers, plusieurs satellites adorèrent le vrai Dieu. Ils furent accompagnés, un long espace de chemin par un grand nombre de chrétiens, tant de la capitale que d'autres endroits, qui étaient venus les visiter. Après la lecture de l'édit impérial qui les condamnait, on leur imprima sur le visage deux caractères qui signifient : exilé à perpétuité hors de l'empire. Pendant l'opération, Jean Baptiste dit aux mandarins : écrivez plutôt que nous sommes chrétiens. Ils prêchèrent ouvertement la religion partout où ils passèrent.

Les mandarins leur permirent d'emporter leurs livres et leurs effets religieux, et leur firent donner des chaises à porteurs. Leur viatique n'était que de huit deniers par jour, mais les chrétiens remirent à chacun quinze taëls d'argent. Etant exilés pour avoir introduit les missionnaires, il convenait que la mission leur fit un sort. Mgr Pottier leur donna donc à chacun quarante taëls d'argent, ce capital suffisait à un homme qui fondait un petit commerce; il aurait voulu leur donner davantage, mais il ne put faire mieux. (1).

Personne ne se décourageait, aussi les conversions furent-elles nombreuses, de nouvelles chrétientés s'organisèrent partout. La partie de la province qu'administrait M. Dufresse, était confiée à un prêtre chinois. Les païens s'y convertirent en foule, surtout dans le district d'une ville dont le premier

(1) Voir les *Nouvelles Lettres Edifiantes*.

mandarin avait été baptisé dès son enfance; il croyait, il aimait la religion, mais il n'osait la professer ouvertement. Les fidèles, assurés de sa protection, firent au mois de juin et de juillet 1785, deux inhumations aussi publiquement qu'en Europe. Ils accompagnèrent le convoi dans la ville même, marchant deux à deux un cierge à la main, chantant les prières de l'Eglise, etc., Les païens, témoins de ce spectacle, louèrent la religion chrétienne et ses cérémonies majestueuses. Plusieurs même adorèrent Dieu.

Les conversions furent également nombreuses dans la partie que dirigeait précédemment M. Devaut. Dans une ville du district confiée à M. Gleyo, plus de 40 païens se convertirent en 1785, il est fort regrettable que les résultats généraux de l'administration de cet exercice aient été perdus. Ce digne missionnaire mourut le 6 janvier 1786 dans le collège de la mission dirigé par M. Hamel. Sa mort fut aussi douce que sa vie avait été traversée et pénible. Il est surprenant que sa santé ait pu résister à huit années de prison, de misère et de tortures, après lesquelles il eut encore le courage d'évangéliser pendant près de neuf ans. Sa persécution fut un des événements les plus marquants de la mission du Su-tchuen, pendant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et Mgr Pottier n'hésita pas à attribuer une partie notable des succès prodigieux de cette mission, aux mérites incomparables de ce pieux missionnaire et aux grâces célestes que ses souffrances avaient attirées sur son œuvre apostolique.

Le lendemain mourut M. Benoit Sun, prêtre chinois ordonné en 1777. C'était un confesseur énergique et même un martyr, car il souffrit beaucoup dans les diverses persécutions et il fut victime de la dernière. Condamné à porter pendant trois mois une lourde cangue, il dut ensuite comparaître devant les mandarins qui le firent cruellement torturer, par de nombreux soufflets et par des coups de bâton sur les chevilles. Jeté en prison, il s'occupa à convertir les criminels et réussit auprès de plusieurs d'entre eux qui reçurent le baptême avant leur mort. Quant à lui, privé d'une nourriture suffisante, épuisé par les tortures, il succomba le 7 janvier 1786, après

avoir pu confesser deux chrétiens, ses compagnons d'infortune qui furent élargis peu après. On ne saurait trop admirer l'énergie, la constance et le dévouement que les prêtres chinois ont apportés dans l'exercice de leur fonctions. Ils ont justifié les prévisions de leur sage et prévoyant évêque Mgr Pottier qui, pendant son long apostolat, avait toujours eu en vue de l'organisation solide d'un clergé indigène, pressentant que, vu l'état agité de la France, les envois des secours du séminaire et de ceux des catholiques, pourraient bien être suspendus pendant un long laps de temps, ainsi que l'arrivée des missionnaires européens eux-mêmes, et que dès lors la mission du Su-tchuen devait à tout prix en venir promptement à pouvoir subsister par elle-même. Cette pensée continuée avec persévérance par ses successeurs immédiats, permit en effet à cette mission de traverser plus tard une série d'épreuves formidables, tandis que les chrétientés jadis si florissantes du Japon, mais qui n'étaient pas édifiées sur les mêmes bases, à savoir sur un nombreux clergé indigène, ont disparu rapidement en présence de malheurs semblables.

La perte de M. Gleyo et de M. Sùn laissa un grand vide. Mgr Pottier, nous l'avons dit, ordonna deux prêtres chinois en 1785. Ils étaient élèves du collège général d'abord établi à Siam, ensuite à Pondichéry. Ils avaient longtemps exercé les fonctions de catéchistes; l'un, M. Charles Ven, avait suivi pendant dix ans Mgr d'Agathopolis, l'autre, M. Matthias Lo, pendant huit ans M. Dufresse. En 1786 le prélat ordonna M. Etienne Tang que nous verrons aller à Maçao au devant de M. de Saint-Martin, à la personne duquel il avait été déjà attaché pendant neuf ans. Ces trois nouveaux prêtres étaient tous originaires du Su-tchuen, le dernier était comme ces deux confrères, élève du collège de Pondichéry. Leur ordination était urgente, les anciens prêtres chinois, MM. Luc Ly et Thomas Nien ne faisaient plus un service aussi actif qu'autrefois, M. Benoit Sun venait de mourir. Le nombre des prêtres indigènes était donc réduit à 6 savoir : les trois ordonnés en 1781 et les trois derniers ordonnés en 1785 et 1786. Quant aux missionnaires français, nous voyons que leur nombre était réduit à trois par la mort de M. Gleyo et comme dans ce nombre l'é-



véque figurait lui-même ainsi que M. Hamel, directeur du Collège, il en résulte que M. Florens seul était susceptible de faire un service complètement actif.

Aussi Mgr Pottier écrivait-il à M. Dufresse le 29 septembre 1786 :

« Quel vide vous avez laissé! Nous ne sommes plus ici que trois! » puis il lui annonçait la mort de MM. Gleyo et Benoit Sun, ainsi que les autres nouvelles de la Mission etc... Ne sachant quelle pouvait être en ce moment son adresse, Mgr Pottier avait envoyé la lettre à Macao avec la suscription suivante qui mérite d'être relatée : « A M. Dufresse, missionnaire apostolique, *ubique fuerit* ». Le district de M. Gleyo, au Yunnan, et celui de M. Devaut au Su-tchuen oriental, furent placés provisoirement sous la haute direction de M. Hamel, auquel le vicaire apostolique adjoignit plusieurs prêtres chinois. Grâce à ces combinaisons, grâce au dévouement de tous, les progrès de la mission reprirent bientôt leur cours et après avoir observé les plus grandes précautions pendant quelques mois, pour échapper aux investigations des autorités chinoises, les missionnaires recommencèrent leurs tournées apostoliques. La récapitulation des résultats obtenus en 1786 les consola de leurs labeurs et dut leur rendre l'espérance. En effet il n'y eut pas moins de 6.000 confessions annuelles pendant cet exercice, sans compter de nombreux baptêmes, savoir: 340 d'adultes, 724 d'enfants chrétiens et 760 d'enfants d'infidèles dont plus des 3/4 moururent ; enfin 600 catéchumènes formés (1).

Les courriers firent heureusement leur voyage accoutumé et apportèrent au prélat la nouvelle que M. Descourvières quittait Macao pour se rendre à Paris, où il était appelé en qualité de directeur, au Séminaire des Missions-Etrangères. Mgr Pottier approuva cette détermination et se mit immédiatement en relation avec M. Létondal, le nouveau procureur de Macao. La nomination de M. Descourvières avait une signification toute spéciale; elle était l'indice certain du peu de désir qu'on avait de voir s'immiscer dans les affaires de la Société, l'esprit infatigable et inventeur de M. Moye.

(1) Pièces Justificatives. — Note E.

Celui-ci le comprit bien et se retira en Lorraine, où il trouva bientôt de nouveaux aliments à son activité par la fondation de nouvelles œuvres importantes et durables.

On ne souvient que des négociations avaient été entreprises, pour la cession à la Propagande de certains postes isolés en Chine, desservis jusqu'alors par le Séminaire de Paris et que Mgr Pottier avait émis l'avis de conserver la mission du Fo-kien, qui se trouvait dans ce cas, mais qu'il considérait comme utile au point de vue du recrutement du clergé indigène. La question fut soulevée de nouveau en 1786; le prélat maintint son ancienne opinion et la renforça par la considération qu'en ce moment le trajet de Macao au Su-tchuen était plus sûr par le Fo-kien, que par l'ancienne route (lettre du 30 septembre 1786 à M. Létondal). Il profita de cette occasion pour réclamer au nouveau procureur, l'envoi des chapelets et autres objets de dévotion qui venaient de lui être adressés par les Carmélites de Blois et par les Chartreux de l'abbaye du Liget, près Loches.

La procure de Macao subissait en ce moment une crise étrange. Aux dangers que le voisinage des Chinois faisait toujours courir, s'ajoutaient les difficultés suscitées par les Portugais propriétaires de cette colonie. Jaloux de l'accroissement de l'influence française dans l'Extrême-Orient et regrettant le déclin de la leur, ils se laissèrent aller à des tracasseries injustifiables. Les choses en vinrent à ce point qu'il fallut en 1786, recourir à l'intervention du Pape Pie VI près de la reine de Portugal, pour qu'elle enjoignit, par des ordres très précis, au Gouverneur et au Sénat de Macao, de permettre au procureur de la Congrégation des Missions-Etrangères de continuer à résider dans cette ville.

Les Missions ont gardé rancune de ces anciens ennuis et, dès qu'il a été possible de le faire, les différentes corporations, qui ont pour but l'évangélisation de l'Extrême-Orient, ont transporté ailleurs la tente de leurs procures. Aujourd'hui c'est à Hong-kong qu'il faut les chercher; c'est là qu'elles ont trouvé, outre la sécurité indispensable, les éléments nécessaires à leur développement ainsi qu'à leur prospérité.

Les intérêts d'ordre supérieur de la mission du Su-tchuen

ne doivent pas nous faire perdre de vue les petits côtés des choses, notamment la vie matérielle des courageux missionnaires. Les envois de vins (outre celui des messes), de liqueurs et de certaines denrées choisies, étaient l'objet de la sollicitude des procureurs et il y avait à ce sujet entre elles et les missions, une correspondance dans laquelle nous choisissons comme spécimen, une lettre de Mgr Pottier à M. Descourvières du 10 septembre 1785. Par suite de l'exil de son coadjuteur le prélat avait dû reprendre la direction des intérêts matériels de sa mission.

« Lorsque nous étions en paix, dit-il, nous nous réunissions dans notre maison, deux, trois et quelquefois (mais rarement), jusqu'à cinq, dans le temps des travaux des champs, et des plus grandes chaleurs. Nous prenions dès le matin, après la messe, chacun une tasse de chocolat pour nous réchauffer l'estomac ; mais maintenant que les choses ont changé et que nous sommes obligés de nous disperser, il n'est plus commode de faire comme auparavant ; n'en m'envoyez donc pas, au moins pour cette année. Seulement je vous demande 5 bouteilles de limon et, autant de café qu'une personne peut en prendre l'espace d'un an, non pas pour moi, qui n'use pas beaucoup de ces sortes de drogues, mais pour MM. Gleyo, Hamel et Florens à qui cela fait du bien. Vous voudrez bien m'envoyer le café non pas en poudre ; mais en grains nous avons ici des gens qui savent le broyer ».

La question du chocolat était dans tout ceci de beaucoup la plus importante ; comme il coûtait fort cher, ceux des missionnaires qui en consommaient le plus, tenaient compte sur leur viatique, dans une certaine mesure, de cette dépense supplémentaire. L'extrait de la lettre suivante de M. de Saint-Martin à M. Descourvières en date du 1<sup>er</sup> juin 1783, nous fixe sur ce petit détail.

« Préparez-nous toujours du chocolat, Mgr en a un vrai besoin, le ministère le fatigue extraordinairement ; quelle perte s'il n'était plus ! Vous n'êtes pas obligé de l'envoyer gratis et vous pouvez en augmenter la dose pour que les autres missionnaires en profitent. »

Enfin dans une autre lettre du 16 septembre 1789 (il est per-

mis en pareille matière d'anticiper sur les événements) M. Florens s'adressant à M. Létondal, après lui avoir annoncé l'heureux retour de Mgr de Saint-Martin et de M. Dufresse, lui demande avec instance, pour son compte personnel, du chocolat et du café. « Comme j'ai l'estomac très froid, dit-il, il n'y a que ces deux breuvages qui puissent y mettre un peu de feu. Je prends alternativement tantôt de l'un, tantôt de l'autre et cela pendant presque tout le cours de l'année. Mgr et ces messieurs déjeunent à la mode chinoise, c'est-à-dire qu'ils mangent de la viande et autres choses. Pour moi je déjeune à la mode européenne ; je ne puis manger de la viande et des légumes le matin. »

Ces détails ne manquent pas d'intérêt puisqu'ils nous font pénétrer dans la vie intime de ces vaillants défenseurs de la Foi qui, pour être de zélés apôtres, n'en étaient pas moins hommes et avaient besoin, comme ceux qu'ils convertissaient, de soutenir et de réparer leurs forces épuisées par des fatigues excessives et incessantes. Autres détails à signaler. On sait quels étaient la rareté et le prix élevé du vin de messe, qu'on était obligé de faire venir d'Espagne, car les Chinois ne savaient pas le fabriquer avec les raisins du pays; M. Florens essaya d'y suppléer.

Il exprima le jus de ces raisins et le fit bouillir pour diminuer la quantité d'eau. La fermentation une fois terminée, il y mêla quelques bouteilles de vin d'Europe, Le vin ainsi obtenu était assez bon et put se conserver pendant un an; Mgr d'Agathopolis et Mgr de Caradre le trouvèrent passable, comme vin de messe. Pourtant il y avait un point délicat à élucider. La cuisson nuisait-elle à la substance du vin ? Nous ne le pensons pas, disait M. Florens, car les missionnaires de Pékin font de même. Il dut consulter et nous regrettons de ne pas connaître la réponse de l'autorité compétente.

Il y eut en 1783 et 1786 une grande famine en Chine. Mgr Pottier en fait une description saisissante dans une de ses lettres datées du 23 septembre 1787. « Le fléau, dit-il, a désolé plus de la moitié de l'Empire ; on ne peut nombrer la quantité des habitants morts de faim et ensuite de la peste. Il y a eu des provinces ou des gens, pour sauver leur vie, en

sont venus jusqu'à se rassasier de chair humaine ; un moribond n'avait pas encore rendu le dernier soupir, on lui coupait un morceau de chair qu'on faisait cuire incontinent pour le manger. On nous a écrit que des mères nourrices ont fait entre elles l'échange de leurs enfants pour les égorger et les manger avec moins de répugnance ; d'autres se sont nourris de leurs propres enfants. Le nombre de ceux qui ont péri dans cette calamité, a été si excessif que, ne pouvant suffire à leur sépulture, on a été obligé de les laisser pourrir sur place, libre aux chiens de s'en engraisser.

« Enfin on assure que dans une de ces misérables provinces, il y en a eu une presque dépeuplée; de 100 personnes à peine y en a-t-il eu dix qui ont pu survivre. Après le fameux siège de Jérusalem par Titus et Vespasien avez-vous jamais entendu parler d'un si terrible fléau? Notre province, quoique plus heureuse en partie, n'a pas laissé de s'en ressentir un peu. Un transport continuel des grains dans les provinces affamées, a fait monter les vivres à un prix exorbitant ; on paye sept à huit livres de notre monnaie de France une mesure de riz, qui ne peut suffire à un homme de bon appétit que vingt et quelques jours ! Dans les bonnes années, elle ne se vend que 2 à 3 francs dans les endroits où la mesure est plus grande.

« Cette famine a occasionné dans quelques endroits des séditions. Le peuple ordinairement mécontent des injustices et vexations des mandarins, s'est jeté sur eux et en a massacré plusieurs. Enfin pour résultat final la guerre vient de se déclarer dans une de ces provinces, où le gouvernement fait passer les grains de la nôtre en quantité considérable pour son armée, ce qui nous expose nous mêmes à souffrir la famine et peut-être à quelque sédition ; Dieu daigne nous préserver de ce malheur. De là s'en suivent les brigandages, les meurtres, même les rapines, les vols etc.... »

Si cette famine exerça moins de ravages dans le Su-tchuen que dans les autres provinces de l'Empire, les tremblements de terre y firent périr beaucoup de monde. Celui du 1<sup>er</sup> juin 1786 fut terrible, le mouvement de la terre était celui d'un vaisseau agité par les ondes ; on le ressentit au loin. Les élèves du Collège, situé à douze journées de chemin de Tching-

lou-fou, sortirent effrayés dans la crainte que les bâtiments ne s'écroulassent. Les secousses se prolongèrent pendant un temps considérable et les missionnaires, qui étaient aux environs de la capitale, les ressentirent encore plus vivement et plus longtemps. Les désastres furent très grands ; des montagnes s'écroulèrent interceptant le cours des fleuves, ce qui causa des inondations désastreuses. Les campagnes furent ravagées et même une ville de premier ordre Kia-ting-fou, vit ses murailles détruites par les eaux ; plus de cent mille personnes y périrent. Mgr Pottier raconte ainsi ce désastre. « L'inondation arriva vers les dix heures du matin ; c'était un jour de marché. Des milliers d'hommes étaient rassemblés, ceux-ci pour vendre, ceux-là pour acheter : les uns s'amusaient à voir la comédie ; les autres étaient à boire : à l'heure qu'ils y pensaient le moins, voici une montagne d'eau qui emporte maisons, villages, temples d'idoles, théâtre, prêtres, comédiens, spectateurs, etc.... Une plaine cultivée toute couverte de riz, n'est plus que sable et cailloux... » Heureusement qu'il n'y avait pas de chrétiens dans cette région. On eut dit, en voyant de pareils cataclysmes que la colère céleste voulait faire expier à leurs persécuteurs tant de cruautés et de barbarie.

L'année 1786 se termina sans incidents fâcheux, au contraire dans un seul district on compta cinq cents conversions. Ainsi donc, la religion chrétienne se maintenait et même se développait, malgré la difficulté des circonstances, au Su-tchuen. Il n'en était pas de même dans les provinces voisines, notamment dans le Chen-si, où Mgr Pottier avait laissé de si bons souvenirs. Au mois d'octobre 1786, trois chrétiens de cette province apportèrent à Mgr l'évêque d'Agathopolis une lettre d'un catéchiste, criant miséricorde, et le suppliant de leur envoyer un prêtre du pays, parce qu'ils n'en avaient aucun. On peut croire combien cette lettre et ces envoyés touchèrent le cœur du prélat ; il désirait ardemment les satisfaire ; mais il répondit que sa mission manquant elle-même de missionnaires il n'était pas convenable de secourir une mission étrangère et éloignée, au préjudice de ses propres ouailles. En effet un grand nombre de chrétiens très zélés du Su-tchuen

se trouvaient, depuis l'expulsion des quatre missionnaires français dans l'impossibilité matérielle de participer aux sacrements.

Les deux courriers exilés en Tartarie donnèrent de leurs nouvelles ; ils se portaient bien, le pays était bon et ils vivaient de leur petit commerce. On put leur faire passer un secours de 50 taëls par l'intermédiaire de la procure de Macao et des Lazaristes de Pékin. Les autres chrétiens exilés dans la province même du Su-tchuen, mais dans des localités éloignées de leur pays, supportaient également avec courage cette épreuve et s'efforçaient de faire connaître le saint nom de Dieu. ils opérèrent des conversions nombreuses et fondèrent de nouvelles chrétientés. Celle de Tse-tong-hien, ville de la partie occidentale du Su-tchuen, ouverte par un des exilés, appelé Tchéou, se multiplia rapidement. En 1786 on y comptait soixante néophytes, et en 1787 ce nombre s'élevait à deux cents.

Il s'éleva pendant cet espace de temps quelques petites persécutions locales, mais aucune n'eut de conséquences regrettables pour les progrès de la religion.

L'état des choses alla en s'améliorant pendant le cours de l'année 1787. « Aujourd'hui nous sommes en paix, écrit Mgr Pottier le 30 mai 1788, et notre mission va de mieux en mieux, il semble que les troubles passés auraient dû lui causer un détriment considérable d'un côté et retarder notablement la propagation de la foi ; mais il en est tout le contraire... »

En 1788 le petit Collège dirigé par le digne M. Hamel, qui était installé au Yun nan, fut transféré près de Souy-fou, province du Su-tchuen dans une localité dénommée : Lo-jang-kéou. M. Hamel eut beaucoup à se plaindre du mandarin du district de Souy-Fou qui, dans sa haine contre la religion chrétienne, organisa une persécution cruelle et raffinée contre les nouveaux convertis. Ils étaient nombreux et cette région donnait les plus belles espérances aux missionnaires, dont l'action se trouva ainsi presque paralysée. Ses écoliers ne furent pas toujours en sûreté et durent parfois évacuer le collège de se disperser momentanément pour échapper aux perquisitions.

Pour terminer le récit des principaux événements de l'année

1787, disons que Mgr Pottier ordonna un nouveau prêtre chinois originaire du Su-tchuen, M. Simon Tung, ancien élève du collège de Pondichéry. Le prélat ne cessait de se tenir en relation avec les exilés et, dans une lettre du 20 septembre 1787 à M. Dufresse, il lui fit part de ses inquiétudes au sujet de leur santé, car des avis indirects lui avaient fait savoir que M. Dufresse était tombé malade en sortant de prison et que Mgr de Saint-Martin avait les jambes enflées.... Il continuait en annonçant qu'il avait signifié à tous les missionnaires les instructions récentes de la Propagande relatives au sacrement de Pénitence ; mais il avait retardé de leur signifier la partie des mêmes instructions concernant le sacrement de l'Eucharistie, car il craignait que leur interprétation n'entraînât ses collaborateurs dans un excès de sévérité qui aurait pu restreindre le nombre des communions. Nous savons que les chrétiens chinois, observateurs assez exacts de la Confession, ne considéraient pas la communion, même pascale, ou annuelle, comme obligatoire au même degré. C'est ainsi que pour la dernière administration (1787), il n'y avait eu que 1.968 communions pour 6.580 confessions. Il était donc manifeste que, loin de combattre leur éloignement de la Communion, on la leur refusait déjà avec trop de rigidité.

Pourtant les progrès de la Mission ne se ralentissaient pas, et il n'y avait pas eu, pendant ce même exercice, moins de 469 adultes baptisés, sans compter 698 enfants de chrétiens et 679 enfants de païens, presque tous morts. En outre 726 catéchumènes avaient été formés. Par suite de la difficulté des temps, le système habituel des courriers organisé entre le Su-tchuen et Macao, dut tolérer quelques modifications désavantageuses. Le transport du numéraire présentait des dangers, et Mgr Pottier se résigna à subir la transformation en marchandises d'une partie des sommes qui lui étaient envoyées d'Europe. Ces marchandises une fois arrivées au Su-tchuen, étaient vendues et le produit de la vente était remis à la Mission. Mais il y avait là une source d'abus et de retards qui ne tardèrent pas à se révéler.

Les grandes fatigues que les missionnaires avaient à supporter leur faisaient apprécier la vieille eau-de-vie de France



pour reconstituer parfois leurs forces épuisées. Mgr Pottier lui-même, dont l'estomac était devenu paresseux avec l'âge, s'en servait volontiers par les temps froids et humides. Tout en remerciant de celle déjà envoyée, il pria le nouveau procureur de lui en faire expédier deux flacons par missionnaire, à la plus prochaine occasion. La santé du prélat, au milieu de toutes ces traverses, se soutenait pourtant dans des conditions satisfaisantes. « Une exhortation d'une heure ne me fatigue pas beaucoup, dit-il dans une de ses lettres, il n'y a que les confessions qui m'accablent, surtout par le temps des chaleurs. » Toujours intrépide, quand il s'agissait de sauver les âmes, il faillit périr cette même année 1787, en allant administrer des malades dans une région éloignée de sa résidence. Obligé de traverser une rivière, sur un radeau improvisé qui chavira, il tomba dans des eaux profondes, d'où l'on eut beaucoup de peine à le retirer. Mais rien ne le décourageait, et quelques jours après, il recommençait sa vie errante. (Lettre à M. Létondal du 25 septembre 1787).

En 1788 ce sont de nouveaux progrès à signaler dans la Mission ; le calme avait fini par succéder à la tempête et si les ouvriers évangéliques étaient devenus rares au Su-tchuen, au moins pouvaient-ils travailler en paix. « Nous comptons depuis un an, dit Mgr Pottier dans sa lettre du 30 mai 1788, plus de 2.000 païens convertis à la Foi, sans y comprendre 7 ou 800 adultes baptisés et plus de 1.000 enfants de païens, morts après leur baptême. C'est à cette bonne œuvre, ainsi qu'à celle des catéchistes, que sont employées les aumônes envoyées par les fidèles d'Europe. Le Seigneur me conserve toujours une santé passable, mais l'âge et les fatigues que mon état m'oblige de supporter, me font douter d'une longue durée. *Non recuso laborem, modò necessarius sim aut saltem utilis populo Dei.* Je ne désire autre chose sinon que la volonté de Dieu s'accomplisse en moi et en toutes choses. » Le prélat terminait sa lettre en annonçant qu'il était sur le point d'envoyer à Macao des personnes de confiance pour ramener au Su-tchuen son coadjuteur et le dernier survivant de ses anciens missionnaires exilés. La date anormale de cette correspondance et de cet envoi sera expliquée dans un des chapitres suivants.

Ce n'est pas pour la première fois que nous parlons des secours envoyés de France à l'évêque d'Agathopolis par des personnes charitables. Diverses congrégations religieuses lui avaient fourni également des objets de dévotion et le concours de leurs prières, celle des Carmélites était au premier rang. Depuis le début jusqu'à la fin de l'apostolat de Mgr Pottier, on retrouve la trace de leur bienfaisante influence au point de vue spirituel. Dès le 20 novembre 1757, un an après son arrivée au Su-tchuen, il écrivait à M. Lalanne et le priait de présenter ses plus respectueux compliments aux Carmélites de Paris et à sœur Anastasie leur supérieure; il rappelait qu'il allait les voir quand il était au séminaire des Missions-Etrangères et que lui et ses six confrères ne manquèrent pas d'aller les saluer avant leur départ, qui eut lieu, on se le rappelle, à la fin de 1753.

Le 24 mai 1788 Mgr Pottier écrivait à M. Blandin directeur au Séminaire à Paris. «.... J'écris à la Révérende Mère Prieure des Carmélites de Saint-Denis, près Paris, et lui déclare que j'accepte de grand cœur la pieuse union qu'elle me fait la grâce de proposer, l'offre est trop avantageuse à notre œuvre pour ne pas l'accepter. Eh! mon Dieu, sans les prières de tant de saintes âmes qui se sont intéressées à nous, que serait devenue notre pauvre mission?..... Je vous prie donc très instamment de remettre à son adresse la lettre ci-incluse..... Je voudrais bien savoir si cette supérieure des Carmélites, Louise-Marie, est la fille du roi Louis XV?..... vous auriez pu en faire mention..... Quoi qu'il en soit, j'ai prévu le cas dans ma réponse. » Le prélat ne se trompait point en effet; c'était bien la descendante de nos anciens rois, qui avait donné à la mission du Su-tchuen en la personne de son évêque, ce témoignage de sympathie et d'admiration. (1) La vénérable Prieure (on peut employer cette qualification devenue régulière aujourd'hui) (2) dont la piété

(1) Louise-Marie de France, tante du roi, née à Versailles le 15 juillet 1737, religieuse Carmélite à Saint-Denis, 1<sup>er</sup> octobre 1771, élue Prieure le 25 novembre 1773. »(Extrait de l'*Almanach de Versailles*, année 1780.

(2) Madame Louise-Marie de France a été déclarée Vénérable, le 4 juin 1873.

et les rares vertus avaient fait tant d'impression sur ses contemporains et ont été si hautement appréciées de nos jours par l'Eglise elle-même, s'était éprise de l'intérêt le plus vif pour les humbles travaux de ces modestes missionnaires perdus au fond de la Chine, si petits aux yeux des hommes et si grands aux yeux de Dieu. Les rares publications de leurs comptes-rendus et de leurs correspondances, notamment de la lettre de Mgr Pottier à M. Tessier de Sainte-Marie, avaient évidemment été mises sous ses yeux et en lui faisant connaître la Mission, lui avaient révélé ce que valait son digne chef. Ces deux âmes supérieures étaient faites pour se comprendre. Il est regrettable que la mort soit venue interrompre cette correspondance à peine ébauchée à la fin de leur carrière. Madame Louise-Marie de France mourut le 23 décembre 1787 ; sa lettre écrite environ un an avant son décès, ne parvint à Mgr Pottier, qu'au moment où elle avait déjà quitté cette terre pour un monde meilleur. La réponse du prélat n'arriva donc point à destination, néanmoins les liens de pieuse union, entre les sœurs du Carmel et les missionnaires du Su-tchuen, n'en furent pas moins resserrés au grand avantage de tous.

« C'est sans doute un coup de la Providence qu'on ait publié ma relation à M. Tessier de Sainte-Marie. Cela nous vaudra sans doute des secours dont nous avons grand besoin... Souvenez-vous du pauvre petit François qui va toujours en dépérissant..... » Tels sont les termes d'une lettre du prélat à M. Alary du 20 septembre 1789.

N'oublions pas de mentionner qu'en 1788 un nouveau prêtre chinois, M. Mathieu Kan, fut ordonné par le vicaire apostolique. Il était originaire du Kouy-tchéou et ancien élève du collège de Pondichéry. Quelques persécutions essentiellement locales furent douloureuses pour certaines chrétientés. Malgré le petit nombre des missionnaires, les plus grands efforts furent tentés par eux pour administrer, avant leur mort, un grand nombre de chrétiens qui périrent cette année là par suite de maladies épidémiques. Quand on pense aux distances considérables qui séparaient les chrétientés des résidences des missionnaires et aux difficultés des communications, il y a lieu d'être émerveillé de ce résultat, à cause des prodiges de dé-

vouement qu'il exigea. Mgr Pottier, qui donnait toujours l'exemple, dut se mettre en route les jours mêmes de Noël et de Pâques, pour aller administrer des mourants, dans le district qu'il s'était réservé! (Lettre à M. Dufresse du 1<sup>er</sup> juin 1788.)

On aura pu remarquer que depuis l'exil de Mgr de Saint Martin et de M. Dufresse, nous avons cité plusieurs lettres de Mgr Pottier à ce dernier, et pas une seule du prélat à son coadjuteur, avec lequel il était pourtant dans les termes de l'intimité la plus grande et de la confiance la plus absolue. Il est évident pour nous que dans ces conditions, leur correspondance a été aussi fréquente que possible; seulement elle n'a pas été conservée. Quant aux lettres adressées à Mgr Pottier, nous avons expliqué déjà que ces documents, qui eussent été si précieux, ont tous péri dans les grandes persécutions ultérieures.

La question des courriers donna encore beaucoup d'embaras à Mgr Pottier en 1788. Abusant des circonstances, ils se permirent de convertir en marchandises à destination du Su-tchuen, non seulement une partie, mais la totalité des sommes remises en numéraire par la procure de Macao. Le prélat prit les mesures les plus énergiques pour éviter le retour de semblables abus, sans pouvoir parvenir à les supprimer complètement. Son mécontentement était d'autant plus vif qu'il ne pouvait toucher de fonds qu'après la vente des marchandises et qu'il avait besoin d'argent comptant pour préparer le retour de son coadjuteur, tâche qui lui tenait au cœur par dessus tout et qui était l'objet de sa complète sollicitude.

---

### CHAPITRE III

#### LE PORTRAIT DE L'ÉVÊQUE D'AGATHOPOLIS — 1787.

La famille du prélat demande son portrait. — Ce portrait est fait à Tching-tou par un artiste chinois et envoyé au printemps de 1787 à Loches en Touraine, où il parvient en 1788. — Sa description. — Nouvelles demandes non accueillies. — Les portraits de MM. Gleyo, de St-Martin etc, sont perdus.

Avant de passer au récit de l'heureux retour de Mgr de St-Martin, il nous faut raconter l'historique du portrait du Vicaire apostolique du Su-tchuen. La famille du prélat était enfin convaincue qu'il ne rentrerait jamais en France. Désireuse de conserver de lui un pieux souvenir, elle eut l'heureuse pensée de lui demander son portrait. On fit bien de lui rappeler cette idée car les spécimens de l'art chinois, que Mgr Pottier avait eu l'occasion de voir peu d'années avant, avaient été jugés par lui fort médiocres et il n'aurait peut-être plus songé à soumettre à une nouvelle épreuve, pour son compte personnel les talents des peintres du Céleste-Empire.

Mous avons raconté au chapitre VII de la Partie précédente, qu'en 1781, au moment de leur ordination, un artiste chrétien de Tching-tou, avait fait les portraits de deux jeunes prêtres indigènes, MM. André Yang et Augustin Tchou, en même temps que celui du vénérable M. Gleyo. On sait que malheureusement ces précieux souvenirs ont été perdus.

Dès le mois d'octobre de la même année, M. de Saint-

Martin s'était décidé à faire faire le sien ; nous lisons à cette occasion dans le *Recueil des lettres* du futur prélat, qui ont été publiées par M. l'abbé Labouderie, le passage suivant de celle adressée à son frère le 7 octobre 1781. « Une famille chrétienne a fait tirer mon portrait. Je compte que vous le recevrez l'année prochaine. » Dans une autre lettre du même jour écrite à son père et à sa mère il ajoutait : « Le peintre qui m'a tiré passe pour fort habile, mais li est encore meilleur chrétien que savant peintre..... Vous serez sans doute scandalisés de me trouver tant d'embonpoint pour un missionnaire..... Il semble que cet état ne devrait pas en donner. Je vis content sans aucune maladie ; si je travaille beaucoup, le travail me plait, et je crois être dans l'ordre de la Providence. Comment avec cela pourrais-je manquer d'embonpoint ? » L'éditeur des lettres de Mgr de S<sup>t</sup>-Martin a eu soin de mettre en note devant ces passages : « On ignore si ce portrait est parvenu à destination et, s'il existe, ce monument de la peinture chinoise à cette époque serait intéressant pour les arts. »

A notre avis, ce portrait eût été encore bien plus intéressant à d'autres égards ; malheureusement il est certain que, s'il est arrivé en Europe, il n'a pas été conservé. Nous ne trouvons mentionné nulle part que les portraits de M. Gleyo et des deux prêtres chinois aient quitté le Su-tchuen. Il est probable qu'on les conservait précieusement, soit à la maison de résidence de l'évêque, soit plutôt au petit Collège. Malheureusement aussi il est non moins probable que ces souvenirs précieux ont péri au temps de la grande persécution, durant laquelle le petit Collège fut complètement saccagé. Tout nous autorise donc à penser que le portrait de l'évêque d'Agathopolis, qui se trouve en notre possession, est le seul de ceux de l'espèce qui soit parvenu jusqu'à nous ; c'est ce qui le rend doublement précieux. Il est donc intéressant d'entrer dans quelques détails à son sujet.

« Vous me demandez mon portrait, si cela est possible en Chine, ajoutez-vous, dit le prélat dans une lettre du 3 septembre 1786 à l'un de ses neveux. Si vous le désirez tel qu'on pourrait le tirer à Paris, cela n'est pas possible, mais à la

façon de ce pays, on peut facilement le faire. Dans cette région on ne peut trouver que des barbouilleurs. Voilà deux mois que j'ai appelé un chrétien qui passe pour le plus habile, sans qu'il ait pu venir, la maladie et d'autres affaires l'en ont empêché. N'étant pas expédient d'appeler un gentil, j'ai été obligé de remettre à l'année future, si je suis encore, pour lors de ce monde. Je vous l'enverrai plutôt comme une curiosité de Chine que comme mon vrai portrait. Si vous voulez en avoir un meilleur, il faut nécessairement que vous envoyez ici, à vos frais bien entendu, le plus fameux peintre de Paris.

En effet l'envoi du portrait désiré eut lieu seulement à la fin de 1787. Dans une lettre du 23 septembre le prélat s'exprime en ces termes : « Il y a deux ou trois ans que vous m'aviez demandé mon portrait, je vous l'envoie. De bonne foi en me comparant par le moyen d'un miroir avec cette peinture, je n'ose dire au vrai si ce portrait est bien le mien, ou celui d'un autre. Si un beau jour et contre toute espérance, vous avez l'occasion de me voir, vous pourrez en juger par vous-même. Quelque vieux que je paraisse au dehors, je crois cependant que le portrait l'est encore plus. Le peintre m'a représenté avec une soutane de soie, mais ne vous imaginez pas que je sois pour l'ordinaire vêtu de si précieux habits, car nous ne sommes très ordinairement, habillés et logés, que comme les gens du commun ; seulement, que j'ai quelques habits plus propres pour les grandes cérémonies, comme la consécration des S. S. Huiles, les Ordinations ; hors ce temps jamais ils ne sortent du coffre. Il m'a mis aux pieds des souliers du pays, n'ayant jamais vu de sa vie la forme des souliers d'Europe, regardez-moi donc comme un homme *transmorphosé* (sic) en Chinois ».

Avant d'avoir reçu la réponse de Loches, le prélat confirma le fait par une lettre postérieure, datée du 30 mai 1788. Il disait : « L'année dernière à votre réquisition, j'envoyai mon portrait fait par un maître Chinois ; vous jugerez par l'ouvrage ce que c'est que l'académie des peintres de Chine... »

Pendant ce temps le susdit portrait avait fait bon voyage et il était arrivé le 1<sup>er</sup> août 1788, plié dans une simple lettre, et en parfait état. On saura qu'au lieu de toile, l'artiste chi-

nois s'était servi de papier de soie très mince, mais fort résistant. La conservation de son œuvre exigeait des précautions, la feuille de papier de soie habilement dépliée fut donc immédiatement collée sur un épais carton, mise sous verre et encadrée d'une baguette dorée du style de l'époque. Tel était le portrait en 1788, tel il est encore aujourd'hui, au moment où nous écrivons ces lignes, c'est à dire plus de cent ans après. On comprend que ce précieux souvenir a du être conservé avec un soin religieux...

Les remerciements ne manquèrent pas, ils valurent la réponse suivante : du 14 septembre 1790 : « vous exaltez beaucoup le portrait que je vous ai envoyé. Je pense cependant que si l'original se trouvait sur les lieux, il n'aurait pas tant d'approbateurs, à raison sans doute du peu de rapport qu'il y a de l'un à l'autre. Ce n'est pas qu'il ait dépendu de moi de vous donner quelque chose de mieux ; certes le désir de vous satisfaire était bien sincère, et si j'avais pu trouver un habile ouvrier, je lui aurais fait épuiser tout son art ; mais le défaut de ces sortes de gens dans ce pays, m'a obligé de recourir à celui dont vous avez actuellement l'ouvrage. Je ne puis vous donner davantage, *nemo dat quod non habet...* »

Outre les heureux, le portrait avait fait des jaloux. M. Tessier de Sainte-Marie, curé de Genillé, auquel Mgr Pottier écrivit en 1782 la belle lettre que nous avons reproduite précédemment presque en entier, et qui lui avait adressé pour sa mission de nombreuses aumônes, conçut le vif désir de posséder aussi les traits de celui qu'on vénérât à Loches, comme un apôtre et comme un martyr. Mgr Pottier, par un sentiment d'humilité et de modestie, qui constituait le fond de son caractère, n'agréa pas cette demande. Il colora son refus de la manière suivante :

« J'ai écrit l'année dernière, en réponse à M. le curé de Genillé qui me demandait mon portrait. Je lui ai refusé le plus honnêtement qu'il m'a été possible ; non par la crainte de blesser la vertu d'humilité, car en cette affaire, non plus qu'en bien d'autres, je ne veux pas être plus délicat que St François de Sales qui se laissait bonnement peindre ; mais par l'impossibilité qu'il y a de trouver des ouvriers en état de tirer un



portrait ressemblant. Je suis moralement assuré que la copie ne ressemblera, ni à l'original, ni à l'exemplaire que vous possédez et que je vous ai envoyé, non comme une vérité, ainsi que je vous en assurais dans le temps, mais bien comme un témoignage du désir sincère que j'ai de vous faire plaisir. Si j'en envoie un nouveau, la comparaison qu'on fera sans doute avec celui que vous avez, fera naître des idées singulières ; on pensera peut-être, ou que j'ai voulu vous tromper ou que j'ai voulu tromper les autres, et tout cela n'est pas édifiant. Aussi je tâcherai encore cette fois de prendre répit en répondant à M. de Genillé. Si après cela on veut encore avoir mon prétendu portrait, je ne ferai plus le difficile, mais j'exigerai qu'on mette au bas : « *le soit-disant portrait de l'évêque d'Agathopolis* » de cette manière le procès sera terminé... »

Pour terminer aussi cet exposé donnons une courte description du portrait lui-même. Sans compter la largeur du cadre il mesure 90 centimètres de hauteur sur 62 centimètres de largeur. Il représente un vieillard en costume d'évêque, assis dans un fauteuil, à côté d'une petite table recouverte d'un tapis, sur laquelle sont placés des livres, un encrier avec sa plume et un grand crucifix, aux blessures saignantes. Le tapis descend très bas ; dans la partie qui fait face, est figurée une mitre d'évêque, accompagnée d'une croix pastorale et d'une crosse placées en sautoir, le tout en or. Le tapis sert de fond ou de champ à ces sortes d'armoiries qui, à en juger par les cachets, que nous avons pu retrouver sur plusieurs des lettres du prélat, constituaient la partie principale de son blason épiscopal.

Mgr Pottier porte sur la poitrine une fort belle croix de vermeil, celle qu'il reçut du Séminaire des Missions-Etrangères en 1776 ; on sait qu'il avait mis alors en réserve pour son futur coadjuteur celle qui lui avait été envoyée en 1769 au moment de son sacre. Il tient de la main droite un livre, l'Imitation de Jésus-Christ, dont la lecture a du abrégé la longueur des séances exigées par l'artiste. Le peintre ne connaissait évidemment pas les procédés en usage dans nos contrées ; le manque absolu de perspective, les teintes plates, le mode

d'ornementation des accessoires d'ailleurs très soignés, certaines fautes bizarres de dessin, en sont l'indice certain. Le visage et les mains sont absolument pâles, la barbe blanche, claire et taillée en pointe, les ongles d'une longueur exceptionnelle, enfin un nez très aquilin, un profil accentué, une grande maigreur, donnent au personnage qu'on a voulu représenter, un aspect étrange. On croirait avoir devant soi le portrait d'un habitant du Céleste-Empire et non celui d'un Français, L'illusion est complétée par la grande ressemblance entre le mode de peinture employé par l'artiste de Tching-tou et celui usité pour l'ornementation de la porcelaine chinoise.

Mgr Pottier avait à cette époque 61 ans. L'authenticité de son portrait, qu'on ne saurait d'ailleurs contester, puisqu'il n'est jamais sorti de sa famille, qui possède aussi les lettres à l'appui, est établie en outre par la note suivante inscrite au verso du cadre :

« Le portrait est celui de Mgr François Pottier évêque d'Agathopolis, missionnaire et vicaire apostolique de la mission de la Chine. Il a été fait à la Chine, dans la ville de Tching-tou-fou, capitale de la province du Su-tchuen, et résidence du prélat, en 1787; il est arrivé à Loches le 1<sup>er</sup> août 1788. »

Quelque défectueuse que soit l'œuvre dont nous venons de donner la description, nous estimons qu'elle devait avoir un certain mérite, (très relatif) de ressemblance. Quand le prélat dans de nombreux passages de ses lettres intimes, parle des traces que les fatigues de l'apostolat ont laissées sur son visage, quand il mentionne qu'avant 30 ans, sa barbe et ses cheveux entièrement blanchis sous l'influence des labeurs et du climat, lui donnaient déjà l'aspect d'un vieillard plus que septuagénaire, quand on se rappelle sa maigreur, etc... on sera porté à croire comme nous, qu'à part certaines fautes dues à un dessin trop incorrect, on possède, non seulement un précieux spécimen de l'art chinois en 1787, mais aussi le souvenir et les traits du vénérable apôtre du Su-tchuen.

Quelques mots en terminant, sur le livre que Mgr Pottier tient ouvert dans ses mains, on y lit tracés en caractères latins

de la main même du prélat, car il est évident que l'artiste ne connaissait pas l'écriture latine, les mots suivants, qu'il avait pris pour sa devise : « *AMA NESCIRI ET PRO NIHILO REPUTARI* » Prends plaisir à être ignoré et à être compté pour rien. (Im. de J. C. Livre 1<sup>er</sup> chap. II, 5, 6 du N<sup>o</sup> 3)

Cette devise était bien la sienne à tous les égards, son apostolat la justifie, car non seulement il la porta une fois évêque mais encore il la pratiqua pendant toute sa vie. Si cela fati son éloge et ajoute à ses rares mérites, on conviendra que cet excès de modestie n'a pas facilité la tâche de ses biographes.

## CHAPITRE IV

### CAPTIVITÉ ET EXIL DE MGR DE SAINT-MARTIN ET DE M. DUFRESSE. — LEUR RETOUR AU SU-TCHUEN. (1784-89).

Mgr de St-Martin et les autres missionnaires du Su-tchuen incarcérés à Pékin. — Edit impérial de libération. — Rélégation à Macao de MM. de Saint-Martin et Dufresse. — Ils se reudent à Manille pour dissimuler aux autorités chinoises leur projet de rentrer au Su-tchuen — Ils reviennent secrètement à Macao. — Combinaisons diverses pour parvenir de nouveau dans la province, longue attente, heureux retour. — Joie du Vicaire apostolique. — Bref d'éloges de la Cour de Rome aux deux prélats.

Que devenaient Mgr de St Martin et M. Dufresse pendant leur exil, loin de leur chère province du Su-tchuen ? Une relation envoyée par le premier de Pékin, à la date du 21 novembre 1785, nous renseigne à ce sujet. Après de longues et inutiles interrogatoires préalables imposés par les autorités locales, ils furent dirigés sur la capitale de l'Empire. « On nous conduisit trop honorablement, raconte le prélat, nous avions chacun une chaise à quatre porteurs, et deux mandarins qui nous faisaient manger à leur table, au frais du public ou de l'Empereur. Ce voyage dura trente-huit jours ; nous arrivâmes à Pékin le 28 avril. Présentés le lendemain au tribunal appelé Hing-pou, où se décident les affaires des grands criminels, on nous y chargea de chaînes fort pesantes, avec les fers aux pieds et aux mains, et l'on nous mit dans la prison destinée aux mandarins. C'était une grâce bien particulière ; on nous

l'accorda, je ne sais pourquoi ; mais ce fut un grand coup de la Providence, car autrement nous serions morts. Dans cette prison, nous fûmes réduits à vivre d'un riz fort bis, que l'Empereur donne aux prisonniers. On nous avait laissé quelque argent par miséricorde, nous en achetions une espèce de fromage mou chinois, fait du lait de certaines fèves écrasées, qui se coagule. C'est une nourriture fort insipide, il fallait s'en contenter, et les autres missionnaires emprisonnés étaient encore plus mal que nous. Quatre ou cinq jours après notre arrivée, les satellites qui espéraient de l'argent, nous ôtèrent nos fers, et cela, en cachette. Nous ne les portions qu'à l'audience, et lorsque les mandarins visitaient les prisons. Au reste, nous fûmes exposés tout le temps aux mépris et aux injures, et rongés de toute sorte de vermine. »

Les différents interrogatoires auxquels les prisonniers furent soumis ne présentèrent rien de particulier. Nous avons rendu compte du jugement ; les missionnaires furent donc retenus en prison. C'est là que MM. Delpon et Devaut accablés par l'inanition et la misère, succombèrent promptement. Ils moururent comme des saints, ils purent se confesser. Le zèle ne les abandonna point, même au moment de leur agonie ; ils voulaient que quelques missionnaires emprisonnés comme eux prêchassent les païens, pour empêcher les honteux désordres dont ils gémissaient, et qu'ils avaient sous les yeux. Ils s'encourageaient à la mort, en disant : « Quel bonheur de mourir ici ! » Ce sont les propres paroles de M. Devaut qui furent rapportées par un des missionnaires présents à ses derniers moments....

Après trois mois de captivité Mgr de Saint-Martin sentit ses forces décliner. M. Dufresse au contraire, quoique d'une santé plus faible, se portait assez bien. Les Lazaristes chargés de la direction des églises de Péking et les anciens Jésuites restés dans la capitale, parvinrent à leur faire passer à force d'argent, des secours abondants qui les rétablirent. Dès le début, ces messieurs avaient fait des démarches très actives afin d'obtenir leur libération, ils s'adressèrent jusqu'à l'Empereur lui-même, mais sans succès. Pourtant, les corps des confesseurs morts en prison, eurent tous une sépulture honorable,

ainsi que nous l'avons dit, dans les cimetières appartenant aux églises chrétiennes.

Enfin le temps marqué par la divine Providence arriva. Dieu, qui tient entre ses mains le cœur des rois, toucha celui de l'Empereur. Au moment où l'on s'y attendait le moins, et contre toute espérance, ce prince donna un Edit qui mettait les Européens en liberté. Le 10 novembre 1785, Mgr de Saint-Martin et M. Dufresse sortirent de prison. L'Edit n'exprimait rien de déshonorant pour la religion ; on y déclarait que la conduite des missionnaires, qui sont venus la prêcher n'était pas répréhensible, sauf qu'ils s'étaient introduits furtivement dans l'Empire, contrairement aux lois. L'Empereur considérant que les Européens les ignoraient, et voulant user de clémence, remettait les missionnaires en liberté, leur laissant le choix, ou de retourner à Macao, et de quitter la Chine, ou de rester dans les églises de Pékin. (1)

Nos missionnaires du Su-tchuen ne pensaient qu'à y retourner, ils demandèrent donc leur envoi à Macao, dans l'espoir qu'une occasion favorable s'y présenterait plus facilement. En attendant le départ, ils se retirèrent chez les Lazaristes. Mgr de Saint-Martin ne se pressa pas trop. Pour que son séjour prochain à Macao pût se prolonger, il désirait n'arriver à la procure de cette ville qu'après le départ annuel des vaisseaux pour l'Europe. Par dévouement pour la Mission, il pria M. Descourvières d'envoyer à Mgr Pottier, la moitié des sommes destinées à M. Dufresse et à lui-même, par le séminaire des Missions-Etrangères de Paris.

L'élargissement des missionnaires se fit avec une grande solennité. Les mandarins les remirent entre les mains de leurs collègues portugais, italiens et français, assez nombreux à Pékin. L'évêque de cette capitale les attendait dans sa cathédrale à la tête de son clergé. Un *Te Deum* fut chanté après l'adoration du Saint-Sacrement. D'autres cérémonies religieuses célébrèrent la délivrance des prisonniers qui n'eurent qu'à se louer de l'accueil de leurs collègues de Pékin.

Dans ce temps le trajet de Pékin à Canton ne se faisait point par mer ; il fallait donc traverser toute la Chine pour

(1) Nouvelles Lettres Edifiantes (déjà citées)

arriver au terme de ce long voyage, qui dura depuis le 11 décembre 1785, jour du départ, jusqu'au 11 février 1786, jour de l'arrivée. Deux mandarins furent chargés d'accompagner les voyageurs. Les missionnaires de Pékin leur fournirent des habits et tout ce qu'ils jugèrent utile pour les garantir du froid très vif dans cette saison. En outre ils leur remirent de l'argent pour leurs besoins imprévus et ils obtinrent que quatre de leurs domestiques chrétiens les accompagneraient jusqu'à Canton. Les mandarins voyagèrent dans leurs chaises à quatre porteurs jusqu'au fleuve, où ils prirent des barques. Les missionnaires étaient casés dans des charrettes couvertes ressemblant à celles que l'on voyait en France à la même époque, mais plus lourdes et attelées de trois ou quatre chevaux.

Dans ces conditions tout le monde eut beaucoup à souffrir de la rigueur de la température. De grandes pluies firent fondre les neiges et les chemins devinrent impraticables. Malgré cela les soldats d'escorte ne permettaient point aux porteurs de s'arrêter et l'un d'eux mourut en chemin, par suite d'un excès de fatigue. La caravane arriva avec beaucoup de peine le 11 janvier 1786 au fleuve Yang-tse-kiang et après l'avoir traversé, parvint le 13 à la capitale du Kiang-si. A partir de ce moment le voyage se fit dans des barques et, après bien des incidents, les missionnaires atteignirent Canton le 11 février suivant. Ils y restèrent jusqu'au 30 mars. Les autorités chinoises auraient voulu les voir s'y embarquer directement pour l'Europe, sans s'arrêter à Macao, parce qu'elle les soupçonnaient déjà de former le projet de pénétrer de nouveau dans l'intérieur de l'Empire. Mgr de Saint-Martin sut habilement sortir de cette situation difficile en sollicitant l'autorisation de se rendre à Manille où il arriva le 27 avril suivant (1).

Manille était un refuge assuré ; chef-lieu des possessions espagnoles en Orient et capitale de la grande île de Luçon ; (la principale des Philippines) toute sa population et celle des alentours était convertie depuis longtemps au catholicisme et de nombreux établissements religieux de toutes sortes y florissaient. Nos missionnaires y trouvèrent donc le calme et le

(1) Nouvelles Lettres édifiantes. (Déjà citées.)

repos après la tempête. Ils y reçurent aussi l'accueil le plus bienveillant de la part des autorités espagnoles, qui leur promirent de faciliter l'exécution de leur dessein bien arrêté de rentrer en Chine le plus tôt possible. Il fallait pour cela revenir secrètement à Macao; l'occasion ne tarda pas à se présenter. Une frégate de la marine française se chargea du transport et le 14 décembre 1786 on mit à la voile, en quittant, non sans quelques regrets, un des pays les plus beaux et les plus hospitaliers de l'Orient chrétien.

Le 24 décembre, on mouilla dans la rade de Macao; le procureur de la mission, M. Létondal, crut que c'était un vaisseau de la compagnie des Indes qui lui apportait l'argent et les lettres pour les missions; vaisseau de l'arrivée duquel il était avisé. Quelle ne fut pas sa surprise, quand en arrivant à bord, il trouva Mgr de Saint-Martin et M. Dufresse! Il fut convenu qu'ils descendraient secrètement à terre, et M. Létondal vint lui-même chercher les voyageurs pendant la nuit dans une barque chinoise. Un courrier du Su-tchuen, Louis Liéou, envoyé par Mgr Pottier arriva à Macao au commencement du mois de janvier 1787. Bien que rien n'eût été préparé, car on ignorait la présence des missionnaires dans cette ville, il consentit à conduire à son retour, l'un ou l'autre de ces messieurs. Mais en présence de cette séparation et de la difficulté de trouver des hommes sûrs, pour la traversée de Macao à Fou-chan, ville située au-dessus de Canton, où nous avons dit qu'il existait des douanes très sévères, et où le courrier aurait repris la direction de la conduite, le projet de retourner au Su-tchuen par le chemin ordinaire, fut abandonné temporairement. On reprit celui de rentrer par le Fo-kien, ou du moins, il fut remis à l'étude

Un premier résultat important n'en était pas moins obtenu; Mgr Pottier allait apprendre bientôt la présence de son coadjuteur et de M. Dufresse à Macao, et il n'était pas douteux qu'il ne prit les mesures nécessaires pour favoriser leur rentrée le plus promptement possible.

Les loisirs de Mgr de Saint-Martin, furent employés à compléter sa traduction commencée en chinois, du catéchisme de Montpellier; on sait qu'il excellait dans ce genre de



travaux. Une année se passa ; enfin les courriers de la mission du Su-tchuen revinrent à Macao , le 11 janvier 1788. Parmi eux était M. Etienne Tang, ordonné prêtre deux ans auparavant. Le rang de Mgr de Saint-Martin explique cette dérogation aux usages ; les courriers étaient choisis parmi les chrétiens les plus intelligents et les plus énergiques, mais point parmi les prêtres qui succombaient sous le poids de leurs travaux apostoliques dans la province et qu'on ne pouvait déplacer que dans des circonstances extraordinaires. Mgr de Saint-Martin leur demanda s'ils consentaient à les conduire, mais, vu le manque de barques pour traverser avec sécurité la rivière de Canton, ils déclarèrent qu'ils ne pouvaient se charger ni de Mgr de Saint-Martin ni même de M. Dufresse. Ce dernier insista parce qu'il avait la figure plus chinoise que le coadjuteur et que, par cela même, ses chances de traverser incognito les lignes des douanes chinoises, étaient plus grandes. Mais les courriers furent inflexibles. Ils promirent que, de retour au Su-tchuen, ils en repartiraient aussitôt et amèneraient une barque de chrétiens qui viendrait à Canton et conduirait les exilés avec d'autant moins de périls, que dans cette saison les vaisseaux européens auraient déjà quitté les environs de cette grande ville. Mgr. de Saint-Martin se rendit à ces raisons et attendit avec patience.

Dès le mois de mai 1788 les courriers du Su-tchuen se remirent en voyage et ils étaient déjà rendus à Macao au mois d'août suivant. La combinaison de passer par le Fo-kien ne fut même plus discutée, par suite d'une révolte des habitants de Formose, île très vaste située en face des côtes de cette province. Tout le littoral était rempli de soldats et de barques armées en guerre. Il fallait donc nécessairement suivre la voie ordinaire et Mgr Pottier avait pris d'avance toutes les dispositions pour assurer le succès. La plus habile était de faire voyager les missionnaires dans un moment de l'année qui ne correspondrait pas avec l'arrivée des vaisseaux européens, porteurs des lettres et des subsides destinés aux missions de l'intérieur. Par suite des achats de provisions et de quelques retards involontaires, Mgr de Saint-Martin et M. Dufresse ne purent partir de Macao que le 20 octobre 1788. Le 14 janvier

1789 ils parvinrent à Tchong-king-fou capitale de la partie orientale du Su tchuen et, en attendant les instructions de Mgr Pottier, ils se retirèrent dans une famille chrétienne à l'insu des autres chrétiens de la ville.

Ce long voyage de près de trois mois avait été signalé par bien des incidents. On sait déjà qu'il s'agissait de faire par eau un trajet considérable qui, à cause des circuits multipliés des rivières sur lesquelles on devait naviguer, n'était pas de moins de sept à huit cents lieues. M. Etienne Tang avait pris autant que possible des mesures pour empêcher que les barques ne fussent visitées par les douanes ; néanmoins les dangers furent très grands de ce côté. Par suite de la guerre nouvelle qui éclata avec le Tonkin, les formalités et les précautions des autorités chinoises redoublèrent, et peu s'en fallut que les voyageurs ne fussent découverts ; la Providence les sauva manifestement. Une première étape conduisit heureusement les missionnaires jusqu'à Fo-chan. Là ils trouvèrent une barque plus grande, dont tous les bateliers étaient chrétiens, et une autre pour porter les bagages. Cette dernière périt dans une tempête qui s'éleva à la fin de décembre, sur le fleuve qui traverse la province du Hou-kang. La plus grande partie des effets destinés à la mission fut engloutie dans les eaux ; cette perte quoique grande était réparable et le but principal fut atteint, Mgr de Saint-Martin et M Dufresse arrivèrent sains et saufs au Su-tchuen.

Mgr Pottier appela son coadjuteur auprès de lui. Quant à M. Dufresse, malgré le bonheur qu'il aurait eu à revoir son vénérable chef, il dût aller visiter d'anciennes chrétientés abandonnées depuis deux ans, et converties quelque temps avant par les soins de M. Moye. C'est là qu'il rentra dans l'exercice de ses fonctions de missionnaire. Mgr de Saint-Martin, resta auprès du vicaire apostolique qui se déchargea sur lui de nouveau avec bonheur du gouvernement de la Mission. Aussi ce fut Mgr de Saint-Martin, qui à partir de 1790 rédigea les relations annuelles. Il est inutile d'insister sur la joie avec laquelle les deux zélés prélats se retrouvèrent ensemble après cette longue séparation ; on sait combien ils s'appréciaient réciproquement. Le coadjuteur avait suivi l'exemple de son

évêque qui, jadis exilé de sa province n'avait eu de repos qu'il n'y fût rentré et qu'il n'eût repris le cours de ses travaux apostoliques. Désormais ils pouvaient consacrer leur vie tout entière à l'évangélisation du Su-tchuen et Dieu leur accorda, suivant leurs vœux, de laisser sur cette terre, arrosée de leur sang et de leurs sueurs, leurs dépouilles mortelles qui reposent côte-à-côte à l'ancien cimetière des chrétiens près de Tching-tou-fou. Après tant d'épreuves, Mgr Pottier et Mgr de Saint-Martin reçurent de la Cour de Rome un bref du Pape Pie VI, en date du 24 mars 1787. Ce Bref leur parvint au commencement de 1789 et leur apporta, avec toutes les bénédictions du Saint-Père, des éloges et des encouragements qui les auraient soutenus jusqu'à la fin de leur carrière, s'ils en avaient eu besoin. L'importance de cette pièce nous engage à en donner la traduction littérale, d'après les *Nouvelles Lettres Edifiantes*, tome II page 441. (1)

Remarquons que par suite d'un rapprochement de situation évidemment calculé, le Saint-Père s'adressait en même temps et pour des faits semblables, aux deux évêques d'Agathopolis et de Caradre: Il leur disait : « La confession du nom de Jésus-Christ vous a exposé aux outrages et aux mauvais traitements ; vous avez été chargés de chaînes, jetés dans les prisons, et quoique votre martyre n'ait pas été consommé, nous vous dirons avec confiance que vous n'en avez pas moins acquis toute la gloire du martyre..... Vous étiez prêts à subir tous les supplices, mais le Seigneur vous a soustraits aux tourments dans le dessein de vous conserver pour les besoins de son Eglise..... » Ces paroles s'appliquaient évidemment, en ce qui concerne Mgr Pottier, à la persécution subie, par lui en 1760, de même que la persécution plus récente subie par Mgr de Saint-Martin, était l'occasion pour le Saint-Père, de donner à toute la mission du Su-tchuen, c'est-à-dire au vicaire apostolique, à son coadjuteur, et à tous les missionnaires, tant européens que chinois, un témoignage exceptionnel de bienveillance, de sympathie et d'encouragement; (se reporter au texte même.)

- (1) *Pièces Justificatives*. Note G.

## CHAPITRE V.

### LA MISSION DU SU-TCHUEN ET L'APOSTOLAT DE MGR POTTIER, DEPUIS LE RETOUR DE SON COADJUTEUR JUSQU'À SA MORT (1789-1792)

Mgr Pottier remet à Mgr de Saint-Martin l'administration spirituelle et temporelle du vicariat apostolique. — Il se réserve un district spécial à évangéliser. — Persécutions locales. — Ordination de nouveaux prêtres indigènes. — Progrès merveilleux de la mission. — Douleur de Mgr Pottier en apprenant les épreuves de l'Eglise de France. — Arrivée de M. de Retz. — Persécution subie par M. André Yang. — Complot pour renverser la dynastie régnante. — Nouvelle persécution en 1791. — Mgr Pottier y échappe à titre de vieillard et ne fait pas connaître sa dignité pour ne pas compromettre la mission tout entière. — Une nouvelle ère de prospérité succède à ces épreuves; conversions nombreuses. — La santé de Mgr Pottier commence à décliner sensiblement.

L'année 1789 fut signalée par l'heureux retour de Mgr de Saint-Martin et de M. Dufresse, dont nous avons rendu un compte spécial dans le chapitre précédent. Le vicaire apostolique ravi de joie à la vue du succès de ses combinaisons, put écrire le 19 septembre à M. Descourvières. « Voici donc mes vœux remplis! Il ne me reste qu'à mourir dans la paix du Seigneur... Nunc dimittis servum tuum in pacem... » Mais on le sait, toute médaille à son revers les dépenses du voyage furent exorbitantes. Il est vrai que les courriers risquaient leur vie à chaque trajet de Macao au Su-tchuen; mais ils n'entendaient rien à l'économie et leur chef, M. Etienne Tang, ordonné prêtre en 1786 et chargé spécialement de cette mis-

sion à cause de l'importance des personnages à introduire, manquait complètement de l'esprit d'administration. Mgr Pottier s'en plaignit vivement au procureur, M. Létondal, dans ses lettres des 23 et 24 septembre 1789. Il lui annonçait aussi qu'ayant besoin de repos après les travaux excessifs des cinq dernières années il se déchargeait entièrement sur son coadjuteur du gouvernement spirituel et temporel de la mission. Le courageux prélat ne s'en réservait pas moins l'administration particulière d'un district important. Quant à M. Dufresse, il fut placé à la tête du Su-tchuen oriental.

Un nouveau prêtre chinois, M. Luc Ly, originaire du Su-tchuen et portant les mêmes noms qu'un des vétérans du clergé indigène, dont nous avons parlé plusieurs fois, fut ordonné en 1789. A défaut de nouveaux missionnaires français, que Mgr Pottier ne cessait de réclamer à la Procure et au Séminaire, il organisa le service de la Mission ainsi qu'il suit : Partie orientale du Su-tchuen, M. Dufresse avec deux prêtres chinois; le collège et les parties voisines du Yun-nan et du Su-tchuen, M. Hamel avec deux prêtres chinois; le Gan-yo, deux prêtres chinois; à Tching-tou les deux prélats avec chacun un prêtre indigène; M. Thomas Nien fut seul dans le district de Kin-tang; M. Etienne Tang seul aussi, dans l'ancien district de M. Dufresse, et M. Charles Ven dans l'ancien district de M. de Saint-Martin; enfin M. Florens dirigea une chrétienté florissante, celle de Kiong-tchéou. Avec une réorganisation aussi bien conçue, de nouveaux progrès ne devaient pas tarder à s'accomplir. Le collège dirigé par M. Hamel donnait des espérances, deux nouveaux sujets devaient être bientôt en état de recevoir les ordres et Mgr Pottier dans une lettre à M. Alary, annonçait son intention de les employer dans le service actif de la mission, un an avant leur ordination.

Les persécutions quoique locales n'en étaient pas moins persistantes et cruelles. Nous avons dit qu'en 1785, seize chrétiens avaient été exilés pour trois ans. Ce temps expiré, ils revinrent chez eux. L'un d'eux avait fondé dans le lieu de son exil une chrétienté nouvelle, qui était devenue rapidement assez nombreuse. Il y fut pour se motif emprisonné, frappé et durement persécuté ainsi que plusieurs nouveaux chrétiens.

A son retour il dut selon la coutume comparaitre devant le mandarin de son district, et sur son refus de renoncer à la foi, il fut frappé de 40 soufflets et renvoyé chez lui. Un mois après un nouveau mandarin chef du même district ayant su que ce chrétien était le prédicateur ordinaire de ses coreligionnaires, le cita à son tribunal où il fut forcé de comparaitre malgré une maladie dangereuse dont il était atteint. Comme on le soupçonnait de simuler cette maladie, on l'incarcéra après l'avoir maltraité de nouveau. Son état s'aggrava tellement que le mandarin craignant de le voir mourir en prison, le fit transporter dans l'auberge d'un païen, dont le maltre, par superstition, ne voulut point le garder. Deux autres aubergistes par le même motif se le renvoyèrent à leur tour, enfin le pauvre moribond finit par expirer, après avoir confessé bien généreusement la foi de Jésus-Christ. Ce bel exemple de constance chrétienne est signalé tout spécialement dans ses lettres, par Mgr Pottier.

Le prélat écrivait à la date du 28 septembre 1789 qu'à ce moment trois autres persécutions locales sévissaient encore. Elles avaient été toutes causées par des conversions récentes et leur gravité n'avait pour cause que l'avidité des mandarins subalternes, mais grâce à Dieu ces troubles qui affligeaient notre sainte religion en Chine, loin d'arrêter la propagation de la Foi, contribuaient au contraire à l'étendre. « Quelle consolation, dit le zélé vicaire apostolique, de compter jusqu'à 14 ou 1500 chrétiens dans les localités où peu d'années auparavant il n'y en avait aucun ! Mais à Dieu ne plaise de nous jamais glorifier d'un pareil succès, où nous n'avons pas plus de part que le grand St Paul disait n'en avoir dans les progrès de ses prédications, *ego plantavi, Apollo rigavit, Deus autem incrementum dedit*. Il faut tout attribuer à Dieu puisque c'est lui qui fait tout, autrement on perdrait le fruit de ses travaux et on se rendrait en outre coupable d'un orgueil insupportable. » Les résultats généraux de l'administration de l'année 1789 sont malheureusement incomplètement connus ; nous savons pourtant que 476 catéchumènes furent formés et 320 adultes baptisés.

En 1790 M. Antoine Liéou élève du collège du Su-tchuen

fut ordonné prêtre et, l'année suivante, M. Jean Van qui se trouvait dans les mêmes conditions, le fut également. Ces deux jeunes ecclésiastiques, originaires de la province même, avaient été formés par M. Hamel; c'est sur eux que Mgr Pottier comptait pour compléter les cadres de son personnel indigène. La question du salaire ou viatique de ces messieurs, qui étaient devenus relativement nombreux, était assez embarrassante depuis que le Séminaire leur avait refusé les anciens subsides. La mise en commun des viatiques des missionnaires français avait permis d'y suppléer temporairement aux dépens il est vrai de ces derniers. Le nombre de chrétiens augmentant, on trouva de ce côté des ressources nouvelles. « Nous obligeons les chrétiens, écrivait Mgr Pottier à M. Alary le 23 septembre 1789, à leur fournir le nécessaire mais assez souvent nous sommes obligés à y suppléer du nôtre, tant que nous pourrons, nous le ferons. »

Cela ne l'empêchait pas de réclamer avec instance du Séminaire de Paris de l'argent et des missionnaires. Le 14 septembre 1790 il disait à M. Descourvières que les missionnaires surtout lui étaient indispensables. « Quant à l'argent, il s'en passera s'il le faut, et il tâchera de vivre d'une façon encore plus apostolique..... » Il lui faisait observer, à ce propos que des sept missionnaires partis du Séminaire en 1753 et arrivés à Macao en 1754, il était alors le seul vivant. C'est donc à son tour, et sans doute le moment ne tardera pas. Les progrès de la mission étaient merveilleux en 1790; Depuis trente-cinq ans le prélat n'avait rien vu de pareil. Les chiffres suivants, qui résument la dernière administration, en donnent la preuve : Confessions annuelles 11.053; catéchumènes formés, 1.457; adultes baptisés, 1.019; enfants de païens baptisés, 2.205. Les plus grands soins étaient apportés depuis quelques années, nous l'avons vu, afin de procurer aux moribonds les derniers sacrements. Cette visite des malades isolés, qui eût été très dangereuse pour les prêtres européens, si faciles à reconnaître à leur physionomie étrangère, était faite le plus souvent par les prêtres chinois, qui pouvaient pénétrer bien plus facilement dans l'intérieur des familles.

La correspondance de Mgr Pottier en 1791, comme dans les

années précédentes d'ailleurs, annonce de sa part une grande inquiétude au sujet des événements qui se passaient en France. Nous lisons dans une lettre en date du 12 septembre le passage suivant qui est l'expression de ce sentiment douloureux. « Les maux qui désolent aujourd'hui notre malheureuse patrie, n'ont rien qui me surprenne. Depuis longtemps la Providence nous avait avertis de cette révolution, par la fermentation générale qui régnait presque dans tous les esprits. La France comblée des faveurs divines, n'y répondait depuis nombre d'années que par des blasphèmes qu'on proférait et écrivait de tous côtés. Le mal avait pénétré de toutes parts; les grands, les petits, la noblesse, le peuple, tout au moins en bonne partie, étaient atteints du mal de l'irréligion et de l'abominable esprit de philosophie qui ne cessait de vomir des injures et des outrages contre Dieu et Jésus-Christ. Après tout cela doit-on s'étonner des troubles qui affligent la France ? ne devrait-on pas plutôt être surpris que Dieu ne fit pas éclater sa juste colère ? Plaise à ce Dieu de bonté que les coups qui frappent ce royaume lui fassent ouvrir les yeux et détester cet esprit de philosophie et d'irréligion qui ont infecté presque toutes les conditions. Ainsi vit-on autrefois le peuple hébreu revenir à son Dieu lorsqu'il appesantissait son bras sur lui. Mais l'endurcissement des cœurs étant porté à son comble, il est beaucoup à craindre que, les calamités que la France a vu tomber sur elle en 1789, ne soient un pronostic de beaucoup d'autres qui lui sont préparées. La famine, la guerre, la peste sont les trois fléaux dont Dieu se sert ordinairement pour punir les Etats. La France a déjà éprouvé les deux premiers, et les éprouve encore à ce temps peut-être plus que jamais; qui sait si le troisième ne s'en suivra bientôt ? Je souhaite, mon cher neveu, et prie de tout mon cœur que vous et tous autres gens de bien, soyez préservés de pareils maux. Je plains extrêmement le sort de plusieurs qui frappés de terreur, étourdis et sans conseil, se laisseront entraîner dans le désastre général. »

L'extrait ci-après d'une autre lettre du 27 du même mois, complète la pensée du prélat. « Les nouvelles reçues cette année, dit-il, ne doivent pas contribuer à nous rajeunir ni à prolonger nos jours. Qu'il est triste et dur à supporter, pour



quiconque aimant Dieu, de voir tomber de pareils fléaux sur un royaume qui a reçu le don de la foi il y a plus de mille ans. Nous ici, qui y sommes comme exilés, nous commençons à nous ressentir des malheurs du temps. Non seulement on n'a pu nous envoyer de Paris que la moitié des secours ordinaires, on annonce de plus que dans peu il n'y aura plus peut-être à Paris de séminaire des Missions-Etrangères. Nous resterons tranquilles, et n'en exercerons pas moins nos fonctions. Nous n'en serons que plus semblables aux apôtres que Jésus-Christ envoya prêcher *sine pero, sine argento*, etc., et à leur retour, leur cher Maître et le nôtre, leur ayant demandé s'ils avaient manqué de quelque chose, ils répondirent que non. Voilà le fondement et le motif de notre confiance; Dieu est avec nous, comme il était avec ses apôtres..... »

Nous ne voulons pas nous borner, pour constater les progrès de la religion à cette époque, aux affirmations de Mgr Pottier; citons aussi quelques une de celles de ses collaborateurs. Dans sa relation du 29 septembre 1790, M. Dufresse rentré au Su-tchuen depuis 20 mois s'exprime dans ces termes: « La religion chrétienne fait, dans cette province, plus de progrès que jamais. On ne sache pas que, depuis qu'elle y est établie, il y ait eu en aucune année autant d'adultes baptisés, ni autant de catéchumènes, qu'il s'en trouve dans la dernière administration. Il y a dans la partie occidentale, à peu de distance de la capitale, une ville du second ordre, nommé Kiông-tchéou, dans le district de laquelle il vient de s'ouvrir à l'Evangile une porte beaucoup plus grande que partout ailleurs. M. Florens, qui en a l'administration, y a entendu les confessions de neuf cent soixante-quatre personnes; y a baptisé trois cent vingt adultes, et a admis quatre cent soixante-seize catéchumènes. Outre cela, plus de trois cents païens ont déjà adoré Dieu, mais ils n'ont point encore été présentés à ce missionnaire. Il y a huit ou dix ans que, dans cette même ville, trois confesseurs de la foi moururent sous le poids d'une énorme cangue, dont le mandarin, qui gouvernait alors, les avait fait charger, parce qu'ils refusèrent constamment de renoncer à la Religion. Voilà sans doute la semence qui germe aujourd'hui et produit tant de fruits : Sanguis martyrum, semen christianorum. »

Le nouveau mandarin qui depuis commandait cette ville était tartare d'origine. Il paraît, d'après des renseignements fournis par Mgr. Pottier, qu'il était ou avait été chrétien, car il favorisait les conversions de tout son pouvoir, Mgr de Saint Martin raconte, dans une lettre du 14 juin 1790, que ce mandarin envoya un satellite prier les chrétiens d'aller dans la maison d'une femme obsédée du démon, pour la délivrer, « Lorsque les chrétiens y furent entrés, dit-il, le démon ne parlait plus que fort peu : les païens lui en faisant des reproches, il répondit qu'il n'aimait pas beaucoup à parler. Cette femme obsédée ne voulait point absolument embrasser la religion chrétienne, de sorte que les chrétiens firent assez peu de chose. Cette possédée pouvait passer pour le second tôme de celle de Sin-tien-tss : le démon employa pour parler le même organe dont il se servait alors. »

Sin-tien-tss, dont Mgr de Caradre fait mention, est on s'en souvient, le nom d'un endroit éloigné de six lieues de la capitale de la province, dans lequel en 1775, une jeune fille païenne âgée de quatorze ans, possédée du démon, fut délivré par les exorcismes et les prières que l'évêque d'Agatopolis récita sur elle. Nous avons donné à sa date la relation détaillée de la possession et de la délivrance de cette jeune fille. Il est à remarquer pourtant, que la femme, dont il est question plus haut, ne fut point délivrée du démon, tandis que grâce à l'intervention de Mgr Pottier, la jeune fille fut assez heureuse pour être complètement exorcisée.

En 1790 un jeune missionnaire, M. de Retz, brillant élève du séminaire de Saint-Sulpice, vint fort à propos renforcer le personnel européen de la Mission. Son apostolat fut signalé par un zèle ardent et un dévouement sans bornes, mais il fut bien court, car dès le 13 mars 1793, M. de Retz avait terminé sa carrière et avait déjà reçu au Ciel la récompense de ses mérites sur la terre.

Par sa lettre du 15 septembre 1790, Mgr Pottier rend compte dans les termes suivants des progrès soutenus du Christianisme au Su-tchuen : « Les infidèles en grand nombre brisent leurs idoles et se convertissent à la foi. Le Gouvernement s'inquiète aujourd'hui fort peu des chrétiens et les laisse

assez libres dans l'exercice de la religion. Il est vrai que de temps en temps il s'élève des troubles dans différents districts civils, mais ce ne sont que des persécutions locales qui ne nuisent point à l'intérêt général. Il y a de certains mandarins inférieurs qui poussés par l'espérance de l'argent ou par haine contre la religion font parfois souffrir les chrétiens assez cruellement. Depuis un an on peut compter six endroits de ma mission où les chrétiens ont été vexés et fort maltraités.

« Un prêtre Chinois (M. André Yang) fort pieux et très zélé ayant été visiter les néophytes d'un district, y fut arrêté et enchaîné peu de temps avant la fête de la Toussaint de l'année 1789. Toutes choses étaient préparées pour conférer le baptême à une trentaine d'adultes. Au moment de la cérémonie, arrivèrent à l'improviste et vers la nuit, environ quarante païens et quelques satellites à leur tête, qui investirent tellement la maison qu'il ne fut plus possible de s'évader. Ils arrêtèrent trois chrétiens et surtout le missionnaire qu'ils savaient être le chef et c'est en cette qualité qu'il eut beaucoup plus à souffrir que les autres. On commença donc par le frapper d'un petit bâton de fer, que ces gens ont coutume de porter sur eux, et peu s'en fallut qu'ils ne lui rompissent un bras. Ce n'est qu'après un long espace de temps qu'il a pu se rétablir. On lui prit son calice, ses boîtes aux Stes Huiles, son crucifix, son rituel, plusieurs livres de religion en langue chinoise et quelque argent dont il était muni pour faire ses courses. Le tout a été perdu. Le jour suivant on le conduisit avec les trois autres chrétiens au prétoire, accompagnés de la cohorte qui les avait arrêtés. Dans le jugement qu'ils eurent à subir devant le mandarin, ennemi déclaré de la religion, les trois chrétiens ne furent pas considérablement molestés, mais le missionnaire qui selon ce juge ne méritait aucun égard, reçut un bon nombre de soufflets, vingt coups de bâton si fortement appliqués qu'il y eut une veine rompue, et dans le moment il sortit un ruisseau de sang, de sorte que le mandarin qui n'a pas le pouvoir de faire mourir aucun criminel, ayant eu peur que la mort ne s'en suivit, fit venir à l'instant un médecin pour arrêter le sang, ce qui heureusement lui réussit. Cela fait on envoya le missionnaire et les trois chré-

tiens en prison où tout ce qu'il venait de souffrir, joint à une infirmité qui le molestait depuis plusieurs jours, le réduisirent à une telle faiblesse qu'il se vit sur le point de mourir ; mais par le moyen de médecines et de rafraîchissements, que lui procurèrent les chrétiens des environs, il se rétablit peu à peu, Dieu le réservant peut-être à de nouvelles épreuves, car celle-ci est la troisième !

« Dans la première, il fut frappé de douze coups de bâton sur la cheville des pieds et emprisonné trois mois. Dans la seconde, chargé de fers à l'instar d'un criminel de lèse-majesté, on lui fit faire une route de dix jours à pied, escorté d'un bon nombre de soldats et de satellites, pour se rendre à la ville capitale de la province, à l'effet d'y être jugé devant les mandarins supérieurs, mais n'y ayant été trouvé coupable que du prétendu crime de chrétien, il fut renvoyé libre.

« Pour revenir à la troisième épreuve, dont j'ai parlé ci-dessus, après deux mois de prison il fut élargi, ainsi que les trois chrétiens, et peu de jours après cet élargissement 60 ou 80 païens voyant clairement qu'il n'était absolument rien de toutes les calomnies que les gentils, à l'instigation du démon, répandent partout contre la religion, embrassèrent la foi dans laquelle ils persistent jusqu'à ce jour. Notre missionnaire, entièrement rétabli de ses plaies et autres infirmités qui lui étaient survenues de tant de mauvais traitements, non seulement à recommencé l'exercice du ministère avec autant d'intrépidité et de courage qu'auparavant, mais encore tout récemment, a introduit la foi dans un district civil, où jamais on n'avait entendu parler de la religion ; on y compte aujourd'hui une centaine de nouveaux prosélytes, avec une grande fermentation, qui donne grande espérance du progrès rapide que doit faire la foi dans ce nouveau district.

« Depuis bientôt 35 ans que je suis dans cette mission, j'y ai toujours éprouvé que, dès que la foi a pénétré dans des endroits où elle était inconnue précédemment, il est comme inévitable que la persécution s'y élève aussitôt. Aussi ces nouveaux convertis n'ont-ils pu l'éviter. Il y a fort peu de temps qu'on nous a annoncé que le mandarin du lieu en a fait prendre un certain nombre qui ont été conduits au prétoire. Je n'ai pu encore

savoir qu'elle aura été ou qu'elle sera l'issue de cette nouvelle persécution. Le missionnaire du lieu éloigné d'ici de 40 ou 50 lieues, veille à ce que rien ne manque à ces pauvres affligés.... »

Nous avons insisté sur les persécutions infligées aux prêtres chinois afin de faire ressortir l'ardeur de leur foi et leur héroïsme dans les tortures. Sans doute ils constituaient l'élite des nouveaux chrétiens; mais on voit avec quel discernement ils avaient été généralement choisis et quel fond on pouvait faire sur leur fidélité et leur constance. Quelque grandes qu'aient été les épreuves, que subit plus tard la mission du Su-tchuen, elles furent surmontées victorieusement grâce à l'existence d'un clergé indigène fortement organisé et complètement dévoué.

Dans la relation rédigée pour l'année 1791, Mgr de Saint-Martin signale un vaste complot formé à cette époque, par des bonzes de la secte des Tao-se, laquelle est très répandue en Chine. Ses adeptes suivent la doctrine de Lao-kiun, qui était le contemporain de Confucius. Ces bonzes avaient formé le projet de faire périr les membres de la dynastie régnante, de massacrer tous les Tartares et de s'emparer du gouvernement. Ils ne réussirent pas dans leur tentative à laquelle il ne s'associa d'ailleurs que des gens peu recommandables. Les chrétiens restèrent complètement en dehors de cette affaire, mais malheureusement plusieurs d'entre eux furent dénoncés aux autorités chinoises, qui ordonnèrent de nombreuses perquisitions. M. de Retz faillit tomber entre leurs mains et courut les plus grands dangers.

Mgr Pottier se trouvait en ce moment dans une maison habitée par des chrétiens; il aurait désiré la quitter pendant la nuit, mais elle était déjà cernée par des soldats qui, dès le lendemain matin l'envahirent avec l'ordre d'enchaîner tout le monde, excepté les femmes et les vieillards, et de les conduire au prétoire. Laissons-le raconter lui-même, dans une lettre du 12 septembre 1791 cette dernière épreuve qui lui fut infligée :

« Peu s'en est fallu que j'aie été une seconde fois victime d'une persécution. La maison où j'étais s'est trouvée, au mo-

ment ou l'on y pensait le moins, investie par des soldats ; il ont eu pitié de ma vieillesse, il est vrai qu'ils ne m'ont pas reconnu comme un Européen, sans quoi je n'aurais pu échapper. Mon catéchiste et un prêtre chinois ont été pris avec les autres et ont eu le bonheur d'être maltraités et de confesser Jésus-Christ devant les tribunaux ; ils furent renvoyés huit jours après ; pour moi je n'étais pas digne d'une si grande grâce. Si un pareil bonheur me fût arrivé, je n'aurais pas eu vraisemblablement la consolation de vous écrire cette fois-ci, je serais mort à la peine ; mais la miséricorde de Dieu m'aurait mis pour lors plus en état de vous être utile. N'oubliez pas, je vous prie, de demander à Dieu qu'il m'accorde une bonne mort ; j'ai d'autant plus besoin de vos prières que je sens que la fin de ma carrière n'est pas éloignée.... »

La santé du vénérable prélat, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, était en effet fort altérée ; ses forces épuisées par des labeurs surhumains, diminuaient chaque jour, il lui eût donc été facile, comme il le dit d'avoir les honneurs du martyre. Il eut suffi qu'il se nommât et les moindres tortures auraient eu bien vite raison, non de son courage, mais de son existence. Cette couronne d'une gloire si pure, il pouvait donc la cueillir, pourtant il ne le fit pas.... pourquoi ? la raison en est bien claire. En se déclarant missionnaire européen, Evêque, il compromettait la mission tout entière à peine remise de la plus violente secousse. L'expulsion complète de ses collaborateurs français, le massacre de ses prêtres Chinois, le démembrement et la dispersion des chrétientés du Su-tchuen, étaient les conséquences certaines d'un aveu sortant de sa bouche.

Une imprudence pouvait tout remettre en question. Il pesa donc tout dans son esprit, qui conserva jusqu'à la fin sa lucidité, avec les inspirations d'en haut, et grâce à cette somme de bon sens supérieur, dont toute sa carrière apostolique porte le cachet indéniable, il garda le silence et préféra se laisser dédaigner et mettre de côté comme un vieux meuble inutile et hors de service....

Le vieillard que les satellites du prétoire renonçaient à enchaîner par mépris pour son allure cassée et pour son im-

puissance apparente, était pourtant, évêque, vicaire apostolique et fondateur d'une ces plus grandes missions des temps modernes! S'il était chargé d'années, il était chargé de gloire! Rome lui avait décerné par avance une couronne brillante, en attendant peut-être une autre plus brillante encore.... Mais humble, modeste, prudent, habile jusqu'à la fin il garda le silence et se laissa sauver.... La Mission, dut-il penser, aura peut-être encore besoin de moi comme en 1784.. Il se remit donc entre les mains de la Providence avec ce calme et cette soumission absolue qui caractérisent sa vie et ses œuvres. Son second successeur, Mgr Dufresse fut en apparence, plus favorisé que lui. Sa tête tomba glorieusement pour la Foi, pendant la grande persécution de 1814-1815. Mais alors, semblable à un beau chêne, l'œuvre fondée par Mgr Pottier et continuée si dignement par Mgr de Saint-Martin, avait poussé de puissantes racines, et aucune tempête ne pouvait plus la déraciner. C'était donc le moment de la consacrer avec éclat par l'effusion du sang le plus pur et le plus noble. En 1791 le martyr de Mgr Pottier eût été prématuré. La Providence paraît en avoir décidé ainsi; nous n'avons donc qu'à nous incliner.

Cette persécution n'eut heureusement pas de conséquences fatales. Les chrétiens ne furent pas soumis à des tortures trop cruelles; leur bonne foi, ainsi que leur non-participation au complot ayant été constatées ils furent relaxés. Malgré d'autres persécutions locales, il y eut en 1791 plus de mille adultes baptisés. On compta 1,400 catéchumènes; 1,648 enfants d'infidèles reçurent le baptême à l'article de la mort. Enfin sur 362 chrétiens adultes décédés, 289 purent recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction. Rien ne fait davantage l'éloge du zèle et de l'activité des missionnaires.

L'année 1792 fut encore plus favorisée quant aux progrès de la religion. On compta dans la mission : 1,508 adultes baptisés; 2,124 catéchumènes formés; et enfin 2,333 enfants d'infidèles baptisés à l'article de la mort. Ces conversions multipliées furent, suivant l'ordinaire, la cause de beaucoup de persécutions de la part des magistrats et du peuple, et ces persécutions produisirent à leur tour un grand nombre de

conversions nouvelles, après avoir consolidé les premières (1).

Cependant Mgr de Saint-Martin commençait à se préoccuper beaucoup de la santé de son vicaire apostolique pour lequel il était plein de sollicitude. C'est ainsi qu'à l'insu de Mgr Pottier, qui n'aimait pas à demander pour lui-même, son coadjuteur lui avait fait venir de la procure de Macao en 1790, un bandage perfectionné qui l'avait beaucoup soulagé des douleurs causées par sa hernie, depuis que le premier était hors de service. Pourtant Mgr Pottier se décida à faire une demande personnelle à M. Létondal; il s'agissait d'une perte à laquelle le prélat était fort sensible. Dans la toute récente persécution où il avait échappé à l'emprisonnement par suite de son âge, les satellites lui avaient pris une paire de bonnes lunettes d'Europe qu'il gardait en réserve. Il se servait des siennes depuis 20 ans; mais vu leur état d'usure, une paire de rechange lui était indispensable. Il se plaignait depuis longtemps du mauvais fonctionnement de son estomac. Une gastralgie qui ne dura pas moins de trois semaines pendant le cours de septembre 1791, donna beaucoup d'inquiétude à son entouragé. Mgr Pottier put pourtant se remettre et reprendre avec son ardeur ordinaire, le cours de ses prédications et l'exercice de son ministère.

Les progrès, plus grands que jamais de la Mission, étaient pour lui le sujet d'une grande joie car il y prenait toujours part. Il avait, nous l'avons déjà dit, trouvé dans la population pauvre de Tching-tou de nombreux prosélytes, qui étaient aussi dévoués à sa personne qu'il avait su les rendre croyants et dévoués à son Divin Maître. Nous n'entrerons pas dans le détail des faits relatifs aux diverses persécutions locales qui ont eu lieu en 1792; ce serait la reproduction des précédents. Le fait capital de cette année, au Su-tchuen, fut la mort de Mgr Pottier qui arriva le 28 septembre. Nous croyons devoir consacrer un chapitre spécial à cet événement, car chez les hommes de cette trempe, la mort est le couronnement de l'édifice; elle seule permet de le juger dans son ensemble; elle doit donc être racontée avec les développements nécessaires.

Jetons auparavant un rapide regard sur cette cinquième

(1) *Pièces Justificatives.* — Note E.



partie de notre travail. Elle est plus courte que la précédente, uniquement parce qu'elle comprend moins d'années. En effet les matériaux sont de plus en plus nombreux; outre les lettres et relations qui sont plus fréquentes et qui émanent de divers missionnaires, les divers recueils de *Lettres Edifiantes* reproduisent beaucoup de pièces utiles à consulter et auxquelles on pourra se reporter si on trouve que nous avons trop abrégé le récit.



## CHAPITRE VI

### MORT DE MGR POTTIER; SES FUNÉRAILLES, SA TOMBE. (1792)

**Mgr Pottier a le pressentiment très net de sa fin prochaine. — Dernière maladie du prélat. — Ses derniers moments; il meurt à Tsongking-tchéou, le 28 septembre 1792. — Ses suprêmes dispositions. — Transport par eau de sa dépouille mortelle au cimetière des chrétiens près de Tching-tou. — Ses funérailles; grand concours de chrétiens; les pauvres de la capitale. — Dispositions prudentes prises pour éviter le danger d'un trop grand éclat dans la cérémonie des obsèques — La tombe de l'évêque d'Agathopolis. — Affliction que sa perte cause au personnel de la Mission et à tous les chrétiens de la province.**

Depuis plusieurs années Mgr Pottier sentait ses forces décliner; il avait même le sentiment intime de sa fin prochaine. La santé robuste dont il était doué, avait fini par se ressentir des épreuves de toutes sortes et des fatigues excessives de sa longue carrière. « Je suis bien vieilli, au moins en apparence, écrivait-il à ses parents dès le 15 septembre 1777, à ce point qu'on ne craint pas de me donner 70 ans d'âge quoique je ne sois encore parvenu qu'à 51... Si vous pouviez me voir, vous ne pourriez plus reconnaître qui je suis : une chevelure et une barbe absolument blanchies me rendraient entièrement méconnaissable; ce qui peut être pour moi un pronostic que ma vie ne sera pas bien longue. »

Ce pronostic était alors un peu prématuré; il était pourtant exact, car Mgr Pottier ne parvint qu'à sa 67<sup>e</sup> année. Ses forces ne l'abandonnèrent pas aussi promptement qu'il aurait pu le craindre et il resta encore longtemps au poste d'honneur sur

le champ de bataille. Pourtant ses dernières lettres sont intéressantes à citer à ce propos, au moins par extraits.

Dans celle du 14 septembre 1790, il s'exprime ainsi, en parlant à ses neveux de la mort de son oncle M. Maupou l'ainé, qui était arrivée l'année précédente. Quant à M. Maupou le jeune, son autre oncle, il avait eu la douleur de le perdre plusieurs années auparavant. « Quelque désir que j'aie toujours eu que notre vénérable oncle pût faire un plus long séjour dans ce monde, je craignais cependant de lire chaque année dans vos lettres ce que m'annonce votre dernière. En effet le nombre des années dont il était accablé, ne pouvait guère lui permettre de vivre plus longtemps. Je ne doute point que vous n'ayez beaucoup prié, et qu'encore vous ne priiez chaque jour, pour le repos de son âme. Il a tout droit d'attendre ce témoignage de reconnaissance de votre part. Lui, envers votre père, et mon oncle le jeune, envers moi, doivent plutôt être censés nos pères que nos oncles ; sans leur tendresse et leur charité, ainsi que celles de nos deux tantes, serions-nous ce que nous sommes aujourd'hui ? Il ne se trouve donc plus de vieillards dans notre famille que moi, qui ne tarderai pas non plus de suivre les autres, et me recommande d'avance à votre bon souvenir ! En 1754, nous arrivâmes ensemble en Chine sept missionnaires qui furent dispersés dans différents royaumes, le Tonkin, la Cochinchine, Siam et moi seul en Chine. De ces sept il ne reste plus que moi. Il est temps sans doute que mon tour arrive. Je tremble au compte prochain et terrible qu'il me faut rendre. Priez Dieu qu'il me pardonne... »

Nous citerons encore le passage suivant d'une autre lettre du 27 septembre 1791, adressée à M. Delacour, chanoine et ancien curé de Loches, son contemporain et ami :

« ... J'apprends que vous supportez le poids des années encore avec assez de vigueur : *Deo gratias*, je prie le Seigneur qu'il nous conserve, *ad multos annos*. Quant à ce qui me regarde, je suis bien encore vivant, il est vrai, mais il ne serait pas étonnant que je vous devance pour l'autre monde, quoique un peu moins âgé que vous. Sans être attaqué d'aucune infirmité grave, je sens cependant que ; *tempus resolutionis*

*meæ instat*; la mémoire, la présence d'esprit, la faiblesse d'estomac, qui ne digère pas bien, une enflure de jambes, un tremblement de mains, enfin tout m'annonce que je dois me préparer plus que jamais à subir la sentence portée, *statutum est hominibus semel mori*; aussi ne vous ai-je adressé celle-ci que comme pour vous dire un adieu perpétuel, c'est-à-dire jusqu'au temps que Dieu nous fasse la grâce de nous recevoir dans son Saint-Paradis... »

Terminons par un autre extrait d'une lettre écrite le 3 octobre suivant, à son ancien collaborateur, M. Moye, rentré en France comme on le sait, depuis quelques années. Il s'agissait non seulement de se rappeler à son souvenir, mais surtout de le remercier des abondants subsides, que la généreuse activité de l'ex-pro-vicaire du Su-tchuen, réussissait à faire parvenir malgré la difficulté des temps, à son ancien évêque. Ces subsides, étaient d'autant plus précieux que le Séminaire des Missions-Etrangères de Paris n'avait pu envoyer en 1790, à sa procure de Macao, pour ses œuvres de l'extrême-Orient, que la moitié des allocations ordinaires, et annonçait même comme une éventualité, à laquelle il fallait se préparer, la cessation de tout envoi futur par suite d'une suppression possible de la Société elle-même.

« Votre chère lettre du 28 septembre 1789 m'est parvenue. Je ne sais comment répondre à votre charité pour moi et pour notre mission. Elle est si ardente qu'elle me rend confus. Ce n'est pas la volonté qui manque, mais purement la faculté, vous me connaissez assez et n'ignorez pas combien je suis stérile en tout genre. Je n'omets pourtant rien de ce qui est en mon pouvoir, pour vous rendre ce que je vous dois. Ce qui me mortifie le plus est de ne pouvoir le faire autant que vous le méritez. Vous voudrez donc bien me faire grâce du reste. Plus mon âge avance, plus je me sens inepte à tout, même à bien remplir la plupart de mes obligations. Tout s'affaiblit en moi, le corps, l'esprit, la mémoire, etc... de sorte que je puis me dire, actuellement à moitié vivant et à moitié mort. Daignez donc continuer, cher confrère, à prier et à faire prier pour ce pauvre petit François, qui, assez proche de sa fin est saisi de crainte, qu'après avoir prêché, plu-

sieurs dizaines d'années et avoir contribué au salut de plusieurs, (ne serait-ce que des enfants morts après le baptême) il ne devienne lui-même un réprouvé. »

L'humilité ordinaire de Mgr Pottier influait sur son style épistolaire; plus les formules de la politesse chinoise avaient fini par lui être si familières, qu'il avait contracté, jusqu'à un certain point, l'habitude de leur emploi, même en écrivant en français. Pourtant ces explications sont insuffisantes quant à l'expression « ce pauvre petit François. » Il faut pour la comprendre remonter plus haut, car il s'agissait d'une petite affaire personnelle entre M. Moye et son évêque. Nous lisons en effet dans une lettre du prélat en date du 1<sup>er</sup> octobre 1773 :

« Le porteur de votre lettre a été M. Moye, prêtre du diocèse de Metz, d'une grande piété et ensemble d'une profonde capacité. Après avoir travaillé dix-huit ans dans son diocèse, il a voulu venir ici pour souffrir davantage, il n'a pas en effet, mal fait son choix. Sa grosse et grande corpulence le fera souffrir beaucoup plus que moi, qui suis petit et extrêmement maigre. Il ne faudrait ici que des personnes de ma taille, on fatigue moins à franchir les rudes et hautes montagnes qui ne nous manquent pas..... »

Ces quelques mots leur rappelaient donc à tous les deux de doux et pénibles souvenirs.

Il est permis de retracer les différentes phases de la dernière maladie de Mgr Pottier en se reportant, soit à la relation du Su-tchuen écrite le 14 octobre 1792 par son successeur Mgr de Saint-Martin(1°), soit à quelques lettres du même prélat adressées à MM. Boiret et Chaumont, à Paris, ainsi qu'à sa famille. Ce fut vers le 10 septembre de la dite année que le digne évêque d'Agathopolis tomba sérieusement malade. Déjà à la même époque, et un an auparavant, il avait résisté avec peine à une maladie grave de l'estomac et ceux qui l'avaient entouré de leurs soins, avaient craint un moment qu'il ne pût se remettre. Pour lui, il était parfaitement résigné à quitter ce bas-monde. Son coadjuteur ne l'abandonna pas un instant et fit appeler plusieurs médecins qui reconnurent une dyssente-

(1°) Pièces justificatives — Note D.

rie maligne, laquelle régnait alors au Su-tchuen et enlevait tous les jours un grand nombre de personnes, surtout d'enfants et de vieillards. Les remèdes semblèrent produire de bons effets et le malade pouvait prendre quelque nourriture légère. Les médecins jugèrent donc tout d'abord qu'il n'y avait pas de danger imminent. Pourtant le prélat ne cessait d'être éprouvé nuit et jour, ce qui le réduisit bientôt à un état de faiblesse très grande. Sa gâté n'en était point altérée, « Il faut avouer, disait-il parfois d'un ton enjové, que cette espèce de maladie n'est guère commode » et toujours humble jusqu'à la fin, il ajoutait : « cela prouve que je suis un bien pauvre homme. » Le 27 septembre Mgr de Saint-Martin constata chez lui un changement de visage qui l'effraya et qu'il ne lui cacha pas. Aussitôt Mgr Pottier demanda à recevoir les derniers sacrements. Son coadjuteur les lui administra le plus promptement possible et de fait il était temps, car l'état de faiblesse du malade devenait extraordinaire, c'était vers le soir. Mgr de Saint-Martin alla le voir le lendemain matin 28 septembre, avant la messe où il devait communier et lui demanda s'il avait le désir de recevoir le Saint-Viatique « Plaise à Dieu que je le reçoive, répondit-il. » Ce sont les dernières paroles qu'il prononça. Il parut conserver sa connaissance jusqu'au dernier moment. Il mourut le même jour à 3 heures de l'après midi, sans avoir eu pour ainsi dire d'agonie.

Mgr Pottier avait supporté cette suprême épreuve avec sa patience et sa résignation habituelles; il ne témoigna aucune inquiétude en face de la mort. Son successeur Mgr de Saint-Martin atteste ce fait dans les termes auxquels nous ne voulons rien changer pour ne pas en affaiblir l'expression : « La vie apostolique qu'il a toujours menée, sa piété tendre, sa profonde et sincère humilité, son grand désintéressement, son abandon amoureux entre les mains de la divine Providence, vertus qui lui étaient comme familières, l'ont mis à ce terrible moment à l'abri de toute crainte et, quoique nous tâchions de multiplier en sa faveur les suffrages qu'il a droit d'attendre de nous, nous ne doutons nullement qu'il ne jouisse maintenant de la gloire réservée aux amis de Dieu. Puissé-je mourir d'une mort aussi précieuse et répondre dignement à la confiance

qu'il m'a donnée, en me choisissant pour son successeur! Je sens plus que jamais la pesanteur du fardeau qu'il m'a imposé et je ne puis dissimuler le grand vide que cette mort laisse dans notre mission... »

Mgr de Saint-Martin regretta profondément l'évêque d'Agathopolis qui n'était pas seulement pour lui un chef digne de tous les respects, mais dans lequel il avait trouvé l'ami le plus dévoué et le plus fidèle. Ces sentiments se manifestent dans plusieurs phrases des lettres écrites à l'occasion du douloureux événement. « Le malheur que nous appréhendions le plus, écrit-il à M. Chaumont, vient enfin d'arriver! Mgr d'Agathopolis, après 37 ans de travaux constamment soutenus est allé en recevoir la récompense... » Dans sa lettre à M. Boiret il s'exprime ainsi : « Le malheur est arrivé; Mgr d'Agathopolis est mort le 28 septembre à trois heures du soir. Priez pour lui quoique les grandes vertus toujours soutenues dont il nous laisse de grands exemples, nous donnent la plus forte assurance de son salut. Priez aussi pour moi afin que succédant à ce digne prélat, je ne fasse rien d'indigne de sa confiance... »

Le nouveau vicaire apostolique du Su-tchuen ne manqua pas d'écrire directement à la famille de son prédécesseur. Il lui raconta sa dernière maladie ainsi que ses derniers moments, Il expliqua que pendant ce temps il ne l'avait pas quitté un moment et que la fin de sa vie avait été attristée par ses inquiétudes au sujet de ses neveux dont il n'avait pas reçu de nouvelles depuis longtemps « que sont-ils devenus, répétait-il souvent? »

« La veille de sa mort, ajoute Mgr de Saint-Martin, dans sa lettre à celui des neveux du prélat qui suivait la carrière ecclésiastique, je lui demandai ses dispositions vis-à-vis de sa famille. Il ne m'a parlé que de la lettre ci-jointe, qu'il tenait à faire partir, dans le but de vous prévenir contre les conséquences du schisme. Cette lettre est l'expression de sa dernière pensée, et le seul héritage précieux qu'il vous laisse après sa mort, car pour les biens de ce monde, sa pauvreté vraiment apostolique y avait renoncé depuis fort longtemps. Il ne nous laisse ici que de grands exemples... »

Mgr Pottier avait disposé de son vivant de tout ce qu'il possédait; aussi n'avait-il pris aucune disposition testamentaire. On verra par l'inventaire de son mobilier et de ses effets personnels, à quel point il pratiquait la pauvreté. Il laissa au moment de sa mort, outre un brouillon informe destiné à remercier de ses bienfaits une des plus généreuses donatrices de la Mission, Mlle Geslin (de Mortagne) dont nous avons déjà parlé, deux lettres ou plutôt deux projets de lettre qu'il avait l'intention de recopier, avant de les envoyer en Europe avec le complément de sa correspondance, que sa maladie l'avait empêché de mettre au courant, ainsi qu'il l'avait toujours pu faire jusqu'alors. Ces deux lettres sont datées du mois de septembre 1792, mais sans quantième déterminé.

La première était destinée à M. Tessier de Sainte-Marie, curé de Genillé, auquel le prélat n'avait cessé d'être reconnaissant de son précieux concours moral et matériel. Elle concernait principalement la situation faite à l'Eglise de France par la Constitution civile du Clergé dont la nouvelle avait dû parvenir au Su-tchuen par les courriers ordinaires du printemps de 1792.

La seconde, celle dont parle Mgr de St. Martin, commune à ses deux neveux, quoique plus spécialement adressée au chanoine, traitait le même sujet avec encore plus de développement. « Il vaut mieux, disait Monseigneur Pottier, perdre son état, cesser même d'être reconnu comme citoyen, que de cesser d'être catholique.... » Les conseils les plus sages et les plus énergiques suivaient. Il tenait à faire partir cette lettre dans le but de prémunir ses neveux contre les conséquences du schisme. Elle fut la dernière pensée du prélat à l'égard de sa famille à laquelle elle ne parvint pourtant pas; car expédiée en France par Mgr de Saint-Martin en même temps que l'avis de sa mort, elle arriva au Séminaire des Missions-Etrangères, au moment où ses membres étaient pour la plupart réfugiés en Angleterre. Elle fut recueillie néanmoins par l'un d'eux, ainsi que la précédente, et déposée plusieurs années après, aux archives du Séminaire, où elle a été classée et conservée et où nous l'avons retrouvée et lue avec une vive émotion.

Les conditions douloureuses pour la Religion dans lesquelles



se trouvait la France et la suppression momentanée du Séminaire des Missions-Etrangères, expliquent comment la nouvelle de la mort de l'Evêque d'Agathopolis passa presque inaperçue dans son pays. Si ce malheur était arrivé quelques années plus tôt, il aurait produit une sensation considérable, qui aurait laissé des traces au Séminaire même, où MM. Alary, Chaumont, Descourvières, Steiner, etc..., l'avaient connu personnellement et avaient apprécié ses rares mérites. Mais les lettres et relations de Mgr de Saint-Martin ne parvinrent que le 13 juin 1793 à Londres, au moment du déchainement du plus fort de la tempête révolutionnaire. Pourtant le souvenir des travaux apostoliques de Mgr Pottier resta gravé dans la mémoire et dans le cœur de quelques hommes éminents de la Société des Missions-Etrangères, et en 1819 quand furent publiées *Les Nouvelles Lettres Edifiantes*, plusieurs volumes furent consacrés à l'historique de la grande mission du Su-tchuen ; on y trouve donc presque à chaque page le nom vénéré de son illustre fondateur.

L'ancien cimetière des chrétiens est situé à Tung-hoang-xan, soit à environ 6 kilomètres hors de la porte septentrionale de Tching-tou. C'est là que reposaient les corps de plusieurs missionnaires, et qu'avaient été déposées 1743 les dépouilles mortelles de Mgr Müllener, évêque de Myriopolis, ancien vicaire apostolique du Su-tchuen, pour le compte de la Propagande. En 1791, Mgr Pottier avait lui-même désigné tout à côté de la tombe de son prédécesseur, l'emplacement où il désirait être inhumé. Ses volontés furent respectées ; mais il est à remarquer que son décès n'avait point eu lieu dans la capitale du Su-tchuen, où il y avait pourtant l'habitude de passer le temps de la moisson et celui de la correspondance ; c'est à Tsong-king-tchéou que le malheur avait eu lieu. Ce n'était pas alors le moment des tournées pastorales ; le prélat dont la santé avait besoin de grands ménagements depuis un an, s'était transporté dans cette localité avec son coadjuteur, pour respirer un meilleur air et se reposer tout en faisant sa correspondance annuelle. Or la distance était assez grande ; il fallait donc se hâter. Le décès était survenu le vendredi 28 septembre à 3 heures du soir ; le corps dut être mis

promptement dans un cercueil et à peine les prières terminées le départ eut nécessairement lieu. Le chrétien chez lequel le prélat mourut dit à ses voisins, qui étaient païens, qu'un de ses amis étant venu le voir et ayant succombé chez lui il devait selon l'usage, faire reconduire le corps dans sa famille, afin qu'on pût procéder aux funérailles dans les conditions ordinaires. Les autorités locales n'eurent soupçon de rien ; quant au cercueil on sait que chaque famille chinoise aisée en possède toujours un à l'avance. Mais le temps presse ; le trajet sera long ; pour éviter de traverser la capitale, un grand détour sera nécessaire à travers les canaux et les petites rivières qui fertilisent la belle plaine de Tching-tou. Le corps à peine refroidi est confié à des bateliers chrétiens, la nuit tombe et c'est avec peine que l'on peut bientôt distinguer, glissant sur les eaux, l'ombre d'une barque dont le passage ne se trahit que par le bruit cadencé des rames retombant sur les vagues flottantes.... Nous ne connaissons pas avec précision les détails de ce douloureux voyage, mais le but a dû être atteint dans la journée du lendemain et le corps déposé dans la cabane qui servait de chapelle au cimetière de Tong-hoang-Xan.

Pendant ce temps-là, Mgr de Saint-Martin revenu à Tching-tou, prenait les dispositions nécessaires pour les funérailles qui ne purent avoir lieu, à notre avis, avant le dimanche matin, de très bonne heure, par suite des précautions indispensables. C'était un prêtre chinois qui avait dans son district la ville et la banlieue de Tching-tou, du moins en partie, car Mgr Pottier s'était réservé jusqu'à la fin, pour sa propre gestion de missionnaire, un district semblable et contigu. Ce prêtre chinois, sur l'ordre de son nouvel évêque, fit tous ses efforts pour empêcher les chrétiens de se transporter en masse aux funérailles. Ces recommandations de prudence, renouvelées par Mgr de Saint-Martin lui-même, quand il arriva sur les lieux, ne furent qu'imparfaitement suivies. Il ne se trouva pas moins de cinq cent chrétiens au cimetière à l'heure de la cérémonie. Les funérailles se firent avec une pompe exceptionnelle, car les chrétiens qui s'étaient cotisés afin de pourvoir aux frais, n'avaient pas réuni moins de 800 livres de notre monnaie. Les mendiants chrétiens de la ville

avaient participé à cette contribution volontaire pour 40 livres. Sans les précautions prises par Mgr de Saint-Martin, il y aurait eu deux à trois mille chrétiens de rassemblés pour la cérémonie et on aurait réuni une somme triple pour subvenir à la pompe des funérailles.

Plusieurs chrétiens murmurèrent de ce que Mgr de Saint-Martin paraissait les empêcher de témoigner à l'ancien prélat toute leur reconnaissance. Il leur opposa l'amour de la pauvreté et l'horreur des pompes mondaines que Mgr Pottier avait toujours manifestés et il leur dit : « Je vous prends à témoins ! Vous savez, à n'en pas douter, que l'intention du prélat est opposée à toutes ces vanités et à toutes ces pompes ; y avoir recours, c'est le contredire, le mépriser et non l'honorer. » Grâce à cette fermeté, l'émotion profonde et les immenses regrets causés par la mort de l'évêque d'Agatopolis dans la population chrétienne de Tching-tou et de ses environs, ne suscitèrent aucune démonstration compromettante et les autorités chinoises n'eurent aucun soupçon, ou du moins ne parurent pas avoir connu l'événement douloureux qui venait de s'accomplir.

Nous devons signaler en particulier la présence des mendiants chrétiens aux funérailles de Mgr Pottier et le chiffre relativement élevé de leur cotisation. C'est qu'ils avaient contracté vis-à-vis de lui, depuis longtemps, une dette de reconnaissance toute particulière. N'avait-il pas été le premier à s'occuper avec une touchante sollicitude, de la portion la plus misérable et la plus rebutée de ces mendiants ? Nous voulons parler des lépreux. Ne leur avait-il pas offert pendant longtemps un asile et des secours à la fin de leur si triste existence ? Quant aux autres, ne les avait-il pas prêchés maintes fois, n'avait-il pas soutenu leur courage chancelant en leur faisant comprendre que le royaume du ciel leur serait un jour bien plus facilement abordable, qu'à tant d'autres plus favorisés en apparence des dons de la fortune ? Aussi, pauvres et riches ressentirent, dit Mgr de Saint-Martin, la perte de Mgr Pottier, de la manière la plus attendrissante. « Il lui fallut, ajoute-t-il user d'autorité pour empêcher les excès de vénération et d'amour qu'ils voulaient lui témoigner après sa mort. » Nous

ne changeons rien, avec intention, aux expressions employées par le nouveau vicaire apostolique, car elles font comprendre et apprécier la situation que le dévouement, l'abnégation et le zèle infatigable de Mgr Pottier lui avaient créée dans la province dont le Saint-Siège lui avait confié l'administration spirituelle.

Aujourd'hui le cimetière, dans lequel repose la dépouille mortelle de l'évêque d'Agathopolis, ne sert plus aux inhumations des chrétiens; il est converti en une sorte de champ de repos. Néanmoins de temps en temps, les prières de l'Eglise s'y font encore entendre. Le nombre de ceux qui ont confié à cette terre sacrée les restes mortels de leurs parents ou amis, va chaque jour en diminuant, les visites deviennent donc aussi de plus rares en plus rares; pourtant ce n'est pas l'abandon; et il y a quelques années un des plus respectables successeurs de l'évêque d'Agathopolis est venu déposer sur sa tombe, avec ses prières, le tribut de son respect et de sa vénération.

Les dernières prières sont dites; les prêtres ont quitté leurs ornements, la terre a reçu le précieux dépôt qui lui est confié. Chacun se retire en silence, les larmes aux yeux, le deuil dans le cœur. Ces hommes de l'Extrême-Orient qui, grâce à la généreuse initiative du défunt, ont été régénérés par le baptême et appelés à une vie nouvelle, ont comme une intuition du service incomparable qu'il leur a rendu, avant tout par amour de Dieu il est vrai, mais aussi par amour pour eux-mêmes. Leurs regrets se manifestent par des soupirs et des sanglots. Afin de ne point éveiller l'attention, ils suivent prudemment et par groupes séparés, des chemins différents pour rentrer à la capitale. Une fois revenus à Tching-tou, ils commentent les diverses phases de la douloureuse cérémonie et font comprendre, non sans peine, soit aux retardataires, soit à ceux qui n'ont pu être prévenus à temps, que le bien de la Mission et une sage raison ont exigé que les funérailles ne fussent point ébruitées. Il importait que l'avis n'en parvint point aux autorités chinoises. Les souvenirs si récents de la redoutable persécution de 1784 ont donc imposé les plus grandes précautions.

Mais on s'entretient aussi et chaleureusement, des vertus de

l'humble et doux prélat qu'on vient de perdre à jamais ; on se rappelle qu'il n'avait point vu le jour sur les bords du Fleuve-Bleu ; que sa patrie, comme celle de ses missionnaires, était située à l'autre extrémité de la terre, et qu'il avait traversé des mers d'une immense étendue pour arriver aux portes du Céleste-Empire ; qu'il s'y était introduit depuis trente-sept ans, non dans le but de faire fortune, mais dans celui de sauver les âmes ; qu'il avait essayé des labeurs surhumains, et cela par charité pure et avec un esprit complet de pauvreté, car tout cet argent qu'il avait reçu d'Europe, il l'avait distribué si généreusement, qu'à sa mort son héritage ne se composait que de quelques sapèques, dont on avait fait de suite des aumônes aux pauvres...

Nous aussi nous ne voulons pas quitter votre tombe à peine fermée sans y déposer à notre tour l'expression de notre admiration et de notre respect. Vous voilà donc, vénérable apôtre du Su-tchuen, captif de la mort ! Malgré toutes vos vertus vous avez dû payer ce dernier tribut à la fille hideuse du péché ! Mais pour vous, la mort aura été le commencement d'une vie de bonheur et de gloire, digne couronnement d'une vie terrestre si pure et si belle ! Priez donc pour nous qui supportons avec tant de peines, les épreuves d'ici-bas et qui succombons avec tant de faiblesse, sous le poids des tentations multiples dont nous sommes assaillis. Déjà vos prières ont été bien puissantes pour soutenir, à travers les persécutions, votre grande Œuvre du Su-tchuen et la conduire à l'état de prospérité où elle se trouve aujourd'hui. Mais n'oubliez pas aussi votre ancienne patrie, ne songez pas seulement à vos frères de Chine, pensez aussi à ceux de France, que vous avez quittés jadis parce que vous les jugiez suffisamment armés pour remporter la victoire, et qui pourtant ont succombé dans le combat...

Daignez aussi jeter un regard de bienveillance et d'encouragement, sur ceux qui ont plus particulièrement conservé le respect de tout ce qui vous a intéressé et le culte de votre mémoire. Vous écriviez humblement peu de temps avant votre mort à l'un de vos plus éminents collaborateurs : « Daignez donc continuer, cher confrère, à prier et à faire prier pour

ce pauvre petit François, qui, assez proche de sa fin est saisi de crainte, qu'après avoir prêché, plusieurs dizaines d'années et avoir contribué au salut de plusieurs, (ne serait-ce que des enfants morts après le baptême), il ne devienne lui-même un réprouvé... » Nous vous dirons aussi : daignez intercéder et prier pour que, ceux auxquels il a été permis de raconter une vie aussi sainte que la vôtre, ne soient pas jugés indignes de s'approcher un jour du lieu de rafraichissement et de paix, qui est maintenant votre demeure, en un mot pour que les portes de la Céléste Patrie ne leur soient pas fermées. Nous attendons, comme vous l'avez fait avant nous, la vague qui doit nous détacher de la grève et nous pousser au large, c'est-à-dire au Ciel. Obtenez qu'elle nous trouve prêts pour ce voyage suprême...

Votre digne successeur, Mgr de Saint-Martin, quand il voulut retracer, dans sa relation du Su-tchuen pour 1792, vos incomparables mérites, ce qu'il fit avec un talent égal à son autorité, s'exprime ainsi : « Je n'ai fait qu'ébaucher une très petite partie de ses vertus. Dieu les manifestera en entier au Grand Jour des Lumières... » En attendant ce jour qui pour nous tous sera celui du Jugement dernier, il est permis en ce qui vous regarde de faire des efforts pour découvrir la vérité, la signaler et la mettre le plus possible en évidence, puisqu'elle a pour but, non l'exaltation de l'œuvre d'un homme, mais la glorification de celle de Dieu, et que dès lors cette glorification peut être utile à la diffusion et aux progrès de l'Evangile sur cette terre.

Il est permis aussi de chercher aussi à soulever, pour un instant, le voile impénétrable qui nous dérobe la vue des choses célestes. Qu'il a dû être beau pour les Elus, le spectacle de votre âme se transportant aux pieds de son divin Créateur, escortée de toutes celles que vous aviez acquises déjà au bonheur éternel pendant votre sublime apostolat, et suivie de cette innombrable foule d'enfants bienheureux, de cette brillante poussière angélique, que l'organisation de votre Œuvre du Baptême des fils d'infidèles a recrutée pour le ciel! Quel cortège et quel triomphe! Quelle gloire après les longues épreuves d'ici-bas!

C'est qu'aussi l'Esprit de Dieu ne vous a jamais abandonné; votre cœur a toujours été pour Lui une demeure, un Temple. Aussi quand on se rappelle votre arrivée dans le Céleste-Empire, quand on vous voit traverser, pour pénétrer au fond de ses provinces, les plus vastes mers, des lacs immenses et des fleuves sans fin; quand on voit votre dépouille mortelle repartir pour sa dernière demeure, la nuit, sur cette barque qui suit des rivières et des canaux détournés afin d'arriver secrètement au terme du voyage, on songe volontiers à ce passage célèbre de l'Écriture qui dépeint, au commencement du monde, l'Esprit de Dieu errant sur les flots qui recouvrent la terre encore déserte, et l'appliquant à la terre de Chine, si peuplée pourtant au point de vue des hommes, mais encore si déserte et si remplie de ténèbres au point de vue du Ciel, on est porté à dire d'après la Genèse « Terra autem erat inanis et vacua et tenebræ erant super faciem abyssi, et Spiritus Dei ferebatur super aquas... »

---





SIXIÈME PARTIE

---

**PRÉCIS HISTORIQUE  
DE LA MISSION DU SU-TCHUEN  
DEPUIS 1792 JUSQU'A NOS JOURS.  
RÉSUMÉ DE L'ŒUVRE DE MGR POTTIER.  
CONCLUSION.**



## SIXIEME PARTIE

---

### CHAPITRE I

#### LA MISSION DU SU-TCHUEN DE 1792 A NOS JOURS

Successieurs de Mgr Pottier dans le vicariat apostolique — Mgr de Saint Martin, 1792-1801. — Mgr Dufresse 1801-1815; le synode du Su-tchuen. Mgr Dufresse subit le martyre; longue persécution. — Mgr Fontana. — Mgr Perrocheau; l'Œuvre Angélique. — Partage du Vicariat Apostolique; le Yun-nan et le Kouy-tchéou reprennent leur ancien rang. — Le Su-tchuen divisé en trois vicariats. — Mgr Pinchon évêque de Polémonium, évêque du Su-tchuen occidental. — Fin des grandes persécutions. — Difficultés de la situation actuelle, malgré le protectorat officiel de la France sur les missions catholiques de la Chine.

Avant de nous prononcer définitivement sur l'œuvre de Mgr Pottier, jetons un coup d'œil rapide sur ce qu'est devenue sa Mission depuis 1792 jusqu'à nos jours. De même que pour les collaborateurs de Mgr Pottier, nous avons dû nous borner à ne dire que quelques mots sur les plus éminents, tels que MM. Alary, Moye, Gleyo, Hamel etc lesquels seraient tous dignes d'avoir une biographie spéciale, de même nous devons être très bref, en ce qui concerne ses successeurs, malgré leurs rares mérites. Eux aussi sont dignes qu'on s'occupe un jour spécialement d'eux. Mgr de Saint-Martin gouverna le vicariat apostolique jusqu'au 15 novembre 1801, jour de sa mort.

Les conversions si nombreuses déjà, puisque en 1736, époque de l'arrivée de Mgr Pottier, il ne restait guère que 3,000 chrétiens, tandis qu'en 1792 on en comptait 25,000, se multiplièrent encore et en 1801, leur nombre était de 40,000. Nous ne nous étendrons pas sur les rares mérites du coadjuteur, que s'était choisi Mgr. Pottier, car nous en avons déjà parlé avec détails; disons seulement que sa fin fut digne de sa vie, et qu'il fut inhumé à côté du vénérable évêque d'Agathopolis. Il ne s'était élevé, pendant sa gestion comme vicaire apostolique, aucune persécution comparable à celle dont il fut lui-même victime, quand il n'était que coadjuteur; aussi les progrès du christianisme purent-ils suivre assez tranquillement leur cours.

Jean Didier de Saint-Martin, né à Paris en 1742 avait été reçu docteur de Sorbonne en 1772. Il entra de suite au Séminaire des Missions-Etrangères et dès la fin de la même année il quitta la capitale, sans dire adieu à son père, à sa mère et à son frère, qui y demeuraient et qui vivaient pourtant dans les sentiments d'une grande piété. Il était arrivé, comme nous l'avons vu, au Su-tchuen en 1774 et s'était distingué, dans l'œuvre des bons livres traduits et imprimés en chinois. Rappelons brièvement que, nommé coadjuteur de Mgr Pottier, sous le titre d'évêque de Caradre, il fut sacré le 13 juin 1784. Sa modestie l'avait porté à refuser pendant quelque temps cet honneur dont il ne se jugeait pas digne, en présence des mérites exceptionnels des autres collaborateurs de Mgr Pottier. Il résidait à la fin de sa vie à Tsong-king-tchéou où était mort son vénérable prédécesseur. Sa santé s'étant altérée, il se transporta en 1801 à Tching-tou-fou capitale de la province, qui était très rapprochée de la localité ci-dessus et où la mission possédait comme on sait, une maison pour les besoins du service. C'est là qu'il mourut dans des sentiments qui édifièrent ceux qui lui donnèrent les derniers soins. Un certain nombre des lettres de Mgr de Saint-Martin ont été publiées par l'abbé Labouderic. Elles étaient adressées à son père, à sa mère et à son frère religieux bénédictin.

Un dernier mot sur le digne prélat. Mgr Pottier écrivait, en rendant compte de son sacre « il se console du nouveau far-

deau qui lui a été imposé, par l'espérance plus certaine qu'il lui donne de vivre constamment dans cette mission, et d'y mourir sans jamais la quitter.... » Cette promesse qu'il n'avait faite qu'à Dieu, on sait qu'il devait la tenir à l'instar de son vénérable prédécesseur.

Son successeur fut **Mgr Gabriel Taurin Dufresse**, né en 1751 et appartenant au diocèse de Clermont. Il était entré au Séminaire des Missions-Etrangères le 2 juillet 1774, déjà pourvu du grade de bachelier de Sorbonne. Embarqué au commencement de 1776 à destination de Macao, il était rendu en 1777 au Su-tchuen où il se fit remarquer de suite, non seulement par son zèle, son dévouement et le grand succès de ses travaux apostoliques, mais encore par son coup d'œil, son intelligence, son sens droit et sa déférence envers ses chefs. Il ne tomba pas dans l'erreur que commirent quelques uns de ses collègues en adoptant les pratiques exagérées préconisées par certains missionnaires et il se conforma toujours aux instructions de **Mgr Pottier**, avec lequel il entretenit pendant son exil une correspondance aussi intime que déférente. Lui aussi ne devait plus quitter le Su-tchuen, sauf pendant son expulsion temporaire à la suite de la persécution de 1784, durant laquelle il fut compagnon de misères et de souffrances de **Mgr de Saint-Martin**. Ce dernier devenu vicaire apostolique reçut du Saint-Siège la faculté extraordinaire de se choisir un coadjuteur et de le sacrer évêque de Tabraca. Il désigna **M. Dufresse** et le sacra le 24 juillet 1800; c'est ainsi que ce dernier devint à son tour chef de la mission le 15 novembre 1801.

Sa gestion fut agitée; les conspirations des sociétés secrètes prirent à cette époque une extension qui donna les plus grandes appréhensions au gouvernement impérial. Les chrétiens furent malheureusement impliqués dans ces affaires et, dès 1804, la persécution recommença; elle reprit en 1811 et enfin en 1815 le digne prélat paya de sa tête les progrès qu'il avait fait faire au christianisme pendant son apostolat. Malgré les circonstances défavorables le nombre des chrétiens s'était élevé de 40,000 à 60,000. Un synode réuni par **Mgr Dufresse** était venu couronner ces efforts et compléter l'organisation de la mission. Les circonstances critiques au milieu desquelles ce

synode fut tenu, ne diminuèrent pas le mérite de l'œuvre à laquelle la Cour de Rome donna son approbation et qui est restée encore debout dans tout le Su-tchuen. Puis lorsque la dernière pierre de l'édifice eut été posée par le dernier des ouvriers, Dieu lui demanda, dit éloquemment M. A. Launay, son sang comme un ciment précieux et fort, qui donnera à l'édifice sa solidité et l'assurera contre les tempêtes de l'avenir. (1) Ce fut le 15 septembre 1815 que le prélat subit son glorieux martyre. Déclaré *vénérable* par la Cour de Rome depuis un certain temps, la validité de son procès de béatification vient d'être reconnue par la Sainte Congrégation des Rites au moment où nous écrivons ces lignes. (1<sup>er</sup> Août 1890).

Ses successeurs se dévouèrent avec le même zèle à relever d'abord les ruines accumulées de toutes parts et à reprendre la marche en avant. Mgr Florens évêque de Zéla, coadjuteur de Mgr Dufresse, forcé par la persécution de se réfugier au Tonkin, y était mort dès 1812; la mission fut donc privée de vicaire apostolique pendant quelques années. M. Escodéca, pro-vicaire, en tint lieu jusqu'en 1818, époque à laquelle Mgr Fontana, nommé évêque de Sinite, prit la direction des affaires. Les temps étaient toujours difficiles; il fallait un zèle infatigable, une grande prudence, une activité incessante. Mgr Fontana et les missionnaires sous ses ordres, furent à la hauteur de la situation.

Mgr Fontana eut pour coadjuteur Mgr Perrocheau évêque de Maxula. M. Escodéca était encore en 1821 le seul missionnaire au Su-tchuen en sus des deux évêques précédents. Le nombre des prêtres chinois était réduit alors à 15, tandis qu'en 1814, avant la persécution où périt Mgr Dufresse, il y en avait 27. On sait qu'en 1814 le nombre des chrétiens n'était pas de moins de 60,000 dans la mission; malgré la dispersion des chrétientés, l'exil et les massacres, ce nombre était encore en 1821 de près de 50,000. Le Séminaire dirigé autrefois par M. Hamel, ayant été détruit en 1814, les élèves chinois destinés à la prêtrise furent envoyés dès lors au séminaire de l'île de Poulo-Pinang fondé en 1808 par M. Létondal procureur des missions à Macao. En

(1) *Nos Missionnaires* — Retaux Bray, 1836 — Paris.

1823 Mgr Fontana pouvait annoncer que, malgré les persécutions précédentes, la Religion chrétienne était prêchée de nouveau dans tout le Su-tchuen; qu'il avait divisé cette province en différents districts ecclésiastiques, comme elle l'était précédemment; et qu'il y avait eu d'assez nombreux baptêmes d'adultes et d'enfants en danger de mort. On avait reconstruit de nouvelles écoles et en somme la situation était redevenue à peu près la même qu'avant la grande persécution de 1814.

A cette époque le Yun-nan et le Kouy-tchéou dépendaient encore du vicariat apostolique du Su-tchuen. Il restait une certaine quantité de chrétiens dans la première province, avec l'espoir de nouvelles conversions. Mais leur nombre avait bien diminué dans la seconde. Néanmoins la situation était sauvée et permettait d'attendre les secours de plus en plus importants venus ou annoncés d'Europe. En 1838, Mgr. Perrocheau prit à son tour, avec le titre d'évêque de Maxula, la direction du vicariat apostolique. Ce fut sous son administration que l'Œuvre de la Société Angélique commença à fonctionner régulièrement en Chine. Ce prélat donna en outre tous ses soins à la réorganisation du clergé indigène et ramena dans la gestion spirituelle des chrétientés, une régularité que les persécutions précédentes avaient nécessairement affaiblie; son administration fut aussi fructueuse que les circonstances le permirent. Il a laissé de grands souvenirs au Su-tchuen. De 1838 à 1846, grâce aux ressources exceptionnelles mises à la disposition de Mgr Perrocheau, le baptême fut procuré à 155,767 enfants païens moribonds. Depuis l'apostolat de Mgr Pottier, cette œuvre, sans avoir les ressources actuelles, n'en était pas moins l'objet des soins les plus assidus et avait déjà produit des résultats merveilleux. L'institution des Baptiseurs ambulants, déjà organisée avec succès par l'évêque d'Agatopolis fut reprise et complétée par son digne successeur.

C'est alors que le vicariat apostolique, tel qu'il avait existé depuis 1769, subit une transformation radicale. Le Su-tchuen, le Yun-nan et le Kouy-tchéou, n'avaient été réunis sous la direction de Mgr Pottier, que faute d'un personnel européen suffisant pour les administrer. Le

Yun-nan avait formé, de 1696 à 1736, un vicariat spécial comme le Su-tchuen. Le Kouy-tchéou avait perdu son autonomie dès 1737. L'accroissement du nombre des chrétiens, les besoins de l'apostolat et les nouvelles ressources en missionnaires et en argent, permirent à la Société des Missions-Etrangères de faire adopter successivement par la Cour de Rome le rétablissement des anciennes circonscriptions. Un vicaire apostolique fut nommé pour le Yun-nan dès 1840, et un autre pour le Kouy-tchéou, en 1846. Le Su-tchuen, lui-même fut divisé en 1858 en deux, et en 1860 en trois vicariats apostoliques ; le nombre des chrétiens qui y résidaient, et surtout l'immense population à convertir, justifient ces mesures.

On verra par les chiffres suivants le développement notable, donné dans la seconde moitié de ce siècle, par la Société des Missions-Etrangères à la prédication du catholicisme, dans les vastes provinces de la Chine dont elle est chargée. Nous ne parlons toutefois que de celles qui furent jadis confiées à Mgr Pottier, et nous ferons observer que la Société, à laquelle il appartint et dont il fut une des gloires, a reçu de nos jours de puissants moyens d'actions, du concours admirable d'œuvres nouvelles qui n'existaient pas de son temps savoir : l'œuvre de la Propagation de la Foi et l'œuvre de la Sainte-Enfance dont les larges subventions prennent leur source dans les généreuses aumônes offertes par les millions de catholiques habitant l'Univers entier. Ce concours a permis de donner à toutes les missions du Globe une impulsion et une vigueur, qu'elles ne pouvaient avoir qu'exceptionnellement au XVIII<sup>e</sup> siècle.

En ce qui concerne les trois anciennes provinces du vicariat apostolique de Mgr Pottier, voici la situation à la fin de 1887 ; (les baptêmes ont été reçus pendant la dite année :)

*Su-tchuen occidental.* — 37,800 catholiques, 954 baptêmes de païens, 42,271 baptêmes d'enfants païens malades etc. — clergé : 1 évêque ; 27 missionnaires européens et 42 prêtres indigènes ;

*Su-tchuen oriental.* — 31,539 catholiques ; 3,008 baptêmes de païens. 23,337 baptêmes d'enfants païens moribonds. —



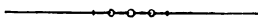
clergé : 1 évêque ; 35 missionnaires et 34 prêtres indigènes  
*Su-tchuen méridional*. — 18,057 catholiques ; 750 baptêmes  
de païens, 28,500 baptêmes d'enfants païens moribonds. —  
clergé : 1 évêque ; 28 missionnaires et 9 prêtres indigènes ;  
*Yun-nan*. — 10,252 catholiques, 374 baptêmes de païens,  
4,246 baptêmes d'enfants païens moribonds. — clergé :  
1 évêque ; 25 missionnaires et 9 prêtres indigènes.

*Kouy-tchéou*. — 16,892 catholiques, 358 baptêmes de païens,  
6,046 baptêmes d'enfants païens moribonds. — clergé : 2  
évêques ; 30 missionnaires et 6 prêtres indigènes.

En résumé, au 1<sup>er</sup> janvier 1888 : 114,540 catholiques ; 5,444  
baptêmes de païens adultes et 104,400 baptêmes d'enfants  
moribonds administrés en 1887. Comme clergé : 6 évêques ;  
145 missionnaires européens et 100 prêtres indigènes. On voit  
par l'examen de ces chiffres quel prodigieux développement  
a pris depuis près d'un siècle, l'œuvre fondée par Mgr Pottier  
en 1756 et continuée glorieusement par lui jusqu'en 1792,  
avec le concours simultané de 7 ou 8 missionnaires français  
seulement et de 6 ou 8 prêtres indigènes au maximum. On peut  
donc assurer, qu'entre toutes celles semblables, cette œuvre  
a reçu la bénédiction particulière et la protection spéciale de  
la Divine Providence.

Mgr Pottier, par suite de la subdivision expliquée de son  
immense vicariat apostolique, a eu un très grand nombre de  
successeurs ; nous ne pouvons tous les nommer, mais qu'il  
nous soit permis de leur rendre à tous ensemble l'hommage  
qui leur est dû, en présentant en particulier à Mgr Pinchon,  
évêque de Polémonium, vicaire apostolique du Su-tchuen  
occidental, depuis bientôt trente ans, l'expression de notre  
reconnaissance pour les renseignements précieux qu'il a bien  
voulu nous fournir et la haute bienveillance dont il a daigné nous  
honorer, en même temps que celle de notre plus humble et  
plus respectueux hommage. Lui aussi a supporté le poids des  
plus rudes et des plus longs labeurs, avec la constance et  
l'héroïsme qui sont propres à la Société des Missions-Etrangères  
dont il est une des gloires les plus pures, et qui semblent être  
l'héritage légué par l'évêque d'Agathopolis à ses illustres con-  
tinueurs.

Il ne faudrait pas croire que l'introduction du Christianisme dans le Céleste-Empire s'est faite depuis cinquante ans sans dangers et sans peines. Tout au contraire les circonstances ont été le plus souvent très critiques. Les persécutions du commencement de ce siècle ont laissé en Chine de sombres souvenirs et de tristes traditions trop souvent renouvelées. On sait qu'elles ont amené l'intervention de la France en faveur des missionnaires martyrisés, le traité de Pékin a été la conséquence d'une guerre heureuse et depuis lors, la protection de notre drapeau couvre les ouvriers évangéliques. Pourtant il ne faut pas se faire d'illusions, la sécurité n'est pas assurée et nos missions de Chine sont exposées à traverser encore des phases biens critiques, témoin de ce qui vient de se passer au Su-tchuen Oriental, et dans la mission si voisine du Tibet.... sans parler des dangers courus pendant la dernière guerre entre la France et la Chine, guerre dont il sera difficile d'effacer le fâcheux souvenir du cœur des habitants du Céleste-Empire.



## CHAPITRE II

### RÉSUMÉ DE LA VIE ET DES TRAVAUX APOSTOLIQUES DE MGR POTTIER 1726-1792

Dévotions particulières de Mgr Pottier ; celle pour la sainte Vierge apparaît nettement, ainsi que celle pour les premiers Apôtres. — Son amour pour notre Divin Sauveur. — Vertus qu'il pratiqua au plus haut degré : d'abord la pauvreté, puis l'humilité. — Sa politesse, sa gaieté naturelle, sa soumission absolue à la Cour de Rome ; sa complète orthodoxie. — Sa correspondance annuelle avec le Séminaire et avec sa famille. — Opinion des contemporains et de ses collaborateurs. — Appréciations et Jugements de la Cour de Rome : Bref du 24 mars 1787. — Biographies de Mgr Pottier déjà publiées. — Lettre de Mgr Pinchon son successeur, en date du 28 mars 1886. — Les succès obtenus dans l'évangélisation du Su-tchuen ont reçu la consécration du temps.

Il nous reste à jeter un coup d'œil d'ensemble sur l'œuvre apostolique de Mgr Pottier au Su-tchuen, en résumant ses phases principales. Pourtant il nous semble nécessaire de commencer par bien nous rendre compte, avant de juger cette œuvre, de ce qu'était l'homme en lui-même. On pensera sans doute avec nous, qu'il est bon d'ajouter certains détails à ceux que nous avons déjà donnés dans le cours de cet ouvrage. Commençons par l'examen de sa vie religieuse.

Pendant le cours d'une existence consacrée tout entière au service de Dieu, Mgr Pottier avait-il eu au fond de son cœur quelques préférences pour certaines dévotions, pour certaines pratiques de piété, de mortification, ou autres semblables,

ayant un caractère déterminé et spécial? C'est un problème qu'il est difficile de résoudre. Sa vie a été un modèle de régularité, de perfection dans l'accomplissement des devoirs et de zèle pour la gloire de Dieu ; mais si l'on veut pénétrer dans le fond de son cœur, examiner les petits moyens d'exécution, si puissants toutefois pour assurer le salut de l'âme, il est presque impossible de formuler des assertions précises. Nous avons déjà dit que tous les objets ceux de dévotion comme les autres, livres de piété, notes intimes etc., ayant appartenu au prélat ont disparu dans les persécutions de Chine. Il ne reste donc que sa correspondance générale et sa correspondance particulière dans lesquelles les indices sont forts rares.

Avant de les y rechercher constatons, sans y attacher toutefois une importance exagérée, que bon nombre de lieux, où Mgr Pottier aurait pu laisser quelques traces de son passage, ont été détruits ou transformés par le temps et par les révolutions. Sans doute nous avons pu déposer une humble prière à la chapelle du Saint-Esprit, et à celle du Séminaire des Missions-Etrangères; mais l'église de St Ours de Loches, celle où sa pieuse jeunesse se prépara aux études suprêmes du sacerdoce; celle où il chanta sa première messe, a été démolie en 1792; la modeste chapelle de Montrésor, dédiée à Notre-Dame, bénéfice dont il a été longtemps le titulaire, n'existe plus; l'église de Saint Pierre-du-Boile à Tours, où il eut le courage de chanter solennellement la dernière messe qu'il devait dire dans sa province natale, est détruite depuis la Révolution; enfin si nous nous transportons sur cette terre de Chine qu'il arrosa de ses sueurs, nous y voyons que la chapelle des missionnaires italiens du Chen-si, où il fut sacré en 1769, a disparu dans la tourmente de 1783. Sa tombe reste, il est vrai, au cimetière des chrétiens, près de Tching-tou-fou, mais elle ne nous révélera point le secret que nous cherchons à découvrir.

Pourtant la dévotion spéciale que Mgr Pottier, eut toujours pour la sainte Vierge, ressort très nettement de sa correspondance. Dans les moments critiques qui précédèrent la persécution, dont il faillit être victime en 1760, nous remarquons la phrase suivante de sa lettre du 8 octobre 1739 à ses parents :

« Plaise à mon doux Jésus et à ma bonne mère la sainte

Vierge de m'obtenir, outre le don de persévérance, une pleine rémission des péchés que ma conscience me reproche continuellement devant Dieu... »

Deux jours après, il écrivait à M. Le Bon procureur à Macao et lui demandait de vouloir bien prier pour lui, la sainte Vierge, afin qu'il persévère. Dans le compte rendu officiel de sa persécution envoyé le 23 août 1762 à la Sacrée-Congrégation de la Propagande, il invoque la protection de la Bienheureuse Vierge Marie, à laquelle il déclare formellement être redevable de sa délivrance. Enfin le 21 septembre 1765, en écrivant à M. Darragon, directeur à Paris, il invoque de nouveau spécialement la protection de la sainte Vierge, et se félicite d'avoir été autorisé, sur sa demande, à fonder dans sa mission l'Œuvre de la congrégation du Saint-Rosaire. Eu égard à la discrétion si grande de Mgr Pottier, pour toutes les choses qui le concernaient personnellement, nous trouvons dans ce qui précède un ensemble complet de preuves à l'appui de ce que nous avons avancé.

Il est à observer que le nom du grand Saint-Martin ne se trouve prononcé, (que nous sachions), dans aucune de ses lettres. Quelle en peut être la cause? L'illustre apôtre des Gaules était-il au XVIII<sup>e</sup> siècle, entouré déjà de moins d'hommages, même dans son ancien diocèse? C'est probable. La dévotion à saint Martin avait subi sans doute alors une éclipse momentanée, qui n'a pas tardé à faire place de nos jours à la période la plus brillante.

Sans en pouvoir donner la preuve matérielle, nous sommes persuadé que Mgr Pottier eut une dévotion spéciale pour le St-Esprit qui le combla toujours de ses dons, car Mgr Pottier n'était pas ingrat. C'était sous le vocable de la Troisième Personne Divine, qu'était placée la chapelle du collège de Loches, où il avait suivi, pendant tant d'années, les cours dévoués et les instructions religieuses des RR. PP. Barnabites. Le prélat conserva toujours le meilleur souvenir de ces années de pieuse jeunesse. Admis au Séminaire à Paris; c'est encore sous le vocable du Saint-Esprit qu'il trouva établis, et le Séminaire lui-même et la Chapelle, où, dès son arrivée, sa destination future lui fut révélée.

Il ne cessa de témoigner jusqu'à la fin sa reconnaissance des bons soins dont il y fut l'objet, ainsi que le prouve la lettre suivante écrite le 16 octobre 1772, à M. Béquet supérieur. « Depuis mon départ du Séminaire en 1753; je n'ai reçu d'autre lettre de vous, que celle qui annonça, il y a quelques années, la mort de notre ancien et vénérable supérieur M. Bouic : cela n'a pas empêché que je ne vous aie écrit presque tous les ans, la reconnaissance me dicte ce devoir, et la mort sera la seule cause qui pourra m'empêcher de le remplir; car, à Dieu ne plaise que j'oublie jamais les biens inestimables que j'ai reçus du Séminaire. Cette sainte maison m'est toujours présente, tant dans mes prières qu'au saint Sacrifice, et c'est tout ce que me permet de faire l'état où Dieu m'a placé... » Il est difficile de ne pas reconnaître que ces sentiments si vifs de reconnaissance pour la maison où il avait été élevé, entraînent de droit une gratitude encore plus profonde pour son divin patron.

Un fait bien net se détache de sa correspondance, c'est le culte spécial qu'il rendit toujours aux premiers Apôtres. Ces compagnons de N. S. Jésus-Christ, ces exécuteurs fidèles de ses ordres, sont pour lui l'objet d'une admiration sans bornes, et sa pensée dominante est de les imiter, dans la mesure de ses forces et des grâces reçues. Ils sont son objectif constant, son modèle, ses chefs et par conséquent il a partagé avec eux leur amour pour le Divin Maître, leur ardeur à propager l'Evangile, leur constance à bien mériter de Lui. Quoiqu'il ait été qualifié, par d'autres plus autorisés que nous et avant nous, du titre si mérité d'*Apôtre du Su-tchuen*, (1) nous n'osons évidemment faire aucune comparaison entre les mérites des illustres fondateurs de l'Eglise et ceux de l'humble fondateur des Missions de cette province de Chine; il est pourtant un point sur lequel la comparaison est permise, c'est que lui aussi eut l'insigne honneur d'être appelé directement au service de Dieu par Dieu même et qu'il reçut, aussi les grâces suffisantes pour subir les plus cruelles tortures et traverser les plus grandes épreuves, enfin pour persévérer jusqu'à la mort dans l'accom-

(1) Vie de Mr. Moye; par Mr. l'abbé Marchal.

plissement de l'œuvre qui lui incombait. Il dit lui-même avec sa modestie ordinaire dans une lettre du 22 septembre 1761 à son frère «..... Enfin nos travaux ont quelque chose de semblable à ceux des Apôtres, plutôt à Dieu qu'une sainte vie pût aussi répondre à la leur; je ressens que l'homme est ici faible comme ailleurs..... »

A l'instar des Apôtres, c'est donc l'amour de notre divin Sauveur qui a été la dévotion prédominante de Mgr. Pottier pendant toute sa vie. Les dévotions particulières caractérisent l'époque actuelle, qui compte tant d'âmes souffrantes et malades attachées à des corps affaiblis et eux aussi souffrants et malades. Mgr Pottier, mort il y a près d'un siècle, était l'homme de son temps; il était sain et vigoureux de corps et d'esprit. Sa vocation fut parfaite, quoique pourtant sans efforts. De 1748 à 1792, pendant les quarante-trois années qu'il nous a été permis de suivre et d'étudier chez lui plus particulièrement son passage sur cette terre, il nous a été impossible de découvrir un moment *réel* de défaillance, de faiblesse ou de découragement. Sa confiance en Dieu ne fut jamais ébranlée un instant. Ce calme dans les dangers, ce courage prudent et en même temps inébranlable, ce sang froid de tous les moments firent l'admiration et l'étonnement de tous ceux qui l'approchèrent et en particulier de ses plus éminents collaborateurs.

Parmi ces derniers, plusieurs avaient néanmoins des dévotions particulières qui nous sont connues; c'étaient celles de la Sainte Vierge, du Sacré-Cœur, des Saints Anges, de Saint Joseph etc... Mgr Pottier les avait bien aussi d'une manière générale et même, nous venons de le dire, celle de la Sainte Vierge lui était familière. Mais tout était subordonné chez lui au désir ardent de gagner des âmes et de les faire arriver au ciel. Les plus longs voyages, à pied, par des chemins affreux, quelle que fût la saison, ne l'effrayaient pas, s'il savait qu'il pourrait administrer un seul malade..... N'oublions pas qu'en 1788, quatre ans seulement avant sa mort, Mgr Pottier se mit en route le jour de Pâques et le jour de Noël pour assister des moribonds qui habitaient loin de sa résidence..... Les dévotions spéciales sont le propre des peuples convertis depuis longtemps au Christianisme et chez lesquels la foi commence à se refroidir.

dir. Elles soutiennent et raniment bon nombre d'âmes. Mais chez les peuples nouvellement appelés à la foi, l'amour de Jésus-Christ suffit à tout et Mgr Pottier était un de ces hommes simples et droits destinés à répandre parmi eux le flambeau de notre Sainte Religion.

En résumé ses dévotions spéciales, telles qu'elles ressortent de sa manière constante de pratiquer l'apostolat, furent en quelque sorte ; l'humilité, la pauvreté, la patience, la douceur l'obéissance, le zèle, l'amour du prochain, etc....., en un mot l'imitation de son divin maître et celle de la bienheureuse Vierge Marie, sa digne mère et la nôtre. Nous avons parlé de ses éminentes vertus dans le cours de notre récit, pourtant il est utile de les mettre de nouveau en relief, mais d'une façon très sommaire.

1° *Pauvreté.* Une des vertus que Mgr Pottier a pratiquées avec le plus de constance est celle de la pauvreté. Dès sa jeunesse nous l'avons vu au séminaire du Saint-Esprit, se préparer aux privations futures par une économie et un ordre incomparables. Il ne dédaignait point de réparer lui-même ses vêtements et se contentait des habits les plus modestes pourvu qu'ils fussent propres. Jamais il ne se permit l'achat d'un objet de luxe ou de fantaisie ; tout l'argent dont il pouvait disposer, était consacré à l'achat des meilleurs livres de théologie.

Il avait eu pourtant un certain patrimoine de ses parents ; de plus pendant son épiscopat, il hérita de capitaux, assez importants pour l'époque, lorsque la succession de son oncle M. Maupou le jeune fut ouverte. Enfin les revenus accumulés de sa chapelle de Montrésor, avaient produit une somme assez forte. Mgr Pottier disposa de tout de son vivant ; mais les pauvres de Montrésor et les chrétiens du Su-tchuen eurent la meilleure part.

Comme vicaire apostolique il recevait du Séminaire, outre certaines subventions spéciales, un traitement plus élevé que les autres missionnaires. Nous avons vu qu'il fit adopter dès le début par ses collaborateurs européens, l'usage de mettre en commun tous les viatiques. Cette mesure qui permettait de rétribuer les prêtres chinois, était avantageuse à tous égards



à la Mission elle-même ; mais elle réduisait l'évêque à la portion congrue ; peu lui importait ; il en avait toujours assez pour lui-même et ce qui restait était pour ses pauvres, qui le payèrent de ses bienfaits par leur reconnaissance et leur amour. Ils voulurent même, nous l'avons vu, participer, suivant l'usage chinois, aux frais de ses funérailles.

Nous savons par la correspondance à laquelle donna lieu l'envoi de son portrait, avec quels soins il ménageait ses vêtements épiscopaux, qu'il avait fait établir d'ailleurs, sans rien épargner, dans des conditions en rapport avec la dignité de ses fonctions. Mais en dehors des besoins du culte et malgré le bon marché de la matière première, il n'avait jamais consenti à porter le moindre vêtement de soie et cette règle avait été adoptée par les divers membres du clergé de la mission. Si on se reporte à la description de son soit-disant palais épiscopal à Tching-tou, on verra que c'était un humble bâtiment, dont une partie seulement, celle destinée à servir de chapelle, était protégée par des tuiles ; à l'intérieur, les murs étaient blanchis à la chaux. Quant à la maison de campagne, c'était une simple cabane couverte de chaume, attenant à un enclos où vivaient quelques lépreux recueillis par la charité du prélat ! Ses tournées pastorales se faisaient à pied le bâton à la main, « ici nous ne connaissons point d'autre carrosse », dit-il souvent dans ses lettres.

Aussi quand il mourut après 37 ans d'apostolat, l'inventaire de sa succession ne fut pas long à faire. Son digne successeur Mgr de Saint Martin, dit qu'il n'y employa pas un demi-quart d'heure. Ses habits étaient en très petit nombre et parfois rapiécetés. En fait de linge on trouva trois chemises dont deux presque usées ; le reste était dans la même proportion. Il y avait, dit-il, dans une bourse, 18 à 20 livres de monnaie française. C'était tout l'argent que possédait Mgr Pottier. Le seul emploi convenable qu'il fût permis de faire d'un pareil héritage, était de le distribuer aux pauvres, ce qui eut lieu de suite.

Nous avons dit que ses tournées se faisaient à pied en compagnie d'un porteur de bagages. Ces bagages n'étaient pas encombrants. « Mon lit, écrivait le prélat en 1782, consiste

dans une couverture, une natte et une botte de paille qu'on met par dessous; de sorte qu'en le plaçant, avec une garde-robe d'été ou d'hiver, sur les épaules d'un homme, il en a très à son aise et se trouve en état de faire une longue tournée avec moi. »

Sa manière de vivre était en harmonie avec ce qui précède; lui et ses missionnaires vivaient de la manière la plus modeste, absolument comme les gens du commun et, sans quelques douceurs dues à l'aimable attention du Séminaire de Paris, ils se seraient contentés de la plus médiocre cuisine chinoise

2° *Humilité politesse*. L'humilité du prélat était égale à sa pauvreté. Loin de concevoir un sentiment de fierté, d'ailleurs fort légitime des succès de la mission du Su-tchuen, il se plaisait, à en faire remonter tout le mérite à Dieu même; mais cet hommage suprême une fois rendu, il se faisait comme un devoir d'attribuer les progrès de son œuvre à d'autres qu'à lui. C'est ainsi que dans plusieurs de ses lettres il n'hésite pas à rapporter aux longues souffrances de M. Gleyo et aux cruelles épreuves subies par d'autres missionnaires et par de nombreux chrétiens, le rapide accroissement des conversions dans son vicariat.

Cette humilité, il la pratiquait en toutes choses; nous l'avons vu à l'arrivée de M. Moye s'empresser d'apporter lui-même, à celui dans lequel il devinait un puissant auxiliaire, l'eau nécessaire à ses besoins. Il était habitué aux formules de la vieille politesse française, que l'on a tant admirée dans l'ancien clergé de France, et dont les traditions s'étaient perpétuées dans toutes les classes de la société de sa province natale, depuis le long séjour que nos Rois y avaient fait. Il traitait ses missionnaires avec une douceur et une bonté incomparables, et il s'était préparé sans le savoir aux pratiques de la politesse chinoise qui, pour être différentes, n'en sont pas moins fondées sur les mêmes principes. Aussi, on peut dire qu'il était prédestiné à l'évangélisation du Céleste-Empire.

Comme exemple de ces sentiments de politesse et d'humilité, nous pouvons rappeler la lettre adressée par le prélat, un an avant sa mort, à M. Moye, revenu en Europe depuis

1783, mais avec lequel il était resté en excellentes relations. On trouvera le texte de cette lettre au chapitre vi de la 3<sup>e</sup> partie.

Pénétré de ce sentiment d'humilité profonde, il aurait été heureux de travailler à l'ombre et sous l'autorité d'un chef immédiat. (1) Cette satisfaction fut refusée à celui qui, jugé digne d'obéir, fut aussi par cela même jugé toujours digne de commander. Pourtant dès que les circonstances le permirent, il prit sa petite revanche contre des événements d'ordre supérieur, et en 1784, quand il eut obtenu la désignation d'un coadjuteur, il s'empressa de se décharger sur lui de toute la partie administrative de sa gestion épiscopale, ce qui lui procura la double satisfaction de pouvoir se livrer exclusivement aux œuvres religieuses, et d'avoir pour le surplus, une sorte de chef auquel il put décerner librement ses hommages et demander, au moins en apparence, des ordres de service. Mais cette joie ne dura que quelques mois; sacré au printemps de 1784, Mgr de Saint-Martin était déjà incarcéré à l'automne suivant dans les prisons chinoises et ne devait rentrer au Sutchuen qu'en 1789! Pendant ces cinq longues années d'exil; nous avons vu avec quel courage et quelle constance, Mgr Pottier, privé du concours de son coadjuteur et de la moitié de ses prêtres européens, sut tenir tête à l'orage, triompher de toutes les difficultés, conserver le terrain acquis et même faire de nouvelles conquêtes au profit de l'Évangile. Quand donc il remit de nouveau, et cette fois pour toujours, la plus lourde partie de son administration diocésaine entre les mains de Mgr de Saint-Martin, ce fut pour se préparer au grand passage de la vie à l'Éternité.

Son humilité ne l'abandonna point à l'article de la mort. Nous avons vu qu'il fut atteint d'une sorte de dysenterie maligne qui infestait la plus grande partie de la province, et enlevait tous les jours un grand nombre de personnes, surtout d'enfants et de vieillards. Il y succomba au bout de quinze jours après avoir supporté cette dernière épreuve avec une

(1) Se reporter à sa devise : « *AMA NESCIRI ET PRO NIHILO REPUTARI* » que nul n'a mis mieux en pratique que le modeste prélat. — Voir en tête du volume et au chap. III de la 5<sup>e</sup> partie.

patience peu commune. Rappelons-nous qu'il disait parfois à Mgr de Saint-Martin son coadjuteur et cela sur un ton assez enjoué : « Il faut avouer que cette espèce de maladie n'est guère commode : tout cela prouve que je suis un bien pauvre homme ! » Ce fond d'humilité, ajoute son coadjuteur, n'était point emprunté ; il avait le cœur trop droit pour aimer à feindre. Il se regardait, dans la plus grande sincérité, comme le dernier de ses missionnaires, et il répétait souvent au même prélat « qu'il avait bien mal travaillé dans le saint-ministère, et qu'il n'était propre qu'à gâter l'ouvrage du bon Dieu... »

Malgré sa douceur, son autorité sur ses collaborateurs était très grande, c'est qu'il prêchait d'exemple ; aussi son successeur reconnaissait hautement que le bien obtenu et l'uniformité de conduite des missionnaires du Su-tchuen avaient pour causes premières, l'obéissance et le respect que le digne évêque d'Agathopolis avait su inspirer à tous. (1)

3<sup>e</sup> *Gaité naturelle, caractère affable, soumission, orthodoxie.* «... Cependant au milieu de tant de travaux, de peines et de dangers il conservait toujours un caractère gai, tranquille, et se possédait constamment... Je ne l'ai jamais vu une seule fois se fâcher sérieusement... » Tels sont les termes dans lesquels s'exprime Mgr de Saint-Martin en parlant de son vénéré prédécesseur. Il est facile de justifier ces affirmations en se reportant aux diverses phases de sa vie. Dès son arrivée au séminaire du Saint-Esprit on peut remarquer le très grand plaisir que lui causent les réjouissances du carnaval dans l'établissement ; sa correspondance familière porte souvent la trace de jeux de mots et de plaisanteries gaies, il prenait avec une bonne grâce parfaite les accidents qui lui arrivaient dans le cours de ses dangereuses tournées, et, malgré les contusions, il riait de ses chutes, qui pourtant effrayaient ses compagnons de voyage. Nommé évêque, la description qu'il fait de lui-même, marchant revêtu d'habits qui ne sont pas faits pour lui, et coiffé d'une mitre beaucoup trop grande, est un morceau d'un comique achevé. Même dans sa dernière maladie, (nous venons de le voir) la gaité ne l'abandonna pas.

(1) *Pièces justificatives.* Note D. — Se reporter aussi au chapitre IX de la 4<sup>e</sup> partie.

Il serait superflu de parler de la pureté de ses mœurs, de sa simplicité, de la frugalité de sa table, de son exactitude, de son zèle et de son activité. Nous en avons dit assez dans le corps de cet ouvrage sur ces vertus qui lui étaient familières ainsi que tant d'autres. Signalons pourtant deux qualités dont il était doué à un degré tout à fait supérieur : le sang-froid et le bon sens. Son calme, son sang-froid naturels, trouvèrent à s'exercer souvent pendant son apostolat et, comme son courage n'était pas moindre, il mit toujours en pratique cette maxime qu'il recommanda à M. Moye dès son arrivée en Chine : « Ne se troubler jamais quoi qu'il puisse arriver. » Quant au bon sens, on peut dire qu'il en fut l'incarnation ; la preuve en éclate partout dans le récit de sa longue carrière.

Rappelons aussi rapidement l'esprit de soumission et d'obéissance dont il fut toujours animé ; d'abord dans sa jeunesse vis-à-vis de sa famille, dont les conseils étaient pour lui des ordres, qu'il ne se contentait pas d'exécuter, mais dont il la remerciait, ayant soin de dire qu'il se conformerait à tous les autres, et même témoignant d'avance à ses parents sa gratitude au sujet de la peine qu'ils pourraient prendre pour diriger sa conduite. Au Séminaire du Saint-Esprit, nous le voyons observer le Règlement avec autant de docilité que d'intelligence véritablement chrétienne. Une fois lancé dans la vie active de l'apostolat, il se trouva privé du bonheur d'obéir à des chefs immédiats car, nous le savons, il fut toujours à la tête de la mission du Su-tchuen ; mais il y suppléa en redoublant de déférence pour le Séminaire des Missions-Etrangères et aussi pour son représentant en Chine qui était le Procureur à Macao. Quant à la Cour de Rome, il était pénétré vis-à-vis d'elle, d'une vénération toute particulière. Il recevait avec le plus grand respect et la plus intime confiance les décisions de la Propagande, qu'il faisait mettre aussitôt à exécution avec une joie sensible qui marquait la persuasion certaine où il était que Dieu bénirait l'obéissance. Aussi, disait-il : « *Nous voilà en sûreté, nous suivons le vrai chemin* »

« Ce respect dont Mgr Pottier était singulièrement pénétré envers le Saint-Siège, lui a fait répandre, dit Mgr de Saint-Martin, des larmes amères, en apprenant le schisme que les

décrets de l'Assemblée Nationale ont introduit en France en 1790. Il m'en parlait en grande sollicitude la veille de sa mort. Il aurait volontiers donné sa vie pour délivrer sa patrie d'un si grand fléau. Et sans doute que si dans le temps où ce malheureux schisme s'est déclaré, il eût été en France, il se serait réuni aux généreux défenseurs de la foi, qui ont mieux aimé tout sacrifier que de se souiller du serment impie qu'on exigeait d'eux. Car, disait-il, c'est manifestement prendre Dieu à témoin qu'on va se déclarer contre lui. » (1)

A ces sentiments de soumission, correspondaient chez Mgr Pottier d'autres sentiments aussi vifs de reconnaissance pour ceux dont il était l'obligé. Il ne cessa jusqu'à la fin de donner des preuves de la plus profonde gratitude à l'égard des parents qui avaient eu soin de son enfance et qui avaient contribué si largement aux frais de son éducation. La trace en apparaît dans presque toutes ses lettres intimes. Les établissements dans lesquels il fut élevé, c'est-à-dire les collèges de Loches et du Saint-Esprit, restèrent toujours présents à sa mémoire et leur souvenir lui inspira souvent la plus touchante émotion. Il sut toujours infiniment de gré à la Société des Missions-Etrangères de l'avoir admis dans son sein et de lui avoir ainsi permis de pouvoir entreprendre l'œuvre de sa vocation apostolique, entravée au début par l'opposition violente de la plupart des siens.

*4° Correspondance annuelle avec sa famille et avec le Séminaire.*

Dans le cours de ce récit, nous avons cité constamment la correspondance de Mgr Pottier et signalé la lourde charge qu'elle lui imposait chaque année. Devenu vicaire apostolique il vit ce fardeau s'aggraver encore, car il lui fallait presque deux mois pour venir à bout de ce travail annuel, qui devait être prêt au moment du départ des courriers. Il est vrai que l'époque à laquelle les missionnaires faisaient leur correspondance était celle d'un repos relatif pour eux. Ils profitaient en effet du temps de la moisson pendant laquelle les chrétiens dispersés de tous côtés dans les campagnes leur donnaient

(1) Pièces Justificatives. — Note D. —

peu d'occupation. Son style, toujours très correct dans ses lettres officielles, était moins soigné dans la correspondance familière, qu'il n'avait jamais d'ailleurs, dit-il, le temps de relire. Pourtant, en avançant en âge, sa manière de faire se perfectionna beaucoup et il reprit complètement possession de l'usage de la langue française, que lui firent perdre momentanément l'étude exclusive de la langue chinoise et la privation absolue, pendant plus de dix ans, de toutes relations personnelles avec aucun de ses compatriotes.

Les lettres de Mgr Pottier à sa famille font pénétrer jusque dans les plus profonds replis de son cœur; celles adressées au Séminaire des Missions-Etrangères, à des ecclésiastiques ou à des personnes notables, permettent d'apprécier le vicaire apostolique, l'administrateur, l'évêque. Malgré le soi-disant affaiblissement de ses facultés, dont à la fin il parlait souvent, un peu par habitude, beaucoup par humilité, ses dernières lettres sont les plus remarquables, et comme style, et comme pensées, et même sous le rapport calligraphique. Pourtant il se plaignait de très bonne foi que sa vue baissait, que sa main tremblait et que la mémoire lui faisait défaut. Mgr de Saint-Martin, qui fut plus tard son coadjuteur et qui vivait dans son intimité, racontait les doléances de son évêque dont il trouvait que les facultés ne baissaient nullement et disait à son tour avec humilité : « Je donnerais bien quatre têtes comme la mienne pour la moitié de celle de Mgr Pottier. »

Une cause de grandes fatigues pour ceux qui écrivaient alors de Chine en Europe, était la nécessité de doubler et même de tripler toutes les lettres importantes, afin de pouvoir les faire parvenir à destination, en organisant des envois séparés, confiés à des courriers suivant des routes différentes. Ce n'était pas tout, les guerres fréquentes, pendant la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, entre la France et l'Angleterre, rendaient souvent la navigation maritime aussi peu certaine que la batellerie chinoise. On divisait donc les risques à Macao, en cherchant à répartir les correspondances sur plusieurs navires en partance. C'est à cause de ces précautions que nous possédons des lettres de Mgr Pottier iden-

tiques, quant à la date, aux destinataires et à la forme, comme si elles avaient été tirées à plusieurs exemplaires. Seulement on peut remarquer en tête de chacune d'elles les annotations suivantes qui expliquent le fait : « *Prima via; secunda via; tertia via.....* » Parfois pourtant, tout se perdait, mais heureusement ce cas fut rare. Son écriture est du type de celles du temps. Pleine, lisible, bien formée; tout est disposé dans ses lettres avec ordre, calme et méthode; avant de les lire et à leur simple aspect, on se sent prévenu en faveur de ce qu'elles contiennent et on incline à ajouter foi à ce que racontera celui qui les a écrites.

5° *Opinion des contemporains et des collaborateurs.*

Pour achever de nous rendre un compte bien exact du rôle rempli par Mgr Pottier pendant son apostolat, il est bon de connaître l'opinion que ses contemporains avaient de lui. Nous avons parlé plusieurs fois de la lettre si importante qu'il adressa le 18 octobre 1782 au curé de Genillé. Cette lettre fut imprimée dans une brochure spéciale, en tête de laquelle M. Tessier de Sainte-Marie plaça une introduction ou discours préliminaire, que nous reproduisons intégralement aux Pièces Justificatives, et de laquelle il suffit de citer en ce moment le passage ci-après (1).

« L'empressement avec lequel on a lu jusqu'à aujourd'hui les Lettres Edifiantes de nos zélés missionnaires qui ont arrosé de leurs sueurs et plusieurs fois de leur sang les Indes, la Chine, le Canada et un grand nombre d'autres régions éloignées, où ils ont annoncé les vérités du salut, me fait croire qu'on verra avec un plaisir bien sensible, celle que m'a fait l'honneur de m'adresser un saint évêque, natif du diocèse de Tours, qui depuis vingt-neuf ans, se sacrifie tous les jours pour la conversion des Chinois, au milieu desquels il exerce constamment son ministère de la manière la plus laborieuse. Fidèle imitateur des Apôtres, s'il n'a pas encore scellé de son sang la religion du Sauveur, il a du moins la consolation d'avoir déjà souffert les tourments et la prison pour la Foi, et toute son ambition est d'étendre de plus en plus le règne de Jésus-Christ dans ces contrées où le paganisme triomphe avec tant

(1) Voir à ces pièces la note F.



d'éclat. Dieu qui le destina dès l'enfance à une fonction si sublime et si avantageuse pour le christianisme, répand les bénédictions les plus abondantes sur ses travaux ; une multitude d'infidèles sont retirés par ses soins des ombres de la mort, et vivent maintenant à la grâce. Cependant il s'en faut bien que les désirs de ce digne prélat soient remplis... »

Relatons aussi l'extrait suivant d'une lettre du 22 octobre 1778, d'un des membres des plus respectables du clergé de Touraine, M. Chesnon, curé de Saint-Pierre-du-Boile, écrite à l'un des neveux du prélat. « Je viens, mon cher monsieur, de recevoir la lettre suivante de Mgr votre oncle ; je me fais un devoir de vous l'adresser. Il me prie, comme vous le verrez, de vous donner quelques avis. Incapable de le faire avec l'onction sainte qui accompagne toutes les lettres de ce digne successeur des Apôtres ; je crois ne pouvoir mieux m'acquitter de ce qu'il exige de moi, qu'en vous faisant passer la lettre dont il daigne m'honorer. L'unique grâce que je vous demande, c'est de la garder soigneusement, ainsi que toutes celles que je vous ai déjà confiées. Ce sont des monuments précieux qui feront toujours honneur à votre famille et qui, dans la suite, pourront servir à composer la vie de cet homme incomparable, l'honneur de l'épiscopat, le père de tant de chrétiens, et que l'Eglise mettra peut-être un jour au nombre de ses saints... »

Nous avons déjà mentionné la haute estime et la grande considération dans lesquelles l'évêque d'Agathopolis était tenu au Séminaire des Missions-Etrangères, où ses lettres recopiées avec soin, servaient à l'édification des futurs missionnaires. Nous savons que ces sentiments de vénération s'étaient répandus dans le monde religieux de la capitale ; il suffit de rappeler à ce sujet les relations de Mgr Pottier avec la Prieure générale des Carmélites de Saint-Denis, Mme Louise-Marie de France. L'opinion des contemporains du Prélat est donc établie sur un ensemble de faits qui ne permet pas de contester l'estime particulière, la sympathie et même l'admiration dont lui et son œuvre étaient entourés. Passons maintenant au jugement de ses collaborateurs.

Le premier qui arriva au Su-tchuen fut M. Falconnet (1766).

C'était une âme pure, ardente et dévouée au bien. Sa santé délicate le conduisit bientôt au tombeau mais il eut le temps d'évangéliser avec succès son district. Voici ce qu'il écrivait à M. Gleyo à la fin de 1766 pour le décider à venir le retrouver : « M. Pottier est un vrai modèle de toutes les vertus apostoliques. Heureux ceux qui ont le bonheur de travailler sous lui !... Venez, mon très cher confrère, vous aurez de bonheur d'avoir un saint pour supérieur et pour modèle, qui vous respectera et aimera tendrement... »

M. Gleyo répondit à cet appel et arriva à son tour dès le printemps de 1767. Peu à près il écrivait « ..... Quinze jours après notre arrivée, M. Pottier supérieur de cette Mission vint nous trouver, nous eûmes la consolation de passer quelques jours avec lui et de voir en sa personne jusqu'où un homme apostolique doit porter la pauvreté, l'humilité, la simplicité, l'affabilité, le zèle, la gloire de Dieu, etc... Ce digne supérieur est aussi confesseur de la foi. Il fut pris il y a quelques années (en 1760) ; on lui appliqua la torture aux pieds, où il en porte encore les marques.... » M. Gleyo entra ensuite dans les détails que nous connaissons sur cette torture, sur l'emprisonnement et la délivrance de M. Pottier, etc..... Nous ne reproduirons pas des faits qui ont été déjà exposés.

M. Alary, arrivé aussi au Su-tchuen en 1767, relata dans plusieurs de ses lettres le zèle infatigable et l'esprit de mortification de son digne chef, qu'il accompagna pour son sacre dans sa longue et périlleuse expédition du Chen-si, pendant laquelle il fut à même d'apprécier le courage, le sang-froid et les qualités supérieures du prélat, avec lequel une fois directeur au Séminaire à Paris, il conserva les relations les plus complètement dévouées et sympathiques.

M. Moye, dès son arrivée en 1773, fut touché et ravi de tout ce qu'il apprit de ce vénérable apôtre en qui il fut heureux de voir son modèle et son chef. « C'est un véritable évêque d'or, écrivait-il, quoiqu'on puisse dire qu'il porte une crosse de bois. Il mène une vie apostolique : il pratique la pauvreté, l'humilité, la patience, la charité et il essuie des travaux immenses. Il a parcouru et administré cette année toute la partie

occidentale où nous sommes. Il a baptisé plus de cent adultes, confessé et confirmé des milliers de chrétiens. Il fait encore douze lieues par jour à pied et couche sur la dure, ce qui est ordinaire en ce pays. C'est un homme unique je n'en ai jamais vu qui lui soit comparable. Voilà dix-huit ans qu'il mène cette vie là.... » (1)

Enfin M. de Saint-Martin arrivé en 1774, écrivait de suite : « .... Pour le coup j'ai vu un évêque ! je n'ai jamais rencontré dans un seul homme tant de simplicité et tant de grandeur ; il est vêtu comme le commun du peuple ; il est toujours en courses pour les missions ; il fera quelquefois trois journées de chemin pour un seul malade, etc.... » Dans une autre lettre du 29 août 1774, le même missionnaire, parlant de son évêque s'exprime ainsi : « .... C'est un homme admirable pour tout ; il est d'une simplicité et d'une humilité qui me couvrent de confusion toutes les fois que je le vois ; il laisse la liberté de tout dire et il croit être le plus ignorant de nous tous. Certainement je changerais bien quatre têtes comme la mienne, contre la moitié de la sienne, toute fatiguée qu'elle est.... »

Nous ne multiplierons pas ces citations de passages que nous avons pour la plupart déjà reproduits, et même plus complètement ; ce qui précède suffit pour bien établir que les sentiments de vénération et d'amour dont les missionnaires du Su-tchuen étaient animés vis-à-vis de leur vicaire apostolique, n'étaient point l'expression d'un sentiment banal et avaient au contraire pour point de départ la supériorité indiscutable de ses talents et de ses vertus, bien plus encore que celles de son rang et de son âge.

6<sup>o</sup> *Appréciations et jugements de la Cour de Rome.* Nous avons réservé pour la fin l'opinion du Saint-Siège. Dans maintes circonstances, la Sacrée-Congrégation avait donné à Mgr Pottier l'approbation la plus complète et les encouragements les plus grands ; il jouissait auprès d'Elle d'une réputation de sainteté et d'orthodoxie parfaite. Son dévouement absolu y était connu et apprécié. Citons comme exemple quelques extraits des lettres qui lui furent adressées. Le 29 janvier 1778 le cardinal Borgia, secrétaire de la Propa-

(1) *Vie de M. Moye*, par M. l'abbé Marchal.

gande, écrivait en ces termes au vicaire apostolique du Su-tchuen.

« Rien ne peut être plus agréable à la Sacrée-Congrégation que d'apprendre de votre bouche avec quel zèle les prêtres envoyés pour prêcher la religion dans ces provinces s'acquittent de leur charge, et travaillent à répandre dans les âmes la connaissance de la vraie foi. Votre Grandeur conclura facilement combien agréables et précieuses ont été pour leurs Eminences, vos lettres du 10 octobre 1776. Je ne puis vous dire quelles actions de grâces nous avons rendues à Dieu, et combien nous avons loué votre sollicitude et votre zèle, en apprenant le grand nombre des conversions, la constance des néophytes dans la foi, et leur courage au milieu des tourments et des persécutions. »

Peu de temps après, Mgr Pottier recevait, dans les mêmes conditions, à la date du 1<sup>er</sup> février 1779, les nouveaux encouragements qui suivent :

« ... Les lettres de Votre Grandeur, à la date du 15 septembre 1777, ont causé une très grande joie à la Sacrée-Congrégation. Elles lui apportaient, en effet, le tableau de la religion dans les vastes provinces que vous évangélisez, et le témoignage du zèle de vos missionnaires et de leur parfaite obéissance aux décrets du Saint-Siège. C'est pourquoi je ne puis assez louer Votre application à vous acquitter dignement de votre charge, ni vous exprimer toute l'estime que font de votre ministère, et la Sacrée-Congrégation et le Souverain Pontife Pie VI. » (1)

Enfin dans un Bref du 24 mars 1787 (2) adressé par le pape Pie VI aux évêques d'Agathopolis et de Caradre, à propos de la grande persécution de 1784 à 1785, le Saint-Père réunissant ensemble les épreuves subies jadis par le premier et celles subies récemment à son tour par le second, s'exprimait dans les termes suivants qui s'appliquent à l'un aussi bien qu'à l'autre, et qui concernent surtout Mgr Pottier qui seul des deux avait subi les tortures :

« ... C'est ce qui nous a engagés à vous adresser ces lettres,

(1) *Vie de M. Moye*, par M. l'abbé Marchal.

(2) *Pièces Justificatives*. — Note G. —

pour vous faire connaître par nous-mêmes le jugement honorable que le Siège apostolique et nous en particulier, nous avons porté de votre conduite et l'estime singulière que nous croyons due à vos mérites. La confession du nom de Jésus-Christ vous a exposés aux outrages et aux mauvais traitements; vous avez été chargés de chaînes, jetés dans les prisons, et quoique votre martyre n'ait pas été consommé, nous vous dirons avec la même confiance, en nous servant des paroles de Saint-Cyprien, dans sa lettre à Saint Luce pape et martyr. « Vous n'en avez pas moins acquis toute la gloire du martyre : semblables aux trois enfants qui échappèrent à la mort et sortirent pleins de vie de la fournaise ardente. Nous trouvons en vous la même constance à confesser votre foi, et des marques non moins sensibles de la protection du ciel. Vous étiez prêts à subir tous les supplices; mais le Seigneur vous a soustraits aux tourments, dans le dessein de vous réserver pour les besoins de son Eglise.... »

Nous n'avons rien à ajouter à une appréciation ayant une pareille origine et une telle autorité. On ne peut que s'incliner avec respect, en rappelant que le texte complet du Bref se trouve à la note G des Pièces Justificatives.

7° *Biographies déjà publiées. Lettre de Mgr Pinchon, évêque de Polémonium.* Les biographies concernant Mgr Pottier sont assez nombreuses et nous en reproduisons quelques unes. (1) Elles sont extraites de diverses publications spéciales qui ont paru dans le cours de notre siècle et dont le but est de faire connaître la vie des hommes les plus remarquables de tous les pays et de tous les temps. L'intention dans laquelle ces ouvrages ont été composés et l'insertion des diverses notices concernant l'évêque d'Agathopolis, prouvent qu'on ne le considérait pas comme un homme ordinaire. Malgré le caractère essentiellement laïque des recueils dont nous parlons, on sait y rendre hommage à son dévouement, à son zèle infatigable et aux nouvelles conquêtes qu'il fit faire au Christianisme dans la partie occidentale de la Chine.

Des travaux plus récents, rendent une justice bien plus complète au vicaire apostolique du Su-tchuen. Dans son livre si

(1) *Pièces Justificatives*, — Note A.

remarquable sur la *Vie de M. Moye*, M. l'abbé J. Marchal (aujourd'hui Mgr de Bourges) a été entraîné par la force des choses à parler presque à chaque page de Mgr Pottier, dont M. Moye fut pendant 10 ans, comme nous le savons, l'un des plus éminents collaborateurs. L'auteur de la *Vie de M. Moye* a été manifestement frappé des rares talents et des grandes vertus de Mgr Pottier dont il fait à chaque instant l'éloge et dont il apprécie les travaux avec autant d'admiration que de respect. Pourtant le vicaire apostolique du Su-tchuen était pour le futur prélat, un étranger, un inconnu; il ne savait d'où il venait ni qui il était. Le témoignage de Mgr Marchal, par suite de son indépendance, n'en est donc que plus important. C'est lui qui l'a qualifié avec tant d'autorité du titre « *d'apôtre du Su-tchuen* » expression qui résume mieux que toute autre le rôle rempli par l'évêque d'Agathopolis.

Peu avant le moment où nous écrivons ces lignes, un des membres les plus distingués et les plus savants de la Société des Missions-Etrangères, donnant dans un livre du plus haut intérêt, (1) un rapide aperçu de l'histoire des missions diverses qui sont confiées à cette Société, s'exprimait ainsi sur le compte de celle du Su-tchuen. «... Toutefois c'est à partir de 1765 et du sacre de Mgr Pottier que date véritablement l'existence de cette mission. Mais quels hommes aussi que ceux qui pendant cinquante ans, de 1765 à 1815, travaillèrent à établir le règne de Dieu dans cette contrée! Le premier par l'âge, par la dignité, par le zèle, était Mgr Pottier, « un évêque d'or, disait un de ses prêtres, quoiqu'il porte une crosse de bois. » Il faisait douze lieues par jour, couchait sur la dure, mangeait à peine, toujours doux, toujours poli, de cette politesse que l'on a tant admirée dans le clergé de France. Les missionnaires étaient dignes de leur chef... »

Enfin il nous a été permis, grâce à la haute bienveillance et à l'intervention de M. le Supérieur du Séminaire des Missions-Etrangères, de nous adresser, pour obtenir des renseignements et des appréciations, à l'un des plus éminents successeurs de l'évêque d'Agathopolis au Su-tchuen, à Mgr Pinchon, évêque de Potémonium. On trouvera dans son entier, aux *Pièces justi-*

(1) M. A. Launay — *Nos missionnaires* — Bray et Retaux. Paris 1886.

*ficatives*, (1) la lettre que sa Grandeur a daigné nous écrire à la date du 28 mars 1886. Cette pièce importante est la confirmation des faits les plus notables par nous relatés. Nous nous contentons d'en extraire ici les quelques lignes suivantes :

« Le grand Evêque d'Agathopolis parvint au Su-tchuen vers l'année 1755... Mgr Pottier est en quelque sorte notre pierre fondamentale, la base première sur laquelle les églises du Su-tchuen ont été bâties. Cet homme de Dieu a laissé les plus grands souvenirs dans nos missions, par son zèle, son intelligence hors ligne, et les dures souffrances qu'il eut à supporter dans les prisons chinoises. Ces grandes vertus, jointes à la sagesse d'administration de Mgr d'Agathopolis, méritèrent à sa Grandeur un Bref de félicitation de la part du Pape Pie VI, en l'année 1787..... »

Il est donc bien établi ainsi que nous avons tenu à l'établir dès la préface de cet ouvrage, que Mgr Pottier est le véritable fondateur des missions du Su-tchuen. Cette opinion de son illustre successeur, opinion que tout notre travail corrobore, n'a jamais été l'objet que d'une seule critique qui fut formulée par Mgr Pottier lui-même. Rappelons-nous sa lettre au procureur de Macao, en date du 10 mai 1769, faisant allusion à sa nomination comme évêque et à sa petite taille, il disait : «..... C'est bien avec raison qu'on m'appellera le petit évêque du Su-tchuen; car peut-être que Zachée était encore plus haut que moi? Si messieurs les Cardinaux m'avaient vu, ils n'auraient jamais pensé à établir l'église du Su-tchuen sur une colonne de mon espèce..... »

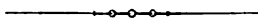
La grande humilité de Mgr Pottier ne lui permettait pas de voir juste dans cette circonstance, mais les événements qui se sont passés depuis, ont prouvé que MM. les Cardinaux de la Sacrée-Congrégation ne s'étaient point trompés et même que leur choix était dû à une inspiration divine; car malgré sa modestie le courageux prélat a été à la fois la colonne et la pierre angulaire sur lesquelles les Eglises actuelles du Su-tchuen ont été bâties.

8° *Les succès obtenus confirmés par le temps.*  
C'est pour terminer que nous nous réservons d'ajouter quelques

(1) Voir aux dites Pièces, 11 Note H.

mots à ce que nous avons déjà écrit sur la situation actuelle du christianisme au Su-tchuen. De même que l'arbre se reconnaît aux fruits qu'il porte, de même une œuvre se reconnaît à ses résultats et à sa vitalité. Or nous avons vu dans le chapitre qui résume brièvement les travaux apostoliques des successeurs de Mgr Pottier, que malgré des persécutions incessantes au commencement de ce siècle et en dépit d'une situation très mauvaise, depuis ces grandes persécutions jusqu'au traité de Tsien-sin, en 1860, les progrès du Christianisme ont été toujours en augmentant et que le nombre des chrétiens est aujourd'hui quatre fois plus élevé qu'il n'était à la mort du prélat. Des chiffres ne suffisent pas pour bien établir une situation pareille ; il faut en outre une appréciation de la valeur morale des nouveaux convertis. Or on trouvera aux *Pièces Justificatives* (1) un extrait de l'ouvrage sur l'*Empire Chinois* de M. Huc, dans lequel le célèbre voyageur donne une description absolument désintéressée des chrétientés du Su-tchuen et signale le zèle, l'énergie, ainsi que la ferveur des nouveaux néophytes sur lesquels, d'après lui, l'Eglise est en droit de fonder les plus grandes espérances. On peut donc dire que l'œuvre de Mgr Pottier a reçu la consécration du temps et, dans le cas spécial qui nous occupe, le temps ou la Providence ne font qu'un.

(1) Voir à ces pièces, la Note I.





## CHAPITRE III.

### FAITS EXTRAORDINAIRES, SURNATURELS OU MIRACULEUX

#### DANS LA VIE DE MGR POTTIER. —

#### PAROLES PROPHÉTIQUES. — CONCLUSION.

Vocation de Mgr Pottier dès son enfance pour le service de Dieu. -- Il est dès son arrivée en Chine, le chef de la mission du Su-tchuen qu'il dirige pendant 37 ans comme provincial et comme évêque. -- Pendant 40 ans, il n'a pas d'autres collaborateurs que quelques prêtres chinois. -- Les tortures le guérissent de maux graves aux pieds et aux jambes. -- Il est délivré miraculeusement sur le chemin de l'exil et rentre de suite dans sa province. -- Son zèle ne se ralentit pas pendant tout son apostolat. -- Il est privé en 1784 du concours de son coadjuteur et de la moitié de ses missionnaires européens et par son énergie fait face à toutes les difficultés. -- Exemples incomparables qu'il ne cesse de donner à ses collaborateurs. -- Il obtient des conversions très nombreuses. -- Il exorcise une jeune fille païenne. -- Paroles prophétiques qu'il adresse à M. Moye; autres paroles prophétiques sur l'avenir de la Mission. -- Visions, révélations. -- Influence du mois de septembre sur les événements principaux de son existence. -- Conclusion.

Les vertus et la sainteté de la vie du prélat ont été attestées, nous venons de le voir, par ses contemporains, par ses collaborateurs, par ses biographes et par la Cour de Rome elle-même. L'œuvre fondée pendant sa vie sur des succès extraordinaires, a reçu la consécration du temps. Ces résultats exceptionnels ont-ils été favorisés par des faits surnaturels. Ne sont-ils au contraire que le résultat de courageux labeurs? Enfin, quelle est la nature de ces faits surnaturels, s'il en existe. Mgr Pottier en a-t-il été l'objet, ou en est-il lui-même

l'auteur? C'est ce qu'il importe d'examiner. A notre avis, Mgr Pottier a eu l'insigne honneur d'être manifestement choisi par la Providence, pour lui servir d'instrument spécial dans un but déterminé, lequel était l'extension du Christianisme dans le cœur même de la Chine. « Dieu le destina dès l'enfance à cette fonction sublimé... » Cette affirmation précise qui émane d'un respectable ecclésiastique, nous semble rigoureusement exacte. La manière dont la vocation, pour l'état de missionnaire, succéda chez lui à la simple vocation religieuse, les luttes qu'il soutint avec tant de constance contre les aspirations opposées de sa famille; la manière si large et si ferme avec laquelle il accomplit son sacrifice, sans aucun esprit de retour; l'amour qu'il avait d'avance pour sa nouvelle patrie inconnue, où il espérait qu'il sauverait des âmes, et dont il ne savait même pas le nom, sont pour nous des preuves que cette mission divine ne lui était pas cachée et qu'il en avait même la perception très nette. D'ailleurs, il a écrit maintes fois : « *L'état où Dieu m'a placé* », c'est une phrase qu'on retrouve dans toute sa correspondance et qui ne laisse aucun doute sur ce point capital.

Aussi en arrivant au Su-tchuen, eut-il soin de mettre de côté sa personnalité. Modeste, dévoué, soumis, humble, patient, ayant le culte de la pauvreté et des labeurs, il eût souhaité travailler, pour la gloire de Dieu, sous les ordres d'un chef expérimenté. Cette satisfaction, il ne l'eut jamais. Dès le début, il fut nommé pro-vicaire et par conséquent chef de la Mission. Quand les premiers missionnaires français purent arriver à son secours, il fut presque aussitôt nommé vicaire apostolique et évêque d'Agathopolis. Chacun reconnaîtra qu'au point de vue purement humain, cette situation a été fort étrange et qu'il n'était point dans l'ordre naturel des choses, de voir un jeune prêtre, revêtu du caractère spirituel depuis quelques mois à peine, n'ayant d'autre expérience pratique que celle acquise au sein de sa famille et au Séminaire du Saint-Esprit, investi tout d'un coup, sans autre transition qu'un rapide séjour à celui des Missions-Etrangères et un stage très court à la procure de Macao, d'une mission si lourde avec une responsabilité aussi écrasante.

Mgr Pottier ne se fit jamais un mérite personnel des prodigieux succès de la mission du Su-tchuen et il en reporta constamment l'honneur à Dieu même, moins par un sentiment d'humilité générale que par la conviction profonde, qu'il avait été son ouvrier imparfait et peut-être indigne. Il disait souvent à Mgr de Saint-Martin « qu'il avait bien mal travaillé dans le saint ministère et qu'il n'était *propre qu'à gâter l'ouvrage du bon Dieu.* » Son coadjuteur, qui raconte ce fait, ne pouvait pas apprécier la véritable portée de ces paroles, et les prenant pour l'expression de sa modestie, il ajoutait avec simplicité : « Certes à en juger par les chrétiens qu'il a formés, et, que j'ai cultivés ensuite en fort grand nombre, il paraît, au contraire, que Dieu répandait de grandes bénédictions sur ses travaux. » Cette appréciation est très juste; mais, nous le répétons, le sens vrai des paroles de son vénérable chef échappait à Mgr de Saint-Martin.

Les missionnaires qui arrivèrent successivement, au Su-tchuen, au secours de Mgr Pottier, et qui trouvèrent le terrain si bien cultivé d'avance, en vue de leurs propres travaux, admirèrent tous sans réserve le soin avec lequel leur digne chef avait préparé la moisson; mais son extrême humilité leur cacha bien des choses, dont quelques-unes pourtant, croyons-nous, peuvent être mises au grand jour. Ce qui mérite par-dessus tout d'être signalé spécialement comme absolument extraordinaire, c'est, au début de son apostolat, ce séjour ignoré d'un jeune prêtre français, enseveli pendant dix ans dans le fond d'une des provinces les plus reculées de la Chine, n'ayant personnellement que les relations les plus rares avec sa patrie et avec son centre religieux, privé de toute occasion, pendant ce long espace de temps, de prononcer un mot de sa langue maternelle, dont il avait fini par perdre momentanément l'usage et, dans de semblables conditions, prêchant l'Évangile, obtenant une foule de conversions, enfin sauvant une quantité d'âmes et cela, au moyen de fatigues inouïes, de marches impossibles et de labeurs surhumains.

Ce n'est pas tout; malgré la prudence de son action qui ne se manifeste que dans l'ombre et dans le secret, il est dénoncé aux autorités chinoises; pour épargner ses brebis, il confesse

la foi dans de cruelles tortures, qui se prolongent longtemps au sein des affreuses prisons chinoises où la maladie le visite cruellement ; enfin il est expulsé de sa province et condamné à la rélégalion. Privé de l'usage de ses pieds, par suite de la question à laquelle il a été soumis, des hommes de peine l'emportent dans une chaise, sous l'escorte de prétoriens barbares. Il est chargé de chaînes et a déjà fait plus de cent lieues, quand tout d'un coup la liberté lui est rendue ; l'aumône de quelques chrétiens, dans une localité qu'il traverse, suffit pour adoucir le mandarin local qui consent à l'annulation de l'acte de rélégalion. Les satellites se retirent et des bateliers ramènent secrètement, mais en triomphe, au sein de sa province, ce même missionnaire qui en était chassé quelques mois avant comme un malfaiteur, et qui est accueilli avec des transports de tendresse et d'amour par ses chères chrétientés. Quand on songe à la rigueur avec laquelle étaient appliquées alors, dans tout l'Empire, les lois d'expulsion contre les prêtres européens et au nombre de ces derniers qui en furent victimes, l'esprit reste confondu devant une pareille délivrance que les témoins du temps n'hésitèrent pas à qualifier de miraculeuse, sentiment que la postérité a partagé.

Rien plus, à peine revenu dans sa mission, il retrouva de suite la liberté de ses mouvements et recommença immédiatement ses longs voyages, pendant lesquels il faisait comme avant, et à pied, jusqu'à douze et treize lieues par jour. Non seulement il fut guéri d'une manière radicale, mais à dater de ce moment se trouva débarrassé de l'enflure et de certains maux aux jambes, que l'excès de ses marches et l'humidité du climat, lui occasionnaient trop souvent. Les nombreux chrétiens témoins de cette guérison, plus qu'extraordinaire, en furent dans l'admiration et l'attribuèrent, non sans raison, à l'intervention de la Providence. On se souvient encore au Su-tchuen de ces faits miraculeux.

Quand on pense que de 1755 à 1792 il put continuer ses travaux apostoliques avec le même zèle et la même énergie, on est confondu par la pensée de ses labeurs pendant les trente-sept années qu'ils ont duré : « Il n'est guère d'endroits, dans cette vaste province, dit Mgr de Saint-Martin, qu'il n'ait par-

courus, ni de montagnes escarpées qu'il n'ait franchies. Il lui suffisait qu'il y eût une âme à gagner, pour entreprendre les voyages les plus longs et les plus périlleux. On l'a vu faire trois quelquefois quatre jours de chemin pour visiter un seul malade. Il ne se permettait dans ses longues routes, moralement aucune douceur. Il faisait tous ses voyages à pied. C'est dans cet état qu'il se rendit pour recevoir la consécration épiscopale, à la capitale du Chen-si, distante de plus de 250 lieues de l'endroit d'où il était parti, et qu'il revint dans sa mission. Ce n'est que sur ses dernières années, où ses jambes se trouvaient considérablement affaiblies, que forcé par les remontrances de ses missionnaires, il consentit enfin à se servir de chaise à porteurs.... » (1)

N'oublions pas de rappeler qu'au moment de la grande persécution de 1785, quelques années seulement avant sa mort, il se trouva privé tout à coup de la collaboration de quatre de ses missionnaires français sur huit, et notamment de celle de son coadjuteur auquel il avait remis l'administration de son diocèse. Tout le poids de la gestion lui incombait donc de nouveau, et il le supporta avec un courage et une vigueur extraordinaires, pendant plus de cinq ans, suppléant par sa grande expérience et par une activité infatigable, à l'absence des ouvriers apostoliques morts dans les prisons ou exilés loin de la Chine. Ce fait, à notre avis, dépasse les forces humaines et, ce qui le rend encore plus extraordinaire, c'est que pendant cette période douloureuse les progrès du Christianisme ne cessèrent de grandir et de s'affirmer au Su-tchuen (voir l'histoire de cette période.)

En résumé la vie de Mgr Pottier abonde en circonstances tout à fait extraordinaires qui lui sont propres et l'ensemble de sa carrière apostolique est, complètement en dehors des conditions normales, même les plus favorisées. S'il a été l'objet de tant de grâces de la part de la Providence, il est permis de se demander s'il n'en a pas obtenu de semblables, en faveur de ses missionnaires et de ceux qu'il était appelé à évangéliser; jetons tout d'abord les yeux sur ceux qui l'entouraient de plus près. Or la vertu, les mérites, le dévouement de

(1) *Pièces Justificatives* — Note D.

ses collaborateurs ne peuvent être assez loués. L'esprit reste même confondu quand on songe à la valeur des hommes qui composèrent, pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle, cette incomparable mission du Su-tchuen. Rappelons brièvement les mérites de quelques-uns en suivant à peu près l'ordre dans lequel ils pénétrèrent successivement en Chine.

• C'étaient : M. Alary, observateur judicieux, âme vraiment sacerdotale, qui reviendra au Séminaire de Paris enseigner les vertus apostoliques aux aspirants des missions ; M. Gleyo, l'ancien supérieur de la petite communauté de Saint-Sulpice, si volontiers dédaigneux des moyens et des raisonnements humains, favorisé de visions merveilleuses et plongé dans une oraison continuelle ; M. Moye, esprit actif, fécond, toujours en éveil, pratiquant le bien, cherchant le mieux ; à trente ans, simple vicaire de Metz, il fonda la congrégation des Sœurs de la Providence, à quarante ans, au fond du Su-tchuen, il donnait une nouvelle vie à l'Institut des Vierges Chrétiennes ; MM. Delpon et Devaut, deux prêtres pieux, modestes et zélés ; M. de Saint-Martin, intelligence ferme, pour qui l'ordre et la mesure étaient la « pierre de touche de la sagesse ; » M. Hamel, qui dépensa quarante ans dans l'obscur, mais fécond et saint labeur de la formation du clergé indigène ; M. Taurin Dufresse, qui cachait sous un extérieur froid un coup d'œil sûr et élevé, une générosité de tous les instants et une inébranlable persévérance ». (1)

Assurément chacun de ces hommes éminents avait des qualités propres, mais sans diminuer en rien leurs si rares mérites, on peut admettre que l'exemple à eux donné par leur digne chef, n'a pas été sans exercer la plus heureuse influence sur leurs travaux et leurs succès, cela ressort même de tout le récit. Ils étaient d'ailleurs unanimes à le reconnaître et aucun d'eux n'a épargné à l'évêque d'Agathopolis les témoignages d'admiration les plus touchants et les plus caractéristiques, dans l'appréciation de son caractère et dans celle de son œuvre apostolique. N'oublions pas non plus ces prêtres indigènes, inébranlables dans la torture et les persécutions, toujours fi-

(1) A Launay. — *Nos missionnaires*, — page 45.

èles à la foi, qui justifièrent avec tant d'éclat la consécration qu'ils avaient reçue de leur vénérable évêque.

En ce qui concerne les particuliers, Mgr Pottier travailla dans l'ombre et presque dans le silence, par suite des circonstances de force majeure dans lesquelles il se trouva placé pendant toute la durée de son apostolat : il n'a pas pu dès lors rechercher l'occasion de ces coups d'éclat, de ces circonstances brillantes, qui frappent et ébranlent les esprits et remuent une population tout entière. Ces moyens d'action qui, n'auraient pas été d'ailleurs dans ses goûts, ne pouvaient qu'exceptionnellement être à son usage. Pourtant on doit faire rentrer dans cette catégorie de faits surprenants et mystérieux, l'exorcisme d'une jeune fille chinoise païenne, qu'il délivra de la possession démoniaque et qu'il convertit ensuite. Nous avons exposé cette affaire surnaturelle avec tous les développements qu'elle comporte ; nous n'y reviendrons donc pas, si ce n'est pour rappeler que cet exorcisme, considéré comme miraculeux, produisit une grande sensation et amena bien des conversions.

Pour en finir avec les faits de cet ordre, rappelons la conversation des plus extraordinaires, que Mgr Pottier eut avec M. Moye en 1773, dès l'arrivée de ce dernier au Su-tchuen. M. Moye qui venait de quitter l'Europe, était dans toute la force de l'âge et de l'intelligence, et il avait déjà une grande expérience de la carrière ecclésiastique, il fut touché et ravi de tout ce qu'il apprit sur le vénérable apôtre, en qui il était heureux de voir son modèle et son chef. Il s'ouvrit à son évêque, sur ses pensées, ses projets et ce qui lui paraissait le plus opportun pour le bien des âmes et le progrès de la Mission Mgr Pottier l'écouta avec intérêt, admira son zèle, et conçut pour lui une plus grande estime, mais il lui répondit : « *Dans cinq ans d'ici vos projets s'exécuteront* ». — J'ai toujours été persuadé ajouta M. Moye, que ces paroles étaient prophétiques. L'événement les a confirmées, car c'est environ cinq ans après, que sont arrivées les choses les plus essentielles pour lesquelles Dieu m'appelait en Chine, le baptême des enfants durant la famine, et l'établissement des écoles. » (1)

Il est bien difficile en effet d'admettre, pour l'interprétation

(1) *Vie de M. Moye*, par M. l'abbé J. Marchal. — page 173.

de la réponse ci-dessus, une autre explication que celle donnée par M. Moye lui-même. Il en est de même de certains termes employés par Mgr Pottier, dans sa lettre du 10 septembre 1785, adressée à M. Descourvières procureur à Macao. Il parle de la grande persécution qui venait d'avoir lieu et dont les ruines étaient encore fumantes : « Quant au Su-tchuen, on y a molesté fort peu de chrétiens, en comparaison du nombre ; mais on a porté à cette mission le coup le plus violent, en lui enlevant ses missionnaires. L'absence de nos quatre confrères, et surtout de Mgr de Caradre, mon coadjuteur, laisse un grand vide dans tout le vicariat, et lorsque je pense à l'état actuel de ma mission, je ne puis retenir mes larmes : cependant, plus la barque périlite, plus on doit ramer. Que le Seigneur ne permette pas qu'il arrive en Chine ce qui est arrivé au Japon ; qu'on ne ferme pas tellement les portes de l'Empire aux ministres de l'Évangile qu'aucun n'y puisse plus pénétrer, *et ces persécutions servent peu de chose ; elle serviront même à discerner et à séparer le bon grain d'avec l'ivraie....* » Ces paroles nous l'avons déjà dit dans le corps de cet ouvrage, ont été aussi véritablement prophétiques ; elles méritent de fixer toute notre attention.

Mgr Pottier a-t-il été favorisé de certaines visions ? A-t-il obtenu la faveur de certaines révélations ? c'est ce qui est fort embarrassant de déterminer avec précision. Dans tout ce que nous avons lu venant de sa main, il n'y a aucun fait articulé nettement avec une date précise. Nous savons bien qu'il a eu conscience du choix que Dieu a daigné faire de lui pour l'évangélisation du Su-tchuen ; nous savons par une lettre de lui-même à la Sacrée-Congrégation de la Propagande, qu'il dut sa libération en 1760 et sa rentrée au Su-tchuen, à l'intervention de la Sainte-Vierge ; nous voyons aussi en relisant ses dernières lettres qu'il a manifestement reçu du ciel l'avis de sa fin prochaine etc..., pourtant il était si peu dans sa nature humble et modeste de confier à qui que ce soit des faveurs de ce genre, qu'il sera toujours très difficile de produire à ce sujet d'autres preuves que ses propres affirmations, qu'il énonce d'une manière très nette, mais sans faits de détail à l'appui.



Sans y attacher une trop grande importance, il est permis de remarquer le rôle prédominant que joue le mois de septembre dans l'existence de Mgr Pottier. La majeure partie des principaux événements de sa vie s'est passée pendant le dit mois :

Le 21 septembre 1748, il a quitté Loches pour se rendre au séminaire du Saint-Esprit à Paris ;

Le 23 septembre 1752, il fut ordonné sous-diacre à Paris ;

Le 21 septembre 1753, il revint à Tours pour recevoir les Ordres majeurs et il fut ordonné prêtre dans la cathédrale de cette ville le lendemain 22 ;

Le 23 septembre 1753, il revint à Loches, ville qu'il avait quittée depuis cinq ans et le 27, il y chanta sa première messe à l'Eglise de St Ours ;

Le 29 septembre 1753, jour de St Michel, il repartit pour Tours, sans dire adieu à sa famille, et les 30 du dit mois, il y chanta une messe solennelle à l'église de St Pierre-du-Boile, avant de repartir pour Paris :

Le 14 septembre 1754, il arriva à Macao et aborda sur la terre de Chine ;

Les 14 et 15 septembre 1760, il subit la torture et fut emprisonné pour la foi ;

Le 14 septembre 1769, il fut sacré évêque d'Agathopolis ;

Le 23 septembre 1787, il envoya son portrait à ses parents ;

Le 27 septembre 1791, il écrivit la dernière des lettres reçues par sa famille ;

Le 28 septembre 1792, il mourut à 3 heures du soir ; c'était un vendredi et la veille de la St Michel. Il y avait 29 ans, jour pour jour (vendredi 28 septembre 1753) qu'il avait embrassé ses parents pour la dernière fois et qu'il avait consommé le premier sacrifice de renoncer à sa famille et à son pays.

On est donc fondé à dire que la plupart des actions importantes de vie de Mgr Pottier se sont passées pendant le mois de septembre qui, sans être consacré spécialement au glorieux Archange saint Michel, n'en est pas moins, dans une certaine mesure, sous sa protection. Il est également permis de penser que le vaillant lutteur qui précipita Satan des

hauteurs du ciel, daigna honorer d'un patronage spécial, le zélé missionnaire qui, pendant 37 ans d'apostolat, le prit humblement comme modèle, pour combattre le paganisme, c'est-à-dire le démon, ou Satan lui-même, auquel il parvint à arracher tant d'âmes.

Quoi qu'il en soit et pour conclure, il ressort de tout ce qui précède : Que Mgr Pottier, appelé dès son enfance au service de Dieu, avait atteint la perfection chrétienne dès son début dans la carrière apostolique ; que par suite des grâces reçues en abondance, il a pu se maintenir dans cet état, sans un instant de défaillance, au milieu des épreuves les plus dures, pendant toute la durée d'un des apostolats les plus longs dont il soit mention ; qu'enfin son œuvre du Su-tchuen a été comblée de tant de bénédictions, pendant sa vie et après sa mort, qu'on peut juger (comme lui-même) qu'elle est l'œuvre de Dieu.....

Nous avons tout dit.



SEPTIÈME PARTIE

---

**PIÈCES JUSTIFICATIVES**



# PIÈCES JUSTIFICATIVES

---

## Note A

---

**Biographies diverses ; Acte de Baptême de Mgr Pottier**

### I

*Extrait du registre des actes de baptême de la paroisse de La Chapelle-Saint-Hippolyte (près Loches) Diocèse de Tours, du 9 mars 1726.*

« Le neuf de Mars, mil-sept-cent-vingt-six, a été baptisé François, fils de François Potier, et de Catherine Maupou, son épouse. Le parrain Tousaint Prou, et la marraine Jeanne Prou qui ont déclaré ne savoir signer. — Signé : Viennais, curé. »

### II

*Copie d'une note manuscrite laissée par M. René Pottier procureur au Bailliage et Siège présidial de Loches.*

« Mon frère François Pottier est né à Saint-Hippolyte le 9 mars 1726. Il est parti pour Paris le 21 septembre 1748. Il a été fait diacre et sous-diacre. Il est arrivé à Tours, pour la prêtrise le 21 septembre 1753. Il a été fait prêtre le 22. Nous sommes arrivés à Loches, mon oncle, lui et moi le 23 à midi; il a chanté sa première messe à Saint Ours le jeudi 27 septembre, et

est reparti pour Paris, le 29 jour de la St Michel; il y est arrivé le dimanche 7 octobre et en est parti le lundi 29 pour aller à la Chine. On ne doit, à ce qu'il a marqué à mon oncle le jeune, recevoir de ses nouvelles que dans deux ans. Dieu le conduise! »

*Observations.* — Cette note concorde avec l'acte de baptême, quant à la date de la naissance. Elle en diffère par l'orthographe du nom patronymique, qui ne comporte qu'un *t* dans la première pièce et qui en a deux dans la seconde. Dans ce temps là on faisait peu d'attention à bien établir l'état civil, et les deux manières d'écrire le nom étaient valables; pourtant l'usage de mettre deux *t* a prévalu et avait été adopté d'ailleurs de préférence par la famille même.

### III

*Extrait de la Biographie Universelle. (Paris. — 1833, — Furne. — 6 volumes).*

« *Pottier François.* — Né à Loches en Touraine, fut élevé au Séminaire du St-Esprit à Paris. Parti vers la fin de 1753 pour les missions de la Chine, il fut nommé vicaire général de la Province du Sse-Tchuen, sous le titre d'évêque d'Agathopolis, et mourut en 1792.

On trouve des détails étendus sur les travaux de ce prélat dans les *Nouvelles Lettres Edifiantes.* — Paris 1818 — Tomes I, II et III. »

*Observations.* — Rectifier le lieu et la date de la naissance et le titre de vicaire général qui est impropre, le vrai titre est : vicaire apostolique.

### IV

*Extrait de la Biographie Universelle. ancienne et moderne. (Tome 35. — Lettre P.)*

« *Pottier (François)* né à Loches en Touraine, fut élevé au séminaire du St Esprit à Paris. Il partit vers la fin de 1753 pour les missions de la Chine.

Après qu'il eut travaillé plusieurs années dans la province du Ssé-Tchouan, souffrant cruellement pour la foi, mais ne cessant de prêcher, de catéchiser, de courir partout dans l'espoir d'augmenter le nombre des chrétiens, il fut nommé vicaire apostolique de cette province, sous le titre d'évêque d'Agathopolis; il fut sacré en 1769 par l'évêque vicaire apostolique du Chen-Si. A dater de cette époque la mission du Ssé-Tchouan devint plus florissante; le clergé national a pris des accroissements plus sensibles et l'Évangile y multiplia ses conquêtes. Pottier mourut le 28 septembre 1792. »

On peut voir son éloge dans une lettre de Mgr de Saint-Martin (voir ce nom) évêque de Caradre, qui fut son successeur au vicariat du Ssé-Tchouan. On peut voir des détails étendus sur les travaux de ce prélat dans les *Nouvelles lettres édifiantes*. — Paris 1818. — Tomes : I, II et III. Cet ouvrage renferme même plusieurs lettres du courageux missionnaire. »

*Observation.* — Rectifier le lieu de naissance.

## V

*Extrait de la Nouvelle Biographie Générale (Tome 39. — Page 910. — Firmin Didot, frères, Paris 1842.)*

« Pottier (François) missionnaire français, né à Loches en 1718, mort le 28 septembre 1792. Il fut élevé à Paris au Séminaire du St-Esprit.

« Il demanda à faire partie d'une mission et en décembre 1753, alla catéchiser dans la Chine occidentale. Son zèle lui mérita le Vicariat apostolique du Ssé-Tchouan, puis le titre d'évêque in-partibus d'Agathopolis.

« En 1769 il passa dans le Chen-si (plus au nord) et y fit plus de 60.000 prosélytes. Pottier a écrit plusieurs lettres sur ses pérégrinations dans l'Empire céleste. On y trouve des détails assez curieux sur les provinces de Ssé-Tchouan, Chen-si, Hou-pé, Hou-nan, Kouei-chéou, Yun-nan, sur la Tartarie méridionale et même sur le Thibet.

« L'auteur décrit les chaînes peu connues des Sine-ling, (montagnes neigeuses) et des Yug-ling (montagnes des nuages)

dans lesquelles il a erré dans des instants de persécution.

« Il fait un tableau peu flatté des mœurs des Chinois; mais il croit leur amélioration facile. Il est fâcheux que le P. Pottier ait négligé dans ses récits, les documents d'histoire naturelle. Il a d'ailleurs rédigé plutôt un journal de sa propre vie et des progrès du catholicisme, qu'une œuvre utile aux savants. »

(De St Martin évêque de Caradre. *Eloge du P. Pottier. Nouvelles Lettres Edifiantes.* — Tomes I à III)

*Observations.* — Cette notice contient plusieurs erreurs relatives, notamment au lieu et à la date de naissance (voir plus haut); puis au nombre des conversions dans le Chen-si. — Mgr Pottier fit deux séjours dans cette province, le premier en 1763, le second à l'occasion de son sacre en 1769, mais n'obtint pas autant de conversions. En outre, il n'a jamais rédigé de journal de sa propre vie, bien au contraire. On ne possède que ses relations et ses lettres.

## VI

*Extrait des Nouvelles Lettres Edifiantes. Tome I, page 36. — Paris, Le Clère 1818.*

« M. François Pottier, natif de Loches en Touraine, fut élevé au Séminaire du St-Esprit de Paris. Il partit pour les missions des Grandes Indes vers la fin de 1753. Après qu'il eut travaillé pendant plusieurs années dans la province du Su-tchuen, en Chine, il fut nommé évêque d'Agathopolis et vicaire apostolique du Su-tchuen. Il fut sacré en 1769 et mourut le 28 septembre 1792. »

*Observation.* — Encore la même erreur pour le lieu de la naissance.

## VII

*Extrait de l'ouvrage intitulé : « La Touraine dans les Missions, Urbain Lefebvre, » par l'abbé L. A. Bosscbœuf. — Tours 1888. — Paul Bousrez.*



« ...Tours fut aussi la ville natale de François Pottier. On admet communément qu'il y vint au monde en 1724. Nous avouons n'avoir rien rencontré qui pût confirmer cette opinion dans les titres que nous avons consultés. Nous inclinierions pour l'année 1728. En effet, au mois d'octobre, le 4, nous assistons, dans l'Eglise Saint-Pierre-du-Boile, au baptême d'un enfant nommé Pierre François. Le père s'appelle François Pottier et la mère Marie Gambon. La marraine est Charlotte Pottier et le parrain François Lefebvre... »

*Observations.* — Cette partie de la notice, que M. l'abbé Bossebœuf consacre à Mgr Pottier, dans l'ouvrage ci-dessus, est matériellement erronée; il est clair qu'il a fait confusion avec une famille de Tours qui n'a aucun rapport avec celle du prélat. Dans ces conditions, la date de la naissance ne pouvait pas être plus exactement indiquée que la localité où cette naissance aurait eu lieu.

Tout au contraire le surplus de la notice très courte (à peine trois pages) consacrée à l'évêque d'Agathopolis par M. l'abbé Bossebœuf, étant l'analyse du récit de la mort de Mgr Pottier et de son éloge, faits par Mgr de Saint-Martin son successeur, dans la relation du Su-tchuen pour 1792, il y a lieu de reconnaître chez l'auteur une fort juste appréciation des travaux et des mérites de l'illustre missionnaire Tourangeau.

Voir aux présentes *Pièces Justificatives* note D, le texte même de la Relation de Mgr de St-Martin, pour la mission du Su-tchuen. — Année 1792.

## VIII

Extrait du *Dictionnaire Géographie Historique et biographique d'Indre-et-Loire* (Tome IV page 395) par X. C. de Busserole.

« *Pottier* (François) religieux Carme, né en Touraine est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Trésor de la très sainte et dévote Confrérie de Notre Dame de Pitié*. Paris, 1653 in-12. Martin Marteau, *Le Paradis délicieux de la Touraine*. — *Almanach de Touraine*, 1784. — Chalmel. — *Histoire de Tour.*, IV, 395. — D. Housseau XXIII, 145.)

*Observations.* — Nous croyons devoir donner cette notice, concernant un religieux qui a vécu un siècle avant l'évêque d'Agathopolis, mais qui, portant exactement le même nom, le même prénom et de plus étant né comme lui en Touraine, pourrait être l'occasion d'une erreur de la part de ceux qui ne feraient pas attention aux dates.

Nous n'avons pu retrouver aucune trace de parenté entre les deux personnages absolument étrangers l'un à l'autre comme on voit.



## Note B.

---

**Note manuscrite concernant la correspondance de l'évêque d'Agathopolis avec sa famille, laissée par M. Leroux de la Pinardière, ancien avocat du Roi au Bailliage et Siège présidial de Loches, conseiller honoraire à la cour royale d'Orléans, et observations de l'auteur.**

« Quelques intéressantes que soient les lettres de Mgr l'Evêque d'Agathopolis publiées dans le recueil imprimé des Lettres-Edifiantes, elles n'approchent pas de l'intérêt que présente la collection de la correspondance avec sa famille et ses amis pendant 42 ans consécutifs, c'est-à-dire depuis son départ de Loches en 1748 pour le Séminaire du Saint-Esprit, où il est resté cinq ans, jusqu'en octobre 1753 qu'il est parti pour la Chine et depuis ce départ jusqu'en 1791, date de sa dernière lettre, après avoir exercé pendant 38 ans les fonctions de missionnaire et de vicaire apostolique dans la province du Su-tchuen, dont Tching-tou-fou est la capitale.

« 52 lettres composent sa correspondance pendant les cinq années qu'il a passées à Paris, au Séminaire du Saint-Esprit, à compter du 8 octobre 1748, jusqu'au 19 octobre 1753, et depuis son départ de Paris, 27 octobre 1753, jusqu'à son arrivée à Macao le 14 septembre 1754.

« 74 forment la collection de celles écrites de la Chine, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1755 jusqu'au 27 septembre 1791, c'est-à-dire pendant 36 ans. C'est donc un total de 126, 114 lettres composent toute sa correspondance avec sa famille, depuis le 8 octobre 1748 jusqu'au 17 septembre 1791, pendant 43 ans consécutifs.

« De ces 114 lettres, 75 ont été adressées à M. Maupou le jeune et à son épouse, ses oncle et tante, jusqu'à leurs décès,

arrivés en 1778 et 1779 et 3 à M. et à Mme Maupou l'aîné, aussi ses oncle et tante.

« 12 lettres jusqu'en 1765, à M. Pottier son frère décédé en 1764 et à Mme Pottier, sa veuve, jusqu'en 1779.

13 à M. René Pottier prêtre, son neveu.

11 à M. Charles Pottier avocat, son neveu.

« A ces lettres conservées précieusement par les destinataires, sont jointes 12 autres lettres adressées à six de ses anciens amis dont trois étaient ecclésiastiques. Informés des soins que prenait la famille à conserver la correspondance de Mgr. l'évêque d'Agathopolis, ils l'ont engagée à y joindre les lettres qu'ils en avaient reçues, en sorte que le nombre des lettres conservées s'élève à 126.

« Après le décès de MM. et de MMmes, Maupou ses oncles et tantes, et de M. et de MMmes Pottier frère et belles-sœurs du missionnaire, ces lettres ont été remises à M. Pottier prêtre, son neveu le plus âgé. Celui-ci étant décédé, la correspondance a été recueillie par M. Charles Pottier avocat, son second neveu. Celui-ci est décédé sans enfants en mars 1829.

« La famille Pottier, ainsi éteinte, la collection des lettres a fait partie du mobilier de M. Charles Pottier qui, par son testament, avait laissé à ma sœur son épouse, la propriété de ses biens, meubles et immeubles. Madame veuve Charles Pottier étant décédée en septembre 1829, six mois après son mari, je me suis trouvé possesseur de cette correspondance intéressante par suite du testament de ma sœur. »

#### OBSERVATIONS DE L'AUTEUR

« Etant resté le seul survivant des petits enfants de mon aïeul maternel, M. Leroux de la Pinardière, je suis devenu à mon tour possesseur après lui, du portrait et de la correspondance de Mgr Pottier évêque d'Agathopolis. Quelques erreurs sans importance doivent être relevées dans la note qui précède, laquelle exige également quelques explications :

1<sup>o</sup> Le passage de Mgr Pottier au Séminaire des Missions-Etrangères, du printemps de 1753 au mois d'octobre suivant, est confondu avec son séjour au Saint-Esprit....

2<sup>o</sup> Sur les 12 lettres adressées par le prélat, à des personnes

étrangères à sa famille, 9 avaient pour destinataires des ecclésiastiques et 3 des personnes notables du pays;

3° Cette note écrite toute entière de la main de mon aïeul n'est pas datée; elle doit être très peu postérieure à l'année 1830;

4° En instituant par son testament du 15 mai 1821, sa femme comme la légatrice universelle de ses biens meubles et immeubles, M. Charles Pottier, dont le nom s'éteignait avec lui, mais qui n'en avait pas moins de son côté quelques parents, laissa aux plus proches des legs en argent, que ceux-ci acceptèrent après sa mort en 1829, sans élever aucune réclamation sur les papiers et les souvenirs de famille, au nombre desquels étaient les lettres et le portrait de l'évêque d'Agathopolis.



## NOTE C.

---

### **Abrégé d'une persécution contre la religion chrétienne suscitée en Chine dans la Province du Su-tchuen en 1760.**

(Cette relation a été écrite en 1765 par Mgr Pottier, à la demande de sa famille, c'est lui-même qui a rédigé le titre.)

« .... Depuis 30 à 40 ans il se trouve dans la province ci-dessus mentionnée, une secte de religion idolâtre rebelle à l'Etat. Ses Sectateurs ayant plusieurs fois tenté de s'emparer de l'Empire et du Gouvernement, les Gouverneurs se sont mis plusieurs fois contre eux et en ont mis un grand nombre à mort; mais ces rebelles voyant que la Religion Chrétienne avait alors toute liberté dans l'Empire, pour éviter les coups de la mort ont avoué dans plusieurs prétoires qu'ils étaient chrétiens et nullement de la secte qu'on les accusait de professer. A cette occasion l'Empereur et les Gouverneurs Idolâtres, ayant conçu un soupçon que la religion chrétienne qu'ils permettaient auparavant de prêcher, était peut-être précisément cette secte rebelle, ont défendu de prêcher dorénavant la sainte Religion et n'ont plus voulu permettre que les Européens entrassent dans l'Empire à cet effet.

« En l'année 1760, dans le mois d'août, cette même secte s'étant révoltée derechef, les Gouverneurs rendirent aussitôt des arrêts par lesquels il était sévèrement prescrit de rechercher vivement, non seulement cette secte, mais même toute autre religion. J'étais pour lors auprès d'une famille chrétienne dans la campagne. Les inquisiteurs et satellites ayant secrètement et à notre insu, pénétré dans cette famille dans le temps même que j'étais presque seul, ils me jetèrent une chaîne sur le cou et se saisirent de mes ornements et de quelques uns de

mes livres Européens et aussitôt entreprirent de me conduire au prétoire ; mais les chrétiens revenus de leurs champs où ils étaient pour lors à recueillir leur moisson, ayant su cette nouvelle, poursuivirent aussitôt ces prétoriens qu'ils maltraitèrent. Ce fut précisément dans la dispute que je trouvai l'occasion de m'évader et de recouvrer les ornements et les livres dont ces satellites s'étaient emparés. Ceux-ci se transportèrent aussitôt au Prétoire et dénoncèrent qu'ils avaient été maltraités par les sectateurs de la secte rebelle recherchée, quoiqu'ils sussent fort bien que c'étaient les chrétiens. Le préteur effrayé de cette accusation envoya aussitôt une troupe de soldats et de prétoriens pour me prendre derechef et les chrétiens coupables, mais moi qui m'attendais fort bien à ceci n'osant pas fuir pour ne pas nuire aux chrétiens qui seraient peut-être tenus de répondre de moi sous peine de tourments, me retirai seulement dans les montagnes voisines, pour attendre quel succès auraient les choses et pour me produire moi-même, supposé que le Préteur exigeât absolument ma personne de la part des chrétiens.

« Je séjournai dans ces montagnes quatre à cinq jours, passant les nuits tantôt sur le sommet des montagnes, tantôt dans des antres où les chrétiens m'apportaient de jour ma nourriture et ayant même un de ces chrétiens pour m'accompagner jour et nuit. Une certaine nuit, lorsque moi et mon compagnon dormions à l'écart dans une vieille maison corrompue et couverte de paille, ayant entendu une voix qui nous appelait vers le minuit et un flambeau qui venait à nous et craignant que ce ne fût quelque satellite qui vint nous prendre et enchaîner, nous primes aussitôt la fuite parmi une épaisse obscurité qui fit que je tombai dans un champ rempli de bourbe et d'eau, que je fus obligé de passer nu-pieds, et presque sans vêtements ; au même instant tomba une pluie abondante qui rendit la tête et le corps semblables aux pieds. Enfin parvenu au bord du champ, j'entrepris de monter ou plutôt de grimper sur une élévation ; j'avais déjà monté à moitié lorsque n'ayant rien que puisse saisir les mains, je retombai derechef dans le champ, dans la bourbe et dans l'eau et cependant peu à peu je me retirai et sortis enfin du champ et en-

trâmes peu à peu à la faveur des ténèbres, dans notre vieille case que la pluie avait déjà remplie d'eau, parce que le flambeau que nous avions aperçu et la voix que nous avions entendue avaient déjà disparu. Le lendemain nous sûmes que la voix qui nous appelait, était un chrétien qui venait nous donner avis que la troupe de satellites et de soldats, qu'avait dépêchée le préteur étaient arrivés et exigeaient ma personne et les chrétiens. Quand nous apprîmes cette nouvelle nous étions occupés à sécher nos vêtements à la faveur du soleil, car dès le matin une rosée extrêmement épaisse avait entièrement mouillé les habits que nous avions changés un peu auparavant. Ayant donc été instruit certainement que le préteur m'exigeait absolument et craignant que refusant de paraître, les chrétiens auprès desquels j'avais déjà été enchaîné, ne fussent vivement tourmentés à mon occasion, je préférâi de me produire moi-même et me transportai aussitôt dans le temple d'Idoles où m'attendaient les autres chrétiens, les soldats et satellites.

« A mon premier abord on m'enchaina aussitôt et on m'impliqua les mains de menottes, pour avoir manqué d'un peu d'argent qu'exigeait de moi un prétorien. Je fus frappé et maltraité de coups de mains et de pieds; après deux jours de séjour dans le temple d'Idoles et dans le chemin sur lequel on me traitait partout par dérision du titre d'Empereur, nous parvinmes au prétoire le 10 septembre, sans avoir pendant tout le chemin quitté la chaîne et les menottes. Cités tous au Jugement, un chrétien souffrit une torture aux pieds réitérée à cinq fois et fut frappé sur les chevilles des pieds pour avoir maltraité les prétoriens, lorsqu'ils m'enchaînèrent la première fois. Ce chrétien voulut exposer que parmi ces satellites il y avait deux voleurs et un autre extrêmement ivre de vin, qui maltraitaient indifféremment ceux qu'ils rencontraient, qui se saisissaient de tout ce qui tombait sous leurs mains et autres raisons légitimes qui l'avaient obligé lui et ses frères à poursuivre et maltraiter ces prétoriens, mais le préteur mal prévenu contre lui, ne voulut jamais l'écouter, ni même lui permettre de parler. Un autre chrétien frère du premier, fut aussi réduit à la torture mais légère, et tous les autres renvoyés dans la prison, après cependant avoir tous confessé qu'ils étaient



chrétiens et nullement de la secte rebelle dont ils n'avaient même aucune connaissance.

« Mais quant à moi mon jugement fut retardé jusqu'au 14 septembre vers la nuit, dans lequel le préteur assis sur son tribunal m'adressa ainsi la parole : Quel homme es-tu ? R. Je suis Européen de nation. I. A quelle fin es-tu venu en Chine ? R. Pour prêcher la religion chrétienne. I. De quel lieu es-tu parti pour entrer en Chine ? R. De la petite ville de Macao voisine de la métropole de la province de Canton. I. Quel est le dogme de la religion chrétienne ? R. C'est de croire en un seul Dieu créateur du ciel et de la terre ; cet unique Dieu a donné à l'homme une âme qu'il veut ensuite rappeler à lui pour la Juger, sur le bien et le mal qu'elle aura fait étant sur la terre ; celui qui aura sur la terre pratiqué la vertu et adoré ce seul Dieu, recevra un bonheur éternel dans le Paradis destiné aux bons chrétiens, celui au contraire qui aura fait le mal et méprisé la vertu sera puni après sa mort de tourments éternels dans les enfers destinés aux mauvais. I. Ces habits d'une forme extraordinaire (ornements) de quelle manière sont-ils vêtus et dans quel temps ? R. Si vous voulez, monsieur, savoir comment ils sont vêtus, je m'en vêtirai devant vous, je n'ai coutume de m'en vêtir que lorsque je sacrifie au seul Dieu que nous adorons. I. Cette image (le crucifix) de quel homme est-elle ? R. C'est la représentation d'un très saint homme de la religion chrétienne. I. Pourquoi a-t-il été attaché sur une croix ? R. parce que étant sur la terre exhortant les hommes à la vertu et au bien, il s'est attiré une haine extrême des mauvais, qui ont exercé leur fureur sur lui et l'ont ensuite attaché sur une croix.....

« Le préteur m'adressant encore la parole en me maudissant : « . . . Parce que tu es sans doute le disciple de ce saint homme et moi un mauvais, je veux te tourmenter comme autrefois les mauvais tourmentèrent celui que tu dis un si saint homme ; d'ailleurs je soupçonne beaucoup que ce que tu avances est faux, car parmi les sectateurs rebelles que nous avons de prendre nous avons pris plusieurs images superstitieuses dont ils se servent pour se révolter. Vous, prétoriens, apportez la torture afin que je puisse savoir la vérité du fait. » Il ordonna

donc aussitôt de l'appliquer à mes pieds et en la compressant il m'interrogea derechef, si ce que j'avançais sur le crucifix était véritable ou s'il y avait encore quelque chose de caché? Pour lors j'exposai de mon côté le mystère de l'Incarnation que jen'avais pas osé d'abord déclarer dans les tourments. Le Dieu tout puissant en créant l'homme, c'est-à-dire l'homme et la femme les avait dès lors destinés pour jouir ensuite d'une félicité éternelle dans le paradis, pourvu qu'ils conservassent leur innocence, mais qu'ayant malheureusement ensuite violé et transgressé le commandement de leur créateur, le paradis leur avait aussitôt, en peine de leur péché, été fermé à eux et à tous leurs descendants, que pour obtenir la rémission d'une si grande faute, il fallait absolument y satisfaire, mais qu'étant par eux-mêmes trop faibles pour pouvoir rapporter une satisfaction proportionnée a la grièveté de leur péché, ils ne pouvaient absolument par leurs propres mérites recouvrer le bonheur éternel, qu'ils avaient eux et leurs descendants perdu en péchant. Cependant que le Dieu leur créateur et infiniment miséricordieux, ne pouvant perdre l'ouvrage qu'il avait fait avait envoyé la seconde des trois personnes divines pour suppléer à la faiblesse de l'homme et satisfaire pour lui et que la représentation présente était précisément celle de cette seconde personne, faite homme comme nous, et que les plaies qu'on remarquait dans les mains et les pieds et sur tout le corps de cette image, étaient la figure des tourments soufferts pour tous les hommes. I. Que dis-tu réplique le préteur, il y a trois personnes divines. R. Dieu consiste en trois personnes. I. Il y a donc trois Dieux et par conséquent ne doit-il pas y avoir trois religions? R. Ces trois personnes étant d'une seule essence et d'une seule substance il n'y a par cette raison qu'un seul Dieu et par conséquent une seule religion. I. Tu es venu en Chine pour exhorter les autres à professer ta religion, ta nourriture et ton vêtement d'où te viennent-ils. R. De moi propre et ne suis à charge à personne. I. comment se peut-il faire dit le préteur, tu vis à tes dépens et tu viens ici pour le service des autres. Je ne crois nullement à tes paroles.

«..... Il ordonna donc aussitôt de me frapper dix coups de bâton sur les chevilles des pieds encore impliqués dans la

torture et, à l'occasion de ces dix coups de bâton, j'ai ajoué que les chrétiens m'aidaient comme il est vrai. I. Sais-tu bien qu'il n'est permis aux Européens que d'entrer dans la Cour Impériale et nullement dans les provinces? R. Je le sais. I. Quel est celui qui t'a introduit de Canton dans cette province? R. C'est un chrétien nommé Jacques. I. Où est maintenant cet homme? R. Il est mort depuis un an et est enseveli dans tel endroit. Ensuite il ordonna de me porter en bas des degrés, mes pieds étant encore dans la torture réitérée et compressée à trois fois et pendant qu'il jugeait un autre chrétien, il envoya un premier des prétoriens pour me demander combien il y avait de chrétiens dans cette province? Auquel je répondis que la religion chrétienne ne faisait aucune attention au nombre des chrétiens, mais seulement au nombre des véritables fidèles et que nous ne comptions nullement pour chrétiens ceux qui n'obéissaient point aux commandements de Dieu. Peu après il ordonna de me rapporter sur le degré d'où j'étais descendu et m'interrogea par lui-même, si j'avais un catalogue de chrétiens. R. Je n'en ai aucun. On me frappa de rechef de dix coups de bâton sur les chevilles des pieds et à cette occasion j'ajoutai : Comment pourrais-je avoir un catalogue je ne connais et ne puis écrire les caractères chinois? Ensuite il ordonna de retirer mes pieds de la torture ce qui me causa dans le moment une si vive douleur, qu'il me fut impossible de retenir ma voix. Aussitôt deux d'entre les chrétiens qui n'avaient point souffert la torture, furent frappés chacun de trente coups sur le dos et renvoyés chez eux.

« Quant à moi et à cinq autres chrétiens, chez lesquels j'avais d'abord été enchaîné, nous fûmes envoyés en prison, mais parce que mes pieds venaient de souffrir une torture compressée par trois fois, et outre cela vingt coups de bâton, je ne pouvais nullement marcher. Il fut donc nécessaire de me porter sur le dos. Ce fut la nuit du 14 au 15 septembre, et n'en fûmes retirés que le 29 novembre suivant. La première nuit fut, je l'avoue, une nuit de douleur et nullement de repos, car le second jour mes pieds s'enflèrent tellement que je ne pouvais même les remuer sans y ressentir une nouvelle douleur intérieure et au dehors je sentais mes pieds sans chaleur

et comme morts. Quand donc à l'occasion de quelque nécessité naturelle j'étais forcé de marcher, il me fallait louer quelque Gentil qui me portât sur son dos. Après environ douze jours croyant mes pieds revenus à leur force primitive, j'entrepris, aidé d'un bâton à la main, de marcher moi-même, mais à peine s'était-il écoulé un jour qu'il s'éleva dans chacun des pieds un ulcère dont une humeur corrompue ne cessait jour et nuit de s'émaner. Je ressentis donc par là une nouvelle douleur qui me privait absolument de sommeil. Outre cela, il y avait dans la prison une si grande multitude de brigands dévorés de poux, que nous ne tardâmes pas nous-mêmes longtemps d'en être molestés sur tout le corps, pendant tout le temps de notre prison ; incommodité d'autant plus grande qu'ayant les menottes aux mains, nous ne pouvions absolument nous soulager nous-mêmes. Nous eûmes ces menottes pendant huit jours et nous ne fûmes délivrés que par le paiement d'une petite somme d'argent, après huit à dix jours de clôture. J'ai reçu une lettre en latin d'un bon prêtre, chinois de nation, qui me consolait et m'encourageait à souffrir patiemment pour le saint Nom de Jésus-Christ. Il s'était déjà écoulé à peine vingt jours de prison qu'il s'éleva vers le coucher du soleil, un incendie terrible qui durant jusqu'au lever, réduisit en cendres la plus grande partie de la ville où j'étais retenu.

« ... Ayant enfin un peu recouvré la santé aux pieds et la liberté des mains, j'ai senti de nouveau naître une nouvelle douleur intérieure. La coutume des Chinois est de reléguer hors de l'Empire, les Européens qu'ils peuvent prendre dans leurs états ; c'était là précisément ce qui faisait mon inquiétude, augmentée de beaucoup par le chagrin et la vive douleur que j'avais d'abandonner absolument mes pauvres fidèles destitués par là de secours spirituels.

« En effet après 70 jours d'emprisonnement le Préteur composa une lettre de ma relégation, on me retira donc de prison mais comme je ne devais partir que le lendemain, on me renferma pour une nuit dans une autre petite prison de la grandeur d'une chambre, avec une chaîne au cou. Dans cette nouvelle prison, je rencontrai trente ou quarante fripons qui remplissaient tellement la chambre, que pendant toute une

nuît je ne pus trouver aucun lieu où dormir ni même de m'asseoir, je fus obligé de me tenir debout jusqu'au lendemain quoique mes pieds extrêmement faibles et douloureux me missent dans une nécessité absolue, au moins de m'asseoir, et peu s'en fallut que je ne tombasse évanoui. Enfin j'en sortis dès le lendemain en me sentant dans l'impossibilité de marcher. Je présentai au préteur un écrit de supplication, où je demandais qu'il me fût permis de me servir d'une chaise à porteurs; ayant donc obtenu ce que je demandais, j'ai parti accompagné de deux prétoriens qui m'accompagnaient de ville en ville, ayant toujours une chaîne au cou. Quatre autres chrétiens emprisonnés avec moi, après chacun trente coups de bastonnade, furent renvoyés chez eux, après cependant nous être salués et séparés les larmes aux yeux.

« Le second jour de mon départ je parvins dans une petite ville où je fus obligé de comparaître devant le préteur, qui me connaissait pour être prédicateur de la religion chrétienne qu'il avait en haine; il ordonna de me charger d'une nouvelle chaîne extrêmement pesante. Enfin après un chemin de trente jours et avoir déjà passé quatre villes, je parvins dans une autre sur le bord d'un grand fleuve. En arrivant le préteur de cette ville venait d'être destitué de sa dignité et le nouveau Gouverneur n'était point encore arrivé. Le gouvernement se trouvait par là entre les mains d'un petit mandarin, c'est-à-dire de celui qui gouverne en l'absence du préteur ordinaire. Je profitai de cette occasion pour obtenir ma délivrance; pour lors la nouvelle année chinoise était assez proche, autre occasion assez favorable pour parvenir à mon but. Je proposai donc mon dessein à deux principaux prétoriens, lesquels après avoir été instruits par moi du sujet de ma rélévation et concevant que cette faute prétendue était de peu de conséquence, ils consentirent à ce que je demandais, moyennant une somme assez modique d'argent, que je leur offris et m'ayant rendu la lettre de rélévation, je la brûlai aussitôt et recouvrai par là ma première liberté. Ensuite sans aucun retardement je louai une petite barque ou bateau pour me reconduire aussitôt parmi mes brebis, et après sept jours de marche de jour et de nuit je parvins dans la ville, où j'ai dit ci-dessus que le

préteur avait ordonné de me charger d'une chaîne encore plus pesante que la première, et demeurai parmi les chrétiens de ce même lieu, qui avaient tant pleuré lorsqu'un mois auparavant j'avais passé parmi eux lié et garotté.

« Je demeurai vingt jours parmi ces fidèles, et retournai ensuite chez la famille où j'avais été enchaîné et pris quelques mois auparavant, et après y avoir célébré la fête de Pâques, les avoir fortifiés des sacrements et consolés de toutes leurs souffrances pour le saint Nom de Dieu, je me rendis dans une autre chrétienté éloignée, auprès du bon prêtre chinois qui m'avait écrit une lettre de consolation dans ma prison, et je fis auprès de lui ma confession et depuis ce temps je n'ai cessé d'être occupé à nourrir mes brebis des pâturages spirituels. Dieu me fera la grâce dans la suite de parvenir avec elles où nous tendons tous, je veux dire à la gloire éternelle !... »

« Voilà, mes chers parents, un abrégé de la persécution dont vous me demandez la relation dans vos lettres. Je suis si occupé à parcourir partout pour visiter les malades, qui sont en grand nombre pour le présent, qu'à peine ai-je le temps de relire cet écrit. Vous y trouverez sans doute bien des fautes contre l'orthographe et même contre le style ordinaire de notre langage, que j'ai déjà oublié en partie ; car depuis dix ans je n'ai pu voir aucun Français avec lequel j'aie pu m'entretenir et converser en notre langue. Je vous demande en grâce de ne jamais penser à faire imprimer cet écrit, ni même de le publier, hors de notre ville de Loches, parmi nos parents et nos amis. Si jamais vous le faisiez imprimer, le Séminaire des Missions-Étrangères à Paris, à qui il appartient de le faire, vous en saurait et à moi, un très mauvais gré. »

Signé : *F. Pottier*,  
prêtre et missionnaire apostolique.

## Note D.

---

### Relation de la Mission du Su-tchuen pour l'année 1792

Par Mgr de Saint-Martin, évêque de Caradre, Vicaire apostolique de cette province et Administrateur de celles du Yun-nan et du Kouy-tchéou, à MM. les Directeurs du Séminaire des Missions-Etrangères à Paris. — Le 14 octobre 1792. — Reçue à Londres le 11 juin 1793.

(Extrait relatif à la mort de Mgr d'Agathopolis survenue le 28 septembre 1792).

« ..... La maladie dont ce digne prélat fut attaqué par u d'abord ne point être sérieuse; plusieurs médecins que nous flmes appeler jugeaient qu'il n'y avait point de danger. C'était une espèce de dysenterie maligne qui infestait la plus grande partie de la province et enlevait tous les jours un grand nombre de personnes, surtout d'enfants et de vieillards. Les remèdes paraissaient avoir produit de bons effets, et tous les jours il pouvait prendre quelque légère nourriture. La veille de sa mort il tomba dans un état de faiblesse extraordinaire qui me fit craindre; les médecins jugeaient qu'il y avait danger, mais pas encore si prochain. Je lui représentai que son état m'inquiétait : aussitôt il demanda à recevoir les derniers sacrements. C'était sur le soir. J'allai le voir le lendemain matin avant la messe où il devait communier, et lui demandai s'il avait le désir de recevoir le saint viatique : « Plaise à Dieu que je le reçoive, me dit-il. » C'est la dernière parole que j'ai pu tirer de lui. Du reste, il a paru conserver sa connaissance jusqu'au dernier moment. Il mourut le même jour, à trois heures après midi, après environ quinze jours de maladie, endurée avec une patience peu commune. Il me disait quelquefois d'un ton assez enjoué : « Il faut avouer que cette espèce de maladie n'est guère commode : tout cela prouve que je suis un bien pauvre homme. »

« Notre mission pleurera longtemps cette perte. Il en a été le restaurateur et le soutien pendant plus de trente-cinq ans, au milieu des plus fortes persécutions et des plus grandes traverses. Dès les premières années de sa vie apostolique, il fut victime de son zèle. Voyant un grand nombre de chrétiens cruellement vexés à cause des recherches sévères que le gouvernement faisait de lui, il ne balança pas à se sacrifier pour eux. Il se présenta lui-même au mandarin, et subit les plus cruelles tortures de la question, telle qu'on la donne aux derniers scélérats. Après plusieurs mois de prisons, de douleurs et d'avaries conduit par des soldats qui avaient ordre de le remettre à Canton, il trouve le moyen de s'échapper et retourne hardiment consoler et fortifier ses chrétiens. Un an après, nouvelle persécution, nouvelles recherches. Obligé de se cacher il ne pouvait trouver d'asile qu'au milieu de vastes forêts remplies de tigres, et sous des rochers. Enfin forcé par la nécessité, il se rend dans une province voisine, où sa mémoire est encore en bénédiction. Toujours fortement occupé du ministère apostolique, il ne la quitta plusieurs mois après, que pour venir secourir son troupeau abandonné et se livrer pour lui à de nouveaux dangers et à de nouvelles alarmes. Souvent il s'est vu sur le point d'être pris par des païens qui en voulaient à la religion. Plusieurs fois la maison où il exerçait son ministère a été entourée de soldats et il échappait de leurs mains comme par miracle. Il n'est guère d'endroits, dans cette vaste province, qu'il n'ait parcourus, ni de montagnes escarpées qu'il n'ait franchies. Il lui suffisait qu'il y eût une âme à gagner, pour entreprendre les voyages les plus longs et les plus périlleux. On l'a vu faire trois quelquefois quatre jours de chemin, pour visiter un seul malade. Il ne se permettait, dans ses longues routes, moralement aucune douceur. Il faisait tous ses voyages à pied. C'est dans cet état qu'il se rendit pour recevoir la consécration épiscopale, à la capitale du Chen-si, distante de plus de 250 lieues de l'endroit d'où il était parti, et qu'il revint dans sa mission. Ce n'est que sur ses dernières années, où ses jambes se trouvaient considérablement affaiblies, que forcé par les remontrances de ses missionnaires, il consentit enfin à se servir de chaise à porteurs.



Cette conduite constamment soutenue était l'effet d'un amour de prédilection qu'il avait pour la vertu de pauvreté.

« Jamais il n'a consenti à porter le moindre vêtement de soie et il a conservé, par son autorité et maintenu par son exemple, cette ancienne règle de notre Mission, qui défend aux missionnaires de s'en servir. Les habits qu'il avait étaient en très petit nombre, d'une étoffe extrêmement commune et parfois rapiécetés. L'inventaire de ses meubles ne fut pas long à faire. Je n'y employai pas un demi-quart d'heure ; je trouvai trois chemises, dont deux avaient plus de deux ans de service, et le reste était dans la même proportion. Il y avait dans une bourse, qui lui appartenait, 18 ou 20 livres de notre monnaie. C'est tout l'argent qu'il possédait. Je l'envoyai aussitôt en aumône à plusieurs chrétiens pauvres, détenus en prison pour cause de la foi, qu'ils avaient généreusement confessée. Du reste, après avoir établi dans sa Mission, pour lui, et pour tous ses missionnaires, la coutume de mettre le viatique de chacun en commun, pour subvenir aux nécessités de l'Œuvre, il s'en était réservé, ainsi qu'aux autres, une portion assez médiocre, dont-il ne retirait encore que la moitié, pour subvenir aux besoins particuliers de son district. Il avait un zèle infatigable pour annoncer la parole de Dieu. Il prêchait constamment deux fois par jour pendant l'administration des chrétiens. Cependant au milieu de tant de travaux, de peines et de dangers, il conservait toujours un caractère gai, tranquille, se possédait constamment, et était d'une douceur de conduite qui lui attachait tous les cœurs. Je ne l'ai jamais vu une seule fois se fâcher sérieusement. Cette douceur était jointe à un fond d'humilité bien peu commune, et qui n'était point empruntée ; il avait le cœur trop droit pour aimer à feindre.

« Il se regardait dans la plus grande sincérité comme le dernier de ses missionnaires. Il me disait souvent qu'il avait bien mal travaillé dans le saint ministère, et qu'il n'était propre qu'à gâter l'ouvrage du bon Dieu. Certes à en juger par les chrétiens qu'il a formés et que j'ai cultivés ensuite en fort grand nombre, il paraît, au contraire, que Dieu répandait de grandes bénédictions sur ses travaux. Il ne s'empressait point à décider les difficultés qu'on lui proposait, disant que ses an-

ciennes erreurs lui avaient appris à craindre : il ne faisait pas cependant trop attendre ses réponses, et il les donnait d'une manière si claire et si précise qu'elles ne laissaient moralement plus lieu à aucun doute raisonnable. Il était pénétré d'une vénération singulière pour le Saint-Siège. Il recevait avec le plus grand respect et la plus intime confiance les décisions de la Propagande qu'il faisait mettre en exécution avec une joie sensible, qui marquait la persuasion certaine où il était que Dieu bénirait l'obéissance. Aussi, disait-il : « Nous voilà en sûreté, nous suivons le vrai chemin. » Et réellement, s'il se fait quelque bien dans cette mission, si les superstitions et les contrats usuraires y sont entièrement abolis, si partout les missionnaires y tiennent une conduite uniforme, il est certain que la première cause est l'obéissance et le respect que ce digne prélat nous a inspirés à tous pour ces décrets que nous exécutons en grande simplicité, et que nous faisons exécuter de même à nos chrétiens.

« En vérité il faudrait être bien fou de s'expatrier, de courir tant de mers, et de venir s'exposer ici à tant de persécutions et de dangers, si on y venait en vils flatteurs entretenir les chrétiens dans des erreurs condamnables, et qu'on prétendit suivre ses idées ou ses propres caprices, au mépris de l'autorité que Dieu a mise au dessus de nos têtes, et à laquelle il nous condamne de nous soumettre. Quelle serait pour lors notre espérance ? Nous damnerions les chrétiens et nous nous damnerions avec eux. Ce respect, dont notre prélat était singulièrement pénétré envers le Saint-Siège, lui a fait répandre des larmes amères, en apprenant le schisme que les décrets de l'Assemblée Nationale ont introduit en France en 1790. Il m'en parlait en grande sollicitude la veille de sa mort. Il aurait volontiers donné sa vie pour sauver sa patrie d'un si grand fléau. Et sans doute que si dans le temps où ce malheureux schisme s'est déclaré, il eût été en France, il se serait réuni aux généreux défenseurs de la Foi, qui ont mieux aimé tout sacrifier que de se souiller du serment impie qu'on exigeait d'eux. Car, disait-il, c'est manifestement prendre Dieu à témoin qu'on va se déclarer contre lui.

« Telle est la richesse du précieux trésor que nous venons

de perdre. Je n'ai fait qu'ébaucher une très petite partie de ses vertus. Dieu les manifestera en entier au grand jour des lumières. Les chrétiens de ce vicariat ont tous senti cette perte de la manière la plus attendrissante. Il m'a fallu user d'autorité pour empêcher les excès de vénération et d'amour qu'ils voulaient lui témoigner après sa mort. Je l'ai fait conduire par eau de Tsou-king-tchéou, où il est mort, à notre cimetière, situé à une lieue et demie de la porte septentrionale de la capitale. Il y a été enterré auprès de feu Mgr Müllener, ancien vicaire apostolique de cette province. Il avait lui-même désigné cette place un an auparavant. Craignant le trop grand éclat que le concours des chrétiens devait donner à cette occasion, j'avais écrit au prêtre chinois qui conduit cette chrétienté de l'empêcher autant qu'il pourrait. Il ne put y réussir; je fus obligé d'y revenir sur de nouveaux frais, plus fortement encore; et malgré tous mes soins, je n'ai pu empêcher qu'il ne se trouvât dans notre cimetière au moins 500 chrétiens, qui se sont cotisés pour la pompe de ses funérailles, jusqu'à la valeur de 800 livres de notre monnaie. Les mendiants chrétiens de la ville ont voulu y contribuer de quatre pistoles. Si je ne m'y étais pris à temps, il y aurait eu deux ou trois mille chrétiens assemblés, et peut-être le triple de la contribution. Plusieurs murmuraient de ce que je paraissais les empêcher de témoigner à ce digne prélat toute leur reconnaissance. Je leur opposais en particulier, de mon côté, l'amour de la pauvreté et l'horreur des pompes mondaines qu'il avait toujours manifestées. Je leur disais : « Je vous prends à témoins, vous savez à n'en pas douter que l'intention du prélat est opposée à toutes ces vanités et à toutes ces pompes : y avoir recours, c'est le contredire, le mépriser et non l'honorer. » Il ne paraît pas que les païens aient formé aucun soupçon à cet égard. Le chrétien chez qui il est mort a dit à ses voisins païens que le défunt était un ami qui était venu le voir, qu'il était tombé malade chez lui et qu'il le faisait porter sur son territoire. Nous le recommandons très spécialement à vos prières et réclamons pour lui les suffrages accoutumés, quoiqu'une pareille vie ne paraisse pas devoir laisser aucun doute sur son sort. »

NOTE E.

**1<sup>er</sup> TABLEAU GENERAL**  
**DES BAPTÊMES, CONVERSIONS, ETC., AU SU-TCHUEN**  
 de 1756 à 1769 (avant le sacre de Monseigneur Pottier).

Années.	Catéchumènes formés.	Adultes baptisés.	Enfants de chrétiens baptisés.	Enfants de païens baptisés.	Confessions annuelles.	Communions annuelles.	OBSERVATIONS SPÉCIALES.
1756	»	»	»	»	»	»	Année de l'arrivée de M. Pottier; il apprend le Chinois.
1757	»	»	»	»	»	»	M. Pottier commence ses tournées à l'automne de 1757.
1758	»	180	241	»	1.338	497	Le chiffre des communions n'est donné que par exception.
1759	»	»	»	»	»	»	
1760	»	»	»	»	»	»	Persécution subie par M. Pottier à Tao-pa
1761	»	»	»	»	»	»	— — —
1762	»	»	»	»	»	»	— — — au Su-tchuen
1763	55	80	400	»	1.150	»	— — — au Chea-si
1764	18	34	247	»	»	»	
1765	18	34	246	»	1.314	»	
1766	»	532	866	»	»	»	Ces deux chiffres très élevés sont le solde des exercices précédents qui manquent. Une lettre du 16 septembre 1767, dit : depuis 1757, nous avons baptisé 1.600 enfants de chrétiens et 600 adultes.
1767	65	106	340	»	2.056	»	
1768	112	180	320	»	»	»	« Parvuli baptisati 320... »
1769	»	»	»	»	3.040	»	Persécution nouvelle qui rejette M. Pottier au Chen-si.— pas de résultats connus.
<b>TOTAL</b>	<b>268</b>	<b>1.146</b>	<b>2.340</b>	<b>»</b>	<b>8.898</b>	<b>497</b>	

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

I. Les chiffres ci-dessus sont extraits, soit : des nouvelles Lettres Edifiantes, (Tableau placé en tête du premier volume), soit de la correspondance même de Mgr Pottier. Ils se contrôlent et se complètent autant que possible, quoique le résultat de plusieurs exercices manquent par suite des persécutions ou des pertes de lettres, ou rapport-etc.

II. Les totaux, pour la plupart des colonnes, surtout des confessions et communions annuelles, sont donc absolument au-dessous de la vérité.

**NOTE E.**  
**2<sup>e</sup> TABLEAU GENERAL**  
**DES BAPTÊMES, CONVERSIONS, ETC., AU SU-TCHUEN**  
de 1769 à 1792 (pendant l'épiscopat de Mgr Pottier)

Années.	Catéchumènes formés.	Adultes baptisés.	Enfants de chrétiens baptisés.	Enfants de païens baptisés.	Confessions annuelles.	Communions annuelles.	OBSERVATIONS SPÉCIALES
1770	400	356	522	68	2.996	1.984	
1771	448	232	340	77	2.564	1.710	
1772	»	»	»	»	»	»	
1773	»	197	236	71	2.125	1.384	
1774	»	»	»	»	»	»	
1775	346	346	664	454	3.647	2.697	
1776	»	»	»	»	»	»	
1777	1.200	502	1.020	780	5.010	3.100	
1778	1.000	719	821	1.015	4.800	2.965	
1779	»	»	»	30.000	»	»	
1780	780	454	766	14.939	5.940	2.841	
1781	»	581	648	21 000	6.366	2.328	
1782	»	»	»	»	»	»	
1783	888	655	»	878	»	»	
1784	»	800	»	1.000	»	»	
1785	»	»	»	»	»	»	Grande persécution. — Exil de Mgr de Saint-Martin.
1786	600	340	724	760	6.000	»	
1787	726	469	698	679	6.580	1.938	
1788	2 000	750	»	1.000	»	»	
1789	476	302	»	»	»	»	
1790	1.457	1.019	»	2.205	11.052	»	
1791	1.394	1.000	»	1.648	»	»	
1792	2.124	1.508	1.376	2.333	19.963	»	
<b>TOTAUX</b>	<b>13.839</b>	<b>10.248</b>	<b>7.815</b>	<b>78.907</b>	<b>71.014</b>	<b>20.947</b>	

**OBSERVATIONS GÉNÉRALES.**

- I. Cinq exercices complets font absolument défaut, le manque de renseignements provient surtout de pertes de lettres ou de rapports.
- II. Plusieurs exercices n'ont que des résultats partiels.
- III. Les chiffres qui figurent dans les *Nouvelles-Lettres-Edifiantes*, ont été complétés, autant que possible avec ceux extraits de la correspondance de Mgr Pottier.

## **Note F**

---

### **Discours préliminaire**

De M. Tessier de Ste Marie, Curé de Genillé, imprimé en 1784 à Loches en tête de la lettre de Mgr Pottier du 18 octobre 1782.

« L'empressement avec lequel on a lu jusqu'aujourd'hui les Lettres édifiantes de nos zélés Missionnaires, qui ont arrosé de leurs sueurs, et plusieurs fois de leur sang les Indes, la Chine, le Canada, et un grand nombre d'autres Régions éloignées où ils ont annoncé les vérités du salut, me fait croire qu'on verra avec un plaisir bien sensible celle que m'a fait l'honneur de m'adresser un saint évêque natif du diocèse de Tours, qui depuis vingt-neuf ans se sacrifie tous les jours pour la conversion des Chinois, au milieu desquels il exerce constamment son ministère de la manière la plus laborieuse. Fidèle imitateur des Apôtres, s'il n'a pas encore scellé de son sang la religion du Sauveur, il a, au moins, la consolation d'avoir déjà souffert les tourments et la prison pour la Foi, et toute son ambition est d'étendre de plus en plus le règne de Jésus-Christ dans ces contrées où le paganisme triomphe avec tant d'éclat. Dieu qui le destina dès l'enfance à une fonction si sublime et si avantageuse pour le Christianisme, répand les bénédictions les plus abondantes sur ses travaux, une multitude d'infidèles sont retirés par ses soins des ombres de la mort, et vivent maintenant à la grâce. Cependant il s'en faut bien que les desirs de ce digne prélat soient remplis. Tant de milliers d'enfants et d'adultes qui, malgré tout son zèle, périssent encore pour une éternité, le pénètrent de la douleur la plus vive et la plus profonde. Il voudrait les sauver tous, avec l'aide du Seigneur; mais il ne peut suffire à tant de bonnes œuvres, et c'est le principal motif qui le détermine à souhaiter que les chrétiens de France lui fassent passer quelques secours pécuniaires avec

lesquels il puisse fournir à l'entretien de plusieurs catéchistes qui suppléent, à son défaut, pour la conversion des païens, l'instruction des catéchumènes et le baptême des mourants. On verra par la lecture de cette lettre le détail des autres bonnes œuvres qu'on peut faire en Chine par le moyen de ces charités. Les besoins y sont pressants, et ils sont d'ailleurs d'un ordre supérieur, qui pourrait les apprendre sans y être sensible? Le précepte de l'aumône en général est déjà si décisif par lui-même, et la religion nous le présente sous un point de vue si intéressant pour nous, que tous les vrais chrétiens s'empressent de subvenir aux nécessités communes et ordinaires des pauvres qu'ils connaissent. On est homme et pécheur, il n'en faut pas davantage pour les convaincre de l'obligation où ils sont d'aimer cette vertu dont l'omission doit décider un jour de notre perte éternelle, et dont la pratique nous assure au contraire un bonheur sans limites. En effet, voir souffrir son semblable, et ne pas voler à son secours, c'est oublier les premiers principes de la loi naturelle. Connaître sa misère, et le laisser périr, c'est, dit saint Ambroise, un crime qui porte tous les caractères du péché d'homicide. Si non pavisti, occidisti... D'ailleurs, de combien d'iniquités ne sommes-nous point coupables; nous avons donc grand besoin de travailler à apaiser la colère du Seigneur; or point de moyen plus efficace pour y réussir que celui de l'aumône. *Peccata tua elemosinis redime*, dit le Prophète Daniel, chap 4. L'aumône nous tire en quelque sorte de l'enfer et nous ouvre le Ciel. C'est elle qui distingue le petit nombre des élus d'avec cette multitude de réprouvés qui ne s'occupent aujourd'hui que d'eux-mêmes et de leurs plaisirs De là quelle conséquence ne puis-je pas tirer en faveur de la bonne œuvre que je propose à la charité des fidèles? Il ne s'agit ici de rien moins que de soutenir des chrétiens au milieu des combats pour la foi, et de procurer la grâce du baptême à un nombre prodigieux d'infidèles, et surtout à des enfants qui, sans ces aumônes périraient à jamais. Un Dieu s'est anéanti pour notre salut, oserions-nous refuser une partie des biens que nous avons reçus de son adorable Providence pour sauver des âmes qu'il est venu racheter et qui ne lui sont pas moins chères que les nôtres! Eh! depuis quel temps serait-ce

donc une chose indifférente de laisser dans la masse de perdition des hommes que nous pourrions, avec un peu de bonne volonté rendre heureux pour toujours ! Au reste, s'il est possible d'oublier pour un instant les intérêts de Jésus-Christ, oublions-les, j'y consens, pour ne penser qu'aux nôtres. Rachetons nos péchés par des aumônes. *Peccata tua elemosinis redime*. Combien d'âmes aujourd'hui ne souffrent, peut-être, dans l'enfer, que parce que nous les y avons précipitées, nous-mêmes par nos conseils imprudents, ou par nos mauvais exemples ! Que sais-je ? sommes-nous bien sûrs que jamais nous n'avons damné une seule âme par notre faute ? Hâtons-nous d'en placer quelques-unes dans le Ciel qui sollicite notre pardon. Jésus-Christ plus porté à la miséricorde qu'à la vengeance, oubliera bientôt ce que nous avons été par nos scandales, pour ne faire attention qu'à ce que nous ferons désormais par notre charité... »





## **Note G.**

---

### **Bref de S. S. le Pape Pie VI aux évêques d'Agathopolis et de Caradre.**

(Nouvelles-Lettres-Edifiantes, Tome II page 439 — texte latin.)

#### **TRADUCTION**

A nos vénérables frères, François évêque d'Agathopolis,  
vicaire du Su-tchuen et Didier, évêque de Caradre son coad-  
juteur,

Pie VI, Pape.

Vénérables Frères, salut,

Nous avons été pénétrés de la plus vive douleur, lorsque nous avons reçu la nouvelle de la triste situation de vos affaires, et appris quelle violente persécution a éclaté contre les fidèles confiés à vos soins, pendant les années 1784 et 1785, ce que vous avez souffert vous-mêmes, nos Vénérables Frères, et comment l'un de vous, touché des maux extrêmes auxquels les fidèles étaient exposés à son occasion, s'est présenté lui-même au juge, qui l'a fait jeter dans les fers. Mais si d'un côté nous gémissons de voir renaître les anciennes persécutions, de l'autre, en vous voyant redonner à l'Eglise des exemples si éclatants de la force et de la constance des premiers confesseurs, nous avons été remplis de la consolation et de la joie la plus douce, et nous avons rendu de vives actions de grâce au Dieu dont la puissance vous a soutenus dans un si cruel orage, en inspirant aux autres le courage de vous imiter.

C'est ce qui nous a engagés à vous adresser ces lettres, pour vous faire connaître par nous-mêmes le jugement honorable que le siège apostolique, et nous en particulier, nous avons porté de votre conduite et l'estime singulière que nous croyons due à vos mérites. La confession du nom de

Jésus-Christ vous a exposés aux outrages et aux mauvais traitements ; vous avez été chargés de chaînes, jetés dans les prisons, et quoique votre martyre n'ait pas été consommé, nous vous dirons avec confiance, en nous servant des paroles de saint Cyprien, dans sa lettre à saint Luce pape et martyr : « Vous n'en avez pas moins acquis toute la gloire du martyre, « semblables aux trois enfants qui échappèrent à la mort et « sortirent plein de vie de la fournaise ardente. Nous trouvons « en vous la même constance à confesser votre foi, et des « marques non moins sensibles de la protection du ciel. Vous « étiez prêts à subir tous les supplices, mais le Seigneur vous « a soustraits aux tourments, dans le dessein de vous réserver « pour les besoins de son Eglise..... Vous avez préparé les « soldats au combat, non seulement par la force de vos exhortations, mais encore par l'exemple de votre foi et de votre « courage. »

Les éloges que nous vous adressons, nos Vénérables Frères, nous désirons que vous les rendiez aux autres missionnaires européens ou chinois, qui, réduits aux mêmes extrémités, ont fait éclater les mêmes vertus et acquis les mêmes mérites. Nous vous félicitons donc tous, avec toute la bienveillance dont nous sommes capables, de la victoire que vous venez de remporter. Nous vous embrassons dans le Seigneur ; nous vous portons dans notre sein, nous donnons à vos actions les justes louanges qu'elles méritent aux yeux de Dieu. Nous demandons instamment à ce Dieu tout puissant et à notre Seigneur Jésus-Christ, pour qui vous avez souffert, que les outrages, les emprisonnements, les exils, auxquels vous avez été condamnés pour lui, semblables à une bonne semence qui produit d'excellents fruits, deviennent la cause de l'accroissement de son Eglise et de sa gloire. Et pour vous remplir de plus en plus de la vertu du Saint-Esprit, nous vous donnons avec toute effusion de notre cœur, notre bénédiction apostolique, comme un gage authentique de notre bienveillance, et un présage heureux des faveurs que le ciel ne cessera de verser sur vous avec une nouvelle profusion.

Donné à Rome, le 24 de mars 1787, la 13<sup>e</sup> année de notre pontificat.

## **Note H.**

---

### **Lettre de Mgr Jean Théophile Pinchon, Evêque de Poléménium,**

Evêque titulaire et Vicaire apostolique du Su-tchuen sept. et occid. à l'auteur, en date du 28 mars 1886.

« J'ai reçu depuis assez longtemps la lettre dont vous avez daigné m'honorer. Vous voulez bien, Monsieur, me témoigner le désir de recevoir quelques documents touchant le passage parmi nous de l'honorable Monseigneur d'Agathopolis. Ce grand Evêque a laissé les plus heureux souvenirs dans nos missions du Su-tchuen. Mais comme nous avons été sous les coups de la persécution jusqu'en 1860, nos archives n'existaient réellement pas durant ces temps troublés, on se contentait d'expédier le strict nécessaire à notre séminaire de Paris, où pouvaient en sûreté se conserver les lettres, les archives et autres documents. Nous n'avons au Su-tchuen que les souvenirs toujours un peu vagues, car depuis bientôt un siècle est mort Monseigneur d'Agathopolis. Tous ceux qui ont eu l'honneur de le connaître sont morts aussi depuis longtemps. En remontant à l'origine de nos missions de l'ouest de l'Empire chinois, nous connaissons les faits suivants touchant Monseigneur Pottier.

« Le grand Evêque d'Agathopolis parvint au Su-tchuen vers l'année 1755. Peu d'années après il fut pris et horriblement torturé. Il eut à deux fois à supporter l'horrible torture des pieds qui consistait à joindre les pieds, vers la cheville et à les aplatis l'un contre l'autre au moyen d'instruments en fer. Monseigneur Pottier eut à subir deux fois cet horrible supplice et resta plusieurs mois en prison, au bout desquels il fut condamné à être reconduit à la frontière. Mais la divine Providence avait ses vues sur ce grand serviteur de Dieu. Elle lui

accorda deux grâces signalées, vraiment miraculeuses. La première fut la guérison de ses pieds. Monseigneur Pottier éprouvait depuis plusieurs années des douleurs dans les jambes qui lui rendaient difficiles les voyages continuels des missionnaires. Dieu permit, qu'après la torture des pieds, qu'il eut à subir, il pût recouvrer, non seulement l'état ordinaire de santé, mais il se vit complètement délivré de ses anciennes infirmités des jambes. La seconde faveur providentielle accordée à Monseigneur Pottier fut sa délivrance de prison. Les chrétiens se cotisèrent, ramassèrent un peu d'argent, l'offrirent au mandarin persécuteur et purent en obtenir la délivrance de son prisonnier. Le saint missionnaire profita des dons célestes pour travailler avec une nouvelle ardeur à la gloire de Dieu.

« En 1767, Mgr Pottier fut nommé Evêque, mais ne put se faire sacrer que plus tard, lorsque la violence de la persécution le poussa dans la province du Chen-si, où il reçut la consécration épiscopale du Vicaire apostolique de cette province. Mgr d'Agathopolis travailla alors avec un zèle tout apostolique et l'on vit la mission du Su-tchuen faire de très grands progrès. En 1755, la mission du Su-tchuen, ne possédait que 5.000 chrétiens, et lors de la mort du saint Evêque, elle en comptait 25.000.

« Malgré la difficulté des temps et la pauvreté des missionnaires, le saint évêque d'Agathopolis put fonder un hôpital pour y recueillir les lépreux et donner naissance aussi à l'œuvre admirable de la sainte-Enfance. Dès lors la mission du Su-tchuen n'a jamais cessé de marcher sur les traces de Mgr d'Agathopolis et d'envoyer au ciel chaque année des milliers de petits Anges qui sont nos protecteurs et ne cessent de prier Dieu pour leurs bienfaiteurs.

« Avant Mgr d'Agathopolis, nul Evêque n'avait pu pénétrer jusqu'au Su-tchuen, malgré le soin du Saint Siège d'en nommer.

Mgr Pottier est en quelque sorte notre pierre fondamentale, la base première sur laquelle les églises du Su-tchuen ont été bâties. Cet homme de Dieu a laissé les plus grands souvenirs dans nos missions, par son zèle, son intelligence hors ligne, et les dures souffrances qu'il eut à supporter dans les prisons

chinoises. Ces grandes vertus, jointes à la sagesse d'administration de Mgr d'Agathopolis, méritèrent à sa Grandeur un Bref de félicitation de la part du pape Pie VI, en l'année 1787.

« Epuisé par les travaux, les souffrances et les privations de tout genre, le saint Evêque d'Agathopolis rendit sa belle âme à Dieu en 1792 à l'âge de 66 ans. Il fut enseveli dans l'ancien cimetière des chrétiens de la capitale du Su-tchuen, à une lieue de cette ville, en un lieu appelé Tong Houang-Chan. J'ai visité son tombeau il y a vingt et quelques années ; j'ai déposé une humble prière sur sa tombe. Puisse ce grand serviteur de Dieu me servir d'ange-gardien sur cette terre, et m'obtenir un jour une place à côté de lui dans la patrie céleste, notre commun rendez-vous !

« Vous voudrez bien m'excuser, cher et digne monsieur, touchant la médiocrité de ma notice. Elle est peu en rapport avec les mérites et les sublimes qualités de Mgr d'Agathopolis. Mais ayant vécu dans des temps de violente persécution, dans des temps forts éloignés des nôtres, il nous est difficile et même impossible de nous procurer force documents. Comptant sur votre bienveillante charité, je termine ici le peu que j'ai pu savoir et ai l'honneur de vous prier de vouloir bien agréer etc..... »



## Note I.

---

### Les chrétientés du Su-tchuen au XIX<sup>e</sup> siècle, par M. Huc.

Nous croyons devoir donner, d'après le célèbre voyageur M. Huc, la description des chrétientés du Su-tchuen. C'est vers le milieu de ce siècle qu'il les a visitées et les choses se sont encore bien améliorées depuis, pourtant l'extrait suivant nous paraît du plus haut intérêt, car il manifeste une première consécration de l'œuvre de Mgr Pottier (1).

« Le Su-tchuen, la plus remarquable, à notre avis, des dix-huit provinces de la Chine, est aussi celle où le Christianisme est le plus florissant, elle compte à peu près cent mille chrétiens, en général assez zélés, et remplissant fidèlement leurs devoirs ; aussi, leur nombre s'augmente-t-il d'année en année d'une manière sensible. La prospérité de cette mission vient de ce qu'elle n'a jamais été entièrement abandonnée comme beaucoup d'autres. A l'époque même de nos plus grands désastres révolutionnaires, pendant que la France sans culte et sans prêtres, ne pouvait guère se préoccuper des intérêts religieux de la Chine, les chrétiens du Su-tchuen ont toujours eu le bonheur d'avoir au milieu d'eux quelques apôtres pleins de zèle et de ferveur, veillant avec soin sur les précieuses étincelles de la Foi, en attendant que des temps meilleurs permissent à de nouveaux missionnaires de venir ranimer dans ces contrées le feu sacré de la Religion. La province du Su-tchuen est confiée à la sollicitude de la Société des Missions-Etrangères, qui recueille maintenant les fruits de sa persévérance et de son zèle.

« La chrétienté du Su-tchuen, outre qu'elle est la plus

(1) *L'Empire Chinois*, par M. Huc. Tome 1<sup>er</sup>, page 301.

nombreuse, présente encore une physionomie particulière. Partout ailleurs, (la province de Kiang-nan exceptée) les néophytes se recrutent, en grande partie, dans les villes et dans les campagnes, parmi les classes les plus indigentes. Il n'en est pas tout à fait ainsi dans le Su-tchuen ; quoique la propagation de la foi n'atteigne pas encore les sommités sociales, le plus grand nombre de chrétiens se trouve dans les rangs intermédiaires. Il est évident qu'aux yeux de la foi, le pauvre vaut au moins autant que le riche ; car, il ne faut pas oublier que les bergers sont venus avant les rois adorer dans sa crèche le Sauveur des hommes. Cependant un grand nombre de Chinois ayant la simplicité de croire qu'on donne une certaine somme aux catéchumènes le jour de leur baptême, et qu'on se fait chrétien par intérêt, il est avantageux, peut-être pour faire tomber ce préjugé, de croire le Christianisme professé par les classes un peu aisées, et qui ne sont pas forcées de vivre d'aumônes. Il est, d'ailleurs, bon que les Missions puissent se suffire à elles-mêmes, fonder des écoles gratuites pour les enfants des deux sexes, construire des chapelles, et supporter les frais de leur entretien.

« Quelquefois, on doit en convenir, ces conditions d'aisance et de prospérité ne cessent pas d'être nuisibles à la mission, en excitant la cupidité des mandarins, qui laissent volontiers les pauvres en repos, mais qui font toujours une surveillance active autour des maisons où il y a quelque chose à prendre. Cependant une chrétienté dans l'aisance, quoique réellement exposée à ces dangers, a, d'autre part, des avantages qui les compensent. Les familles peuvent en réunissant leurs forces, obtenir une certaine influence, intimider les satellites, et contraindre les mandarins à les ménager ; car, en Chine, pour être redouté, il suffit de savoir prendre une attitude un peu redoutable. En traversant la province du Su-tchuen, nous avons remarqué que les chrétiens paraissaient jouir d'une plus grande liberté qu'ailleurs ; du moins, ils semblaient faire des efforts pour revendiquer celle qui leur avait été promise. Ils osaient se réunir et dire en public qu'ils étaient chrétiens. Un jour, nous en vîmes passer un grand nombre, qui, revêtus de leurs habits du dimanche, s'en allaient processionnellement

et bannière en tête célébrer une fête dans un village voisin; ce fut maître Ting lui-même qui nous les fit remarquer. Nous sommes persuadés que, si tous les chrétiens de la Chine avaient la même valeur que ceux du Su-tchuen, il ne serait peut-être pas si aisé de les persécuter... »

---



## Note J

---

### L'infanticide en Chine par Mgr Danicourt.

Extrait d'un rapport sur l'Infanticide et l'Exposition des enfants en Chine par Mgr Danicourt, de la Congrégation de la Mission, Evêque d'Antipheles, successivement vicaire apostolique au Tché-Kiang et au Kiang-si.

(Annales de la Sainte-Enfance. N° d'Avril 1889.)

« Je saisis la question de l'infanticide et de l'exposition des enfants en Chine, avec d'autant plus d'empressement et de confiance, que nous vivons dans un siècle où le pour et le contre, sur les faits les plus constants et les plus avérés, se disent, s'écrivent et se publient avec la facilité la plus étonnante, d'où il arrive que les lecteurs, éloignés qu'ils sont des lieux dont il est question, ne savent plus à quoi s'en tenir. J'aime aussi à croire qu'on ajoutera autant de foi à un missionnaire qui, depuis l'établissement de la Sainte-Enfance en Chine, s'est occupé d'une manière spéciale à connaître le sort des enfants nouvellement nés en Chine, qu'aux voyageurs qui, dans leur course rapide, quelque talent, quelque œil observateur qu'ils aient, n'ont pu qu'effleurer les mœurs, les coutumes et les usages des Chinois, à moins qu'ils ne répètent ce qu'ils ont lu dans les livres écrits dans la solitude du cabinet. Je commence par mettre en fait, que, si un Européen n'est pas en contact avec les Chinois durant de longues années, il restera ignorant sur une foule de leurs usages tant bons que mauvais, et je soutiens qu'il n'y a pas un missionnaire en Chine qui n'apprenne tous les jours du nouveau sur les mœurs et les coutumes chinoises, fût-il vétérans dans la carrière apostolique comme le digne et vénérable Monseigneur Perrocheau.... Les Chinois qui ont en partage la pauvreté et la misère se disent, lorsqu'il leur naît une deuxième ou

troisième fille : « A quoi bon nourrir cette fille ? Quel profit en retirer ? Ce n'est bon qu'à balayer la maison. Mieux vaut s'en défaire que de l'élever et la nourrir jusqu'à l'âge de seize ou dix-huit ans, sans savoir, au bout du compte où la placer.... » Ou bien le père et la mère se disent : « il vaut mieux envoyer de suite l'âme de cette fille transmigrer chez quelque famille riche, plutôt que de la voir végéter dans la misère et mourir de faim. » On ne se figure pas en Europe combien la croyance à la métempsycose est commune en Chine. Les missionnaires qui n'ont des rapports qu'avec les chrétiens, ce qui a lieu dans presque toutes les missions, n'ont pas occasion de traiter cette manière comme je l'ai eue tout le temps que je suis resté au Tché-kiang, où il m'a fallu étudier toutes les sectes, pour être en état de les combattre et d'en démontrer la fausseté aux païens.....

« Les suffocations, noyades et expositions des enfants, n'ont pas seulement lieu chez les pauvres, mais aussi dans les familles aisées, et en voici la raison. Les Chinois tiennent singulièrement à avoir des garçons, afin qu'après leur mort, ils aient quelqu'un qui leur fasse le *Keng-fan* ou *Tai-fan*, c'est-à-dire qui leur rende le culte superstitieux, connu sous le nom de culte des ancêtres. Or, s'il leur naît plus de deux filles consécutivement, la troisième, la quatrième, etc., est immédiatement étouffée ou noyée, parce que, disent-ils, la mère, épuisée par l'allaitement de ces filles ne pourra plus donner de garçons..... La difficulté de trouver un parti sortable à leur condition fait encore qu'un grand nombre de familles aisées tuent toutes les filles qui leur naissent, à l'exception de la première, qu'elles conservent. Et lorsqu'on demande au père ou à la mère combien ils ont de filles, ils répondent : trois, quatre, cinq, etc..., et si on ajoute : Où sont-elles ? Ils répondent en riant, qu'ils les ont offertes *au Dieu, Dragon des eaux*, c'est-à-dire qu'ils les ont noyées. Nous avons ici, autour de nous plusieurs familles païennes qui sont dans le même cas. Il n'y a donc aucun doute sur cela ; car il suffit d'interroger les néophytes, c'est-à-dire les adultes nouvellement baptisés, et tous de dire qu'ils ont tué leurs filles, comme tout le monde le fait, sans penser que

ce fût un si grand crime..... C'est généralement aussitôt après leur naissance que les enfants, et ce sont toujours des filles, perdent la vie : ou bien on les noie, ou bien on les étouffe, si l'eau est éloignée, et ont les fait disparaître ; ce qui a lieu dans les villes et les bourgs, dans la crainte d'être aperçu des voisins. En dehors des villes, dans les villages, à la campagne, on les jette à l'eau ou on les suspend aux arbres, ou bien on les dépose dans les haies, et toujours renfermés dans des paniers quelconques. S'il arrive qu'on les enterre, après les avoir fait périr, la chose se fait le plus vite possible, dans la crainte d'être vu, et alors ces enfants ne sont recouverts que d'un peu de terre ; d'où il arrive très souvent que les chiens, attirés par l'odeur, ou les pourceaux (qui pullulent en Chine), en font leur pâture....

« L'exposition des petites filles se fait aussi de différentes manières. Mais, en général, leur exposition résulte de la pauvreté des parents, et c'est toujours avant qu'elles n'aient atteint l'âge de cinq à six ans. Ces expositions se font dans les rues, à la porte des pagodes, des temples des ancêtres, des monts-de-piété, sur les chemins fréquentés, sur les ponts, aux portes des villes, en un mot, là où il passe, où entre du monde, afin qu'on les recueille. Que de fois nos chrétiens ont vu des mères aux aguets à une certaine distance, dans l'attente que quelqu'un recueillît l'enfant, que la misère ou quelque autre raison puissante, les avaient comme forcées à déposer furtivement sur la voie publique. La première fille que j'ai reçue à Ning-Po-fou a été trouvée à la porte d'une pagode où sa mère l'avait déposée. Elle a maintenant dix-sept ans et est mariée à un bon chrétien du département de Kiang-shing-fou, dans le Tché-kiang. Les séminaristes du Kiang-si en ont aussi recueillis dans leurs promenades, et à peine l'enfant était-il ramassé, qu'on voyait la mère, qui se tenait cachée à quelque distance, s'en retourner vite à la maison, contente de voir son enfant en bonnes mains. Dans une foule de localités, ces petites filles sont déposées la nuit dans un des endroits mentionnés plus haut, et il arrive souvent que lorsque la petite a trois ou quatre ans, les boutiques du voisinage contribuent pour une somme de cinq à six ligatures qu'elles donnent à une

femme connue, à la condition de nourrir l'enfant pendant un certain nombre d'années. Si l'enfant ne meurt pas, elle est adoptée généralement et devient la bru de sa mère par adoption.....

« Au dire de nos prêtres indigènes, les familles riches ont, dans un coin de la maison ou dans un endroit retiré du jardin, une fosse dans laquelle on jette les filles dont on ne veut pas; c'est ainsi qu'elles cachent leurs atrocités et qu'elles mettent leur honneur à couvert.... Si j'entre dans les détails si affligeants et si déchirants pour tout cœur sensible, c'est uniquement dans le but d'exciter la compassion des chrétiens d'Europe. Si je mets sous les yeux la plaie la plus affreuse qui ait jamais rongé une nation, c'est afin de réclamer l'aumône de la prière que chacun peut donner, puisque le cœur suffit pour cela; c'est afin de solliciter l'aumône corporelle de tout chrétien dans les mains duquel la bonté de Dieu a déposé une obole.... La charité des associés de la Sainte-Enfance a déjà planté ses jalons au delà des limites de l'Europe; ses collectes sont déjà parvenues à une somme prodigieuse. Mais, qu'il lui reste encore à faire pour parer aux besoins de la Chine !.... »

---

## **Note K.**

---

### **L'Exposition des filles dans la Chine par M. le comte de Marolles.**

**M.** le Comte de Marolles, capitaine de vaisseau en retraite, qui a longtemps navigué en Chine a écrit en décembre 1883 dans la « *Revue de la Société de Géographie de Tours* » un article intitulé *Chine et Japon*, dans lequel nous lisons :

« Dans l'extrême-Orient, les familles sont très nombreuses, et, en Chine, dans la classe pauvre, le mari, qui est maître absolu chez lui, ne veut souvent pas avoir plus de six ou huit enfants; quand ce nombre est atteint, il dit à la sage-femme : « Si c'est une fille, je n'en veux pas. » La sage-femme sait ce que cela signifie, et, à la naissance de l'enfant, elle l'étrangle et l'emporte : comme il faut un certain travail pour enterrer le petit être, on trouve plus expéditif de le donner en pâture aux porcs. De là est née l'OEuvre de la Sainte-Enfance; elle donne une prime à la sage-femme qui lui apporte un enfant vivant. Quelquefois, quand c'est un garçon, le père qui sait où il a été porté, vient le réclamer quand il arrive vers sa douzième année, parce qu'alors il peut l'aider dans son travail, et l'on a la douleur d'être obligé de livrer ce petit chrétien, qui redeviendra païen. Ce fait ne se présentera plus maintenant; quand un père donne son enfant à l'OEuvre, celle-ci passe avec lui un contrat par lequel il s'engage à ne jamais le lui réclamer. Il n'est pas nécessaire d'en agir ainsi pour les filles; le père ne s'en occupe pas. Quant à la mère, elle ne compte pas, ainsi que cela a lieu en pays païen. »

---

## Note L

---

### Epitaphes gravées sur les tombes de MM. Devaut et Delpon à Pékin.

Epitaphes gravés en grands caractères latins et chinois sur  
une pierre élevée en 1789 devant le tombeau de MM. Devaut  
et Delpon. (1)

(1<sup>o</sup>) M. DEVAUT  
Stéphanus  
Devaut  
Gallus ex  
Seminario  
missionum  
ad externos  
missionarius  
apostolicus  
in SSe-  
Tchouan  
Obiit  
Pékini  
in  
Vinculis  
pro  
Christo  
III Julii  
Anni  
1785  
œtatis suœ  
.....

(2<sup>o</sup>) M. DELPON.  
Josephus  
Delpon  
Gallus ex  
Seminario  
missionum  
ad externos  
missionarius  
apostolicus  
in SSe-  
Tchouan  
Obiit  
Pékini  
in  
Vinculis  
pro  
Christo  
VII Julii  
Anni  
1785  
œtatis suœ  
.....

(1) Extrait d'une lettre de M. Raux, lazariste à Pékin, en date du 17 Juin 1789, adressée à M. Letondal procureur des Missions-Etrangères à Macao.

*Observation* — L'âge des deux martyrs n'était pas connu de M. Raux; nous complétons ainsi les indications ci-dessus. M. Devaut avait 42 ans et M. Delpon 31 ans, quand ils gagnèrent leur glorieuse couronne.

## TABLE DES MATIÈRES

---

Protestation de l'auteur .....	VII
Préface.....	IX

---

### PREMIÈRE PARTIE

#### Le Christianisme en Chine et au Su-tchuen avant 1756.

---

##### CHAPITRE I

###### *Notions générales.*

Aperçu historique et géographique sur la Chine. — Coup d'œil sur les mœurs, la religion et la civilisation des Chinois. — Morale de Confucius. — Religion des Lettrés. .... 1

##### CHAPITRE II

###### *Les origines du Christianisme en Chine.*

Premières prédications de l'Évangile ; les Nestoriens ; le Moyen-Age. — Les Portugais en Orient ; les Jésuites et les autres corporations religieuses ; leurs travaux apostoliques. — La Société des Missions-Etrangères de Paris ; ses débuts dans l'Étrême-Orient. — Clergé indigène. — Jésuites français à Pékin. — Question des Rites ; Mission du cardinal Tournon ; sa mort. — Mission du cardinal Mezzabarba. La Bulle « *ex quo singulari*. » — Nouvelle phase dans le mode de propagation de l'Évangile en Chine ; elle comprend tout le XVIII<sup>e</sup> siècle et s'étend jusqu'à nos jours. — L'ancien système conserve encore des partisans ; article de la Revue des Deux

**Mondes.** — Réponse de l'auteur et exposé de l'état actuel du christianisme en **Chine.** — Énumération des divers ordres religieux qui y travaillent. — Les missions protestantes ; troubles qu'elles occasionnent au **Su-tchuen** en 1885. — Les musulmans. — Obstacles que rencontre de la part des Chinois, la propagation de la foi en **Chine**..... 14

### CHAPITRE III

*Aperçu historique et géographique sur le Su-tchuen.*

**Aperçu historique.** — Description géographique. — Renseignements officiels fournis en 1886 par les agents consulaires français. — Quelques mots sur le **Yun-nan** et le **Kouy-tehéou**..... 34

### CHAPITRE IV

*Le Christianisme au Su-tchuen depuis les origines jusqu'en 1756.*

**Exposé** des tentatives d'évangélisation, faites jusqu'en 1756, époque de l'arrivée de **M. Pottier** dans la province. — Premiers travaux de la **Société des Missions-Etrangères de Paris.** — Persécution générale dans l'Empire **Chinois** au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle et expulsion successive de la plupart des missionnaires européens. — Efforts infructueux pour en faire parvenir de nouveaux. — Découragement des **Vicaires apostoliques.** — La situation était désespérée quand **M. Pottier** parvient à s'introduire au **Su-tchuen** en 1756. — Il y reste 37 ans, comme chef de la mission : 1756-1792. — L'historique de ses travaux qui va suivre est celui de la mission elle-même ..... 41



## DEUXIÈME PARTIE

**Famille, jeunesse et vocation de F. Pottier (1726-1755).**

---

### CHAPITRE I

*Famille de F. Pottier ; son enfance ; son éducation au collège de Loches. (1726-1748)*

La ville de Loches et ses environs. — Enfance de François Pottier ; sa famille ; il est orphelin de père et de mère, dès l'âge de huit ans. — Son éducation par une de ses tantes. — Sa vocation religieuse — Ses études au collège de Loches. — La société bourgeoise dans cette ville au XVIII<sup>e</sup> siècle. — Départ de François Pottier pour Paris où il va faire son éducation religieuse au Séminaire du Saint-Esprit..... 51

### CHAPITRE II

*Le Séminaire du Saint-Esprit. (1748-1753.)*

Par quels motifs F. Pottier est envoyé au Séminaire du Saint-Esprit. — Premier sermon de retraite prêché à la rentrée des élèves ; impression profonde qu'il produit sur lui. — Les cours du collège d'Harcourt. — F. Pottier redouble sa philosophie, déjà faite à Loches d'après les principes de Descartes son illustre compatriote. — Ordre des études et régime intérieur du Séminaire du Saint-Esprit en 1748. — Nombreuses bourses ; gêne du Séminaire ; trousseaux, entretien, économie. — Assiduité de F. Pottier au travail ; il est nommé Réglementaire ; sa soumission absolue à la règle du Séminaire. — Sa soumission et sa reconnaissance envers ses parents. — Le carnaval au Saint-Esprit. — Mgr de Fleury nommé archevêque de Tours en remplacement de Mgr de Chapt de Restignac. — F. Pottier obtient en 1749, le bénéfice de la Chapelle de Montrésor, qui lui est conféré par l'abbé de Villeloin. — Il est promu au sous-diaconat le 23 septembre 1752 ; il quitte le Séminaire du Saint-Esprit en mai 1753, à l'insu de ses camarades et de la plupart de ses maîtres..... 63

### CHAPITRE III

*Vocation. — Séminaire des Missions-Etrangères. — Ordination. — Adieux à sa famille. — Départ. — (1753).*

Déclaration de la vocation de F. Pottier pour les travaux apostoliques. — Mécontentement profond de sa famille. — Il entre au Séminaire des Missions-Etrangères et s'associe à cette Société. — Régime intérieur du Séminaire des Missions-Etrangères en 1753. — Les parents de F. Pottier se calment. — Il est ordonné prêtre à Tours le 22 septembre 1753 ; son dernier voyage dans sa famille à Loches ; son départ subit pour Paris et quelques jours après pour Lorient, à destination de Macao. . . . . 89

### CHAPITRE IV

*De Lorient à Macao. — Séjour dans cette dernière ville. (1754 et 1755.)*

Départ de Lorient. — Arrêt à Gorée. — Séjour à l'Île de France et à Bourbon. — Fêtes du Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur dans ces îles. — Arrivée à Macao. — La procure du Séminaire des Missions-Etrangères. — Nouvelles des diverses missions de l'Extrême-Orient. — Envoi de souvenirs du pays à sa famille. — Etude de la langue chinoise. — Préparatifs de départ pour le Su-tchuen (Chine) qui est la destination assignée à M. Pottier. . 106

---

## TROISIÈME PARTIE

*La mission du Su-tchuen depuis l'apostolat de M. Pottier jusqu'à son sacre (1756-1769).*

---

### CHAPITRE I

*De Macao au Su-tchuen. — Voyage ; installation (1756)*

M. Pottier effectue heureusement le voyage de Macao au Su-tchuen. — Incidents divers durant ce long trajet. — Fêtes de la nouvelle année chinoise. — M. Pottier tombe malade dans une auberge, il est

en proie au découragement, à des tentations et au mal du pays. — Son arrivée à Cha-chi, — Arrêt à Van-hien, la première ville du Su-tchuen : puis à San-tung, où M. Pottier rencontre M. André Ly, prêtre chinois. — Installation à Tao-pa, étude de la langue chinoise. — Sagesse des premières appréciations de M. Pottier. — Il commence sa correspondance avec ses supérieurs et avec sa famille. — Ses relations délicates avec les anciens prêtres chinois; il maintient avec douceur, mais avec fermeté son droit à la direction de la mission à titre de prêtre européen. — Situation des Chrétientés du Su-tchuen en 1756. — Obstacles que rencontrait alors la propagation du Christianisme dans cette province... 117

## CHAPITRE II

### *Premiers travaux apostoliques de M. Pottier au Su-tchuen (1756-1760)*

Progrès de M. Pottier dans la langue chinoise. — Intérêts matériels de la mission. — Les viatiques des prêtres indigènes. — Nomination de M. Pottier comme pro-vicaire, son émotion; craintes que sa responsabilité lui inspire. — Sa première tournée apostolique dure d'octobre 1757 à octobre 1758. — Il visite les chrétientés abandonnées et ranime partout la Foi près de s'éteindre. — Il baptise 180 adultes, entend plus de 600 confessions, etc. — Fatigues excessives que lui imposent ces longues courses faites à pied. — Il ressent des douleurs aux jambes et dans les pieds. — M. Pottier visite Tching-tou-fou et rentre à Tao-pa. — Ses rapports avec le procureur de Macao. — Qualités et défauts des courriers. — Précautions à prendre pour l'introduction en Chine des missionnaires européens. — M. Thomas Nien, prêtre chinois, arrive au Su-tchuen en 1759. — Suite des tournées de M. Pottier; dangers auxquels il se trouve exposé. — Sa première visite aux chrétiens du Kouy-tchéou. — Il a le pressentiment des grandes épreuves qu'il aura bientôt à subir..... 132

## CHAPITRE III

### *Persécution subie par M. Pottier en 1760; ses tortures; il est expulsé du Su-tchuen et y rentre en 1761.*

Persécution dont M. Pottier est victime, en septembre 1760, dans le Su-tchuen oriental. — Révolte des Pa-lien-Kiao; recherche par

les autorités chinoises de ceux qui ne professent pas la religion d'Etat. — **M. Pottier** se livre lui-même afin de sauver ses chrétiens. — Son interrogatoire, tortures atroces qu'il subit aux pieds; sa longue détention; il est éprouvé par des maux cruels qui lui viennent aux pieds et aux jambes. — Condamné à la relégation hors de l'empire, il est transféré jusqu'à Van-hien. — Sa délivrance miraculeuse; il rentre au Su-tchuen et reprend ses fonctions. — Emotion causée par ces événements, tant dans le pays même, qu'à Paris et à Rome. — Guérison miraculeuse des pieds et des jambes de **M. Pottier**. — Mention des témoignages de respect et de dévouement que ses futurs collaborateurs européens lui témoigneront bientôt au récit de ses souffrances. — Leur souvenir est resté gravé dans le cœur des chrétiens du Su-tchuen. — **M. Pottier** attribue à l'intervention de la bienheureuse Vierge Marie, sa guérison et sa délivrance..... 147

#### CHAPITRE IV

##### *Travaux apostoliques de M. Pottier au Su-tchuen et au Chen-si de 1761 à 1765.*

**M. Pottier** transporte sa résidence en 1761 dans le Su-tchuen occidental. — Progrès de la Foi, dans la mission malgré les persécutions. — Arrestation en 1762 des courriers de Macao; perte des subsides et de la correspondance. — La présence de **M. Pottier** révélée aux autorités chinoises. — Il est recherché pendant une année et obligé de se retirer en 1763, d'abord dans le nord de sa province, puis dans celle voisine du Chen-si. — Ses travaux apostoliques pendant huit mois au Chen-si. — Il rentre au Su-tchuen en 1766. — Tableau des baptêmes, des confessions, etc., en 1763 et 1764. — **M. Paul Tsen**, prêtre chinois est relégué au Fo-Kien, après une persécution locale très cruelle. — Nouvelles favorables du Kouy-tchéou; les pouvoirs de **M. Pottier** confirmés par la Propagande pour cette province comme pour celle du Yun-nan. — Le vicariat apostolique du Su-tchuen comprendra désormais la province entière de ce nom — Question des modifications dans la formule chinoise des baptêmes; dénonciation. — Vente par **M. Pottier** de la maison de résidence à Tching-tou. — **M. André Ly** se retire à la campagne avec quelques écoliers; origine première du petit collège de la mission..... 159

## CHAPITRE V

*Apostolat de M. Pottier depuis 1766 jusqu'à 1769, année de son sacre. — Arrivée au Su-tchuen de MM. Falconnet, Alary et Gleyo.*

**M.** Falconnet pénètre au Su-tchuen en 1766 ; sa première entrevue avec **M.** Pottier. — **M.** Kerhervé renonce au vicariat apostolique du Su-tchuen. — **M.** Pottier réclame sans cesse de nouveaux collaborateurs. — Sa dévotion spéciale pour la sainte Vierge. — Arrivée de **MM.** Alary et Gleyo en 1767. — Relation de leur voyage de Macao jusqu'au Su-tchuen. — **M.** Mathieu Kou les rejoint ; ils sont reçus par **MM.** André Ly et Falconnet. — Rares vertus de **M. A. Ly.** — Difficultés pour **M.** Pottier de se refaire au langage français. — Mort de **M.** Kerhervé ; **M.** Pottier prie instamment qu'on ne pense pas à lui pour le remplacer ; sa lettre se croise avec les Bulles qui lui confèrent, avec le titre de vicaire apostolique, celui d'évêque d'Agathopolis ; elles sont en date du 24 janvier 1767. — Les lettres de **M.** Pottier confirment la guérison miraculeuse de ses pieds. — Il visite le Yun-nan. — Résultats des baptêmes, confessions, etc., pour les années 1765 à 1767. — Mise en commun des viatiques des prêtres européens. — **M.** Pottier demande des collaborateurs à prendre parmi les sujets les plus distingués et les plus méritants. — L'arrivée de **MM.** Falconnet, Alary et Gleyo établit déjà la mission sur un bon pied. — Les chrétiens doivent contribuer à l'entretien des prêtres indigènes. — Les lettres et rapports de **M.** Pottier sont copiées au séminaire de Paris pour l'éducation des jeunes missionnaires..... 171

## CHAPITRE VI

*Nouvelles persécutions en 1769. — Retraite de Mgr Pottier au Chen-si, où il se fait sacrer. — Son retour au Su-tchuen. — Captivité de M. Gleyo 1769.*

**Mgr** Pottier est avisé le 10 mai 1769 de sa promotion à l'épiscopat. — Motifs qui le déterminent à accepter un honneur que son humilité l'aurait porté à refuser ; préparatifs en vue de son sacre. — La persécution éclate de nouveau au Su-tchuen dès le mois de juin suivant ; arrestation de **M.** Gleyo. — **Mgr** Pottier et **M.** Alary cherchent un refuge dans une caverne ; dangers qu'ils courent. — Leur retraite au Chen-si les met à l'abri des recherches et permet

à Mgr Pottier de se faire sacrer. — Leur arrivée à Si-ngan-fou ; la célèbre inscription. — Hospitalité des missionnaires italiens. — L'évêque du Chen-si donne la consécration à Mgr Pottier le 10 septembre 1769. — Ce dernier repart le 18 du même mois dans le modeste appareil avec lequel il est venu. — Avant son départ, il informe la Propagande, le Séminaire et sa famille. — Mgr Pottier et M. Alary rentrent à l'automne au Su-tchuen et trouvent le calme rétabli, mais M. Gleyo est encore en prison. — Détails sur sa persécution. — Installation de Mgr Pottier à la tête du vicariat apostolique du Su-tchuen. — Coup d'œil rétrospectif..... 185

---

## QUATRIÈME PARTIE

### Apostolat de Mgr Pottier depuis son sacre jusqu'à la nomination de son coadjuteur (1769-1784).

---

#### CHAPITRE I

*Travaux apostoliques de Mgr Pottier au Su-tchuen depuis son sacre jusqu'à la fin de 1772.*

Mgr Pottier envoie des secours à M. Gleyo. — Il fonde l'Œuvre Angélique au Su-tchuen en 1770. — Il réclame instamment l'envoi de nouveaux missionnaires. — Nouvelle persécution en 1770. — Conversions très nombreuses. — Lettre à la comtesse de Lusignan, dans laquelle le prélat résume son œuvre de 1756 à 1770. — Mise en commun des viatiques. — Achat d'une nouvelle maison de résidence à Tching-tou. — Mort de M. Falconnet. — Départ de M. Alary. — Persécution au Kouy-tchéou. — Guerre entre la Chine et le Tibet..... 203

#### CHAPITRE II

*La mission du Su-tchuen pendant les années 1773 et 1774*

Arrivée de M. Moye. Mgr Pottier le nomme son provicaire. — M. Moye très mécontent des courriers de Macao. — Entretiens confidentiels de Mgr Pottier et de M. Moye. — Dangers courus par le premier, par suite de la guerre entre la Chine et le Tibet. —

Efforts de Mgr Pottier pour délivrer M. Gleyo. — Le Su-tchuen Oriental confié à M. Moye. Arrivée de M. de St-Martin. — Sentiments que lui inspire Mgr Pottier. — Mort de M. André Iy. — Clergé indigène. — Progrès de la Foi. — Persécution subie par M. Moye. Les contrats usuraires. — La santé de Mgr Pottier compromise par suite des fatigues de son apostolat. . . . . 216

### CHAPITRE III

#### *La mission du Sutchuen et les travaux apostoliques de Mgr Pottier en 1775 et 1776.*

Traduction et impression des livres de piété en langue chinoise vulgaire. — Prolongation de la captivité de M. Gleyo. — Mgr Pottier procède à l'exorcisme d'une jeune fille païenne. — Objections faites au récit du prélat. — Sa réponse et ses explications détaillées. — Profonde sensation causée au Su-tchuen, par le fait miraculeux. — La tradition s'en est conservée. — Persécutions locales. — Dangers courus par l'évêque. — Progrès du Christianisme. — Arrivée de M. Devaut. — Suppression des missions des Jésuites en Chine; regrets de l'évêque d'Agathopolis. . . . . 232

### CHAPITRE IV

#### *La mission du Su-tchuen en 1777.*

Arrivée de MM. Hamel et Dufresse. Délivrance de M. Gleyo; récits de M. de St-Martin et de Mgr Pottier. — M. Gleyo reste au Sutchuen. — Maison de ville et maison de campagne, palais épiscopaux de l'évêque. — Hôpital des lépreux. — L'ancien cimetière des chrétiens près de Tching-tou. — Réunion générale des missionnaires. — Mgr Pottier proscrit les contrats usuraires, mais attend les instructions de la Propagande avant d'exiger la restitution. — Résistance de M. Moye qui insiste pour une solution. — Réponse de la Propagande; le vicaire apostolique se met immédiatement en règle. — Ordination de M. Sun; il est envoyé au Kouy-tchéou. — L'Inscription de Si-ngan-fou. — Les missions de Xao-tchen et du Fo-Kien. — Persécutions locales; progrès constants du Christianisme. . . . . 247

## CHAPITRE V

### *La mission et les pratiques religieuses au Su-tchuen en 1778.*

**M.** Chaumont désigné pour le Fo-Kien. — La question des prêtres indigènes. — Persécutions locales causées par l'avarice des mandarins. — Sécheresse, famine : peste. — Les pratiques chrétiennes au Su-tchuen en 1778. — Devoirs des missionnaires ; leurs tournées. — Les catéchistes. — Superstitions, écoles, inhumations, comédies. — Apostats. — Messes, dimanches ; œuvres serviles ; réunions des dimanches ; prières, jeûnes. — Administration des sacrements ; la confession, chrétiens mourants chez des païens. — Recrutement du clergé chinois..... 264

## CHAPITRE VI

### *La Mission du Su-tchuen en 1779. Le baptême des enfants d'infidèles.*

**M.** Descourvières procureur à Macao demande à Mgr Pottier des règles pour sa conduite. — Mort de M. Pansut. — Détails sur les ravages causés par la famine et la peste au Su-tchuen. Mgr Pottier commence ses démarches en vue de la nomination de M. de St-Martin comme son coadjuteur. — Baptême des enfants d'infidèles à l'article de la mort. — Nouvelles explications sur la fondation de l'Œuvre angélique au Su-tchuen en 1770. — Sa grande extension à dater de 1778. — Progrès de la foi ; lettre à M. Delacour. — Mgr Pottier reçoit les encouragements et les éloges de la Cour de Rome. — Il est autorisé par elle à instituer 6 prêtres non latins... 277

## CHAPITRE VII

### *La mission et les travaux apostoliques de Mgr Pottier en 1780 et 1781.*

Fondation du petit collège de la mission, il est d'abord placé au Yun-nan. — Les courriers de Macao dévalisés en 1780. — Vente d'une propriété appartenant au Vicariat apostolique. — Persécution à l'occasion du petit collège et sa translation définitive au Su-tchuen. — Terribles inondations en 1780. — Ordination par Mgr Pottier en 1781 de trois prêtres indigènes non latins, leurs portraits. —



Essais de conversions chez les Lolos. — Révolte des musulmans en 1781. — Persécutions locales..... 292

### CHAPITRE VIII

*La mission du Su-tchuen en 1782. — Lettre de Mgr Pottier à M. Tessier de Ste-Marie.*

La révolte des musulmans est réprimée. — Cruelles persécutions locales — Secours envoyés de France et en particulier de la Touraine à Mgr Pottier. — Sa lettre du 18 octobre 1782 à M. Tessier de Ste-Marie. — Livres de piété traduits en chinois. — Œuvre des catéchistes. — Objets de dévotion (crucifix, chapelets, etc.) — Clergé national; petit collège. — Résidence épiscopale, hospitalité, pauvreté. — Baptême des enfants d'infidèles. — Secours aux confesseurs de la foi et aux chrétiens persécutés. — Fiançailles prématurées; triste condition de la femme. — Chapelles des missionnaires. — Résumé : emploi des aumônes d'Europe, contribution volontaire des chrétiens de Chine. .... 303

### CHAPITRE IX

*La mission du Su-tchuen en 1783. — Les pratiques de M. Moye. — Les Vierges chrétiennes. — Retour de M. Moye en Europe.*

Arrivée de M. Florens. — Progrès de la foi. — Persécution locale à Tao-pa. — M. Moye se retire à Quang-gan, altération de sa santé; il pense à rentrer en Europe; causes multiples de ce projet. — Pratiques spéciales des chrétiens dans son district. — L'Institut des vierges chrétiennes. — Observations critiques du vicaire apostolique qui consulte la cour de Rome. — Règles tracées par la Propagande sur les points ci-dessus. — Départ de M Moye; Mgr Pottier le laisse libre. — Retour de M. Moye à Macao et en Europe; sa présence au Séminaire de Paris; il n'est pas nommé directeur. — Opinion définitive de Mgr Pottier sur le compte de M. Moye. — Par suite du départ de ce dernier, l'unité spirituelle est rétablie au Su-tehuen..... 327

## CINQUIÈME PARTIE

**Apostolat de Mgr Pottier depuis la nomination de son  
coadjuteur jusqu'à sa mort (1784-1792).**

### CHAPITRE I

*M. de St-Martin est nommé coadjuteur de l'évêque d'Agathopolis. — Grande persécution et arrestation du coadjuteur et de trois missionnaires européens. — Mgr Pottier fait face à toutes les difficultés. (1784-1785)*

Grand incendie à Tching-tou en 1784; destruction de la maison de résidence de l'évêque. — Arrivée de M. Delpon au printemps de 1784. — Election de M. Chaumont comme délégué de la mission du Su-tchuen auprès du Séminaire. — Nouvelle révolte des musulmans. — M. de St-Martin nommé coadjuteur avec le titre d'évêque de Caradre et ordre d'accepter. — Persécution de 1784; ses causes. Arrestation de Mgr de St-Martin et de M. Dufresse. — MM. Devaut et Delpon se livrent eux-mêmes pour sauver leurs chrétiens. Ils sont tous envoyés à Pékin. — Energie de Mgr Pottier dans ces circonstances critiques; dispositions qu'il prend pour assurer en leur absence le service de la mission. Il prédit que cette persécution sera peu de chose. — Nouvelles de Pékin en 1785; les missionnaires européens condamnés à la prison perpétuelle. MM. Devaut et Delpont succombent en juillet 1785. Leur éloge. — Proclamation du vice roi du Su-tchuen du 12 septembre. — Mort de M. Benoît Sun, prêtre chinois, confesseur de la foi. — Cette persécution frappe bien plus les missionnaires que les chrétiens; elle est générale dans tout l'Empire. —..... 347

### CHAPITRE II

*L'apostolat de Mgr Pottier pendant l'exil de son coadjuteur  
(1785-1789)*

Condammnation prononcée contre les chrétiens du Su-tchuen, à l'occasion de la dernière persécution. — Conversions nouvelles et nombreuses. — Mort de M. Gleyo (6 janvier 1786). — Détails sur

la mort de M. Sun. — Mgr Pottier ordonne deux nouveaux prêtres chinois. — M. Descourvières, nommé directeur au Séminaire, est remplacé par M. Létondal. — Hostilité dont les Portugais sont animés à l'égard de la Procure de Macao. — Détails intimes sur le mode de vie des missionnaires. — Grande famine en 1785 et 1786. — Progrès de la mission en 1786. — Le petit Collège dirigé par M. Hamel est transféré en 1788 au Su-tchuen même — Mgr Pottier exposé aux plus grands dangers en allant administrer ses malades. — Nouveaux progrès et conversions nombreuses en 1787 et 1788. — Secours envoyés de France à Mgr Pottier; les Carmélites. — Lettre écrite au prélat par Mme Louise Marie de France. — Secours spirituels aux chrétiens mourants; activité extraordinaire du Vicaire apostolique dans l'administration des Sacraments. — Abus dans le service des courriers. — Derniers préparatifs pour ramener au Su-tchuen Mgr de St-Martin et M. Dufresse..... 363

### CHAPITRE III

#### *Le portrait de l'évêque d'Agathopolis. — (1787)*

La famille du prélat demande son portrait. — Ce portrait est fait à Tching-tou, par un artiste chinois et envoyé au printemps de 1787, à Loches en Touraine où il parvient en 1788. — Sa description. Nouvelles demandes non accueillies. — Les portraits de MM. Gloyo, de St-Martin, etc, sont perdus..... 379

### CHAPITRE IV

#### *Captivité et exil de Mgr de St-Martin et de M. Dufresse. — Leur retour au Su-tchuen (1784-1789)*

Mgr de St-Martin et les autres missionnaires du Su-tchuen incarcérés à Pékin. — Edit impérial de libération. — Rélévation à Macao de MM. de St-Martin et Dufresse. — Ils se rendent à Manille pour dissimuler aux autorités chinoises leur projet de rentrer dans leur province. — Ils reviennent secrètement à Macao. — Combinaisons diverses pour parvenir de nouveau dans le Su-tchuen; longue attente, heureux retour. — Joie du Vicaire apostolique. — Bref d'éloges de la Cour de Rome à N. N. S. S. Pottier et de St-Martin..... 386

## CHAPITRE V

*La mission du Su-tchuen et l'apostolat de Mgr Pottier depuis le retour de son coadjuteur jusqu'à sa mort (1789-1792).*

Mgr Pottier remet à Mgr de St-Martin l'administration spirituelle et temporelle du Vicariat apostolique. — Il se réserve un district spécial à évangéliser. — Persécutions locales. — Ordination de nouveaux prêtres indigènes. — Progrès merveilleux de la mission. — Douleur de Mgr Pottier en apprenant les épreuves de l'Eglise de France. — Arrivée de M. de Retz. — Persécution subie par M. André Yang. — Complot pour renverser la dynastie régnante. — Nouvelle persécution en 1791. — Mgr Pottier y échappe à titre de vieillard et ne fait pas connaître sa dignité pour ne pas compromettre la mission tout entière. — Une nouvelle ère de prospérité succède à ces épreuves ; conversions nombreuses. — La santé de Mgr Pottier commence à décliner sensiblement..... 394

## CHAPITRE VI

*Mort de Mgr Pottier ; ses funérailles ; sa tombe (1792)*

Mgr Pottier a le pressentiment très net de sa fin prochaine. — Dernière maladie du prélat. — Ses derniers moments ; il meurt à Tsong-King-tchéou, le 23 septembre 1792. — Ses dernières dispositions. — Transport par eau de sa dépouille mortelle au cimetière des chrétiens près de Tching-tou. — Ses funérailles ; grand concours de chrétiens ; les pauvres de la capitale. — Dispositions prudentes prises pour éviter le danger d'un trop grand éclat dans la cérémonie des obsèques. — La tombe de l'évêque d'Agathopolis. — Affliction que sa perte cause au personnel de la mission et à tous les chrétiens de la province..... 408

## SIXIÈME PARTIE

**Précis historique de la mission du Su-tchuen depuis 1792 jusqu'à nos jours. — Résumé de l'œuvre de Mgr Pottier Conclusion.**

---

### CHAPITRE I

*La mission du Su-tchuen de 1792 à nos jours.*

Successeurs de Mgr Pottier dans le Vicariat apostolique. — Mgr de St-Martin 1792-1801. — Mgr Dufresse 1801-1815; le synode du Su-tchuen; Mgr Dufresse subit le martyre; longue persécution. — Mgr Fontana. — Mgr Perrocheau; l'Œuvre Angélique. — Partage du Vicariat apostolique; le Yun-nan et le Kouy-tchéou reprennent leur ancien rang. — Le Su-tchuen divisé en trois Vicariats. — Mgr Pinchon évêque de Polemonium, évêque du Su-tchuen Occidental. — Fin des grandes persécutions. — Difficultés de la situation actuelle malgré le protectorat officiel de la France sur les missions catholiques de la Chine..... 423

### CHAPITRE II

*Résumé de la vie et des travaux apostoliques de Mgr Pottier (1726-1792)*

Dévotions particulières de Mgr Pottier; celle pour la Ste Vierge apparaît nettement, ainsi que celle pour les premiers Apôtres. — Son amour pour notre Divin Sauveur. — Vertus qu'il pratiqua au plus haut degré: d'abord la pauvreté, puis l'humilité. — Sa politesse; sa gaieté naturelle; sa soumission absolue à la Cour de Rome; sa complète Orthodoxie. — Sa correspondance annuelle avec le Séminaire et avec sa famille. — Opinion des contemporains et de ses collaborateurs. — Appréciations et jugements de la Cour de Rome; Bref du 24 mars 1787. — Biographies de Mgr Pottier déjà publiées. — Lettre de Mgr Pinchon son successeur, en date du 23 mars 1886. — Les succès obtenus dans l'évangélisation du Su-tchuen ont reçu la consécration du temps... 431

### CHAPITRE III

*Faits extraordinaires, surnaturels ou miraculeux dans la vie de Mgr Pottier ; Paroles prophétiques. — Conclusion. —*

Vocation de **Mgr Pottier** dès son enfance pour le service de Dieu.— Il est, dès son arrivée en Chine, le chef de la mission du Su-tchuen qu'il dirige pendant 37 ans comme provicaire et comme évêque. — Pendant dix ans, il n'a pas d'autres collaborateurs que quelques prêtres chinois. — Les tortures le guérissent de maux graves aux pieds et aux jambes. Il est délivré miraculeusement sur le chemin de l'exil et rentre de suite dans sa province. — Son zèle ne se ralentit pas pendant tout son apostolat. — Il est privé en 1784 du concours de son coadjuteur et de la moitié de ses missionnaires européens et par son énergie fait face à toutes les difficultés. Exemples incomparables qu'il ne cesse de donner à ses collaborateurs. — Il obtient des conversions très nombreuses. — Il exorcise une jeune fille païenne. — Paroles prophétiques qu'il adresse à **M. Moye** ; — Autres paroles prophétiques sur l'avenir de la mission. — Visions, révélations ? Influence du mois de septembre sur les événements principaux de son existence ? — Conclusion. 453

---

## SEPTIÈME PARTIE

### Pièces justificatives.

---

- Note **A.** Biographies diverses. Acte de baptême de **Mgr Pottier**. 463
- id. **B.** Note manuscrite concernant la correspondance de l'évêque d'Agathopolis avec sa famille, laissée par **M. Leroux** de la Pinardière et observations de l'auteur..... 469
- id. **C.** Persécution subie par **Mgr Pottier** en 1760. (racontée par lui-même)..... 472
- id. **D.** Mort de **Mgr Pottier** racontée par **Mgr de Saint-Martin**. (extrait de la relation du Su-tchuen pour 1792)... 481
- id. **E.** Tableaux des Baptêmes, confessions, etc. au Su-tchuen (1756 à 1769 et 1769 à 1792)..... 484

Note <b>F.</b> Discours de M. Tessier de Ste-Marie, imprimé en 1784.....	488
id. <b>G.</b> Bref de S. S. le Pape Pie VI, du 24 mars 1787 aux évêques d'Agathopolis et de Caradre.....	491
id. <b>H.</b> Lettre de Mgr Pinchon, évêque de Polemonium à l'auteur. (28 mars 1886).....	493
id. <b>I.</b> Les Chrétientés du Su-tchuen au XIX <sup>e</sup> siècle, par M. Huc.....	496
id. <b>J.</b> L'infanticide en Chine, par Mgr Danicourt (1889)..	499
id. <b>K.</b> L'Exposition des filles dans la Chine, par le comte de Marrolles (1888).....	503
id. <b>L.</b> Epitaphes gravées sur les tombeaux de MM. Devaut et Delpon à Pékin.....	504





LIBRAIRIE TÉQUI, 85, RUE DE RENNES.

(Extrait du Catalogue)

---

**La cause de l'Hypnotisme**, par M. l'abbé  
FERRER. 1 vol. in-12, prix : 3 fr.

L'hypnotisme et tous les phénomènes qui s'y rattachent ont, dans ces derniers temps, tellement préoccupé les esprits, qu'on ne saurait s'en désintéresser complètement. Un livre écrit avec méthode, mesure et sagesse, qui, plein de faits, étudierait la question sans parti pris et montrerait à quel agent secret il faut attribuer la cause de l'hypnotisme, serait certes le bien venu, et, tout en satisfaisant une légitime curiosité, il donnerait la véritable solution de cette importante question. Tel est le livre que vient d'écrire M. l'abbé Ferret, et que nous n'hésitons pas à recommander à nos lecteurs. Il est plein d'un réel intérêt, écrit avec verve et conforme à la sainte doctrine.

*L'Univers.*

---

**Le Lutin de la Roche-Heillic**, par G. d'Estampes, 1 vol. in-12, prix: 2 fr.

Juliette d'Heillic est la fiancée de Louis de Roche Brune. Un autre prétendant à la main de Juliette, Roland du Bois-Bec, jaloux des faveurs de Louis, résolut de le perdre. Il assassine la tante de ce dernier et fait croire que c'est lui qui a commis le crime. Louis, contre qui les preuves abondent est condamné aux travaux forcés et envoyé à Nouméa. Juliette devient idiote, mais Germaine, sa cousine, surnommée le Lutin de la Roche-Heillic, trouve le véritable coupable qui est Roland du Bois-Bec. Le jugement est révisé, Louis gracié et Roland condamné à 30 ans de travaux forcés. Juliette recouvre la raison et se marie avec son malheureux fiancé.

Le but de l'auteur est de montrer qu'il faut toujours avoir confiance en la Providence et que Dieu ne délaisse jamais.

DE ROQUEFEUIL.

**Le Mois de Marie** A l'usage des âmes pieuses, des communautés et des paroisses sur un plan entièrement nouveau, avec une méditation pour chaque jour du mois, par l'abbé BONNEROCHE, 2<sup>e</sup> édition, approuvée par Monseigneur Fonteneau, archevêque d'Albi. 1 vol. in-18, prix franco : 2 fr.

Cet ouvrage répond à un vrai besoin et comble une lacune. On trouve beaucoup de *Mois de Marie* sans doute. Mais il n'en existait pas, à ce que nous croyons, qui donnât, avec un Exercice complet du soir, une méditation pour chaque matin sur les vertus de la sainte Vierge.

C'est une véritable innovation, qui sera goûtée des personnes pieuses, qui veulent consacrer leur journée entière au doux culte de Marie.

L'*Exercice du soir* ne manque pas non plus d'originalité. On y trouve d'abord un chapitre de la vie de la sainte Vierge avec des considérations dépourvues de longueurs, mais simples et frappantes.

A ces lectures sont ajoutées de pieuses histoires. Mais au lieu de faits d'une authenticité plus ou moins douteuse, l'abbé Bonneroche a choisi dans la vie des saints les traits les plus merveilleux de la protection de Marie. Ce sont les saints eux-mêmes qui nous enseignent à honorer et à aimer Marie. Les dévots serviteurs de la sainte Vierge forment comme une couronne d'or à travers les siècles, et ils montrent le développement successif du culte en Marie.

Enfin l'exercice se termine par une prière empruntée aux saints. C'est en nous appropriant leurs accents enflammés que nous pourrons espérer d'être mieux écoutés de Marie.

« Cet ouvrage, comme le dit à l'auteur, Mgr l'archevêque d'Albi, est le fruit spontané de son cœur sacerdotal. Il parle avec abandon, simplicité, onction et piété; c'est dire que l'ouvrage est appelé à faire beaucoup de bien. »



THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

DATE DUE

MAY 7 1983

APR 18 1983



UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 04849 7203



